

WANDSWORTH

LS 823





MÉMOIRES  
DE LA  
SOCIÉTÉ D'ÉMULATION  
DU DOUBS

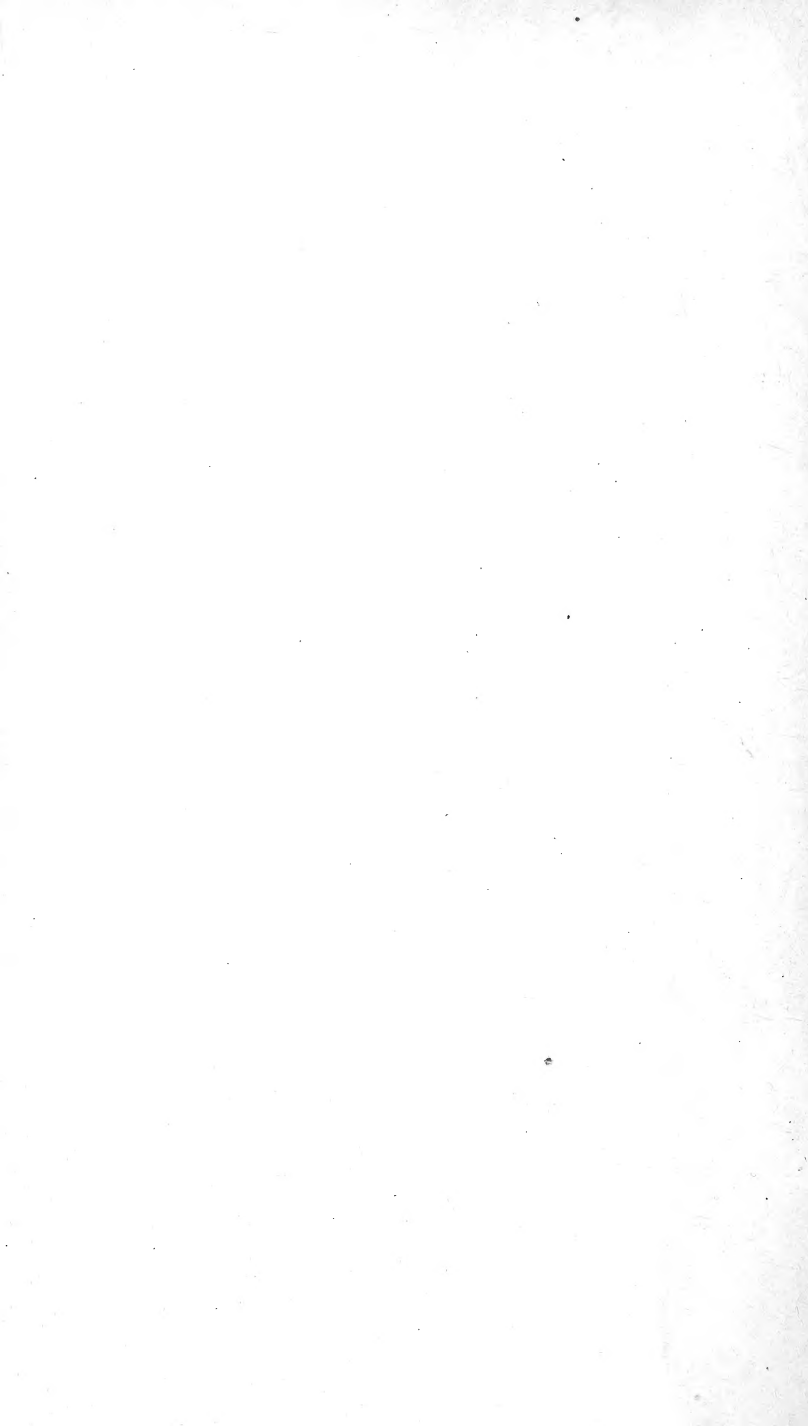
SIXIÈME SÉRIE  
DIXIÈME VOLUME

1895



BESANÇON  
IMPRIMERIE DODIVERS ET C<sup>ie</sup>  
Grande-Rue, 87

—  
1896





MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU DOUBS

S. 823.



MÉMOIRES  
DE LA  
SOCIÉTÉ D'ÉMULATION  
DU DOUBS

SIXIÈME SÉRIE  
DIXIÈME VOLUME

1895



BESANÇON  
IMPRIMERIE DODIVERS ET C<sup>ie</sup>  
Grand'e-Rue, 87

—  
1896



MÉMOIRES  
DE  
LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION  
DU DOUBS  
1895

---

---

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

---

*Séance du 12 janvier 1895.*

PRÉSIDENTICE DE M. LE DOCTEUR LEDOUX.

---

Sont présents :

BUREAU : MM. *Ledoux*, ancien président, réélu pour l'année 1895, prenant dès le début la direction de la séance, en l'absence de M. le docteur Baudin ; *Vaissier*, vice-secrétaire ; *Maldiney*, archiviste.

MEMBRES RÉSIDANTS : *Carry*, *Ch. Drouhard*, *Ducat*, *Gauthier*, *Girardot*, *Gouget*, *d'Hotelans*, *Lieffroy*, *Parizot*, *Petitcuenot*, *Poëte*, *Prinet*, *Vernier*.

Après la lecture et l'adoption des procès-verbaux des deux dernières séances, M. le président met à profit l'absence regrettable du président sortant, M. le docteur Baudin, empêché par raison de santé, pour exprimer librement, sans que la modestie de son prédécesseur puisse s'y dérober, « les sentiments de gratitude de ses collègues relativement au zèle qu'il a montré dans l'exercice de ses fonctions présidentielles, et aux témoignages de sympathie que ne pouvaient manquer d'attirer à

la Compagnie la bienveillance de son caractère, l'autorité de son savoir et le bon exemple de son amour pour le travail. »

« En vous exprimant ma reconnaissance, continue M. le président Ledoux, pour l'honneur que vous m'avez décerné de reprendre une place si bien occupée, sans pouvoir prétendre y apporter les mêmes qualités, je vous remercie d'avance pour l'aide que vous m'accorderez dans l'accomplissement de ma tâche, en vous unissant à moi dans un même dévouement à notre œuvre.

La Société d'Émulation, qui s'intéresse avec passion à tout ce qui touche à la fortune de Besançon, s'est associée, depuis notre dernière réunion, à la manifestation générale de gratitude à l'égard du donateur de nombreuses œuvres d'art, et a pris rang, sur l'invitation de la municipalité, dans le cortège des obseques solennelles du peintre Jean Gigoux.

En 1884, notre Société a contribué pour une large part à faire rendre un hommage public et durable au franc-comtois inventeur de la navigation à vapeur. Grâce à son concours actif, la statue de Claude de Jouffroy a été dressée sur une de nos places, au bord de la rivière qui fut le théâtre de ses premières expériences.

La reconnaissance du droit à l'invention avait été proclamée à l'Académie des sciences, sur l'initiative de l'un de ses membres qui vint ensuite présider à l'érection du monument élevé à la gloire de notre illustre compatriote. La Société d'Émulation inscrivit alors au nombre de ses membres d'honneur le protecteur de la renommée de Claude de Jouffroy : c'était Ferdinand de Lesseps.

Ferdinand de Lesseps est mort au mois de décembre 1894. Nous ne pourrions sans ingratitude oublier son rôle dans l'œuvre de justice qui fit classer un enfant de la Franche-Comté parmi les grands inventeurs, dans le groupe des hommes de génie qui ont doté l'humanité de progrès merveilleux.

Hier, messieurs, les médecins bisontins rendaient les derniers devoirs au docteur Blanc. En exprimant les profonds regrets que leur inspirait la perte de leur jeune et affectionné confrère, le Président de la Société des médecins du Doubs se joignait aux membres de la Société d'Émulation. Un trépas fou-

d'royant vous a ravi l'occasion de juger à l'œuvre le docteur Blanc, puisque, habitant depuis peu de mois Besançon, son admission dans notre compagnie n'a été prononcée qu'à la séance du 12 décembre dernier. Sa vie avait été laborieuse jusqu'au terme fatal de sa trente-cinquième année. Il possédait les diplômes des deux licences physiques et naturelles. Deux fois il avait été admissible en bon rang au concours de l'agrégation des sciences naturelles. A Paris, de 1882 à 1888, il était attaché au Muséum d'histoire naturelle. Reçu docteur en médecine, il avait contracté un engagement dans le corps de santé de la marine, avait fait campagne au Sénégal et au Soudan, puis avait servi à bord du vaisseau amiral de l'escadre de l'Océan Pacifique.

Le docteur Blanc donnait donc les plus belles promesses d'une active collaboration à la Société, aux travaux de laquelle, il se proposait, nous disait-il, de s'intéresser assidûment.

Enfin, il convient de mentionner le noble témoignage rendu à la mémoire de ses parents par un des membres de notre Société. M. Léon Bruand, inspecteur des forêts à Paris, fils de l'ancien maire de Besançon, vient de donner au bureau de bienfaisance une somme de dix mille francs dont les intérêts seront affectés à l'assistance des invalides du travail. Les collègues de M. Bruand à la Société d'Émulation veulent être les premiers à le complimenter pour cet acte généreux, inspiré par la piété filiale et le dévouement à ses concitoyens. »

Des applaudissements unanimes accueillent cette allocution de M. le président.

M. le docteur Girardot, qui s'était chargé de présenter une *Etude de M. Jaccard*, du Locle, membre correspondant, sur la collection *Chopard*, a le pénible devoir d'annoncer la perte inopinée de l'auteur du travail et d'associer la mémoire de deux géologues distingués, dans la même circonstance.

« Notre compagnie, dit M. Girardot, vient de perdre en la personne de M. Auguste JACCARD, professeur à l'Académie de Neuchâtel, décédé au Locle le 5 janvier dernier, un de ses plus anciens membres correspondants; il lui appartenait, en effet, depuis 1860 et avait, à diverses reprises, donné des témoignages du profond intérêt qu'il portait à ses travaux.

M. Jaccard était un simple ouvrier horloger lorsque la découverte de quelques fossiles, aux environs de sa maison, lui inspira le goût de la géologie et le désir de se livrer à son étude. La bienveillance de quelques savants, et surtout son énergie et sa persévérance lui permirent de mettre son projet à exécution et même de se consacrer entièrement à cette science, aux progrès de laquelle il contribua bientôt lui-même. Il se fit rapidement connaître par différentes études sur la région du Locle. En 1861, le gouvernement fédéral le chargea d'exécuter les tracés géologiques des feuilles XI (Pontarlier, Yverdon) et XVI (Lausanne, Genève) de la carte détaillée de la Suisse. En 1869, il publiait, avec ces deux feuilles, une importante description géologique du Jura vaudois et neuchâtelois, destinée à leur servir de commentaire. En 1870, puis en 1893, il y joignit deux suppléments qui réunis forment un livre aussi considérable que le mémoire de 1869. En outre de ce travail qui est son œuvre principale, M. Jaccard a laissé de nombreux écrits sur la géologie, la paléontologie, la minéralogie du Jura et sur l'histoire de ces branches de la science. »

Le géologue Séraphin CHOPARD, dont M. Jaccard s'était proposé d'entretenir la Société, mérite de recevoir dans nos *Mémoires* le témoignage honorable qui lui a été rendu par son digne appréciateur. L'importante collection qu'il a constituée appartient aujourd'hui à la ville de Morteau où elle pourra être consultée à l'avenir par tous ceux qui s'intéressent à la géologie de notre Jura. »

M. Roy, maître de conférences à la faculté des lettres, fait une communication, sous la forme d'une conférence très intéressante et très applaudie, sur un *Mystère inédit du XIV<sup>e</sup> siècle*, dont on ne connaît qu'un manuscrit conservé à la Bibliothèque publique de Besançon. On sait la place qu'occupent les *mystères* dans l'histoire du théâtre en France. *Le Mystère de Besançon* a pour sujet la venue de l'Antechrist et le Jugement dernier. De l'auteur nous ne savons qu'une chose, c'est qu'il appartient à la région picarde. Ce texte nous offrirait un intérêt particulier, le seul *mystère* du XIV<sup>e</sup> siècle qui nous soit parvenu.

En outre, les miniatures du manuscrit peuvent fournir des données précieuses pour la restitution de la mise en scène.

L'importance du texte et le soin avec lequel M. Roy l'a étudié promettent pour les *Mémoires* une publication remarquable.

M. Jules Gauthier annonce qu'il se propose de présenter au prochain Congrès des Sociétés savantes à Paris, un travail sur *Les livres de raison franc-comtois*. Il cite quelques exemples de l'intérêt que présentent ces sources de renseignements inédits et quelquefois très précieux.

M. Gauthier détermine également le nom et l'usage d'un petit écusson ogival et armorié du xiv<sup>e</sup> siècle donné au musée. Cet objet de métal appelé un *volet* de cor, servait de coulant pour le cordon de suspension des olifants, en même temps qu'il constituait une marque de propriété. Le volet présenté porte les armes de la maison d'Arguel.

M. Gouget, membre résidant, fait hommage de son ouvrage intitulé *Guide pratique sur les Lois du timbre, de l'enregistrement et des hypothèques*.

Il a été reçu, de M. le Recteur, la brochure sur la rentrée solennelle des Facultés le 8 novembre 1894, qui renferme le très intéressant et fort spirituel discours de notre confrère M. Vernier sur la *Réforme de l'orthographe*.

Après un vote d'admission en faveur de la candidature proposée à la dernière séance, M. le président proclame :

**Membre correspondant :**

M. NAU, ancien élève de l'Institut agronomique.

Est présenté comme membre résidant, par MM. Maldiney et Joubin, M. *Genvresse*, professeur de chimie à la Faculté des sciences.

*Le Président,*  
E. LEDOUX.

*Le Vice-secrétaire*  
VAISSIER.

---

Séance du 9 février 1895.

PRÉSIDENTE DE M. LE DOCTEUR LEDOUX.

---

**Sont présents :**

BUREAU : MM. le docteur *Ledoux*, président ; *Vaissier*, vice-secrétaire ; *Fauquignon*, trésorier.

MEMBRES RÉSIDANTS : MM. *Diétrich*, père, *Guichard* (Albert), *Guillemin* (Joseph), *Lambert*, *A. Lieffroy*, *H. Lieffroy*, *Magnin*, *Montenoise*, *Parizot*, *Poëte*, *Prinet*, *Roy*, Chanoine *Suchet*, *Vernier*.

M. le Président annonce qu'il a répondu à l'invitation de l'Académie de Besançon en assistant aux deux réunions de cette compagnie au mois de janvier dernier. Le maintien de cette tradition de relations cordiales entre les sociétés littéraires et scientifiques lui a permis d'apprécier la communauté du but que ces groupes poursuivent, à savoir : la culture intellectuelle stimulée pour le bien et l'honneur de la province.

M. Poëte entretient la réunion d'un diplôme d'aspect carolingien par lequel un souverain du nom de *Karolus* fait don à l'Abbaye de Saint-Claude d'un vaste territoire compris sous le nom de Forêt de Joux. Il expose les polémiques auxquelles ce texte a donné lieu depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. S'appuyant sur les formes très fixées de la chancellerie de l'époque, il démontre que, contrairement à l'avis des derniers auteurs qui s'en sont occupés, ce diplôme ne saurait être attribué à Charlemagne. Il n'est pas davantage de Charles-le-Chauve, comme l'ont pensé quelques critiques.

Sans se prononcer encore définitivement, M. Poëte estime que cette pièce, avec son *invocation* du début, sa *suscription* de la fin et l'écriture du texte entier, ne remonte pas plus haut que la deuxième moitié du dixième siècle, à une époque où les moines de Saint-Claude pouvaient avoir intérêt à consigner par écrit des droits qu'il paraissent avoir eu, de temps immémorial, sur la forêt de Joux.



Cette œuvre de diplomatie bien documentée fait honneur à notre jeune bibliothécaire.

M. Magnin expose une partie du travail qu'il prépare sur *Les anciens Jardins botaniques de Besançon*, antérieurs à celui qu'il a récemment créé à l'hôpital Saint-Jacques. Les établissements de ce genre ne se présentent nulle part avec des titres bien reculés, et Besançon n'est point en défaut, ni pour le temps, ni pour les efforts. M. Magnin passe en revue les six Jardins botaniques qui s'y sont succédés. Le premier date de 1738, sur l'initiative de l'*Université* locale persévéramment actionnée par l'*Académie* fondée par le gouverneur, duc de Tallard. Le jardin de l'Université occupait la place du Théâtre actuel, *entre la rue Saint-Vincent et le traige du Point-du-Jour*, où étaient les magasins de marchandises du transmarchement.

Après la Révolution, le Jardin botanique est reconstitué à l'*Ecole centrale*, dans les grands préaux du Lycée.

Ensuite arrivent des installations au *Petit-Chamars* que délogèrent les constructions de l'Arsenal. Sur cette phase, cependant si rapprochée de nous, M. Magnin éprouve des difficultés singulières pour recueillir des renseignements précis. Il fait donc appel aux souvenirs des contemporains. Il cite, comme un singulier exemple, l'impossibilité où il se trouve de suivre la trace d'un nommé *Morel*, qui montrait un certain zèle à l'entretien des collections ; il avait intéressé son épouse à la culture d'une science qu'il appelait *aimable*, suivant le jargon du temps.

Les vrais bisontins ne manqueront pas de venir en aide à notre savant professeur qui conquiert si vaillamment parmi nous ses droits de bourgeoisie.

Est déposée sur le bureau une *Tête d'ancienne idole* en pierre dure, jadis dorée, rapportée comme souvenir à M. Castan, par un attaché militaire au Japon. Ce morceau est offert par M<sup>me</sup> Castan pour être transmise au Musée d'archéologie, comme un ancien spécimen artistique de l'Extrême-Orient.

M. le Président adressera des remerciements à la donatrice de cette sculpture aussi intéressante au point de vue ethnographique que par un caractère hiératique soigneusement rendu.

Après un vote d'admission en sa faveur, M. le président proclame,

**Membre résidant :**

M. GENVRESSE, professeur à la Faculté des sciences.

*Le Président,*  
LEDoux.

*Le Vice-secrétaire,*  
VAISSIER.

---

---

*Séance du 9 mars 1895.*

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR LEDOUX.

---

**Sont présents :**

BUREAU : MM. *Ledoux*, président ; *Sayous*, secrétaire ; *Vais-sier*, vice-secrétaire ; *Fauquignon*, trésorier.

MEMBRES RÉSIDANTS : MM. *Bavoux*, de *Chardonnet*, *Diétrich*, *Ducat*, chanoine *Drouhard*, *Fauquignon*, de *Gassowski*, *Gauderon*, *Girardot*, *Henry*, *Jégo*, de *Jouffroy*, *Lambert*, *A. Lieffroy*, *H. Lieffroy*, *Montenoise*, *Parizot*, *Pingaud*, *Poète*, *Prinet*, *Roy*, *Vandel*, de *Velna*, *Widmer*.

Le procès-verbal de la séance de février est lu et adopté.

M. Girardot rend compte de diverses brochures, offertes par M. Berthaud, professeur à la Faculté des sciences de Lyon, sur *la géologie du Mâconnais* et sur *le rôle des sociétés savantes*, ensuite de M. Gurnaud dans le Bulletin de la Société des Amis des Arbres, sur *les Eaux des marais de Saône*.

M. le Président a le regret d'annoncer la mort de M. Bayle, ingénieur des mines en retraite, professeur de paléontologie à l'École des mines, membre honoraire de la Société depuis 1851.

M. Magnin, après avoir rappelé l'importance et l'intérêt des questions qui se rattachent aux fonctions de reproduction, expose les résultats des *découvertes faites récemment sur les phénomènes intimes de la fécondation*, travaux dus aux naturalistes H. Fol, Van Beneden, Butschli, Boveri, Flemming, Henneguy, Guignard, etc. Il explique le développement, l'organisation et le rôle des noyaux sexuels, des segments chromatiques et des globules directeurs mâles et femelles, dont la réunion

dans l'œuf permet de comprendre un certain nombre des modalités de l'hérédité, notamment la persistance et la transmission aux descendants des caractères paternels et maternels (*hérédité conservatrice*), et aussi l'apparition de caractères nouveaux dus à la variabilité ou *hérédité progressive*; les combinaisons variables d'union des deux substances sexuelles permettant aussi de comprendre les faits d'*hérédité unilatérale prépondérante* et ses différentes manifestations. Quelques faits ne sont cependant pas expliqués entièrement par les phénomènes purement morphologiques de la fécondation; il en est ainsi des cas si curieux d'*hérédité par influence* ou *mésalliance initiale*, qui sont l'objet d'une interprétation spéciale fondée sur les travaux récents des bactériologues, notamment les dernières recherches de MM. Eley et Charrin sur la transmission de l'immunité acquise à l'un des deux ascendants non vaccinés.

M. Magnin exposera, dans une autre séance, l'état de nos connaissances sur *les caractères de la sexualité et l'origine des sexes*.

M. A. Lieffroy lit une étude sur *Le maréchal Ney en Franche-Comté*. Il utilise pour son travail les deux ouvrages suivants récemment parus : 1<sup>o</sup> *Le maréchal Ney*, par M. Welschinger; 2<sup>o</sup> *1815*, par M. Henri Houssaye.

Si faible que soit le lien qui rattache l'épisode à la Franche-Comté, puisque le maréchal ne demeura qu'un seul jour à Besançon, abandonné à toutes les incertitudes de la situation, sa défection officielle date de Lons-le-Saunier, les jours suivants, et l'a mis ainsi en contact avec plusieurs personnages de la province.

Il est démontré avec une parfaite évidence, par la simple relation des faits, combien la décision subite du maréchal fut peu préméditée; sa véritable source est dans le mécontentement du peuple et de l'armée et aussi dans l'entraînement général et presque irrésistible.

La carrière de Ney abonde en résolutions promptes, partant d'une nature innocemment légère. L'histoire peut à bon droit accorder au héros de la Moskowa et de la Bérésina, au *brave des braves*, le bénéfice des circonstances atténuantes que ses juges lui ont impitoyablement refusé.

M. Lieffroy s'est arrêté au moment précis de la défection du

maréchal un peu avant la fameuse scène de Lons-le-Saunier. Il insiste sur la grave responsabilité qui revient au général Bertrand, dont les dépêches mensongères égarèrent le malheureux héros sur la situation générale et sur ses devoirs patriotiques.

La suite de cet intéressant travail ajournée à la prochaine séance, au 6 avril, en raison des fêtes de Pâques, ne fera que confirmer les sentiments exprimés par l'auteur, que ses qualités de sincérité et d'impartialité rendent particulièrement sympathique.

*Le Président,*  
LEDOUX.

*Le Secrétaire,*  
E. SAYOUS.

---

*Séance du 6 avril 1895.*

PRÉSIDENTICE DE M. LE DOCTEUR LEDOUX.

**Sont présents :**

BUREAU : MM. *Ledoux*, président ; *Vaissier*, vice-secrétaire ; *Fauquignon*, trésorier.

MEMBRES RÉSIDANTS : MM. le chanoine *Drouhard*, *Genvresse*, *Girardot*, *A. Lieffroy*, général de *Jouffroy*, *Jégo*, *Petitcuenot*, *Parizot*, *Poëte*, *Prinet*, *Roy*, *Sire*, *Vernier*.

Sur la demande formulée par M. G. Sire, au nom du comité de souscription internationale, organisé pour l'érection d'une statue au grand chimiste français Lavoisier, à l'occasion de son centenaire, la Société désireuse de concourir dans une part modeste mais du moins empressée, au témoignage honorifique, bien dû à la mémoire du créateur de la chimie moderne, l'une des victimes de 1893, vote la somme de cinquante francs.

M. Poëte rend compte de deux brochures sur *Les débuts de l'imprimerie à Poitiers*, dont M. de la Bourallière a fait le gracieux envoi. Les recherches nouvelles de l'auteur, à l'aide des indications du catalogue des *Incunables* du riche dépôt byzantin, par A. Castan, lui ont permis de vérifier l'exactitude aussi bien que la sagacité pénétrante de notre regretté président ho-

noir, et, au moyen des documents réunis aux archives et dans les bibliothèques de Poitiers, d'en compléter les attributions.

Le même membre entretient en outre l'assemblée, à propos d'un *Missel* de l'église de Sainte-Madeleine, à la Bibliothèque de Besançon, de ces jugements du moyen-âge, dits *ordalies*, vestiges des anciennes superstitions acceptées et régularisées par l'Église. Ces épreuves judiciaires par les éléments, par l'eau froide, courante, chaude, à la chaudière suspendue ou encore plus bizarres, telle que celle du pain et du fromage absorbé par le prévenu en quantité considérable, pouvaient être subies par représentation. Le *Missel* de Sainte-Madeleine contient une série assez importante d'*ordalies*, toutes accompagnées du cérémonial très explicite pour l'usage du clergé. La mention de ce chapitre du *Missel* n'a pas échappé à M. Castan, dans son Catalogue inédit des manuscrits de la bibliothèque, mais en raison de la rareté de ces documents, il convenait de signaler l'existence et l'intérêt de l'énumération détaillée de celui que nous possédons.

M. le général comte de Jouffroy lit ensuite un judicieux compte-rendu de l'ouvrage offert par notre compatriote, M. le commandant X. Euvrard : *La première armée de l'Est, guerre de 1870*, livre dont il apprécie le mérite au double point de vue historique et littéraire.

C'est une bonne fortune pour l'auteur de voir son travail particulièrement recommandé à l'étude des laborieux, par un rapporteur aussi compétent que M. le général de Jouffroy.

Ce rapport sera imprimé dans les *Mémoires* à la suite du procès-verbal.

M. A. Lieffroy achève la lecture de son *Étude sur le maréchal Ney en Franche-Comté*. Après la proclamation aux soldats à Lons-le-Saunier, le maréchal passe bientôt de l'exaltation du moment à des manifestations non équivoques de troubles intérieurs ; au milieu de l'entrain de son entourage, il finit même visiblement par chercher en vain la mort dans un dernier combat. Son arrestation, après la chute de l'empereur, justifie ses tristes préoccupations. Il se trompe en déclinant brutalement le

jugement de ses pairs, dont il craint les rivalités passées ; la protestation courageuse et si honorable d'un franc-comtois, le maréchal Moncey, témoigne assez qu'il n'y aurait pas rencontré l'impitoyable unanimité pour la condamnation à mort.

Ces pages d'histoire, où se trouve relatée la participation de quelques personnages de la province, sont retenues pour les *Mémoires*.

Dans le cours de ses recherches au ministère de la guerre, M. Jacques Boyer (de Paris) a rencontré les éléments d'une notice sur un mathématicien franc-comtois, *Jean-Joseph Servois* de Mont-de-Laval (Doubs) (1767-1847), dont la mémoire passait déjà dans un oubli regrettable.

M. Sire, à qui revenait l'honneur de la présentation de cet excellent travail, ajoute en ce qui touche à la part d'éloge qui doit revenir à J.-J. Servois dans l'œuvre d'édification de la science française, qu'elle peut être assimilée à celle que l'on réserve toujours au décorateur de talent qui a contribué à enrichir une merveille d'architecture. La notice de M. Boyer sympathiquement accueillie est retenue à titre exceptionnel pour les *Mémoires*.

*Le Président,*  
LEDoux.

*Le Vice-secrétaire,*  
VAISSIER.

---

*Rapport de M. le général comte de Jouffroy.*

La Société d'émulation du Doubs a reçu de M. le commandant Euvrard, ancien professeur d'histoire à Saint-Cyr, un ouvrage intitulé :

GUERRE DE 1870. — *La première armée de l'Est, reconstitution exacte et détaillée de petits combats avec cartes et croquis* — (268 pages).

Le commandant Euvrard, de Voray (Haute-Saône) est sorti de Saint-Cyr en tête de sa promotion. Il a été à l'école supérieure de guerre.

Son livre est des plus remarquables au point de vue littéraire et historique.

C'était chose difficile que d'intéresser le lecteur par des récits de défaites, et d'en tirer un ouvrage utile par ses enseignements.

L'objectif de la première armée de l'Est était de menacer la ligne des communications entre les armées d'invasion et l'Allemagne. Cette première armée de l'Est arrivait trop tard ! Elle n'était pas constituée !

Son commandement a toujours manqué d'unité !

Le gouvernement avait nommé des dictateurs improvisés, avec le titre pompeux de commissaires de la défense nationale ; des préfets nouveaux, sans éducation administrative ; Garibaldi s'en mêlait aussi. Des chefs de francs-tireurs, encombrants, s'imposaient patronnés par les autorités. Enfin des troupes, non régulières et sans discipline, manquant de munitions et de vivres souvent, mal armées et mal habillées pour la plupart, constituaient cette armée, qui ne pouvait que subir des échecs, battre en retraite après une action offensive, et attirer l'ennemi derrière elle.

Cet ennemi était le xiv<sup>e</sup> corps allemand, commandé par le général de Werder.

Le général Cambriels était à bout de forces devant les difficultés qu'il rencontrait à chaque pas.

La confusion était partout !

Je ne veux pas reproduire ces tristes récits, si bien décrits par plusieurs auteurs, et notamment par M. Estignard, alors conseiller général. Je me bornerai à rappeler cet aphorisme, toujours vrai, du maréchal de Saxe dans ses rêveries :

« L'une des parties du commandement des armées, dit-il, est » méthodique, je veux dire la discipline et la manière de com- » battre, et l'autre est sublime ; aussi ne faut-il point choisir » pour celle-ci des hommes ordinaires pour l'administrer. Un » homme naît avec les talents de la guerre. »

Rien de tout cela n'existait, ni au gouvernement, ni dans le commandement, et il n'y avait pas de soldats.

Cependant l'auteur signale avec raison de nombreux cas d'énergique patriotisme, des officiers qui ont montré une grande valeur et su conduire et enlever leur troupe. Le livre de M. Euvrard est à lire tout entier. Je vous citerais des noms, qui ont

marqué dans cette guerre de l'Est, si je n'avais pas craint, dans cette note très courte, d'en oublier et des meilleurs.

La poursuite de l'ennemi arrive dans la vallée de l'Ognon. C'est là surtout que l'auteur fait, avec des détails pleins d'intérêt, le récit de petites opérations de guerre, et même d'échecs infligés aux Allemands qui renoncent à attaquer Besançon, et changent leur ligne d'opération. Les combats de Cussey et de Buthiers sont décrits avec une clarté lumineuse. Le commandant Euvrard s'y est arrêté avec complaisance, s'y trouvant chez lui.

On a signalé quelques erreurs de détail ; M. Euvrard a recherché sûrement la plus exacte vérité. Des témoins qui n'ont vu qu'un coin du tableau, croyaient volontiers le connaître en entier, et le décrivaient avec l'excitation due aux tragiques événements de 1870.

C'est fort délicat de faire un récit d'une opération militaire, où le hasard et l'imprévu s'ajoutent aux combinaisons.

L'Empereur n'a accepté un rapport sur Marengo qu'une année après la bataille. Il avait repoussé tous ceux qu'on lui avait présentés jusque là.

En résumé : M. Euvrard est un officier et un écrivain fort distingué. La Société d'émulation du Doubs ne peut que témoigner à l'auteur ses remerciements pour l'envoi d'un livre de mérite qu'elle peut recommander à l'étude des laborieux qui y trouveront intérêt et profit.

---

*Séance du 11 mai 1895.*

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR BAUDIN.

---

**Sont présents :**

BUREAU : MM. le Dr *Baudin*, président ; *Sayous*, secrétaire ; *Vaissier*, vice-secrétaire ; *Fauquignon*, trésorier ; *Maldiney*, archiviste.

MEMBRES RÉSIDANTS : MM. *Bavoux*, *Berdellé*, *Fauquignon*,



Victor *Guillemin*, de *Gassowski*, *Jégo*, *Magnin*, *Poëte*, *Roy*, *Sire*,  
chanoine *Suchet*, *Vernier*.

MEMBRE CORRESPONDANT : M. le Dr *Coste*.

Le procès-verbal de la séance d'avril est lu et adopté.

M. le vice-président Baudin, remplaçant M. le président Ledoux, retenu par un deuil de famille, félicite M. Sayous nommé chevalier de la Légion d'honneur et MM. Chapoy et Vernier, nommés officiers de l'Instruction publique.

Deux congrès ont envoyé des invitations : le Congrès des langues romanes, qui doit avoir lieu au mois d'août, le Congrès archéologique qui se réunira à Clermont-Ferrand, du 5 au 13 juin.

Sont offerts : les deux premiers numéros de la Revue de photographie fondée par M. Maldiney, et les derniers tableaux démographiques et médicaux pour la ville de Besançon, par M. le Dr Baudin.

M. Magnin s'occupant de la *Flore des Saules têtards* énumère, en particulier, les plantes qu'on y rencontre et dans quelles proportions, ainsi que les divers agents du transport des graines.

M. Bavoux apporte au travail de M. Magnin la confirmation de ses propres expériences, prouvant que dans cet *humus* spécial formé sur les arbres, les plantes d'ornement ne peuvent réussir. M. Magnin veut bien promettre pour la séance du 8 juin une étude *sur la congélation des lacs du Jura en 1894-1895*.

M. Vernier communique deux curieuses lettres du Grand-Dauphin, lettres inédites trouvées dans notre province, bien qu'elles concernent une abbaye de la Champagne. Le fils du roi recommande à l'Intendant son candidat pour une élection d'abbé. Cette élection doit avant tout être libre, mais on serait reconnaissant que tel religieux fût élu. La seconde lettre, sans nous surprendre, nous apprend qu'il a été élu en effet. La malice discrète du commentateur donne un vif intérêt à cette communication.

*Le Président,*  
LEDOUX.

*Le Secrétaire*  
SAYOUS.

---

Séance du 15 juin 1895.

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR LEDOUX.

---

Sont présents :

BUREAU : MM. *Ledoux*, président ; *Sayous*, secrétaire ; *Vaisier*, vice-secrétaire.

MEMBRES RÉSIDANTS : MM. *Bavoux*, *Berdellé*, *Boysson-d'Ecole*, *Chudeau*, *de Gassowski*, *Magnin*, *Poète*, *Roy*, *Thouvenin*, *Vernier*, *Wehrlé*.

M. le ministre de l'Instruction publique envoie une circulaire pour engager les personnes disposées à faire des communications au Congrès des Beaux-Arts, (le 7 avril 1896 à l'Ecole des Beaux-Arts,) à faire connaître leur programme à la commission du Congrès avant le 1<sup>er</sup> février, terme de rigueur.

M. le Dr Dietrich fils offre sa thèse pour le doctorat intitulée : *Considérations sur les rétrécissements de l'œsophage et leur traitement*, et M. Magnin sa brochure sur *la Florule adventice des saules têtards de la région lyonnaise*.

M. Sayous expose à grands traits les éléments principaux d'une étude, qu'il espère compléter, sur un *médecin-poète de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle*, *Jean Vuillemin, d'Arbois*. Elève du collège des Bourguignons, à Paris, puis revenu en Franche-Comté, où il fut un zélé partisan de la maison d'Autriche et de la cause catholique en général ; il a soigné et guéri deux poètes comtois, qui lui en exprimèrent leur reconnaissance en vers latins, Pierre Mathieu et Dumonin. Il a fait un poème sur un incident des guerres de religion en France, puis accompagné de sonnets en français deux tragédies de Pierre Mathieu, alors principal du collège de Vercel, et d'une sorte d'ode en français le grand ouvrage historique de Gollut. Un peu plus tard, Vuillemin publie à Dole une oraison funèbre du gouverneur Jean de Vergy, comte de Champlitte. Il prend part à la défense d'Arbois contre le maréchal de Biron, et c'est lui qui compose la fameuse épithète, en vers latins et en vers français, du capitaine Morel.

M. Magnin expose, de la façon la plus intéressante, les effets comparés des deux hivers de 1891 et de 1895 sur la *Congélation des lacs du Jura*.

Ces deux hivers ont été très remarquables par la longueur de la période de congélation; en plus, le premier par l'épaisseur de la couche de glace, le second par l'épaisseur de la couche de neige, qui empêcha la glace de devenir très épaisse. Certains lacs du Bugey ont présenté de curieuses anomalies apparentes, leur température étant restée beaucoup plus douce, avec celle des autres. C'est que la congélation plus ou moins grande est, comme s'exprime heureusement M. Magnin, la synthèse de toutes les conditions et de toutes les influences. Il fait remarquer l'importance des observations de ce genre, et sur les lacs et sur la température des rivières, et exprime l'espoir qu'on obtiendra une prévision plus grande.

Une conversation s'engage entre M. Magnin et MM. Roy et Bavoux sur les effets de la congélation des lacs en ce qui concerne les poissons.

S'inscrivent pour la séance du 13 juillet, M. le docteur Bernard-Diétrich et M. Pingaud. Celui-ci continuera la biographie du regretté Castan. Le premier étudiera *l'Empoisonnement par les morsures du serpent* dans notre province, et les moyens dus à de récents travaux, auxquels on peut recourir pour la préservation.

*Le Président,*  
LEDOUX.

*Le Secrétaire,*  
SAYOUS.

---

*Séance du 13 juillet 1895.*

PRÉSIDENTE DE M. LE DOCTEUR LEDOUX.

---

**Sont présents :**

BUREAU : MM. *Ledoux*, président; *Sayous*, secrétaire; *Vaisier*, vice-secrétaire; *Maldiney*, archiviste.

MEMBRES RÉSIDANTS : MM. *Chapoy*, *Dr Diétrich*, *Ch. Drouhard*,

*Ducat, V. Guillemin, Montenoise, Pingaud, Poëte, Ripps, Roy, Thouvenin, Vernier.*

MEMBRE CORRESPONDANT : Le Dr L. Coste, de Salins.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin dernier, M. le président notifie la mort de M. de Gassowski, membre résidant depuis 1875 et qui donnait encore à la Société un témoignage de fidélité en assistant à la séance du 15 juin dernier.

Un exemplaire des *Incunables* est accordé à la Société française des *Ex libris* sur sa demande.

Plusieurs exemplaires du programme du Congrès des Sociétés savantes à Paris en 1895, sont mis à la disposition des membres de la Société.

Une invitation à la séance solennelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Neuchâtel, à la Chaux-de-Fonds, pour le 15 courant, trop tardivement parvenue et se trouvant fixée au moment des examens, M. le secrétaire exprime les vifs regrets de la Société de ne pouvoir assister à cette réunion générale.

Une carte d'admission au Congrès de la Société française pour l'avancement des sciences, vingt-quatrième session à Bordeaux, est adressée à la Société d'Émulation. Est communiquée une invitation pour prendre part, dans le groupe 25, art ancien, à l'Exposition universelle Suisse à Genève au 1<sup>er</sup> mai 1896.

M. Pingaud donne lecture de la seconde partie de son *Etude sur Auguste Castan*, de 1864 à 1870, où il fait connaître de la façon la plus vivante et la plus curieuse l'activité littéraire de Castan, ses rapports accidentés avec l'Académie de Besançon, ses importantes fouilles archéologiques bisontines et cette ardente polémique sur Alaise, qui, quoique l'on en pense au fond, a rendu ce signalé service, tout indirect qu'il soit : la fondation du Musée national de Saint-Germain.

Cette habile et sincère exposition de détails biographiques, tirés de souvenirs précis et appuyés de citations soigneusement empruntées à une piquante correspondance, est écoutée avec une attention véritablement émue. L'assemblée témoigne ainsi de la satisfaction reconnaissante qu'elle éprouve de savoir que

Castan, qui, tant de fois, pendant son secrétariat de la Société, s'était fait un devoir de retracer en traits ineffaçables la physionomie des personnalités franc-comtoises qui venaient à disparaître, aura, à son tour, un éloquent historiographe pour lui rendre pleine justice, raviver son souvenir et en perpétuer le mémorable exemple.

M. Pingaud acquiert un nouveau titre à notre reconnaissance en acceptant de lire, à la séance publique prochaine, une dernière Etude sur *Castan, voyageur et critique d'art*, qui, comme les précédentes, recevra sa publication intégrale dans les *Mémoires*.

M. le Dr Bernard Diétrich communique sa Notice sur *les Serpents venimeux de nos régions, le Venin et l'Intoxication ophidienne*. Il expose également les nouvelles méthodes de traitement et les essais de sérumthérapie.

Sur la proposition du bureau, cette intéressante lecture est réservée pour la séance publique de décembre.

*Le Président,*  
LEDoux.

*Le Secrétaire,*  
SAYOUS.

---

*Séance du 16 novembre 1895*

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR LEDOUX.

---

**Sont présents :**

BUREAU : MM. *Ledoux*, président ; *Sayous*, secrétaire ; *Vaisier*, vice-secrétaire ; *Maldiney*, archiviste.

MEMBRES RÉSIDANTS : MM. *Bavoux*, *Boname*, chanoine *Drouhard*, Paul *Drouhard*, B. *Diétrich*, Dr *Diétrich*, *Ducat*, Victor *Guillemin*, Albert *Guichard*, *Jégo*, général de *Jouffroy*, *Magnin*, H. *Mairot*, *Michel*, *Poëte*, *Vernier*.

MEMBRE CORRESPONDANT : M. Louis *Coste*, de Salins.

M. le président donne lecture de la lettre qu'il a adressée, au nom de la Société, à Mme Pasteur, à l'occasion de la mort de

l'illustre savant, en septembre dernier. L'insertion de cette lettre au procès-verbal restera comme l'expression des sentiments qui animent la compagnie pour une éminente personnalité si universellement regrettée et à laquelle M. le président se propose de rendre un public hommage à notre prochaine séance solennelle.

Besançon, le 4 octobre 1895.

MADAME,

Profondément émue, la Société d'Emulation du Doubs s'associe au deuil de la France et de la Science.

Elle déplore la mort du Franc-Comtois dont la gloire éclatante sera un éternel honneur pour sa province natale, du savant, éminent entre les plus grands, dont le génie a vaincu des fléaux, et arraché tant de vies à la mort, dont l'œuvre immense renferme, encore en germes, toute une série de bienfaits pour l'humanité.

Un droit particulier nous impose le pieux devoir de participer plus cordialement à la manifestation universelle et grandiose de gratitude envers la mémoire impérissable de Louis Pasteur.

En 1882, l'ancien étudiant du collège de Besançon, devenu le maître de la science moderne, voulut bien accepter l'hommage que la Société d'Emulation du Doubs lui offrait, en témoignage de son admiration et de sa reconnaissance, quand elle sollicitait l'honneur d'inscrire le nom illustre de Pasteur au premier rang des membres de la studieuse Compagnie bisontine et comtoise.

Autant alors la Société d'Emulation du Doubs fut fière de la bienveillance et de l'encouragement qu'elle reçut du grand Pasteur, autant aujourd'hui ses regrets sont douloureux.

A l'heure où des obsèques nationales conduisent en triomphe Pasteur à l'immortalité, nous vous prions, Madame, de nous permettre de vous présenter, nous prions les enfants du meilleur des fils de la Franche-Comté d'agréer l'expression de nos sentiments et de notre plus profond respect.

Au nom de la Société d'Emulation du Doubs,

*Son président, D<sup>r</sup> LEDOUX.*

M. le secrétaire Sayous veut bien se charger, à notre prochaine séance, de rendre compte du volume de poésies intitulé : *Senti-*

*ments et pensées* que M. Victor Guillemin dépose sur le bureau pour notre bibliothèque.

M. Poëte communique plusieurs documents des *xiv<sup>e</sup>* et *xv<sup>e</sup>* siècles concernant les *Hôpitaux* de Saint-Bernard, de Salins, de Bracon et de Montaigu, qui permettent de se rendre compte du fonctionnement de ces établissements à cette époque : on voit quelles étaient les catégories de personnes admises dans ces hôpitaux (malades, pèlerins, femmes enceintes, enfants trouvés, etc.) et la manière dont ces personnes étaient soignées.

En présentant un travail de M. Parmentier, intitulé du *Rôle de l'anatomie pour la distinction des espèces critiques ou litigieuses*, M. Magnin signale les bons résultats qu'a obtenu notre confrère dans de nouvelles tentatives pour tirer parti des caractères histologiques des plantes dans leur description. Il conclut en conséquence à ce que cette courte et consciencieuse étude soit insérée dans les *Mémoires*.

Les fouilles qui s'exécutent à Besançon, sur un vaste parcours, pour la construction d'un égoût collecteur présentent de nouveaux détails concernant la topographie souterraine de notre ancienne cité.

Sans préjudice à l'étude commencée l'année dernière par M. Ducat, étude qui sera continuée avec le même soin par le même appréciateur si compétent, M. Vaissier, tout en soumettant à l'examen les *estampages de deux mosaïques*, la restauration d'une *peinture murale* et divers objets gallo-romains recueillis dans ces fouilles, insiste sur l'intérêt qu'offrent en particulier les vestiges d'un édifice qui devait s'élever jadis devant la façade du grenier de la ville et sur la place du Marché. Là, miné par les eaux et morcellé par des constructions postérieures, un vaste pavage en mosaïque a pu être mesuré exactement dans une de ses dimensions, soit 17 mètres. Ce vestige plus intéressant par ses dimensions et la solidité de ses éléments devait il y a peu d'années se trouver presque au niveau du sol. Il était composé de forts cubes de marbre noir avec un semis de très gros cubes de marbre blanc, tous solidement emplantés sur un *substratum* très résistant, mais toutefois établi sur un terrain de remblai accessible à la pénétration des eaux de la rivière.

Le double mur, d'une construction vraiment indestructible,

reconnu sur l'un des côtés, devait former le cadre de cet ouvrage bouleversé par les eaux et dépouillé de tous les grands matériaux en pierre de taille qui devaient l'accompagner au-dessus des fondations.

Ce remblai, dont la fouille de 4 à 5 mètres n'a pas toujours atteint la profondeur, est caractérisé par de nombreuses tuiles romaines et des moyens bronzes du haut empire.

Le *Forum* de Vesontio qu'Auguste Castan, luttant énergiquement contre une fausse tradition, a fait judicieusement descendre des parties hautes de la ville, et pour lequel il a indiqué, avec une fermeté de conviction absolue, une assiette plus propice dans le *vicus de foro* (appellation de la rue des Chambrettes au XIII<sup>e</sup> siècle), ce forum n'a pu prolonger ses portiques dans la direction du Pont et du Grand Port (Port Majeur) sans y être escorté des grands édifices publics qui accompagnaient toujours les forums provinciaux.

En rapprochant de la découverte récente des grandes murailles qui pénètrent sous la place du Marché dans une direction parallèle à la grande voie dallée de Vesontio, les constatations faites, sur un des côtés de la place, en 1853, par l'architecte Marnotte, d'importantes murailles de 1<sup>m</sup>80 d'épaisseur, avec une salle terminée par une abside semi-circulaire de 5<sup>m</sup>60 de diamètre, on est autorisé à reconnaître dans ce quartier de la ville une piste archéologique qui mérite d'être suivie avec attention au moyen de fouilles complémentaires.

Au sujet de cette communication, M. le président interprète des sentiments de l'assemblée, déclare que la Société prêterait volontiers son concours aux investigations qui pourraient être proposées pour cet objet.

Le jour de la séance publique est fixé au 12 décembre prochain. Le conseil d'administration avisera aux préparatifs de cette solennité. En ce qui concerne le banquet, M. le président recommande aux souscripteurs d'éviter à M. le trésorier des démarches multipliées pour recueillir les cotisations.

Sont présentés comme membres résidants : M. *Hétier* (François) de Mesnay-Arbois, présenté par M. Magnin, et M. le capitaine Emile *Laurent*, major au 10<sup>e</sup> bataillon d'artillerie, pré-



senté par M. Ledoux et M. le commandant Bretenet, M. le Dr Henri *Bruchon*, professeur à l'École de médecine, présenté par MM. Ledoux et Nargaud, M. *Kirchner*, présenté par MM. Magnin et Ledoux. M. Georges *Blondeau*, juge suppléant au tribunal de Lons-le-Saunier, présenté par MM. Ledoux et Jules Gauthier.

Comme membre correspondant : M. Marcel *Pécon de Laforest*, de Besançon, actuellement lieutenant d'infanterie au corps d'occupation du Tonkin, présenté par MM. Poëte, Ledoux et l'abbé Louvot.

Il sera statué sur ces propositions à la prochaine séance.

A l'occasion de la présentation de M. Hétier, M. Magnin tient à signaler les découvertes de ce jeune botaniste dans le massif jurassien, et surtout le concours fructueux qu'il lui a prêté dans l'étude des bords des lacs et des marais, où ses recherches longues et pénibles lui ont procuré des plantes nouvelles pour la flore du Jura et même pour la flore de France. En attendant la publication de ces estimables débuts, M. Magnin énumère quelques-unes de ces plantes encore inédites.

*Le Président,*  
E. LEDOUX.

*Le Vice-secrétaire,*  
VAISSIER.

---

Séance du 11 décembre 1895.

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR LEDOUX.

---

Sont présents :

BUREAU : MM. *Ledoux*, président ; *Vaissier*, vice-secrétaire ; *Fauquignon*, trésorier.

MEMBRES RÉSIDANTS : MM. *Bruchon* père, *Bavoux*, *Blanchet*, *Chapoy*, *Diétrich*, chanoine *Drouhard*, Paul *Drouhard*, *Ducat*, *Gauderon*, *Gauthier*, *Genvesse*, *Girardot*, Albert *Guichard*, *Jégo*, général *de Jouffroy*, l'abbé *Louvot*, *Mairot*, *Mercier*, *Meynier*, *Nargaud*, *Magnin*, *Montenoise*, *Parizot*, *Pingaud*, *Poëte*, *Sire*, *Vandel*.

M. le Président fait part des remerciements collectifs de la famille Pasteur, en réponse à la lettre adressée au nom de la Société à Mme Pasteur, comme un témoignage suprême rendu à la mémoire de l'illustre savant.

La Société a reçu du Comité organisé pour l'érection d'un monument en l'honneur de Louis Pasteur à Dole, sa ville natale, l'invitation de participer à la souscription internationale ouverte à cet effet. Dans le cours de la délibération, M. le docteur Chapoy exprime le désir que le souvenir du séjour de Pasteur à Besançon y soit également conservé par un monument public. La Société approuve à l'unanimité la proposition de M. le docteur Chapoy et décide de présenter à M. le Maire, pour être soumise au Conseil municipal, l'expression de ce vœu tel qu'il sera reproduit dans les *Mémoires* et annexé au procès-verbal de la séance.

En ce qui en concerne la part que la Société pourra prendre à la souscription, le vote définitif est ajourné après la décision du Conseil municipal et à la suite d'une entente avec les autres sociétés de la ville.

Sur une observation de M. Gauthier relativement à une inscription commémorative à placer dans l'intérieur du Lycée, M. le Proviseur Blanchet annonce que, par ses soins ce vœu est sur le point d'être réalisé, la plaque rappelant le souvenir de Pasteur au Lycée est en ce moment à la gravure.

La Société a reçu de M. le docteur Coutenot l'hommage de sa *Notice sur le médecin franc-comtois Rougnon*, et de Mgr le duc d'Aumale le VII<sup>e</sup> volume de son *Histoire des Princes de Condé*. M. le docteur Meynier se charge de rendre compte, à la prochaine séance, de ce gracieux envoi pour lequel des remerciements seront adressés à l'éminent auteur.

M. Sayous étant retenu pour raison de santé, M. le Président donne lecture, en son nom, de la note suivante :

« M. Victor Guillemin a bien voulu offrir à la Société un exemplaire de son volume de poésies intitulé *Sentiments et Pensées*, digne de ce noble titre. Une force morale exprimée en rythmes heureux et variés, l'élève et le soutient d'un bout à l'autre. Les beaux arts y occupent une place d'honneur, la nature et ses paysages, ainsi que les joies de la famille, l'amour de la femme

et des enfants. Si maintenant le poète se met à écrire des méditations, sa douce mélancolie ne le conduit point au pessimisme ; il flétrit les lâches désespoirs, recommande la lutte pour le bien, les conversions saintes ; il chante l'hymne au travail. Ainsi marche le volume ; c'est une pensée vivante qui va son chemin. Elle entraîne avec elle le lecteur, par les sentiers du courage et des sacrifices virils, vers les hauts sommets qui devraient être, et qui, de notre temps, ne sont pas toujours, hélas ! le but de tous ceux qui ont reçu le don d'écrire en vers. La Société remercie M. Guillemin de son volume et nous tâcherons de nous en inspirer. »

Un vif intérêt s'attache toujours dans notre pays aux nombreux souvenirs laissés par les Granvelle. Si l'on connaît le fait de la dispersion des trésors artistiques et des magnifiques collections bibliographiques réunis par les soins de cette illustre famille dans son palais à Besançon, on est moins bien renseigné sur le sort d'une quantité de pièces remarquables séparées de l'inappréciable lot des papiers d'Etat, conservés à la Bibliothèque de la ville. M. Jules Gauthier, dans un récent voyage à Londres où il a fait une ample moisson de notes et de photographies, décrit aujourd'hui le très beau *Missel du chancelier Perrenot de Granvelle*, illustré de cinq grandes miniatures datées de 1531 et 1532. Le style de ces compositions, dont circulent des photographies, décèle la main exercée d'un artiste belge, à la suite d'une commande faite par le chancelier pendant son séjour à Bruxelles.

M. le président félicite M. Gauthier de cette intéressante description et des documents inédits et promis qui en accompagneront la publication.

M. Genvresse expose ensuite la nature et la propriété d'une matière colorante dérivée du disulfure de diphénylène. La note qui concerne cette nouvelle teinture, sans mordant, pour la soie et la laine, propriété qu'elle tiendrait de la présence de soufre, sera jointe au procès verbal.

M. le trésorier Fauquignon présente l'état financier de la Société ; lequel état a permis au Conseil d'administration de proposer le budget suivant pour l'année qui va s'ouvrir.

RECETTES.

|  |          |
|--|----------|
| 1. Subvention du département du Doubs.....         | 500 f.   |
| 2. Subvention de la ville de Besançon.....         | 600      |
| 3. Cotisations des membres résidants.....          | 1.550    |
| 4. Cotisations des membres correspondants.....     | 580      |
| 5. Droits de diplôme, recettes accidentelles.....  | 20       |
| 6. Intérêts du capital en caisse et des rentes.... | 755      |
|  | <hr/>    |
| Total.....   | 4.005 f. |

DÉPENSES.

|   |          |
|---|----------|
| 1. Reliquat de dépenses de 1895.....  | 534 f.   |
| 2. Impressions.....   | 2.450    |
| 3. Frais de bureau, chauffage, éclairage.....                                 | 121      |
| 4. Frais divers de séance publique.....                                       | 500      |
| 5. Traitement et indemnité pour recouvrements à<br>l'agent de la Société..... | 200      |
| 6. Crédit pour recherches scientifiques.....                                  | 200      |
|   | <hr/>    |
| Total.....  | 4.005 f. |

Ce projet de budget est adopté à l'unanimité.

MM. Girardot et Vandel, sont désignés pour la vérification des comptes, suivant l'usage.

M. le Président annonce que M. le préfet, M. le maire, M. le procureur général et M. l'inspecteur d'académie ont répondu favorablement pour l'assistance aux deux séances du lendemain. M. le premier président et Mgr l'archevêque assisteront à la séance seulement. M. le général Mahieu, gouverneur de la Place, invité spécialement en raison de l'absence de M. le général commandant le 7<sup>e</sup> corps, avait accepté pour les deux séances; il s'est excusé, en suite de la nouvelle de la mort de son fils à Madagascar.

M. le président de l'Académie de Besançon, MM. Longin et Cardot de la Burthe, délégués de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône, M. Mias, de la Société d'Emulation du Jura, assisteront à la séance et au banquet.

Les sociétés de Montbéliard, des sciences de Neuchâtel et ju-

rassienne d'Emulation de Porrentruy ont présenté leurs excuses de la façon la plus gracieuse.

Ensuite des présentations faites à la dernière séance sont admises en qualité de :

**Membres résidants :**

M. le capitaine LAURENT, major au 10<sup>e</sup> bataillon d'artillerie.

M. le docteur Henri BRUCHON, professeur suppléant à l'École de médecine de Besançon.

M. KIRCHNER, ancien négociant, à Besançon.

**Membres correspondants :**

M. HÉTIER (François), de Mesnay-Arbois.

M. PÉCON DE LAFOREST, lieutenant d'infanterie au corps d'occupation du Tonkin.

M. BLONDEAU (Georges), juge suppléant au tribunal de Lons-le-Saunier.

Le scrutin ayant été ouvert au commencement de la séance pour l'élection des membres du conseil d'administration, on procède au dépouillement des bulletins. Le scrutin donne le résultat suivant où les membres nommés réunissent l'unanimité des suffrages, soit 30 ou 31 voix.

En conséquence le bureau se trouve ainsi constitué pour l'année 1896.

|                                      |                                  |
|--------------------------------------|----------------------------------|
| <i>Président</i> .....               | M. Henri MAIROT ;                |
| <i>Premier Vice-président</i> .....  | M. le Dr LEDOUX ;                |
| <i>Deuxième Vice-président</i> ..... | M. le Dr BRUCHON père ;          |
| <i>Vice-secrétaire</i> .....         | M. VAISSIER.                     |
| <i>Trésorier</i> .....               | M. FAUQUIGNON ;                  |
| <i>Vice-trésorier</i> .....          | M. POETE ;                       |
| <i>Archivistes</i> .....             | M. le Dr MEYNIER et M. MALDINEY. |

---

*Vœu émis par la Société pour l'érection d'un monument à la gloire de Pasteur dans la ville de Besançon.*

Les droits de Pasteur à la reconnaissance générale sont universellement reconnus. Sa mort a eu partout un retentissement

douloureux ; la France lui a fait d'imposantes funérailles ; tous les peuples civilisés ont déposé sur son cercueil le tribut de leurs regrets ; et bientôt, sous les dalles de l'Institut qui porte son nom, il reposera dans sa triple gloire de savant, de patriote et de philanthrope.

Homme de science, il a, par une série ininterrompue de travaux logiquement enchaînés, rendu à de nombreuses et importantes industries des services d'une valeur incalculables ; il a doté la médecine d'une méthode merveilleuse pour la prophylaxie ou la guérison de maladies terribles, jusqu'à lui réputées incurables, en ouvrant des horizons immenses sur le monde, presque inexploré, des infiniment petits.

Profondément attaché à la grande patrie et au sol natal, il a témoigné en des circonstances solennelles, par ses actes et par ses écrits qu'il avait l'âme éminemment française, et le cœur véritablement comtois.

Bienfaiteur de l'humanité, il n'a poursuivi que la satisfaction idéale d'être utile à ses semblables, et n'a jamais songé à tirer le moindre profit de ses magnifiques découvertes dont une seule aurait suffi à l'enrichir. Chercher, trouver et répandre à flots la lumière de la vérité, telle fut la passion de toute sa vie.

Aussi, de toutes parts, son nom est acclamé, et, de génération en génération, aux quatre coins du monde, les livres et les discours, le marbre et l'airain rediront sa mémoire sans tache ou transmettront son image vénérée.

A l'étranger, où des ovations enthousiastes accueillaient jadis sa personne ; à Paris, où son jubilé a attiré, dans un majestueux concert d'admiration, les savants les plus autorisés de l'univers entier ; dans toutes les villes qu'il a habitées, ou dont il a empêché la ruine ou favorisé l'essor, on se prépare à l'envi à lui élever un monument digne d'un tel génie.

La Comté a tenu à honneur d'être à la tête de ce mouvement de gratitude envers ce fils illustre qui lui a acquis tant de renommée. Dole, qui l'a vu naître, Arbois, qui l'a vu grandir, ont d'incontestables prérogatives à le glorifier. La ville de Besançon, à son tour, peut-elle oublier que Pasteur a fait dans son lycée ses études philosophiques (1839-1840), qu'il y a exercé les modestes fonctions de maître-répétiteur pendant deux années (28 dé-

cembre 1840, 27 décembre 1842) et qu'il y a puisé le goût pour l'étude de la chimie, base fondamentale de son œuvre immortelle !

D'ailleurs, n'est-ce pas dans nos murs qu'était venu au monde le père de celui qu'on considère comme le digne émule d'Hippocrate ? Jean-Joseph Pasteur est né, en effet, à Besançon, dans le quartier d'Arènes, le 15 mars 1791. Or, on sait avec quelle émotion et quelle piété le fils rendait hommage à l'auteur de ses jours qui fut en même temps par ses conseils, ses encouragements et ses sacrifices, l'artisan, obscur d'abord, mais désormais célèbre, d'une carrière incomparable.

Déjà, selon la décision du Conseil municipal, l'une des rues de notre cité s'honore de porter le nom de notre ancien concitoyen. Sous peu, une plaque commémorative dira aux maîtres et aux élèves de notre établissement universitaire d'instruction secondaire, à quel sommet peut atteindre l'intelligence humaine fortifiée par une volonté ferme, un jugement sain, une honnêteté inébranlable.

Mais il faut davantage au centre provincial pour prendre une juste part dans le triomphe du grand Comtois. Quand c'est une statue qu'on lui dressera sur bien des places publiques, c'est au moins un buste sur l'une des nôtres, que demande la population bisontine par la voix de ses nombreux travailleurs.

La Société d'Emulation du Doubs a émis ce vœu auquel toutes les compagnies ont adhéré avec le plus louable empressement. Puissent la municipalité et le Conseil municipal, tout en s'unissant aux manifestations doloise et arboisienne, l'accueillir avec faveur et en hâter la réalisation.

Besançon aura ainsi apporté son obole à la dette immense ! que l'humanité toute entière a contractée envers Louis Pasteur.

Dr CHAPOY.

---

*Note sur les disulfures aromatiques, par M. GENVRESSE.*

Le disulfure de diphenylène traité par l'acide sulfurique fumant à 60 0/0 d'oxydure donne une matière colorante que j'appelle disulfure de *trioxyphénylène*. Elle est soluble en toutes

proportions dans l'eau et dans l'alcool ; elle teint la soie, la laine, le coton *non mordancé* ; ces couleurs résistent bien à la lumière et aux acides.

Ce corps est un triphénol ; il se combine aux bores et aux sels pour donner des composés très peu solubles ; il se combine également à l'oxhydride acétique pour des dérivés *acétylés*.

Le disulfure de diphenylène traité par l'acide nitrique fumant se convertit en dithyoxiede de diphenylène qui n'a pas de pouvoir colorant.

Le *nitrobenzène* traité par le chlorure de soufre en présence du chlorure d'aluminium se transforme en disulfure de diphenylène *dinitré* ; c'est un corps très beau, violet qui teint la soie ; mais la couleur ne résiste pas à la lumière.

Enfin le *toluène* traité dans les mêmes conditions donne du disulfure de diphenylène diméthylé, qui traité par l'acide chromique donne un *disulfure*.

Le Président,  
LEDOUX.

Le Vice-secrétaire  
VAISSIER.

---

Séance du 12 décembre 1895.

PRÉSIDENTE DE M. LE DOCTEUR LEDOUX.

---

La séance s'ouvre à deux heures de l'après-midi dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, en présence d'un nombreux auditoire.

Sont présents :

MEMBRES HONORAIRES : M. GOUGEON, premier président de la Cour d'appel ; Mgr PETIT, archevêque de Besançon ; M. BONNIN, procureur général ; M. BAILLIART, inspecteur d'Académie. M. le général MATHIEU, gouverneur de la Place ; DES POMMEYS, secrétaire général de la Préfecture, représentant M. le Préfet empêché.

DÉLÉGUÉS DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES : MM. LONGIN et CARDOT DE LA BURTHE, de la Société d'agriculture, lettres et arts



de la Haute-Saône ; M. MIAS, de la Société d'Emulation du Jura ; M. LOMBART, président de l'Académie de Besançon.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ : MM. le D<sup>r</sup> LEDOUX, président ; SAYOUS, secrétaire ; VAISSIER, vice-secrétaire ; MEYNIER, archiviste.

MEMBRES RÉSIDANTS : MM. BONAME, D<sup>r</sup> CHAPOY, DIETRICH, D<sup>r</sup> DIETRICH, Paul DROUHARD, D<sup>r</sup> GIRARDOT, JÉGO, Henri MAIROT, Jules RÉMOND, etc.

Les lectures se succèdent dans l'ordre suivant :

*La Société d'Emulation du Doubs en 1895*, discours d'ouverture de M. le docteur LEDOUX, président annuel ;

*Auguste Castan, voyageur et critique d'art*, par M. L. PINGAUD ;

*Les vipères de Franche-Comté : le venin, le remède*, par M. le docteur DIÉTRICH ;

*A propos de Victor Hugo, et la « vieille ville espagnole »*, par M. VERNIER ;

*La légende de la Roche d'Or*, ballade franc-comtoise, par M. le docteur CHAPOY.

*Le Président,*  
LEDOUX.

*Le Vice-Secrétaire,*  
VAISSIER.



## BANQUET DE 1895.

---

Aussi brillante que les années précédentes, l'agape traditionnelle réunissant cinquante convives au Palais Granvelle, a donné l'occasion d'entendre au dessert, d'excellentes paroles dont il y a lieu de conserver ici le souvenir.

Il est superflu d'ajouter que les différents toasts ont reçu les applaudissements qu'ils méritaient. On ne peut que souhaiter le retour de cette cordiale réunion où l'on entend cet échange de bons sentiments entre ceux qui travaillent activement à l'œuvre et ceux qui lui conservent une si fidèle sympathie.

Sur la page du menu étaient groupés différents motifs de décoration gallo-romaine découverts dans les grands travaux de fouilles à Besançon, pendant l'année.

*Toast de M. le docteur LEDOUX, président.*

MESSIEURS,

Je vous offre les compliments de la Société d'Emulation du Doubs.

Et, tout à l'heure, quand j'aurai accompli le plus attrayant de mes devoirs, vous vous souviendrez des paroles de mes prédécesseurs à cette place et vous penserez : *c'est toujours la même chose !*

Eh ! oui, *toujours la même chose !*

Mais, comme tous nos anciens présidents, ne dois-je pas rendre grâce aux représentants des pouvoirs publics qui ne cessent de nous favoriser de leur éminente sympathie ?

A M. le général commandant le 7<sup>e</sup> corps, à M. le Préfet du Doubs, à M. le Recteur de l'Académie de Besançon qui, une fois de plus, ont exprimé leurs sentiments à l'égard de notre Société en même temps que leurs regrets d'être éloignés de nos assemblées en ce jour.

Nous déplorons la cause qui nous prive de la présence de M. le gouverneur de la place de Besançon. M. le général Mahieu avait bien voulu accepter notre invitation quand il fut frappé par un deuil qui ne comporte qu'une consolation : c'est pour la patrie que son fils est mort, au milieu de cette légion de braves qui entourait le drapeau français à Madagascar, et le conduisait à la victoire. Vous voulez avec moi, Messieurs, interrompre cette fête pendant un instant pour compatir à l'affliction d'un père, du général qui serait au jour du combat, s'il était nécessaire, notre vigoureux défenseur.

Messieurs, je voudrais que ma voix allât porter aux chefs de la Cour et du Diocèse nos remerciements pour leur bienveillante assistance à notre séance solennelle.

Pour affirmer notre reconnaissance, je lève mon verre en l'honneur de ceux qui nous ont accordé double faveur aujourd'hui.

A vous, Monsieur le Maire, j'affirme à nouveau l'affection dévouée de la Société d'Emulation pour la cité bisontine. Votre présence ici nous prouve que la municipalité compte notre compagnie parmi les associations qui servent utilement le bon renom de Besançon. L'honneur que nous recevons de vous ne peut que fortifier notre zèle pour les études qui intéressent notre ville.

Monsieur le Procureur général, vous avez bien voulu revenir aujourd'hui parmi nous. On croit volontiers à ce que l'on désire. Permettez-nous donc de croire que votre sympathie augmente à mesure que vous connaissez mieux notre œuvre, et nous est définitivement acquise.

Vous êtes trop bon juge des choses scientifiques et littéraires, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, pour que nous ne soyions pas fiers de vos encouragements.

Monsieur le Secrétaire général, je devrais répéter ces mêmes paroles que je viens d'adresser à M. le Procureur général et

à M. l'Inspecteur d'Académie quand je vous salue avec un empressement reconnaissant.

Nos réunions ne seraient plus des réjouissances pour nous si les sociétés savantes de notre province n'y envoyaient leurs délégués confirmer des liens d'amicale solidarité. Merci donc à leurs dignes représentants, MM. Mias, de la Burthe et Longin, qui nous apportent leurs saluts fraternels. Merci à la respectable doyenne des Associations comtoises, l'Académie de Besançon, qui, dans ses scrutins, estime comme un titre favorable la qualité de membre de la Société d'Emulation, et qui a bien voulu désigner pour être l'interprète de ses sentiments son excellent président, M. le conseiller Lombart.

Mes chers collègues, je sens que je vais au-devant de vos intentions en exprimant votre gratitude, pour leur concours charmant, à MM. Pingaud et Vernier, Chapoy et Diétrich. Pour ma part, je voudrais adresser de chaleureuses félicitations à chacun de nos orateurs. Si je me tais, c'est qu'à cette place, il ne m'appartient pas de faire l'éloge de la Société d'Emulation et de ses membres.

J'ai un autre devoir de reconnaissance à remplir. La fonction présidentielle m'a permis d'entrer en commerce plus intime avec vos vice-présidents, vos secrétaires, vos archivistes et trésoriers. Je conserverai toujours le plus agréable souvenir de leur aimable bienveillance et aussi de leur dévouement pour la prospérité de notre institution. Grâce à eux, la charge présidentielle n'est qu'un plaisir durant toute une année ; et je serais ingrat de ne pas le proclamer.

Le souci de l'avenir de notre rôle dans la société bisontine dicte vos choix quand, à la fin de chaque année, vous renouvelez votre conseil directeur. L'élection d'hier assure notre maintien dans la voie du progrès. Nul n'était plus digne du premier rang parmi nous que M. le docteur Bruchon, président désigné pour 1897. Mon cher maître, toute une vie de dévouement, un grand savoir mis chaque jour au service de vos concitoyens et de nos établissements d'instruction publique, un long professorat, si apprécié par vos élèves à l'École de médecine, vous désignaient à nos suffrages.

M. le docteur Meynier a toujours eu le goût des études éru-

dites. En revenant au pays natal après avoir parcouru une belle carrière de médecin militaire, il trouvera dans la conservation de notre bibliothèque les occasions de préparer de nouveaux travaux et de faire bénéficier ses collègues du fruit de ses patientes investigations.

N'avais-je pas raison, Messieurs, de vous dire que le toast du président, *c'est toujours la même chose*. Mais si ma démonstration est restée insuffisante, veuillez tous revenir ici dans un an, autour de cette table. Je le sais d'avance : mon successeur, M. Henri Mairot, avec beaucoup plus de talent, — je vous le promets — vous les redira, *ces mêmes choses*. Et je le sais encore : nous applaudirons une fois de plus avec bonheur ce même discours, déjà bien souvent entendu, qui rendra hommage aux amis de la Société d'Emulation.

Comme l'amitié qui ne se lasse jamais de la répétition de ces deux mots si doux « mon ami » ; comme les Français qui se complaisent toujours à parler de la France, les bisontins de Besançon, la Société d'Emulation veut boire et reboire encore à la santé de ses amis.

A vos santés, Messieurs !

M. le PRÉFET, retenu par une indisposition, avait chargé M. DES POMMEYS, secrétaire-général, d'apporter à la Société le témoignage de la sympathie générale et les encouragements du pouvoir public.

Avec autant de chaleur et de bonheur d'expression, M. le procureur général, M. BONNIN, rappelle le plaisir qu'il avait déjà goûté l'année dernière à la séance publique de la Société et exprime la satisfaction qu'il a éprouvée en ce jour à lui montrer sa fidélité et en la félicitant de son intellectuel et fructueux labeur.

M. le Maire apporte pour la huitième fois les compliments de la Ville à la Société d'Emulation dont le zèle et le dévouement persévérants en faveur d'œuvres utiles à Besançon et à la Franche-Comté, se comptent déjà par de longues années d'exercice, accueille pour le présenter devant le Conseil municipal le vœu qui vient de lui être soumis au sujet d'un monument, buste ou médaillon, destiné à conserver le souvenir du séjour et des

études de Pasteur à Besançon. Après s'être associé à l'élan général de reconnaissance publique en donnant le nom de Pasteur à une rue de la cité, le Conseil appréciera sans doute les raisons invoquées par ceux qui désirent que nos concitoyens n'oublient jamais que le grand savant a été élève et maître dans notre Lycée.

M. le Maire souhaite que cet hommage réclamé en l'honneur de Pasteur, aboutisse plus rapidement que le monument Victor Hugo. En effet, l'insuffisance des souscriptions recueillies jusqu'à ce jour n'a pas permis de réaliser ce dernier projet ; mais il pourra trouver dans la proposition actuelle l'occasion d'être examiné à nouveau.

Après le toast, reproduit ci-après, de M. le Président de l'Académie de Besançon, M. le conseiller Lombart, MM. Cardot de la Burthe et Mias ont exprimé, au nom des Sociétés de la Haute-Saône et du Jura qu'ils représentaient, les félicitations et les meilleurs sentiments d'union.

*Toast de M. LOMBART, président de l'Académie de Besançon.*

Messieurs,

L'un des meilleurs souvenirs de ma Présidence annuelle de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon sera certainement la mission que je remplis aujourd'hui en venant la représenter au milieu de vous.

Je suis heureux d'avoir à vous transmettre, au nom de la Doyenne des Sociétés savantes de cette ville, l'expression de ses sentiments de cordiale confraternité et à vous remercier aussi du bienveillant accueil que votre gracieuse hospitalité réserve chaque année au représentant de l'Académie.

Votre Société, Messieurs, dans son existence de plus d'un demi-siècle, a tenu tout ce que promettait son nom.

En ouvrant largement vos frontières aux hommes de bonne volonté, vous avez stimulé une noble émulation chez les amis des travaux littéraires ou scientifiques ; vous avez réuni d'éminents collaborateurs et vos succès aux concours annuels de la Sorbonne sont venus attester la vitalité féconde de votre association.

L'Académie ne pouvait qu'applaudir à vos succès et faire des vœux pour votre prospérité et l'extension de votre influence.

Elle n'y saurait d'ailleurs rester indifférente, alors qu'elle compte dans vos rangs un si grand nombre de ses membres et que son représentant aujourd'hui, a le plaisir de saluer, à votre tête, M. le docteur Ledoux, le dernier élu de l'Académie.

J'aurai peut-être à lui souhaiter la bienvenue dans une autre enceinte, ici je lève mon verre en son honneur.

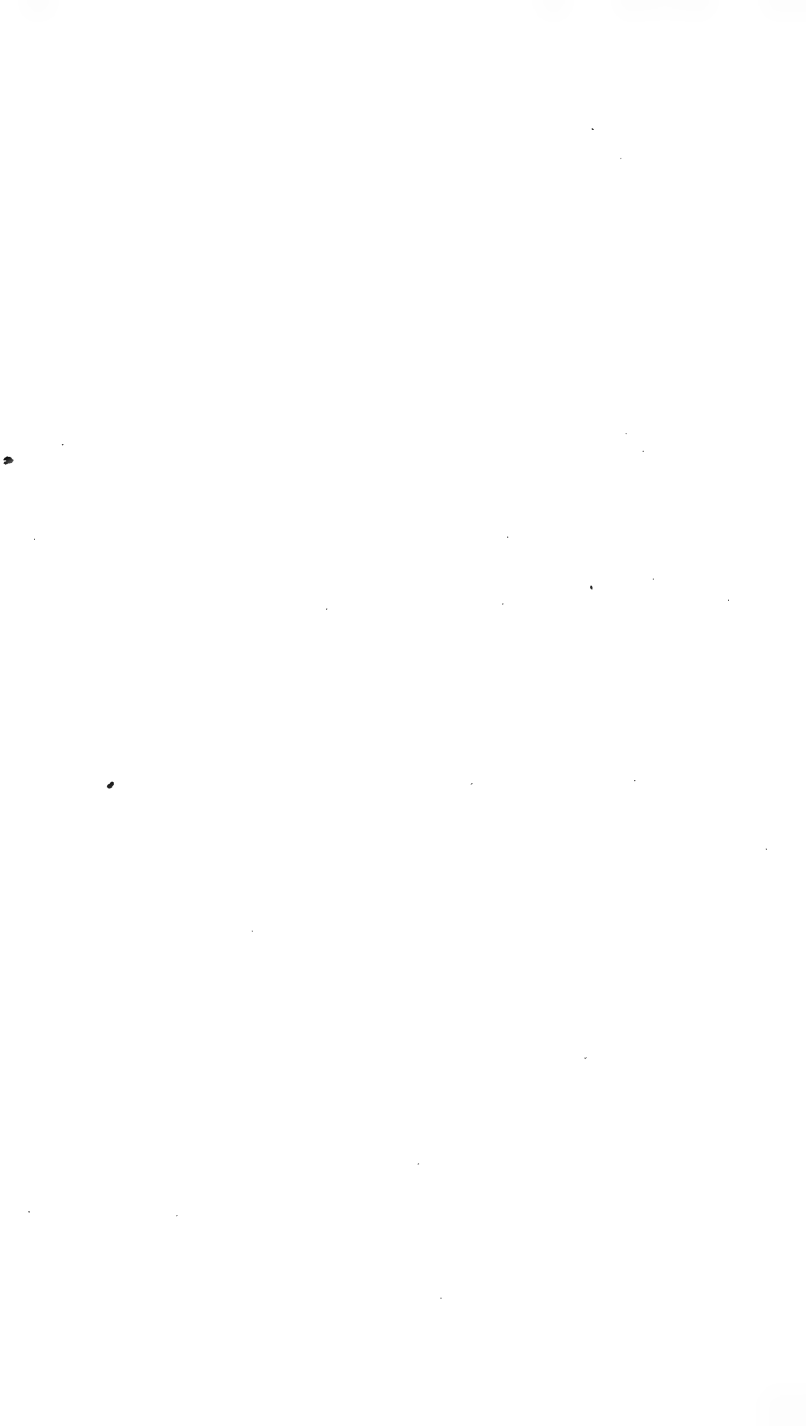
Je bois à la prospérité de la Société d'Emulation et à la santé de son Président.







MÉMOIRES.



L A

# SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DU DOUBS

EN 1895

---

Discours d'ouverture de la séance publique du jeudi 12 décembre

Par M. le docteur LEDOUX

PRÉSIDENT ANNUEL.

---

MESDAMES, MESSIEURS,

Les fondateurs de la Société d'Emulation, pour satisfaire trois désirs de la vie intellectuelle dans notre cité, désignèrent un triple but aux efforts communs :

Favoriser l'éclosion d'œuvres originales en provoquant des recherches personnelles ;

Vulgariser les conquêtes réalisées dans les différents domaines de la science ;

Enfin et surtout, encourager, développer l'étude et la connaissance de la Franche-Comté, dans sa nature, dans son histoire, dans sa fonction moderne.

Tel était le programme de l'institution nouvelle qui, encore aujourd'hui, circonscrit le champ de notre action et règle notre devoir social.

Après les géologues et les historiens, les économistes et les physiciens, les archéologues et les botanistes, Comtois d'origine ou d'adoption, qui ont apporté tour à tour de nouvelles pierres à l'édifice des cinquante-et-un volumes de nos mémoires, leurs successeurs ont-ils, en 1895, suivi, sans dé-

vier, la route ouverte et bien tracée ? Ont-ils fidèlement gardé le dépôt des traditions transmises par cette longue série d'associés ? Comme leurs devanciers, ont-ils donné de nouvelles preuves de leur attachement dévoué à Besançon et à la Franche-Comté ?

Depuis 1865, la Société d'Emulation a coutume de soumettre chaque année ces questions à votre jugement. Et aujourd'hui, j'ai l'honneur d'être son interprète pour solliciter votre patiente attention sur l'examen de ses actes en 1895.

Le concours sympathique que nous avons reçu de la presse bisontine me permet de ne vous exposer qu'un tableau résumé de la carrière parcourue depuis notre dernière assemblée. En reconnaissance de l'intérêt que nos deux journaux quotidiens et les Annales franc-comtoises ont pris à nos travaux, de la publicité qu'ils ont libéralement accordée au compte-rendu de chacune de nos séances, je m'empresse d'offrir à leurs directeurs de bien vifs remerciements.

Au premier rang de ceux dont le labour fécond nous a apporté des communications bien dignes d'estime, il convient de citer M. le professeur de botanique de la Faculté des sciences. M. le Dr Magnin a alimenté nos séances, il enrichit nos mémoires d'études qui atteignent les trois buts que vise la Société d'Emulation. L'épiphytisme, les végétations adventives, sont œuvres de pure science. Sa conférence sur les phénomènes de la fécondation a vulgarisé de récentes découvertes. Sa notice sur les anciens jardins botaniques de Besançon se rattache à l'histoire locale. L'histoire naturelle de Franche-Comté doit à M. Magnin des observations importantes sur les lacs du Jura et sur les effets comparés des hivers de 1891 et de 1895. Enfin notre professeur de botanique a présenté un travail de M. Parmentier sur le rôle de l'anatomie dans la distinction des espèces litigieuses.

Quand nous saluons M. Genvresse à son entrée dans notre compagnie, déjà, en même temps, nous devons le remercier pour sa collaboration. A peine avait-il pris possession d'une

chaire de chimie à notre Faculté que M. Genvresse nous révélait sa haute valeur en nous réservant la primeur d'une page ajoutée à l'encyclopédie des connaissances chimiques.

A la Franche-Comté, la Société d'Emulation a donné de nouvelles marques de sa filiale affection.

A deux de ses enfants, MM. Boyer et Pingaud ont rendu hommage. Le premier a écrit la vie de Jean-Baptiste Servois, né en 1767 à Mont de Laval, petit village des montagnes du Doubs. Le nom de Servois doit être conservé parce qu'il est celui d'un des mathématiciens les plus distingués du commencement de ce siècle. C'est aux archives du ministère de la guerre que M. Boyer a découvert les éléments de cette biographie et aussi dans les papiers particuliers du savant qui avait servi en qualité d'officier d'artillerie pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, qui devint ensuite conservateur du musée d'artillerie de Paris, qui était membre de l'Académie Royale de Turin. M. l'abbé Filsjean, professeur au séminaire d'Ornans, a, de son côté, recueilli des renseignements sur la jeunesse et la vieillesse de son compatriote dans leur village ; nous nous associons à l'historien de Servois, dans l'expression d'une vive gratitude envers M. l'abbé Filsjean pour son excellent concours.

M. Pingaud lira tout à l'heure un chapitre de la vie d'Auguste Castan. Déjà, dans une de nos séances particulières, nous avons entendu d'autres pages de ce livre. M. Pingaud a mis sa plume et son cœur, et les impressions accumulées d'amicales relations, au service de tous ceux qui désirent que la mémoire de Castan reste vivante chez les Bisontins et à la Société d'Emulation. Pouvons-nous oublier l'affection dévouée, passionnée, exclusive de Castan pour Besançon ?

Vous savez, Messieurs, combien Castan était heureux quand il pouvait contribuer à l'accroissement de la richesse de nos collections publiques. Cette générosité ne s'est pas éteinte avec lui. Un spécimen distingué de l'art japonais avait été rapporté à Castan par un de nos attachés militaires au Japon.

Cette année, cette tête d'idole, en pierre dorée, nous fut offerte pour être déposée au musée d'archéologie, selon les intentions de la donatrice. Ai-je besoin d'ajouter que cette donatrice est celle qui, fière d'avoir associé son existence à celle de l'éminent Castan, conserve pieusement le culte de ses souvenirs et de ses traditions ?

L'histoire contemporaine de notre province doit à M. Liefroy une étude sur le séjour du maréchal Ney en Franche-Comté au mois de mars 1815. Vous savez quelles dates fatales furent pour le grand et malheureux maréchal celles où il occupa pendant quelques heures le quartier général de Besançon, et où il commanda à Lons-le-Saunier.

M. le général comte de Jouffroy, avec sa haute autorité militaire, a bien voulu analyser devant nous le bon livre de notre compatriote, M. le commandant Euvrard, sur les combats de Cussey, Auxon, Châtillon, où nos armes luttèrent avec honneur.

Nos érudits ont donné à l'archéologie des découvertes et des commentaires, dont le mérite a pour garant la légitime réputation de leurs auteurs.

Il y a à la bibliothèque de Besançon un mystère du xiv<sup>e</sup> siècle, le seul connu de cette époque. Ses miniatures renseignent sur l'ancienne mise en scène et serviront ainsi à l'étude des origines du théâtre en France. M. Roy, dont nous regrettons le départ de notre Lycée et de notre Faculté des lettres, a exposé cette trouvaille en belle lumière. Vous estimerez son importance d'après les notes que M. Roy joindra au texte original dans un prochain volume de nos mémoires.

Le savant archiviste du Doubs a vu au British museum, et nous l'a décrit, un livre qui offre un intérêt particulier pour la Franche-Comté : c'est le livre d'heures de Nicolas Perrenot de Granvelle. Une autre fois, M. Gauthier nous a parlé des livres de raison rencontrés par lui dans notre province.

Vous connaissez la valeur des remarques critiques de M. Vernier, et vous avez pu en apprécier la forme humoris-

tique dans le commentaire de deux lettres inédites du grand Dauphin.

Des fouilles récentes dans différents quartiers de notre ville ont mis à jour des restes de constructions gallo-romaines, des vestiges de mosaïques. Nul autre que le patient artiste et archéologue Vaissier n'aurait pu tirer de ces débris une reconstitution. Ces belles restaurations seront conservées dans le musée bisontin d'antiquités.

Le digne successeur de Weiss et de Castan à la bibliothèque s'inspire de leurs exemples. Fouillant dans les trésors dont il a la garde, il a trouvé les sujets de trois contributions à l'histoire comtoise. Un diplôme de donation de la forêt de Joux à l'abbaye de Saint-Claude, faussement attribué à Charlemagne ; un très vieux missel de notre église Sainte-Madeleine renfermant les prières et le rituel pour les exorcismes et les jugements de Dieu ; des documents sur le fonctionnement intérieur, aux <sup>xiv</sup><sup>e</sup> et <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècles, des hôpitaux de Saint-Bernard à Salins, Bracon et Montaigu, provoquèrent les intéressantes communications de M. Poète.

Enfin, M. Sayous a fixé notre attention sur un médecin-poète d'Arbois du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle. Mieux que le talent du médecin, — la médecine se démode si vite, — les vers du poète assurent contre l'oubli ce Jean Vuillemin qui fut un personnage dans notre pays. L'étude de M. Sayous aurait bien mérité les honneurs de la séance publique et y aurait été applaudie si notre cher secrétaire n'avait tenu à laisser la parole aux orateurs qu'il nous tarde à tous d'entendre.

Mais auparavant, comme mes prédécesseurs, suivant une tradition que nous voulons respecter fidèlement, je dois évoquer le souvenir des associés que la mort nous a ravis.

Nous avons conduit au champ de l'éternel repos le docteur Blanc, ancien élève distingué du Museum, ancien médecin de la marine, dont la science acquise à Paris s'était complétée au cours de ses campagnes à bord de nos escadres et au Soudan. A peine installé à Besançon, depuis peu de jours

admis dans notre compagnie, il n'a pas eu le temps de fournir la preuve de la valeur que nous savions devoir trouver dans sa collaboration.

M. de Gassowski était un industriel et un artiste : nos réunions ne lui fournissaient donc pas l'occasion d'y montrer ses talents, mais il prenait intérêt à nos travaux et était un auditeur assidu de nos séances.

De nos membres correspondants, un seul est décédé : M. Auguste Jaccard, du Locle, professeur de géologie à l'Académie de Neuchâtel. M. le docteur Girardot, bien compétent pour la juger, nous a dit combien considérable fut l'œuvre qui fit classer ce savant parmi les géologues les plus distingués qui ont étudié le Jura. Notre confrère Girardot a rappelé l'origine de la vocation, si heureuse pour la science, de Jaccard. Il était simple ouvrier horloger quand la découverte de quelques fossiles aux environs de sa maison lui inspira une vraie passion pour les études géologiques.

C'est parmi nos membres honoraires que la mort a le plus souvent frappé. Une de ses victimes fut l'ingénieur en chef Bayle, professeur de paléontologie à l'École des Mines de Paris, qui était des nôtres depuis 1851.

Nous ne pouvons oublier celui qui fit proclamer par l'Académie des sciences que l'invention de la navigation à vapeur appartient à Claude de Jouffroy et qui fit ainsi honorer cet enfant de la Franche-Comté au même titre que les hommes de génie auxquels l'humanité est redevable de progrès merveilleux. Lorsqu'en 1884 sa statue fut érigée sur une de nos places, au bord de la rivière qui vit les premières expériences du marquis de Jouffroy, notre compagnie rendit hommage à Ferdinand de Lesseps qui venait de faire consacrer la gloire de notre illustre compatriote.

MESSIEURS,

Pour exprimer son admiration au grand savant franc-comtois qui avait découvert le rôle des bacilles dans la genèse



des fermentations et des maladies et avait asservi sous sa domination ces travailleurs aussi actifs que minuscules de la matière vivante, la Société d'Emulation avait sollicité de Pasteur, en 1882, l'honneur d'inscrire son nom en tête de la liste de ses membres.

Cette distinction, répondit Pasteur, lui était d'autant plus agréable qu'elle émanait de la société savante la plus sérieuse de Franche-Comté, son pays natal.

Ce ne fut donc point seulement avec la tristesse éprouvée par tous les Français, ce fut avec le sentiment d'une affection et d'une reconnaissance particulières, d'une affliction plus intime, que nous nous sommes associés au grand deuil de la science et de l'humanité, quand la mort, comme jalouse de celui qui avait été son vainqueur dans bien des luttes, brisa la carrière du grand conquérant de tant de bienfaits.

Pouvions-nous oublier qu'il avait accepté une place dans la Société d'Emulation, approuvé et encouragé ses efforts, le savant, éminent entre tous, qui, après avoir arraché ses secrets à la nature, fit l'hygiène plus sûre, l'agriculture plus prospère, l'industrie plus riche, créa cette médecine nouvelle qui a déjà sauvé tant d'existences et ouvert une voie féconde en promesses pour l'avenir ?

Si l'éloge de Pasteur a été prononcé et sera encore proclamé bien souvent avec la compétence, l'autorité, l'éloquence que méritent l'homme et son œuvre, il convient d'ajouter devant des franc-comtois que Pasteur rapportait une bonne part de ses qualités maîtresses de sain jugement, d'exacte observation, de persévérance dans l'étude, à ses origines comtoises, aux influences provinciales et familiales sur l'éducation de son esprit.

Mais si ses facultés, son ingéniosité créatrice ont reçu quelque chose de la Franche-Comté, Pasteur ne le lui a-t-il pas rendu avec magnanimité, puisqu'il a ajouté une flamme étincelante au riche faisceau de rayons glorieux que lui ont légué d'illustres enfants ?

Nulle gloire plus pure que celle de Pasteur ne rejaillit sur la Franche-Comté.

Elle n'a point été conquise sur le bonheur d'autrui ; elle n'a fait couler aucune larme ; elle n'est saluée que par des bénédictions ; elle est faite de l'union d'une intelligence géniale et d'un cœur grandement généreux, ne s'inspirant l'un et l'autre que de la passion, de la vérité et de l'amour de l'humanité !

**MESSIEURS,**

La vie des sociétés est comme la vie des individus, de chacun de nous, tous soumis également à la loi commune et obligatoire du travail, que viennent seuls interrompre des deuils trop fréquents et des joies trop rares.

En 1895, la Société d'Emulation a travaillé, elle a subi les tristesses de pertes douloureuses avant d'arriver à son jour de fête, ce jour où, nombreux, vous lui apportez ici le témoignage si précieux de votre bienveillante sympathie.

---





Héliog. Dujardin

AUGUSTE CASTAN

1833-1892

D'après une photographie faite en 1878.

# AUGUSTE CASTAN

SA VIE, SON ŒUVRE

(1833-1892)

PAR

M. LÉONCE PINGAUD

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

(Académie des sciences morales et politiques)

---

*Extrait des Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs. Séances  
des 14 décembre 1893, 14 avril 1894, 13 juillet et 12 décembre  
1895, 8 février 1896.*



# AUGUSTE CASTAN

SA VIE, SON ŒUVRE

(1833-1892)

---

---

## PRÉFACE

---

Le 30 juin 1892, M. Edouard Besson, secrétaire de la Société d'Emulation du Doubs, parlant sur la tombe de Castan, s'excusait de n'avoir pas, sous le coup de la douleur, la liberté d'esprit nécessaire pour juger l'homme et son œuvre : « Tout cela, ajoutait-il, je le ferai un jour à tête reposée, avec le calme, le travail et les développements qui conviennent à un pareil sujet. » Une mort prématurée ne lui a point permis d'accomplir ce projet, que d'autres mains ont dû reprendre.

L'auteur de cette notice n'a point vécu, comme M. Edouard Besson, dans l'intimité de Castan, il a été seulement le témoin sympathique de ses travaux, pendant les dix-huit dernières années de sa vie. Il doit remercier ici d'abord M<sup>me</sup> Castan pour la libéralité avec laquelle elle lui a communiqué les papiers du regretté bibliothécaire et lui a fait part de ses propres souvenirs, puis MM. Léopold Delisle, Edouard Grenier, Charles Thuriot, Charles et Edmond Baille, Luigi Frati (de Bologne), ainsi que les détenteurs actuels des lettres adressées par Castan à Charles Weiss, Jules Quicherat,

Xavier Marmier, Lélut, Edmond Pouillet (de Louvain), à Mlle Marie de Saint-Juan et à M. et M<sup>me</sup> Francis Wey, qui lui ont fait connaître des séries ou des fragments intéressants de correspondance, et en général toutes les personnes qui lui ont permis d'ajouter quelques traits à une figure si vivante, pendant quarante ans, au milieu du monde franc-comtois. Castan a été, pour employer une expression qui commence à se perdre, un décentralisateur, car il a contribué à conserver, dans le domaine intellectuel, une certaine autonomie à sa province. Il y avait donc un sérieux intérêt à recueillir, dans une étude d'ensemble, ses titres à notre souvenir, je ne dis pas pour ses amis qui le pleurent, pas même pour ses adversaires empressés désormais à reconnaître ses talents et ses services, mais surtout pour les indifférents, trop enclins à diminuer, dans notre société démocratique et utilitaire, la vertu féconde des hautes spéculations de l'esprit et des recherches désintéressées.

---



## CHAPITRE PREMIER

Premières années (1833-1858). L'Ecole des Chartes.

---

Y a-t-il place encore en France pour l'esprit provincial, je veux dire pour l'amour raisonné de ces petites nations qui, d'abord confédérées, puis unies, ont formé la grande nation française? A coup sûr, il ne saurait plus être question de privilèges politiques pour jamais détruits; mais autant la centralisation administrative nous paraît aujourd'hui une nécessité inévitable, autant la décentralisation intellectuelle nous semble utile par compensation; plus les franchises locales sont restreintes, plus les souvenirs du même ordre ont droit à notre respect, et c'est ce qu'on comprenait déjà sous l'ancien régime, alors que Peiresc à Aix et le président Bouhier à Dijon recueillaient avec dévotion les antiquités de leur province; alors que les Académies fondées successivement dans chaque ancienne capitale constituaient autant de petits centres de recherches érudites et de culture littéraire. De tels hommes, de telles institutions sont encore plus nécessaires dans notre siècle, Paris devenant toujours davantage le laboratoire par excellence des grands travaux et des renommées qui durent, et les hommes de talent qui se sont volontairement condamnés au demi-jour de la province méritent avant tous les hommages reconnaissants de leurs concitoyens, à plus forte raison s'ils ont fini par se faire connaître au loin et par conquérir, à Paris même, la réputation et l'estime.

Auguste Castan a été un de ces hommes. Archéologue, critique d'art, érudit ingénieux en tous genres, il a joui à la fin de sa vie d'une véritable notoriété dans le monde savant;

il n'en était pas moins resté par ses origines, ses fonctions, ses affections, ses études, par l'ensemble de sa vie intellectuelle et morale, essentiellement Franc-Comtois (1). C'est à son pays, à sa ville natale, qu'il s'était volontairement consacré au début de sa carrière ; il leur a donné jusqu'à sa mort la meilleure part de son activité, de son dévouement dans le travail.

Notre éminent compatriote n'était pourtant pas un vieux comtois ; son nom suffirait à attester son origine méridionale. Sa famille était originaire du Rouergue ; son aïeul, fils d'un cultivateur de Sainte-Affrique, était venu à Besançon comme maître-cordonnier d'un régiment en garnison dans cette ville ; il s'y établit et s'y maria après sa rentrée dans la vie civile et s'attacha à sa patrie d'adoption au point d'oublier son pays natal (2). Il reçut des lettres de citoyen de Besançon en 1769. Son petit-fils, qui a publié ces lettres comme des lettres de noblesse ou tout au moins comme le titre authentique de sa nationalité comtoise (3), devait en effet regarder la Franche-Comté comme sa vraie patrie, celle où il retrouvait par l'imagination dans tous les siècles des amis, presque des ancêtres.

Ferréol-François-Joseph-Auguste Castan naquit à Besançon le 20 novembre 1833. Son père, comme son aïeul, exer-

---

(1) V. la page caractéristique qu'il a écrite sur l'amour de la patrie provinciale en tête de sa dissertation sur les *Arènes de Vesontio* (*Bibliographie*, n° 128).

(2) « La famille Castan de cette ville a toujours vécu sans aucun reproche ; le père du jeune homme qui veut s'établir à Besançon a toujours fait profession, aussi bien que ses ancêtres, de beaucoup de probité et même de la religion catholique ; il a toujours vécu en honnête homme... » (Le curé de Sainte-Affrique au procureur Berger, 8 avril 1764.)

Une branche de cette famille, devenue protestante, existe depuis longtemps à Genève et y a été brillamment représentée de nos jours. A la branche catholique se rattachent l'abbé Castan, vicaire général de Paris, et l'archevêque Affre.

(3) Dans *Les Sceaux de la commune, l'Hôtel de ville et le Palais de justice de Besançon*, Pièce justificative n° X.

cait à l'entrée de la rue Saint-Paul la profession de marchand de cuirs. Il était habilement secondé dans son commerce par une femme intelligente, Caroline Margot, qui lui donna plusieurs enfants Auguste était l'aîné. Ce nom lui fut donné en souvenir d'une sœur de sa mère, qui mourut quelques mois après sa naissance au noviciat du Sacré-Cœur et à qui les statuts de la congrégation interdisaient d'être sa marraine. Quant au parrain, il en est un qu'il aimait plus tard à revendiquer par surcroît ; c'était le chanoine Grappin, l'ex-bénédictin de l'abbaye de Saint-Vincent, celui qu'on appelait vers 1830 le patriarche de l'érudition franc-comtoise, et qui mourut précisément le 20 novembre 1833, à l'âge de 97 ans. « Dom Grappin, a écrit un jour Castan, ne dut emporter qu'un regret dans la tombe, celui de ne pas laisser d'élève pour continuer son œuvre de classification et de critique des documents manuscrits de notre histoire du moyen âge. C'eût été sans doute une consolation pour lui, s'il avait pu savoir qu'un petit nombre d'heures avant sa mort, quelqu'un naissait à Besançon qui un jour s'efforceraient de renouer avec les traditions de la science bénédictine (1)... » Castan aimait ainsi à établir, avec une certaine coquetterie d'érudit, sa généalogie intellectuelle, et à paraître faire revivre cet esprit à la fois très docte et très libre qui, à travers les vicissitudes d'une vie presque séculaire, était resté immobile dans la contemplation et l'amour de la vieille Comté.

À l'âge de cinq ans, il commença ses études enfantines dans des circonstances assez curieuses. Le curé de la paroisse, M. Denizot, venait d'installer près de son église une école dirigée par les Frères de la Société de Marie ; à sa sollicitation, le jeune Castan y fut conduit, et en fut le premier et pendant quelques jours l'unique élève. D'autres enfants vinrent bientôt le rejoindre, dont il me rappelait avec complaisance les noms, dans le dernier entretien que j'ai eu avec

---

(1) Discours de réception à l'Académie de Besançon. (Inédit.)

lui ; « Chose singulière, ajoutait-il, plus de cinquante ans se sont passés, et tous sont encore vivants ! » Moins de huit jours après, il devait ouvrir à l'improviste la liste funèbre.

Son passage à l'établissement des Frères de Marie fut marqué, dit-on, non seulement par ses rapides progrès, mais aussi par sa participation heureuse aux représentations dramatiques et aux séances de déclamation qui accompagnent d'ordinaire, dans les écoles ecclésiastiques, les distributions de prix. Sa vocation spéciale se révélait déjà : on m'a raconté que tout enfant il recherchait les vieux parchemins et s'exerçait à les déchiffrer, qu'il s'intéressait surtout aux médailles et aux monnaies, dont il étudiait avec curiosité les légendes plus ou moins effacées. Il parvint même à se constituer, avec l'argent que lui valaient ses étrennes ou ses succès scolaires, un médaillier plus tard dispersé généreusement par lui dans les vitrines de la bibliothèque et du Musée d'archéologie.

Des Frères de Marie, où il ne pouvait recevoir que l'instruction élémentaire, il passa au Collège royal, y travailla à sa guise et à son heure sans souci des succès de fin d'année, et en sortit à l'âge de dix-neuf ans avec son diplôme de bachelier (22 juillet 1852) (1).

Parmi les souvenirs d'enfance que j'ai pu recueillir sur lui, quelques-uns mettent déjà en relief, avec ses aptitudes spéciales, quelques-uns des traits de son caractère. Il était né avec une santé assez faible, qui demeura longtemps chancelante. A défaut de force, il était doué d'une sensibilité excessive, dont les manifestations pesèrent sur lui dans les principales circonstances de sa vie d'enfant. Lors de sa première communion, il avait pris tellement à cœur le parfait accomplissement de cet acte solennel qu'il défaillit au dernier moment et qu'on dut l'emporter de l'église avant la fin de la cé-

---

(1) Il fut reçu avec la mention *assez bien*, résultant des notes suivantes, caractéristiques de ses aptitudes : Grec, *faible* ; Latin, *assez bien* ; Français, *assez bien* ; Philosophie, *médiocre* ; Littérature, *assez bien* ; Histoire, *bien* ; Géographie, *bien* ; Mathématiques, *médiocre* ; Physique, *assez bien*.

rémonie. Quand il se présenta au baccalauréat, le cœur lui manqua aussi devant ses juges au point de faire interrompre son examen, et il avouait encore quelques années plus tard ne pouvoir affronter sans un grand trouble un interrogatoire public. Cette vivacité précoce d'impressions devait le dominer jusqu'à la fin de sa carrière. L'homme le plus asservi aux procédés méthodiques et rigides de l'investigation scientifique subit bon gré mal gré à certaines heures la passion imaginative, et peut céder à l'enthousiasme ou à l'illusion du premier moment. Castan, avec son tempérament délicat et nerveux (1), n'échappa point à cette faiblesse : il éprouva les tourments comme les jouissances inséparables d'une existence vouée aux découvertes qui exaltent l'intelligence et aux luttes qui mettent en jeu l'amour-propre. Néanmoins la régularité de sa vie laborieuse avait fini par lui constituer une sorte d'hygiène profitable à l'affermissement de sa santé, et il fût parvenu doucement à la vieillesse, sans le surmenage fait de labeurs hâtifs et de soucis secrets qui pesa sur lui pendant les deux dernières années de sa vie.

Chez lui, l'esprit de recherche, le goût du vrai et du beau furent également précoces. Il aimait et il savait cultiver ailleurs que dans ses classiques le sentiment de la nature, de l'art, de l'histoire. Une lettre, à lui adressée par un de ses camarades d'enfance, relate avec émotion leurs promenades autour de Besançon : « Qu'il faisait bon, après avoir marché toute la journée, après avoir visité les vieilles ruines, les vieux châteaux, s'asseoir à la table d'un bon paysan, et y manger en vrais frères un peu de lait dans une terrine ! La gaieté la plus vive et la plus franche présidait à ces petits festins ; ja-

---

(1) Sa mère, à laquelle il ressemblait beaucoup, lui écrit dans les premiers temps de son séjour à Paris (6 janvier 1853) : « J'ai été bien aise de connaître tes impressions au sujet de M<sup>lle</sup> Rachel ; tu feras bien de la voir très rarement, toi qui es nerveux ; ces émotions ne te conviennent pas, moi je ne pourrais l'entendre sans en être très malade, et c'est ce qui fait son mérite. »

mais la conversation ne tarissait, tu trouvais toujours quelque chose de nouveau à dire ; aussi les heures passaient-elles avec la plus grande rapidité ; et c'était toujours avec peine que je me séparais de toi le soir. J'aurais déjà voulu être au lendemain, afin de recommencer une journée pareille à celle qui venait de s'écouler (1). »

J'imagine qu'il y eut aussi des promenades solitaires, où tout ce qu'il y avait en lui de poétique s'épanchait sans témoin et dans le langage de la poésie. J'ai trouvé parmi ses papiers une pièce intitulée *Rêverie*, débutant par cet hémistiche lamartinien : *Qu'il est doux de songer*, etc., comme aussi la preuve qu'il savait improviser à l'occasion, selon le mode classique, une chanson ou une épigramme.

L'artiste se révéla également de bonne heure. Avec un autre de ses camarades, Victor Jeanneney (mort professeur de dessin au lycée de Vesoul) il passait les après-midi de ses jours de congé à peindre à l'aquarelle ; quelques-unes de leurs œuvres trouvèrent acheteur, de façon à accroître leur petit pécule. Peu s'en fallut que Castan ne quittât le collège pour entrer dans un atelier de graveur ; s'il ne le fit pas, ce fut par respect pour sa mère, qui lui signifia de ne point engager son avenir avant l'achèvement de ses classes. Une fois son baccalauréat passé, d'autres études l'attirèrent, et le bibliothécaire de la ville, Charles Weiss, se trouva à point sur son passage pour lui révéler sa véritable vocation.

Depuis trente ans, Weiss, au milieu de ses livres, plus fidèle que son ami Nodier à ses premières amours intellectuelles, contemplant le monde de cet étroit espace qui s'étend entre le Palais Granvelle et Porte-Noire. Parvenu à la vieillesse, il se cherchait un successeur capable de résister comme lui au mirage parisien et voué au culte des hommes et des monuments comtois. A ce moment, le jeune Castan prenait l'habitude de venir entre deux classes travailler sous ses yeux.

---

(1) Gousset à Castan, 3 mai 1853.

Weiss apprit bientôt que ce nouveau venu dans sa clientèle quotidienne s'appliquait spontanément à rechercher et à interpréter les témoignages du passé. Il se lia insensiblement avec lui, éprouva et reconnut sa vocation et l'amena peu à peu à devenir son auxiliaire officieux, en attendant que l'adolescent eût conquis les titres nécessaires pour recueillir sa succession. Mais ces titres, il était le premier à le reconnaître, devaient être cherchés ailleurs, à Paris ; sur ses conseils, Castan se présenta en 1852 à l'Ecole des Chartes et y fut admis d'emblée.

C'était une vie nouvelle qui s'ouvrait devant lui, vie d'épreuves matérielles en même temps que d'études variées et de hautes jouissances. L'état de fortune de sa famille l'obligeait à se contenter de peu. Trois ans se passèrent pour lui entre une petite chambre de la rue Racine, qu'il partageait avec un sien compatriote étudiant en droit, et ces lieux de plaisirs austères et gratuits qui se nomment les cours de l'Ecole des Chartes, les Archives et la Bibliothèque impériale, les boutiques des libraires. Pendant l'été de 1852, la pension Suard, que l'Académie de Besançon décerne tous les trois ans à un jeune homme sans fortune désigné à son choix par une sérieuse vocation littéraire ou scientifique, devint vacante. Nul ne l'eût mieux méritée que Castan ; mais, sur le conseil même de Weiss, ils'effaça devant un candidat qu'on disait encore moins fortuné que lui et, quelque temps après, une bourse de 600 fr. octroyée par le ministère de l'Instruction publique accrut un peu ses ressources.

Voulant faire honneur aux recommandations de son protecteur, le jeune étudiant surmonta sa timidité naturelle et se résigna à connaître ses compatriotes illustres ou haut placés. Dans la même maison que lui habitait Perron, l'ancien professeur de la Faculté de Besançon devenu secrétaire général du ministère d'Etat ; il le vit et rencontra même chez lui Pierre-Joseph Proudhon, le terrible publiciste. Il se présenta chez le cardinal Gousset, qui lui accorda en passant

quelques paroles banales d'encouragement, chez le comte d'Haussonville, alors occupé de recherches sur les relations de la Lorraine et de la Franche-Comté, mais il allait plus volontiers aux lettrés et aux artistes qu'aux politiques et aux hommes d'église. A la Bibliothèque impériale, il éprouva la bienveillance de Charles Magnin, à la Bibliothèque Sainte-Geneviève celle de Xavier Marmier qui était tous les soirs un pur Parisien du faubourg Saint-Germain, mais qui le jour, en face du jeune ami de Weiss, se rappelait volontiers qu'il était Franc-Comtois (1).

A ces relations flatteuses ou agréables, Castan préférait encore celles que l'étude faisait naître, chaque jour plus nombreuses et plus intimes, entre lui et les prélats et les écrivains du vieux temps. Tout en s'initiant aux secrets de la paléographie et de la diplomatique, il voyait surgir dans son esprit des projets de dissertations ou de notices ; aux heures où il lui était permis de travailler pour lui-même, il s'abandonnait à cette activité fébrile, quelque peu inquiète qui l'a toujours obsédé : « Il n'y a pas une de vos lettres, lui écrit Weiss dès le 20 février 1853. qui ne m'apprenne quelques détails nouveaux sur l'histoire de notre province, que je vous crois destiné à écrire un jour. » Assurément Castan se voyait déjà, dans l'ardeur laborieuse de sa vingtième année, élevant en l'honneur de la Franche-Comté un monument historique complet et définitif ; mais déjà il se laissait captiver par des travaux épisodiques, et s'instituait le collaborateur d'office de quiconque travaillait à l'histoire locale. Il offrait des chartes à la Commission académique des documents inédits, et faisait tenir spontanément aux auteurs de la *Vie des saints de Franche-Comté* les résultats des recherches poursuivies par lui dans l'intérêt de cet ouvrage. Il projetait, sauf à ne jamais aboutir, un recueil consacré aux illustres évêques nés en Franche-Comté, notamment au cardinal Jean Jouffroy et à

---

(1) V. aux Appendices *Correspondance inédite*, n<sup>os</sup> IV et V.



François Richardot, une bibliographie raisonnée des œuvres de Gilbert Cousin, une biographie de l'amiral Jean de Vienne.

Toutefois un premier travail important et personnel remplit sa première année d'études : c'était l'histoire du collège de Bourgogne, fondé par la reine Jeanne, veuve de Philippe le Long, en faveur des Comtois pauvres étudiant à Paris et il trouva dans cette étude la bonne fortune inattendue de compter un collaborateur parmi ses maîtres. Xavier Marmier l'avait présenté et recommandé spécialement à Jules Quicherat, qui préparait alors son *Histoire de Sainte-Barbe*. Quicherat, esprit lucide et fermé, caractère fortement accusé, s'imposait à ceux qu'il n'éloignait pas de prime-abord : « Vous avez, lui écrivait Michelet, la vieille et forte sève de votre père, la sève de la Révolution, la haine et le mépris des ménagements et des modérés égoïstes. Et chose rare en ce temps, vous savez haïr, c'est à dire que vous savez aimer (1). » Comme pour accréditer ce préjugé enraciné en lui qu'une forte croyance religieuse est incompatible avec les devoirs de la critique historique, cet homme d'âme sceptique, avec un fonds de passion jacobine, portait dans ses travaux et son enseignement une loyauté et une impartialité reconnues de tous.

Dès le premier jour, Castan subit le charme impérieux et austère de cette étrange nature, il y demeura sans varier. Quicherat de son côté apprécia si bien l'élève, qu'il en fit peu à peu son ami. On verra plus loin quelle suite d'études communes devait fortifier et rendre étroite leur liaison.

Dès les premiers jours une sympathie réciproque les fit s'associer confraternellement pour explorer de concert les sources de l'histoire de l'enseignement au moyen-âge. Castan destinait son *Histoire du collège de Bourgogne* au concours d'histoire de l'Académie de Besançon. Il l'envoya en

---

(1) Lettre de 1852, publiée dans la revue *La Révolution française*, t. XV, p. 98.

1855 et obtint un second prix. Le rapporteur lui décerna des éloges mais lui fit en même temps la leçon, accusant dans son œuvre certains défauts de jeunesse. Castan fit rentrer son travail dans son tiroir et en détacha seulement quelques années plus tard un chapitre publié sous ce titre *Sully et le collège de Bourgogne*. Son désir, toujours traversé par de nouvelles occupations, était de reprendre l'œuvre favorite de sa jeunesse, de la compléter quant au fond, de la corriger quant à la forme. Trente ans devaient se passer et la mort venir avant que son vœu fût accompli.

La première œuvre imprimée de Castan, plus modeste, fut une notice biographique et bibliographique sur Claude de Morenne, évêque de Séz au temps de la Ligue. Il avait sans doute rencontré ce personnage, comme professeur au collège de Navarre, dans ses recherches sur l'enseignement à Paris. Il alla en tremblant, après plusieurs jours d'hésitation, présenter son essai à Techener, l'éditeur du *Bulletin du Bibliophile*. On lui fit comprendre que cette étude, où il avait jeté le premier feu de sa verve érudite, était disproportionnée à l'importance du sujet; et, moyennant des retranchements auxquels il se prêta de bonne grâce, il eut la joie de se voir imprimé dans l'automne de 1853. La notice sur Claude de Morenne, est, je crois, la seule de ses productions qui ne contienne aucune digression, même aucune allusion indirecte à la Franche-Comté (1).

Tout en se préparant à devenir un savant, Castan entretenait avec Weiss une correspondance suivie. Tantôt le bibliothécaire de Besançon charge son « bon et cher Auguste » de lui acheter, de lui faire parvenir des livres ou des catalogues de librairie, tantôt il sollicite des renseignements sur tel ou tel manuscrit, il lui demande des copies de documents, des dessins ou des empreintes de médailles. Castan acceptait cette tâche supplémentaire avec une complaisance où il en-

---

(1) V. aux Appendices *Correspondance inédite*, n° I.

trait certainement beaucoup de gratitude ; mais personnellement il trouvait à la fois plaisir et intérêt à compléter son instruction, à travailler de loin pour cette bibliothèque où il devait régner un jour. L'espoir seul de revoir la ville natale et la maison paternelle, de retrouver à la place accoutumée la figure et la conversation de son vieux maître traversait chaque jour sa pensée ; et, les vacances venues, il revoyait non seulement Weiss, mais les amis de Weiss qui devenaient peu à peu les siens. C'étaient d'abord M. de Contréglise et le président Bourgon, deux bibliophiles passionnés, mais qui ont dû tenir une place inégale et diverse dans sa mémoire ; car l'un a plus tard légué ses beaux Incunables à la Bibliothèque, tandis que l'autre ne se rappelait guère de loin à son souvenir que pour faire de lui gratuitement son intermédiaire auprès des relieurs ou des libraires. C'était ensuite le peintre Lancrenon, dont le nom avait fait quelque bruit à Paris, au temps de la lutte entre classiques et romantiques. Lancrenon, vaincu avec l'école classique, était revenu à Besançon, y avait organisé le Musée et dirigeait l'école de dessin (1).

Castan était aussi accueilli, à la suite de Weiss, au château de Gray, chez le baron Alexandre Martin, à Salans et à Durnes dans la famille de Saint-Juan. Le baron Martin, ancien député de l'opposition libérale sous la Restauration et historien de Napoléon, était alors un vieillard octogénaire et aveugle ; mais la vivacité de son esprit, la richesse de ses souvenirs, le grand nombre d'hommes politiques et de littérateurs qui se succédaient chez lui rendaient son abord aussi utile qu'agréable à un jeune homme avide de s'instruire. Chez les de Saint-Juan, liés de longue date avec Weiss, Castan vit venir à lui non seulement des hôtes aimables, mais des amis sincères. Le chef de la famille, Charles, rimait volontiers et,

---

(1) En 1874, Castan lui rendit hommage dans un discours prononcé à ses obsèques et dans une notice nécrologique (*Bibliographie*, n° 208).

un jour, envoya au jeune paléographe une invitation à dîner sous la forme d'une longue épître à la vieille mode :

Castan, qui passez vos beaux jours  
A déchiffrer de vieilles chartes,  
Qui dans la saison des amours  
Ne courez qu'après les pancartes,  
.....  
Au lieu du lis et du carmin  
Qu'on voit briller sur le visage  
Des vains freluquets de votre âge,  
Votre front couvert d'un nuage  
A la pâleur du parchemin.  
.....  
Quittez ce fatigant ouvrage  
Et de mon paisible bocage  
Venez apprendre les sentiers,  
Ou vous reposer sous l'ombrage  
Des chênes et des aliziers  
Dont est peuplé mon ermitage (1).

Son fils Alexandre était aussi un poète, mais de tournure plus moderne, qui traduisait en ballades comme en épîtres les élans de son imagination un peu vagabonde. Sa fille Marie, femme d'un esprit original et primesautier, dont la vie a été uniquement consacrée aux belles-lettres et aux bonnes œuvres, fut peut-être parmi les siens celle dont Castan put apprécier davantage et le plus longtemps la sympathie sincère et la solide amitié : « Mlle Marie, écrit Weiss à son protégé, vous aime de manière à me rendre jaloux, si je n'étais persuadé qu'en parlant de vous comme elle le fait, son intention est de me faire la cour. » Elle ne cessa en effet de se dire sa « vieille sœur aînée, » fière de l'avoir connu dès sa première jeunesse, le défendant parfois devant ses propres amis, et se taisant délicatement sur certaines divergences d'opinion entre eux : « Vous ferez toujours tout ce que vous trouverez bien, à mesure que vous le verrez », lui écrit-elle déli-

---

(1 Invitation à dîner, 20 septembre 1854 (*Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon*, Séance publique du 24 août 1857, p. 91).

catement un jour (1). Leur correspondance se poursuit pendant trente ans, pleine de sentiments affectueux relevés de part et d'autre par une certaine coquetterie d'expression : « Quelle belle et douce chose, écrira un jour Castan, que l'électricité du cœur ! Elle n'est pas moins magique et souvent elle est plus bienfaisante que celle de la télégraphie, puisqu'elle ne supprime les distances que pour unir les âmes dans une collaboration de services à rendre au prochain ! » Et Mlle de Saint-Juan de dire à son tour : « J'ai constaté une fois de plus votre empressement à obliger une pauvre vieille amie que le passé seul peut vous faire aimer. On voit bien que vous êtes archéologue et que les ruines vous intéressent plus que les belles maisons. Vous avez remarqué que souvent parmi les décombres il pousse des fleurs charmantes : peut-être y en a-t-il en moi. Je le crois même, au parfum que mes soixante ans respirent encore quand l'amitié les touche. Cueillez donc ces petites fleurs en passant (2). »

Durant la dernière année de son séjour à Paris, Castan se consacra tout entier à sa thèse pour obtenir le diplôme d'archiviste, chapitre important dans sa pensée de l'histoire qu'il se proposait déjà d'écrire. Il s'agissait des *Origines de la commune de Besançon*.

La commune de Besançon, osait dire le jeune historien à l'encontre de ses devanciers, « n'est pas émanée, à jour fixe, de la volonté d'un souverain ; elle est le résultat lent et spontané du souvenir d'antiques libertés, des progrès, de l'intelligencé et de la richesse du Tiers-Etat, des sueurs et du sang des bourgeois, en un mot de la révolution (3). » C'était bien, on le voit, une thèse et une thèse qui, étant donné sa nouveauté, offrait les apparences du paradoxe. Elle visait deux historiens d'une autorité jusqu'alors incontestée, à

---

(1) Lettre du 5 janvier 1864.

(2) Castan à M<sup>lle</sup> de Saint-Juan, 21 octobre 1872. — M<sup>lle</sup> de Saint-Juan à Castan, 16 octobre 1888.

(3) *Origines de la commune de Besançon*, p. 136.

Paris, Augustin Thierry, l'auteur des *Lettres sur l'histoire du Tiers-Etat* ; à Besançon, le président Clerc et son *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté*. Castan la travailla avec amour, la développa en cinq dissertations ; et, si elle devait être, après sa publication, vivement contestée par certains de ses compatriotes, elle lui valut d'être classé par ses juges, à sa sortie de l'Ecole des Chartes (27 novembre 1855), au premier rang (1).

Il n'eût tenu alors qu'à lui de recueillir complètement les bénéfices de ce succès. On lui offrait un poste au cabinet des antiques de la Bibliothèque impériale, puis on lui proposa de l'adjoindre à un de ses professeurs, M. Guessard, chargé d'une mission scientifique en Italie. Mais il se croyait engagé d'honneur à revenir en Franche-Comté ; bien mieux, depuis plusieurs mois il était attaché avec le titre de bibliothécaire-adjoint à la bibliothèque de Besançon. Ainsi en avait décidé Weiss dès le 11 avril précédent, afin de le fortifier par avance contre la tentation et lui donner la presque certitude de recueillir son héritage. Pécuniairement, la situation était médiocre, puisqu'elle comportait un maigre traitement de 1,200 fr. par an, inférieur du tiers à celui du précédent titulaire ; mais on faisait espérer au jeune homme une place d'archiviste communal, qui fut créée en effet à son profit trois ans plus tard (29 mai 1858) et ramena ses émoluments, au prix d'un supplément de travail, au chiffre fixé avant lui.

Il était dès lors tout entier au bonheur étroit, mais intense et durable, de travailler, au milieu de sa famille et de ses amis d'enfance, à l'histoire de sa petite patrie. Il aimait, en effet,

---

(1) Les membres de sa promotion étaient (par ordre de classement de sortie) MM. Léon Gautier, chef de la section historique aux Archives nationales ; Paradis, curé de Sainte-Marguerite, à Paris ; Delore, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève ; Rozensweig, mort archiviste du Morbihan ; Hiéland, négociant, ancien président des Chambres syndicales de Paris ; Barberaud, ancien archiviste du Cher ; Junca, ancien archiviste du Jura.

et il devait toujours aimer la science pour les jouissances intimes qu'elle apporte à ses dévots en récompense du labeur qu'elle leur impose ; il ne lui demandait pas les moyens d'arriver à la fortune, car ce n'est point en remuant les vieilles pierres et en déchiffrant les vieilles chartes qu'on s'enrichit, surtout de nos jours. Il était largement, je dirai même délicatement désintéressé en ce qui concerne les avantages matériels. Sa candide ambition se doublait de la généreuse indifférence dont il a fait preuve toute sa vie pour les profits matériels du travail ; il avait appris de bonne heure, par une rude et saine expérience, que le travail en soi peut constituer, une fois le strict nécessaire assuré, la vraie richesse et la vraie consolation de la vie.

---

## CHAPITRE DEUXIÈME

Vie et travaux (1858-1869). La question d'Alaise.

---

Une fois rentré à Besançon et pour toujours, Castan y exerça pendant plus de dix ans, sous l'autorité nominale de Weiss, les fonctions de bibliothécaire-adjoint ; il parut même seul à la bibliothèque pendant les cinq dernières années de la vie de son chef (mai 1861 — février 1866), retenu chez lui par les infirmités de la vieillesse. Comme il n'était alors au service du public que trois jours par semaine, il chercha à dépenser au dehors son activité exubérante et à jouer parmi ses compatriotes un rôle actif prépondérant dans toutes les œuvres d'intérêt local et intellectuel.

En décembre 1855, une Société littéraire fut fondée par son initiative, dont il fut élu et demeura le président. Parmi ses collègues figuraient deux artistes estimables, poètes à leurs moments perdus, Victor Jeanneney et Paul Franceschi, deux avocats plus tard connus comme magistrats et écrivains, MM. Estignard et Léon Marquiset, puis MM. Charles Baille, Alfred Vaissier, et d'autres jeunes gens enclins à se délasser de leurs occupations professionnelles par la composition littéraire. Les séances se tenaient dans une salle de la Faculté des lettres, offerte par la bienveillance des autorités universitaires (1). Elles se suivirent avec une certaine régularité pendant deux ans. La prose et les vers, les vers

---

(1) Le doyen Pérennès, dans son rapport à la séance de rentrée des Facultés (novembre 1856), loue en passant « quelques jeunes hommes pleins de sève généreuse qui, attristés de l'indifférence qui accueille les œuvres de l'imagination, ont eu l'idée de se réunir dans le but de ranimer et de mettre en honneur le culte des lettres. »



surtout, fables, élégies ou poèmes lyriques remplissaient chacune d'elles ; on y lut même une comédie et un drame historique en trois actes. Le président tira de son portefeuille quelques-uns de ses premiers essais historiques, mais dès lors il fit l'épreuve des difficultés incessantes qu'amène la direction d'une société où les amours-propres sont toujours en présence. Les démissions qui se produisirent bientôt furent imparfaitement compensées par l'adhésion de nouveaux membres. Le zèle de nos académiciens en herbe, suffisamment entretenu pendant la première année, se ralentit sensiblement pendant la seconde. Au commencement de la troisième, la Société avait vécu, ou du moins elle n'a plus laissé dans ses procès-verbaux une trace appréciable de son existence.

A lui seul, Castan pouvait fournir le travail de toute une Compagnie, et son ambition érudite le promenait déjà un peu au hasard sur tous les chemins. Ne songeait-il pas alors, nous ne savons sous quelle influence, à écrire une histoire de Catilina et à publier les œuvres inédites d'un réfugié protestant à la cour de Danemark, Elie Reverdil (1) ? Il revint promptement aux objets, désormais exclusifs, de ses affections et de ses études. Dès 1858, en même temps qu'il s'occupe d'un texte inédit trouvé dans un manuscrit d'Isidore de Séville, il prépare pour la *Revue Archéologique* un compte rendu de ses premières fouilles autour de Besançon ; un peu plus tard il offre son concours au ministère de l'Instruction publique pour l'exécution d'un dictionnaire géographique du Doubs, il projette une étude, destinée à un concours, sur les coutumes de Besançon, et une édition, pour la Société de l'Histoire de France, du chroniqueur Girardot de Nozeroy. « Quel feu ! quelle activité !, écrivait de lui Weiss à un ami, et en même temps quel ordre ! quelle rec-

---

(1) Victor Leclerc (doyen de la Faculté des lettres de Paris) à Castan, 13 février 1857. — Castan à Xavier Marmier, 26 juillet 1857.

titude dans les idées et les tendances ! Si ce jeune homme d'une santé délicate et qui exige les plus grands ménagements n'est pas emporté avant l'âge, très sûr qu'il fera le plus grand honneur à notre pays (1). »

La question dite d'Alaise fut pour Castan le prétexte d'une première et longue campagne scientifique.

Cette question avait été posée, le 10 novembre 1855, à la Société d'Emulation du Doubs. Ce jour là, l'architecte Delacroix lut un travail tendant à prouver qu'Alesia, le suprême asile de la liberté gauloise contre César, était, non en Bourgogne, mais en Franche-Comté. Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), qu'une tradition déjà ancienne identifiait avec ce lieu historique, devait être dépossédée au profit d'Alaise (Doubs), village voisin d'Amancey, sur un vaste plateau que sillonnaient de longues lignes de tertres funéraires couvrant des milliers de combattants inconnus. Cette thèse émanait d'un homme sans passé archéologique, mais auteur d'un système sur l'interprétation des *lieux dits* et habile à accommoder les données scientifiques recueillies dans des explorations ou des lectures incomplètes aux inductions tant soit peu téméraires que son imagination lui suggérait. Il lui fallait, pour être soutenue avec quelques chances de succès, le concours de savants de profession. Castan, séduit par l'espoir de replacer dans sa province le dernier champ de bataille de la Gaule indépendante et d'illustrer son nom par cette découverte, escompta aussitôt, par patriotisme local, la solution favorable du problème. Admis à la Société d'Emulation (14 juin 1856), il y lut aussitôt (28 juin) un mémoire destiné à appuyer les conclusions de Delacroix. Cette Société, jusque-là paisible laboratoire où quelques naturalistes étiquetaient sans grand souci du public des plantes et des pierres, retentit durant plusieurs années du bruit d'ardentes polémiques. Les fouilles commencées méthodiquement par ses soins dans l'été de

---

(1) Weiss à Pallu, 21 mars 1857 (Bibliothèque de Dole).

1858 se continuèrent à l'aide de subventions locales et de souscriptions. Sept rapports successifs de Castan en firent valoir les résultats (1). Les antiquités celtiques abondaient, mais les sépultures romaines et surtout les monuments épigraphiques ou numismatiques de date plus récente continuaient à faire défaut et, s'ils apparaissaient par hasard — comme le jour où Castan, à son grand désespoir, mit la main sur une médaille d'Antonin le Pieux (2) — c'était pour dérouter toutes les conjectures.

La preuve finale, décisive se faisant attendre, les adversaires et les objections se multiplièrent. Comme on le pense bien, la Bourgogne s'était émue ; ses érudits, amateurs ou professionnels, MM. Rossignol, de Coynart, avec l'assistance de certains Comtois, M. Déy, le président Clerc, multipliaient les protestations raisonnées en faveur de l'Alesia traditionnelle (3). Du côté de la Séquanie, divers archéologues, de profession ou de circonstance, s'étaient joints à Delacroix et à Castan, entre autres MM. Vuilleret, Varaigne, Bavoux, le capitaine d'artillerie Bial, le chef de bataillon Sarrette, le vicomte Chiflet, les curés d'Amancey et d'Alaise, ce dernier surtout, l'abbé Maisonnet, autour duquel ses amis d'occasion et ses confrères créèrent toute une légende (4). Le principal champion de la cause, dans le milieu parisien, fut le maître

---

(1) V. pour la série de ses écrits relatifs à Alaise les nos 3, 6-8, 10, 12, 15, 20-22, 234 et 237 de la *Bibliographie*.

(2) V. aux Appendices, dans la *Correspondance inédite* (n° III) la lettre du 28 juin 1858.

(3) Le Jurassien Désiré Monnier était également favorable à Alise-Sainte-Reine. On peut lire le récit humoristique et satirique de sa rencontre fortuite, à Alaise, avec les explorateurs de l'*oppidum* celtique dans ses *Souvenirs d'un octogénaire de province*, liv. VII, 4 et 5 (p. 496-502). Delacroix y figure sous le nom d'Amphion, Castan sous celui de Gaston.

(4) « Je mettrais la main au feu que Vercingétorix occupe la première place dans ses commémorations des morts... Il nous avouait naïvement. L'autre jour, que les fouilles lui donnaient des distractions pendant la messe. Ses paroissiens peuvent s'attendre à lui entendre dire un de ces jours : *Tumulus vobiscum* » (Castan à Quicherat, 7 janvier et 1<sup>er</sup> juillet 1858).

du jeune bibliothécaire bisontin devenu son ami, Jules Quicherat. Bien que Bourguignon d'origine, il plaida habilement pour Alaise dans l'*Athenæum français* et la *Revue archéologique* ; il gagna à ses convictions Henri Martin, l'historien celtisant, l'« archidruidé ». Tous deux vinrent en pèlerinage au nouveau sanctuaire de la liberté gauloise et en devinrent les dévots.

Plus de soixante écrivains se mêlèrent de part et d'autre à cette polémique. On se disputait sur les textes anciens, la topographie, les traditions, en attendant que la découverte sur place de vestiges romains, armes, médailles ou inscriptions justifiât l'hypothèse des savants comtois. Le débat ainsi soulevé un peu partout, compliqué, au moins dans certains esprits, de sous-entendus politiques et religieux, finit par acquérir une importance réelle. Quicherat déploya dans cette arène ses qualités de logicien servies par une passion concentrée et sincère ; Castan fut l'homme d'action, multipliant les coups de pioche et les coups de plume, et recrutant ou ralliant sans relâche à la cause du patriotisme comtois des partisans parmi le public ignorant qui, de près ou de loin, prêtait l'oreille : « Organisons donc, écrit-il à son principal auxiliaire, avec les ferrailles présentes et futures d'Alaise un charivari capable d'étouffer le bruit que les Alésiens font avec leurs casseroles et leurs poêlons (1). » On le voit dès lors quêter ardemment partout des approbations et des articles ; il s'adresse principalement aux savants de l'école démocratique : il se réjouit d'apprendre que des hommes tels qu'Ernest Havet, Ferdinand de Lasteyrie, le général Trochu adhèrent à ses conclusions, et il se demande d'autre part si l'on ne pourrait utiliser au profit de la cause les relations de Xavier Marmier avec le faubourg Saint-Germain. Il pousse son ami Jean Petit à ébaucher une statue de Vercingétorix, destinée à couronner le plateau d'Alaise. Quant au gouver-

---

(1) Lettre du 10 juin 1858.

nement, il a pu le croire, au moins au début, gagné à sa cause, car il a entendu, au banquet annuel de la Société d'Emulation, le préfet du Doubs, dans un beau mouvement d'éloquence officielle, montrer la Gaule et la France se donnant la main en Séquanie, représentées par le *brenn* antique et le César moderne, l'un défenseur, l'autre restaurateur de la patrie.

L'ardeur que Castan déployait dans cette lutte, il l'avait dans le tempérament et le caractère, et elle se doublait de l'enthousiasme et de la foi en soi-même propres à la jeunesse. De même que, dans la conversation ou la correspondance, il ne résistait guère à la tentation d'une piquante épigramme ou d'une spirituelle médisance, dans sa polémique il cédait à la vivacité du premier mouvement et semblait aimer la bataille pour elle-même, à le voir chercher ses adversaires et précipiter ses coups. La place qu'il voulait se faire et rapidement au milieu de ses compatriotes lui ayant été longtemps disputée, son humeur se ressentit toujours de cette situation, mais par là même sa personnalité s'accusa davantage, et le tempérament agressif du Comtois animant son talent solide et vivace lui a donné une originalité de plus.

Lui-même se glorifiait de sa franchise sans ménagements et de ses coups assésés à l'emporte-pièce : « Si jamais, disait-il, je deviens assez bête pour parer ma brouette d'un blason, j'emprunterai ma devise à un mot de Madame Pernelle :

Et je ne mâche point ce que j'ai sur le cœur (1) »

Quicherat, avec l'autorité de son âge et de son expérience, s'employait à tempérer l'humeur belliqueuse de son jeune ami : « Mon jeune lion, lui écrivait-il, ce n'est pas tout que d'avoir des dents et des ongles, il faut encore choisir sa proie. » Et quelques jours après :

Impiger, iracundus, inexorabilis, acer

---

(1) A Quicherat, 5 novembre 1857.

Connaissez-vous ce vers, mon cher Castan ? Il peint Achille et vous, ou plutôt il peint votre âge. La maturité pense que le courage n'est pas moins courage lorsqu'il s'unit à la prudence (1). »

A Besançon, au milieu du tumulte des passions locales, la question d'Alaise risquait fort de devenir « un sujet de can-can plutôt que d'études (2). » A Paris, principalement à l'Institut, les impressions étaient plutôt défavorables ; MM. de Longpérier, de Saulcy, Alfred Maury, s'en tenaient à l'opinion traditionnelle. Ernest Desjardins dans le *Moniteur*, le duc d'Aumale, alors exilé, dans un article anonyme de la *Revue des Deux Mondes*, sans se prononcer nettement, semblaient plutôt défavorables aux novateurs (3). Malgré de curieuses découvertes et d'imposants suffrages, l'Alesia comtoise ne devait pas durer longtemps, même dans la pensée de ceux qui avaient cru si fermement en elle. Sa cause parut irrémédiablement compromise du jour où Napoléon III lui-même prit part au débat. Les fouilles que le futur historien de César fit opérer à ses frais autour du mont Auxois amenèrent des résultats tels que les Comtois se virent bon gré mal gré à court d'arguments et, sans s'avouer vaincus, éteignirent peu à peu leur polémique. Castan finit par laisser entrevoir qu'il désespérait du succès et se mit à sonner la retraite à celui-là même qui naguère gourmandait son ardeur intempérante. Après avoir reçu la visite du comman-

---

(1) Lettres des 30 octobre et 8 novembre 1857. — Un autre jour il lui cite l'*Ecole des femmes* et lui rappelle

Que lorsque quelque chose en colère nous met  
Nous devons avant tout lire notre alphabet  
Afin que dans ce temps la bile se tempère.

« Soyez *modéré*, lui écrivait le 26 juin 1868 M<sup>lle</sup> de Saint-Juan en accusant sa passion du travail et en soulignant cette expression comme pour la généraliser ; il ne vous manque que cela. »

(2) Quicherat à Castan, 8 novembre 1857.

(3) On racontait à Alaise (ce qui était faux) que le duc d'Aumale était venu d'Angleterre, déguisé en *clergyman*, pour étudier la question sur place.

dant Stoffel, l'explorateur officiel d'Alise Sainte-Reine, et pris connaissance de ses plans et de ses notes, il écrivait à Quicherat : « Le public qui fait son opinion par les journaux est perdu pour nous ; il faut en faire notre deuil. Nos raisonnements, pour être saisis, exigent une somme d'instruction que le public ne possède pas. Que pourront nos raisonnements, si clairs qu'ils soient, contre des faits palpables, matériels et acceptés comme tels par l'empereur, l'Institut et le *Moniteur* ?... Mettez-vous à la place des gens même instruits, qui n'ont jamais été au fond des choses. Ils savent que deux localités se disputent l'attribution de l'Alesia de César. L'une de ces localités est en possession depuis neuf siècles ; du jour où elle a été contestée, des corps savants, des généraux, des princes même se sont levés pour la défendre ; aujourd'hui on montre sur son pourtour une ligne de circonvallation, et sur les hauteurs qui l'entourent six et peut-être sept camps, dont les fronts sont doublés par endroits de fossés, d'abatis et de trous de loup. Si vous n'aviez pas de motifs intimes, résultant d'une étude approfondie pour dissiper ce prestige, vous fermeriez votre oreille à des prétentions qui datent d'hier et qui sont écloses dans le sein d'une obscure société de province (1)... »

Pour continuer la lutte à armes égales, il eût fallu pouvoir opérer sur le pourtour d'Alaise les travaux qui venaient de mettre au jour les tranchées d'Alise ; mais les fonds manquaient, la lassitude commençait à gagner les adversaires de la solution bourguignonne. Tandis que Quicherat, grondant mais obstiné, refusait de jeter, comme le héros gaulois, son épée aux pieds de César, Castan en arrivait peu à peu à souscrire tout bas à une conclusion qu'il avait jadis combattue et raillée, à savoir qu'Alaise, vaste *oppidum* celtique, avait été le théâtre d'un centre de colonisation ou de destruction remontant à des temps ignorés et inaccessibles.

---

(1) Lettre du 6 novembre 1862.

Du moins les objets découverts sur son sol avaient formé au musée de Besançon la plus belle collection celtique de la France provinciale et procuré des constatations utiles à l'intelligence des rites funéraires de la Gaule ; enfin le mouvement imprimé à ce genre d'études par cette controverse devait aboutir, dès 1862, à la création du musée de Saint-Germain. Résultats assurément utiles au point de vue général, mais bien modestes au point de vue local, si l'on songe au but primitivement visé, la glose des Commentaires de César bouleversée, la première page de l'histoire nationale refaite et inscrite sur les rochers du sol comtois.

Castan nous fournira lui-même, dans un fragment d'autobiographie inédite, l'épilogue de cette affaire. Ayant reçu en 1868, lors de la réunion annuelle des Sociétés savantes, la croix de la Légion d'honneur, il put à cette occasion entretenir l'impérial patron d'Alise-Sainte-Reine. Il a raconté en ces termes l'entrevue :

« C'est avec la cote d'explorateur archéologique d'Alaise que j'ai été présenté à l'empereur par M. Duruy. A quoi, le monarque, m'adressant la parole, a répliqué : Alors, Monsieur, nous sommes ennemis. — Pardon, Sire, ai-je répondu, des adversaires, ce qui est différent. » J'ai dû ensuite esquisser le caractère de nos découvertes et indiquer les principaux points de doctrine qui en découlent. — Avez-vous des inscriptions, a repris l'empereur ? — Une seule de l'époque romaine, et qui consiste dans la marque de fabrique d'un vase où se lit le mot ALESI. » — Sourire de l'empereur et de son ministre. Et moi d'ajouter : C'est une invitation posthume, Sire, et depuis longtemps nous désirions la faire entendre à Votre Majesté. Mais nous avons mieux que des inscriptions, nous avons une tradition locale qui veut que ce modeste village d'Alaise ait toujours porté le nom d'Alesia, conformément à l'orthographe des Commentaires, et les monuments écrits qui en témoignent partent du XI<sup>e</sup> siècle pour se terminer par un registre de baptême du XVII<sup>e</sup>. Et puis,



autour de cet immense refuge, dont le centre n'a jamais cessé de s'appeler Alesia, existe une ceinture de trente mille *tumulus*, sépultures militaires de la dernière période de l'indépendance des Gaules, sous lesquels dorment plus de cent mille morts ! » Là-dessus, M. Duruy, profitant d'une de mes pauses, arrêta mon discours avec ces paroles : Je conçois, Monsieur Castan, que vous trouviez l'occasion superbe pour placer des arguments qui vous sont chers ; mais ce n'est pas précisément sur ce thème que j'avais eu l'honneur d'emmancher votre conversation avec Sa Majesté. L'attribution d'Alesia à Alaise n'a été pour rien dans la récompense qui vous arrive ; vous en devez au contraire une part à vos remarquables études sur les *tumulus* de cette contrée, car il en est résulté des données nouvelles pour la science et un élément considérable de richesse pour le musée archéologique de Besançon. » — Signe d'adhésion du monarque. Et tout a été dit. »

Castan ne devait plus, qu'après de longues années, au moment de la mort de ses amis, réveiller les souvenirs de l'Alesia comtoise et la sceller cette fois, de ses propres mains, dans le tombeau. Il lui arrivait encore de tressaillir, de se retourner involontairement vers le but rêvé et non atteint, comme lorsqu'en 1879, Xavier Marmier, recevant Henri Martin à l'Académie française et louant son drame de Vercingétorix, évoquait « le héros du camp d'Alaise... dans la vaillante Franche-Comté ». Tout en applaudissant de loin à cette vaine protestation du patriotisme comtois, il comprenait qu'il n'était plus possible de dresser, sur le plateau découronné de sa gloire historique, l'image du vaincu de César ; on pouvait du moins consacrer par un monument le souvenir de Delacroix, de l'homme qui avait le premier attiré l'attention sur ces champs funèbres. Ce monument fut inauguré le 9 août 1885, sous la forme d'un colossal buste de fonte bronzée ; lors de cette cérémonie, Castan rappela l'œuvre accomplie, les illusions qu'elle avait un moment fait naître ; il put en même

temps en constater les résultats indéniables et commenter, pour rendre hommage à Delacroix, les mots inscrits sur le socle du monument : « Sa découverte archéologique d'Alaise a fait revivre en France le culte des souvenirs de l'ancienne Gaule. »

Il venait de payer à Quicherat une dette du même genre, en surveillant, dans les œuvres posthumes du maître, la publication des écrits relatifs à Alaise. « J'ai perdu, avouait-il alors, toute illusion à l'endroit de la thèse dont je me fis, à l'âge de vingt-deux ans, le champion déterminé. J'aurais donc vivement désiré, en ce qui concerne mes intérêts personnels, que rien de cet épisode ne fût ressuscité. Mais Quicherat avait dépensé trop d'activité et de talent dans cette affaire pour que l'on pût n'en laisser rien paraître dans un recueil de ses œuvres éparses ou inédites. La querelle des jésuites et des jansénistes est bien assoupie ; ce qui n'empêche pas que l'on réimprime toujours certaines des *Lettres au provincial* (1). »

Malgré ses excursions incessantes dans un lointain et brumeux passé, Castan s'intéressait vivement, sous l'influence de son patriotisme provincial, aux choses du présent. Lorsque l'Exposition bisontine de 1860 eut été décidée par l'initiative de la Société d'Emulation, il fut nommé secrétaire général adjoint du comité d'organisation et sous ce titre accomplit sans se plaindre presque toute la besogne. Il surveilla l'installation des objets exposés et en rédigea le catalogue. « J'aurai gagné, écrit-il, à cette coquine d'affaire dix-huit mois perdus pour mes travaux ordinaires, une usure supplémentaire pour ma pauvre carcasse et un contingent d'ennemis qui, ajouté à ce que je possédais déjà en ce genre de capital, constitue une assez belle somme... Toutes mes vacances se sont bornées à deux promenades d'une après-midi chacune... J'ai dû souvent empiéter sur les nuits pour satisfaire aux be-

---

(1) A Léopold Delisle, 17 novembre 1884.

soins d'un service qu'alimentaient 2.500 plumes intarissables d'exposants et 50 collègues dont il fallait grossoyer le bavardage. » Il ajoutait : « Tout n'a pas été perte pour moi dans cette affaire. J'y ai gagné une connaissance générale des hommes que j'étais loin de posséder et une notion spéciale et bien approfondie de caractères et d'instincts au milieu desquels je suis destiné à arranger mon existence (1). » Et Quicherat lui répondait par ces belles et fières paroles; qui méritent d'être citées textuellement :

« Je vous vois quelque peu livré à ce désenchantement qui est trop souvent le lot de ceux qui ont rendu quelque service à leurs semblables. Vous ne vous êtes pas embarqué là-dedans pour devenir marquis ou millionnaire. Vous avez vu se présenter l'occasion de placer votre pays natal au rang qu'il est digne d'occuper : vous vous êtes mis en quatre pour que l'entreprise réussît, vous y avez dépensé dix-huit mois de votre existence, et c'est un grand sacrifice que celui de 18 mois de jeunesse, mais ce sacrifice a porté ses fruits ; la chose s'est faite, ne regardez pas le reste. Surtout ne vous laissez pas aller à la misanthropie. Les hommes sont moins ingrats qu'inintelligents, le *moi* les aveugle ; parce que le bien ne se fait pas au gré de leur amour-propre, ils détestent leur bienfaiteur. Lorsque les écorchures de la personnalité sont guéries, les préventions s'effacent et les choses sont estimées à leur juste valeur. Le jour de la justice ne vint-il jamais pour vous, ayez la force de vous contenter de l'idée qu'elle vous est due. Si un avare vit du son de ses écus, ce serait bien le diable qu'un honnête homme ne vécût pas de celui de sa conscience (2). »

---

(1) A. Quicherat, 29 novembre 1860. — Trente ans plus tard, presque jour pour jour (13 novembre 1890), il laissait échapper dans une autre lettre cette boutade, qui prouve que l'expérience le rendit sévère jusqu'au bout, au moins envers certains de ses compatriotes : « Tout ce que raconte Lamartine sur la Comté et les Comtois est très flatteur pour cette province, mais j'y trouve une fois de plus la preuve que la chose *flatteuse* est toujours *fausse*. Le Comtois est maquignon par excellence... »

(2) Lettre du 30 novembre 1860.

Celui qui recevait ces mâles conseils était digne de les entendre et de les mettre en pratique. Sans se décourager, il prit en 1865 une part active à l'organisation du concours régional et, en 1867, il fut encore la cheville ouvrière de la commission chargée d'organiser la représentation de l'industrie et de l'agriculture comtoises à l'Exposition universelle (1).

Ces occupations diverses, qui le mettaient tour à tour en rapport avec le monde scientifique et le monde politique, avaient accru ses relations et étendu au loin sa réputation et son influence. Il fournissait à Léonce de Lavergne les éléments du chapitre Franche-Comté dans le livre *Les Assemblées provinciales sous Louis XVI*, et à Adolphe Joanne, l'auteur des *Guides* du même nom, des renseignements précis sur la statistique, la topographie et les curiosités de la province. Il encourageait autour de lui les vocations semblables à la sienne ; il aidait M. Ulysse Robert, le futur historien du pape Calixte II, dans la préparation de sa première œuvre historique ; il dirigeait dans ses premières études paléographiques et recommandait aux bons offices de Quicherat M. Jules Gauthier, en qui il voyait d'avance son collègue aux Archives départementales du Doubs. Cette dernière place étant devenue vacante avant que M. Gauthier eût achevé ses études à l'École des Chartes, Castan s'offrit à remplir par intérim, gratuitement, les fonctions d'archiviste. Cependant, à la préfecture, au ministère de l'Instruction publique, on tenait à donner au plus tôt la place et les candidats ne manquaient pas. Francis Wey, alors inspecteur des archives départementales, seconda de son mieux Castan dans son œuvre de dévouement confraternel : « Fussiez-vous, lui écrivait-il, obligé de donner à cette suppléance beaucoup de temps d'une façon importune, le résultat vaut le sacrifice ; car la plus

---

(1) L'année suivante, il usa du crédit qu'il pouvait avoir à Paris, notamment auprès de MM. Amédée Thierry et de Moustier, pour obtenir du gouvernement l'autorisation de mettre en activité la saline de Miserey, près Besançon.

belle œuvre qu'on puisse faire, c'est d'assurer par ses efforts l'existence entière d'un garçon de vingt ans. Ce sera pour vous toujours un souvenir satisfaisant (1). » L'affaire finit par s'arranger, grâce à la nomination d'un titulaire étranger au pays, M. Emile Travers, qui s'engageait à n'occuper que provisoirement la place. A sa sortie de l'Ecole, M. Gauthier put être nommé d'emblée archiviste du Doubs, et devint par surcroît, Castan s'étant démis en sa faveur, inspecteur des archives communales.

Le bibliothécaire de Besançon n'était pas et ne pouvait être un homme politique, mais il jugeait utile de pouvoir intervenir avec succès, au nom des intérêts qui lui étaient chers, auprès de l'administration et du gouvernement. Personnelle ou anonyme, qu'elle vint d'en haut ou d'en bas, l'autocratie était antipathique à sa nature et contrariait ses goûts d'aristocrate intellectuel. « Libéral sans casser les vitres et conservateur sans allumer les cierges », s'est-il défini plusieurs fois. Sous l'Empire, il sympathisait avec l'opposition libérale ; tout en se maintenant en bonnes relations avec le député marquis de Conegliano et le sénateur marquis de Moustier, il se tournait surtout vers ceux des hommes politiques que leurs études, autant que leurs opinions, pouvaient rapprocher de lui ; vers le député Lélut, de Gray, philosophe et psychologue pénétrant, aussi archéologue et poète à ses heures (2) ; vers le sénateur Amédée Thierry qui, en 1829, à Besançon, dans sa chaire de la Faculté des lettres, avait fait

---

(1) Lettre du 19 janvier 1868.

(2) Lélut, rentré dans la vie privée, écrivait à Castan le 6 juillet 1869 : « Il y a quinze ou vingt ans que nous nous accommodons du pouvoir personnel et du principe d'autorité. Nous voulons maintenant le pouvoir parlementaire et le principe de la liberté, plus ou moins absolu, d'écrire, de parler, de faire grève. Pussions-nous nous en bien trouver ! Mais nous sommes toujours le même peuple, le peuple du *Quid novi* de Jules César. J'ai bien peur que nous ne tardions pas à regretter, malgré les fautes, les erreurs, les dépenses, les malpropétés du régime actuel, les quinze ou vingt années d'ordre, de sécurité et de travail qu'il nous a donnés. »

campagne pour la cause libérale, et qui se trouva rattaché par un nouveau lien à la Franche-Comté, Castan l'ayant fait nommer membre honoraire de l'Académie (1). Un jour on offrit au principal promoteur des fouilles d'Alaise de le porter aux élections du Conseil général pour le canton d'Amancey. Il lui eût fallu se présenter en concurrence avec le marquis Terrier de Loray qui, établi dans le pays, y rendait de grands services et dont il appréciait lui-même la haute valeur intellectuelle et morale. Il aima mieux, sans bruit, décliner la candidature.

Il était cependant à Besançon un lieu où Castan trouvait la contradiction et la défiance en permanence à l'ordre du jour contre lui, l'Académie des sciences, belles lettres et arts, alors gouvernée par l'abbé Besson et le président Clerc. L'abbé Besson s'inquiétait des ambitions de ce jeune homme qui se posait en maître dès le premier jour, sans vouloir suivre le sillon d'autrui ; il s'inquiétait davantage de ses tendances, et ce qu'il nommait son voltairianisme. Du côté du président Clerc, la défiance se doublait d'une rivalité professionnelle. Ce magistrat, très laborieux, mais n'ayant acquis que par l'expérience et imparfaitement la connaissance des méthodes de travail, surtout en ce qui regarde les sources, entendait faire procéder de lui les études de détail sur ce vaste sujet de l'histoire comtoise qu'il avait abordé dans son ensemble. Mis pour la première fois en présence du jeune chartiste, il lui laissa trop clairement voir qu'il le considérait comme un émule téméraire et importun. La solennité naturelle de ses manières pouvait facilement passer aux yeux d'un interlocuteur défiant

---

(1) « Besançon, lui écrivait à cette occasion Amédée Thierry (27 novembre 1864), est un des lieux privilégiés de ma vie, où l'indulgence du public a le mieux accueilli mes efforts, où la fortune est venue me chercher, et la Franche-Comté un pays où j'espère avoir laissé la trace de quelque bien. Il m'est doux de voir que, si jeune, vous en gardez la mémoire, comme de mon côté je garde pour vous l'espoir certain d'un avenir digne de l'éminence de votre mérite et de la noblesse de votre caractère. »

pour du dédain. Castan d'autre part entendait ne pas accepter de confiance l'œuvre accomplie avant lui. Ses relations avec le président historien prirent un caractère qui devait être promptement celui d'une hostilité réciproque et déclarée.

En 1856, Castan présenta son travail sur les origines de la commune de Besançon au concours d'histoire ouvert par l'Académie. Il n'obtint, à la suite d'un rapport aigre-doux de l'abbé Besson, qu'une médaille de 100 fr., le tiers du prix. Lui-même peu de temps après aspira à prendre rang parmi ses juges ; il échoua trois fois et fut enfin élu le 28 janvier 1864, cette fois à l'unanimité des membres présents, quelques-uns amis fidèles, la plupart adversaires résignés (1).

La place ainsi ouverte, il eût voulu s'y installer en conquérant. Dans son discours de réception, lu d'abord, selon l'usage, en séance privée, il se mit ostensiblement sous le pa-

---

(1) M<sup>lle</sup> de Saint-Juan lui écrivait, au lendemain de son élection, l'aimable lettre suivante :

« Vous jugez bien, Monsieur et cher ami, que nous mourons d'envie de célébrer votre victoire. Vous avez réduit vos ennemis à vous servir de marchepied ; et avant peu d'années, pourvu que vous cachiez votre jeu, vous serez le roi de l'Académie, roi constitutionnel s'entend et jamais absolu, dont le sceptre pourra même atteindre la ville et la province. Cette ambition que j'ai pour vous n'a pas uniquement votre gloire pour objet, non, cher ami, je pense à mon pays, je pense à la république des lettres et surtout à cette résurrection des esprits (non pas frappeurs mais frappés d'une paralysie bestiale) qui ne sentent plus de goût pour le beau, encore moins pour le vrai. Quant au bien, il faut y mettre un s et alors chacun s'en occupera. Riez si vous voulez, mais avec ma monomanie de lumières, j'en vois une en vous, et je crois que toute lumière a le don de se communiquer sans s'amoindrir. Allons, mettez le feu à cette tourbe, et trouvez quelques autres brandons pareils à vous s'il se peut pour attaquer d'autres points de notre pays. Ceci veut dire tout simplement que ma mère me charge de vous inviter à dîner pour demain à 6 heures du soir. Si vous préférez le déjeuner d'onze heures 1/2, dites-le-moi, parce que nous voudrions vous adjoindre notre autre complice M. Lancrenon. Voilà le côté pratique de ma lettre, par où j'aurais dû commencer, quitte à finir dans les nues. Venez donc, nous serons tous très contents de vous serrer la main et d'en battre devant vous et pour vous. »

tronage des deux grands bénédictins comtois du XVIII<sup>e</sup> siècle, Dom Berthod et Dom Grappin, mais il avait soin d'ajouter : « Si plus d'un trait de famille me rapproche de mes aïeux académiques, il y a bien aussi entre eux et moi quelques dissidences ; cela tient essentiellement aux milieux respectifs dans lesquels chacun de nous s'est développé. Ce que j'aurais été au siècle dernier, nul ne saurait me faire sérieusement un reproche de ne plus l'être au moment où nous vivons. Je ne crois pas pour autant manquer de justice envers les époques qui ont précédé et amené la nôtre. En étudiant avec amour le passé, en acceptant le présent, en ayant foi dans l'avenir, j'obéis à cette loi naturelle qui veut que la plante se serve à la fois de la terre pour enfoncer ses racines, de l'air pour alimenter ses feuilles, du soleil pour faire éclore ses fleurs. »

Ce discours fut écouté, dit le procès-verbal, sans donner lieu à aucune observation, mais, au sortir de la séance, plusieurs membres se dirent inquiets des conséquences que pourrait avoir, en séance publique, l'audition de ce discours. L'abbé Besson, que choquait particulièrement certaine anecdote sur les derniers jours de Dom Grappin, écrivit à l'auteur pour lui demander de la supprimer comme peu sûre, peu respectueuse même pour la mémoire de celui qu'on prétendait honorer. Castan était à part lui bien résolu à imposer à l'Académie son texte primitif, toutefois il laissait croire, par son silence même, à des retranchements possibles. La majorité de l'Académie estimait de son côté que certaines parties du discours ne pouvaient rester sans réplique, et le président, dans sa réponse, inséra certaines phrases destinées à faire la leçon au récipiendaire, s'il en donnait l'occasion. C'était fourbir des armes pour un tournoi académique analogue à celui qui avait mis aux prises, quelques années auparavant, à l'Académie française, le comte Molé et Alfred de Vigny. Le récipiendaire, se souciant peu d'être morigéné, fit savoir par lettre, au dernier moment, qu'une indisposition



subite l'empêchait de prononcer son discours (1). L'Académie dut trouver sur l'heure une lecture qui remplit la lacune inattendue faite au programme de la séance.

Après cette entrée dans la vénérable compagnie, Castan ne pouvait penser y tenir une place importante, encore moins y remplir les fonctions de secrétaire perpétuel, que Weiss lui avait jadis fait espérer (2). Il s'y montra encore de loin en loin, de plus en plus rarement, malgré les instances des amis qu'il y gardait. L'incompatibilité d'humeur subsista jnsqu'au bout, sans qu'il y eût jamais brouille complète (3).

Presque au même instant où il entra à l'Académie, Castan était élu (15 décembre 1864) secrétaire décennal de la Société d'Emulation ; sous ce titre, il la dirigea pendant quatorze ans ; il la fit sortir de l'atmosphère étouffée et silencieuse où elle avait vécu jusque-là, en organisant, à partir de 1865, la séance publique annuelle, séance à laquelle étaient conviées les sociétés établies sur les mêmes bases qu'elle de l'un et de l'autre côté du Jura, en diversifiant la matière des réunions, en augmentant l'importance des publications annuelles. On verra plus loin, à cet égard, le détail de son œuvre.

Lui-même, au milieu de ses collaborateurs, demeurait le maître ouvrier. Tout en travaillant à exhumer Alaise, il avait, autour de Besançon, notamment à Charcenne, Château-Narbey, Lantenne, Oiselay, aux Montboucons, au mont Colom-

---

(1) « Si le président eût été tout autre que le procureur général, j'aurais affronté la situation ; mais avec un homme qui dispose du droit de se faire justice par lui-même, j'ai pensé qu'il n'y avait pas lieu à plaisanter. » (A Quicherat, 3 février 1865.)

(2) Lettre du 27 janvier 1855.

(3) La liste de ses travaux à l'Académie de Besançon est fournie par les nos 107, 184, 186, 235, 236, 238 de la *Bibliographie*.

M<sup>lle</sup> de Saint-Juan le raillait spirituellement de son attitude envers l'Académie : « Ce n'est pas trop de deux foyers de vie intellectuelle à Besançon, et vous ne voudriez pas contribuer à en éteindre un, si suranné qu'il soit ; vous qui êtes un antiquaire, cela ne serait pas conséquent. » (Lettre du 7 juin 1867.)

bin, cherché les traces de nos premiers aïeux. Le meilleur résultat de ces explorations accessoires fut son rapport sur les fouilles du Bois-Néron, en d'autres termes le mémoire qui fixait l'emplacement de la bataille où périt Vindex en voulant délivrer de la tyrannie de Néron la Gaule et le monde ; puis, rentrant dans la ville, il y trouva matière à de nombreuses notices sur les monuments d'autrefois. Il étudia successivement dans l'antiquité le Champ de Mars, esquissant à ce propos l'exposé d'une doctrine sur les Champs de Mars provinciaux imités de celui de Rome ; Porte-Noire dont il s'efforçait, après tant d'autres, de déterminer les origines et la date ; le Capitole, dont il désignait l'emplacement où personne ne le soupçonnait, au centre de la cité, le long de la voie qui avait gardé le nom défiguré de Chateur (1) ; puis, à des époques postérieures, le palais où le cardinal de Gravelle avait abrité ses collections de tableaux, de sculptures et de manuscrits ; l'Hôtel de ville et le Palais de justice, décrivant à ce propos les sceaux de la commune et élucidant le sens des armoiries de la ville ; l'hôpital du Saint-Esprit, chef d'ordre pour les hôpitaux placés sous le même vocable dans les deux Bourgognes et en Lorraine. Une part était faite aux curiosités disparues, à la statue de Charles Quint dont il restaurait la physionomie au moyen d'un dessin subsistant sur une marque d'imprimeur (2), et à la Table d'or de Saint-Jean. Au milieu de ses études variées, Castan était tantôt un Franc-Comtois du vieux temps, presque un Séquane ; tantôt il se sentait citoyen du XVI<sup>e</sup> siècle, se revoyait par l'imagination contemporain de l'ère où sa province avait

---

(1) On verra au chapitre III comment cette étude le conduisit peu à peu à édifier sa théorie sur les Capitoles provinciaux du monde romain : « Je n'exagère en rien, écrit-il à Quicherat le 8 mars 1868, en évaluant à 500 le nombre des volumes où j'ai dû puiser et à 50 le nombre des lettres que j'ai lancées dans le même but. »

(2) Il fut question, en 1879, de la restauration de cette statue par Jean Petit, aux frais de la ville (Castan à Quicherat, 19 novembre et 6 décembre 1879). J'ignore pourquoi ce projet n'a pas abouti.

mis au service de la monarchie espagnole les Carondelet, les Perrenot de Granvelle, les Chifflet, émules des Médicis dans leur petite patrie, protecteurs des lettres et des arts.

D'autres mémoires, consacrés à la période intermédiaire entre l'époque gallo-romaine et l'époque de la Renaissance, tendaient à éclairer les événements et les personnages qui avaient préparé le retour de la Séquanie devenue Franche-Comté à la Gaule devenue France. Tels sont les caractères communs de la biographie de l'évêque Hugues, contemporain et protégé du roi Philippe le Bel, et de la dissertation sur le siège de Besançon par Rodolphe de Habsbourg, exposé des manœuvres réciproques de la France et de l'Empire pour attirer à eux le comté de Bourgogne.

Presque toutes ces pièces connurent, au moins par la lecture, la publicité parisienne et furent produites successivement à l'une des sections du Congrès annuel des sociétés savantes à la Sorbonne. L'auteur, si bon provincial qu'il fût, se rappelait le sage conseil que lui avait donné Francis Wey : « Songez bien que vos compatriotes ne vous tiendront compte que de la réputation acquise hors de chez eux (1). »

---

(1) Lettre du 24 janvier 1861.

---

## CHAPITRE TROISIÈME

Vie et travaux (1870-1879). La Société d'Emulation. La Bibliothèque.

---

A la veille des événements de 1870, Castan continuait sur place ses précieuses explorations. A côté de la cathédrale de Saint-Jean, au pied du roc décrit par César, il découvrait une nouvelle mine de débris romains. Certains vestiges reconnus dans la cave d'une des maisons de cette place, certaines données empruntées aux auteurs anciens lui firent concevoir la possibilité de retrouver sous le sol de la place Saint-Jean les ruines du théâtre de Vesontio. Des fouilles commencées sur l'initiative de la Société d'Emulation et encouragées par une souscription publique donnèrent des résultats importants. Fûts, bases, corniches et chapiteaux corinthiens, monnaies, fragments de sculpture sortirent de terre en grand nombre.

Survint en juillet la guerre, qui apporta aux travaux commencés une interruption forcée et en tous sens douloureuse. Castan vécut plusieurs mois en proie à une double obsession, celle de son frère prisonnier de guerre à Stettin (1) et celle de Besançon menacé d'un siège. S'il n'a pu, comme il l'a souvent rêvé, écrire ses Mémoires, il en a laissé du moins un fragment important sous la forme d'un journal où il a consigné, du 18 octobre 1870 au 10 mars 1871, ses impressions sur les événements et les hommes publics d'alors. Comme certaine autre chronique anonyme publiée depuis sur le même sujet, ce journal pourrait être intitulé *La République et la guerre à Besançon*. Il commence le jour où Garibaldi et

---

(1) Alors capitaine d'artillerie, aujourd'hui général de brigade à Versailles.

Gambetta se rencontrèrent à la préfecture du Doubs, au moment où l'ennemi se montrait sur les bords de l'Ognon, menaçant les capitales des deux Bourgognes. L'incessante vision des Prussiens rôdant à l'horizon s'imposait à l'auteur et, pendant que les canons, les caissons, les voitures de paysans réfugiés prolongeaient dans toutes les rues leur lugubre défilé, il avait à mettre en sûreté, à la veille d'un bombardement possible, les manuscrits et les livres précieux de la bibliothèque ; il devait assurer les débris récemment exhumés sur la place Saint-Jean contre une nouvelle ruine, alors que tout le sol d'alentour tremblait sous le poids des pièces de marine hissées à la citadelle. Puis, le bruit et la fumée des camps ennemis paraissant s'éloigner, il suivait de son mieux, au milieu d'un croisement incessant de nouvelles ou de rumeurs contradictoires et d'ordinaire sinistres, le cours des événements ; il cherchait à les pressentir, tantôt emporté par un invincible espoir, le plus souvent en proie à un découragement né des tristes spectacles offerts quotidiennement à ses yeux. La lecture de ces pages, écrites nerveusement, au jour le jour, est pénible, car elle montre quel flux obsédant d'impressions excessives peut rompre, au milieu de semblables catastrophes, l'équilibre des esprits les mieux pondérés. Toutefois l'historien et l'archéologue reparaissent toujours dans l'auteur, même alors. Il se réjouissait de voir l'inventeur d'Alaise appelé à délibérer sur les points de l'*oppidum* bisontin utiles à mettre en état de défense ; en suivant de loin Garibaldi il le voyait, au confluent de l'Ognon et de la Saône, campé « à l'endroit où fut jadis Amagétobrie ; tant il est vrai, ajoutait-il, que les bonnes positions militaires sont de tous les temps et que les marches stratégiques ont des ornières traditionnelles et obligées. » (26 octobre). Une pensée plus haute, celle de la Providence, le hantait quand, au lendemain de Coulmiers, il se rappelait que la reprise d'Orléans en 1429 avait marqué le miraculeux commencement des revanches nationales ; quand, la nuit de

Noël, il allait entendre à Saint-Jean ces vieux chants liturgiques, « d'un si beau caractère et qui parlent à l'âme de paix et d'espérance. » Fréquemment même, comme un prédicateur, il se plaît à remarquer que « depuis le commencement de cette guerre, les dimanches sont des jours néfastes (1). »

Castan, sans le dire, presque sans le vouloir, pensait à des expiations nécessaires : « J'entends de toutes parts crier aux armes, écrit-il le 2 octobre à Mlle de Saint-Juan. Mon cri à moi serait : Aux mœurs ! » Aussi, au milieu de cette tragédie dont il était le témoin, il ne pouvait s'empêcher de crayonner en passant, sous leurs formes outrecuidantes ou simplement ridicules, certains types de l'éternelle comédie humaine : l'avocat qui péroré, à l'abri des balles, sur les malheurs du pays ; le sous-préfet improvisé qui dit des conseils municipaux de son arrondissement : Ils vont tous être *dissolus* ; l'aventurier cosmopolite dont les opérations consistent en une « série de fuites sans méthode ni règles » (3 novembre) ; le général qui songe plutôt à aligner ses dominos sur une table de café que ses soldats sur le terrain. Ces coups de plume étaient sa façon de prendre part à la guerre civile, déchaînée chez nous avec la guerre étrangère.

Ses récits sont particulièrement intéressants sur cette période intermédiaire qui sépara l'armistice de la signature des préliminaires de paix. Ils nous rappellent à quelles angoisses furent livrées, à quels périls furent exposées la ville et la région jusqu'au dernier jour. Avec quelle joie, en revanche, le chroniqueur peut enregistrer à sa dernière page cette lettre du comte de Mérode, député du Doubs et datée du 1<sup>er</sup> mars : « La Franche-Comté lui doit (à M. Thiers) une reconnaissance particulière. Le parti militaire allemand avait tiré sur la carte une ligne bleue qui enlevait à la France

---

(1) Cf. le sermon de l'abbé Besson *Le Péché des nations*, prêché à la cathédrale en décembre 1870, dans *L'Année d'expiation et de grâce*, p. 18.

non seulement Nancy et Epinal, mais encore une partie de la Haute-Saône et du Doubs. Lure et Villersexel devenaient allemands, la frontière passait entre Abbenans et Fallon, se dirigeait vers Lisle, qui faisait partie de l'empire germanique, comme tout ce qui se trouvait au nord d'une ligne droite allant de Lisle à Blamont. M. Thiers a fait adopter le tracé vert et sauvé Belfort. »

La paix revenue, Castan donna en quelque sorte un épilogue public à son journal intime. Il acheva, autant qu'il le pouvait, l'étude du sous-sol de la place Saint-Jean et s'efforça de prouver que les débris exhumés appartenaient non à une naumachie, mais à un théâtre demeuré inachevé ; puis, présentant à la Société d'Emulation le résultat de son enquête, il rappela, en même temps que les ruines innombrables faites par les envahisseurs barbares, l'immortelle vitalité de la Gaule qui, disait-il éloquemment, « se releva par la foi, se consola par l'espérance, se régénéra par la charité. » Et l'année suivante, complétant sa pensée où les intérêts de la patrie et de la science étaient étroitement confondus, il ajoutait : « A la coalition des haines répondons par la fédération des dévouements ; et, si le bien tarde quelque peu à en sortir, ne nous décourageons pas ; souvenons-nous qu'il a toujours été plus long d'édifier que de détruire et que tel de nos monuments dont la construction a duré plus d'un siècle a pu être anéanti en quelques heures par la torche incendiaire des méchants... Soyons fiers d'un tel apostolat, car il est éminemment opportun (1). »

Cet appel généreux était d'autant plus louable que l'orateur se donnait le change à lui-même sur le fond de sa pensée, et que son optimisme de circonstance servait de voile à un stoïcisme attristé. « Si je suis moins expansif que par le passé, écrivait-il à Quicherat le 9 juillet 1872, les malheurs publics en sont l'unique cause. J'ai l'âme enveloppée d'un

---

(1) Toast au banquet de la Société d'Emulation, 19 décembre 1872.

voile noir et bien souvent j'enrage au lieu de travailler. Les gens de mon tempérament ne supportent pas volontiers la présence de ce que nous avons vu et des terribles conséquences qui s'en déduisent. J'estime fort heureux ceux qui ont une foi pour lanterne et des illusions pour lisières. Quant à moi, je n'ai pour appui et pour guide que le sentiment du devoir quotidien. »

Ce devoir fut rempli plus activement que jamais pendant les années qui suivirent 1870. Pendant que les ingénieurs militaires accroissaient et transformaient les défenses du Besançon moderne, le savant continuait à ordonner, à interpréter les débris de l'antique Vesontio. En 1872, le square archéologique de la place Saint-Jean fut achevé avec l'intelligente collaboration de M. Alfred Ducat et mit sous les yeux des Bisontins, dans un cadre de verdure ingénieusement dessiné, tout un ensemble de la plus grande majesté d'allure et du plus élégant travail de ciseau. La même année, Castan essayait de déterminer, sur un autre point de la ville, l'emplacement du *Forum*, et de réfuter le système qui, sur la foi d'une légende de saint mal comprise, tendait à placer ledit *Forum* au pied de la citadelle moderne, c'est-à-dire sur un point excentrique et conséquemment anormal. Son patriotisme français venant en aide plus que jamais, pour l'aviver, à son patriotisme comtois, il entreprenait, à l'instigation de M. Léopold Delisle, et menait à bonne fin une piquante dissertation sur les *Probabilités d'un voyage de Saint Louis à Besançon*. Dans un autre ordre d'idées, son travail sur Jean Priorat, publié un peu plus tard, avait pour but de démontrer que la littérature laïque en Franche-Comté avait pris naissance, non à la cour de Frédéric Barberousse, mais à celle de Philippe-le-Bel. Enfin, en retraçant la vie de l'antiquaire Boissard, un réfugié bisontin du xvi<sup>e</sup> siècle à Metz, il semblait rendre à ce vieux compatriote, exilé en quelque sorte à son tour par la conquête prussienne, son droit de cité dans sa patrie.



Jusqu'à la fin, la Société d'Emulation eut la primeur de ses découvertes archéologiques. Devançons ici les temps, pour en achever le groupement et en faire pressentir la synthèse. Le restaurateur de l'antique Vesontio donna un caractère plus élevé à ses études en tentant (1886), à propos du Capitole bisontin, comme il l'avait déjà fait à propos du Champ-de-Mars, une généralisation faisant autorité dans la science. Il aimait les recherches et les rectifications de détail, mais il s'indignait à l'occasion de voir les savants de Paris borner dédaigneusement à cette tâche secondaire les efforts de l'érudition provinciale ; il disait bien haut que ce n'est pas faire œuvre maîtresse que de récolter des faits, ou même de les classer et de les cataloguer (1). Il savait la valeur féconde de l'hypothèse et estimait qu'il vaut mieux affronter la confusion née d'une erreur que de ne jamais prendre le devant sur les faits ; et de même qu'en 1883 il avait présenté, à propos d'un anneau dit d'*investiture* conservé à Besançon, un essai de doctrine sur les nombreuses pièces de ce genre éparses dans les musées italiens, il étendit son enquête antérieure sur le Capitole bisontin à tous les Capitoles provinciaux, étudia les textes signalant ces édifices dans le monde romain et dressa ainsi la première statistique raisonnée de ces monuments. Il détermina leurs conditions d'établissement et d'existence, en montrant que ces temples n'étaient pas nécessairement situés en un lieu élevé, qu'ils résultaient de concessions spéciales du gouvernement central, enfin qu'ils étaient exclusivement réservés à des colonies. Sa thèse, combattue sur quelques points de détail par l'éru- dit prussien Kuhfeldt, reçut dans son ensemble la pleine

---

(1) L'archéologue Albert Dumont, son compatriote d'occasion (il était né à Scey-sur-Saône), lui écrivait le 26 avril 1869 : « Notre Gaule et notre France sont un bien beau et un bien vaste sujet. Je n'ai pas besoin de vous dire que je n'en comprends l'étude que comme vous, c'est-à-dire pour rattacher les découvertes de détail à des théories générales et à l'histoire dans son ensemble. »

approbation de l'homme compétent par excellence sur ces matières, le commandeur J. B. de Rossi.

En étudiant le Capitole de Vesontio, Castan n'avait pu, par suite des obstacles que lui opposaient des constructions modernes, exhumer les vestiges probables de cet édifice. Il fut plus heureux en ce qui concernait les Arènes. Ce dernier monument avait disparu peu à peu, dans le cours des siècles, sous l'action du temps ou au milieu de bâtiments successivement élevés, une chapelle au moyen âge, des casernes et des remparts au xvii<sup>e</sup> siècle ; toutefois des documents relativement récents attestaient son emplacement d'une façon incontestable, et l'on pouvait en dégager, à l'occasion, les débris subsistants. Cette occasion se présenta en juin 1884, à la suite de travaux exécutés par le génie militaire. Des fouilles furent opérées par les soins de Castan et ceux de M. Ducat, à l'aide de subventions du Conseil municipal et du Conseil général. Elles fournirent, avec des résultats précis sur la position et l'orientation de l'amphithéâtre, de curieux restes tant de l'édifice romain que de l'église enchâssée postérieurement dans ses ruines. On put espérer un moment englober et ordonner ces trouvailles dans un square faisant pendant, sur la rive droite du Doubs, à celui qui, sur la rive gauche, encadrerait les vestiges du théâtre ; mais ce projet a dû être subordonné à la démolition possible, non encore accomplie, d'une partie des remparts assise sur une section du pourtour de l'amphithéâtre. En attendant qu'il se réalise, rendons à qui de droit le mérite de l'avoir conçu, et redisons avec son véritable auteur : « Ainsi le futur square archéologique du canton nord offrira, comme son aîné du canton sud, l'association d'un édifice chrétien à des ruines romaines. Là-bas, c'était le Baptistère qui avait supplanté le théâtre antique, pour conférer l'innocence dans le lieu même où l'on faisait parade de criminelles passions ; ici, c'était le culte de la charité qui avait fait éclore une de ses formules sur les ruines d'un édifice construit jadis pour

procurer à la foule la joie féroce de sanglants spectacles. »

Ces études variées étaient présentées à la Société d'Emulation sous la forme, tantôt de vives communications improvisées, tantôt de graves et piquantes lectures. Leur auteur eût pu les exposer devant un auditoire plus vaste, car des offres lui vinrent en 1881 qui tendaient à établir en sa faveur à la Faculté des lettres, avec traitement annuel de 3,000 francs, un cours libre d'histoire et d'archéologie locales. Il refusa, entendant réserver tout le temps dont il pouvait disposer pour la Société d'Emulation.

Il avait réussi en effet à faire de cette Société, en même temps qu'une tribune à son usage, un centre de vulgarisation intellectuelle pour la province. Il lui fit obtenir en Sorbonne six médailles et trois prix et s'appliqua sans relâche à la maintenir en dehors des querelles religieuses ou politiques, sur le terrain de libre recherche où peuvent se rencontrer toutes les opinions avouables. Il la faisait intervenir à propos dans les questions d'intérêt général, qu'il s'agit d'établir un champ de courses ou d'organiser des conférences populaires, de patronner l'expédition de Gustave Lambert au pôle nord ou de réunir les fonds nécessaires à l'érection d'une statue au marquis de Jouffroy. Les séances publiques de chaque année, en décembre, étaient devenues à ses yeux de véritables cérémonies dont il préparait de loin la célébration et dont il aimait à varier la liturgie. Il en élargit peu à peu le cadre ; la littérature d'imagination, la poésie y entrèrent en 1877 avec la *Sœur Simple* de M. Edouard Grenier ; puis vinrent des conférences accompagnées de projections lumineuses ou d'auditions musicales. Les amis du secrétaire décennal, Quicherat, M. Valfrey, apportèrent à l'occasion leur contribution. Nos voisins de Suisse étaient appelés à prendre part à ces fêtes ; on y vit figurer activement M. Jurgensen, du Locle, M. Philippe Godet, le brillant professeur neuchâtelois. De plus, durant toute l'année, il fallait assurer le menu des séances privées, et bien souvent le secrétaire dé-

cennal fut appelé contre son gré à fournir le plat du jour. Du moins suggérait-il de son mieux des sujets d'étude à de jeunes magistrats ou à de jeunes professeurs. De son initiative procèdent de nombreux écrits sur les anciennes et les nouvelles gloires de la province, les notices de M. Edouard Besson sur le président Philippe, de M. Jules Gérard sur Théodore Jouffroy, de M. Bizos sur Jean de Mairet, de M. Carrau sur Lélut, de M. Tridon sur Simon Renard. Enfin il reçut de M. Grenier la promesse de libéralités testamentaires destinées à procurer à la Société le bénéfice d'une fondation analogue à celle qui perpétue, à l'Académie, la mémoire du littérateur Suard (1).

Ce gouvernement impliquait pour lui un dévouement de tous les instants qui eût consumé jusqu'à la fin de sa vie son temps et sa peine, sans compensation suffisante. Il lui convenait avec raison, dans l'intérêt de ses concitoyens supérieur à celui de ses confrères, de pouvoir travailler plus librement, avec plus de suite. Aussi, en 1879, dès qu'il eut pu se trouver un remplaçant à son gré — et il venait de le découvrir dans la personne d'un jeune avocat bien doué au point de vue littéraire, M. Edouard Besson — il donna sa démission de secrétaire (2). Il comptait un peu sans les habitudes prises, sans la confiance que son successeur et ses confrères continuaient à avoir en lui; et comme président honoraire, il devait rester, à bien des égards, le directeur effectif de la Société. Jusqu'à la fin de sa vie, il ordonna le volume annuel des Mémoires, dont il revoyait page par page toutes les épreuves.

---

(1) « M. Grenier annonce son intention de léguer une somme de 60.000 francs pour fonder une pension destinée à aider dans leur carrière les jeunes Comtois de talent. La Société d'Emulation serait chargée de désigner les titulaires. » (*Petit Comtois* du 29 décembre 1883.)

(2) Un beau bronze, reproduction du *Moïse* de Michel-Ange, lui fut alors offert en signe de reconnaissance, à la suite d'une souscription ouverte entre les membres de la Société.

Dès le lendemain de la mort de Weiss, il avait exprimé le désir d'obtenir sa succession à l'Institut en même temps qu'à la Bibliothèque de Besançon ; c'était seulement une pierre d'attente qu'il jugeait utile de poser pour l'avenir. A la fin de 1872, il manifesta de nouveau son intention d'appartenir comme correspondant, à l'Académie des Inscriptions : « C'est le seul titre, a-t-il pu dire, que j'ai ambitionné réellement et en vue duquel j'ai cru devoir faire l'apprentissage du rôle de solliciteur (1). » Heureusement il comptait des appuis dans les rangs les plus opposés ; Jourdain, Paulin Paris, Egger lui étaient favorables comme Littré et Renan. Il fut élu le 21 décembre 1875 par 22 voix, en remplacement d'un autre érudit provincial, l'abbé Cochet. Il fit depuis plusieurs lectures à cette compagnie, celle entre autres d'une dissertation sur l'emplacement du Capitole de Carthage.

Un peu plus tard (13 juin 1881) il devait obtenir le titre, relativement rare, d'associé de l'Académie royale de Belgique, pour prix de sa collaboration à la publication, à Bruxelles, de la suite des Papiers d'Etat de Granvelle.

Au milieu de ses travaux très divers, Castan vaquait avec une assiduité constante à sa tâche essentielle, comme conservateur de la bibliothèque. La première de ses fonctions à ses yeux était de défendre contre tout démembrement le dépôt dont il avait la garde. Dès ses débuts, il vit, malgré ses efforts, les antiquités du cabinet Paris transférées au Musée archéologique (2). Il fut plus heureux en ce qui concernait les médailles, qu'une délibération formelle du Conseil municipal (1874), avait pourtant annexées au musée de peinture. Quant au prêt au dehors, autant il interprétait avec largeur le règlement pour les livres imprimés et courants, autant il se montrait rigoureux pour les manuscrits et les ouvrages

---

(1) A. M. Léopold Delisle, 12 août 1875.

(2) V. le mémoire qu'il composa à ce sujet au Registre des séances de la Commission administrative de la Bibliothèque (27 juillet 1861).

rare ; à plus forte raison s'il soupçonnait, derrière les demandes de communication à domicile, des arrière-pensées de revendication. Il défendit jusqu'au bout, contre la nouvelle Académie de Besançon, la sortie des papiers de l'ancienne, et celle des recueils liturgiques précieux contre le cardinal-archevêque.

Du côté de l'administration municipale, s'il ne put obtenir, malgré ses instances renouvelées chaque année, un agrandissement suffisant des locaux ; s'il dut souvent se contenter, pour les achats, de crédits insuffisants, il enrichit néanmoins la bibliothèque par d'importantes acquisitions faites à propos ou par des dons que ses relations personnelles avaient habilement provoqués. Dès 1860 il faisait entrer dans son dépôt, malgré la concurrence montbéliardaise, les 75 portefeuilles des papiers Duvernoy, dont le classement en volumes, par ordre de matières, devait être continué sous sa surveillance durant de longues années. Citons ensuite les deux mille volumes légués par l'éminent physicien Pouillet, les 480 volumes, la plupart italiens, légués par Théodore Belamy, les 2.000 estampes provenant de la succession Gaston Marquiset. Enfin ses rapports amicaux avec M. Léopold Delisle facilitèrent entre son dépôt et la Bibliothèque nationale des échanges de pièces ou de volumes rares, utiles aux deux établissements.

Des richesses anciennes et de celles qu'il avait su y adjoindre il continua assidûment les inventaires : car il ajouta en 1875 un troisième volume aux deux premiers volumes du Catalogue des imprimés commencé par Weiss. Il remit en lumière, dans des notices spéciales (1), la plus ancienne copie des chroniques de Froissart réputée perdue, deux manuscrits ayant appartenu au roi de France Charles V et à son frère le duc de Berry, la seconde partie d'un livre d'Heures décoré par Albert Dürer et ses disciples, enfin un bréviaire

---

(1) *Bibliographie*, nos 30, 62, 90, 106, 112, 137.

imprimé à Salins en 1484, dont l'examen lui permit de reculer d'un an la date de l'introduction de l'imprimerie en Franche-Comté. Parmi les médailles (et il en avait environ 10.000 sous sa garde), il classa toutes celles qui avaient quelque importance et, s'il n'eut pas le temps d'en dresser la liste méthodique, il décrivit les pièces principales dans son Inventaire des richesses d'art de la Bibliothèque. Cet Inventaire, complet, devait paraître en 1886. Entre temps il composait avec une sage lenteur son Catalogue raisonné des manuscrits, qu'il n'eut pas le temps de porter à son dernier point de perfection et qui ne devait être publié qu'après sa mort. Enfin lui-même était un bienfaiteur régulier de la bibliothèque ; sur le registre des dons, on trouve son nom mentionné plus de sept cents fois !

En 1873, la municipalité, qui organisait une bibliothèque de lecture populaire, lui demanda d'en choisir les éléments ; il satisfit à ce désir, mais il ne se résigna point de même, un peu plus tard, à la fondation d'un établissement qu'il considérait comme un rival inutile du sien, c'est-à-dire la bibliothèque dite universitaire. Il pensait que c'était constituer aux frais de l'Etat un dépôt de livres doublant inutilement celui qui appartenait à la ville ; qu'on confondrait bien plus efficacement les intérêts de Besançon et ceux de ses Facultés en faisant de la bibliothèque municipale celle de la future Université. Il envoya en ce sens un mémoire à Paris, mais la cause était jugée d'avance au ministère de l'Instruction publique, et ses réclamations furent écartées, sans même qu'on daignât discuter ses raisons.

Son désir, qu'il fut à même de réaliser, était de garder et d'étaler autour de lui, non seulement un vaste dépôt de livres, mais une collection variée et agréable aux yeux des visiteurs et des passants. Ce fut dans cette intention qu'il décora de gravures, de portraits instructifs pour l'histoire locale la salle de lecture et qu'il fit établir çà et là successivement des vitrines consacrées à l'exhibition d'un choix de

médailles, d'autographes, de manuscrits enluminés, d'imprimés rares. « Je vous assure, écrivait-il à un ami en 1884, que je fais le possible pour remplir dignement mes obligations envers la chose publique ; mais ma tâche est très compliquée et je suis assez faiblement secondé. Si je ne parviens pas à contenter tout le monde, c'est sans doute parce qu'il est écrit que nul ne saurait être prophète dans son propre pays. Je ne suis pas sans avoir ici des amis indulgents pour ma personne et sympathiques à mes œuvres locales (1). »

Surtout à partir de 1870, ses relations avec l'administration municipale ne furent pas sans nuages. Dans sa notice sur le peintre Lancrenon, ancien conservateur des musées, il osa qualifier de regrettable la révocation dont la ville avait frappé à la fin de sa carrière cet estimable artiste. Censuré pour cette appréciation, en vertu de cette théorie chère à tous les gouvernants, petits ou grands, qu'un fonctionnaire doit renoncer à l'indépendance de sa pensée et de sa plume, il protesta vivement : « N'ayant été en aucun temps l'objet des faveurs de la municipalité, il serait difficile que j'eusse commis envers elle le péché d'ingratitude (2). » Depuis, dans sa correspondance, on l'entend fréquemment exprimer sa crainte d'être remplacé soit comme archiviste communal, soit comme bibliothécaire. Au fond il devait être rassuré par la pensée qu'il était devenu pour la ville, dans un certain ordre de travaux, un auxiliaire indispensable. En 1866 il avait été chargé de rédiger une inscription à placer sur une montre offerte au prince impérial ; plus tard il en composa une destinée au bâtiment restauré des Carmes (3). Plus tard encore la muni-

---

(1) A. M. Léopold Delisle, 23 décembre 1884.

(2) Lettre au Conseil municipal du 8 mars 1876.

(3) Cette inscription, datée du 20 juillet 1870, n'a pas été posée. Il en est de même de celle qui devait être placée sur le quai Veil-Picard, lorsqu'on rebâtit la Vieille-Halle, et de celle qui devait être gravée sur une médaille commémorative à offrir au gouverneur de la place pendant la guerre, le général Roland.



cipalité lui demanda de désigner le meilleur emplacement de la statue à élever au marquis de Jouffroy. De son côté il lui proposait en 1884 de célébrer le centenaire de l'inauguration du théâtre par une représentation, avec conférence préliminaire, des pièces d'ouverture, la *Métromanie* de Piron et le *Tableau parlant* de Grétry. Des difficultés d'exécution firent abandonner ce projet.

Ses travaux sur le vieux Besançon lui donnaient, pensait-il, le droit de faire partie de la commission administrative du Musée d'archéologie. Il ne parvint à y entrer qu'en 1879, lors de la réorganisation de cette commission. Il serait oiseux de raconter les débats qu'il eut à ce sujet avec la municipalité ; constatons seulement que, sous le couvert de ses deux amis MM. Ducat et Vaissier, conservateur et sous-conservateur en titre, il modifia heureusement la classification des objets conservés dans cette collection ; à un ordre fondé arbitrairement sur les circonscriptions administratives modernes il substitua un ordre chronologique, historique, propre à rendre plus instructive pour les visiteurs, plus rapidement accessible pour les savants l'étude des débris de notre passé comtois.

L'intérêt de recherches communes l'avait mis successivement en rapports avec Bonstetten, Frédéric Troyon, le professeur Charles Le Fort en Suisse, avec Auguste Bernard à Lyon, avec Léon Fallue et l'abbé Cochet en Normandie. Sa correspondance le montre communiquant des renseignements au professeur Tissot au sujet de sa copieuse monographie des *Fourgs*, à M. Henri Beaune au sujet des Universités comtoises, à Dom Piolin au sujet du *Gallia Christiana*.

On voit quelle multiplicité d'occupations s'imposait quotidiennement à lui et le détournait à chaque instant d'un travail suivi. Au classement des archives communales et hospitalières, à l'inventaire des registres et au dépouillement des comptes municipaux, il consacra pendant vingt ans la première partie de ses longues matinées d'été (de cinq heures à huit), ses soirées d'hiver, ses après-midi de vacances. A la

bibliothèque même, pendant les séances consacrées au public, il lui fallait bien souvent poser la plume pour donner audience à quelque questionneur aussi confiant qu'indiscret; tant il était devenu un dictionnaire vivant pour la ville, les faubourgs et les environs (1) !

Enfin il y avait les visiteurs de marque dont il se faisait le *cicerone*. Citons entre autres, dans une liste intéressante au moins par sa bigarrure, le comte de Paris et Daniel Stern (M<sup>me</sup> d'Agoult); l'auxiliaire du ministre Duruy, Charles Robert, et M<sup>me</sup> Coignet, une des apôtres de l'instruction républicaine; l'archéologue normand l'abbé Cochet et le professeur prussien Otto Hirschfeld; le sénateur-historien Amédée Thierry, et le gentilhomme philanthrope que ses origines rattachaient à la province, le comte de Laubespain.

Pendant près de vingt ans, Castan vécut auprès de ses parents, dans la maison paternelle. On le croyait fiancé éternellement à la science, mais il en est des savants comme des philosophes, il vient un jour où le cœur reprend ses droits et où la pensée d'un intérieur à habiter, d'une famille à fonder caresse plus doucement leur imagination que l'espoir d'une découverte. Au commencement de 1873, le bruit se répandit à Besançon qu'infidèle en cela aux exemples de Weiss le bibliothécaire de la ville allait se marier. « Cela se dit, écrivait-il le 28 février à M<sup>me</sup> Francis Wey; mais c'est tellement invraisemblable que nombre de gens ne veulent pas y croire et que parfois il me semble à moi-même que je suis sous le charme d'un mirage ou sous l'illusion d'un rêve. » Il ajoutait que son mariage avec Mlle Marie Boll serait pour son existence intime « l'équivalent du coup de baguette de la marraine de Cendrillon ». Le mariage eut lieu le 25 mars. Au

---

(1) « J'ai la faiblesse de répondre à toutes les demandes de renseignements qui me sont adressées, et je crois que l'on m'a fait sous ce rapport une réputation, très flatteuse assurément, mais qui a l'inconvénient (comme toute médaille à son revers) d'achalander outre mesure mon officine de consultations gratuites. » (A. M. Charles Thuriet, 15 mai 1889.)

milieu de ses travaux et de ses luttes, il allait désormais trouver à son foyer l'appui d'une tendresse éclairée et vigilante, en même temps qu'y répandre, sous une ombre discrète, ce qu'il y avait au fond de son âme de sérieusement bon et d'affectueusement dévoué. S'il eût connu les joies de la paternité, rien de ce qui constitue le bonheur domestique ne lui eût été refusé.

Une seconde période de sa vie commençait. Certains amis s'éloignaient ou étaient enlevés par la mort, mais étaient remplacés par d'autres. Des incidents relatifs à la gestion des archives communales, puis une polémique sur une question d'histoire locale éloignèrent de lui en 1877 le jeune conservateur des archives départementales, en qui il avait espéré un auxiliaire et un collaborateur (1). L'année suivante, mourut Delacroix, l'initiateur des fouilles d'Alaise. « Ce que j'ai dit aux funérailles, écrit-il à Quicherat le 16 janvier, est bien décoloré ; pour pouvoir parler, j'ai dû me renfermer dans mon rôle d'historiographe de la Société d'Emulation du Doubs ; autrement je n'aurais su que pleurer. Je ne me souviens pas d'avoir été aussi profondément affligé. » En 1881, il vit disparaître un camarade d'enfance, le capucin Louis Baille (P. Raphaël), tempérament d'érudit et d'artiste en même temps qu'âme d'apôtre, « loyal ami des lettres comtoises, aussi libéral par l'esprit que généreux par le cœur (2). » En 1882, ce fut Quicherat, l'ami cher entre tous : « Sa mort prématurée fait un vide profond dans ma vie intellectuelle et morale... Hélas ! la vie comporte bien des désenchantements (3)... »

---

(1) V. *La fête des fous au Chapitre de Besançon*, par M. Jules GAUTHIER (*Mémoires de l'Académie de Besançon* 1876-1877), et *Le Forum de Vesontio et la Fête des fous à Besançon*, par M. CASTAN (*Mémoires de la Société d'Emulation*, an. 1877). Cf. le travail antérieur du même sur le théâtre de Vesontio (*Bibliographie*, n° 43).

(2) Castan à M. Edmond Baille, 11 juin 1881. Cf. sur le P. Raphaël la notice publiée dans la *Semaine religieuse du diocèse de Besançon*, n° du 11 juin 1881.

(3) Lettre du 11 avril 1882 à M<sup>me</sup> Castan. (V. aux Appendices *Corres-*

Déjà depuis quelque temps un rapprochement s'était opéré entre lui et son ancien antagoniste à l'Académie, l'abbé Besson. S'ils différaient profondément entre eux par leurs opinions politiques et religieuses, ils se ressemblaient par la verdeur de leur esprit primesautier comme par leur amour exclusif des hommes et des choses de la Franche-Comté. Leurs relations devinrent plus fréquentes et presque cordiales après l'élévation de l'abbé Besson au siège épiscopal de Nîmes. Cette liaison de la dernière heure se brisa presque aussitôt que nouée ; la mort de l'évêque de Nîmes (18 novembre 1888) causa à Castan un chagrin véritable (1), bientôt renouvelé par la disparition de leur amie commune, M<sup>lle</sup> de Saint-Juan.

Castan connut pourtant jusqu'au bout, de loin comme de près, la douceur des amitiés sûres et fidèles. La communauté d'études, l'analogie de fonctions, les échanges toujours plus fréquents d'informations finirent par le lier étroitement avec l'éminent administrateur de la Bibliothèque nationale, M. Léopold Delisle. Une collaboration en vers et en prose de M. Edouard Grenier aux travaux de la Société d'Emulation avait aussi rapproché intimement de lui ce délicat poète, dont

---

*pondance inédite*, n° X.) Il revenait alors d'une excursion en Belgique. Henri Martin, l'autre défenseur d'Alaise, devait mourir à la fin de l'année suivante.

(1) A la première nouvelle de cette mort, il écrivait à M. Ed. Grenier : « J'ai ressenti vivement la perte que nous venons d'éprouver, avec la Franche-Comté tout entière, dans la personne de l'évêque de Nîmes, qui honorait notre cher pays par ses talents d'orateur et d'écrivain. En ce qui me concerne personnellement, je ne puis qu'être reconnaissant des témoignages d'estime et d'amitié qu'il me prodiguait depuis quelques années. Quatre journées passées avec lui durant l'automne dernier à Salans (où vous étiez), à Baume-les-Dames, à Besançon et à la Chevillotte, m'avaient laissé le meilleur souvenir, et je savais que la réciprocité de ce sentiment m'était acquise. » (Lettre du 20 novembre 1888.) Une lettre de même date, à M. Léopold Delisle, exprime, presque dans les mêmes termes, les mêmes sentiments. Cf. aux Appendices (*Correspondance inédite*, n° VIII) une lettre de Castan à M<sup>sr</sup> Besson.

il estimait le caractère autant que le talent (1). A Besançon même, un hôte de marque, M. le duc d'Aumale, alors qu'il commandait le 7<sup>e</sup> corps d'armée, fut attiré par de promptes sympathies vers un homme épris comme lui d'œuvres d'art en même temps que de recherches historiques. Il lui témoigna une bienveillance qui survécut à son départ et dont il lui donna jusqu'à la fin, à Paris et à Chantilly, d'affectueuses preuves (2).

---

(1) V. aux Appendices (*Correspondance inédite*, nos XI et XIII).

(2) V. aux Appendices *Correspondance inédite*, n° XII.

---

## CHAPITRE QUATRIÈME

Dernières années (1880-1892). Critique d'art. Voyages.

---

A partir de 1880, Castan put vaquer un peu plus librement à ses études, notamment à celles qui l'attiraient chaque jour davantage. Dans ses recherches, il avait été amené à toucher en passant des questions auxquelles son éducation professionnelle ne l'avait pas spécialement préparé, c'est-à-dire les questions d'art. En les abordant, pendant la dernière partie de sa vie, il se garda bien de les attaquer de front, au point essentiel. Il tint toujours pour accessoire le côté spéculatif, esthétique et développa le côté historique, documentaire ; en d'autres termes il eut moins en vue dans ses recherches la beauté d'un tableau ou d'une statue que son âge, le nom de son auteur, les causes de son existence ou les conditions de cette existence à travers les siècles. Non pas qu'il fût insensible à l'admiration produite par le talent ou le génie de l'artiste ; son goût fut de bonne heure exercé et sa conception de l'idéal à atteindre très élevée. Je ne citerai en preuve que son dédain pour la caricature, qui a si grandement contribué, disait-il, à ruiner nos traditions, et son antipathie pour le réalisme, même lorsque le réalisme lui apparaissait sous la figure de son compatriote Courbet. Seulement, le sens historique et critique prédominant en lui, le chef-d'œuvre ne devenait complet à ses yeux que lorsque mentalement il en avait, sur le piédestal du monument ou le revers de la toile, inscrit l'histoire. Il adhérait à la définition traditionnelle : Le beau est la splendeur du vrai, mais il la retournait ; c'était le vrai qui devenait, dans son esprit comme dans la conduite de ses études, la splendeur du beau.

Fixer la date d'un tableau ou en retrouver l'auteur inconnu resta donc toujours pour lui une véritable jouissance, un prétexte à déployer l'ingéniosité de son esprit et les coquetteries de son érudition. C'était en somme ne pas sortir du cercle primitif de ses études ; c'était appliquer à l'histoire des beaux-arts cette méthode critique dont il était armé, traiter la toile comme il avait traité la pierre, interpréter les monogrammes qui, au coin ou au revers d'un tableau, révèlent la personnalité du peintre comme les inscriptions qui, sur un bloc rongé du temps, ressuscitent quelque ancêtre inconnu, romain ou celtique. Il apportait à l'une et à l'autre tâche le même enthousiasme de conception, la même minutie d'exécution. Devant un *tumulus* ou un retable d'autel, devant une statuette antique ou un meuble sculpté de la Renaissance, il aimait à se poser des énigmes, à imaginer des solutions dont son patriotisme local pouvait seul quelquefois sauver la témérité. Sur ce nouveau terrain il a eu également ses illusions et ses mécomptes, mais il n'est pas une de ses dissertations qui ne soit éminemment suggestive, comme on dit aujourd'hui. Qu'il s'occupe d'archéologie ou d'art, il s'approprie et il applique la formule dangereuse à certains égards, néanmoins séduisante et souvent féconde de Michelet : L'histoire est une résurrection.

Veut-on apprécier par un exemple sa méthode et les résultats qu'elle a donnés ? Un jour, dans un des manuscrits des Chifflet conservés à la bibliothèque de Besançon, son attention fut attirée par un fragment de chronique et un projet d'inscription relatif au *Saint-Ildefonse* de Rubens, le plus insigne des bijoux de la Galerie du Belvédère, à Vienne. Il résultait de ces deux textes que cette toile avait dû être peinte aux environs de 1630. Or, en cherchant à vérifier cette hypothèse dans les documents connus et imprimés, partout il se trouva en face d'une opinion rapportant ce tableau à la jeunesse de Rubens et à l'année 1610. Qui donc avait dit vrai ? Castan, armé de ses textes, prétendit changer en certitude les

probabilités qu'ils lui fournissaient. N'ayant devant les yeux qu'une reproduction photographique du tableau, il examina un à un les détails de la composition, se demanda pourquoi tel ou tel personnage historique représenté figurait sous tel ou tel costume, avec telle ou telle physionomie. Peu à peu tous les faits accessoires relevés se trouvèrent aboutir à une conclusion confirmant son hypothèse et reportant la composition du *Saint-Ildefonse* de 1610 à 1632. Bientôt après, mis en face de la toile elle-même, il constata que par sa coloration générale, elle appartenait non pas à la première, mais à la troisième manière du maître, par conséquent à la période où il avait réussi à la replacer. Son opinion motivée, datée de Besançon, fut accueillie favorablement en Belgique comme en Autriche, et il se trouva ainsi avoir élucidé à distance, d'une manière péremptoire, un point important de la vie d'un des plus grands peintres modernes.

Au milieu de ces nouvelles études, Castan se disait non sans raison que les voyages contribuent à former le savant autant que l'homme du monde. Ces bénédictins dont il était le continuateur laïque s'étaient bien gardés de se confiner dans leurs cloîtres. On avait vu en 1683 Mabillon placer à Besançon la première étape de son *Iter germanicum* et s'extasier devant les trésors bibliographiques du monastère de Saint-Vincent ; un peu plus tard, Dom Martène et Dom Durand étaient venus visiter le cabinet du président Boisot, où ils avaient tout consciencieusement admiré, tout, jusqu'au « cure-dents de Charles-Quint » ! Pendant longtemps, en dehors de ses voyages annuels à Paris, Castan, qui s'avouait de nature casanière, se borna à des courses autour de Besançon, au bout desquelles il y avait toujours quelque exploration archéologique. A la fin de 1872, une circonstance imprévue le conduisit au Puy, et lui fit connaître un des coins les plus curieux de la vieille France provinciale (1).

---

(1) « J'avais eu le temps de visiter Saint-Etienne, la ville cyclopéenne



Pendant les vacances de l'année suivante, sous l'influence de sa jeune femme, il s'éloigne avec des intentions de villégiature, et va s'établir à Fretigney, puis aux sources du Lison : mais ici et là il est repris par le démon familier, fait fouiller la grotte de la Baume-Noire et pense moins au pittoresque paysage du Creux Billard qu'aux ruines de l'abbaye de Migette. En 1876, il passe le Jura, plante sa tente aux bords du Léman, à Nyon ; mais c'est pour y dénicher les substructions d'un édifice romain et une borne milliaire que Mommsen n'avait pas su découvrir. Un peu plus tard enfin il put songer à visiter les musées lointains, à entrer en relations directes avec ses confrères étrangers, à se donner enfin ce qu'il appelait « un complément de l'éducation de l'œil pour caractériser et classer les œuvres d'art et les monuments archéologiques (1). »

Un obstacle s'opposa longtemps à ses désirs, la modicité de son traitement et l'insuffisance de ses ressources personnelles. Pourtant une première fois, en 1870, il se crut près d'aborder le sol classique, l'Italie. Un concours était ouvert, dans chaque Académie universitaire, sous les auspices du gouvernement, et un prix de 1,000 francs était offert au meilleur travail archéologique élaboré pendant les années précédentes. Castan présenta au jury un choix de ses œuvres en un volume factice intitulé *Monuments de Besançon*. N'ayant pas à redouter de concurrents sérieux, il s'estimait déjà lauréat et se promettait de consacrer le montant de son prix à un pèlerinage aux Lieux saints de l'art. La guerre survint, le concours ne fut pas jugé, et le candidat, se rappelant la Perrette de La Fontaine, inscrivit mélancoliquement à la

---

du XIX<sup>e</sup> siècle et j'en avais été médiocrement satisfait. J'ai été au contraire enchanté de la vieille ville du Puy, ce berceau des croisades, dont l'allure est si caractéristique et si pittoresque. Je me suis régala de la cathédrale, de l'Hôtel-Dieu, du baptistère, du musée d'antiquités..... » (A Quicherat, 2 janvier 1873.)

(1) A Quicherat, 20 septembre 1880.

première page de son recueil devenu inutile le vers connu :

Adieu veau, vache, cochon, couvée.

Dix ans devaient s'écouler encore avant l'accomplissement de son rêve.

Ce fut seulement en 1880 qu'on songea à mettre à profit son ardeur toujours juvénile et sa compétence désormais éprouvée. Il fut alors chargé, sous le triple patronage du ministère de l'Instruction publique, du Conseil général du Doubs et du Conseil municipal de Besançon, d'une mission en Italie, consistant à « étudier les monuments de ce pays et les comparer aux monuments gallo-romains ». C'était là pour lui un prétexte à une exploration en tous sens, où l'esthétique et l'érudition devaient également trouver leur compte. D'autres voyages suivirent, qu'il accomplit à ses frais, tantôt seul, tantôt avec la compagne dévouée de sa vie intellectuelle comme de sa vie intime. En 1880, il visita les cités historiques de la vallée du Rhône et en Italie se donna un premier aperçu de toutes les grandes villes, sauf Bologne et Venise. Quatre fois encore il devait repasser les Alpes ; en 1888, pour traverser d'un bout à l'autre la Péninsule, du lac Majeur au golfe de Naples ; en 1882, 1889 et 1890, pour visiter spécialement l'Italie septentrionale.

Pendant deux années de suite (1884-1885) on le trouve en Allemagne, d'abord dans la vallée du Danube jusqu'à Vienne, avec stations à Heidelberg, à Nuremberg, à Munich ; puis, à travers l'Allemagne du Nord, de Prague à Dresde, de Dresde à Berlin, de Berlin à Cassel et à Francfort. Il vint également deux fois aux Pays-Bas, au printemps de 1882, où il fit en une semaine le tour de la Belgique, et en 1886, où il découvrit de plus, sans parler de la Lorraine, la Hollande et les bords du Rhin. Je cite pour mémoire deux rapides excursions, l'une à Londres (1886), l'autre en Espagne (1887). Quant à la France, il ne visita guère que les villes rencontrées sur sa route en gagnant ou en repassant les frontières.

A la fin de sa vie, il partageait son temps à Paris entre les congrès de la Sorbonne, les séances de l'Académie des Inscriptions et les visites aux collections célèbres, celles de M. le duc d'Aumale, et celles qui portent les noms des Rothan, des Rothschild, des Spitzer (1).

Devant ménager son temps et ses ressources, il ne pouvait voyager à loisir, en touriste. Il était obligé de se hâter et, sa curiosité impatiente l'aiguillonnant, il n'était pas homme cependant à rien oublier sur son passage. Doué à la fois d'une grande force d'attention et d'une grande rapidité d'intuition esthétique et critique, ne connaissant ni le mal de tête ni la fatigue des jambes, il accumulait en une journée une somme considérable d'impressions et de connaissances. Il lui arriva, en 1885, dans un voyage de vingt et un jours, d'explorer onze musées importants, sans parler des bibliothèques. Durant ce travail de toutes les heures, les croquis se multipliaient sur ses carnets, les notes s'entassaient dans son portefeuille, et entre temps il nouait avec les savants auxquels il était recommandé des relations qui, des deux parts, demeuraient agréables et utiles. Un Français qui, l'an dernier, visitait Bologne m'écrivait : « J'ai été parfaitement accueilli par le bibliothécaire, M. Luigi Frati ; ce que je dois sans doute à ma qualité de Comtois et surtout de compatriote de M. Castan. Quoiqu'il n'ait fait qu'entrevoir son collègue de Besançon, M. Frati a gardé de lui après dix ans un souvenir vivant et vraiment enthousiaste dans son expression. Il est venu plus d'une fois interrompre mes séances pour m'entretenir de lui, de l'estime qu'il avait pour ses travaux, de ses regrets de ne l'avoir pas connu davantage. » Ayant ainsi fait en tous sens sa moisson, Castan rentrait chez lui après trois ou quatre semaines avec une série d'impressions

---

(1) Quant à l'Exposition de 1889, il ne jette sur elle qu'un regard à moitié distrait, et la qualifie de « merveilleuse saltimbanquerie qui dérive beaucoup plus des *Mille et une Nuits* que du *Discours sur la méthode...* » (A. M. Charles Thuriot, 21 juin 1889.)

inoubliables, d'amitiés improvisées mais éventuellement utiles, de documents destinés à éclairer ses travaux antérieurs ou à en préparer de nouveaux.

Dirai-je qu'il avait négligé sur son chemin les points de vue pittoresques ou les détails de mœurs ? Non sans doute, mais en les fixant dans son esprit, il les ramenait à ses préoccupations habituelles. Ainsi un jour, à Louvain, après avoir contemplé la ville du haut d'une éminence, au soleil couchant, il écrit : « Dans ces pays plats, la nature n'a rien fait pour charmer les yeux ; il a fallu y suppléer par l'art ; c'est le contraire qui a eu lieu chez nous. Si les pyramides découpées de Louvain émergeaient de notre Besançon si poétiquement encadré, le panorama serait charmant (1). »

Un peu plus loin, à Courtrai, il tombe en pleine kermesse, au milieu d'un « océan de pochards et de pochardes, beuglant tous et toutes de la façon la plus discordante », et il ajoute : « Si le costume national n'eût pas fait place à ces stupides modes de Paris, j'aurais eu là sous les yeux ce qu'ont traduit en peinture les Téniers et les Van Ostade (2)... »

Ainsi le suivait en toute circonstance une double préoccupation d'art et de patriotisme local. A Madrid comme à Vienne, à Rome comme à Londres, sans qu'il s'en doute, il n'a guère quitté ni le Capitole de Vesontio, car il se souvient de lui en repérant celui de Brescia ou de Pompéï, ni sa bibliothèque, dont il retrouve de vieux comptes au Musée Plantin d'Anvers, ni surtout nos Musées. Un tableau ou une tombe, une horloge ou une aiguière lui rappellent des objets similaires familiers à ses regards et lui suggèrent des comparaisons utiles. Si à Rome par exemple il s'occupe des *Premières installations de l'Académie de France*, c'est qu'il a pris pour base de ses recherches sur elle certain inventaire

---

(1) A M<sup>me</sup> Castan, lettre non datée écrite de Malines jeudi soir (6 avril 1882).

(2) A M<sup>me</sup> Castan, 18 avril 1882.

découvert à l'*Archivio Urbano* et émanant de Jacques-Antoine Retrouvey, « cy devant procureur et notaire juré en la cité archiépiscopale de Besançon. » Il a beau en Allemagne visiter le musée de Berlin, « idéal comme splendeur d'ensemble et méthode d'arrangement<sup>(1)</sup> », il sera encore charmé davantage, à Cassel, par le *Marmorbad* de son compatriote Monnot, œuvre de pur style français perdue aujourd'hui en terre prussienne et peut-être le morceau le plus complet d'architecture et de sculpture modernes consacré aux souvenirs de la mythologie antique.

Attentif à toutes ces reliques, il les contemplant d'autant plus soigneusement qu'elles évoquaient devant son imagination quelque Franc-Comtois du vieux temps ; les Carondelet, dont il a examiné les portraits à Munich, à Londres chez le duc de Grafton, à Paris chez le duc de la Trémoille ; l'archevêque Thiébaud de Rougemont, présent par sa pierre tumulaire dans la crypte de Saint-Pierre de Rome ; Philibert de Châlon, dont, à Sienne, il a dépouillé la correspondance avec les cités italiennes ; Antoine Brun dont, à Amsterdam, il a discerné entre toutes la figure dans le fameux tableau du Congrès de Munster par Van der Helst.

Comment dès lors n'eût-il pas salué avec empressement, partout où il rencontrait leur souvenir, ces deux Granvelle qui lui rappelaient à la fois tant de services rendus à une grande monarchie et tant de bienfaits prodigués à leur province ? Il avait déjà collaboré de loin à la publication de leur correspondance, laissée inachevée par son prédécesseur et reprise par l'Académie royale de Belgique ; sans trop espérer voir s'élever la statue offerte à la ville de Besançon par Charles Weiss et exécutée par son ami Jean Petit, il feuilletait au British Museum le livre d'Heures du garde des sceaux Perrenot, enrichi de miniatures flamandes ; à Turin, dans la bibliothèque privée du roi, il retrouvait Granvelle présent

---

(1) A. M. Léopold Delisle, 30 septembre 1885.

par sa signature autographe, comme premier témoin au testament de Gattinara. A Gand, dans un triptyque de Pourbus représentant la Circoncision, il le reconnaissait sous la tiare du grand-prêtre : « Jamais, écrit-il le soir même à un ami de Belgique, le cardinal n'a été peint, de main de maître, aussi supérieurement que sur ce tableau (1). » Enfin à Madrid il exhumait des correspondances égales par leur importance et leur intérêt à celles qui figurent dans les collections bisontines.

Il ne s'enquérât pas seulement des personnages marquants, mais des obscurs et des oubliés, ceux entre autres qui étaient venus chercher en Italie un refuge contre les invasions suédoise et française. Il en était au XVII<sup>e</sup> siècle des Franc-Comtois comme des Lorrains. En proie à des cruautés et à des dévastations qui n'ont peut-être d'équivalent dans aucune histoire, ils demandaient aux Etats du roi catholique ou du pape le droit de vivre en paix. J'ignore si, à Milan, Castan réussit à retrouver, comme il en avait le désir, les minutes du notaire chargé de recevoir en français les actes des réfugiés Comtois de 1639. En tout cas, à Rome, il fit une ample moisson et de curieuses découvertes. A ses premiers pas dans cette ville, il se trouve en face d'une église, il en demande le nom : C'est Saint-Claude des Bourguignons, lui est-il répondu. Ainsi sa bonne étoile l'amenait tout droit à ce sanctuaire qui l'attirait avant tout autre dans la capitale du monde chrétien. Nul n'a mieux apprécié les merveilles de la Vaticane ou de la Sixtine ; mais un attrait particulier le retenait près de cet oratoire qui date des derniers temps de la nationalité comtoise et garde encore une place parmi les établissements français de Rome. Castan se plut à faire sortir de l'ombre, parmi les innombrables hôtes de la Ville éternelle, ses compatriotes inconnus ; il compulsâ leurs registres, colligea leurs épitaphes, recueillit la liste des officiers

---

(1) A Edmond Pouillet, 25 avril.

et des bienfaiteurs de leur confrérie, dressa le catalogue des messes fondées. Dans cette histoire figurent quelques noms illustres, ceux entre autres des sculpteurs Monnot et Luc Breton ; mais j'imagine qu'en les relevant, leur annaliste fut encore moins touché que lorsque, parmi les jeunes mariées dotées sur la caisse de la confrérie, il trouva Marguerite, fille d'une Comtoise et de Denis Castan. Il dut revendiquer du fond du cœur pour sa famille cet inconnu de son nom qui était venu, bien avant l'arrivée de son aïeul à Besançon, s'agréger à la colonie comtoise de Rome.

Il est regrettable que Castan, surpris par une mort prématurée, n'ait pu mettre à profit tous les résultats de sa mission officielle et de ses voyages volontaires ; ils apparaissent toutefois, et d'une manière sensible, dans ses dernières productions. Signalons d'abord des contributions intéressantes à l'histoire générale de la Renaissance française, la découverte au musée de Naples d'un portrait du roi François II, au double monogramme de ce prince et de sa fiancée Marie Stuart, puis la description d'un canon d'autel en triptyque, conservé au même musée, et brodé par Madeleine de Bourbon, prieure de Fontevault, pour son cousin Charles de Lorraine, archevêque de Reims. Ce sont là des études de détail, finement ciselées sans doute, mais d'une importance secondaire : « J'ai, écrivait-il un jour, pour mes bluettes des faiblesses d'artiste qui sont l'infirmité de ceux dont la vocation n'est pas de travailler en vue de la monnaie (1). » D'autres études, relatives à l'art et aux artistes en Franche-Comté, l'emportent par la richesse des informations et l'abondance des détails. Ce sont la *Notice sur l'école de peinture et de sculpture de Besançon* et surtout la *Description des Musées*. Dès 1879, il avait été chargé de refondre et de remettre au courant le catalogue du musée de peinture, œuvre de son ami Lancrenon. Il commença à cette occasion ces recherches

---

(1) A. M. Léopold Delisle, 4 octobre 1881.

qui devaient, dix ans plus tard, aboutir à de nombreuses rectifications ou découvertes de détail. Dans sa *Description*, il put, à la suite d'observations recueillies au loin ou puisées dans des documents nouveaux, donner à nos principaux tableaux des attributions nouvelles et incontestables, quant à la date de leur composition ou au nom de leur auteur. Ainsi le portrait de Nicolas Perrenot, par Titien, prend un rang précis dans l'œuvre du peintre (1); la *Déposition de croix* du Bronzino, peinte en 1545 et aussitôt offerte par le duc Cosme de Médicis au même Perrenot, est reconnu comme l'original du tableau similaire des *Uffizi* à Florence; le triptyque attribué à Albert Dürer est restitué avec toute vraisemblance à Bernard van Orley.

A ces rectifications, il faut joindre celle qui concerne, à Besançon même, le fameux tableau de Fra Bartolomeo. Castan avait en effet retrouvé à la galerie royale de Stuttgart les débris du tympan peint par Mariotto Albertinelli pour servir de couronnement à ce retable sur l'autel du Saint-Suaire, et il put le rendre à la curiosité des amateurs dans sa physionomie primitive et authentique (2).

En acceptant la tâche de refaire le catalogue du musée de peinture, il avait inutilement sollicité une place dans la commission administrative de cet établissement. Il revint à la charge en 1882 : « Tout entier à mes devoirs professionnels et à mes travaux d'érudit, écrivait-il au Conseil municipal, je n'appartiens à aucune caste, je ne relève d'aucun parti, je ne suis affilié à aucune secte. Mon unique ambition serait de mettre au service des intérêts moraux de ma ville natale la

---

(1) Lorsque Castan se présenta à la Bibliothèque du roi, à Madrid, le premier mot du conservateur, M. Pedro Madrazo, fut celui-ci : « Je vous connais par vos travaux, par votre Catalogue du Musée de Besançon, et puis même vous dire que votre hypothèse au sujet du portrait de Granvelle est absolument confirmée par les documents que nous possédons ici. »

(2) Sur ce sujet, qui l'occupa à divers moments de sa vie, voir les nos 48, 66 et 144 de la *Bibliographie*.



plénitude de mon expérience. Or, j'ai la conviction qu'une part de cette expérience ne serait pas inutile à la sauvegarde des collections du musée de peinture. »

Cette dernière phrase fait allusion à une campagne que Castan poursuivait alors, à distance, contre le peintre Jean Gigoux. De cette campagne il importe de noter ici le caractère et les principaux incidents : aussi bien les deux adversaires sont morts à cette heure, et celui qui engagea cette lutte y consuma stérilement, fatalement pour lui, ses dernières forces.

L'auteur des *Derniers moments de Léonard de Vinci* avait été un grand homme à Paris, dans le Cénacle romantique, aux environs de 1830; puis la vogue avait passé à d'autres et, sur ses vieux jours, l'artiste un peu oublié s'était pris à souhaiter chez ses compatriotes un renouveau pour sa réputation et comme un sanctuaire où abriter et rajeunir, lui vivant, sa mémoire. A la fin de sa vie, il y eut entre Besançon et lui un échange intéressé de promesses et de services. L'administration municipale fit poser solennellement une inscription commémorative sur la maison natale de l'artiste et Gigoux, collectionneur émérite depuis qu'il n'était plus un peintre populaire, annonça en revanche son intention de léguer à Besançon les tableaux et dessins de toute origine et de toute valeur dont son atelier regorgeait. C'est alors que Castan, en vertu de sa compétence acquise dans les questions artistiques d'intérêt local, crut devoir, spontanément, intervenir au contrat.

Selon lui, Jean Gigoux s'était engagé à réserver à sa patrie la possession intégrale de ses richesses; mais quel moyen pratique d'empêcher un vieux collectionneur de vider et de remplir tour à tour ses cartons, au gré de ses caprices du moment! Jean Gigoux fit bien à Besançon un premier envoi où des dessins intéressants étaient mêlés à des lithographies sans valeur, et qui servit à constituer au palais Granvelle, sous son vocable, un nouveau musée; mais pres-

que en même temps il opérait à Paris une vente publique où la somme des enchères atteignit 180,000 fr. ; il essayait d'obtenir de l'administration des Beaux-Arts que, par voie d'échange, son *Léonard* fût cédé au musée du Luxembourg, seul cadre digne de lui, pensait-il ; il obtenait le départ pour Paris, en vue d'une restauration coûteuse (1000 fr.), d'un important tableau du peintre Valentin, qui revint méconnaissable. De tels actes semblaient à Castan interpréter dans un sens défavorable aux intérêts bisontins les promesses faites ; il se plaignit avec sa vivacité et sa franchise ordinaires, et la lutte qu'il engageait ainsi à ses risques et périls faillit tourner contre lui-même. N'apprit-il pas, durant un de ses voyages à Paris, que les portefeuilles de dessins légués par l'architecte Paris à la Bibliothèque allaient enrichir en bloc, sur la demande de Gigoux, le nouveau musée ? Il sut intervenir à temps et heureusement pour empêcher cette translation, comme aussi pour conserver le *Léonard* à la ville de Besançon (1).

De tels conflits, en se prolongeant, trouvèrent dans une partie de la presse locale un écho malveillant à son endroit : « C'est avec raison, écrit-il à Edouard Grenier le 2 janvier 1884, que vous me plaignez d'être sans cesse aux prises avec les mesquineries ambiantes. Il est certain que le caractère finit par s'aigrir à ce triste jeu. Mais qu'y faire ? » Je l'entends encore, l'année de sa mort, s'exaltant contre les attaques que lui valait son rôle de *général* intempestif dans les relations de la ville avec Jean Gigoux, et s'écriant, avec une verdeur d'accent et d'expression que je ne saurais rendre : « En vérité, on dirait que je suis une borne destinée à toutes les insultes des passants ! » La comparaison était vive : en voici une autre, sortie d'une bouche étrangère, qui peint d'une façon non moins expressive l'attitude de l'administration communale à son endroit. Un conseiller municipal, au-

---

(1) Avis (autographié) en date du 3 février 1890.

quel Castan se plaignait des attaques tolérées, peut-être provoquées contre lui, lui répliqua : « Que voulez-vous ? On a exprimé le jus du citron, en tirant de vous ce qu'on en pouvait tirer. Morceau avalé n'a plus de goût ! »

Celui qu'on traitait ainsi demeurait cependant, sinon agréable aux hommes, du moins jugé utile aux intérêts qu'il savait servir avec plus de compétence que personne. Non seulement il réussit à être introduit, en 1886, dans la commission administrative des musées, mais trois ans après, il fut investi, à titre gratuit, des fonctions de conservateur, d'abord comme suppléant, puis comme intérimaire. Dès 1878, sa participation à la nouvelle rédaction du catalogue lui avait valu de présider à la réception du legs important de tableaux et de dessins fait par M<sup>me</sup> Cornu, filleule de Napoléon III et veuve du collaborateur de Flandrin à Saint-Germain-des-Prés. Plus tard, dans ce même palais Granvelle qui recevait le trop-plein des cartons de Jean Gigoux, il sut enrichir à deux reprises, de la façon la plus heureuse, les collections municipales. Le poète Edouard Grenier venait d'offrir à Besançon l'œuvre de son frère Jules, environ 200 aquarelles et dessins encadrés, plus vingt-cinq volumes d'études de paysages (1). Castan, avec le concours dévoué de ses amis Ducat et Vaissier, en surveilla l'aménagement dans une salle spéciale. Il préparait d'un autre côté, par ses démarches, une libéralité analogue de la part du président Willemot, et il réussit enfin à mettre la ville en possession, sans frais de succession ni d'organisation, d'une collection valant au moins 200.000 francs et comprenant des meubles sculptés, des tableaux de maîtres et surtout de belles séries de vieilles faïences. Aidé des mêmes collaborateurs, il juxtaposa à la salle Grenier la salle Willemot. Enfin, il présida, avec sa ponctualité habituelle, au dé-

---

(1) A ce cadre M. Grenier avait joint celui de son portrait peint par Meissonnier, et d'un dessin de Lehmann le représentant lui et son frère.

part et au retour des objets d'art envoyés à l'Exposition de 1889.

Ces services lui eussent semblé mériter, à titre définitif et toujours gratuit, les fonctions de conservateur des Musées ; mais la ville connaissait ses sentiments persistants à l'égard de Gigoux, dont elle ne voulait pas tarir les libéralités, et la candidature de Castan fut écartée sans retour par la nomination d'un conservateur cumulant ces fonctions avec celles de directeur de l'école des beaux-arts.

Au milieu des amertumes de cette lutte, Castan se demandait alors tout bas, s'il n'eût pas dû poursuivre sa carrière à Paris, où il eût conquis sans doute à moins de frais la réputation plus haute qu'il était en droit d'espérer. « Pourquoi, lui écrivait un de ses amis (M. Valfrey) le 14 novembre 1887, n'abordez-vous pas la grande publicité ? Vos travaux sont de premier ordre ; ils sont bien supérieurs à tout ce qui se lit couramment à Paris et qui y fait réclame et tapage au meilleur sens du mot. Ne serez-vous pas piqué un jour par le désir de prouver à ceux qui ne vous connaissent pas intimement que vous êtes un savant, un écrivain et un artiste ? » Il était trop tard ; celui qui était l'objet de cet appel flatteur ne se sentait plus en mesure d'y répondre : « Plaignez-moi, écrivait-il quatre mois avant sa mort à M. Léopold Delisle, j'ai la rage de vouloir demeurer fidèle aux hommes et aux boutiques de mon pays natal, et je suis toujours dupe de ce sentiment (1). »

C'est dans cet ordre d'idées qu'il essayait de rattacher par ses origines à la ville de Saint-Claude et de transformer en Bourguignon du Comté l'« architecteur » dijonnais Hugues Sambin. Une de ses dernières lettres publiées revendique comme un compatriote le religieux géographe Bonjour, auteur d'une carte de la Franche-Comté (2).

---

(1) Lettre du 15 février 1892.

(2) *Bull. de la Société neuchâteloise de géographie*, t. VII, p. 8-12.

L'inculcation de ses adversaires à laquelle il devait être le plus sensible était celle qui le supposait trop facilement tenté par la composition de travaux personnels, au détriment de ses devoirs de bibliothécaire et d'archiviste. Pour la détruire, en 1890, il rompit avec une habitude de dix années et passa entièrement ses vacances dans son cabinet d'étude ; il y termina la préparation de son Catalogue des Incunables, en d'autres termes la description raisonnée de 985 ouvrages imprimés antérieurement à 1500 et conservés à la Bibliothèque de Besançon.

Ce gros volume, de plus de 800 pages, et renfermant plus de mille articles, est une œuvre de science profonde et minutieuse. Il est difficile de se figurer la somme de temps, de labeur, de connaissances nécessaires à un bibliographe pour pouvoir décrire à souhait, au point de vue matériel, les produits des premières imprimeries de l'Allemagne, de l'Italie, de la Suisse et de la France. Non content de discuter les types propres à chaque atelier et les papiers employés de préférence dans certaines villes, l'auteur sut, par une suite de rapprochements ingénieux, attribuer à des localités ou à des ouvriers connus des livres dépourvus de noms de lieux et d'imprimeurs. Il nous présente chaque volume avec ses particularités : condition des exemplaires, nature et état de la reliure, indication des anciens possesseurs, notes ajoutées en marge ou sur les feuillets blancs. Ce catalogue était en même temps une œuvre d'art, grâce à soixante-dix reproductions de signatures, de marques d'imprimeurs ou d'*ex-libris*. C'était enfin une œuvre de patriotisme local, car elle mettait en relief presque à chaque page les noms des grands collectionneurs comtois, les Granvelle, les Chifflet, les Boisot (1).

---

(1) L'impression de cet ouvrage a été menée à bonne fin, après la mort de Castan, par les bons soins de M. Léopold Delisle, qui y a ajouté une préface. — Voici en quels termes un des principaux bibliographes anglais, M. Copinger, dans son supplément au *Repertorium* de Hain (p. VIII) apprécie l'œuvre de Castan : « C'est le meilleur (*most valuable*) des cata-

Pendant l'été de 1892, la première partie de cet ouvrage était imprimée ; Castan suivait la correction de chaque feuille avec un soin méticuleux. Le 28 juin au matin, il vaquait à la bibliothèque à ce travail qui précédait chaque jour pour lui la surveillance des séances publiques ; au cours d'une conversation animée avec un de ses employés, celui-ci le vit soudain s'affaïsser sur sa chaise et glisser sur le plancher. En moins d'une minute, la mort foudroyante, achevant l'œuvre de la fatigue et du chagrin, l'avait terrassé au pied de la statue de Cuvier, au milieu de ses livres, en face de ses pages inachevées.

A ses funérailles, le surlendemain, d'éloquents hommages d'amitié ou de respect saluèrent sa dépouille mortelle et, à Paris, dans le monde savant, le retentissement de cette fin soudaine se traduisit par d'expressifs éloges funèbres ou de sympathiques condoléances à sa veuve (1). Castan touchait à la soixantaine. et on attendait l'œuvre toujours méditée, sans cesse ajournée, qui devait couronner sa carrière, une histoire de Besançon et de la Franche-Comté. Cette œuvre eût donné la mesure complète de sa vaste érudition, de sa méthode, de son style. Il semble qu'il ait voulu en écrire le premier chapitre dans le dernier travail communiqué par lui au public, la *Cité des Séquanes*, publié après sa mort (2). Malheureusement on ne la connaîtra que par les fragments épisodiques

---

logues qu'il nous ait été donné de connaître, sous tous les rapports. Il est d'une nature absolument pratique et tel que pourrait seul en produire un bibliographe qui y aurait consacré toute une vie de recherches, en appréciateur de l'importance de ces minutieux détails, oïseux pour ceux qui n'ont pas l'expérience de tels travaux. » Ce Catalogue obtint une récompense de 1000 francs (partie du prix Brunet) aux concours annuels de l'Académie des Inscriptions en 1894.

(1) V. l'Appendice I.

(2) A cet essai de restitution archéologique, il faut joindre une étude historique amplement conçue, très nourrie de faits et de documents, *La rivalité des maisons de Rye et de Granvelle au sujet de l'archevêché de Besançon*, que l'auteur publia en 1891 et dédia à son ami Ed. Grenier comme un « fragment des annales de notre chère Franche-Comté ».

qui en constituent la longue préparation ; on ne pourra l'apprécier que dans les monographies, les notices très spéciales où Castan, emporté par le mouvement de ses études, entraîné par la surexcitation de ses voyages, prodiguait sans songer à l'avenir son temps et sa science. L'amour même qu'il portait à son pays a été cause qu'il n'a pas atteint le but rêvé. A chaque instant, c'était pour lui dans ce domaine privilégié une découverte, par conséquent une distraction. Dans le cours de ses recherches quotidiennes, son attention était subitement attirée vers tel ou tel épisode, tel ou tel personnage ; sa curiosité s'enflammait ; il poussait de ce côté ses investigations avec une ardeur qui lui faisait ajourner la continuation de la tâche principale, et le temps s'écoulait ainsi à peindre avec amour de petites toiles, au détriment du grand tableau que nous ne connaissons pas. Il se disait un jour le « fossoyeur de sa province ». S'il n'a pas élevé sur ce terrain funèbre le monument qu'on attendait de lui, il y a du moins retrouvé plus d'un sentier perdu, scruté plus d'une tombe, relevé ou rectifié plus d'une épitaphe.

Assurément, parmi ses compatriotes, il en est qui ont fait plus de bruit au loin et qui ont honoré par de belles œuvres ou de grandes découvertes le pays d'où ils étaient venus, Victor Hugo, Nodier, Marmier, Pasteur, maîtres dans le monde de l'imagination ou de la science ; mais ils n'ont été les uns et les autres Franc-Comtois que par accident, à des degrés divers. Victor Hugo s'est contenté de naître à Besançon, et n'a tiré de cette circonstance que la conséquence ultra poétique de son origine « espagnole » ; il ne s'est jamais avisé de revoir, même en passant, sa ville natale. Nodier et Marmier tenaient à la Comté par leurs souvenirs de jeunesse, dont ils se sont inspirés quelquefois avec complaisance, mais il ne leur fût jamais venu à l'idée d'y vivre ou même d'y passer leurs derniers jours. Quand Marmier revit pour la dernière fois ses montagnes en 1877, il ne remarqua guère que la saleté des villages et la grossièreté des habitants, et on ne

le revit plus jusqu'à sa mort. Pasteur du moins, Bisontin par son père, Dolois par sa naissance, Arboisien par ses premières années, avait gardé racine sur le sol comtois ; il y venait avec prédilection se reposer chaque année, sauf à regagner ensuite le laboratoire, théâtre de ses merveilleux travaux, qui était sa vraie patrie. Castan au contraire, en même temps qu'il parcourait le vaste champ de l'érudition sous toutes ses formes, historique, archéologique ou bibliographique, se confina systématiquement, par la matière exclusive de ses travaux et par sa résidence ordinaire, dans les frontières légalement effacées de sa province. Comme son prédécesseur Weiss, le savant bibliothécaire de Besançon voulut demeurer de tout point exclusivement Franc-Comtois. Un tel attachement, porté à ce degré, est assez rare dans notre siècle, pour que celui qui l'a nourri en recueille tout le bénéfice au moins devant ses compatriotes, y trouve l'originalité de sa laborieuse carrière et le durable honneur de son nom.

---



## APPENDICE I

### Discours prononcés aux obsèques de Castan.

---

#### DISCOURS DE M. EDOUARD BESSON.

MESSIEURS,

Ce n'est pas ici, devant cette tombe, si soudainement et si prématurément ouverte, que je puis dire d'une manière complète ce que fut l'homme éminent, le cœur dévoué, l'intelligence d'élite qu'elle va nous ravir pour jamais, ce que cette ville et cette province perdent au deuil tragique qui nous réunit en ce moment. Ni la circonstance ne s'y prête, ni les dimensions restreintes d'une courte notice nécrologique ne le comportent, ni l'émotion poignante qui m'étreint depuis deux jours ne m'en laisse la faculté.

Avoir quitté la veille un ami tel que lui dans la plénitude de ses forces physiques et intellectuelles, dans la virile expansion de son activité féconde et toujours jeune, et le retrouver le lendemain foudroyé par la mort dans sa bibliothèque, au milieu de ses livres, comme un soldat tombé au champ d'honneur, un si violent contraste n'est-il pas de nature à priver de la liberté d'esprit nécessaire à l'appréciation d'un tel homme, à l'analyse de tant de travaux, à l'exposé d'une carrière si bien remplie ? Tout cela, je le ferai un jour à tête reposée, avec le calme, le travail et les développements qui conviennent à un tel sujet. Ce que je vous apporte en ce moment, c'est à un ami, à un maître, l'adieu suprême d'une Société dont il était l'âme, qui s'incarnait en lui, qui a vécu de ses travaux, et qui perd tout à sa mort.

Auguste Castan était un enfant de Besançon. Né dans cette ville en 1833 d'une famille de condition modeste, ce fut au travail qu'il dut comme son frère, cet officier supérieur si éminent dans sa spécialité, le rang, la position, la considération qu'ils eurent dans le monde. Formé successivement à l'Institution

Sainte-Marie dont il fut le premier élève et au Lycée de Besançon, il entra à dix-neuf ans à l'École des Chartes où il reçut les leçons des maîtres les plus distingués, entr'autres Quicherat qui devait, jusqu'à sa mort, rester son meilleur ami. Au bout de trois ans, il sortit le premier d'une promotion qui comptait des hommes comme Léon Gautier, le célèbre commentateur de la *Chanson de Roland*.

Rien à ce moment ne lui eût été plus facile que de se créer une carrière à Paris, soit à l'école même dont il sortait, soit à la Bibliothèque ou aux Archives nationales. Il m'a souvent conté qu'on lui fit même des offres pour Rome, ce rêve de tous ceux que passionne le culte du passé. Il sacrifia tout à l'amour du sol natal et, sans fortune personnelle, vint occuper aux côtés du vénérable Charles Weiss une place de conservateur-adjoint de notre Bibliothèque, aux appointements de 1,200 fr. par an. Cette place, il devait l'occuper onze années avec le désintéressement qui faisait le fond de sa nature, avec le dévouement et le zèle qu'il apportait toujours à l'exercice de ses fonctions, modestes ou élevées. C'est en 1866 seulement qu'il devint titulaire du poste qu'il a conservé jusqu'à sa mort et qu'il eut la garde du précieux dépôt qui forme une de nos principales richesses locales. Mais déjà, dans sa situation si obscure, il avait su en utiliser les ressources, et la renommée lui était venue à la suite de la publication de travaux aussi nombreux qu'importants. Il avait débuté par sa thèse de sortie de l'École des Chartes sur les *Origines de la commune de Besançon*. Depuis, ses écrits se succédèrent avec une telle rapidité et une telle abondance, que leur seule énumération dépasserait de beaucoup les limites que je me suis imposées. Presque tous avaient pour objet Besançon et la Franche-Comté, leurs antiques traditions, leur histoire politique, artistique ou littéraire, leurs institutions passées, leurs monuments, les personnages célèbres qui y prirent naissance ou qui y jouèrent un rôle, tout ce qui en un mot, dans notre pays, forme ce patrimoine sacré que nous ont légué les générations les plus lointaines de nos aïeux, où s'alimente le patriotisme local si développé parmi nous, et qui, ici comme ailleurs, est la base la plus sûre de l'amour général du pays.

Au point de vue franc-comtois, Castan était une bibliothèque vivante dont il y avait toujours plaisir et profit à feuilleter les volumes. Rien en effet n'égalait la richesse de son érudition que la complaisance avec laquelle il la mettait au service de tous, et savait la rendre attrayante par la facilité de son exposé et l'élégance de ses déductions. Non pas qu'il se contentât de doctrines vagues traduites en phrases retentissantes ; ce qu'il prisait par dessus tout, c'était la rigueur de la méthode, la précision minutieuse du détail, la passion de la vérité et de l'exactitude. Telles étaient en effet les qualités maîtresses de son esprit qu'avait encore accrues la forte éducation qu'il avait reçue à l'École des Chartes. Né, par une étrange coïncidence, le même jour où mourait à Besançon Dom Grappin, le dernier représentant parmi nous des grandes traditions de l'école bénédictine, il était destiné à les faire revivre dans ce pays. A la différence de son prédécesseur Charles Weiss, plutôt littérateur qu'érudit, il faisait prédominer dans l'étude du passé les méthodes scientifiques. Il avait horreur de la rhétorique, des à peu près, et de ce qu'on nomme en littérature les *aperçus*. Il voulait en tout une vue claire et nette des choses exprimée en un langage sobre et précis ; car chez lui, le penseur et le savant étaient doublés d'un écrivain de race, et jamais le vieil adage : *Le style c'est l'homme* ne trouva mieux son application. Dans le nombre immense de ses écrits, on ne rencontrerait peut-être pas un mot inutile.

Il ne dépensait d'ailleurs pas seulement son érudition par la parole ou la plume à la main. Ai-je besoin de rappeler ses exhumations ingénieuses et fécondes, dont la principale a donné naissance au square archéologique de Saint-Jean, dont il avait retrouvé les éléments avant les recherches pratiquées sous sa direction, comme on l'a dit d'un astronome célèbre à propos de ses découvertes au bout de sa plume. Je ne parle qu'en passant de la question d'Alaise qui donna naissance à tant de fouilles et de travaux, qui passionna un moment l'opinion en France, où il y eut peut-être des erreurs commises, erreurs partagées du reste par des hommes comme Quicherat et Henri Martin, mais qui provoqua dans tout le pays un véritable réveil des études archéologiques.

Tous ces travaux, il les avait entrepris, et il les publia sous les auspices de la Société d'Emulation où il était entré dès son retour dans notre ville, dont il fut bientôt le secrétaire et le guide, et dont il transforma complètement l'esprit et les traditions. Fondée en 1840, elle avait été jusque-là une société purement scientifique, se consacrant à peu près exclusivement à l'étude des sciences naturelles. Il l'engagea dans la voie de l'histoire et des travaux archéologiques qui est la voie normale des sociétés savantes de province et que depuis elle n'a pas désertée, sans abandonner toutefois les autres branches des connaissances humaines.

Sa réputation ne tarda pas à sortir de la sphère modeste et étroite où il s'était volontairement renfermé. Sans parler des distinctions que ses travaux valurent à la Société d'Emulation dans maint congrès de la Sorbonne, il fut fait chevalier de la Légion d'honneur en 1868, et en 1875, à peine âgé de 40 ans, il était élu membre correspondant de l'Institut de France, distinction éminente dont il devait rester pendant de longues années seul investi dans notre province. Peu après, il appartenait, au même titre, à l'Académie royale de Belgique où son nom figure entre ceux d'illustres hommes d'Etat étrangers. Il était depuis longtemps membre de l'Académie de Besançon et de celles de plusieurs grandes cités de la région de l'Est.

Tous ces honneurs n'étaient pour lui qu'un encouragement à de nouveaux efforts et à un labeur plus acharné. A ses yeux comme à ceux d'un héros célèbre, rien n'était fait s'il restait quelque chose à faire. Bientôt son activité tenta des voies nouvelles. Une mission du gouvernement qu'il avait remplie en Italie lui valut comme une révélation, non seulement des grands souvenirs qu'a laissés dans ce pays l'époque de la plus magnifique expansion de l'art humain, mais des très remarquables aptitudes qu'il avait pour les commenter et les apprécier. Une série de voyages où il visita méthodiquement tous les grands musées de l'Europe acheva de perfectionner son sens esthétique, et il acquit dans la critique d'art, cette branche si délicate de la littérature, une autorité incontestée. Cette autorité, il en fit comme toujours bénéficier son pays natal. De combien des principaux morceaux de nos richesses artistiques

n'a-t-il pas fixé l'origine, écrit l'histoire, analysé les beautés ! A combien d'artistes locaux n'a-t-il pas, comme à l'auteur du *Marmorbad* de Cassel, restitué des œuvres remarquables qui étaient ou mal appréciées ou attribuées à d'autres artistes !

Je n'ai parlé jusqu'ici que de ses travaux originaux ; mais ai-je besoin de vous rappeler ses œuvres de vulgarisation comme son histoire résumée de la Franche-Comté et du pays de Montbéliard, ou son *Besançon et ses environs*, ce guide si sûr et si intéressant de l'étranger dans notre ville ; sa collaboration aux principales Revues françaises d'érudition telle que la *Revue Historique*, ou à des publications aussi considérables que la *Grande Encyclopédie*, dans laquelle hier encore il faisait paraître une notice importante sur notre province ? Faut-il vous parler de la part si essentielle qu'il prenait à tous les événements capables d'intéresser notre région, à nos fêtes, à nos expositions locales, surtout aux congrès scientifiques qu'il savait si bien guider et organiser ? Vous l'aviez vu à l'œuvre, l'an dernier, lors de la réunion qu'a tenue ici même la Société française d'archéologie ; vous deviez l'y voir mieux encore à ce grand congrès de la Société pour l'avancement des sciences qui se tiendra à Besançon l'an prochain, et pour lequel il avait déjà lié la gerbe des moissons futures.

Tout cela, messieurs, ne pouvait se faire ni sans démarches, et surtout sans une correspondance active et étendue. A la vérité, la sienne était énorme, et il se trouvait en relations suivies avec la plupart des savants, historiens, érudits, critiques d'art non seulement de la France, mais de l'étranger. Il les consultait souvent, et il en était consulté plus encore, surtout en ce qui touchait le riche dépôt dont il avait la garde. Il collabora ainsi de loin à la publication de la correspondance du cardinal Granvelle, d'abord entreprise en France, poursuivie ensuite par la Belgique, et dont les éléments forment notre principale richesse manuscrite.

Il inspirait de la sorte à l'étranger, et encore plus au monde de la haute érudition française, une estime des plus vives, et nous en voyions les marques chaque fois que nous entreprenions avec lui, comme nous le faisons il y a quelques jours

à peine, le voyage de la capitale. Les princes de la science, comme M. Léopold Delisle, le traitaient en ami et en confrère, et faisaient bénéficier des marques de leur bienveillance tous ceux qu'ils savaient avoir part à ses sympathies.

Il recevait de ces illustres amitiés des preuves sensibles et même matérielles dont il ne songea d'ailleurs jamais à profiter lui-même. Que de livres, que de publications de grande valeur pécuniaire lui étaient adressés personnellement en témoignage d'estime ou d'affection ! Il ne gardait rien de ces richesses ; j'en parle sagement comme membre de la commission d'administration de la Bibliothèque ; tout rentrait au dépôt dont il était le gardien, sans parler des nombreux présents que l'on faisait à la Bibliothèque en considération du bibliothécaire. Il ne faut pas s'y tromper en effet ; au milieu de tous ses travaux et de toutes ses préoccupations, jamais notre ami ne perdit de vue ou ne négligea le plus humble de ses devoirs professionnels. Il avait la passion des livres qu'il conservait, classait, et dont il se plaisait chaque jour à accroître le nombre. Ceux qui le voyaient de près craignent bien que, si son heure dernière a été précipitée, ce ne soit à la suite du labeur énorme qu'il s'était imposé pour mener à bien le catalogue des Incunables de notre Bibliothèque, œuvre à laquelle concouraient l'Etat, la ville et le département, et qui, comme me l'écrivait M. Léopold Delisle, un juge compétent en la matière, devait « marquer parmi les publications bibliographiques de notre temps ».

Que dire maintenant, Messieurs, de l'homme privé, de ses admirables qualités de désintéressement, de droiture, de dévouement à ses amis ? J'en appelle à tous ceux qui l'ont connu dans l'intimité ; fut-il jamais un homme meilleur ? Ah ! sans doute un esprit aussi alerte devait avoir et avait en effet des vivacités qu'explique suffisamment la conscience que possède tout homme supérieur de sa valeur, qu'il n'aime pas à voir trop audacieusement méconnue. Mais quel n'était pas le charme de ses relations, de sa conversation si riche d'enseignements, si vive, si animée, si pétillante, traduisant si bien cette finesse native qu'exprimaient déjà chez lui l'éclat du regard et la ligne si pure du profil ! Quels n'étaient pas surtout

les trésors d'affection et même de tendresse qu'il réservait à ceux qui lui avaient gagné le cœur !

Ils le savent bien, les membres de cette famille si cruellement frappée qui nous entoure ; elle le sait bien en particulier, la noble femme qui lui a prodigué les marques d'une tendresse vigilante, qui, en dehors des jouissances élevées de la science lui a si largement ménagé les joies les plus intimes du foyer domestique et qui ne peut trouver d'apaisement à son inconsolable douleur que dans les hautes qualités de celui qu'elle a perdu et dans la pensée de la sympathie générale qui entoure sa mémoire.

Nous le savons aussi, nous ses amis, ses collègues, ses collaborateurs modestes mais dévoués, nous savons qu'il n'a connu que les passions grandes et généreuses, l'amour du pays natal, l'amour du vrai et du beau se manifestant sous les formes multiples et variées de l'art, de tout ce qui fait les âmes hautes et nobles, de tout ce qui fait les cœurs meilleurs et plus élevés.

Il est mort à la tâche, mort, je le répète, en soldat ; il laisse derrière lui une trace féconde et brillante, une noble moisson scientifique, un souvenir cher à son pays. Il n'a connu ni la décadence de l'esprit ni les défaillances de la vieillesse qui eussent été si dures à une âme ardente comme la sienne. Il a combattu jusqu'au bout le bon combat ; il goûte actuellement les joies de l'éternel repos. S'il a connu la souffrance morale, s'il a eu à subir des luttes dont le souvenir même s'efface devant ce cercueil, son sort a été et est encore digne d'envie. En terminant sa vie si belle, la mort a fait son office ordinaire d'avant-coureur de la justice, et a fondu les sentiments divers de ses concitoyens en un sentiment unique et profond de gratitude et de respect.

Au nom de la Société d'Emulation du Doubs, au nom de tes collègues, de tes admirateurs, de tes amis, adieu cher Castan, adieu !

#### DISCOURS DE M. HENRI MAIROT.

Vous me pardonnerez, Messieurs, si, tout en rendant hommage à M. Castan au nom de l'Académie de Besançon, je pleure surtout en lui le concitoyen, l'homme qui, dédaigneux d'un plus

vaste théâtre, a donné sans compter à sa ville natale son esprit et son cœur. Enfant de Besançon, Auguste Castan a consacré, durant de longues années, à notre histoire, les trésors d'une érudition constamment accrue par de nouvelles recherches ; il a réuni pour nous, avec un soin pieux, ces souvenirs dont l'ensemble constitue les titres de noblesse d'un pays. Fils comme lui de notre vieille cité, comment ne serions-nous pas saisis d'une profonde douleur devant cette tombe si prématurément ouverte ? Comment ne ressentirions-nous pas cruellement la perte d'un homme qui a été si dévoué pour notre commune patrie, qui a si grandement contribué à la faire respecter et à la faire aimer ?

Au début d'un de ses nombreux mémoires, M. Castan a écrit que notre patrie locale obtient la plénitude de nos tendresses : « car nous reconnaissons en elle l'aïeule qui a bercé notre enfance et nous a mis en mémoire ces souvenirs inoubliables dont les racines plongent dans le sol natal en passant à travers nos cœurs. » Ces quelques lignes expliquent toute sa vie ; elles sont le résumé de son œuvre.

Né le 20 novembre 1833, Auguste Castan entra de bonne heure à l'École des Chartes ; il en sortit à vingt-deux ans avec une thèse sur les Origines de la commune de Besançon qui lui conquit le premier rang ; ses aptitudes pour la critique historique et sa précoce sagacité dans l'explication des textes donnaient une rare valeur à cet ouvrage : elles devaient assurer rapidement à son auteur une place à part au milieu de nos érudits. M. Castan était entré dans la vie studieuse sous les auspices de Charles Weiss : grâce à ce puissant patronage, il était, dès 1858, archiviste et bibliothécaire-adjoint de la ville, inspecteur des archives communales du département et correspondant du ministère de l'Instruction publique.

Il prit aussitôt ses quartiers dans cette bibliothèque où il devait rester jusqu'à sa mort, et qui allait devenir pour lui un centre si riche d'affections et de souvenirs. Il s'y occupa à dépouiller les vieilles chartes, à étudier les manuscrits et les textes, à élucider, par de patientes recherches, les difficiles problèmes de notre histoire locale. Ses notices se suivirent rapidement dans les Mémoires de la Société d'Emulation du



Doubs, dont il devait être d'abord l'un des membres les plus actifs, puis le directeur respecté.

En 1866, il succédait à Charles Weiss comme bibliothécaire de la ville. La renommée de ses travaux ne tarda pas à franchir les limites de la province, et à s'imposer à Paris même à l'attention des savants ; en 1868, il était nommé chevalier de la Légion d'honneur.

L'Académie de Besançon avait ouvert, depuis plusieurs années déjà, ses rangs à M. Castan : il a contribué à notre patrimoine en dressant le catalogue des travaux de l'ancienne Académie, et en publiant les lettres où son fondateur, le duc de Tallard, rend compte de nos origines. Mais c'est à la Société d'Emulation qu'il aimait à lire ses mémoires ; c'est au sein de cette Société et dans le travail technique de la Bibliothèque qu'il se plaisait à concentrer son action.

De 1858 à 1864, il avait écrit sur la question d'Alesia de nombreux rapports où il avait vivement pris parti pour l'Alaise franc-comtoise. L'étude des textes l'amena bientôt à des découvertes archéologiques importantes. Il détermina l'emplacement du Capitole de Vesontio, étudia son Champ-de-Mars, découvrit son Théâtre et ses anciennes Arènes. De concert avec M. Ducat, son confrère et son ami, il dota Besançon d'un square archéologique qui vint révéler à tous les yeux l'importance de la cité sous la domination romaine ; et la démonstration se compléta par le riche musée gallo-romain que la Société d'Emulation ne tarda pas à réorganiser avec le concours de la ville.

Loin d'être absorbé par ces travaux, M. Castan continuait avec persévérance ses recherches sur la période obscure de notre moyen-âge. Il écrivait la monographie du palais Granvelle, puis celle de l'hôtel de ville et du palais de justice ; son infatigable activité se portait sur cent objets divers, depuis les cachets romains et les monnaies gauloises jusqu'aux missels franc-comtois et à la confrérie de Saint-Georges. Rien de ce qui touche à la province ne lui est resté étranger ; il raconte avec une égale compétence l'histoire de Saint-Claude des Bourguignons et les premières installations de l'Académie de France à Rome, les noces d'Alexandre Farnèse et la conquête de Tunis par Charles-Quint. Qu'il s'agisse d'une notice, d'une étude archéologique ou

d'un mémoire historique, il fouille les sources, pousse le sujet jusqu'au bout, et épuise les conjectures en faisant valoir et apprécier ses raisons.

Esprit lucide et précis, il sait grouper les événements et mettre en relief les points dominants ; il éclaire les discussions les plus difficiles d'une lumière à laquelle la sûreté de son jugement contribue autant que sa science elle-même ; il joint à tant de qualités l'ardente conviction du savant qui se passionne pour ses découvertes et, contre ses adversaires, la hardiesse d'une riposte mordante et les déductions d'un rigoureux raisonnement. C'est un écrivain et un lettré, autant qu'un savant penché sur les livres et un éplucheur de textes.

Cette étendue d'intelligence, cette curiosité d'esprit devaient amener peu à peu M. Castan à agrandir l'objet de ses recherches. L'étude des siècles passés reste uniquement sur le terrain des faits ; elle nous intéresse par la trame du développement historique : mais le génie humain se manifeste d'une manière supérieure dans le domaine de l'art, parce qu'il s'y inspire de cet élément presque divin qui est le sens de la beauté.

M. Castan en vint à aborder, au sujet d'un tableau de notre cathédrale, ce domaine de l'art. Puis il dressa le catalogue de notre musée de peinture, et prit plaisir à décrire les œuvres des artistes franc-comtois, les Briot, le sculpteur François Monnot, l'architecteur Hugues Sambin ; il écrivit l'histoire de l'ancienne école de peinture et de sculpture de Besançon, et revint encore une fois au retable de Fra Bartolomeo pour aller en découvrir au loin le complément jusqu'alors ignoré. Il se laissa si bien prendre à ces nouveaux travaux que l'on vit ce bibliothécaire, si attaché à ses livres, les quitter chaque année pendant plusieurs semaines pour aller en Italie, en Belgique, en Allemagne, étudier les chefs-d'œuvre de la peinture. Son goût s'affina dans ces voyages ; ses connaissances artistiques s'y complétèrent : il était, depuis 1875, correspondant de l'Institut pour l'Académie des Inscriptions ; l'Académie des beaux-arts aurait pu le revendiquer au même titre. Il était digne d'appartenir à l'une et à l'autre Compagnie.

Tel fut, au point de vue de la science, le confrère éminent que l'Académie vient de perdre ; tel il paraîtra à ceux qui, venant

après nous, ne pourront le juger que d'après ses écrits. Mais ce n'était pas là tout l'homme. C'est dans la conversation que M. Castan se montrait vraiment lui-même, c'est là qu'il révélait les dons si riches de sa brillante nature. Qui de nous ne s'est pas arrêté souvent près de cette table de la bibliothèque où ses amis allaient le trouver chaque jour ? Qui de nous n'a pas admiré la vivacité de ses réparties, sa verve railleuse, et la prodigieuse richesse de ses souvenirs ? Le tour alerte et vivant qu'il savait donner aux moindres anecdotes, sa physionomie expressive et mobile, et jusqu'au geste rapide dont il complétait sa pensée, tout contribuait à retenir et à fixer l'attention. M. Castan était le savant qui expose avec talent un problème d'histoire ou d'archéologie, le bibliothécaire aimable qui met libéralement son érudition à la disposition de tous : mais c'était aussi l'homme de cœur et de caractère ; il savait ce qu'il voulait dire et le disait sans ambages : c'est ce qui faisait la valeur et le charme de sa conversation.

M. Castan eut des amitiés illustres ; il sut se concilier, ce qui vaut mieux encore, quelques-unes de ces affections profondes que peut seul mériter un cœur généreux. Il eut aussi des adversaires : il était trop indépendant, et peut-être avait-il trop de valeur personnelle pour qu'il en pût être autrement. A une époque où le caractère est si rare, faut-il blâmer son indépendance, et doit-on lui faire un reproche des formes un peu vives qu'elle affectait quelquefois ?

Et maintenant, ce brillant esprit est éteint ; cette vive intelligence a été arrêtée en pleine sève et en plein essor. Notre confrère ne s'assiera plus à ce foyer où il se reposait si doucement de ses travaux ; il manque tout à coup à l'affection d'un frère et d'une sœur, à celle d'une épouse qui, fière de lui appartenir, l'entourait de tant de soins et de sollicitude.

Que peuvent nos regrets, que peut la sympathie de toute une ville en présence d'une pareille douleur ? Il faut porter plus haut nos regards, vers le Dieu bon et miséricordieux auquel est allé celui que nous pleurons. Ce n'est pas un éternel adieu que nous disons à Auguste Castan ; s'il a désormais sa place dans l'histoire, nous en espérons ailleurs pour lui une plus belle où nous le reverrons un jour.

DISCOURS DE M. DUCAT.

MON AMI,

J'ai le cœur trop brisé pour pouvoir formuler aucun discours...

Vous allez reposer à quelques pas de votre prédécesseur M. Weiss, dont vous aviez entouré la vieillesse de tant de soins, et de M. Paris, dont vous nous faisiez si bien valoir les riches trésors.

Au nom de la plus profonde des amitiés, je demande à Dieu de récompenser vos mérites, et je vous répète ces mots que nous nous disions si souvent : Mon bien cher ami, au revoir!...

---

Parmi les autres hommages rendus à la mémoire de Castan, il convient de signaler ceux de M. Marchal au nom de l'Académie royale de Belgique, de M. Duvernoy au nom de la Société d'Emulation de Montbéliard, du président et des secrétaires de la Société de médecine et de la Société des architectes de Besançon et de la Franche-Comté. (V. *Procès-verbaux de la Société d'Emulation du Doubs*, séance du 9 juillet 1892).

Une notice fut publiée dès le 29 juin dans le journal *La Franche-Comté*, et, le même jour, M. Vuillecard, maire de Besançon, écrivait à M<sup>me</sup> Castan la lettre suivante :

MADAME,

Par un vote exprimé dans sa séance d'hier, et qui sera consigné au registre de ses délibérations, le Conseil municipal, douloureusement ému à la nouvelle du décès de M. Castan, a voulu s'associer au deuil cruel qui vous frappe, et vous témoigner combien il ressent la perte du savant distingué, de l'homme de bien dont vous portez le nom.

Par son grand amour du pays natal, par sa profonde érudition, l'autorité de son talent et la noblesse de son caractère, M. Castan fut à tous égards digne de l'estime et de l'admiration de ses concitoyens.

Au nom de la ville de Besançon qui regrette en lui l'un de ses

plus chers enfants, au nom de la Municipalité et du Conseil municipal, je vous prie d'agréer, Madame, l'hommage de nos sentiments de respectueuse condoléance.

A Paris, M. Léopold Delisle prononça quelques paroles émues au Comité des travaux historiques, en ouvrant la séance du 4 juillet (*Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1892, p. 381).

M. Alexandre Bertrand, dans le discours par lequel il ouvrit (18 novembre 1892) la séance annuelle de l'Académie des Inscriptions, s'exprima ainsi : « M. Castan, jusqu'au dernier jour, nous donna des preuves de la variété de ses connaissances et de son ingénieuse activité. Il était au moment de sa mort, et non sans espoir de succès, l'un des prétendants avoués au titre d'académicien libre. C'est une perte réelle pour la science. »

L'éloge de Castan fut également fait par M. Robert de Lasteyrie à la Société des Antiquaires de France (séance du 11 janvier 1893).

La *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* (an. 1892, p. 317) reproduit le discours prononcé sur la tombe par M. Ed. Besson, et annonce une notice, par un ancien élève de l'Ecole des Chartes, que nous avons inutilement cherchée dans les livraisons suivantes.

V. enfin, dans le *Magasin pittoresque* (1894, p. 388), une notice intitulée *Auguste Castan et le Catalogue des Incunables de Besançon*.

---

## APPENDICE II

### Fonctions gratuites et titres honorifiques de Castan.

---

#### 1.

#### FONCTIONS GRATUITES.

Membre du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France (28 janvier 1856).

Membre de la Société d'Emulation du Doubs (14 juin 1856)

Correspondant du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes près du ministère de l'Instruction publique (26 août 1858).

Archiviste de la Société d'Emulation (16 décembre 1858).

Secrétaire décennal de ladite Société (15 décembre 1864, jusqu'au 18 décembre 1878).

Secrétaire-adjoint de la Commission d'organisation du concours régional (2 février 1865).

Membre de la Commission de l'histoire du travail à l'Exposition universelle de 1867 (30 janvier 1867).

Membre non résidant du Comité des travaux historiques (19 mai 1875).

Membre du Comité organisé pour l'érection d'une statue au cardinal Mathieu (6 octobre 1875).

Membre de la Commission d'archéologie diocésaine (septembre 1876).

Membre de la Commission chargée d'organiser la représentation de l'industrie et du commerce à l'Exposition universelle de 1878 (5 octobre 1876).

Membre de la Commission chargée d'organiser à Besançon une exposition scolaire (22 mars 1877).

Membre de la Commission de l'Inventaire des richesses d'art de la France (21 juin 1878).

Membre (puis vice-président) de la Commission administrative du musée d'archéologie de Besançon (12 avril 1879).

Membre non résidant de la Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements (21 avril 1879).

Membre auxiliaire de la Commission de la géographie historique de l'ancienne France (20 juillet 1880).

2.

TITRES ET DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Correspondant de l'Académie de Metz (30 décembre 1858).

Correspondant de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny (20 avril 1860).

Membre de la Société française d'archéologie (23 avril 1863).

Membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon (28 janvier 1864).

Correspondant de la Société d'Emulation de Montbéliard (4 août 1864).

Membre de l'Institut des provinces (22 mars 1866).

Correspondant de la Société d'histoire de Neuchâtel (22 mai 1866).

Membre de la Société des anciens élèves de l'École des Chartes (31 mai 1866).

Correspondant de l'Institut national genevois (3 août 1866).

Correspondant de l'Académie de Rouen (25 janvier 1867).

Correspondant de la Société académique de l'Aube (21 mars 1868).

Chevalier de la Légion d'honneur (18 avril 1868).

Membre de la Société des antiquaires de France (10 juillet 1872).

Officier d'Académie (10 avril 1875).

Membre correspondant de l'Institut de France (Académie des Inscriptions) (22 décembre 1875).

Correspondant de la Société des antiquaires de Zurich (8 mars 1879).

Officier de l'Instruction publique (30 mars 1880).

Associé de l'Académie royale de Belgique (9 mai 1881).

Membre honoraire de l'Académie d'Angers (25 novembre 1881).

Membre correspondant de la Société d'histoire de la Suisse romande (4 juin 1884).

Correspondant de l'Académie archéologique de Belgique, à Anvers (8 février 1886).

---



### APPENDICE III

#### Correspondance inédite.

---

Parmi les nombreuses lettres de Castan qui ont passé sous nos yeux, nous en avons choisi quelques-unes adressées, pendant les périodes successives de sa vie, à diverses personnes, sur des sujets très variés, et propres par leur ensemble à faire valoir le talent qu'il apportait, jusque dans l'intimité, à l'exposé de ses idées ou à l'expression de ses sentiments.

#### I.

A CH. WEISS

*Une première publication. Histoire du Collège de Bourgogne.*

Paris, 13 avril 1853.

MON CHER MONSIEUR WEISS,

C'est tout à fait contre ma volonté que j'ai mis tant de retard dans ma correspondance avec vous : je désirais répondre à votre aimable lettre du mois dernier en vous donnant des détails sur l'effet produit par votre recommandation à M. Techner et il ne m'a pas été possible de vous les donner complets avant aujourd'hui ; je vais donc vous narrer l'odyssée de mon travail sur Claude de Morenne et mes péripéties dans cette interminable histoire.

Je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai passé un temps très long pour faire mes recherches et quand je vous écrivais qu'elles étaient terminées (et je le croyais sincèrement), elles n'étaient encore qu'à moitié faites ; j'ai recueilli une foule de documents tout à fait étrangers ou tout au moins ne se rapportant que d'une manière très éloignée à mon sujet. La plupart m'ont été d'une inutilité complète ; mais on n'apprend à vivre qu'à ses dépens : *fabricando faber*. La maladie a encore retardé l'achè-

vement de ma biographie qui n'était terminée qu'il y a environ huit jours.

Pour lors il s'agissait de se présenter chez M. Techener; ce n'était pas là le moins embarrassant pour moi. Pendant deux jours j'hésitai. Oh ! c'est alors surtout que je goûtais votre sage observation et que je regrettais de m'être tant avancé auprès de vous. Cependant l'amour-propre, le désir de ne pas laisser infructueuse votre obligeante recommandation me firent tenter un effort qui coûtait tant à ma timidité. Le travail que je présentais à M. Techener se composait de 60 pages; plusieurs pièces inédites extraites des manuscrits de la Bibliothèque impériale et des recherches bibliographiques assez neuves en faisaient partie. L'éditeur du *Bulletin* m'accueillit avec une bonté toute particulière et sa bienveillance me mit, bien vite à mon aise; il me demanda de vos nouvelles, me pria de le rappeler à votre souvenir, lui et une notice sur Gabriel Peignot que depuis longtemps vous lui avez promise. De son côté il est tout disposé à faire justice à vos réclamations.

Revenons à nos moutons. M. Techener donc me demanda deux jours pour examiner mon travail. Au terme du délai je me présentai de nouveau et, après quelques éloges sur ma notice, il me dit qu'elle était trop longue pour être insérée dans le *Bulletin*, et me pria de l'abréger; il n'y peut consacrer plus de 16 pages de son recueil qui est avant tout bibliographique; mes quelques notes sur les éditions des ouvrages de mon auteur l'ont surtout charmé. Je remerciai beaucoup M. Techener de sa bonté à mon égard, mais au fond j'étais très ennuyé de faire une seconde copie de mon travail. J'eus bien envie à ce moment de l'envoyer où Alceste conseillait à Oronte de mettre son sonnet. Cependant mon petit travail d'abréviation est terminé et ma notice est chez M. Techener; elle paraîtra dans un mois.

L'histoire d'un prélat normand ne m'a point fait oublier celle de la Franche-Comté. J'ai déjà à peu près terminé mes recherches aux Archives de l'Empire. Je n'y ai pas trouvé les archives du Collège de Bourgogne qui probablement ont péri pendant la Révolution, mais on m'a communiqué un inventaire des titres et des papiers dont se composaient les Archives. Ce registre est écrit par un habile calligraphe du XVIII<sup>e</sup> siècle et contient

une analyse détaillée de chaque pièce. Vous comprenez toute l'importance de ce document. J'ai eu ensuite des registres de délibérations du Collège, mais ils ne remontaient pas au-delà du xviii<sup>e</sup> siècle. J'aurais désiré prendre un dessin du sceau de l'établissement, mais les recherches de M. Douët d'Arcq ont été vaines pour me le procurer. Cependant je ne me suis pas rebuté, j'ai demandé en communication les chartes et registres du couvent des Cordeliers de Paris, dont le gardien était supérieur-né du Collège de Bourgogne. J'espère trouver quelques accords entre les deux établissements où les deux sceaux seraient pendants. Les pièces les plus importantes des archives du Collège de Bourgogne ont été publiées par Félibien dans son immense magasin de preuves pour l'histoire de Paris. A la Bibliothèque impériale, les *acta rectoria* de l'Université de Paris m'ont fourni des détails neufs et fort curieux sur mes principaux qui sont devenus recteurs. J'ai trouvé là une pièce inédite de Du Monin à la louange du fameux Jean de Rouen qui fut recteur au Collège de Bourgogne. J'ai déjà recueilli un grand nombre de documents; je les transcris avec tout le soin possible et j'en ferai hommage à la bibliothèque de Besançon quand ma notice aura été présentée. Je compte l'orner de dessins, du portrait de la reine Jeanne fondatrice du collège, de celui de Du Monin, de Jean de Rouen, de ceux du cardinal Bertrand et de Nicolas de Lyre, exécuteurs testamentaires de la princesse. Le cabinet des estampes de la Bibliothèque me fournira aussi des gravures ou dessins figurant la façade du collège aux différentes époques. Ce qu'il y aura de plus curieux dans mon travail, ce sera la partie des biographies; car l'histoire d'un collège est bien sèche en elle-même et n'offre guère d'intérêt. On n'y trouve aucun événement bien important; il en est tout autrement de la vie des hommes remarquables produits par l'établissement, et le collège de Bourgogne en a produit un bon nombre; seulement parmi eux, il en est peu qui soient Franc-Comtois: car vous savez que jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle le collège put recevoir dans son sein des élèves étrangers à la Franche-Comté, seulement les Franc-Comtois avaient la préférence sur les autres. Ce n'est que depuis le xvi<sup>e</sup> siècle que les boursiers doivent tous être Franc-Comtois.

Deux plans se présentent à moi pour bâtir mon histoire. L'un serait de faire d'abord l'histoire des règlements et bâtiments du collège, puis de consacrer une seconde partie uniquement aux biographies. Le second consisterait à entremêler l'histoire des hommes célèbres à celle des règlements en suivant l'ordre chronologique et de ne faire qu'un seul récit. Je pencherais pour ce second plan ; il aurait l'avantage de dissimuler un peu la pauvreté de mes renseignements sur les premiers principaux du collège. J'ai beaucoup de pièces sur le premier siècle et, en lisant tous les règlements et accords, on ne penserait pas à la lacune qui existe dans la liste de mes principaux. Je vous prierais de me donner votre avis sur ce sujet : ne me ménagez point vos sages conseils. Je n'ai pas un seul nom de principal du collège pendant tout le xiv<sup>e</sup> siècle et il est peu probable que j'en trouverai ; je ferais bien, je crois, de m'abstenir de donner une liste des principaux. Je n'omettrai pas le nom que vous m'avez envoyé dernièrement, d'autant plus qu'il est de 1403 et que j'en connais peu de cette époque ; seulement je vous prierais de me dire si c'est son testament qui est mentionné dans la table de Dom Berthod ou s'il ne fut que témoin au testament d'un autre. Auriez-vous aussi la bonté de m'écrire son nom une seconde fois, car le timbre gras de la poste a frappé juste sur cet endroit de la lettre et a laissé une maculation sur plusieurs lettres que je ne puis plus discerner facilement pour cette raison. Inutile, je crois, de vous prier de me donner de nouveaux noms si vous en trouviez.

Maintenant il me vient une idée. Je pense qu'en présentant ce mémoire je suis en contravention avec le programme posé par l'Académie, puisqu'elle veut l'histoire d'un établissement situé dans la province même ; du reste on a plusieurs fois sauté à pieds joints sur le programme, notamment en faveur des biographies de l'abbé Jacquenet. Puisse la même chose arriver pour moi !

J'ai vu dernièrement M. Duchalais : il m'a promis de me délivrer toutes les empreintes de médailles que vous pourriez désirer. J'irai ces jours-ci au cabinet des médailles, je ferai encore de nouvelles recherches sur celles de nos Franc-Comtois et je vous expédierai les empreintes qui me seront données avec les

copies de pièces que j'ai faites pour vous à la première occasion.

Je me suis occupé de la commission de M. Bourgon, je crois que d'ici à quelques jours je trouverai son affaire; qu'il veuille seulement m'indiquer le prix qu'il ne voudrait pas dépasser et la grandeur de la marge de ses volumes. Sont-ils reliés ?

Il ne me reste plus, mon cher Monsieur Weiss, qu'à vous remercier de votre bienveillante recommandation et de toutes vos bontés, en attendant que je puisse le faire de vive voix et que je puisse vous embrasser de bouche comme je le fais mainte-  
du fond du cœur.

II.

A QUICHERAT

*Le statuaire Jean Petit. Un Bourguignon à Alaise.*

Besançon, 11 décembre 1857.

MON CHER MAITRE,

Ce billet vous sera remis par mon compatriote et mon ami, M. Petit, statuaire, dont les remarquables bustes décorent la grande salle de notre bibliothèque. Son beau talent, la modestie et la noblesse de son caractère suffiraient pour lui conquérir votre estime et même votre amitié. À tous ces titres, il vient d'ajouter celui d'un projet de statue en l'honneur de Vercingétorix. Cette idée, partie à la fois de trois ou quatre villes de France, a trouvé un écho dans les feuilles de Paris et particulièrement dans le journal *l'Ami des sciences*. Sa réalisation ne pouvait tomber entre de meilleures mains que celles de M. Petit. Vous en jugerez du reste en l'honorant d'une visite. Sa maquette est terminée. Je ne l'ai point vue, mais si j'en juge par ce que je connais de son ciseau et par les sentiments qui l'ont animé dans cette œuvre patriotique, elle ne peut manquer d'être fort remarquable.

M. Petit a grandement besoin de vos conseils pour mener son projet à une fin quelconque. Comme tous les véritables artistes, il sait produire, mais il sait mal utiliser. Les chemins de la réclameet de l'intrigue lui sont complètement inconnus, et

son excessive modestie l'a tenu longtemps sous la tutelle d'exploiteurs tels que David et Simart. La circonstance présente est une occasion sans pareille pour mettre en relief ses éminentes qualités et montrer à la France qu'elle possède encore des artistes qui pensent et se respectent.

En vous adressant M. Petit, en appelant sur lui votre bienveillance, je crois rendre un véritable service à notre chère Alesia, à la Franche-Comté qui est devenue votre seconde patrie, à vous-même qui aimez les esprits indépendants, les caractères dignes et les nobles cœurs. Votre jugement sûr le guidera dans la voie qu'il doit suivre pour arriver au but ; vos savants avis pourront lui suggérer plus d'une modification heureuse dans l'agencement de sa statue ; les moyens de publicité dont vous disposez lui seront d'une utilité incontestable pour lui faire prendre une possession définitive de son projet. Ici M. Delacroix, qui porte à M. Petit un vif intérêt, est résolu à lui consacrer quelques lignes dans sa prochaine édition d'*Alesia*. J'en ferai autant dans mon *Itinéraire* (1) et, si vous le jugez convenable, je ferai lithographier sa maquette par Jeanneney pour en faire le frontispice de notre œuvre commune.

Quoiqu'il en soit, j'ai promis à M. Petit un bon accueil de votre part et je vous connais assez pour ne pas craindre d'avoir *rossignolé*. Notre statuaire vous est d'ailleurs uni par un lien de confraternité. L'Académie de Besançon l'a élu, en même temps que vous, au nombre de ses correspondants.

M. Delacroix a dû vous toucher quelques mots de la visite de l'illustre Maisonnet. Il nous est arrivé chargé de bons mots, rempli des souvenirs de M. de Coynart et bouffi d'orgueil d'avoir reçu une lettre de vous. Cette lettre, où vous avez glissé quelques recommandations à l'adresse des gens du pays, a été lue *in extenso* au prône du dimanche qui a suivi sa réception. Quelques jours auparavant, mon article sur Desjardins avait reçu les honneurs d'une lecture à la prière du soir. Je ne m'en flatte pas trop à Besançon, dans la crainte que, le fait parvenant aux oreilles de l'Eminence, notre pauvre Mécène se voie forcé en-

---

(1) Castan préparait alors un *Guide* du voyageur à Alaise, qui n'a jamais été imprimé.

core une fois de changer son domicile. Ce serait vraiment dommage pour l'escouade de cicerones qu'il dresse à l'usage des étrangers qui désireront faire l'autopsie du plateau. Ceux qui se destinent à ce noble métier doivent commencer par apprendre par cœur (à la manière des Druides) chacune des phrases principales de César, pour être en mesure de les débiter sacramentellement en face des localités auxquelles elles se rapportent. Le fameux J.-B. Bordy, qui est devenu le chef d'état-major du curé, a été délégué pour accompagner M. de Coynart. Arrivé avec lui dans les environs du Conat, il ne manqua pas de s'écrier : *Planities intermissa collibus*. Sur quoi M. de Coynart le pria de parler français et très haut, vu qu'il ne savait pas le latin et qu'il était sourd. Dès lors le commandant fut discrédité dans l'esprit de J.-B. Bordy qui ne cessa de le harceler de plaisanteries plus ou moins fines, en l'engageant, de temps en temps, à ne point se frotter à vous et à redouter les articles de la *Franche-Comté*. Revenu au presbytère, M. de Coynart prit un air triomphant et assura le curé qu'après son troisième article il ne serait plus question d'Alaise et de ses partisans. D'ailleurs, ajouta-t-il, j'ai pour moi l'opinion d'un homme fort compétent, de M. Revillout.

A cela Maissonnet répondit par un grand éclat de rire, en exprimant son étonnement qu'un commandant d'état-major invoquât l'opinion d'un moutard à peine sorti des bancs du collège. Là dessus M. de Coynart quitta la cure d'Alaise sans avoir voulu accepter le moindre rafraîchissement. L'exploration de M. de Coynart, suivant les rapports de la police secrète du curé, a duré cinq jours. Revenu à Paris, il s'est empressé d'écrire à Maissonnet pour le remercier de son bon accueil et lui poser des objections stratégiques auxquelles il le prie de répondre. Décidément M. de Coynart n'est pas physionomiste, et je serais tenté de le croire aussi sourd d'esprit qu'il l'est des oreilles. Jugez de l'embarras du pauvre Maissonnet. Pour en sortir, il a pris un parti dont je ne l'aurais pas cru capable. Il a adressé un fac-simile de la lettre, avec commentaires en marge, à M. Delacroix en le priant de faire la réponse. L'une des questions de M. de Coynart a pour objet de savoir s'il est vrai que vous ayez été accueilli au bruit de la mousqueterie.

M. Delacroix m'a fait part de la lettre que vous lui avez écrite. J'y ai appris avec plaisir que vos études topographiques touchent à leur terme et que nous pourrons jouir sous peu du travail dont j'ai eu le bonheur de recueillir avec vous les éléments. Je serai heureux de l'avoir pour guide et pour modèle dans la rédaction du texte de mon *Itinéraire* qui, en raison du travail artistique, ne paraîtra guère avant le retour des hirondelles.

Mes amitiés les plus tendres.

### III.

#### A QUICHERAT

##### *Récit de fouilles à Alaise.*

Besançon, 28 juin 1858.

MON CHER MAITRE,

Je viens de passer sur le massif d'Alesia les trois journées de eudi, vendredi et samedi, travaillant depuis quatre heures du matin à huit heures du soir comme un vrai prisonnier. A mon arrivée, j'ai trouvé le *tumulus* à moitié démoli sous la direction de Vuilleret qui, sans s'inquiéter de l'avis de ses collègues, avait fait labourer en tous sens, sans aucune méthode. Jugez de la colère de Varaigne et de moi quand nous avons appris qu'il venait de quitter Alaise, emportant sa moisson et n'ayant pas eu seulement l'attention de nous laisser le plan tracé par M. Delacroix, où il avait été convenu que les commissaires constateraient la position des cadavres et des objets mis au jour. Notre première opération a été de dresser un nouveau plan du *tumulus* dans l'état où il nous a été remis ; puis nous avons fait continuer la fouille dans le meilleur ordre possible. J'ai appris depuis que Vuilleret avait exhumé quatre ou cinq bracelets de bronze, deux bracelets de bois de forme annulaire, de nombreuses fibules et enfin un *torque* de bronze consistant en un cercle d'environ 30 centimètres de diamètre muni de petites chaînettes destinées sans doute à suspendre des ornements ; de plus une sorte de diadème également en bronze et muni de trois boutons à chacune de ses extrémités : le tout d'une conservation admirable.



Les journées de jeudi et de vendredi ont été employées à déblayer la partie centrale du *tumulus*, qui n'a donné que des ossements ou plutôt des fragments d'ossements d'hommes et de chevaux en telle quantité qu'il m'aurait été possible d'en remplir deux sacs de six mesures. Je me suis contenté d'en récolter environ deux boisseaux, et je me propose d'en adresser un paquet à chacun de nos aimables et facétieux adversaires, Rossignol, Coynart, Mérimée, Longpérier, Lenormant, etc. J'évalue approximativement le nombre des corps renfermés dans le *tumulus* à une centaine au moins ; les chevaux se montaient au moins à une cinquantaine. Sur ce nombre, c'est à peine si l'on a pu constater l'orientation d'une douzaine de cadavres et cette orientation était tellement variable qu'il en ressort évidemment que la tombelle a été faite à la hâte et en face du danger. Les squelettes se trouvaient tous réduits aux parties les plus dures de la carcasse humaine, telles que les os de la tête, les têtes d'os des bras et des jambes et surtout les dents. La terre en était littéralement farcie.

Notre journée de samedi a été plus heureuse. Elle nous a donné un corps orné de deux paires de bracelets, l'un en bronze, l'autre en bois. Les premiers sont perlés sur leur contour extérieur ; les seconds affectent la forme d'un lien de serviette. Leur parfaite conservation, la dureté du bois dont ils sont faits, donnent à penser à M. Delacroix qu'ils ont été tournés dans un tronc d'if. Nous avons eu en outre des fragments de lames d'épées en fer, des clous, de la poterie brisée, trois dents de sangliers, une dent colossale de ruminant qui n'est pas encore déterminé, des agrafes en bronze, une épingle en même métal, etc. Le *tumulus* était complètement détruit par nos dix travailleurs samedi à cinq heures, et ses ruines se dressent à l'horizon comme celles d'une forteresse du moyen âge.

Restaient encore trois heures de la journée de samedi à employer. Sur les instances de Maisonnet, nous avons dirigé les piocheurs à deux cents mètres de là sur un *tumulus* qui n'est guère moins grand que le premier et dont la démolition absorbera ce qui nous reste des fonds votés par la Société d'Emulation. Après la bénédiction (*sic*) du nouveau *tumulus*, les dix pioches s'y sont abattues. Dès la surface les ossements ont ap-

paru ; mais ceux-ci étaient calcinés par le feu et mélangés de poteries, de fragments de verre et de traces de cendre. Je triomphais déjà de cette trouvaille d'incinérations romaines à quelques pas des enfouissements gaulois, quand la découverte d'une médaille d'Antonin vint me défriser singulièrement. Je cachai silencieusement le gros sou, en faisant jurer à Maissonnet et à Varaigne de n'en souffler à âme qui vive avant l'achèvement complet des fouilles. Un peu plus loin, on découvrit un couteau très grossier en fer et muni à son manche d'un anneau. Nous nous en tîmes là pour samedi. Après réflexion, cette sépulture du moyen empire à la surface d'un *tumulus* bien certainement celtique n'a rien d'inquiétant. C'est une circonstance qui s'est présentée plusieurs fois et que MM. de Ring et de Bonstetten ont signalée.

Dimanche au matin, nous nous disposions à regagner Besançon, quand un avis du maire de Sarraz nous prévint que des Salinois avaient projet de venir dès le lundi farfouiller à leur compte dans le *tumulus* effleuré par nous. Cela était d'autant plus dangereux que nous étions dans une couche romaine et que la découverte d'une nouvelle médaille aurait pu être exploitée contre nous. Après avoir pesé cette considération sur le chemin d'Alaise à Salins, il fut décidé que Varaigne resterait dans cette ville, pendant que j'irais prendre l'avis du père Delacroix, et que, si l'opinion de notre chef de file était conforme à la nôtre, j'enverrais à mon collaborateur une dépêche télégraphique qui lui ferait *illico* reprendre la route d'Alaise. Ainsi dit, ainsi fait. Varaigne a dû retourner dimanche coucher à la cure et M. Delacroix est parti lundi matin pour diriger la reprise des fouilles. Avec dix ouvriers, le *tumulus* peut être mis en bas dans deux jours. J'attends demain nos collègues et je m'empresserai de vous expédier le résultat de leurs recherches.

Je suis, comme je vous l'ai annoncé, chargé du rapport de la commission et je tends, dès à présent, la peau de mon plus sonore tambour pour faire un bruit infernal. Il faut que l'Europe entière en retentisse. Vous ne m'avez pas encore répondu au sujet de l'insertion de ma tartine dans la *Revue archéologique*. Je crois que ce serait une bien excellente chose et que nous avons quelque raison de compter, dans cette circonstance, sur

la complaisance de M. Leleux. Donnez-moi, je vous prie, des renseignements à ce sujet.

Nos découvertes ont produit le meilleur effet sur les gobe-mouches du pays. On leur avait tellement répété qu'Alaise ne possédait pas le moindre vestige archéologique que la seule vue des objets exhumés en a fait passer un nombre considérable dans notre camp. Il en sera, j'en suis sûr, de même à Paris et surtout chez nos voisins d'outre-mer.

A ce propos, j'ai lu sur le *tumulus* même votre excellente réponse au duc d'Aumale. Elle est claire, catégorique et péremptoire, telle enfin qu'on pouvait l'attendre de vous. L'extrême courtoisie que vous y avez mise est pleine de bon goût et d'à-propos. Le succès enfin n'en saurait être douteux. Je vous remercie également de l'envoi que vous m'avez fait de votre réponse à M. de Saulcy que je n'ai pas encore eu le temps de lire. M. Bial qui m'en a demandé communication, ainsi que M. Weiss, en sont extrêmement contents.

J'attends de vos nouvelles, mon cher maître, et je vous prie d'agréer mes plus tendres sentiments.

#### IV.

A XAVIER MARMIER

*Souvenir de Charles Weiss.*

5 mars 1866.

Mille fois merci, cher et excellent Monsieur, de votre gracieuse attention ; elle a ravivé en moi le souvenir de toutes vos bontés d'il y a douze ans, et j'aimerais à la considérer comme le sceau d'une amitié qui serait bien précieuse pour moi. N'est-ce pas cela qu'a voulu notre vénéré et regretté doyen, lorsqu'il a partagé entre nous deux ses reliques intellectuelles ? Vous avez ses poésies et moi ses notes d'histoire franc-comtoise. En travaillant de concert à illustrer cette chère mémoire, il ne peut manquer de s'établir entre nous une chaîne sympathique et d'autant plus solide qu'elle se rivera de part et d'autre dans le cœur. Il est bien entendu toutefois que les rôles d'autrefois seront dé-

sormais intervertis, et que l'ami de la bibliothèque de Besançon recevra avec docilité et reconnaissance les conseils que vous voudrez bien lui donner.

En attendant, je recueille pieusement pour vous la volumineuse part d'héritage qui vous appartient, et j'espère vous la porter moi-même dans les derniers jours de ce mois, en me rendant aux réunions de la Sorbonne.

Je vous serre affectueusement les mains.

V.

A XAVIER MARMIER

*Compliments sur son élection à l'Académie française.*

21 mai 1870.

CHER COMPATRIOTE ET AMI,

Les journaux m'apprennent votre élection à l'Académie française, et je ne voudrais pas être le dernier à vous féliciter d'une distinction qui couronne si bien les signalés services que vous avez rendus à la sainte cause de l'éducation publique. Dans vos écrits, aussi nombreux qu'élégants de forme et élevés de pensée, vous n'avez cessé de poursuivre le noble but de moraliser en intéressant. De tels efforts, particulièrement appréciables en un temps de transformation sociale, méritaient une haute récompense : celle que vous accorde le premier des aréopages littéraires, en vous ouvrant ses rangs, est la plus éclatante qu'un écrivain puisse recevoir sur terre. Votre province natale, que vous aimez tant, n'aura qu'une âme pour en être fière, qu'un cœur pour s'en réjouir, qu'une voix pour crier bravo !

C'est dans ces sentiments que je vous prie de me croire le plus dévoué de vos serviteurs et le plus fidèle de vos amis.

VI.

A QUICHERAT

*Après la guerre de 1870.*

Besançon, 27 décembre 1871.

CHER MAITRE,

Cette année, les communications sont libres entre vous et moi, mais la situation de notre pauvre France en vaut-elle mieux ? On raccommode au lieu de refondre, et l'on voit en jeu les mêmes appétits que l'on connaissait, les mêmes pantineries que l'on méprise, les mêmes étourderies que l'on déplorait. Invité l'autre jour à fournir mon toast au dessert du banquet de la Société d'Emulation du Doubs, j'improvisai quelque chose qui se terminait par ces mots : « Je bois à la régénération de la France par le développement de l'esprit collectif et l'effacement des personnalités ! »

Je tâche, le plus que possible, de conformer ma conduite à cette maxime, et je travaille, dans ma modeste sphère d'action, à prêcher par l'exemple la salutaire doctrine du devoir. On a désiré que j'ouvrisse ma bibliothèque tous les jours, sans exceptions ni pour les dimanches ni pour les fêtes : j'ai accepté la charge, bien que je fusse convaincu, comme l'expérience le démontre, que le nombre des lecteurs n'en serait pas augmenté ; on a trop facilement de la lecture amusante à domicile pour que l'on se dérange à l'intention des livres sérieux. Je fais toujours de mon mieux le ménage de la Société d'Emulation, dont les affaires vont toujours en prospérant. Mon square archéologique, dont vous aurez prochainement des nouvelles imprimées, ne me donne pas moins de satisfaction. Ce sera une curiosité unique dans la région de l'Est, et la manière dont la chose s'est fabriquée fera honneur à la bonne ville de Besançon. Avec un point de départ de 100 francs, arriver à en avoir dépensé tantôt 30,000 sans que l'intérêt public se soit ralenti, sans que l'ombre d'un reproche se soit produite, c'est là une aventure qui n'a pas beaucoup de précédents dans les villes de province.

On est bien récompensé de ses peines quand on obtient de tels résultats.

Nous devons nous estimer heureux, nous autres, gens d'étude, d'avoir à notre service ces honnêtes et viriles distractions, sans quoi, par les temps écoeurants que nous traversons, la vie ne serait qu'amertume.

Continuons à nous consoler ainsi, à convier les autres au partage de nos saines jouissances, et embrassons-nous, dans l'espoir, si lointain qu'il soit, de voir luire des jours meilleurs pour notre chère France.

Mes compliments respectueux à votre digne frère, et à vous mille tendres amitiés.

## VII.

### AU MAIRE DE BESANÇON

*A propos des médailles de la Bibliothèque de Besançon.*

Besançon, 21 juillet 1874.

MONSIEUR LE MAIRE,

En acceptant, au début de ma carrière, la position de coadjuteur de M. Weiss, aux appointements de 1,200 francs par an, je faisais abnégation de mes intérêts personnels, et j'ai la conscience de ne m'en être pas beaucoup soucié depuis.

Je ne me trouve donc nullement atteint par les imputations publiées dernièrement sur mon compte. Ce qui me touche, dans le moment actuel, c'est uniquement la perspective d'une désorganisation du dépôt auquel j'ai voué ma vie intellectuelle, pour qui je me suis dépouillé de tout ce que j'avais d'objets rares ou précieux. En présence d'une telle mesure, je me sens pris d'un profond découragement : je comprends maintenant la prostration des malheureux artistes devant les sinistres qui détruisaient ou mutilaient leurs ouvrages. Car, j'ose le dire, le classement des médailles de la bibliothèque a été de ma part un travail d'artiste : c'est pendant les vacances, en me privant du grand air et du repos, que j'ai accompli cette énorme tâche. Que, pour avoir mis en lumière ce qui auparavant était invisible et inextricable, on me récompense par des qualifications qui

sont l'antipode de ce que je mérite, peu m'importe. Tout ce qui m'afflige, c'est de voir le fruit de ma peine et de mes études à la veille d'être perdu pour un dépôt qui m'est cher : c'est de voir une intéressante portion de ce dépôt prête à être remise à des mains que je persiste à déclarer incompetentes.

Quelques unes des personnes qui fréquentent la bibliothèque (car la bibliothèque n'est ni close, ni déserte) quelques personnes; dis-je, me rappelaient à cette occasion ce que j'avais fait pour la chose publique : mes dons aux musées et à la bibliothèque; mes travaux gratuits pour l'Exposition bisontine de 1860, pour le concours régional de 1865, pour l'Exposition universelle de 1867; mes découvertes archéologiques; mon laborieux secrétariat de la Société d'Emulation du Doubs, etc. et ces personnes, qui sont témoins de mes services quotidiens, avaient l'obligeance de s'indigner des procédés dont j'étais l'objet. On est allé même jusqu'à me conseiller de mettre à profit cette leçon pour l'avenir, et de songer désormais un peu plus à moi. Il me serait, je vous l'avoue, aussi dur que difficile d'essayer l'apprentissage de l'égoïsme, et je préfère marcher encore, tant que faire se pourra, dans la route honorable où je me suis engagé.

Voilà pourquoi, monsieur le Maire, je viens, une fois de plus, vous prier de peser les conséquences dommageables pour la bibliothèque et extrêmement pénibles pour moi, du transfert résolu, un peu hâtivement, par le Conseil municipal. Accordez-moi le temps de faire une enquête, et je vous démontrerai que dans tous les grands centres d'études, les médailles ne sont pas séparées des livres.

Veillez agréer, etc.

### VIII.

A M<sup>sr</sup> BESSON, ÉVÊQUE DE NIMES

*Souvenir de l'abbé Cochet. Félicitations.*

Besançon, 29 décembre 1875.

MONSEIGNEUR ET CHER AMI,

Je suis profondément touché de vos cordiales félicitations :

d'abord parce que je suis convaincu de leur sincérité, ensuite parce que je n'y avais aucun droit, enfin parce qu'elles émanent de l'une des illustrations de la province au service de laquelle j'ai voué ma modeste carrière.

Je prends la place qu'occupait à l'Institut l'abbé Cochet (1), dont vous aviez fait la connaissance par mon entremise, et je n'oublie pas les affectueux compliments dont cet homme d'élite vous avait chargé pour moi. Il était alors sur le point de quitter ce monde, et la dernière marque de sa bienveillance m'a été transmise par votre gracieux intermédiaire. Ce souvenir, que vous ravivez avec un si délicat à propos, achève de me rendre précieuse la haute marque d'estime que j'ai reçue du Sénat de l'érudition française. Il me semblait, en vous lisant, que l'abbé Cochet lui-même ratifiait l'élection qui me vaut l'honneur de lui succéder.

Je n'ai pas été moins sensible à l'envoi que vous avez daigné me faire de votre photographie ; elle prendra rang, puisque vous le permettez, dans notre *album amicorum*, à côté de la précieuse image que ma femme a reçue avec gratitude et comme un symbole de votre bénédiction épiscopale.

Vous êtes en règle avec la Bibliothèque. L'obligeant abbé Bailly, mon confrère de la Société d'Emulation du Doubs, m'a bien restitué le volume qui s'était égaré dans votre officine d'orateur chrétien : de sorte que, moins d'une demi-heure après avoir reçu vos adieux directs, je les trouvais exprimés par écrit sur une carte jointe au volume qui revenait au bercail.

Votre mandement seul a été oublié ; mais, autorisé comme je le suis par votre lettre, je vais en faire la réclamation, et, du même coup, je demanderai l'exemplaire, que vous m'aviez promis, de l'oraison funèbre de Son Eminence le cardinal Mathieu. Il importe que le premier dépôt littéraire de votre province natale possède la collection complète de vos ouvrages. Aussi est-ce avec satisfaction que je prends acte de votre engagement de m'adresser toutes vos lettres pastorales. Vos prédécesseurs comtois, M<sup>grs</sup> de Chaffoy et Cart, agissaient déjà ainsi envers la

---

(1) L'abbé Cochet habitait Rouen, et l'abbé Besson était entré en relations avec lui deux ans auparavant, lorsqu'il prêchait le carême dans cette ville.



bibliothèque que j'administre, et leurs envois y sont fidèlement conservés. Il en sera de même à l'égard des instructions éloquentes que vous produirez sous forme de mandements, et leur collection fera grande figure parmi les productions de l'ordre ecclésiastique qui appartiennent au patrimoine de la Franche-Comté.

Aussi souvent que possible, je répliquerai à votre adresse par l'envoi de mes humbles productions : vous n'aurez pas toujours le temps de les lire, mais la seule vue de l'intitulé qu'elles porteront vous fera rêver un instant de ce pays dont vous êtes l'honneur et qui a la plénitude de vos affections.

Il m'a été bien agréable d'apprendre que vous aviez reçu à Nîmes un accueil exceptionnel, mais amplement justifié par vos éclatants mérites. Permettez-moi de vous féliciter, bien qu'un peu tard, de cet heureux prélude de la haute mission qui vous est confiée.

En vous remerciant mille fois de votre attention triplement aimable, je vous prie d'agréer nos vœux de bonne année, et je saisis avec bonheur cette occasion de vous assurer, Monseigneur, du respectueux attachement avec lequel je serai toujours, de Votre Grandeur, l'affectionné serviteur et ami bien dévoué.

## IX.

A M<sup>lle</sup> MARIE DE SAINT-JUAN.

### *Remerciements.*

Besançon, le 21 février 1876.

CHÈRE MADEMOISELLE,

Pourquoi ne pas me permettre de vous obliger, au moins une fois, pour l'amour de Dieu et pour l'amitié qui est notre trait d'union ? J'étais déjà fier d'avoir trouvé un prétexte qui vous fit accepter gratuitement mes bien légers services, et voilà que votre esprit, conseillé par un cœur d'une bonté sans limites, vous inspire un stratagème qui me rend à nouveau votre débiteur. On ne saurait être plus délicieusement abominable ! Si ma femme n'était pas clouée au logis par une névralgie qui l'a

fait beaucoup souffrir, nous irions vous mettre sous le nez nos quatre poings ; mais vous nous tendriez vos deux mains, et si gracieusement que nous serions bien vite désarmés. Il faudra donc nous résigner, en conservateurs que nous sommes, à avaler à petites doses la sextuple pilule que nous impose votre tyrannique démocratie (1). Quand nous y aurons goûté, probablement trouverons nous qu'il est des cas où la couleur rouge peut être acceptée sous bénéfice d'inventaire, et, s'il en est ainsi, vous aurez été, en ce qui concerne mes infirmités politiques, le plus habile des médecins. Vous ne pouviez mieux dorer la pilule qu'en l'englobant dans le souvenir si sympathique du meilleur homme que j'aie connu. Il ne fallait rien moins que cet appel à un sentiment qui m'est cher pour me consoler de l'échec que vous me faites subir sur le terrain de la générosité.

En attendant l'heure de la revanche, ma femme se joint à moi pour rendre hommage à l'excellence de votre stratégie, et moi je suis confus de ne pouvoir, quant à présent, vous envoyer d'autre réplique que l'affectueuse assurance de mon inaltérable dévouement.

X.

A MADAME CASTAN

*Mort de Quicherat.*

Arras, 11 avril 1882, 7 h. 1/4 du soir.

CHÈRE AMIE,

Quelle triste nouvelle je viens de découvrir dans un journal acheté à la gare de Lille ! J'en ai eu une sorte de défaillance : les gens qui étaient avec moi dans le train parti pour Arras se sont aperçus du trouble dont j'étais saisi. Mes relations avec ce digne homme ont tenu une si grande place dans mon existence ! Et puis j'avais en lui un ami sûr et dévoué, qui a été capable de sacrifier bien des préjugés à l'affection qu'il avait pour moi. Sa mort prématurée fait un vide profond dans ma vie

---

(1) Il s'agit d'un panier de vin de Bourgogne.

intellectuelle et morale. J'avais bien jugé qu'il était gravement atteint quand j'allai le voir l'autre lundi en compagnie de Petit. Il sentait bien lui-même où il en était, car sa première parole fut pour nous dire : je suis perdu. Le docteur survint : il nous fit passer dans sa bibliothèque, en me disant qu'il voudrait bien rester quelques instants avec moi, puisque je m'étais exprès arrêté à Paris pour le voir ; mais, au bout de dix minutes, il vint nous dire que le docteur allait l'ausculter et il m'embrassa en souhaitant les meilleurs résultats à mon voyage en Belgique. Petit me rassura un peu en me disant qu'il ne partageait pas mon impression quant à sa figure, que je trouvais si profondément altérée... Encore un voyage empoisonné par un craquement douloureux ! Hélas ! la vie comporte bien des désenchantements... Pauvre Quicherat ! Je me reprocherais de n'avoir pas fait ce petit temps d'arrêt pour le voir, et j'affirme de plus que si je l'avais vu si près de sa fin, je ne serais pas parti...

XI.

A M. EDOUARD GRENIER

*Un poète franc-comtois et un critique parisien.*

Besançon, 14 novembre 1882.

CHER AMI,

J'ai bien reçu, avec votre gracieuse lettre, deux exemplaires de vos *Poésies complètes*, recueil dont vous avez excepté quelques œuvres assurément dignes de votre talent. En soulignant ces exceptions, la critique vous obligera à rapatrier ces exilées et à faire quelques créations nouvelles pour composer un second tome des *Poésies complètes*. Votre préface n'est pas d'un homme qui écrit son testament ; elle est alerte de style et vigoureuse de ton ; elle dénote chez son auteur la plénitude de la santé intellectuelle. Vous n'aurez donc qu'à vouloir pour pouvoir, et vous indiquerez d'ailleurs vous-même quelle est la note littéraire qui convient le mieux à votre tempérament d'artiste.

J'ai gardé un charmant et fidèle souvenir d'un bon nombre de vos délicates créations : ce sera pour moi un vrai régal de renouer

avec elles, et au sujet de quelques unes qui me sont moins connues, il y aura le plaisir de la surprise. Merci donc de votre aimable envoi.

Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Lemaître (1), bien qu'il vienne profiter, comme c'est son droit, des ressources de la bibliothèque publique de Besançon. Mais je suis à l'*index* des démocrates et des cléricaux, parce que je n'ai voulu m'affilier ni à la secte des uns ni à la confrérie des autres. Il en résulte que les nouveaux débarqués dans notre patrie sont généralement prévenus contre moi. Dans les deux camps extrêmes j'ai la réputation d'être compromettant. J'ignore si M. Lemaître a des préjugés à mon égard, mais j'ai la certitude qu'il ne m'a pas notifié son visage. Néanmoins je dois croire qu'il n'ignore pas mon existence et, en lui transmettant votre pièce avec votre volume, je me suis permis de lui dire, par écrit, que ce qu'il voudrait bien faire à votre requête aurait un écho des plus sympathiques à Besançon.

Depuis notre entrevue de cet été, j'ai fait le tour complet du Nord de l'Italie. La pluie et les inondations m'ont bien un peu contrarié, mais j'étais venu, j'ai voulu voir et j'ai vaincu les obstacles. Que de précieux éléments, d'informations j'ai recueillis, que d'impressions ineffaçables j'ai éprouvées ! Ma femme m'avait laissé partir seul ; mais il faudra bien que je lui fasse connaître Venise. Comme vous l'avez si bien dit : là il convient que la jouissance soit partagée.

Nous avons fixé notre séance publique d'Emulation au jeudi 21 décembre. Si le cœur vous disait de fournir une petite perle au menu de la solennité, on vous saurait mille fois gré de cette offrande.

Encore merci et bien cordialement tout à vous.

---

(1) M. Jules Lemaître était alors maître de conférences à la Faculté des lettres de Besançon. Il fit peu de temps après paraître dans la *Revue bleue*, sur les *Poésies* de M. Grenier, un article qu'on retrouve dans les *Portraits contemporains* (t. I, p. 113-128).

XII.

A M<sup>gr</sup> LE DUC D'AUMAË

*L'Histoire des Princes de Condé.*

Besançon, le 15 février 1886.

MONSEIGNEUR,

La Société d'Emulation du Doubs, dans sa séance du 13 février courant, a entendu le rapport qui lui a été fait sur l'*Histoire des Princes de Condé*, ouvrage dont vous aviez daigné lui offrir un exemplaire.

Par un certain nombre de citations empruntées à ce bel ouvrage, notre Compagnie a hautement apprécié la sobre éloquence de vos récits, le relief vigoureux de vos portraits, la perspicacité fine autant que droite de vos aperçus, enfin la mâle originalité du style, qui procède de Henri IV, et n'est pas sans affinités avec Saint-Simon.

Le parallèle des Bourguignons et des Comtois, la narration du siège de Dole, ont vivement intéressé l'assistance, qui a justement considéré ces morceaux comme définitivement acquis aux annales de notre province.

Vos écrits, Monseigneur, ont ravivé la mémoire, fidèlement conservée parmi nous, des paroles vibrantes de patriotisme que vous prononciez dans notre réunion du 18 décembre 1873, au lendemain de votre prise de possession de ce commandement du 7<sup>e</sup> corps d'armée qui vous a créé des droits impérissables à la gratitude des vrais Français

En évoquant ce précieux souvenir, la Société d'Emulation du Doubs a espéré que vous lui feriez l'insigne faveur d'accepter une place parmi ses membres honoraires, et, comptant sur l'indulgente bienveillance dont vous veniez de lui donner une nouvelle preuve, elle vous a décerné ce modeste titre par acclamation et à l'unanimité de ses membres présents.

Chargés par nos confrères de vous transmettre ce bien sincère hommage, nous saisissons avec un respectueux empresse-

ment cette nouvelle occasion de vous dire,  
Monseigneur,  
Vos très dévoués et toujours obligés serviteurs (1).

XIII.

A. M. EDOUARD GRENIER

*Une élection sénatoriale.*

Besançon, 4 avril 1889.

MON CHER AMI,

Je suis le très obligé de votre gracieuse communication. J'ignorais absolument ce que vous m'apprenez, et je voudrais de tout cœur être en mesure de vous y servir, car ce serait contribuer au relèvement du bon sens national, si oblitéré en ce moment. Dire du bien de vous à l'occasion, comme vous me faites l'honneur de le désirer, est un rôle que j'accepte volontiers, d'autant mieux que pour le faire je n'aurai à m'imposer ni effort ni contrainte. Je n'en suis pas moins convaincu de l'insuccès de ce qui va être tenté pour vous. Aux oreilles des électeurs républicains, les bourdes de hâbleurs auront toujours plus de sonorité que les délicatesses de votre langage. Et quant aux électeurs des autres confessions, ils auront reçu un mot d'ordre qui ne sera certainement pas au profit d'un indépendant tel que vous. Vous aurez les suffrages de quelques gens qui échappent aux mandats impératifs ; mais ceux-là sont rares, et malheureusement en matière d'élections la quantité prime la qualité.

C'est pourquoi je constate avec un vrai plaisir que vous n'éprouveriez aucun chagrin d'être laissé aux occupations d'artiste qui ont été le charme et n'ont cessé d'être l'honneur de votre existence.

Je vous serre affectueusement les mains.

---

(1) A la signature de Castan est jointe celle du président annuel de la Société d'Emulation.

XIV.

A M. CHARLES THURIET

*Condoléances.*

Besançon, 28 août 1889.

MON CHER AMI,

Je ne veux pas tarder d'une seconde à vous envoyer mes très vives et très profondes condoléances. Reconnaisant ce matin votre écriture sur l'enveloppe de votre billet, je m'étais dit : ils m'annoncent leur visite, désirée par ma femme et par moi, et cette annonce aurait été la bienvenue. Quelle amère déception j'ai éprouvée en vous lisant ! Nous étions tous trois si vivants ce printemps dernier, et la concordance de nos âges pouvait nous faire croire qu'il n'y aurait pas grande différence entre les longueurs de nos carrières. Les désenchantements font plus qu'équilibrer nos joies : vous en avez déjà fait l'expérience ; mais le coup qui vous frappe cette fois est bien dur, bien cruel. Une grande consolation pour vous, cependant, c'est que votre compagne, si aimée et si digne de l'être, a fini doucement, sans connaître les tortures de la démolition graduelle, sans éprouver les tourments de l'agonie. Une telle mort serait une récompense si elle arrivait à échéance normale. Mais, hélas ! le choix de l'heure ne nous appartient pas. Plus que tant d'autres, vous avez comme ressources, pour réagir contre l'accablement du chagrin et l'amertume de l'isolement, les occupations intellectuelles ; ce sera là votre refuge, et vous me trouverez toujours pour vous y assister. Ma femme se joint à moi pour compatir à votre malheur, et c'est bien affectueusement que je vous embrasse en vous serrant les mains.

---

## APPENDICE IV

### Itinéraires et notes de voyage,

---

#### I.

#### ITINÉRAIRES

##### 1

ITALIE 1880. — (24 août-2 novembre) — Bourg. — Lyon. — Vienne — Orange. — Avignon. — Tarascon. — Saint-Remy. — Nîmes. — Arles. — Marseille. — Fréjus. — Gênes. — Pise. — Lucques. — Pistoie. — Florence. — Fiésole. — Sienne. — Rome. — Naples. — Pompéi. — Milan. — Turin. — Retour par Modane.

##### 2

BELGIQUE 1882. — (4-14 avril) — Bruxelles. — Louvain. — Malines. — Anvers. — Gand. — Bruges. — Tournay. — Lille.

##### 3

ITALIE 1882. — (14 septembre-7 octobre). — Aix. — Turin. — Verceil. — Milan. — Chartreuse de Pavie. — Brescia. — Vérone. — Padoue. — Venise. — Vicence. — Mantoue. — Bologne. — Modène. — Parme. — Turin. — Suze.

##### 4

ALLEMAGNE 1884. — (21 août-11 septembre). — Colmar. — Strasbourg. — Carlsruhe. — Heidelberg. — Wurtzbourg. — Nuremberg. — Ratisbonne. — Linz. — Vienne. — Salzbourg. — Munich. — Augsbourg. — Ulm. — Stuttgart. — Constance.

##### 5

ALLEMAGNE 1885. — (16 août-10 septembre). — Mulhouse. — Bâle. — Sigmaringen. — Château de Hohenzollern. — Stuttgart.



— Nuremberg. — Bamberg. — Eger. — Prague. — Dresde. — Berlin. — Brunswick. — Cassel. — Francfort. — Darmstadt. — Mayence. — Spire. — Strasbourg.

6

ANGLETERRE 1886. — (26 avril-5 mai). — Rouen. — Londres.

7

BORDS DU RHIN, BELGIQUE, HOLLANDE 1886 — (22 août-6 septembre). — Nancy. — Trèves. — Mayence. — Coblenze. — Cologne. — Dusseldorf. — Amsterdam. — Harlem. — Leyde. — La Haye. — Anvers. — Malines. — Bruxelles.

8

ESPAGNE 1887. — (8 septembre-10 octobre). — Lyon. — Montpellier. — Narbonne. — Perpignan. — Barcelone. — Tarragone. — Valence. — Madrid. — Tolède. — Escurial. — Valladolid. — Burgos. — Bayonne. — Pau. — Toulouse. — Carcassonne. — Narbonne. — Nimes. — Avignon. — Valence.

9

ITALIE 1888. — (7 septembre-10 octobre). — Lausanne. — Traversée du Simplon. — Milan. — Modène. — Bologne. — Ravenne. — Florence. — Rome. — Naples. — Pompéi. — Retour par le Saint-Gothard, Lucerne et Bâle.

10

ITALIE 1889. — (29 août-13 septembre). — Soleure. — Zurich. — Coire. — Splugen. — Chiavenna. — Bergame. — Brescia. — Crémone. — Mantoue. — Ferrare. — Padoue. — Venise. — Vérone. — Lac de Garde. — Trente. — Insprück. — Saint-Gall. — Bienne.

11

ITALIE. 1890 — (2-16 septembre). — Grenoble. — Grande-Chartreuse. — Turin. — Gènes. — Pavie. — Milan. — Côme. — Lac-Majeur. — Lucerne. — Berne.

II.

NOTES DE VOYAGE

Castan, durant les voyages qu'il accomplit seul, retraçait chaque jour à sa femme par le menu le récit de ses déplacements et de ses découvertes. Il nous a suffi de retrancher des lettres que Mme Castan a bien voulu nous confier les détails personnels pour obtenir une narration complète et vivante de deux de ses explorations artistiques, l'une assez longue, dans l'Italie septentrionale, en 1882, l'autre très rapide, à Londres, au printemps de 1886.

I.

*Voyage en Italie (septembre-octobre 1882).*

Aix-les-Bains, 14 septembre.

Je suis descendu à l'hôtel de la Poste à 6 heures 1/2. S'il ne pleuvait pas à torrents, j'irais ce soir jeter un coup d'œil sur les saltimbanqueries de la soirée d'une station thermale achalandée comme l'est celle-ci. Les célébrités dramatiques et musicales de Paris y sont en pleine représentation et elles ont un public qui tient bon malgré ce temps atroce : de là les prix forts de toute chose dans ce lieu de plaisirs sybaritiques insolemment étalés en face de ces grands spectacles de nature qui sembleraient devoir rassasier les privilégiés du monde.

J'ai refait en sens inverse cet admirable parcours d'Ambérieux à Culoz, qui est l'idéal du pittoresque en fait de vallées encadrées par des roches qui défient le firmament. Jusqu'à Ambérieux, j'avais été à peu près maître de mon compartiment ; mais là, en même temps que la pluie, la Compagnie du chemin de fer a fait serrer les rangs des voyageurs. Nous étions six dans le compartiment : un couple de cafetiers retirés des affaires, la femme récriminant sur l'absurdité d'aller voir des roches sauvages et le mari prenant à témoin chacun du bien fondé de ses goûts pour les spectacles grandioses de la nature ; en second ordre, un curé qui mangeait un demi poulet froid en s'ingurgitant une bouteille de vieux Mâcon et qui s'endormit ensuite en fai-

sant pour son dessert la lecture de l'indulgié *Figaro* : enfin une Suissesse aux lunettes d'or qui veillait avec sollicitude sur une petite fille malade à qui elle faisait constamment tirer la langue. Cette galerie m'aurait beaucoup ennuyé s'il eût fait un de ces couchers de soleil pour lesquels j'ai tant de goût et qui doivent être admirables quand on traverse le Rhône à Culoz et quand on longe ensuite le lac du Bourget. Pour longer ce lac, je n'avais plus pour collègue de compartiment qu'un bon frère ignorantin. Le temps était de la couleur de sa robe et je ne regrettais nullement de n'avoir pas pris pour itinéraire de descente le col du Simplon.

Entre Aix-les-Bains et Chambéry, 15 septembre.

Il n'y a de réellement intéressant à Aix que la physionomie d'une grande et splendide station thermale. La procession des malades plus ou moins imaginaires qui se font porter en palanquin à l'établissement thermal est un spectacle assez original. En faisant ma petite ascension j'ai pu me rendre compte de ce que doit être la vue d'en haut sur le lac du Bourget, quand le temps est propice. En revanche, s'il n'y a pas de grands horizons, les cascades sont de toute magnificence, et celle qui bondit au milieu d'Aix est en ce moment une belle chose à regarder.

L'arc de Campanus est une œuvre pure de la haute architecture romaine, mais il n'y a que des lignes et pas d'ornementation. Le musée n'a qu'un bien mince intérêt; c'est un peu de bric-à-brac.

Turin, 16 septembre.

Je suis arrivé ici hier à neuf heures du soir. Entre Chambéry et Modane, c'est une continuité de tableaux pittoresques vraiment enchanteurs, et pourtant le ciel n'aidait point à leur beauté. Je crois avoir passé en revue, durant ce parcours, toutes les variétés possibles de cascades alpestres; sur le versant italien, toutes les hauteurs étaient fortement poudrées de neige, ce qui n'existait pas sur le versant français; aussi nos rivières avaient-elles débordé, tandis que les leurs n'avaient pas éprouvé de crues.

M. le sénateur Ricotti étant absent de Turin, je me suis rendu au domicile de M. le sénateur Gorresio, associé étranger

de l'Institut de France et préfet de la bibliothèque royale de l'Université. Je demandais à un passant le moyen de gagner ce domicile, quand ma question fut entendue par un jeune officier, qui vint à moi, et me dit en bon français qu'il appartenait à l'École supérieure de la guerre et se trouvait en congé, que n'ayant ainsi rien de mieux à faire que d'être agréable à un Français, il me priait de l'accepter comme guide pour trouver M. Gorresio. Du domicile de cet homme illustre, on nous renvoya à la bibliothèque, et le jeune officier me quitta après m'avoir fait aborder mon éminent confrère. M. Gorresio a beaucoup d'analogie de figure avec mon père Weiss : il est l'aménité même, et sa conversation très érudite est en même temps d'une simplicité charmante ; c'est un des hommes les plus sympathiques que j'aie rencontrés. Après un bout de conversation et un coup d'œil sur l'installation de la bibliothèque, M. Gorresio découvrit à mon intention les vitrines où sont exposés les bijoux manuscrits et imprimés de l'établissement. Il m'arriva, comme à Sienne, de reconnaître pour absolument flamand un psautier qu'ils attribuaient aux anciennes écoles de l'Italie. Ce volume est une merveille : deux des grandes miniatures qu'il renferme valent le *Triomphe de l'Agneau* de Van Eyck. Je doute que le bréviaire Grimani puisse me faire une plus vive impression. J'ai demandé à étudier cette merveille inconnue, ce qui m'a été accordé avec empressement. Mais la bibliothèque ferme entre midi et deux heures. M. Gorresio m'engagea à employer ce temps à visiter les collections particulières du roi. Il me donna une carte de recommandation pour M. Vincenzo Promis, bibliothécaire de S. M., que je trouvai immédiatement au château et qui me fit visiter, avec un empressement des plus gracieux, les manuscrits particuliers du roi, quelques tiroirs du médaillon royal et des pièces d'orfèvrerie de premier ordre. Entre autres pièces historiques, j'ai vu là le testament olographe et solennel de Mercurin de Gattinara, avec la signature de Nicolas Perrenot de Granvelle comme premier témoin. Du même coup, j'ai vu le musée d'armures, collection de premier ordre et supérieure à ce que j'avais encore vu en ce genre. A deux heures, je retournai à mon manuscrit. Mais mon étude n'était qu'à moitié faite, quand quatre heures sonnèrent : je vais être ainsi obligé de

passer à Turin encore la matinée du lundi. M. Gorresio n'y sera plus, mais il a donné des ordres pour que je puisse être reçu lundi à la bibliothèque.

Pour terminer ma journée, j'ai visité les appartements du roi et de la reine. Du Palais on communique avec la chapelle du Saint-Suaire, et je me la suis fait ouvrir moyennant cinquante centimes. C'est un bizarre morceau d'architecture, avec des monuments de marbre très habilement travaillés. J'aime mieux la sacristie de Saint-Laurent de Florence : mais néanmoins la chose est curieuse à voir.

Après mon dîner de table d'hôte, je m'étais mis à flâner sous les arcades de la *Via di Pô*, où il y a un luxe tout à fait parisien d'exhibitions commerciales, quand je fus accosté par M. Edmond Colsenet (1), qui revient de Venise après avoir vu Milan, Mantoue, Vérone et Padoue. Il est entré en Italie par le Gothard et n'a pour ainsi dire pas cessé d'avoir une pluie torrentielle. Nous avons fait ensemble de longs pas jusqu'à 9 heures 1/2.

17 septembre.

Je me suis fait servir un déjeuner ce matin à dix heures, pour me trouver à onze heures avec M. Colsenet et nous rendre ensemble à la galerie des tableaux, que nous avons longuement visitée et avec un véritable intérêt. Deux ou trois tableaux ont été pour moi l'occasion de remarques que j'utiliserai à l'occasion.

M. Colsenet est allé de son côté essayer de voir l'*Armeria reale*, que j'avais vue hier, tandis que je jetais un coup d'œil sur le musée des antiquités. M. Fabretti, directeur de ce musée et correspondant de l'*Institout*, comme il dit, était justement dans son cabinet. Une carte m'en a ouvert la porte, et ce vieux confrère à longue barbe blanche m'a exhibé quelques pièces rarissimes du médaillier, que l'on n'exhibe pas, parce qu'il y aurait *péricoulo* à cause des voleurs. J'ai vu là une pièce d'or à l'effigie de Jules César, frappée sous Trajan en l'honneur du premier des empereurs de Rome ; c'est la plus saisissante inter-

---

(1) De Besançon, alors professeur suppléant de philosophie à la Faculté des lettres de cette ville.

prétation qui existe de la figure du conquérant des Gaules.

En attendant le retour de M. Colsenet, je me promenais dans une galerie couverte qui tient de la galerie d'Orléans au Palais-Royal et du fameux passage de Milan ; j'ai assisté là à une scène de patinage sur roulettes et au son de la musique. Les patineurs et patineuses exécutaient des figures chorégraphiques avec une désinvolture langoureuse des plus caractéristiques.

Il avait plu depuis midi, et le temps se découvrait vers quatre heures ; mais il n'y avait plus le temps requis pour l'ascension de la Superga. Je proposai à M. Colsenet de nous faire conduire en tramway jusqu'au pied de la montée des Capucins. Depuis le devant de l'église nous avons eu une vue d'Alpes fort belle. A six heures, nous étions revenus sur la place du Château, et nous faisons en tête-à-tête un dîner à 40 sous, puis une promenade sous ces belles arcades qui vont du château à la rivière du Pô, et qui sont le *Corso* de Turin. Cette ville me paraît très animée, le contraire de l'effet qu'elle m'avait produit il y a deux ans ; il est vrai que nous y étions un jour de froidure. Je viens de quitter M. Colsenet, qui partira demain. J'ai eu de lui quelques renseignements utiles sur Venise et la façon d'y bivouaquer.

Vercell, 18 septembre.

J'ai passé ce matin de neuf heures à midi et l'après-midi de deux heures à quatre heures à la bibliothèque de l'Université de Turin, occupé à terminer l'autopsie de ce splendide manuscrit par lequel je me suis laissé séduire. J'ai actuellement la certitude qu'il a fait partie de cette merveilleuse *librairie* du duc de Berry, frère de Charles V. Ce serait donc un ancien compagnon du volume que le duc d'Aumale regarde comme le principal joyau de sa collection. Avec l'aide de Delisle, qui n'est jamais allé à Turin, je pourrai repérer la cote de ce volume dans les anciens inventaires de la collection du duc de Berry, qui sont à la Bibliothèque nationale. Il se trouve dans ce volume six miniatures qui sont des chefs-d'œuvre de premier ordre : trois rappellent d'une façon frappante le *Triomphe de l'Agneau* de la cathédrale de Gand, et les trois autres valent les peintures de la châsse de Saint-Ursule. Les Italiens ne comprennent pas la saveur des primitifs de la Flandre.

Entre mes deux stations de bibliothèque, j'ai visité le *Museo civico*, bien augmenté depuis notre séjour d'il y a deux ans. C'est une collection mi-partie de peintures modernes et d'objets analogues à ce qui fait le fond du musée de Cluny. Ce n'est certes pas à dédaigner.

A quatre heures 1/2 je me suis fait servir un petit diner, et à six j'étais en route pour Verceil. Préalablement, j'avais pris à la gare, moyennant 60 livres, un billet circulaire. Il y a économie, et on n'est gêné en rien dans ses fugues. La seule pierre d'achoppement serait l'obligation d'un retour précipité, soit pour une cause imprévue qui me rappellerait, soit par le fait d'un cas de maladie. Je ne vois rien de probable à ces deux points de vue; aussi ai-je fait acte de foi dans mon étoile de crâne voyageur.

Il y a eu ici deux peintres éminents, Gaudenzio Ferrari et Lanino; on ne les connaît que quand on a visité Verceil, de même qu'il faut avoir été à Sienne pour connaître Beccafumi et le Sodoma. Je veux aussi voir les tableaux du palais Gattinara. M. Fabretti m'a autorisé à requérir de sa part le comte Mella, l'antiquaire du lieu.

Milan, 19 septembre.

Voici bien une autre histoire. Chemin de fer coupé entre Brescia et Vérone: cette dernière ville sous l'eau, les habitants réfugiés sur les toits; il est douteux même que l'on puisse aller jusqu'à Brescia, et la pluie torrentielle tombée depuis hier à six heures jusqu'à ce soir quatre heures n'est pas faite pour raccommoder la situation. On parle de quinze jours au moins d'interruption de toute communication avec les localités qui sont sur la route de Venise. Que faire?

Ce matin j'ai visité Verceil. Les fresques de Gaudenzio Ferrari sont belles; mais le jour était mauvais pour les contempler. J'ai tiré moi-même le rideau à San-Francesco du même lieu pour m'offrir la vue d'un beau tableau de Lanino. La cathédrale a une belle bibliothèque; mais son conservateur était absent, et le rendez-vous que l'on me donnait avec son substitut était incertain. Le comte Mella, un très digne vieillard, m'a fait un accueil des plus aimables et il m'a donné des indications pour voir plusieurs belles choses dans le pourtour de Milan. Mais

quelles promenades sont possibles par ce chien de temps !

Arrivé à Milan, vers midi et demi, j'ai débarqué à l'Hôtel Pension Suisse, via Visconti. Je suis allé d'abord à l'Ambrosienne, où je n'ai rien aperçu de mon ressort dans les vitrines garnies de pièces curieuses. En parcourant un indicateur de Milan, j'ai appris que les archives des anciens notaires du lieu constituaient un dépôt de considérable importance. Or, lors de l'émigration comtoise en 1639, il y eut à Milan un notaire reconnu par le gouvernement de Franche-Comté pour recevoir en langue française les actes des gens de la province réfugiés à Milan. J'ai dans mes notes le nom de ce notaire ; mais mes notes sont à Besançon et seul j'en ai la clef. Il faut donc que je passe en revue les noms des notaires dont les minutes sont dans le dépôt, et le nom du tabellion comtois me reviendra en mémoire. Demain j'irai parcourir cette liste. A l'*Archivio di Stato*, je n'ai pas rencontré M. Cesare Cantu, l'illustre historien, qui est à la campagne ; mais ses substituts ont été la courtoisie même à mon égard. L'un d'eux m'a donné un mot pour l'archiviste municipal, qui pourra peut être me fournir quelques indications sur cette émigration dont le fait saillant fut la fondation de Saint-Claude des Bourguignons à Rome. L'*Archivio di Stato* est dans un palais que fit bâtir saint Charles Borromée pour servir de collège aux Suisses catholiques ou convertis au catholicisme. C'est dans la cour de l'établissement que l'on a érigé, il y a dix-huit mois, la statue équestre de l'empereur Napoléon III. Le personnage appartenant incontestablement à l'histoire, son image est à sa place dans la cour d'honneur d'un dépôt de documents historiques.

En quittant ces messieurs, vers quatre heures, j'ai bien vu dans tous ses détails le Dôme, et j'en ai fait l'ascension, *tant haut qu'on peut monter*, c'est-à-dire jusqu'au pied de la dernière aiguille, qui est surmontée d'une Vierge. Le spectacle n'était pas complet, puisque les Alpes étaient escamotées par de gros nuages noirs ; mais néanmoins cela valait mieux que les cinq sous que l'on donne pour avoir droit à l'ascension. C'est émouvant comme l'escalade d'un gigantesque glacier, et cette forêt d'aiguilles de marbre blanc vous jette dans la stupéfaction. Tout est prévu du reste pour que les touristes puissent y rester à



leur volonté ; on y trouve des rafraichissements et des cabinets pour les nécessités des deux degrés. Quant au panorama, quand le temps s'y prête, il est digne de la réputation dont il jouit.

Milan, 20 septembre, 7 heures du soir.

La pluie a encore fait rage toute la nuit ; elle a continué de tomber ainsi jusqu'à trois heures de l'après-midi, ce qui n'a pas dû diminuer l'apport qui descend des Alpes dans les rivières de la Haute-Italie. Brescia, Vérone, Vienne, Padoue, Rovigo et Ferrare ne sont abordables que par les barques qui les ravitaillent. C'est à peine si dans quinze jours les communications seront rouvertes par voie ferrée entre Milan et Venise ; et encore sera-t-il dangereux de s'y aventurer les premiers jours, car les chaussées sont minées par l'eau là où elles ne sont pas détruites.

J'ai passé la plus grande partie de cette abominable journée au Palais Brera. Cela se revoit volontiers et avec charme. La Pinacothèque s'est accrue de quelques pièces nouvelles depuis 1880. Ils ont donné à leur *Sposalizio* une place plus digne de son exquise valeur ; il est aujourd'hui comme dans un sanctuaire.

J'ai fait aussi trois tentatives pour voir l'archiviste municipal au sujet des réfugiés comtois du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il viendra demain à dix heures, et je pourrai l'entretenir un instant.

Après ma dernière tentative sur son dépôt, la pluie ayant cessé, je suis allé visiter les principales églises ; Saint-Eustorge, que je ne connaissais pas encore. renommée par la dévotion au tombeau des rois mages, l'un des plus gros sarcophages romains qui se puissent voir ; Saint-Laurent, avec son portique romain ; Saint-Ambroise, précédé d'un cloître peuplé de tombes et possédant de magnifiques bronzes du XI<sup>e</sup> siècle. En passant, j'ai vu la façade si riche et si distinguée du Palais Visconti.

(Le récit de l'excursion à la Chartreuse de Pavie, le 21 septembre, manque.)

22 septembre, 2 heures, gare de Brescia.

La pluie est encore tombée toute la nuit ; mais ce matin le temps s'est élevé et a favorisé une visite un peu rapide, mais d'un immense intérêt, des monuments et collections de Brescia. Cela enfonce Sienna de cent coudées. Le docteur Rizzini, direc-

teur du Musée, a été mon guide; nous parlions chacun notre langue et nous nous entendions à merveille. Le musée archéologique n'est installé rien moins que dans un Capitole, temple à trois *cella*, encore aussi complètement debout que celui de Pompéi. Et que de merveilleux morceaux antiques dans ce triple sanctuaire! Le second musée a l'intérêt du musée de Cluny : la Renaissance italienne y est représentée par des bijoux, et les œuvres françaises et allemandes de la même période y comptent aussi. J'y ai trouvé (chose extraordinaire) le nom de l'auteur de la pendule du cardinal de Granvelle de notre musée. Les Allemands de l'autre jour m'avaient dit que notre pendule était d'Augsbourg. Or il y a ici un monument tout à fait analogue qui est signé IOHAN PAVL PFLEGE à AUG. Et quel beau morceau! Mais le nôtre est en argent doré, tandis que celui-ci n'est qu'en bronze.

La Pinacothèque est un don magnifique fait à la ville. Il y a un petit Raphaël, petite perle de l'époque du *Sposalizio* de Milan.

Et la *Loggia*, palais municipal, et le Broletto, ancien palais du Podestat!

La *Loggia* est la merveille des merveilles comme style Renaissance. Les colonnes en sont supportées par des inscriptions romaines, et de quel style! Ils ne savent pas qu'ils ont leur Capitole debout; ils appellent cela simplement *Tempio*, mais en montrant les débris d'une colossale statue de Jupiter qui y a été récoltée.

Vérone, 22 septembre, 7 heures du soir.

Je me suis décidé par prudence à faire en plein jour le chemin qui sépare Brescia de Vérone. Il n'y avait absolument rien à craindre : mais mon excès de circonspection m'a valu un de ces spectacles de nature qui ne s'oublent pas. C'est un fragment de tous les lacs que j'ai eu sous les yeux pendant près de deux heures : la mise en scène était fournie par le lac de Garde et les montagnes alpestres dont les sources l'alimentent. Le ciel s'était remis au beau et le lac avait ses teintes azurées des beaux jours : un ménage d'Anglais (de ceux qui voyagent modestement) avait, dans mon compartiment, des grognements d'admiration très expressifs, et nous sympathisions sans nous comprendre.

A Vérone, le spectacle fut tout autre. Les deux tiers de la ville sont encombrés par une boue épaisse qui fait ressembler les rues au lit de l'Arno. Un pont a été enlevé et les plus grandes artères de la ville présentent le lamentable spectacle de processions de tombereaux qui vont restituer à l'Adige ce que ce fleuve a vomi dans Vérone. La cathédrale a eu deux mètres d'eau dans son intérieur. Dans l'église de Sainte-Anastasia, que j'ai visitée, on faisait sécher sur le pavé des blés qui avaient subi les effets de l'inondation. L'intérieur des Arènes est une affreuse grenouillère, et l'on doute que je puisse aborder demain matin la Pinacothèque : on enverra éclairer la route.

J'ai vu ce soir la pittoresque place des Herbes, qui a de la parenté avec l'encadrement de la place Saint-Marc de Venise ; j'ai vu aussi la place Dante, dont la majeure partie est déjà déblayée, et j'ai pu en admirer la splendide *Loggia*. J'ai aperçu ce curieux *Campo Santo* où se trouvent les tombeaux des Scaliger ; mais la boue en obstrue encore l'accès. Le maître de l'hôtel où je suis me racontait qu'il avait dû faire évacuer voyageurs et bagages par les fenêtres. Son *albergo* était plein de Russes, d'Anglais et d'Allemands, et je suis le premier étranger qui lui revienne. Non seulement il n'avait plus ses hôtes, mais il a dû attendre son pain de la charité publique, dont les barques faisaient des distributions au moyen de paniers descendus avec des ficelles. Le roi, la reine et le prince de Naples sont arrivés depuis ce matin, et l'on voit sur tous les murs des placards imprimés portant ces mots : *Viva il re e l'esercito* ; vive le roi et l'armée, car les soldats ont été naturellement les grands agents des secours et du sauvetage.

Le vieux pont romain a résisté à l'inondation ; c'est l'analogue de notre pont de Battant ; il conduit aux restes du théâtre romain ; le maître d'hôtel pense que je pourrai les aborder demain sans difficulté.

Je ne sors pas ce soir, car il n'y a pas de gaz dans les rues, et on pourrait risquer embourbement ou glissade. Il est vrai que, contrairement à hier soir, la lune brille et n'est pas baignée.

23 septembre, 4 heures 1/2, gare de Vérone.

Je vais partir pour Padoue ; un transbordement par voiture a

été établi, moyennant 2 fr. par tête, sur le seul point de la ligne qui reste inondé, et la ville est non seulement accessible, mais parfaitement visitable. Demain toute difficulté sera levée quant à l'arrivée à Venise.

La journée d'aujourd'hui a été splendide, et pour la première fois depuis mon départ, mon parasol est sorti de son fourreau. Suivant mon hôtelier, rien n'était accessible dans la ville, et il fallait se contenter de constater des désastres. J'ai bien constaté les désastres et ils sont navrants. Les façades de maisons écroulées dans l'eau laissent voir des intérieurs de pauvres diables, avec des lits suspendus sur l'abîme; d'autres maisons sont sapées et ont besoin de recevoir des étais. Et le voiturage dans la boue, qui forme dans un grand nombre de rues des amoncellements hauts de deux mètres, c'est navrant à voir. Néanmoins en escaladant par ci, en enjambant par là, j'ai pu accéder partout où je désirais pénétrer. La porte de la Pinacothèque m'avait été refusée ce matin par un pauvre diable de concierge, qui avait des ordres en conséquence. Le malheureux présidait au déblaiement du rez-de-chaussée du bâtiment qui avait eu plus de deux mètres d'eau bourbeuse. Je m'étais rabattu, en fait de collections, sur le musée épigraphique, les vestiges du théâtre romain, les Arènes à l'extérieur, et j'avais vu les principales églises, même la cathédrale dont on nettoyait le pavé ce matin. Ces églises ont un immense intérêt. Je ne connais pas de ville où il y ait plus qu'ici de fresques de l'école du Campo-Santo de Pise et de ces délicieux encadrements de marbre dans le style de la plus pure Renaissance. J'en étais là quand l'idée me vint d'aller à la Bibliothèque. Là je rencontrai, comme collègue, un petit ecclésiastique tout contrefait, mais plein de bienveillance, lequel me mit tout de suite en rapport avec le conservateur-adjoint de la Bibliothèque, le jeune Carlo Cipolla, garçon réellement sympathique. Sur son invitation, nous partîmes de suite pour la Pinacothèque, où je passai une bonne heure et demie. C'est un musée de première importance, et il eût été regrettable d'avoir passé par Vérone sans faire connaissance avec deux ou trois maîtres dont les œuvres capitales ne sont que là. J'y ai trouvé le nom d'un peintre dont le musée de Besançon possède une copie.

Padoue, dimanche 24 septembre, 7 heures du matin.

Hier je montais en wagon pour la direction de Padoue. Deux dames arrivent dans le compartiment : l'une paraissant âgée de cinquante-cinq ans, l'autre de vingt-trois à vingt-quatre ; c'étaient la mère et la fille. La mère voit que j'étais français ; elle fait appel à mon obligeance pour patronner deux femmes qui, sans savoir un mot de la langue du pays, vont à Venise rejoindre un gendre et une autre fille qui sont partis pour la Suisse. La mère me dit de suite qu'elle se nomme Madame M..., qu'elle est la veuve d'un ancien secrétaire de M. Thiers, devenu président de chambre à la cour des comptes et mort il y a deux ans. Je vis de suite que j'avais affaire à des personnes de la plus haute honorabilité et de la meilleure éducation. Je prévins ces dames que, suivant un avis affiché à la gare, nous quitterions le chemin de fer à Poiana pour faire deux heures de voiture entre cette station et Padoue, qu'ainsi nous n'arriverions dans cette dernière ville qu'à plus de dix heures du soir au lieu de 7 heures 44. Sur cet avis, ces dames renoncèrent à poursuivre d'une traite leur route jusqu'à Venise, et il fut convenu que nous descendrions à Padoue dans le même hôtel. En causant de beaucoup de connaissances communes, de M. de Rozière, le gendre de leur vieil ami Giraud, et d'une foule de notabilités littéraires, nous arrivons à Poiana. Là, pas plus de voiture du chemin de fer que de Juda dans la lune. Heureusement cette brave lune était de la partie et éclairait les délibérations d'une trentaine de voyageurs de toutes les nationalités qui se demandaient où ils passeraient la nuit. On était à 19 kilomètres de Padoue, et devant un village inondé, où les gens entrent encore chez eux au moyen de barques et d'échelles. Quatre voitures se trouvèrent pourtant soi-disant par hasard ; mais les prétentions des automédons étaient ce qu'on peut imaginer. Mes deux femmes étaient sous le coup d'une terreur bleue, et elles me glissaient dans l'oreille des histoires de l'auberge des Adrets, des brigands des Abruzzes, en me suppliant de ne pas les abandonner. Je traitai avec un de ces coquins de voituriers moyennant vingt francs pour nous trois, et nous voilà ensachés dans une petite carriole découverte, les genoux appuyés contre nos malles et filant sur la grande

route au clair de lune, en écoutant les lamentables récits du cocher, que je traduisais à l'usage de ces dames. On essaya de répondre à ce bavard conducteur et il y eut un tas de quiproquos tellement originaux que ces dames finirent par prendre gaiement la situation, et par rire de très bon cœur de l'aventure. Quant à moi, je devais trouver qu'un voyage en voiturin s'encadrerait admirablement dans une tournée d'archéologue.

Dans l'un des faubourgs de Padoue, le cocher crut devoir faire halte devant sa porte pour nous présenter sa *moglie* et ses *ragazzi*, qui nous firent de belles révérences. Cette femme, au clair de la chandelle, était le plus beau type de matrone italienne qui se puisse voir : une figure des *Moissonneurs* de Léopold Robert.

Nous arrivâmes enfin à l'hôtel de la *Stella d'oro*. Le cocher réclama obséquieusement une petite *mancia* par dessus ses vingt livres ; je l'envoie naturellement promener de la belle façon, l'hôtelier s'empare de nous et surtout de nos bagages. On nous fait monter au second et on nous pousse dans une chambre à deux lits, en disant : Voilà le lit de la maman et celui du jeune ménage. Et nous voilà de rire de plus belle, en ne trouvant pas aisément nos mots pour faire comprendre que ma rencontre avec ces dames était absolument fortuite. On fit alors descendre ces dames au premier, et on me laissa dans la chambre à deux lits, en me disant qu'il n'y en avait que de ce calibre disponibles pour le moment.

Venise, lundi 25 septembre, 8 heures du matin.

Enfin, j'y suis depuis hier soir à 7 heures 1/2 ; mais il s'en est fallu d'un rien que je n'y fusse pas. J'avais appris en déjeunant que, pour se rendre de Padoue à Venise, il fallait faire environ 24 kilomètres en voiture à cause de la rupture du pont de la Brenta, et il me paraissait difficile de trouver un véhicule autrement que dans des conditions draconiennes. J'étais donc à peu près décidé à filer sur Ferrare, quand j'avisai devant la porte de l'hôtel une carriole avec capote d'où venaient de descendre deux Anglais. Je demandai au paysan s'il voulait me prendre pour son retour et dans quelles conditions : il me demanda 15 francs ; je lui en offris 5, puis 6, et il me rappela pour conclure. Je montai donc dans le véhicule à 3 heures 1/2. Une pluie d'orage com-

mençait, et elle continua pendant tout le trajet entre Padoue et la station de Dolo, c'est-à-dire jusqu'à 6 heures. C'était sur cette route, mais surtout dans le sens de Padoue, un défilé de chars de toutes les tournures avec des familles entières s'abritant comme elles pouvaient, elles et leurs volumineux bagages. Moi j'étais très bien garanti et ma valise aussi bien que moi, moyennant mon parapluie que je tenais ouvert en manière de bouclier. A 6 heures 1/2, je partais pour Venise.

Je suis à l'hôtel de Rome, pension Suisse. J'ai dû faire, pour m'y rendre, la traversée complète du grand canal en gondole. Que cette locomotion est originale ! Hier soir, je me suis promené sur la place Saint-Marc et le quai des Esclavons. C'était féérique !

Ma visite à Padoue s'est faite assez complètement. J'aurais pu voir encore aujourd'hui la bibliothèque de l'Université, mais j'en ai vu le grand auditoire et les couloirs décorés des ex-voto en sculpture des docteurs. Le Musée de peinture est insignifiant ; la collection épigraphique est fort belle. Les vieux monuments municipaux dépassent encore, comme intérêt, ceux de Vérone ; je ne connais rien d'original comme l'immense salle du Palais communal, avec une restitution du cheval de bois des Troyens par Donatello : quel colosse ! Ce Donatello a laissé à Padoue des œuvres de premier ordre, et il y a autant à apprendre sur son talent dans cette ville qu'à Florence. J'ai visité toutes les grandes églises : les fresques et les tombeaux qu'elles renferment en font de vrais musées. Le monument qui m'a le plus longtemps arrêté est une petite église abandonnée, que l'on visite moyennant 25 centimes ; c'est *Santa Maria dell' Arena* qui a pour vestibule les restes des anciennes arènes de Padoue. Ce sanctuaire est décoré du haut en bas de fresques divisées en compartiments, dont chacun renferme une scène de la vie du Christ. C'est l'œuvre la plus importante qui reste de Giotto, et, là seulement, on voit quel pas gigantesque cet homme d'un vrai génie a fait faire à la peinture religieuse. C'est déjà d'une distinction de style et d'une élévation de pensée qui commandent l'admiration. Et quand on songe que cette œuvre remonte au milieu du quatorzième siècle, on ne saurait rendre un trop grand hommage à celui qui en fut l'auteur.

Venise, lundi 25 septembre, 5 heures 1/4.

Je me suis rendu tout d'abord à Saint-Marc. Plusieurs personnes avaient tant recommandé les guides que je me suis laissé empoigner par un animal qui montre comme recommandation aux Français une carte crasseuse de M. le sénateur Pouyer-Quertier, qu'il a eu l'honneur de guider. Il est vrai que ce qu'il m'a demandé (1 franc), j'aurais été obligé de le donner en détail aux sacristains avec qui il a un abonnement, car l'accès du baptistère, du chœur et du trésor ne sont pas possibles sans que l'on graisse le marteau. Mais la blague de cet animal m'a porté sur les nerfs pendant près d'une heure, à tel point que j'ai rabroué un autre guide qui se présentait pour m'escorter au Palais des Doges.

Saint-Marc est, comme on l'a dit, une immense caverne resplendissante d'or ; nulle part l'art byzantin de la mosaïque ne s'est déployé sur de pareilles surfaces. On ne connaît la puissance décorative de la mosaïque que quand on a vu l'intérieur de ce monument. Et que d'admirables détails ! Le sculpteur Sansovino est ici ce qu'est Donatello à Florence et Civitali à Gênes. Il a fait pour Saint-Marc des tombeaux de bronze, des portes, des candélabres qui sont des merveilles de distinction. J'avais un beau soleil pour éclairer les mosaïques de Saint-Marc et alors l'effet est magique.

Cette après-midi le temps s'est voilé et les merveilleuses peintures décoratives des salles du Palais des Doges n'avaient pas l'éclairage en vue duquel elles ont été faites. Trois grands artistes en sont les auteurs : Titien, Paul Véronèse et Tintoret, ces trois princes du coloris italien, comme Rubens l'est de la couleur flamande. Là seulement on peut juger de la valeur de ces maîtres ; mais c'est surtout Titien qui là règne en maître.

La bibliothèque est également dans le Palais ducal. On y montre, sur demande spéciale, le bréviaire Grimani : il est dans une sorte de châsse, et on n'en voit que la merveilleuse reliure et deux miniatures. Le seul directeur des collections du palais a pouvoir de le faire sortir de son étui. L'un des conservateurs m'a dit que cette faculté de le feuilleter me serait accordée si j'en faisais la demande, mais que, pour le moment, le directeur était



absent. Je me suis contenté de voir, pièce après pièce, une reproduction en photographie de toutes les miniatures.

A trois heures, s'il eût fait beau, j'aurais fait l'ascension du Campanile. En échange, j'ai fait la course de San Giorgio Maggiore en gondole. L'animal qui m'avait conduit répondit à mon *quanto?* par la demande d'une lire. Je lui fis exhiber sa *tariffa* et la course que je venais de faire y était cotée 15 centimes. Il me fit observer que sa gondole était de toute première classe, et je lâchai 20 centimes. Pour revenir, je me suis trouvé avec quatre soldats et ai payé mes 15 centimes sans qu'il y ait eu d'observation.

Venise, mardi 26 septembre, 7 heures 1/4 du soir.

J'ai fait aujourd'hui un bon et complet emploi de la journée. Le temps est resté couvert jusqu'à trois heures, ce qui ne rendait pas toujours bien favorable l'examen des œuvres des coloristes vénitiens, dont beaucoup ont poussé au noir. A tel ou tel instant, je trouvais des circonstances atténuantes pour les braves gens qui, sans avoir l'ombre d'une préparation à inspecter des œuvres d'art, s'étaient aventurés dans des locaux un peu sombres, sous la conduite d'un guide qui leur montrait des tableaux tout noirs en leur cassant les oreilles avec le mot Tinn...toret.

J'ai débuté ce matin par l'église *della Salute* que j'aurais pu me dispenser de voir et de là je suis allé à l'Académie des beaux-arts, le musée de Venise. Un musée qui possède l'Assomption du Titien, la Madone de saint Zacharie de Paul Véronèse, le Miracle de saint Marc du Tintoret peut se dire un musée de premier ordre. Beaucoup d'œuvres remarquables font escorte à ces perles, et il y a des Flamands très remarquables, que les Italiens ont attribués absolument à faux. Un haussement d'épaules de ma part attira l'attention d'un homme âgé qui vint à moi et me fit un vrai cours de connaisseur spécialiste en matière d'œuvres de l'art flamand. Je le crois allemand ; il parle assez bien le français ; mais un sentiment exagéré de délicatesse ne lui permit pas de donner son nom à un Français : c'est un original, mais d'une érudition peu commune comme intelligence de l'histoire de la peinture.

De ce musée je me suis dirigé, sans embarras, à travers les petites ruelles de Venise, sur l'église des *Frari* où reposent, en

face l'un de l'autre, Titien et Canova. Que d'autres merveilleux tombeaux dans cette église ! C'est surtout dans la tombe équestre que le Vénitien brille ; ils ont eu leur Sansovino et leur Lombardi, qui sont les équivalents des Donatello et des Verocchio. Ce côté des *Frari* est l'église et la salle d'assemblée de la confrérie de Saint-Roch. On a là des pages de Titien et surtout de Tintoret, à être repu de ces deux maîtres. J'aime mieux la *ligne* que la *ficelle*. Avec des maîtres comme Raphaël, on suit un travail supérieur de pensée ; avec les Vénitiens, un seul truc vous est constamment offert, et, dès que vous l'avez saisi, toute la kyrielle devient une litanie.

De Saint-Roch je suis allé, toujours à pied et en franchissant le pont du Rialto, à Saint-Jean et Saint-Paul, que les Vénitiens appellent *San-Zanipolo*. C'est le Saint-Denis des doges de Venise. A côté de l'église est une chapelle des Rosaires, qui fut incendiée en 1867 et où périt le *Martyre de saint Pierre dominicain*, par le Titien. Avant de voir Venise, j'aurais gémi sur cette perte : mais après la *veduta*, je trouve qu'il y a encore ici des Titiens à revendre.

Revenu ensuite vers la place Saint-Marc, j'ai fait l'ascension du Campanile de Saint-Marc. Le temps était propice et j'ai eu une vue splendide de tout Venise et des lagunes, avec la perspective de l'arrivée des vaisseaux. C'était hors ligne : sur la terrasse du Campanile, j'ai retrouvé un jeune Maltais qui avait été témoin de notre détresse à Poiana et qui était vivement désireux de savoir comment je m'en étais tiré avec les bonnes dames qui lui inspiraient des sympathies.

Poiana, entre Padoue et Vérone, mercredi, 8 heures du soir.

Hier soir, j'ai trouvé sous les arcades de la place Saint-Marc, le Palais-Royal de Venise, M. Robert de Lasteyrie, qui fait en famille son premier voyage en Italie, et avec qui j'ai conversé pendant une bonne heure de nos communes études. Le clair de lune était splendide, et il faut à Venise de la lune ou du soleil. J'ai fait une longue promenade sur le quai des Esclavons, en regardant des effets de lune sur la mer et des effets de réflexion du gaz sur la rive dont la Piazzetta est la perle incomparable. Ce matin, je suis allé voir le musée archéologique, au Palais Correr,

et c'était une collection à ne pas omettre : elle est surtout admirablement installée.

Je suis parti à midi, faisant une dernière course sur les délicieuses gondoles dont il m'est impossible d'oublier le sympathique balancement. Je suis sûr de les retrouver souvent dans mes rêves et d'être gondolé fréquemment par l'imagination dans cette ville unique au monde et où l'on doit avoir le désir de retourner.

Mais voici encore le revers de la médaille. De même que j'avais été obligé de faire en voiture le trajet de Poiana à Padoue avec mes braves protégées, de même j'ai été contraint de refaire en voiture le chemin qui sépare Padoue et Poiana. J'ai eu encore la bonne chance que le Ponte-Brenta, entre Venise et Padoue, que j'avais été forcé de tourner en voiture lors de mon allée à Venise, soit assez rétabli pour que les voyageurs puissent le traverser à pied et reprendre au bout un autre train. Mais il a été de toute nécessité de trouver à Padoue une voiture pour Poiana. Au moment d'arriver à Poiana, j'avais un certain appétit. A côté de la station est un débit de vin à l'usage des voituriers qui passent. Rien n'était grotesque comme la table d'hôte internationale qui s'y est improvisée. Nous avons une *minestra* au riz, chacun un *mezzo bollo bolito* et pour plat de luxe une portion de fricot fait avec les mahons et les pattes des volatiles, le tout amalgamé avec des oignons : un demi-litre de vin et une affreuse tasse de café complétaient le menu.

Entre Vérone et Mantoue. jeudi 28 septembre. midi et demi.

Le grand air, de n'importe quelle patrie, me dote des facultés de l'autruche. Le diner de Poiana a été digéré comme la poste le fait d'une lettre et je viens de déjeuner de très bon appétit au buffet de Vérone. J'avais eu à m'expliquer avec le chef de gare de Vicence au sujet de ce changement de ligne : il m'a exhibé une dépêche officielle lui prescrivant de faire payer les billets pour nos transports obliques, mais assurant au voyageur le remboursement au terme d'échéance de leur titre circulaire. Mon billet pour Modène a été l'objet d'un reçu inscrit sur mon titre : on fera de même pour celui de Mantoue et Bologne et je serai remboursé à Turin. Enfin j'aurai été parmi les voya-

geurs favorisés dans ce temps de vraie désolation, car les exigences pour les transbordements en voiture ont été pour certaines personnes d'un prix exorbitant. Je traverse encore en ce moment des pays désolés : il est navrant de voir les champs de *polenta*, avec bordures d'arbres enguirlandés de vigne, pourris par la vase. J'ai sous les yeux des maisons effondrées, des restes de mobilier qui sèchent au soleil, et les odeurs marécageuses qui se dégagent de tout cela ne sont pas rassurantes pour la santé de ce pauvre monde. Il pleut toutes les nuits ; cette dernière ç'a été avec rage. Depuis dix heures j'ai le beau temps.

J'ai visité ce matin Vicence, la patrie de l'architecte Palladio : les principaux monuments de la ville sont de lui. C'est sévèrement classique ; mais combien les fantaisistes sont plus divertissants ! Palladio, comme notre David, a été un demi-dieu et il a, comme l'autre, stérilisé l'individualisme en matière d'art.

Le musée de Vicence a comme tableau capital un joli *flamand* primitif. Ils en font un van Eyck : j'en fais un Roger van der Weyden : il a sa répétition, avec personnages ajoutés, au musée de Venise. Il serait intéressant de refaire l'histoire de cette peinture.

Ce qui m'a le plus séduit à Vicence, ce sont les beaux fragments résultant de la fouille du théâtre antique de la localité. Il ne reste du monument que des murs enfouis dans des caves et inondés dans ce moment ; j'ai dû me contenter des plans et de la vue des amoncellements de débris de grande architecture romaine. Beaucoup de ces fragments m'ont rappelé le théâtre d'Arles.

Gare de Mantoue, jeudi, 6 heures 1/2 du soir.

Je viens de visiter Mantoue, entre trois heures et cinq heures et demie. J'ai vu le musée d'antiquités, belle galerie de statues et de bustes romains pillés à Rome par les Gonzague, lors de cette abominable équipée du duc de Bourbon. J'ai visité ensuite le palais Ducal, qui est à l'Etat, mais qu'on laisse tomber en ruines : il y a là de grandes pages de Jules Romain, l'artiste capital de Mantoue en fait de peinture et surtout en fait de surfaces peintes, car il y a Mantegna, l'Albert Dürer de l'Italie, qui lui aussi avait fait de belles choses, et selon moi beaucoup plus belles dans cette ville où il est inhumé, mais dont presque

toutes les œuvres ont disparu à Mantoue. Le palais du Té est une chose curieuse; mais j'estime médiocrement ces grands décors d'une couleur de brique et si convulsionnés de mouvements. J'étais venu pour m'intéresser à Jules Romain et j'ai surtout goûté les bas-reliefs en stuc de Primatice : voilà qui est fin, délicat, distingué. L'œuvre de ce Primatice sert de bordure aux *machines* de Jules Romain ; mais j'ai dédaigné le principal pour m'intéresser à l'accessoire. J'ai pu voir en outre l'église de Saint-André, l'une des plus anciennes églises connues dans le style néo-grec, où il y a des fresques d'Anselini, qui valent bien tous les Jules Romain de la création.

Bologne, vendredi 29 septembre, 3 heures 1/2.

Bologne m'a réellement empoigné ! Quelle grande et noble allure de ville et quelles splendides collections publiques ! Je comptais pouvoir faire cette visite en un jour ; mais cela n'est pas possible, et je passerai encore ici au moins la demi-journée de demain. A onze heures du soir, hier, j'étais descendu à l'*Albergo* des Trois Rois. Je me suis mis en route dès le matin et, après avoir vu San-Patronio, église grandiose dont les encadrements des portes semblent une œuvre de Benvenuto Cellini, j'ai visité les anciens locaux de la fameuse Université : salles du caractère le plus original, entre autres l'auditoire d'anatomie, dont la chaire est supportée par quatre admirables figures d'hommes écorchés. La bibliothèque de la ville a remplacé l'Université dans ces bâtiments. Cette bibliothèque a pour conservateur le chevalier Frati, auquel je me suis présenté et qui m'a fait un accueil extrêmement cordial. M. Frati est en outre l'un des conservateurs du musée d'antiquités, et je suis allé voir cette collection. Je ne crois pas qu'il existe au monde un musée d'antiquités installé et classé comme celui-là. C'est un type à proposer en exemple ; je disais cela à M. Frati, qui m'a dit que Mommsen s'exprimait exactement de même sur le compte de ce dépôt ; car le susdit Mommsen règne sur le monde scientifique de l'Italie ; il y commande une véritable armée d'occupation, à telle enseigne que quand on veut me faire politesse on répond *Ja* à mes propositions en langue française. Ceci m'entraînerait à de trop longues réflexions.

En fait d'objets qui m'ont spécialement intéressé au musée de Bologne, je dois citer une collection de livres d'église miniaturés, qui laisse bien loin en arrière celle de Sienne ; on peut s'y faire une idée complète des variations de l'art du miniaturiste en Italie. J'ai vu aussi des médaillons d'hommes célèbres dans une proportion inconnue pour moi : notre cardinal de Granvelle y figure sous forme d'une médaille d'argent de module exceptionnel, véritable joyau. Les anneaux d'investiture donnés par les papes y sont en très grand nombre ; je ne parle pas des sépultures étrusques, des vases admirables ayant servi d'urnes cinéraires, des produits de fonderies préhistoriques, des résultats de fouilles faites dans les cavernes, etc.

Muni d'une carte de recommandation de M. Frati, je suis allé à la bibliothèque de l'Université, où j'ai été accueilli par un aimable vieillard, M. Gasdiani. Là j'ai vu les manuscrits des diverses écoles de calligraphie, la plupart donnés par le pape Benoît XIV à l'Université de Bologne. Il y aurait vraiment une chasse splendide à faire à travers l'Italie au sujet des œuvres flamandes ; les Italiens n'y comprennent rien. Dans cet ordre de calligraphie artistique, j'ai vu le missel qui avait servi au couronnement de l'empereur Charles Quint à Bologne.

La fontaine de bronze, sur la place du Municipio, est un des plus gracieux monuments du genre : elle laisse bien loin derrière elle les monuments analogues de la place principale de Florence.

Bologne, samedi 30 septembre, 2 heures.

Ne m'étant éveillé qu'à 8 heures 1/4, je me suis trouvé bien juste prêt pour me rencontrer à 9 heures et quelques minutes avec M. Frati, lequel a mis une complaisance extrême à m'ouvrir les vitrines où se trouvent des objets intéressants pour moi. Je suis rentré avec lui à la bibliothèque pour prendre une ou deux notes sur des ouvrages qu'il m'avait indiqués. J'ai eu ainsi tous les renseignements possibles sur ces gros anneaux de bronze doré dont le musée de Bologne a une jolie série, et j'ai la certitude que ce genre de symbole n'était pas spécialement ecclésiastique et qu'il servait à des investitures parfaitement séculières. J'aurais ainsi la possibilité de confirmer par des analogies ce que j'ai écrit sur le compte de l'anneau du musée de Besançon.

En quittant M. Frati, j'ai déjeuné au galop et me suis rendu prestement à la Pinacothèque.

Le musée archéologique de Bologne a été pour moi un enchantement ; la Pinacothèque a été presque une déception. C'est peu considérable comme nombre de tableaux, et puis les Bolonais n'ont pas le don de me séduire ; ils n'ont ni le style des Florentins, ni la couleur des Vénitiens ; c'est maniéré sans grâce et boursoufflé sans vigueur. Quelques Francia, peintre qui était l'ami de Raphaël et appartenait à la même école que lui : un beau Pérugin et enfin la *Sainte-Cécile* du grand maître, voilà ce qui m'a le plus longtemps arrêté. Encore la *Sainte-Cécile* n'est-elle pas au nombre des pages de Raphaël celle que je préfère ; c'est déjà la manière brune du maître, celle à laquelle se rattachent le *Saint-Michel* et la grande *Sainte-Famille* du Louvre, et je préfère de beaucoup le Raphaël du *Sposalizio* de Milan, de la *Belle Jardinière* de Paris, de la *Vierge de Foligno* du Vatican. Néanmoins la *Sainte-Cécile* est une grande chose. De plus je ne suis pas fâché de m'être éduqué l'œil au sujet des trois Carraches, du Dominiquin, du Guide et du Guerchin.

J'avais passé la soirée d'hier à parcourir les rues et les places de cette belle ville de Bologne où il est impossible de faire vingt pas sans être arrêté par une façade de noble architecture ou par un détail de jolie sculpture. Les palais, qui sont ici plus nombreux que dans aucune autre ville italienne, sont très variés de style : aussi la visite intérieure de Bologne dépasse-t-elle comme intérêt une promenade dans Florence. Avant la chute du jour, j'avais visité encore quelques églises, particulièrement Saint-Etienne, qui se compose de sept sanctuaires amalgamés ou superposés, dont l'un est bâti avec les débris d'un temple d'Isis.

Modène, samedi 30 septembre, 10 heures du soir.

Jusque dans les moindres détails, cette ville de Bologne ne me laissera que de bons souvenirs. J'y ai fait sur mon chemin la rencontre d'un bien sympathique ami de la France : c'est le professeur V..., qui occupe la chaire de physiologie à l'Université de Bologne ; il a été l'élève de Claude Bernard, pour lequel il professe un véritable culte, tandis qu'il n'a trouvé chez les Allemands que sournoise bonhomie ou égoïsme féroce.

M'entendant demander une indication, il a bien voulu se faire mon guide et se donner le plaisir de converser un instant avec un Français.

Dans le wagon où j'étais monté pour aller sur Modène, j'ai eu également pour voisin de place un modénois qui connaît fort bien la France. Il m'a appris que le gouvernement italien ayant choisi Modène pour l'emplacement de son école militaire, le palais ducal avait dû être évacué à cet effet, et que la galerie de tableaux était emmagasinée, sans pouvoir être visitée. J'avais bien envie de filer sur Parme, mais je n'y serais arrivé que vers 10 heures et demie du soir ; j'ai pris le parti de faire escale à Modène pour cette nuit et pour demain jusqu'à onze heures. Il y a une basilique du onzième siècle qui ne manque pas d'intérêt, un musée épigraphique et une bibliothèque fort importante. Si j'avais pu soupçonner cette éclipse de la galerie de Modène, j'aurais encore passé cette soirée à Bologne, car ma journée a été finie à quatre heures et dans les deux heures de jour qui restaient j'aurais pu voir encore quelques églises ; il n'en est point qui ne possède quelque œuvre d'art digne d'intérêt. La dernière que j'ai visitée renferme, en dehors de ses tableaux, un joli monument funéraire du Montmorency qui s'était attaché à la fortune de Charles Quint, et mourut à Bologne à l'époque du couronnement de l'empereur.

Parme, dimanche 1<sup>er</sup> octobre, 7 heures du soir.

Ce matin à 8 heures j'étais à Modène, sur la porte de l'*Albergo Scudo di Francia*, attendant l'obligé indigène qui avait bien voulu s'offrir pour être mon cicérone. Il ne se fit pas attendre, et nous fîmes ensemble, dans deux heures, le tour complet des monuments de la ville. J'ai pu constater que mon cicérone est dans les meilleurs termes avec l'archevêque, car le secrétaire général de l'archevêché s'est joint à lui pour me faire les honneurs de la cathédrale, qui est un fort intéressant édifice. En somme, ce que j'ai vu de plus saillant ce sont les productions en terre cuite d'un sculpteur que l'on ne peut connaître qu'à Modène, Begarelli, dont les groupes ont un cachet si vivant et si personnel que Michel-Ange lui-même en fut impressionné. Nous ne pûmes voir que des églises, car la bibliothèque n'a rien



sous vitrines, et la galerie des tableaux est empilée dans un local que la ville a accordé aux hospices pour installer ultérieurement cette collection. Mon cicérone m'a quitté à dix heures, en me donnant son nom et son adresse. A onze heures, je partais de la gare de Modène pour Parme où j'arrivais à une heure moins un quart. Je commandai à l'omnibus de l'hôtel du Lion d'Or (hôtel qui m'a été recommandé par les gens de Modène) de me conduire *subito* à la *Galleria degli Quadri*, tandis que mes petits bagages s'en allaient à l'*albergo*. Malheureusement c'était dimanche, jour où le musée n'est ouvert que jusqu'à deux heures. J'y ai parcouru rapidement, entre une et deux heures, la partie picturale et j'ai été vivement satisfait. L'école de Parme, dont Corrège est la grande figure, a des grâces bien autrement fines que celles des Bolonais. Ce n'est pas de la couleur comme les Vénitiens : c'est de la lumière. Le *Saint-Jérôme* du Corrège, que l'on surnommait le *Jour*, par opposition à la *Nativité*, qui est à Dresde et que l'on appelait la *Nuit*, est une de ces œuvres que l'on ne peut oublier quand on les a vues. Les qualités d'André del Sarto sont ici à l'état exquis et rayonnant. La *Vierge à l'écuelle* est aussi une merveille. Le musée possède en outre quelques perles des autres écoles italiennes : deux admirables Cima di Conegliano, peintre que l'on apprend à estimer à Milan et à Vérone, et plusieurs magnifiques Francia. Le Parmesan a aussi de fort belles choses dans la galerie de sa ville natale. J'ai trouvé les originaux de deux reproductions que possède le musée de Besançon, et l'une d'elles était attribuée à un peintre qui n'est pas l'auteur du prototype.

Du musée je suis allé à la cathédrale, qui est un agrandissement de Saint-Germain-des-Prés. Corrège en a peint la coupole et le Parmesan les étages supérieurs de la grande nef; c'est d'un grand caractère. Le baptistère, analogue à celui de Pise, est peint du haut en bas par des gens du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle. J'ai vu aussi les gracieux bambins de l'appartement dit la *Chambre du Corrège*, et j'ai stationné dans toutes les églises où ce grand maître et le Parmesan ont laissé des œuvres de leurs suaves pinceaux.

La ville de Parme est beaucoup plus déchue que Modène. Là,

il y a un centre d'écoles militaires qui donne à la ville cette animation qu'avait Metz au temps où l'école d'application y faisait la pluie et le beau temps. Ce centre des écoles militaires a pris possession du magnifique palais où le comte de Chambord a célébré ses noces. A Parme, il n'y a pas un palais de ce grand caractère. Les rues sont larges, mais les maisons qui les bordent sont petites. En somme, c'est assez triste, et il faut le prestige des créations du Corrège pour que cette ville ait droit à une visite des pèlerins de l'art qui parcourent l'Italie.

Lundi, 2 octobre, entre Parme et Plaisance, train se dirigeant vers Turin.

J'ai profité de ce que je me trouvais dans une ville où la physionomie extérieure des monuments ne compte pas et où les moustiques sont inconnues pour me payer une grande nuit de bon sommeil. Après mon déjeuner, je suis retourné à la cathédrale et à la *Madonna Steccata*, pour jeter un nouveau coup d'œil sur les deux plus grandes décorations picturales qui existent, puis je suis allé à la Bibliothèque royale, qui est en grande partie l'œuvre des munificences de la veuve de Napoléon I<sup>er</sup>. Son buste par Canova trône dans la principale galerie. Les honneurs de l'établissement m'ont été faits par le conservateur, qui est un prêtre des plus érudits sur la littérature hébraïque. François Lenormant lui a dédié l'un de ses ouvrages. De plus, il est originaire de la France (il le sait) et probablement de la Franche-Comté : il se nomme l'abbé Perreau, à une lettre près comme l'évêque d'Autun, qui a aussi ses origines en Franche-Comté. L'installation de cette bibliothèque est splendide et le contenu en est très précieux. Je leur ai également donné des indications utiles sur leurs manuscrits de l'école flamande et leur ai fait la transcription d'une lettre autographe de Louis XI qu'ils exposaient sous le nom de Louis XII. J'ai jeté ensuite un coup d'œil sur le musée d'antiquités, dont la principale pièce est une inscription sur bronze de la colonie de Velléia, analogue aux Tables claudiennes de Lyon. J'ai eu encore le temps de donner une demi-heure à la Pinacothèque et je suis monté à 2 heures moins 5 minutes dans le train direct qui va sur Turin.

Turin, mercredi 4 octobre, 8 heures du matin.

Je suis arrivé avant-hier à Turin, vers 8 heures 1/2 du matin. Je suis allé à la Bibliothèque royale et j'ai de nouveau interrogé le rival du bréviaire Grimani, dont je m'amuserai à rechercher les origines et à faire la description. Puis j'ai fait mon ascension de la Superga. C'est comme qui dirait monter de Salins au sommet de Poupet. Arrivé à 4 heures à la *Madonna del Pilone*, j'étais au sommet à 5 heures 1/2. La vue était absolument escamotée par le brouillard : j'ai pu seulement me faire une idée de ce qu'elle doit être par un beau temps. Malgré l'heure tardive, un gardien m'a fait jeter un coup d'œil rapide sur l'église et sur la crypte où sont les tombeaux. Le dernier monument placé est celui de la duchesse d'Aoste, nièce de M<sup>me</sup> de Moustier. Le motif en est beau, et la statue est d'un mérite supérieur.

Hier soir il pleuvait ; ce matin le temps est radieux. Cette circonstance m'a décidé à faire une pointe sur Suze et je suis à la gare au moment de partir pour cette vieille cité.

Suze, mercredi 4 octobre, 4 heures 1/2.

Qui ne connaît pas Suze n'a rien vu en fait d'agglomération de masures. Baume-les-Dames est une capitale à côté de cet abominable trou. Un seul objet y est intéressant : c'est l'arc antique, qui est en marbre du territoire. Il est incontestablement du temps d'Auguste : l'architecture en est excellente, mais la sculpture absolument barbare, presque autant que les bas-reliefs de la période de Constantin. C'est un fait intéressant à constater quant à l'étude des monuments provinciaux du monde romain. Les Claudet co-existaient déjà avec les Paul Dubois.

Les honneurs de l'antique Segusio m'ont été faits par un avocat qui est à la tête du club alpin de la contrée, le chevalier Félix Chiapusso (en français Chapuis), avec lequel je viens de battre la ville et les faubourgs pendant trois heures. J'ai vu l'arc romain et ces deux arcatures qui en sont voisines et qui me paraissent résulter d'une porte d'entrée de ville à trois arcatures. Je suis entré dans un couvent de religieuses pour

voir l'emplacement d'un édifice à peu près disparu, qui pourrait avoir été l'amphithéâtre. Il y aurait incontestablement à trouver dans cette ville et les débris qui sont à Turin et en proviennent le prouvent. Mais l'avocat en question n'est pas de la même couleur politique que la municipalité, moyennant quoi celle-ci refuse tout subside à l'archéologie : si bien que la seule trace de collection qu'il y ait dans la ville consiste en quelques inscriptions encastrées dans les couloirs du séminaire.

Bardonnecchia, jeudi 5 octobre, 8 heures du matin.

La pluie qui tombait à Suze était devenue de la neige à Bardonnecchia, village du versant italien qui fait pendant à Modane. Il était près de dix heures du soir quand j'y débarquais. Heureusement le meilleur *albergo* de l'endroit, l'*Aquila nera*, est à deux pas de la gare. J'ai eu un assez bon lit et j'ai très bien dormi. Dans une heure je quitterai cette Sibérie pour franchir le tunnel et respirer l'air de la patrie, avec la perspective de respirer le plus tôt possible celui du logis. On ne me retrouvera plus sous des arcs romains situés dans des localités aussi insignifiantes. Je dois avouer cependant que, si le temps fût resté au beau, il n'aurait pas été sans intérêt de faire, entre 3 heures 1/2 et 6 heures 1/2, une petite ascension qui m'aurait permis de prendre une idée du célèbre défilé connu sous le nom de *Pas de Suze*. Cette barrière alpestre a une grande majesté. Je coucherai probablement ce soir à Chambéry.

2.

*Excursion en Angleterre (Avril 1886) (1).*

Folkestone, 26 avril.

La traversée s'est effectuée sans encombre. Sur quatre que nous sommes, Besson seul a été atteint du mal de mer. Morillot et moi avons été seulement un peu abrutis par le balancel-

---

(1) Castan accomplissait ce petit voyage avec deux de ses amis bisontins, MM. Edouard Besson et Vaissier, et M. Morillot, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, ancien avocat général à la cour de Besançon.

ment. Vaissier a circulé tout le temps comme un vrai marin. Le temps est radieux, mais l'air est vif et la mer était moutonneuse; ce qui rend toujours le balancement un peu vif. Le service des cuvettes a donc été très animé à bord. La plupart des femmes étaient vertes d'écoeurement.

Londres, 26 avril, 10 heures du soir.

À la gare de Cannon-Street, nous avons bien trouvé M. Tripplin, que j'aurais difficilement reconnu, comme lui m'aurait difficilement repéré, notre plus récente entrevue ayant eu lieu en 1867. Prévoyant cette difficulté, je me suis souvenu d'une part qu'il mettait à la suite de mon nom la qualité de chevalier de la Légion d'honneur, et d'autre part que j'avais dans mon porte monnaie, par le fait d'une préoccupation qui t'était venue à l'esprit, un bout de ruban que je pouvais mettre comme enseigne sur mon paletot : moyennant quoi notre cicérone a piqué droit sur moi et a pris la tête de la colonne pour nous conduire dans un chemin de fer souterrain, qui, en cinq minutes, nous a fait débarquer à deux pas de notre hôtel. Ce logis s'appelle *Angus' Hôtel, Newbridge Street*. C'est un établissement assez simple, dont la domesticité ne sait pas un mot de français. On nous y a donné des coucous de chambre au cinquième étage. Quand nous avons demandé à manger et à boire, on a paru trouver cela drôle. Tripplin nous a alors révélé que nous étions dans une maison dite de *tempérance*, c'est-à-dire ne servant aucune boisson fermentée. Le thé est la seule boisson que l'on s'y ingurgite. Quant au fricot, c'a été chacun un œuf sur le plat avec une lèche de jambon par dessus, puis la valeur d'une bonne noix de côtelette de viande grillée : le thé et le beurre étaient à discrétion. Quant au pain, il était très dur et presque uniquement composé de mie. Serviettes absentes : on n'en donne à personne dans ce logis. Nous sommes allés chez un marchand de vin boire du rhum sur le comptoir en compagnie d'hommes ivres et de femmes soules.

Tripplin nous a promené dans toute la Cité, cette portion si vivante le jour et si calme le soir de la ville de Londres, afin de nous faire reconnaître les principales artères qui distribuent le mouvement dans cette colossale agglomération.

Londres, mardi 27 avril.

Nous avons accompli hier des prodiges en fait de rapidité d'exploration, grâce à M. Tripplin, qui a pu nous donner une bonne partie de sa journée et nous a fait passer de l'impériale des omnibus dans les souterrains de chemin de fer, avec la dextérité d'un acrobate et la sûreté de coup d'œil d'un homme d'affaires. Successivement nous avons visité le marché aux poissons, les docks de Sainte-Catherine, la Bourse, le monument de l'incendie de Londres, dont on fait l'ascension. Le temps était exceptionnellement radieux, bien que la vue ne portât pas à plus de deux kilomètres à la ronde. Nous avons visité la Tour de Londres, son beau musée d'armes et ses célèbres prisons ; les gardiens avec leurs costumes du temps de Henri VIII sont une des curiosités de Londres. Nous avons vu les locaux de la Société des arts et de l'industrie, avec laquelle M. Tripplin désire que la Société d'Emulation du Doubs entre en relations. Entre une heure et demie et quatre heures nous avons vu la galerie nationale, beau et très intéressant musée. Les vieux Italiens y trônent : Raphaël y a quatre tableaux : le Songe du chevalier, l'un des chefs-d'œuvre de sa jeunesse, la Madone degli Ansidéi, magnifique peinture de la période florentine. Deux Pérugin sont admirables ainsi que plusieurs Francia ; Mantegna est aussi très bien représenté. Rembrandt a de fort beaux portraits et Claude Lorrain de magnifiques paysages. C'est moindre que le Louvre, Vienne, Munich et Dresde, mais quant aux peintures, cela peut équilibrer Berlin ; il y a ici un double portrait de Van Eyck admirable. Nous avons vu ensuite Hyde-Park, les Champs-Élysées de Londres, avec un monument grandiose érigé à la mémoire du prince Albert, qui est ainsi dédommagé après sa mort du rôle effacé qu'il a eu pendant sa vie. Ce monument est la seule œuvre de grand et noble goût qu'il y ait à Londres. Les groupes en marbre y sont très distingués et les mosaïques de Venise y brillent d'un vif éclat dans leurs encadrements de granit.

Nous avons passé le reste de la journée à South-Kensington, musée immense que l'on éclaire le soir à la lumière électrique et qui reste ouvert jusqu'à dix heures du soir. Il y a de tout

dans cet ensemble unique au monde : des reproductions de tout ce qui est hautement connu en matière d'art et beaucoup de belles œuvres originales. Les meubles français de la période Louis XV y sont merveilleux : Il y a une salle pour les célèbres cartons de Raphaël, entourés de copies des peintures murales qui sont au Vatican.

Londres, mercredi soir 28 avril.

Notre temps d'aujourd'hui a été non moins bien employé que celui d'hier. D'abord ce matin il y a eu des quiproquos au sujet de ce que nous voulions pour notre déjeuner et celui-ci s'est fait attendre. D'autre part M. Tripplin, qui était venu à dix heures nous croyant disponibles, est retourné à son office et y a été retenu jusqu'à plus d'onze heures. Il est alors parti avec nous pour Dulwick, où est une galerie publique de peinture indiquée comme très intéressante et qui l'est dans de certaines limites. On y voit plusieurs Murillo magnifiques, une demi-douzaine de Poussin superbes, un ravissant petit portrait d'Hélène Fourment par Rubens, une quantité de petits ouvrages flamands des plus distingués. De Dulwick nous avons gagné Sydenham, où les Anglais ont transporté et reconstruit le Palais de Cristal de leur Exposition universelle de 1851. De cette gigantesque cage de verre, ils ont fait un musée de curiosités en tout genre, en même temps qu'une sorte de bazar. Il y existe des reconstitutions de l'Alhambra de Cordoue, de la principale des habitations de Pompéï, de plusieurs des palais et tombeaux égyptiens. On y voit encore une foule de moulages en plâtre, de statues et monuments de différents âges et de tous les pays. Chaque jour, dans des parties du palais aménagées en théâtres, on donne des représentations et des concerts. Ainsi aujourd'hui nous nous sommes reposés en entendant une symphonie de Beethoven exécutée par un assez bon orchestre. On paie, pour tout, le droit d'entrée d'un schelling par personne.

M. Tripplin, qui nous avait quittés devant la façade du Palais, présumait que la visite du Palais de Cristal devait nous prendre tout le reste de la journée et de la soirée. Il nous considère comme des gens curieux de n'importe quoi, et il s'était figuré sans doute que certaines curiosités devant lesquelles nous avons passé nous retiendraient. Mais notre visite était ter-

minée à cinq heures ; alors nous nous mîmes à pester de n'avoir pas dirigé ce matin nos pas sur Westminster. Besson et Morillot sont allés à la découverte de quelques spectacles divertissants. Vaissier et moi leur avons fait un bout de reconduite et sommes rentrés au logis.

Jeu*di* 29 avril.

Voici une journée bien employée. Après le déjeuner classique de l'Hôtel de la Tempérance, nous avons gagné l'hôtel du duc de Grafton. Sa Grâce n'avait pu venir à Londres ; mais un mot d'excuse était entre les mains du portier qui avait ordre de me faire voir le portrait de Ferry Carondelet. Ce portrait, qui est en compagnie de quelques Van Dyck dans le grand salon de l'hôtel, ne me paraît pas répondre à l'attribution que l'on en a faite à Raphaël et je serais un peu tenté d'y voir une œuvre flamande ; mais cela demande réflexion.

De là nous avons piqué sur Hertford-House. Toute la maison était au port d'armes pour nous attendre, et tout d'abord j'ai entendu la lecture d'une lettre du sir Richard Wallace exprimant ses regrets de n'être pas là pour faire ma connaissance personnelle. L'intendant m'a dit que la faveur qui m'était accordée était fort rare, puisque, depuis près de dix-huit mois, elle n'avait été concédée à personne. Ce que Hertford-House contient de trésors artistiques est inimaginable. Nous y avons passé trois heures sous la conduite d'un intendant très intelligent et d'une courtoisie extrême. Les chefs-d'œuvre succèdent aux chefs-d'œuvre et tout est de la plus absolue sincérité. L'art français des trois derniers siècles est représenté là par des merveilles de premier ordre. Les peintres qui trônent principalement sont Boucher, Greuze, Fragonard, Watteau, Ary Scheffer, Paul Delaroche et Messonnier. Les meubles de tous les styles, les émaux, les ivoires, les faïences, les armures, sont représentés par des spécimens de la plus insigne beauté. C'est incontestablement l'une des plus belles collections privées qu'il y ait au monde. Mes compagnons de voyage en ont été tellement frappés, qu'il était impossible de leur faire parler d'autre chose pendant tout le jour. Nous avons pris congé de l'intendant et étions arrivés déjà à trois cents mètres de l'hôtel, quand



j'entendis quelqu'un qui prononçait mon nom derrière moi. C'était ce brave intendant, qui avait couru tête nue et venait, en s'excusant, me supplier de revenir pour mettre ma signature sur le registre qu'il avait oublié de me présenter. Cette omission lui aurait valu un blâme excessivement grave. Je me suis empressé d'aller remplir la formalité.

Toujours sous la conduite de l'infatigable M. Trippin, nous avons gagné Windsor. Malheureusement la reine allait y arriver, et il y avait interdiction absolue de visiter les appartements. Je n'aurais vu à Windsor que des Van Dyck, et ce maître m'est bien connu, tandis qu'à Hampton-Court je verrai des Holbein. Toutefois le château de Windsor est extrêmement imposant comme allure extérieure : j'en ai acheté la vue photographique d'ensemble. Il distance singulièrement le Hradschin de Prague.

Du même coup, nous avons visité le collège d'Eton, édifice du xvi<sup>e</sup> siècle, qui est un type de la construction universitaire dont le plus vaste ensemble est à Oxford.

M. Trippin nous a ramenés dîner chez lui. Il habite, dans un faubourg de Londres, une coquette villa, avec jardin, et son intérieur est très confortable. Il avait convié sir John Bennett, l'un des shérifs de la cité de Londres, vieillard de soixantedouze ans, dont la tête ressemble au portrait d'Albert Dürer acheté par le musée de Berlin. C'est une physionomie très originale et dont la verve humoristique nous a beaucoup intéressés.

30 avril.

Ce matin nous avons visité l'église de Westminster, le Panthéon des illustrations de l'Angleterre. Les monuments sont accumulés dans cette basilique, et il en résulte une vraie cacophonie ; mais il en ressort aussi que l'Angleterre professe traditionnellement un culte pour les hommes supérieurs qu'elle a produits. L'un des derniers honorés d'un monument à Westminster est lord Beaconsfield : il y a sa statue en marbre, tandis qu'une autre statue en bronze du même personnage est sur la place voisine de l'église.

De Westminster il a fallu revenir à l'hôtel pour prendre le rouleau dont Delisle m'avait chargé pour M. Thompson, conservateur des manuscrits au musée britannique. Ce gigantesque

établissement nous a énormément intéressés. M. Thompson arrivait en même temps que moi à la bibliothèque qui est une des sections du musée. Il m'a accueilli avec une parfaite courtoisie. C'est un bel homme qui n'a pas quarante ans et a l'amiénité un peu grave. Pendant qu'on cherchait le manuscrit que j'avais demandé, le livre d'heures de Nicolas Perrenot de Granvelle, M. Thompson m'a mené voir la grande salle de lecture de la Bibliothèque de Reading Room : elle est de forme circulaire avec toit en forme de coupole : 400 travailleurs y peuvent être largement installés. J'ai passé ensuite près d'une demi-heure à examiner le livre en question. Les miniatures en sont flamandes, de l'école de Coxcie. Ce ne sont pas des chefs-d'œuvre, mais le livre par divers côtés est intéressant pour moi.

J'ai parcouru ensuite toutes les sections de l'établissement. L'exhibition des livres manuscrits et imprimés rares, jointe à des chartes et à des reliures, est certainement inférieure à ce que possède en ce genre notre Bibliothèque nationale. Mais les marbres antiques, les bronzes et les terres cuites ont plus d'importance que ce qui est au Louvre. Les marbres du Panthéon et ceux du tombeau de Mausole sont des merveilles et procurent à tout œil exercé un régal exquis.

Sortis du musée britannique à cinq heures, nous avons fait un bout de promenade dans le parc de Saint-James, éclairé par un beau soleil du soir. A six heures et demie, nous avons dîné à la française dans un restaurant où l'on s'est régalé par dessus le marché d'une assez bonne musique.

1<sup>er</sup> mai.

Après notre déjeuner de tempérance absorbé, nous nous sommes divisés en deux escouades. Besson et son ami Morillot tenaient à voir les salles du Parlement : ils se sont dirigés sur Westminster; mais tout y était clos pour cause de nettoyage : ils se sont alors rabattus sur une promenade en vapeur à Greenwich et sur l'exploration des quartiers populeux de Londres.

Vaissier et moi avons préféré nous replonger dans les collections artistiques et archéologiques. J'ai fait une nouvelle station à la Galerie nationale, que je connais à fond maintenant, et j'y ai trouvé à faire plus d'un rapprochement intéressant. Deux

des tableaux du musée de Besançon y gagneront leurs actes de baptême aussi probables que possible.

De là j'ai gagné le British Museum, où l'idée m'est venue d'explorer le cartulaire de la maison de Châlon, que je savais y être. M. Thompson me l'a de suite fait donner, et pendant deux heures j'ai fait de la gymnastique sur du papier à prendre des notes. Mais ce volumineux document m'a paru d'un si haut intérêt pour mon histoire future de Besançon, qu'il me semble indispensable d'en terminer lundi l'autopsie. Vaissier et moi sommes donc décidés à ne partir d'ici que mardi matin.

En sortant de la Galerie nationale, Vaissier était allé visiter le Jardin zoologique. Il est revenu au Musée britannique où nous nous sommes rejoints après que le cabinet des manuscrits a eu clos sa séance. Mais le reste du musée restait ouvert jusqu'à onze heures du soir : de sorte que jusqu'à six heures nous avons pu contempler à nouveau les marbres d'Athènes et des divers points où l'art grec a fait éclore ses chefs-d'œuvre. Nous avons pu aussi repasser la merveilleuse collection des bronzes grecs et romains, les ravissantes statuette en terre cuite de Tanagra et autres gisements privilégiés en ce genre.

Il était entendu qu'à six heures et demie on se trouverait réunis sur la place de Trafalgar pour de là dîner dans ce même restaurant où nous avons fonctionné hier.

2 mai.

Après le départ de nos deux voyageurs (MM. Besson et Morillot), Vaissier et moi avons déjeuné, puis avons pris un bateau à vapeur qui nous a conduits à Greenwich. Le port était au calme plat, mais quelques gros navires manœuvraient sur la Tamise, ce qui nous a donné un spectacle avec lequel nous ne sommes pas familiarisés. Pour revenir de Greenwich à Westminster nous avons pris l'impériale d'un tramway et, par un soleil de première classe, nous avons eu la physionomie de Londres un jour de dimanche, à l'heure des offices. Beaucoup de gens, avec des figures de circonstance, se rendaient aux églises ; mais il y avait çà et là des cercles autour de prédicants zélés : dans certains de ces cercles en plein air, on écoutait le boniment du prêcheur improvisé : dans d'autres on chantait des psaumes avec livres ouverts.

Arrivés à Westminster, nous avons attendu la fin de l'office pour qu'un café s'ouvrit à midi et demi. Là nous avons pris chacun une tasse avec deux pâtisseries, et à une heure trois quarts, départ du premier train, nous avons filé sur Hampton-Court. Le long du chemin, Tripplin nous a rejoint dans le wagon. Nous étions à Hampton-Court à trois heures et quart.

Le château du cardinal Wolsey date de l'époque de Henri VIII ; il est construit en briques avec encadrements de pierres blanches. Des médaillons en terre cuite de Luca della Robbia y sont incrustés et passent pour un présent fait au cardinal par le pape Léon X. La partie du château qui renferme la peinture est considérable. Mais quel amalgame ! Il y a de très bons tableaux noyés dans une cohue de croûtes. Plusieurs Holbein sont très intéressants ainsi qu'un magnifique tableau de Mabuse représentant Adam et Eve. Ce qui est tout à fait hors ligne consiste en deux séries : l'une de gigantesques dessins de Mantegna, l'autre de pièces de tapisserie exécutées à Arras ou à Bruges d'après des dessins d'un grand goût italien, mais où Bernard van Orley a mis la main. Cette suite de tapisseries est de toute magnificence.

Nous avons passé devant la villa d'Orléans à Twickenham, où a si longtemps habité le duc d'Aumale. Elle a un beau parc avec ifs et maronniers. Ce sont aussi les arbres qui dominent dans le parc et les jardins de Hampton-Court. La verdure sombre des ifs s'y détache très harmonieusement sur des tapis du plus beau vert tendre, tandis que des pièces d'eau y sont encadrées dans les margelles d'opulents bassins de marbre.

Le fameux pied de vigne de Hampton-Court, planté en 1768, se développe sous les vitraux d'une serre dont la température est entretenue tiède par un calorifère. Le tronc principal en est plus gros que moi et les maîtresses branches ont plus de quinze mètres de longueur.

Revenus à Londres, nous avons débarqué chez Tripplin où le dîner nous attendait à sept heures un quart.

3 mai, à bord du *Mary-Béatrice*, midi.

Ma journée d'hier avait été sans incidents. Après déjeuner je m'étais précipité au British Museum, où je n'ai cessé de faire

une gymnastique enragée de la main droite depuis dix heures à quatre heures. J'ai pu faire une exploration très sommaire mais complète du cartulaire de la maison de Châlon. J'ai rejoint ensuite Vaissier, nous avons jeté un coup d'œil d'adieu sur les marbres de Phidias, puis nous avons parcouru quelques grandes voies jusqu'au moment du diner que nous avons pris au Bouillon Duval de Londres.

Ce matin nous nous sommes embarqués par un temps radieux et nous naviguons sur une mer parfaitement calme. Nous sommes sur le pont et jouissons d'un beau spectacle.

1 heure 35. — Arrivés à Boulogne après une traversée splendide.

## TABLE DES MATIÈRES

|   | Pages. |
|---|--------|
| PRÉFACE.....  | 11     |
| CHAPITRE I. — Premières années (1833-1858). — L'Ecole des Chartes.....                          | 13     |
| CHAPITRE II. — Vie et travaux (1858-1869). — La Question d'Alaise.....                          | 28     |
| CHAPITRE III. — Vie et travaux (1870-1879). — La Société d'Emulation. La Bibliothèque.....      | 48     |
| CHAPITRE IV. — Dernières années (1880-1892). — Critique d'art. — Voyages .....                  | 66     |
| APPENDICE I. — Discours prononcés aux obsèques de Castan.....                                   | 85     |
| APPENDICE II. — Fonctions gratuites et fonctions honorifiques de Castan.....                    | 98     |
| APPENDICE III. — Correspondance inédite.....  | 101    |
| I. A Ch. WEISS : Une première publication. Histoire du Collège de Bourgogne.....                | 101    |
| II. A QUICHERAT : Le statuaire Jean Petit. Un Bourguignon à Alaise.....                         | 105    |
| III. A QUICHERAT : Récit de fouilles à Alaise.....  | 108    |
| IV. A Xavier MARMIER : Souvenir de Charles Weiss.....   | 111    |
| V. A Xavier MARMIER : Compliments sur son élection à l'Académie française.....                  | 112    |
| VI. A QUICHERAT : Après la guerre de 1870.....  | 113    |
| VII. Au MAIRE de Besançon : A propos des médailles de la Bibliothèque de Besançon.....          | 114    |
| VIII. A M <sup>gr</sup> BESSON, évêque de Nîmes : Souvenir de l'abbé Cochet. Félicitations..... | 115    |
| IX. A M <sup>lle</sup> Marie de SAINT-JUAN : Remerciements.....                                 | 117    |
| X. A M <sup>me</sup> CASTAN : Mort de Quicherat.....  | 118    |
| XI. A M. Edouard GRENIER : Un poète franc-comtois et un critique parisien.....                  | 119    |
| XII. A M <sup>gr</sup> le duc D'AUMAËLE : L'histoire des Princes de Condé..                     | 121    |
| XIII. A M. Edouard GRENIER : Une élection sénatoriale.....                                      | 122    |
| XIV. A M. Charles THURIET : Condoléances.....   | 123    |
| APPENDICE IV. — Itinéraires et notes de voyage.....   | 124    |
| Voyage en Italie.....   | 126    |
| Excursion en Angleterre.....  | 152    |

# LE MARÉCHAL NEY

EN FRANCHE-COMTÉ

D'APRÈS LES OUVRAGES DE MM. WELSCHINGER ET HENRI HOUSSAYE

Par M. LIEFFROY

---

*Séances des 9 mars et 6 avril 1895*

---

Par une coïncidence singulièrement heureuse, presque simultanément ont paru, ces temps-ci, deux ouvrages écrits sur la même époque et relatant par conséquent à peu près les mêmes événements. En effet, M. Welschinger vient de publier le récit complet de la défection et du jugement du maréchal Ney, et M. Henri Houssaye, la suite de ses études sur la Restauration, comprenant le compte-rendu des choses mémorables qui se sont passées pendant tout le cours de l'année 1815. Il nous a semblé intéressant de rechercher et de résumer en cette étude ce qui, dans ces livres récents, a trait particulièrement à la Franche-Comté. Notre province, par suite de la défection du maréchal Ney à Lons-le-Sau-nier, a joué un rôle aussi important qu'imprévu dans le retour de l'Île d'Elbe et dans la tragique aventure qui a abouti à la bataille de Waterloo et à la seconde Restauration. Les événements qui s'y sont passés ont eu forcément pour témoins et acteurs différents personnages ayant eu un certain relief, conséquence des fonctions dont ils étaient investis et de la situation qu'ils occupaient dans notre région. La plupart ont eu des rapports personnels avec le maréchal Ney ; cette victime de nos troubles politiques est trop illustre pour que ses collaborateurs ou ses adversaires n'aient pas pris leur part historique dans le drame émouvant qui, pour le

prince de la Moskowa, s'est terminé le 7 décembre 1815. M. Welschinger et M. Houssaye, le premier en puisant largement dans les archives mises à sa disposition, le second en suivant la méthode de Taine, et en interrogeant consciencieusement des témoignages qui n'avaient jusqu'alors pas été, peut-être, suffisamment entendus, ont complété les travaux de Thiers et de Vulabellé sur une époque qui, à quatre-vingts ans de distance, a encore le don, si ce n'est de passionner, du moins d'émuouvoir grandement l'opinion.

La méthode des deux écrivains est bien différente : M. Welschinger, l'auteur remarqué du livre intitulé : *Le divorce de Napoléon*, trouve sa grande attraction dans les recherches faites dans les archives nationales. Il aime à en faire sortir les trésors et les secrets qui y sont renfermés ; il va plus loin encore. En véritable artiste, il scrute les autographes et il se plaît à découvrir dans la fermeté ou l'indécision de l'écriture, de la signature, du simple paraphe, le caractère, les pensées, le courage ou la faiblesse des personnages qui sont en scène. M. Houssaye cherche l'âme du peuple dans les proclamations des différentes municipalités, des différentes légions dispersées sur toute la surface du territoire ; il compte, pour ainsi dire, les pulsations du cœur humain qui semblent pouvoir être surprises longtemps après que ce cœur a cessé de battre. En étudiant ces documents d'un intérêt si puissant, on arrive à mieux comprendre les véritables responsabilités et l'on peut apprécier à sa juste valeur l'intensité des mouvements populaires qui, bien qu'en apparence irréfléchis et presque irresponsables, ont toujours été la cause et le principe des grands faits dont l'historien doit suivre le développement à travers les siècles.

Nous ajouterons que, chez les deux écrivains, le style est à la hauteur des sujets qu'ils traitent : plus élégant et plus passionné chez M. Welschinger, plus précis, plus énergique, plus incisif chez M. Houssaye. Après avoir lu ces remarquables ouvrages, on comprend mieux les causes de ce



retour imprévu de Napoléon, dont le départ et l'abdication à Fontainebleau semblaient, aussi bien aux yeux de l'Europe coalisée et victorieuse que de la France épuisée, devoir clore à jamais les rêves et les espérances de l'ère impériale.

Qui aurait jamais pu croire, en effet, que le conquérant redoutable qui, après avoir doté la France d'une gloire sans pareille, l'avait laissée humiliée, brisée par des revers non moins éclatants, serait reçu de nouveau avec enthousiasme par une population en délire et conquerrait la France entière sans verser une goutte de sang ? Et pendant ce temps le vieux souverain, le rejeton de cette race antique qui avait créé et gouverné si longtemps la France, ce roi dont l'âge et les infirmités mêmes semblaient être une garantie de paix si désirable après tant de secousses, reprenait tristement le chemin de l'exil et ne pouvait plus compter ni sur le peuple ni sur l'armée. L'armée ! Le peuple ! En lisant M. Houssaye, nous voyons ce qu'ils ressentaient l'un et l'autre et quel prestige exerçait encore sur les esprits le grand nom de Napoléon.

Et d'abord, l'armée était mécontente, soit du repos forcé qui succédait à tant d'agitations, soit des faveurs dont jouissaient les émigrés et les fidèles de la royauté. Sans doute, Louis XVIII avait eu à cœur de ménager toutes les susceptibilités et il n'avait pas marchandé aux dignitaires de l'empire tombé et leurs titres et leurs fonctions. Mais à côté de ces hommes qui avaient passé leur vie dans les camps, qui avaient effrayé l'Europe depuis les déserts de la Russie jusqu'aux confins extrêmes de l'Espagne, le souvenir des services rendus à un moment où la fidélité aveugle remplaçait les plus beaux faits d'armes, quelquefois l'intrigue, avaient ouvert les rangs de l'armée à l'ancienne noblesse qui méprisait cette noblesse de date récente dont les exploits, les titres conquis sur les champs de bataille avaient donné tant d'éclat à un pouvoir abhorré. Les femmes, surtout, étaient impitoyables et ne pouvaient se résoudre à frayer avec les

duchesses, dont l'éducation au moins bourgeoise contrastait trop avec la leur. Les nouvelles venues ne ressemblaient pas toutes à la duchesse de Dantzick de légendaire mémoire, mais elles arrivaient aux Tuileries avec la tache originelle, et les plus sensibles se retiraient le cœur ulcéré, en dévorant leurs larmes et en gémissant des affronts qu'elles avaient reçus.

Le mécontentement du peuple est peut-être plus difficile à saisir et à expliquer. Comme nous l'avons dit tout à l'heure, la perspective d'une longue paix, imposée pour ainsi dire par l'état des finances, si elle irritait les militaires, était faite pour séduire la masse qui, en fin de compte, n'a jamais chez nous profité des expéditions lointaines ou autres. Mais une cause de mécontentement se manifesta bientôt. Les anciens seigneurs étaient sur le point de revenir et reparaisaient les uns après les autres dans le pays qu'ils avaient quitté depuis de longues années, pour fuir les dangers qui les menaçaient. On ne pouvait demander à ces anciens possesseurs de fiefs seigneuriaux de revenir l'âme tranquille et sereine, ayant pardonné à ceux qui les avaient supplantés et qu'ils voyaient jouir de leurs propriétés achetées à vil prix comme biens nationaux. Les plus imprudents préférèrent des menaces de prompt vengeance et quelques-uns trouvèrent dans le clergé des campagnes, longtemps persécuté, un appui et presque un complice. Le gouvernement restauré, appelé gouvernement de droit divin, fut dès lors facilement battu en brèche et les mécontents se prirent à regretter l'empire qui, pour eux, représentait le triomphe de la liberté, de la démocratie, des idées nouvelles sur l'ancien état de choses basé sur la théocratie, la féodalité et l'omnipotence de l'aristocratie.

Louis XVIII était trop philosophe, trop observateur, trop de son temps, en un mot, pour n'avoir pas conscience des dangers que des amis trop imprudents amassaient sur sa tête et pour n'avoir pas la crainte du péril que courait sa

jeune royauté au milieu des exagérations qui trouvaient un écho jusque dans son entourage et même dans sa famille. Il croyait de bonne foi que la charte qu'il avait octroyée, dont le comte d'Artois affectait de ne jamais prononcer le nom, était un contrat synallagmatique passé entre lui et son peuple, et il lui semblait que tout le monde devait être satisfait de la somme de liberté qui, de part et d'autre, avait été offerte et acceptée. De plus, pour plaire à l'armée, aux maréchaux de l'empire, et aussi peut-être en souvenir des anciens commandements militaires entre lesquels la France avait été partagée, il avait assigné un gouvernement régional à chacun d'eux, gouvernement plutôt théorique que réel, car les maréchaux exerçaient une autorité purement nominale, la véritable autorité militaire restant entre les mains des généraux commandant les divisions.

C'est ainsi, et, pour en citer seulement quelques uns, que Masséna commandait à Marseille, c'est ainsi que Suchet commandait à Strasbourg, c'est ainsi que Ney commandait à Besançon.

Les maréchaux avaient-ils tous accepté sans regret le nouveau régime? Question assez difficile à résoudre. Si quelques-uns, tels que Davoust et Macdonald, étaient des hommes incapables de manquer à leur serment, d'autres, par suite du milieu où ils avaient vécu, n'avaient qu'une vague lueur de ce que l'on appelle l'honneur politique. A Fontainebleau, ils avaient abandonné Napoléon avec une facilité qui ne donnait une haute idée ni de leur reconnaissance ni de leur caractère. En les voyant saluer la royauté renaissante et s'y rattacher avec une sorte de servilité hâtive, l'empereur aurait pu fort bien leur dire ce qu'une reine d'Espagne disait à un de ses amants : « Je t'ai fait grand d'Espagne, je t'ai fait duc, je n'ai pas pu faire de toi un gentilhomme. »

Louis XVIII ne pouvait guère compter sur un dévouement trop récent pour être à l'abri de toute défaillance.

Nous avons expliqué les causes de mécontentement exis-

tant dans le peuple et dans l'armée et justifiant la facilité du retour de l'île d'Elbe. Il en est encore une autre, celle-là moins connue et qui est rapportée par M. Welschinger ; elle se trouve dans les menaces contre la liberté et l'existence même de Napoléon. Plusieurs témoignages importants montrent qu'on voulait expédier l'empereur loin de la France et même l'abandonner aux entreprises de quelques fanatiques. M. de Talleyrand avait osé insinuer à M. de Maubreuil, par l'entremise de son secrétaire intime, Roux-Laborie, au moment du départ pour l'île d'Elbe, l'idée de supprimer Napoléon, quitte à désavouer le meurtrier une fois l'attentat accompli. Quoique Talleyrand s'en soit vivement défendu, M. Welschinger ne croit pas à sa justification d'ailleurs peu catégorique. Nous ferons remarquer en passant qu'en toutes circonstances M. Welschinger est particulièrement sévère pour le prince de Bénévent ; au surplus, cette sévérité n'est peut-être que de la justice.

Nous trouvons encore ailleurs les traces des dangers que courait Napoléon à l'île d'Elbe. M. de Barante rapporte à ce propos que le duc de Berry aurait dit un jour à Bruslart : « Ne trouverez-vous pas moyen de lui faire donner le coup de pouce ? » Le général Lafayette soutient que l'on a tout fait pour pousser Napoléon au désespoir. Sans parler de ces projets d'assassinat qui étaient à peine désavoués, une partie des propriétés mobilières de sa famille fut enlevée ou séquestrée ; on ne lui paya pas les subsides stipulés par les traités. Dès lors il semblait qu'on voulait l'amener à recourir aux dernières extrémités.

## I.

C'est dans cette situation que, le 5 mars, se répandit brusquement en France le bruit du débarquement de l'empereur sur le territoire français.

Le mardi 7 mars, le maréchal Ney arrivait à Paris. Il avait

reçu la veille, à sa terre des Coudreaux, près de Chateaudun, l'ordre du maréchal Soult, ministre de la guerre, de se rendre immédiatement dans son gouvernement de Besançon. L'aide de camp, en lui transmettant l'ordre ministériel, ne lui avait pas parlé du débarquement de Napoléon au golfe Juan par la bonne raison qu'il n'en savait rien. En arrivant à Paris, la première personne qu'il vit fut le notaire Batardy, son homme d'affaires et son ami, qui lui apprit la grande nouvelle. Le maréchal en témoigna de la surprise et de l'incrédulité : Batardy lui montra le Moniteur. Alors le maréchal s'appuya sur la cheminée et s'écria avec un accent plein de franchise : « Mon Dieu ! Quelle chose affreuse ! Que va-t-on faire ? » Il s'exprima avec dûteté sur le compte de l'empereur et faisant allusion à un passé récent : « S'il n'avait pas cru qu'il y eût quelques mécontentements en France, jamais il n'aurait osé mettre le pied sur le sol français. »

Cette conversation avec Batardy doit éloigner tout soupçon de préméditation de la part de Ney. Ce soupçon n'a d'ailleurs aucun fondement sérieux. En quittant son homme d'affaires, Ney se rend auprès du duc de Berry qui lui demande s'il connaît le colonel Labédoyère. Ney répond simplement que cet officier a été l'aide de camp du prince Eugène, et il prie le duc de mettre ses respects aux pieds du roi en l'assurant de son entier dévouement. En sortant des Tuileries, Ney voit le maréchal Soult, ministre de la guerre, qui, lui aussi, doit bientôt abandonner Louis XVIII, et que peu de temps auparavant, Chateaubriand avait comparé bien trop pompeusement à Duguesclin. Ney lui demande quels ordres il doit suivre. Le duc de Dalmatie refuse de lui répondre et ajoute brusquement que le maréchal les recevra à Besançon où ont été envoyées toutes les instructions qui le concernent. Ney lui parle de son désir de voir le roi : « N'y allez pas, observe Soult, Sa Majesté est souffrante ; elle ne reçoit pas. » Ney est vexé de cette brusquerie : « Vous ne m'empêchez pas de voir le roi, dit-il. » Et il retourne aux Tuileries.

On ne peut trop savoir à quel mobile obéissait le ministre de la guerre en dissuadant ainsi le maréchal Ney d'aller voir le roi. Le prince de la Moskowa pouvait y voir un sentiment mesquin de jalousie ; mais vraiment, pour sa gloire et son honneur, il aurait infiniment mieux valu qu'il ne vit pas Louis XVIII ce soir-là, car à ce moment il donna la plus grande marque aussi bien de la légèreté de son esprit que de l'ingratitude de son cœur. Il finit par obtenir l'audience demandée, et là, au milieu des officiers de la maison, après des protestations de dévouement au roi, après les recommandations royales de prendre toutes les mesures pour s'opposer le plus efficacement possible aux entreprises de l'usurpateur, il prononça ces inconcevables paroles : « La démarche de Bonaparte est insensée ; s'il est pris, il mérite d'être mis à Charenton ou ramené à Paris dans une cage de fer ! » Le roi tendit la main au maréchal : celui-ci la baisa respectueusement. L'audience terminée, le monarque, d'après M. de Barante, dit à ses familiers en parlant de la dernière phrase du maréchal : « Messieurs, nous ne lui en demandions pas tant. » Cette phrase malheureuse, blessant toutes les convenances, est-elle un indice de la duplicité du maréchal ? Avec M. Welschinger, nous ne le pensons pas. Elle est pour nous la preuve d'une incroyable légèreté, d'une irréflexion presque puérile dont le maréchal, jusqu'à son dernier soupir, a donné des exemples que nous constaterons au fur et à mesure qu'ils se présenteront. Lui, le brave des braves, le lion sur les champs de bataille, avait dans la vie politique la faiblesse et les inconséquences d'un enfant. N'oublions pas que ce fut lui un des premiers qui poussa avec le plus d'impatience à l'abdication l'homme qui l'avait comblé d'honneurs et qui avait récompensé si largement sa bravoure. Ce fut lui qui, en levant son chapeau où était encore la cocarde tricolore, acclama le premier le pouvoir royal en sortant de Notre-Dame où il venait d'entendre chanter par des milliers de voix le *Domine salvum fac regem*. Ce chant

l'avait brusquement transformé. S'il s'est ainsi soudainement rattaché à la Restauration, il ne faut y voir aucun sentiment d'intérêt personnel. Il n'a jamais touché d'argent, ainsi que le bruit en avait couru. Ses détracteurs lui ont reproché d'avoir encaissé la somme de six cent mille francs. Les investigations officielles les plus minutieuses ont péremptoirement démontré la fausseté de cette allégation. Il était de parfaite bonne foi dans sa conversion à la royauté : nous ajouterons qu'il ne devait pas tenir beaucoup à se retrouver en présence de Napoléon après la conduite qu'il avait eue à son égard à Fontainebleau.

Napoléon, débarqué le 1<sup>er</sup> mars avec cinq cents hommes au golfe Juan près d'Antibes, n'eut à combattre nulle part les troupes royales. Le 6, les forces du chef de bataillon Lessart fraternisaient, à la Mure, avec ses soldats. Le colonel Labédoyère lui amenait son régiment à Vizille. Le 5 le gouvernement prévenu avait envoyé à Lyon le comte d'Artois, le duc d'Orléans et le maréchal Macdonald qui, pensait-on, avait une grande autorité sur les troupes, et dont la réputation était absolument intacte. Macdonald s'enquit de l'état d'esprit des troupes : « Aussitôt que les soldats apercevront la capote grise, répondit un officier, ils se tourneront vers elle et tireront contre vous. » — « Que dois-je conseiller aux princes, reprend Macdonald ? » — « Qu'ils partent le plus tôt possible. » Le 10 mars à quatre heures les princes étaient partis et quelques heures après « le Tondou », ainsi que les soldats appelaient l'empereur, entra à Lyon où il était reçu avec enthousiasme. Macdonald essaya cependant de la résistance et il rangea ses troupes en bataille derrière le pont de la Guillotière. Mais à la vue des premiers hussards de Bonaparte, elles culbutèrent le maréchal, joignirent les hussards et fraternisèrent, comme on disait alors ; Macdonald s'enfuit et rejoignit Monsieur à Moulins.

Le mal était fait et il était complet et irréparable. Macdonald, avec la franchise loyale qui était le fond de son carac-

tère, ne dissimula la situation ni à M. de Blacas, ni même à Louis XVIII. Au ministère de la guerre on essaya de faire quelque chose. Soult ordonna au duc d'Albuféra de réunir à Belfort le plus de troupes possible et de seconder les opérations du prince de la Moskowa qui venait d'arriver à Besançon. Suchet devait préparer quatre batteries d'artillerie à Strasbourg et les envoyer aussitôt à Ney. A la date du 13 mars, celui-ci ne les avait pas reçues. Le général Mermet, qui commandait sous les ordres du maréchal Ney à Lons-le-Saunier, recevait aussi des instructions quelque peu contradictoires. Le général de Bourmont, qui était lui aussi un des lieutenants du prince de la Moskowa, était avisé le 8 mars de la prochaine arrivée du maréchal qui, en effet, le 10, fit son entrée à Besançon.

Le jour même de son arrivée, il écrit à Monsieur que presque toutes les troupes du 6<sup>e</sup> gouvernement ayant été dirigées sur Lyon, sa présence à Besançon lui semble peu utile : « Je prie, dit-il, votre Altesse royale de m'employer près d'elle à l'avant-garde, s'il est possible, désirant dans cette circonstance, comme dans toutes celles qui pourraient intéresser le service du roi, lui donner des preuves de mon zèle et de ma fidélité. » Il ajoute qu'à Besançon il est sans nouvelles de Bonaparte ; il en demande avec anxiété, il s'enquiert surtout si on veut l'utiliser. Au moment où les défections vont se multiplier et sont à l'ordre du jour, il ne désire que marcher, servir, et il est sincère. Le même jour, c'est-à-dire le 10, il informe le duc de Dalmatie qu'il n'a presque pas de troupes à Besançon. Il ajoute : « Je n'ai aucune nouvelle positive sur les entreprises de Bonaparte. On dit seulement qu'il s'est présenté devant Grenoble et qu'il est probable qu'il se jettera en Italie par le Simplon. » Voilà comme le général en chef était renseigné. Il est probable que ses soldats, depuis longtemps et à son insu, travaillés par les émissaires de l'empereur, connaissaient mieux que le maréchal ce qu'il importait tant à ce dernier de savoir.



Au moment de son départ pour Besançon, Soult lui avait dit qu'il trouverait au siège de son gouvernement les instructions nécessaires. Il ne trouve rien du tout. Le préfet du Doubs, le comte de Scey, vient le voir et lui demande ce qu'il faut faire. Ney se borne à lui réclamer des chevaux de selle et de l'argent sur la caisse publique. Le comte de Scey, dans sa déposition devant la Chambre des pairs lors du procès du maréchal, assure qu'alors il tenait des discours véhéments contre Napoléon. Il se plaint aussi de n'avoir pu obtenir du maréchal des armes et des munitions pour les volontaires royaux et les gardes nationales. Comment Ney pouvait-il en donner, puisqu'il ne cessait d'en demander lui-même ?

Le 11 mars, le chevalier Renaud de Saint-Amour informait le général Mermet que, par ordre de Monsieur, il devait diriger ses troupes sur Moulins, nouveau lieu de rassemblement pour l'armée. On battait en retraite. De plus chacun commandait à tort et à travers. C'était le chaos. Mermet ordonnait au maréchal de camp Gauthier d'approvisionner les forts de Pierre-Chatel et de l'Ecluse. Et celui-ci répondait : « Je vous observe qu'ils ne sont pas armés, qu'il n'y a ni canons ni munitions. Il me semble qu'il est inutile d'y faire des approvisionnements de vivres, même d'y envoyer des troupes, puisqu'elles n'auraient aucun moyen de défense. » Le même jour, ayant appris la reddition de Grenoble et l'occupation de Lyon par l'empereur, Ney transmet ces renseignements à Soult et à Suchet. Il dit avoir l'intention d'occuper Mâcon et Bourg : « Si je trouve l'occasion favorable, je n'hésiterai pas à attaquer l'ennemi. » Il ajoutait un regret à ces communications, *c'est qu'il était fâcheux qu'ont n'eût pas encore osé attaquer Bonaparte.*

Le 11, Ney se dirigea sur Lons-le-Saunier, emmenant avec lui les généraux Lecourbe et de Bourmont et sans avoir pu obtenir d'argent du préfet du Doubs. M. de Scey avait répondu au maréchal qu'il se procurerait facilement ailleurs

l'argent nécessaire pour une campagne si courte. M. de Scey se trompait étrangement et sur la durée et sur l'importance de la lutte qu'on avait à soutenir.

Le 12 mars, toujours fidèle à ses engagements, Ney écrivait de Lons-le-Saunier au duc d'Albuféra que le duc de Tarente s'était replié sur Moulins. Il ne savait pas alors quelle direction devait prendre Bonaparte en débouchant de Lyon. Pour lui, il formait deux brigades qui consistaient en quatre régiments. Il les échelonnait de Lons-le-Saunier sur Bourg de façon à pouvoir marcher sur Mâcon et sur Lyon. Il confiait une brigade au général Lecourbe et l'autre au général de Bourmont, deux officiers sur lesquels les royalistes paraissaient pouvoir compter absolument.

Il prévenait aussi le ministre de la guerre de la défection des troupes de la 7<sup>e</sup> division et de la nécessité de faire marcher le plus de soldats possible sur Dijon et Mâcon : « C'est à Grenoble que Monsieur aurait dû se rendre d'abord pour attaquer Bonaparte, et il est plus que probable que nos embarras seraient terminés. M. le maréchal Macdonald semble manquer de confiance dans ses troupes. Cependant ce n'est pas en se retirant qu'on pourra reconnaître si elles ont l'intention de faire leur devoir. Il fallait les faire combattre... Les troupes que j'ai avec moi sont animées du meilleur esprit, et je ne doute pas que tout le monde ne fasse son devoir. » A ce moment, le maréchal s'abusait étrangement sur l'esprit de ses troupes : il s'abusait bien sur lui-même. Ney annonçait au ministre qu'il allait occuper immédiatement Bourg et Mâcon, et il espérait que le maréchal Soult lui dirait ce qu'il ferait à sa place dans une circonstance aussi pressante. Il lui donnait en même temps des détails sur ses futures opérations, lui envoyait les journaux de l'Isère et attirait l'attention du gouvernement sur les proclamations impériales auxquelles il fallait faire une réponse immédiate, afin d'atténuer les effets qu'elles pouvaient produire. Ces faits n'indiquent-ils pas son intention de tenir la parole qu'il

avait donnée au roi le 7 mars ? Remarquons en passant que ce jour-là, le maréchal avait à peine le nombre de cartouches réglementaire. Il suppliait en vain ses camarades Suchet et Oudinot de se réunir à lui et d'arriver au plus tôt avec des attelages.

Cependant, il faut bien le dire, les proclamations dont nous venons de parler, surtout celle datée du golfe Juan, avaient déjà jeté le trouble dans son esprit. Le 12, il en est si frappé qu'il ne peut s'empêcher de les montrer au marquis de Vaulchier, préfet du Jura, et au marquis de Sorans, aide de camp du comte d'Artois, qui entraînent chez lui à ce moment-là : « On n'écrit plus comme cela, dit-il. Le roi devrait écrire ainsi. C'est ainsi que l'on parle à des soldats et qu'on les émeut. » Et allant d'un bout à l'autre de son cabinet, il répète, la voix frémissante : « La victoire marchera au pas de charge ! L'aigle, avec les couleurs nationales, volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame. » Puis, s'emportant selon son habitude, il commence à incriminer la conduite du comte d'Artois à Lyon, du comte d'Artois « qui n'a jamais daigné faire monter un maréchal dans sa voiture » et qui l'a laissé sans troupes et sans ordres. Il blâme le roi d'avoir refusé de conserver la vieille garde auprès de lui ; il accuse le parti des émigrés et rappelle les humiliations subies à la cour par la princesse de la Moskowa. Il ne traite pas mieux Napoléon : « Cet enragé-là ne me pardonnera jamais son abdication. Il pourrait bien me faire couper la tête avant six mois. » Malgré sa colère contre les Bourbons, il dit à Bourmont : « Nous sommes en plus petit nombre, mais nous le froterons. » Sur l'observation de Bourmont que les troupes ne sont pas sûres, il réplique : « Je prendrai un fusil, je tirerai le premier coup et tout le monde marchera ».

Il paraissait donc aussi résolu : « Je suis en mesure de marcher sur Lyon, et aussitôt que je saurai d'une manière positive la direction que prendra Bonaparte ». Mais on le laissait sans nouvelles précises, et les troupes que lui avait annon-

cées le ministre de la guerre n'arrivaient pas. Il y avait cependant urgence : « Nous sommes à la veille d'une grande révolution, écrivait-il à Suchet. Ce n'est qu'en coupant le mal dans sa racine qu'on pourrait encore espérer l'éviter... Tout le monde, observait-il justement, est étourdi de cette rapidité et malheureusement la classe du peuple l'a servie en divers lieux de son passage. *La contagion est à craindre parmi le soldat* ; les officiers se conduisent généralement bien, et les autorités civiles montrent du dévouement au roi... J'espère, mon cher maréchal, que nous verrons bientôt la fin de cette folle entreprise, surtout si nous mettons beaucoup de célérité et d'ensemble dans la marche des troupes. »

Le duc de Feltre, qui avait remplacé au ministère de la guerre le maréchal Soult, tombé en disgrâce, n'envoyait à Lons-le-Saunier aucun renfort ni aucune instruction. De Paris, on se bornait à donner quelques ordres qui peuvent paraître dérisoires ou bien insuffisants. Macdonald, qui ne cachait pas au roi ses appréhensions, n'obtenait que des réponses évasives.

Le 13 mars, le maréchal Ney écrivait de Lons-le-Saunier au général Mermet une lettre péremptoire signée : *Le maréchal prince de la Moskowa, pair de France*, lettre par laquelle il lui enjoignait de se rendre de suite à Besançon et d'y prendre le commandement de cette place. Il lui donnait des ordres précis pour le groupement de ses forces et lui indiquait comment il fallait disposer les troupes qu'il avait sous ses ordres : « Vous communiquerez cette lettre au général Durand, commandant d'armes et au général Monginet, commandant de l'artillerie de la place de Besançon. Vous rendrez compte au ministre de la guerre de tout ce qui peut intéresser le bien du service du roi. »

Cet homme si précis et si correct dans les instructions données alors à ses subordonnés, pensait-il vraiment alors à trahir ? Il était fermement décidé à lutter encore, alors que

d'autres, tels que Monsieur lui-même et Macdonald, avaient abandonné la partie, Il invitait ce jour-là même le lieutenant général comte Heudelet à lui faire passer le plus de forces possible, afin que rien ne puisse lui manquer lorsqu'il sera en mesure de prendre l'offensive.

Nous sommes arrivés au 14 mars, au jour de la défection. Pas plus que M. Houssaye, pas plus que M. Welschinger, nous ne chercherons à nier les torts du maréchal Ney. Seulement, le coupable mérite, vu sa gloire passée, vu l'expiation redoutable qu'il a faite de sa faute, qu'on jette un coup d'œil rapide sur les évènements qui ont accompagné son abandon de la cause royale, qu'on plaide en un mot les circonstances atténuantes que les juges de la haute cour n'ont pas admises en sa faveur.

En premier lieu, nous savons que le maréchal Ney était seul, livré à lui-même. Il avait compté sur la coopération de Monsieur et de ses troupes ; elle lui échappa subitement. Le maréchal attendait des renforts et de l'artillerie ; il n'en reçut pas. Le maréchal espérait être informé de la marche de Bonaparte et des résolutions prises à Paris ; il n'obtint aucune information. Il n'apprend que de mauvaises, de désastreuses nouvelles : partout les troupes acclament l'empereur, partout le peuple fraternise avec les troupes ; Macon est occupé ; la population de Chalon-sur-Saône a jeté dans le canal, aux cris de : « Vive l'Empereur ! » dix-huit pièces de canon, toute l'artillerie sur laquelle Ney avait tant compté : la gendarmerie ne résiste plus et Autun vient de s'insurger ; Dijon imite Autun et prend la cocarde tricolore.

Et puis dans la nuit du 13 au 14 mars, entre une heure et trois heures du matin, Ney reçoit plusieurs agents de Bonaparte, des officiers de la garde déguisés, qui lui apportent une lettre de Bertrand écrite sous la dictée de l'empereur. Un billet autographe de Napoléon accompagne la lettre et s'adresse affectueusement à l'ami de longues années : « Mon cousin, mon major général vous expédie l'ordre de

marche. Je ne doute pas qu'au moment où vous aurez appris mon arrivée à Lyon, vous n'avez fait reprendre à vos troupes le drapeau tricolore. Exécutez les ordres de Bertrand et venez me rejoindre à Chalon. *Je vous recevrai comme le lendemain de la bataille de la Moskowa.* » Bertrand l'engage à se rallier à la cause impériale de peur d'une guerre civile. Il va plus loin dans ses sollicitations ; il les appuie de documents mensongers dont le prince de la Moskowa ne pouvait vérifier l'exactitude. Il assure que l'Europe est favorable au mouvement nouveau, que la monarchie est perdue, que le roi va quitter la France, que les alliés sont d'accord, que le général autrichien Kohler a concerté avec Bonaparte son évasion, Murat s'avance par le nord de l'Italie pour venir à son aide ; les troupes russes sont rentrées dans leurs foyers ; la Prusse, abandonnée par l'Angleterre n'osera pas seule attaquer la France. En prolongeant une lutte inutile, n'allait-on pas déchaîner la guerre civile et être responsable du sang français qui allait couler ?

La situation de Ney était épouvantable. Que pouvait faire le maréchal ? Pouvait-il, comme il l'a dit plus tard, arrêter l'eau de la mer avec la main ? Pouvait-il faire une vaine opposition qui serait emportée comme un fêtu par le mouvement triomphant qui enlevait tout sur sa route ? Après tout, il pouvait se rendre la justice d'avoir tenu plus longtemps que bien d'autres, que ses camarades. Ni Macdonald, ni Oudinot, ni Soult, ni Suchet, ne sont restés en face de Bonaparte jusqu'à la dernière heure. Lui, il attend des ordres ; on ne lui en donne pas ; bien plus, on se retire. Dès lors, pourquoi et avec quoi résister ? Et la France ? La France va donc être ensanglantée à cause de lui ? Pour lui, à ce moment, les partis ne sont rien. La patrie est tout. Il a sans doute, à cette heure redoutable, la vision de la patrie livrée par lui aux horreurs de la guerre civile ; à ses yeux, au-dessus des compétitions dynastiques, il y avait une chose pour laquelle il avait mille fois risqué sa vie, une chose qu'il entendait

servir sous n'importe quel drapeau ; il y avait la France, selon la patriotique expression échappée au duc d'Aumale au cours du mémorable procès du maréchal Bazaine.

Ces explications, que nous donnons ici, ne peuvent, nous le répétons, excuser le maréchal Ney. Pour nous, après la parole qu'il avait donnée au roi le 7 mars, il n'avait qu'une seule chose à faire : il devait imiter les autres ; comme Macdonald, il devait se retirer après avoir constaté que ses soldats refusaient de le suivre.

Quelles avaient été les impressions de l'empereur quand il avait appris à Lyon l'arrivée du maréchal à Lons-le-Sauvier, et qu'il allait probablement avoir à le combattre ? Selon le duc de Rovigo, c'était celui de tous les maréchaux que Napoléon craignait le plus : Fleury de Chaboulon assure, au contraire, que l'empereur apprit avec plaisir que le commandement des troupes destinées à agir les premières contre lui avait été confié à Ney. Ces deux sentiments opposés en apparence s'expliquent parfaitement. Napoléon connaissait bien celui qui avait été longtemps son lieutenant. Sans doute, l'empereur pouvait craindre la valeur du maréchal, l'ascendant qu'il exerçait sur ses troupes ; il savait que personne ne savait mieux que lui enlever le soldat, le soutenir dans la lutte et le mener à la victoire. S'il résistait, il pouvait donc être fort dangereux. Mais Napoléon savait à quoi s'en tenir sur la mobilité du caractère de Ney, l'extrême impressionnabilité de sa nature, et il pouvait en espérer davantage que de l'impassible fermeté d'un Macdonald, d'un Suchet, d'un Davout. Il comptait, et avec raison, sur l'espèce de fascination qu'il exerçait sur lui.

Le 14 mars, à une heure, croyant à la perte définitive de la monarchie, frémissant à l'idée de la guerre civile, ne voyant d'autre salut pour la France que dans le rétablissement de l'empire voulu par le peuple, oubliant tout, même ce qu'il pouvait avoir personnellement à craindre du retour de Napoléon, le maréchal Ney rassemble ses troupes sur la

grande place de Lons-le-Saunier. Là, il veut leur donner lecture de la proclamation qu'il prétend lui avoir été apportée par les émissaires de l'empereur. Avant de la lire aux troupes, il la communique aux généraux Lecourbe et de Bourmont. « Je les consultai, a-t-il dit, devant la Chambre des pairs sur ce que je devais faire. De Bourmont me répondit qu'il fallait se joindre à Bonaparte, que les Bourbons avaient trop fait de sottises et qu'il fallait les abandonner. Lecourbe ne fit aucune opposition. » Au dire de Bourmont, qui fut sans pitié pour son ancien général en chef, les choses ne se passèrent pas tout à fait ainsi. A l'en croire, Bourmont aurait rappelé respectueusement mais fermement au maréchal qu'il avait reçu et accepté du roi la mission de combattre Bonaparte. Lecourbe, moins royaliste, mais plus anti-bonapartiste depuis que, malgré ses beaux états de service, malgré la campagne de Suisse où il s'était couvert de gloire, il avait été rayé des cadres après le procès de Moreau, fut plus violent : Comment voulez-vous que je serve ce b... là ? Il ne m'a fait que du mal et le roi ne m'a fait que du bien. Puis, je suis au service du roi... et voyez-vous, Monsieur le maréchal, moi j'ai de l'honneur. »

A cette sanglante apostrophe, Ney s'emporta et après une discussion orageuse, Lecourbe et Bourmont, non moins convaincus en réalité que le maréchal de la difficulté de se faire obéir des soldats, se résignèrent à suivre leur chef dans sa désertion. Sur l'ordre de Ney, Bourmont prescrivit aux troupes de se rendre sur la place d'armes, et peu d'instants avant la revue, lui et Lecourbe vinrent prendre le maréchal à l'hôtel de la Pomme d'Or pour l'accompagner sur le terrain. Tous deux savaient le motif de la prise d'armes ; en se montrant alors aux côtés du prince de la Moskowa, malgré les dénégations de Bourmont devant la Chambre des pairs, malgré son désir de se disculper en aggravant la situation de Ney, ils encouragèrent et sanctionnèrent une défection dont ils prirent leur part.



Voici le texte de la proclamation, telle que le maréchal lut aux troupes et qui fut reproduite par le *Moniteur* du 21 mars,

« Officiers, sous-officiers et soldats.

» La cause des Bourbons est à jamais perdue, la dynastie  
» légitime que la nation française a adoptée va remonter sur  
» le trône. C'est à l'empereur Napoléon, notre souverain,  
» qu'il appartient seul de régner sur notre beau pays. Que la  
» noblesse des Bourbons prenne le parti de s'expatrier  
» encore ou qu'elle consente à vivre au milieu de nous, que  
» nous importe ? La cause sacrée de la liberté et de notre  
» indépendance ne souffrira plus de leur funeste influence.  
» Ils ont voulu avilir notre gloire militaire, mais ils se sont  
» trompés. Cette gloire est le fruit de trop nobles travaux,  
» pour que nous puissions jamais en perdre le souvenir.

» Soldats, les temps ne sont plus où l'on gouvernait les  
» peuples en étouffant leurs droits. La liberté triomphe enfin  
» et Napoléon, notre auguste empereur, va l'affermir à  
» jamais. Que désormais cette cause si belle soit la vôtre et  
» celle de tous les Français ! Que tous les hommes que j'ai  
» l'honneur de commander se pénètrent de cette grande  
» vérité !

» Soldats, je vous ai souvent menés à la victoire. Mainte-  
» nant je veux vous conduire à cette phalange immortelle  
» que l'empereur Napoléon conduit à Paris et qui y sera sous  
» peu de jours, et là notre espérance et notre bonheur seront  
» à jamais réalisés ! Vive l'Empereur ! »

Le maréchal lut cette proclamation après avoir tiré son épée et d'une voix haute et claire. Dès les premiers mots, les soldats qui étaient d'abord tristes et mornes, ne sachant ce qui allait leur être communiqué, interrompirent la lecture en criant : Vive l'Empereur ! A peine le maréchal avait-il fini que l'enthousiasme fut immense. Ney, en proie à la plus vive émotion, entraîné par son propre élan et par le feu de

ses paroles, par ses souvenirs aussi, se jeta dans les bras des officiers qui l'entouraient, il donna ensuite l'accolade aux soldats ; il embrassa en pleurant les fifres et les tambours. Les soldats se répandirent ensuite dans Lons-le-Sau-nier, détruisant partout les armes des Bourbons et les inscriptions royales. Cette proclamation répondait trop à des sentiments que la discipline seule contenait encore et dont elle empêchait l'expansion. Quelques officiers seulement, tels que le général de Grivel, le major général de la Genne-tière, le colonel Dubalen et l'aide de camp Clouët, blamè-rent ouvertement la conduite du maréchal. Bourmont et Lecourbe attendirent les évènements. Ils avaient, nous le savons, assisté à la revue. Bourmont, devant la Chambre des pairs, cherche à justifier sa présence sur la place d'armes, en alléguant qu'il voulait simplement juger de l'effet que la proclamation ferait sur les troupes. C'est possible à la rigueur, mais, chose plus grave pour lui et pour laquelle il ne put trouver la même excuse, il assista au banquet qui suivit. Dans ce banquet, il ne fut certainement pas question pour lui de juger chez les convives de l'intensité de leurs convictions et de leur fidélité à la cause royale.

Revenons à la proclamation lue aux troupes sur la place d'Armes et arrêtons-nous y un instant. Remarquons d'abord qu'elle était antidatée et signée le maréchal d'Empire, prince de la Moskowa. Ney a dit plus tard à la Chambre des pairs à propos de sa signature : « La signature est fausse. Je ne signe jamais le prince de la Moskowa. » Il voulait dire qu'il signait toujours : le maréchal prince de la Moskowa. Le mot « d'Empire » a du être intercalé par les émissaires de Napoléon qui s'étaient chargés de l'impression, de l'insertion au *Moniteur* et de l'affichage.

Ney a toujours soutenu qu'il avait reçu la proclamation toute faite des mains des émissaires de l'empereur, qu'il ne l'avait pas discutée, et que, pour les détails matériels, il n'avait agi que sous la pression des évènements. Or, Napo-

l'éon, dans l'ouvrage qu'il a dicté à Sainte-Hélène sous ce titre : *l'île d'Elbe et les cent jours*, a dit en propres termes que Ney lui envoya le 16 mars son serment d'obéissance et sa proclamation et il ajouta : « La lecture de la proclamation de ce maréchal étonna un moment l'empereur. » Il attribuait en effet ce document à une démarche d'intérêt ou d'égoïsme. Une chose aurait pu nous éclairer, c'est la lettre même de Bertrand, accompagnant le billet autographe de l'empereur, et qui aurait pu mentionner la proclamation en indiquant l'usage qu'on devait en faire. Mais cette lettre n'existe plus. Ney a déclaré, lors de son jugement, que sa femme l'avait brûlée avec d'autres papiers qu'elle jugeait compromettants. Entre l'allégation de l'empereur et celle de Ney, le doute subsiste ; il faut reconnaître toutefois que si le maréchal est l'auteur de la proclamation lue à Lons-le-Saunier, son rôle change et s'aggrave considérablement : ce qui était le résultat d'une pression se transforme tout à coup en une œuvre personnelle dont il a l'entière responsabilité.

Malheureusement pour la mémoire du maréchal, ici vient se présenter un fait nouveau qui semble donner créance au récit de l'empereur. En effet, M. Welschinger a trouvé dans les papiers du général Mermet, d'abord un ordre de Ney en date du 14 mars, lui enjoignant de se rendre à Besançon et d'y lire à ses troupes rassemblées la proclamation de Lons-le-Saunier, puis le texte même du discours dont le général Mermet doit donner connaissance. Mermet avait gardé l'original qu'il n'a pas communiqué à la Chambre des pairs, probablement par pitié pour son camarade. Il l'avait conservé soigneusement. Il est écrit de la main même de Ney sur les quatre pages d'un papier à lettre. Comme c'est un document d'une réelle importance, nous le reproduisons en entier après M. Welschinger, en faisant observer qu'il est signé : le maréchal prince de la Moskowa, et en mettant en italique les passages qui diffèrent de celui qui a été imprimé à Lons-le-Saunier, et qui a servi au procès comme pièce capitale.

« Officiers, sous-officiers et soldats,

» La cause des Bourbons est à jamais perdue. La dynastie  
» légitime que la nation française a adoptée va remonter sur  
» le trône ; c'est à l'empereur Napoléon qu'appartient seul  
» *le devoir* de régner sur notre beau pays. *Que les Bourbons*  
» *et leur noblesse s'expatrient ou qu'ils consentent à vivre*  
» au milieu de nous, que nous importe ? La cause sacrée de  
» notre liberté et de notre indépendance ne souffrira plus  
» de leur funeste influence. *Ils ont cherché à avilir, à effa-*  
» *cer* notre gloire militaire ; mais ont-ils pu y parvenir ? Non,  
» cette gloire acquise *au prix de notre sang* et par les plus  
» nobles travaux, *cette gloire qui nous est encore récente n'a*  
» *pu laisser que les souvenirs les plus honorables pour vous.*  
» Les temps ne sont plus où l'on gouvernait *les nations avec*  
» *de ridicules préjugés, où les droits du peuple étaient*  
» *méconnus et étouffés.* La liberté triomphe enfin, et Napo-  
» léon, notre auguste empereur, va l'affermir à jamais.

» Que désormais cette cause si belle soit la nôtre et celle  
» de tous les Français, et que tous les braves que j'ai  
» l'honneur de commander *soient pénétrés de ces sentiments*  
» *qui m'animent.* Officiers, sous-officiers et soldats, je  
» vous ai souvent menés à la victoire. *Suivez-moi, je veux*  
» vous conduire vers cette phalange immortelle *qui marche*  
» *avec l'empereur Napoléon sur Paris ; vous l'y verrez sous*  
» *peu de jours. Là seront enfin réalisés nos vœux les plus*  
» *chers et toutes nos espérances.*

» Signé. Le maréchal prince de la Moskowa, Ney. »

Si le procureur-général avait eu entre les mains au moment du procès la pièce que le général Mermet n'a pas voulu livrer, il aurait pu poser à Ney des questions bien embarrassantes. Et d'abord le prince de la Moskova ne pouvait cette fois contester la signature d'une proclamation entièrement écrite de sa main, et il aurait pu très difficilement faire

admettre qu'il l'ait composée de mémoire après la lecture de la première aux troupes, sur la place d'Armes. Elle était donc sincère et bien sienne dans toute la force du mot. Pour nous, il nous semble que l'étude de cette seconde proclamation, par les variantes insignifiantes au fond qu'elle renferme, doit contribuer puissamment à faire attribuer au maréchal la première, lue à Lons-le-Saunier. En effet, si celle-ci émanait de l'empereur, il nous semble que Ney n'aurait eu ni la volonté, ni la hardiesse d'en modifier même légèrement la teneur officielle ; puisqu'elle avait été imprimée et publiée par les soins des émissaires de Napoléon, rien de plus simple que d'en envoyer un exemplaire tel quel à Mermet. Nous remarquerons que dans la seconde proclamation, faite après le départ des émissaires de Napoléon, alors qu'il était dégagé davantage de leur influence, Ney est pour ainsi dire plus lui-même que dans la première : en effet, il y est question de liberté et d'indépendance plutôt que de la cause impériale. Ainsi pour nous résumer, entre les deux documents, les différences sont si légères qu'on ne peut guère les attribuer qu'à la même plume et au même esprit.

L'empereur, dans ses Mémoires, n'est pas tendre pour le maréchal : avait-il été blessé de ce qu'il affectait de dire et de répéter qu'il ne se donnait pas à Napoléon, mais à la France, qu'il se rattachait à lui comme au représentant de notre gloire et qu'il n'entendait en aucune façon se rattacher à une restauration ? Tout cela n'était qu'une phraséologie incohérente et bizarre. Le malheureux maréchal, après avoir surpris, presque mécontenté Louis XVIII par ses folles et grossières menaces contre l'empereur, en arrivait, en voulant calmer le trouble de sa conscience et en invoquant une liberté dont quinze jours auparavant il ne se souciait guère, à froisser Napoléon lui-même. Ce dernier ne lui gardait aucune reconnaissance d'avoir entraîné ses troupes le 14 mars.

La proclamation envoyée au général Mermet était suivie

d'instructions détaillées. Le maréchal Ney ordonnait au général de faire fermer les portes de Besançon, de remplacer le commandant d'armes Durand, d'inviter le conseil de préfecture et les autorités civiles à se rendre à la municipalité « à l'effet de procéder de suite au remplacement de M. le préfet du Doubs, comte de Scey. » Il ajoutait : « Le général Mermet fera une proclamation pour le maintien de l'ordre et de la sûreté des personnes et des propriétés. Personne ne pourra être recherché ni arrêté pour les vœux émis et les idées développées en faveur des Bourbons. »

Le maréchal Ney écrivait en même temps au marquis de Vaulchier, préfet du Jura : « Je vous invite à prendre toutes les dispositions de votre compétence pour le maintien du bon ordre dans votre département. Vous ordonnerez que personne ne soit inquiété pour cause de ses opinions et ferez relâcher celles qui seraient détenues pour cette raison. Les personnes et les propriétés doivent être respectées. Tout vrai Français ne doit connaître jamais que les intérêts de la patrie. » Cette déclaration si formelle fait honneur au maréchal : le marquis de Vaulchier s'honora également en répondant simplement et fermement qu'il ne pouvait appliquer les mesures prescrites parce qu'il n'entendait pas être le préfet de Buonaparte.

Mermet, lui aussi, déclina la mission qui lui était confiée et se retira dans ses foyers.

Quoiqu'on en ait dit, le maréchal Ney ne songea ni à poursuivre ni à frapper ceux de ses camarades qui étaient restés fidèles au régime déchu. Le colonel Dubalen, entre autres, vint lui dire qu'ayant prêté serment de fidélité au roi, il voulait se retirer. Il l'autorisa à le faire en l'engageant d'user de prudence pour se soustraire au ressentiment du peuple et des soldats. Son aide de camp Clouët lui déclara qu'il n'approuvait pas sa conduite et demandait à retourner à Paris. Il lui conseilla de différer de quelques jours, ne fut-ce que pour sa sûreté. D'ailleurs il eut presque de suite des re-

mords de sa conduite. Au banquet qui suivit la revue à la place d'Armes, tous les convives étaient gais et satisfaits, même Bourmont, même Lecourbe ; un seul homme était triste et paraissait étrangement préoccupé, cet homme était le maréchal Ney, dont l'enthousiasme et l'exaltation étaient tombés et qui, une fois la raison revenue, avait peut-être le pressentiment de ce que lui réservait l'avenir.

Une affiche imprimée à Auxonne le 19 mars contenait l'ordre suivant adressé au commandant de la place à Dole : « Par ordre de S. M. l'empereur des Français, les autorités civiles et militaires feront arrêter et emprisonner, partout où ils se trouveront, les dénommés ci-après : le lieutenant-général de Bourmont, le lieutenant-général Lecourbe, le lieutenant-général Delort, le général de brigade Jarry, le major de la Gennetière, le maréchal de camp Durand, le colonel Dubalen, le commandant d'armes d'Auxonne, le comte de Scey, préfet du Doubs, et le maire de Dole. » Le maréchal Ney eut le grand tort de contresigner cet ordre. Mais le 4 décembre, à la Chambre des pairs, lorsqu'on lui présenta le texte original de cet ordre, il put répondre : « Je le reconnais. Il m'avait été donné par Bertrand, mais personne ne fut arrêté. Aucun maréchal n'aurait voulu arrêter un général... Je n'ai fait arrêter qui que ce soit. J'ai laissé tout le monde libre. »

Ney était dans le vrai : personne ne fut arrêté. Le général de Bourmont, qui figure le premier sur la liste que nous venons de citer, consentit à rentrer dans l'armée et à servir Napoléon jusqu'à la date du 15 juin, c'est-à-dire jusqu'à la veille de la bataille de Waterloo.

Tel est, d'après MM. Welschinger et Houssaye, le récit complet de la défection de Lons-le-Saunier. Nous pourrions terminer ici ce travail puisque notre province semble moins intéressée aux événements qui suivirent. Cependant nous voulons continuer l'analyse rapide du livre de M. Welschinger pour examiner spécialement la part prise par nos com-

patriotes à l'instruction suivie contre le maréchal Ney et à son jugement.

## II.

Le maréchal Ney, une fois sa décision prise, alla aveuglément de l'avant. Il traversa Dijon où il espérait retrouver l'empereur et arriva enfin à Auxonne où Gamot, son beau-frère, administrait la préfecture. Pour mettre sa conscience à l'abri, il avait rédigé un factum contenant une série de griefs ou de restrictions qu'il comptait soumettre à Napoléon à leur première entrevue. Mais, d'après le récit des contemporains, Napoléon lui ouvrit les bras, sans dire une parole, et le manifeste fut oublié. D'après les mémoires de Sainte-Hélène, l'accolade aurait été moins vive et moins affectueuse : l'empereur déclare que s'il s'est servi de Ney, c'est pour obéir à la politique malgré la mauvaise opinion qu'il avait de sa moralité et de son esprit.

Une chose incroyable, et qui peint la légèreté d'esprit du maréchal, est la conversation qu'il eut avec l'empereur, non le 17 mars à Auxerre, ainsi qu'il l'a affirmé, mais aux Tuileries, bien après le retour. A l'un des levers impériaux, Ney se présenta devant l'empereur et désireux d'aller étourdiement au-devant de quelques indiscretions, il lui fit un aveu qui ne lui était nullement demandé : « Vous avez ouï dire qu'en partant de Paris pour me rendre à Besançon, j'ai promis au roi de vous ramener dans une cage de fer ? » — « Oh ! lui dit l'empereur, vous avez tort de vous mettre en peine des propos dus à la malveillance ! Une telle idée n'a jamais pu entrer dans l'esprit d'un militaire. Vous savez bien que personne n'en aurait jamais eu le pouvoir. » — « Vous vous trompez... Vous ne me donnez pas le temps d'achever ; le propos est vrai. Mais c'est que j'avais pris déjà mon parti, et je ne crus pas pouvoir mieux dire pour cacher mes projets. » Si Ney a fait cette déclaration, il a trompé l'empereur. En quittant Paris le 7 mars, il était sincère dans ses pro-



messes au roi. Nous aimons mieux croire qu'il n'a pas ajouté cette dernière phrase à sa déclaration et que selon son propre témoignage Napoléon ne fit que sourire de l'aveu de son lieutenant. Avoir essayé de tromper le roi, avoir voulu ajouter quelques pensées de duplicité à une défection qui alors aurait été préméditée, c'était vouloir se perdre aux yeux mêmes de Napoléon et le révolter complètement : quoiqu'il en soit, ce fut d'ailleurs ce qui arriva.

En effet, après avoir rempli une mission d'inspection dans le nord et le nord-est, sentant que malgré tout la faveur est irrémédiablement perdue, il se retire dans ses terres, aux Coudreaux, où il reste près de trois mois dans l'isolement. Il assista seulement à la cérémonie du Champ de Mai. Le 2 juin, il reçut le titre éphémère de pair de France sans l'avoir sollicité. A ce moment, Napoléon lui dit avec une visible ironie : « Je vous croyais émigré. » — « J'aurais dû le faire plus tôt, répondit tristement le maréchal. » En cela il avait raison : cette phrase montre qu'il avait cette fois le véritable sentiment des événements auxquels il avait pris une part si décisive et presque inconsciente.

Nous allons passer rapidement sur les catastrophes qui suivirent. Tout le monde sait le rôle glorieux mais inutile qu'il eut à la bataille de Waterloo, où il commandait le 2<sup>e</sup> corps. A la Haye-Sainte il accomplit des merveilles. Il s'élança à la tête de sa cavalerie sur le plateau du Mont-Saint-Jean : « Sa bravoure sans pareille, dit Thiers, semblait dans cette journée portée au-delà des forces ordinaires de l'humanité. » Seulement il attaque avec une telle impétuosité, qu'en le faisant trop tôt il compromet le sort de la journée. On dirait qu'il cherche plutôt le trépas que la victoire. Il brave la mort, il la poursuit, elle ne veut pas de lui. Son uniforme, son chapeau sont criblés de balles, mais lui est intact. Quatre chevaux sont tués sous lui. Le visage en feu, les cheveux hérissés, la bouche écumante, il crie à son camarade d'Erlon : « Toi et moi, si nous ne mourons pas ici

sous les balles des Anglais, il ne nous reste plus qu'à tomber misérablement sous les balles des émigrés. » Il n'a qu'un désir : montrer à ses soldats et à ses ennemis comment meurt un maréchal de France ! Vains efforts ! Il n'est pas tombé, et à la fin du jour il est obligé de rejoindre les débris de l'armée qui battent en retraite.

Ne pouvant rallier les corps qui se débandent, ne pouvant retrouver l'empereur, il prend le parti de retourner à Paris. Le 22 juin, il est à la Chambre des pairs. Dans un discours malheureux, il déclare qu'on a été trop battu, qu'il n'y a plus rien à faire, et qu'il faut ouvrir au plus vite des négociations avec l'ennemi. Lui, le brave des braves, affirme qu'il n'y a plus moyen de résister. C'est toujours la même brusquerie, la même impétuosité, la même faiblesse que nous avons signalée tant de fois. Et cependant il se rendait bien compte, il le disait lui-même, que si Louis XVIII revenait, il serait fusillé !

Après la capitulation de Paris, même avant les Ordonnances du 24 juillet, Ney avait pensé à quitter la France ; il avait même pris des passeports sous des noms différents. Ne pouvant se résoudre à l'exil, il avait atermoyé. En attendant, il s'était caché à Roanne ; puis une parente, M<sup>me</sup> de Bessonis, lui avait donné un refuge dans un château paisible sur la limite du Cantal. Le 2 août, il est dénoncé. Le 3, au matin, un capitaine de gendarmerie avec quatorze hommes arrive à Bessonis et pénètre dans la cour. Le maréchal, qui habitait une chambre haute, l'aperçoit. Cette vie de cachettes, cette fuite perpétuelle, répugnent à un homme qui cent fois avait bravé la mort sur le champ de bataille. Il en a assez, et il va se livrer lui-même : « Qui cherchez-vous, demande-t-il à l'officier ? » — « Le maréchal Ney. » — « Montez ici, Monsieur, je vais vous le faire voir. » — Et lorsque le capitaine est entré : « C'est moi qui suis le maréchal Ney. »

Le maréchal, ramené à Paris, fut enfermé à la Conciergerie, où il fut l'objet d'une surveillance rigoureuse et spé-

ciale. Le gouvernement décida qu'il passerait devant un conseil de guerre. Un maréchal de France ne pouvant être jugé que par ses pairs, le ministre de la guerre, le maréchal de Gouvion-Saint-Cyr, constituait pour le jugement du maréchal Ney un conseil formé de maréchaux et de généraux, qui devait être présidé par le maréchal Moncey, duc de Cœgliano. Notre illustre compatriote refusa aussitôt cet honneur, et il en informa le ministre de la guerre. Puis, comme le ministre n'admettait pas son refus, il en donna les motifs au roi dans une lettre superbe, dont la reproduction fut interdite par la police, et qui ne fut publiée que plus tard dans les journaux américains. M. Welschinger cite les principaux passages de cette lettre, qui mérite toute notre admiration.

Dans cette lettre mémorable, il est presque à chaque ligne question des alliés. En effet, la mort de Ney était imposée au gouvernement par l'Europe coalisée contre la France et les ministres de Louis XVIII ne croyaient pas pouvoir lui refuser le sacrifice de celui des généraux qui avait peut-être acquis le plus de renommée et de gloire pendant l'épopée impériale.

Moncey, pour son esprit de résistance et d'indiscipline, fut frappé de trois mois d'incarcération. Les ministres ne comprirent pas la grandeur d'âme qui brillait dans sa protestation, qui reste encore la plus belle défense du maréchal Ney. L'ordonnance royale déclarait Moncey d'autant plus coupable, qu'on devait attendre un exemple tout à fait contraire du rang éminent qu'il occupait dans l'armée et des principes de subordination, que dans sa longue carrière il avait dû apprendre à respecter. Moncey fut immédiatement dirigé sur le fort de Ham, mais les Prussiens qui se trouvaient là ne lui permirent point d'entrer dans le fort et le maréchal fut obligé, dit Vaulabelle, de s'installer dans une auberge du pays où il subit ses arrêts. Il permit à l'avocat Dupin, accouru auprès de lui, de lui rédiger un court mémoire en forme de

consultation. Dupin y établissait que le maréchal Moncey ayant, comme inspecteur général de la gendarmerie, donné le premier l'éveil sur les faits qui s'étaient passés à Lons-le-Saunier, avait pris part à l'instruction et ne pouvait être juge au procès ; que le titre de maréchal constituait une dignité indélébile et ne pouvait être supprimée arbitrairement ; que si toute justice émanait du roi, le roi n'avait cependant pas le droit de juger en personne et que son ordonnance devait être rapportée. L'ordonnance fut maintenue ; mais, de par la volonté du roi, le maréchal Moncey rentra le 5 mars 1819 à la Chambre des pairs, ce qui prouve que, dans notre pays, la loyauté et le courage ne perdent jamais leurs droits.

Si le procès du maréchal Ney nous révèle bien des intrigues et bien des bassesses, il nous laisse, à nous autres Franc-Comtois, le souvenir d'un homme d'honneur : le Franc-Comtois Moncey.

A défaut de Moncey, le conseil de guerre fut composé ainsi qu'il suit : le maréchal Jourdan, président ; le maréchal de Masséna, prince d'Essling ; le maréchal Augereau, duc de Castiglione ; le maréchal Mortier, duc de Trévisé ; le lieutenant-général comte Maison, remplacé par le lieutenant-général Gazan ; le lieutenant-général Villatè ; le lieutenant-général Claparède ; le commissaire ordonnateur Joinville, procureur du roi. Le maréchal de camp comte Gründler fut choisi comme rapporteur. Berryer père, assisté de son fils, et Dupin étaient les avocats du maréchal.

Après les plaidoieries des avocats, le conseil de guerre se déclara incompétent par cinq voix contre deux. Les considérants étaient fondés sur la qualité de pair de France appartenant au maréchal Ney à l'époque où le délit avait été commis, sur les précédents historiques et sur l'attribution à la Chambre des pairs de l'examen des faits reprochés au maréchal. Il est permis de supposer que les maréchaux et généraux saisirent avec empressement le moyen de se dérober

régulièrement à la mission peu enviée et peu enviable de juger un camarade. La joie du maréchal, en apprenant la décision du conseil de guerre, fut profonde. S'adressant à son défenseur, il lui dit avec émotion : « Ah ! Monsieur Berryer, quel service vous m'avez rendu ! Voyez-vous, ces b... là m'auraient tué comme un lapin ». Il craignait la jalousie et le souvenir d'anciennes rivalités chez ses anciens compagnons d'armes. Mais il était dans une étrange erreur, erreur partagée du reste par ses avocats, en préférant, on ne sait trop pourquoi, la juridiction de la Chambre des Pairs. Il est probable, en effet, que si le conseil de guerre avait prononcé un verdict affirmatif de culpabilité, ce verdict n'aurait pas été rendu à l'unanimité : Jourdan, Mortier surtout, n'auraient jamais prononcé la condamnation à mort. Et puis les maréchaux et généraux auraient indubitablement signé un recours en grâce que Louis XVIII ne pouvait pas ne pas accueillir. Le maréchal Augereau criait sur son lit de mort : « Nous avons été des traîtres. Nous devons nous déclarer compétents, le juger malgré lui. Il vivrait du moins. »

Le 10 novembre, à l'issue du conseil de guerre, Ney, avec sa légèreté d'esprit habituelle, se croyait sauvé, il était irrémédiablement perdu,

Ney comparut devant la Chambre des Pairs d'abord les 21 et 23 novembre. Nous ne suivrons pas le procès qui eut lieu devant le Parlement dans tous ses détails. Nous ne dirons pas les impatiences vraiment cruelles que causèrent les lenteurs obligatoires nécessitées par les formalités judiciaires, dont, ainsi que le témoignent les lettres de M. de Rémusat à sa mère, les ultras prenaient difficilement leur parti. « Pourquoi le faire tant languir et nous aussi, disait une belle et gentille dame qui avait hâte, paraît-il, d'assister à l'exécution du brave des braves ? » Nous nous attacherons uniquement aux dépositions de nos compatriotes, faites au cours des séances des 4 et 5 décembre 1815.

Le comte de Scey, ancien préfet du Doubs, affirma ainsi

que nous l'avons dit, que le 10 mars, le maréchal Ney proféra des paroles véhémentes contre Bonaparte.

Le comte de Villars-Tavernay, colonel de la garde nationale du Jura, déclara avoir entendu le général Lecourbe lui dire le 15 mars, à Poligny, en attribuant le mot au maréchal Ney, que tout était arrangé d'avance, et que la reddition des troupes à Napoléon n'avait été qu'un jeu d'enfant. Ney répliqua que ce mot : Tout était arrangé d'avance, s'appliquait aux dispositions des alliés que les émissaires de Napoléon représentaient comme favorables à une restauration impériale. Le témoin ajouta, toujours d'après Lecourbe, que le maréchal avait échelonné et divisé ses troupes en petits pelotons pour opérer plus facilement leur défection : « Si j'avais commandé, aurait dit Lecourbe, il en aurait été autrement. On fait du soldat ce que l'on veut ». Le témoin s'attira un nouveau démenti de l'accusé : « Le général Lecourbe, s'écria Ney, ne peut avoir tenu un discours si peu véridique. »

Le général de Bourmont fut interrogé à son tour et avec lui commence la partie vraiment dramatique de la séance du 4 décembre.

La situation embarrassante, même équivoque qu'il avait, aurait dû lui conseiller beaucoup de modération dans la déposition qu'il fit contre le maréchal. Peut-être était-il venu avec des dispositions modérées qui prirent un autre caractère quand il se vit attaqué par le prince de la Moskowa.

La version de l'accusé et celle du témoin relativement à leur attitude lors de la défection de Lons-le-Saunier et de la proclamation lue aux troupes étaient complètement différentes, nous l'avons constaté plus haut. « Bourmont avait tout approuvé, disait le maréchal. » — « Je n'ai rien approuvé, disait Bourmont, devenu accusé à son tour : si j'ai assisté à la proclamation, c'est pour voir l'effet qu'elle produirait sur les troupes ; si j'ai assisté au banquet, c'est pour dérouter les soupçons et empêcher qu'on ne m'arrêtât. » —

« Je n'ai fait arrêter qui que ce soit, répondit Ney, j'ai laissé tout le monde libre. » — « Croyez-vous, demanda Dambray au témoin, que le maréchal eût pu opérer quelque résistance contre les troupes de Napoléon ? » — « Tout dépendait d'une première démarche, affirma Bourmont. Si le maréchal eût pris une carabine et eût chargé le premier, nul doute que son exemple n'eût été décisif, car aucun homme n'avait plus d'empire sur l'esprit de l'armée. Cependant je n'oserais affirmer qu'il eût été vainqueur. » — Le maréchal s'emporte de nouveau : « Quoi, vous pouviez sortir de Lons-le-Saunier et dire à la troupe que vous la faisiez marcher au service du roi ? » Et avec une hauteur indicible : « L'auriez-vous fait, vous ? Je ne vous crois ni assez de fermeté, ni assez de talent. »

Lecourbe était mort à Belfort au mois d'octobre. Dans sa déposition écrite dont il fut donné lecture, il était plus net et à la fois moins agressif que Bourmont, Sa situation était bien différente aussi : « Je ne puis assurer, déclara-t-il, si le maréchal Ney, avec ses troupes, eût pu arrêter le torrent. Je crois qu'il n'était plus temps. » Et plus loin : « Quelques officiers et même quelques portions de troupes d'infanterie eussent pu résister pendant quelque temps à ce torrent, mais du moment où ils auraient été mis en contact avec d'autres troupes du parti de Bonaparte, ils auraient été entraînés comme elles ! » — Enfin, à cette dernière question : « Quels furent les opposants et quelle conduite tinrent-ils en cette circonstance, » Lecourbe répondit : « Il n'y a pas eu d'opposants. »

Le marquis de Vaulchier, préfet du Jura, déclara que le maréchal s'était plaint, dans la soirée du 12 mars, de ce qu'on n'avait pas marché droit sur Bonaparte. Il avait même ajouté que Monsieur aurait dû, pour la première fois, faire monter un maréchal dans sa voiture et marcher à l'ennemi ; que s'il y avait été, il lui aurait dit : « Allons, Monseigneur, aux avants-postes ! » Le préfet dit encore que Ney lui avait confié

les désagréments que lui et la maréchale avaient eus à la cour. Le marquis de Vaulchier assura qu'à ce moment le maréchal portait la décoration du grand Aigle, ce que contesta le maréchal, qui prétendit qu'il portait encore les décorations royales, et il s'appuya pour prouver son dire sur le témoignage de son orfèvre, Cailsoué, qui déposa qu'en arrivant à Paris avec l'Empereur, Ney lui avait donné toutes ses décorations à changer. ainsi que le prouvait le livre de comptes du négociant. Le témoignage de M. de Vaulchier ne saurait être mis en doute, et personne ne peut suspecter sa franchise et sa loyauté. Ney, en dehors des décorations remises à l'orfèvre, pouvait très bien avoir conservé et retrouvé un aigle impérial, comme ses soldats retrouvèrent tout à coup la cocarde tricolore. D'ailleurs la chose n'a pas une extrême importance : au moment de la conversation du prince de la Moskowa avec le préfet du Jura, la défection du maréchal était chose accomplie. Qu'importait dès lors la décoration qu'il portait ce jour-là ?

Le baron Capelle, préfet de l'Ain et à ce moment préfet du Doubs, fit une déposition assez étrange et d'une longueur démesurée. Ce Capelle était un de ces fonctionnaires habiles, qui prétendent servir l'Etat, quoiqu'il advienne, et se servent eux-mêmes bien plus encore. Il avait été tour à tour enthousiaste de la Révolution, enthousiaste de l'Empire. Il n'était pas bien étonnant qu'un homme si enclin à l'enthousiasme en ait conservé une bonne part pour la Restauration. Il raconta son entrevue avec le maréchal. Il dit lui avoir conseillé d'aller rétablir l'autorité royale à Lyon. C'était un conseil facile à donner, beaucoup plus difficile à suivre. Ce préfet bizarre ne doutait pas que des troupes suisses ne fussent déjà en marche pour défendre la cause du roi : « Je me souviens, observa-t-il, que l'idée d'appeler des troupes étrangères à notre secours parut blesser le maréchal Ney et qu'il dit que le jour où des étrangers viendraient se mêler de la querelle, toute la France serait pour Bonaparte. » En admettant la



version de Capelle, Ney aurait eu raison, et son patriotisme le servait bien dans cette réponse. D'après Capelle, Bourmont ne pensait pas de même : « M. de Bourmont, rapporta-t-il, parut convaincu qu'il ne restait plus de ressources pour la cause royale, que dans l'intervention des troupes étrangères, qu'il ne fallait pas hésiter à les appeler, que quelque grand que fût le mal, il était préférable à celui de laisser la France livrée à Bonaparte et à ses troupes, devenues désormais les cohortes prétoriennes. » Et Capelle ajoutait : « Je partageai cette conviction. » A la fin de cette déposition, Capelle ajouta que si Bourmont était resté après la proclamation et le banquet, *c'était dans l'espoir de conserver au roi la place de Besançon*. Ney ne crut pas devoir répondre à cette longue déposition préparée d'avance.

Le général comte de Grivel croyait fermement à la fidélité du maréchal et à la réunion des troupes le 14 mars, lorsque Ney donna lecture de sa proclamation, il brisa son épée et il se retira surpris et indigné de ce que personne ne s'opposât à cette lecture.

Le major de la Gennetière et le colonel Clouët racontèrent la scène du 14 et furent également frappés de l'enthousiasme des soldats, qui acclamèrent le maréchal.

Le sous-préfet de Poligny, M. de Bourcia, qui avait reçu Ney et Bourmont le 11 mars, se rappela avoir entendu le maréchal dire qu'il aurait fallu attaquer Bonaparte comme une bête fauve et le ramener à Paris dans une cage de fer. De son côté, le sous-préfet remarqua qu'il valait mieux le conduire à Paris dans un tombereau. On ne voit pas bien pourquoi M. de Bourcia préconisait ce genre de véhicule. Le maréchal aurait répondu que M. de Bourcia ne connaissait pas Paris « qu'il fallait que les Parisiens vissent. » Ney dédaigna avec raison de répondre à ces racontars qui, vraiment, n'étaient dignes ni du lieu ni du moment.

Après l'audition des témoins, après l'accusation portée par Bellart, après la défense présentée par les avocats Berryer

père et Dupin, Ney fut condamné à la peine de mort par cent trente-neuf voix ; il y eut dix-sept voix pour la déportation et cinq abstentions. Notons seulement que pour la peine de mort votèrent Marmont, duc de Raguse, le maréchal comte Serrurier, le maréchal comte Pérignon, Victor, duc de Bellune, et Kellermann, duc de Valmy, qui auraient pu avoir au moins le courage de s'abstenir ou de se faire excuser, pour ne pas avoir à frapper leur ancien compagnon d'armes.

Nous ne relaterons pas ici les derniers moments du maréchal et son exécution. Nous noterons seulement un fait qui témoigne de l'extrême mobilité de l'esprit du maréchal Ney, mobilité qu'il conserva jusqu'à sa dernière heure. Peu d'instants avant l'exécution, le général de Rochechouart, à qui incombait le soin d'en surveiller les détails, vint avertir le condamné qu'il était autorisé à recevoir sa femme, ses enfants, son notaire et son confesseur : « Je vais d'abord m'entretenir avec mon notaire, répondit le maréchal ; il est probablement dans le palais. Ensuite je recevrai ma femme et mes enfants. Quant au confesseur, qu'on me laisse tranquille. » A ces derniers mots, un des gardes qui était là et qui appartenait à la compagnie des sous-officiers vétérans, se leva et dit respectueusement : « Vous avez tort, maréchal. » Puis lui montrant son bras orné de plusieurs chevrons : « Je ne suis pas aussi brave que vous, mais je suis aussi ancien. Eh bien ! jamais je n'ai été aussi hardiment au feu que lorsque j'avais auparavant recommandé mon âme à Dieu ! » — « Tu as peut-être raison, mon brave, fit le maréchal subitement. C'est un bon conseil que tu me donnes là. » Et se tournant vers le colonel de Montigny, qui accompagnait le général de Rochechouart : « Quel prêtre puis-je faire appeler ? » — « L'abbé de Pierre, curé de Saint-Sulpice. C'est un ecclésiastique des plus distingués sous tous les rapports. » — « Priez-le de venir, je le recevrai après ma femme. »

Le jeudi 7 décembre 1815, tout était terminé. L'exécution eut lieu à neuf heures du matin.

Les journaux, la plupart officiels, commentèrent diversement l'exécution du maréchal Ney.

Nous lisons dans les *Débats* : « Ainsi a fini un guerrier justement célèbre par sa valeur, mais qui a déshonoré une vie héroïque par une trahison sans égale dans l'histoire et par un système de défense presque aussi déshonorant. Méconnaître l'autorité du roi, mettre lâchement sa vie sous la protection de l'étranger, sont des actions si indignes d'un Français qu'elles font taire dans tous les cœurs le sentiment de la commisération. *Voilà donc une grande justice accomplie.* La postérité, à laquelle l'accusé en a appelé, ratifiera donc ce jugement, et l'histoire exercera sur la mémoire du maréchal Ney une justice qu'il est aisé de prévoir. »

On a attribué cet article à Charles Nodier. Nous regrettons sincèrement pour l'honneur de notre compatriote qu'il n'ait pas cru devoir se dispenser de jeter l'insulte à ce grand mort et qu'il ait émis des prophéties que l'histoire n'a pas ratifiées.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur le jugement, sur l'exécution du maréchal Ney. Nous nous contenterons d'observer que nous ne croyons pas à l'efficacité de l'exemple de la peine de mort en pareil cas. De plus, nous envisageons le droit de grâce et de clémence comme un des plus beaux, des plus nobles attributs de la royauté, et nous terminerons cette longue étude par cette éloquente parole du grand Berryer dans sa défense des généraux Debelle et Cambronne, prononcée en 1816 : « Le métier d'un roi n'est pas de relever les blessés du champ de bataille pour les porter à l'échafaud. »

---

# LES GISEMENTS FOSSILIFÈRES

DES ENVIRONS DE MORTEAU

ET LA COLLECTION CHOPARD

Par M. Auguste JACCARD, du Locle

---

*Séance du 12 janvier 1895*

---

Il est, croyons-nous, peu de régions en France comparables aux environs de Morteau pour le grand nombre et la richesse des gisements fossilifères. Dans un rayon de quelques kilomètres, il est possible de réunir des séries de fossiles appartenant à une quinzaine de subdivisions des terrains crétacés et jurassiques, aussi les matériaux recueillis depuis un demi siècle ont-ils fourni un ample sujet d'études aux paléontologistes français et suisses.

Chargé par les autorités de Morteau de donner quelque direction pour la classification et l'arrangement des collections léguées à sa ville natale par M. Séraphin Chopard, ancien conducteur des ponts-et-chaussées, il m'a semblé de quelque utilité de faire connaître les principales séries de cette collection, et surtout leur provenance locale et stratigraphique.

Ce travail est d'autant plus nécessaire que bon nombre de gisements sont épuisés ou bien ont disparu, de telle sorte que dans l'avenir il sera difficile de résoudre certaines questions importantes de stratigraphie, d'association et de succession des formes d'animaux anciens représentés dans les collections recueillies par les géologues dans cette région.

Il est à remarquer, en effet, que le géologue collectionneur est désavantageusement placé en regard des botanistes

ou des entomologistes, par exemple, qui voient se renouveler chaque année les générations de plantes et d'animaux dont ils font le sujet de leurs observations. Le géologue, lui, ne vit que d'*occasions*, généralement rares, d'accroître ses trésors, qui sont ceux de la science. Il est certain que, dans le Jura, nous foulons sous nos pieds des milliers, des milliards de ces témoins de la vie que nous appelons les fossiles. Mais ceux-ci sont ensevelis dans les profondeurs des couches sédimentaires, et, fussent-ils même rapprochés de la surface, que l'on ne peut songer à exécuter des travaux de fouilles pour les mettre au jour. Il faut donc profiter, comme le faisait Chopard il y a une cinquantaine d'années, des circonstances favorables qui se présentent dans l'exécution des travaux de construction de routes ou d'exploitation de matières minérales.

A cette époque, déjà éloignée de nous, le monde de la science et surtout de la paléontologie était sous le charme des publications d'Alcide d'Orbigny, dont le *Cours élémentaire de paléontologie et de géologie stratigraphique* venait de consacrer, d'une façon que l'on pouvait croire définitive, la terminologie et la classification des différents âges de création des êtres à la surface du globe. J.-B. Carteron, de la Grand-Combe, le docteur Campiche, de Sainte-Croix, lui envoyaient des fossiles de leurs collections et s'empressaient d'adopter les noms d'*Etages*, tels que l'*Albien*, l'*Aptien*, le *Néocomien*, le *Portlandien* si riches en fossiles dans les gisements du Russey, de Morteau, de Censeau, de Nozeroy, de Sainte-Croix.

Malheureusement cette nomenclature, trop systématique et trop absolue, ne devait pas tarder à devenir inapplicable en présence des découvertes réalisées à chaque instant, et il fallut bien reconnaître qu'elle devait être abandonnée, ou tout au moins transformée, de façon à tenir un compte plus exact de l'*association* des fossiles à certains niveaux et dans des gisements de *facies* différents. C'est ainsi que la décou-

verte de fossiles dans les couches inférieures du Néocomien nécessitait l'adoption d'un terme nouveau, celui de *Wealdien* (plus tard *Dubisien*, et enfin *Purbeckien*). D'autre part, le Néocomien devait à son tour être subdivisé en trois étages : l'*Urgonien*, le *Hauterivien*, le *Valangien*.

Je ne m'étendrai pas davantage sur l'historique de ces modifications et de ces transformations de la nomenclature stratigraphique. Il me suffira d'avoir exposé les raisons qui m'obligeaient à renoncer à la classification de d'Orbigny, qui avait été adoptée par Chopard, alors qu'on ne connaissait encore qu'imparfaitement la richesse des gisements fossilifères de Morteau et surtout de Villers-le-Lac.

Ce fut, en effet, précisément au moment où on venait de découvrir le gisement classique du Purbeckien de Villers-le-Lac et où il devait s'éloigner de Morteau, que je me suis mis à l'œuvre et que je découvris les nombreuses séries de fossiles utilisés par M. Pictet de la Rive dans les monographies de ses *Matériaux pour la paléontologie suisse* et qui font maintenant partie de la *collection Bernard* à l'Académie de Neuchâtel, où ils sont classés en séries conformes à l'exposé qui va suivre.

## I. SÉRIE CRÉTACÉE.

### 1. Cénomaniien (Graie marneuse).

C'est à Ch. Lory que l'on doit les premières indications sur l'existence de gisements fossilifères appartenant à l'étage Cénomaniien de d'Orbigny. La collection Chopard renferme en assez grande abondance des fossiles de ce niveau, recueillis, selon toute apparence, dans les tranchées de la route des Arces à la sortie de la ville de Morteau. Le nombre des espèces recueillies n'est toutefois pas considérable, et je me borne à constater la grande uniformité de faciès de ces calcaires crayeux dans tout le Jura. On croit que c'est dans les

environs d'Oye, au lac de Saint-Point, que furent découverts les beaux échantillons figurés par Pictet dans les monographies de Sainte-Croix.

## 2. Albien (sables et argiles du Gault).

L'étage *Albien* de d'Orbigny est bien représenté à Morteau par ses deux faciès principaux. Il a été mis à découvert par les exploitations des briquetteries et tuileries sur Suchaux et sur la Seigne.

C'est dans les sables à phosphates que les fossiles sont de beaucoup, le plus abondants. Comme partout dans le Jura, ils sont à l'état de moules internes, sauf les huitres et les térébratules. Mais ce qui est particulier à ces gisements, c'est l'agglomération en masse de nombreuses espèces dont on possède aussi l'empreinte et le moule interne. De grosses espèces, *Arca fibrosa*, *Cyprina Evyensis*, sont fréquentes, ainsi que la *Trigonia aliforma*, rare ailleurs. M. Berthelin a donné dans le vol. de 1874 de nos *Mémoires* une liste de 60 espèces de ce niveau géologique.

Les argiles à fossiles pyriteux sont beaucoup moins riches et renferment des espèces différentes de celles des sables. Ce sont surtout des *Ammonites* (*A. Parandieri*, *mamillairs*, *Beudauti* etc.), des *Arca Nucula*, et certains crustacés du genre *Natopocorystes*.

## 3. Urgonien.

C'est en vain que l'on chercherait à Morteau des traces de l'étage *Aptien*, qui, normalement, devrait s'intercaler entre l'Albien et l'Urgonien connu à Sainte-Croix et à Bellegarde. Il y a plus, l'Urgonien typique, c'est-à-dire le calcaire à Caprotines (*Chama ammonia*) manque également, ainsi que du reste je l'ai fait observer déjà. Le gault se superpose donc, plus ou moins régulièrement, aux calcaires jaunes et

marnes à Echinodermes de l'Urgonien inférieur, qui dans ce vallon m'ont fourni une série très remarquable de fossiles d'espèces variées. Il y a de plus deux faciès à distinguer : celui des carrières du Gros Flourg à *Pygurus productus* et *Heteraster Couloni*, très abondante dans une couche marneuse supérieure aux bancs exploités en carrière. L'autre, que j'ai pu exploiter dans une ancienne carrière à l'entrée de la ville, renferme une abondance de radioles de *Cidaris clucifere*, des Brachiopodes, et montrent de petits Gastéropodes devenus les types de plusieurs espèces de la *Paléontologie suisse* de Pictet. Mais, ce qui est surtout remarquable, c'est la présence d'une série de polypiers, bien conservés, comprenant une trentaine d'espèces au moins, qui, pour la plupart se trouvent dans le néocomien de l'Yonne.

#### 4. Calcaire jaune de Morteau.

*Le Néocomien*, tel que le comprenaient M. Aug. de Montmollin et les premiers géologues du Jura, se composait de deux assises, le calcaire jaune, dépourvu de fossiles et la marne bleue, qui en renferme en grand nombre, la plupart à l'état de moules internes. C'est en 1855, que je découvris avec M. G. de Tribolet, non loin des gisements Urgoniens du Mont-Dé, une couche prodigieusement riche en mollusques acéphales bien conservés avec leur test, toutefois, ils sont pour la plupart de petite taille et appartiennent aux mêmes espèces que ceux que l'on trouve dans la marne. Pour donner une idée de la richesse de cette couche, de 10 centimètres d'épaisseur il me suffira de dire que la liste comprend un chiffre de plus de 100 espèces.

C'est à un niveau un peu plus élevé que se rencontre la nuance jaune friable, caractérisée par une grande abondance de *terebratule Marcousiana*, associées à quelques *T. acuta* et à la *Rhynconella multiformis*, à l'exclusion presque absolue de toute autre espèce néocomienne.



### 5. Marne bleue et marne de Hauterive.

C'est dans cette assise que furent recueillis par M. de Montmollin, les premiers fossiles du terrain infra-crétacé, appelé plus tard *Etage Néocomien* par A d'Orbigny. T. B. Carteron, de la Grand-Combe, avait communiqué à l'auteur de la *Paléontologie française* les fossiles de Villers-le-Lac et de Renaud-du-Mont, découverts dans les exploitations de marne pour l'amendement des terres. A son tour, Chopard en réunit une collection d'autant plus importante, que, actuellement, il est très difficile d'en découvrir quelques rares échantillons. Les fossiles de la marne de Morteau sont répandus dans une marne friable, fine, presque argileuse et se détachant facilement, ce qui n'est pas le cas des marnes de Neuchâtel, qui sont grossières, grumeleuses et souvent dures, passant à la marne calcaire. A Renaud-du-Mont, une zone particulière, renferme de nombreux bryozoaires, des pièces isolées de Crinoïdes (*Pentacianus néocomiensis*) d'Ophiures (*Goniaster porosus* etc.)

### 6. Marne jaune à Ammonites Astiéri.

C'est dans le vallon de Villers-le-Lac que T.-B. Carteron avait découvert les belles Ammonites reconnues par d'Orbigny comme appartenant aux espèces caractéristiques du Néocomien, faciès alpins des Basses-Alpes. Leur gisement exclusif se trouvait dans une marne jaune, terreuse, bien distincte de la marne grise ou bleue, Les *Ammonites Astiéri*, *Carteroni* et quelques autres se trouvent associées avec une multitude d'*ortrea Couloni*, d'*Ortrea rectangularis*, même abondance, de spongiaires, de grosses *Terebratula sella*, etc. Cette faune, que j'ai retrouvée au Locle, à Neuchâtel, au Val-de-Travers, manque absolument à Sainte-Croix. Mais il est évident que, si elle se fût rencontrée dans cette région,

Pictet n'eût pas manqué, bien à tort cela va sans dire, d'en constituer un de ses étages crétacés, caractérisés par une faune particulière. Ce n'est là, en réalité que l'un de ces faciès si nombreux dans le Jura, caractérisés par l'association locale d'un certain nombre de faunes qui, en d'autres points, sont dispersés dans toute la hauteur des assises.

### 7. Limonite de Villers-le-Lac.

Si, à son retour d'Amérique, M. Desor avait eu sous les yeux la faune remarquable de la partie supérieure de la Limonite de Villers-le-Lac, il n'est pas douteux qu'il eût renoncé au nom malencontreux de *Valangien* pour désigner les couches fossilifères du Néocomien inférieur (1).

Mais, ici encore, nous reconnaissons combien il est dangereux de confondre la paléontologie avec la stratigraphie, de se baser sur l'abondance des fossiles sur ce point, pour généraliser et appliquer à un ensemble puissant de couches stériles un vocable systématique.

La couche fossilifère de Villers-le-Lac n'a pas plus de 0<sup>m</sup>10 d'épaisseur. Elle est remarquable par l'abondance de Brachiopodes, parmi lesquels *Terebratula Carteroni*, *Collinaria*, *Moreana*, *Villersensis* *Valangiensis néocomiensis*, etc., des gastéropodes dont beaucoup sont particuliers à ce gisement, des oursins, etc. Outre le *Pygurus rostratus* se trouve une espèce de grande taille de forme particulière (*P. Buchii*) que je n'ai trouvée nulle part ailleurs. Puis viennent les types remarquables d'oursins, tels que *Psammcehinus tenuis* *Hyposalenia patella* *Codiopsès* *Lorini* *Maynosia levis*, etc.

Par sa forme et par sa position cette couche correspond

---

(1) En réalité, Desor ne connaissait que deux espèces du Valangien, un oursin, *Toxaster Campichei* Syn., *Toxaster granosus* et une Térébratule appelée plus tard *T. Valangiensis*. M. Maulin vient de découvrir, à Valangin même, un gisement très riche, dont la faune est identique à celle de Villers-le-Lac.

exactement à la *Marne à Bryozoaires*, de Campiche que Pictet considérait comme formant le passage du Valangien au Néocomien, alors qu'elle est en réalité le vrai type de la faune valangienne.

Je ne dois pas omettre de dire que la faune valangienne de Villers-le-lac a été mise à découvert récemment par la construction de la voie ferrée Morteau-Loche sur la rive droite du Doubs. Mais c'est seulement sur la rive gauche, au premier contour de la route de Morteau à Villers-le-lac, qu'il est encore possible actuellement de tenter quelques recherches en piochant dans la zone de passage de la Limonite à la Marne et *Ammonites Astieri*.

### 8. Valangien inférieur.

La faune du Valangien inférieur est loin de présenter la richesse et la variété de celle du Valangien supérieur. Mais en revanche elle présente une remarquable uniformité. Signalée à l'attention des géologues par le capitaine Sautier, qui en avait découvert les espèces caractéristiques dans la construction du Fort des Rousses, elle a été reconnue dans tout le Jura, dans les marnes de la base des calcaires compactes et massifs, si différents des calcaires jaunes néocomiens. Ces espèces *Natica Pidanceti*, *Strombus Sautieri*, etc., figurées dans le troisième volume des *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, se retrouvent dans les vallées de Montbenoit, de Morteau, de Villers-le-Lac. Mais il ne paraît pas qu'elles aient fixé l'attention de Chopard, dans la collection duquel je n'ai pas trouvé d'échantillons.

### 9. Purbeckien, (syn. : Wealdien Dubisien de Villers-le-Lac).

Je ne referai pas ici l'histoire de cette zone fossilifère remarquable, découverte dans l'Ain par Lory, aux Rousses, par

Sautier à Villers-le-Lac, par Chopard, Mais une fois de plus je témoignerai le regret que ce terrain n'ait pas reçu le nom de *Villersien* qui eût été si justifié et si bien approprié. Qu'on donne à cette appellation le rang d'*étage*, ou qu'on lui réserve celui de *faciès*, le fait importe peu, mais l'expression de Purbeckien, que j'ai d'ailleurs contribué à répandre, est loin d'être dans mes préférences,

Le Purbeckien de Villers-le-lac est surtout caractéristique par le fait qu'on trouve dans ce vallon les couches à fossiles saumâtres qui établissent le passage du faciès marin du jurassique au faciès lacustre et terrestre, et, de celui-ci au faciès, de nouveau marin du Valangien, au crétaé inférieur.

Dans son dernier mémoire, notre regretté confrère géologue, M. G. Maillard était arrivé à une liste de 72 espèces pour ce niveau géologique et paléontologique. Plus des trois quarts proviennent du gisement mis à découvert par les terrassements du pont suspendu sur le Doubs, sur la rive droite, en face le village de Villers. On sait que cette faune, ou plutôt cette faunule se compose de très petites espèces de mollusques gastéropodes et acéphales, vrais pygmées biens plus propres à nous révéler les phases de l'évolution organique des animaux terrestres qu'à appuyer la théorie de extinctions et des apparitions instantanées des êtres.

### 10. Calcaires portlandiens.

C'est avec des réserves semblables à celles que je viens de formuler que j'adopte le terme de *Portlandien* pour désigner les niveaux fossilifères si intéressants de la vallée du Doubs, de Pontarlier à Morteau et aux Brenets.

Ayant reconnu, dès mes premières recherches l'existence d'assises fossilifères, certainement inférieures à celle de la série observée aux environs de Porrentruy par Thurmann, je ne pouvais logiquement appliquer à la région du Doubs la

nomenclature jurassienne de ce savant, et faute de mieux, à l'exemple, d'ailleurs, de Marcou, j'adoptai l'expression anglaise de Portlandien, et je la conserve encore dans cette esquisse réservée. Peut être un jour la publication d'une monographie paléontologique justifiera-t-elle une nouvelle expression.

La collection Chopard est très riche en fossiles portlandiens et en particulier en Nérinées. C'est là qu'on trouve les formes si caractéristiques des *Nerinea subpyramidalis* (prises par Marcou pour des *Trochus*) *N. trinodosa*, *N. Marmunasa*, *Salinenis*, *N. grandis* *N. dipensa* (1), etc., la *Natica Marcousana*, plus rare, etc. En alternance avec ces bancs à Nérinées s'en trouvent d'autres composés de calcaire cristallin pétri de fossiles, dont le test est résorbé, mais qui renfermait d'autres espèces, imitant des acéphales. Ce n'est pas tout. Les calcaires portlandiens alternent souvent avec des marnes dolomitiques sans fossiles, A Remurot, aux Colombières, à la gare de Villers-le-Lac, ces marnes renferment, au contraire en abondance des mollusques acéphales, du faciès vaseux, *Corbis*, *Cyprina*, *Thracia*, *Anatina*, d'espèces en partie propres à ce niveau, en partie représentés dans le Ptérocérien.

Enfin, je dois encore signaler, dans les carrières de roc de la côte de Chaillexon, l'existence des mâchoires de poissons ganoïdes des genres *Pycnodus*, *Lepidotus*, et de sauriens du genre *Teleosaurus*, semblables à celles des carrières du Jura neuchatelois.

## 11. Ptérocérien.

Il n'existe nulle part dans la région des environs de Morveau de gisement bien important de fossiles du Ptérocérien.

---

(1) La carrière They, à Chaillexon, présente un banc particulier dont la surface est couverte de ces Nérinées de grande taille, faisant saillie, et que l'on peut détacher sans trop de difficultés.

La marne à *Ostrea virgula* a été observée avec des perforations de pholades dans les bancs calcaires, près du Saut-du-Doubs. Il existe aussi là des bancs entièrement calcaires, riches en moules internes de *Corbis*, *Ceromya*, *Homomya*, *Pholadomya*. Certaine carrière du voisinage des Lavottes renferme même de très beaux échantillons de *Corbis cardiiformis*, mais on sait que toutes ces espèces sont ubiquistes et se retrouvent du Haut-Jura au Jura-Bernois, constituant une faune d'ailleurs bien connue des travaux de Thurmann et d'Etallon. Les gisements classiques de cet étage qui ont été signalés par Contejean aux environs de Montbéliard, ont fait l'objet d'une importante monographie dans les *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, 3<sup>e</sup> série, IV<sup>e</sup> volume.

## 12. Astartien.

Les fossiles ne sont pas rares dans les couches astartiennes des environs de Morteau, mais comme ceux du Ptérocérien, ils sont dispersés à différents niveaux. Il existe, dans les environs de Gilley, du Russey et de Maîche, de véritables nappes de coraux à polypiers, plus ou moins ensevelis dans les couches calcaires ou marno-calcaires, mais on ne reconnaît nulle part cette disposition en *récifs* soi-disant analogues aux récifs de coraux de la Polynésie. Il est fort possible du reste que la collection Carteron, actuellement installée à Montbéliard renferme des matériaux plus importants que la collection Chopard.

## 13. Corallien de Gilley.

La voie ferrée de Morteau à Besançon traverse, entre Gilley et Longemaison, un long tunnel dont l'entrée sud est formée par les couches de calcaire blanc du Corallien à *Diceras*.

L'une d'elles, superposée aux calcaires marneux de

l'Astartien, et dont l'épaisseur est d'environ un mètre, renferme une prodigieuse abondance de polypiers, de dimensions et d'espèces variées. Les échantillons, pour la plupart en forme de boules arrondies, sont répandus dans une roche blanche, crayeuse, parfois oolitique et se détachant facilement. Il suffit d'un travail prudent de décrochage pour obtenir des échantillons de musée en très bon état.

On trouve, dans un seul bloc de cette roche, plusieurs espèces variées appartenant sans exception à la division des coralliaires. Les mollusques, en revanche ne présentent que de rares échantillons. Grâce à cette découverte, d'ailleurs toute récente, le corallien de Gilley peut être considéré comme l'un des gisements classiques de ce niveau géologique, et prend rang à côté de ceux de la Caquerelle près de Porrentruy, de Valfin-Saint-Claude, etc.

#### 14. Corallien de Chatelu.

Le Mont-Chatelu, entre la Brévine et Morteau, est connu depuis les siècles passés par l'abondance des fossiles qu'on y découvre. Ceux-ci sont répandus dans une roche marneuse et marno-calcaire bien différente de celles du tunnel de Gilley, le fait qu'on y découvre aussi quelques polypiers et que par leur position elles correspondent au terrain à chailles du Jura franc-comtois m'avait engagé à classer ses couches dans le corallien inférieur.

Mais comme il ne s'agit ici nullement de stratigraphie, je me borne à signaler cette faune remarquable surtout par de nombreuses espèces de Pholadomyes flabellées et cardiformes de Trigonies, de Pinnes, etc, les unes à l'état de moule interne, les autres ayant conservé leur test.

Le gisement de Chatelu ne paraît pas avoir été, malgré sa proximité, exploité par Chopard, mais le musée de Neuchâtel en renferme beaucoup de fossiles.

Voilà donc, aux environs de Morteau, quatorze niveaux fossilifères qui se superposent régulièrement et qui, d'après les idées admises précédemment, accuseraient autant de renouvellement des organismes marins dans cette région. En est-il réellement ainsi? Évidemment non, car il y a incontestablement un grand nombre de *passages* d'un niveau à un autre, et si nous essayons un travail semblable pour les gisements d'une région peu éloignée, comme par exemple le bassin d'Auberson-Sainte-Croix, nous arrivons à des résultats sensiblement différents, ainsi que je l'ai établi dans une *Note sur les gisements fossilifères des environs de Sainte-Croix* (1).

Ce qui est particulièrement remarquable lorsqu'on jette les yeux sur les différentes séries de ces fossiles jurassiques et crétacés, c'est la grande variété dans le faciès sur les caractères pétrographiques de chacun de ces niveaux et même de ces gisements, suivant sa position géographique. Pour que de semblables différences aient pu se produire, il a fallu des conditions variées dans la *profondeur* des bassins, dans la *forme des rivages*, et surtout dans la *nature* des sédiments au sein desquels les fossiles étaient ensevelis, ces modifications, ces transformations ne correspondent pas seulement à la succession des *étages*, tels que les conservait d'Orbigny, mais elles accusent une évolution lente et graduelle dans la formation du sol jurassien aussi bien que dans la succession et l'enchaînement des organismes marins. Nous arrivons ainsi à concevoir la possibilité des termes des *cartes paléogéographiques* indiquant les contours des rivages, les émergences et les immersions successives, qui ont précédé la période de modelage du relief par les phénomènes organiques et d'érosion qui exercent encore leur action.

---

(1) *Bull. Soc. Vaud. des sciences naturelles*, XXIX.



# LA VIPÈRE EN FRANCHE-COMTÉ

## LE VENIN, LES REMÈDES

Par M. le D<sup>r</sup> B. DIÉTRICH

MÉDECIN DE COLONISATION

---

*Séance publique du 12 décembre 1895*

---

Parmi les nombreux serpents venimeux qui peuplent le globe, un seul habite nos régions : la vipère aspic.

L'aspic a une longueur de 0<sup>m</sup>50 à 0<sup>m</sup>75 cent., son corps est massif, de coloration variable, grise, brune ou roussâtre et présente sur le dos une double rangée de taches noires transversales, formant, dans leur ensemble, deux bandes ployées en zigzag. Le ventre est ardoisé. La tête nettement triangulaire présente sur son sommet deux traits bruns convergents en avant en forme de V majuscule renversé. La queue est conique et très courte.

L'aspic se distingue ainsi assez facilement de nos inoffensives couleuvres dont les couleurs sont plus vives, la taille plus considérable et les formes plus élancées.

Il est très répandu durant toute la belle saison dans les endroits secs, broussailleux et bien exposés, et passe l'hiver à l'abri du froid dans un état d'engourdissement dont les premiers beaux jours suffisent à le faire sortir.

Sa nourriture se compose principalement d'insectes et de petits mammifères ; il n'attaque jamais l'homme et n'use de ses moyens de défense que lorsqu'il est surpris ou qu'il se croit en danger.

L'appareil au moyen duquel les vipères font leurs dangereuses morsures consiste en deux crochets longs et pointus situés à la partie antérieure de la mâchoire supérieure.

Chacun d'eux est percé en son milieu d'un fin canalicule auquel fait suite le conduit excréteur d'une glande à venin.

Ces dents spéciales sont actionnées par des muscles puissants.

Horizontalement couchées en temps ordinaire, elles se détendent avec la brusquerie d'un ressort lorsque l'animal veut mordre et s'enfoncent dans la plaie comme deux fines aiguilles.

En même temps les glandes à venin, sous l'action des muscles qui les compriment, laissent échapper une partie de leur contenu qui, déversé dans la morsure, va devenir, en pénétrant dans le torrent circulatoire, la source d'accidents toujours graves, parfois mortels.

Le venin frais est un liquide filant, visqueux, de couleur jaune ambré, offrant tout l'apparence d'une solution de gomme arabique. De réaction acide, sans saveur ni odeur, il peut, maintenu à l'abri de l'air et de la lumière, conserver ses propriétés toxiques, pendant un temps à peu près indéfini.

On estime que les glandes venimeuses de l'aspic en renferment en moyenne 0,10 centigr. Cette quantité s'élève à 0,50 centigr. pour le serpent à sonnettes, à 1 gramme pour le crotale, et atteint jusqu'à 3 grammes chez le cobra-capello.

Mais ces chiffres sont loin de représenter la dose de venin — beaucoup plus minime — déversée dans une morsure.

De tout temps les savants ont cherché quel pouvait être l'agent auquel le venin devait ses propriétés redoutables, et selon les phases et les progrès de la chimie et de la biologie, différentes substances ont tour à tour été incriminées.

L'idée première qui dirigea ces recherches fut qu'il existait entre le venin et la salive la même analogie qu'entre les glandes venimeuses des serpents et les glandes salivaires de l'homme et des mammifères supérieurs.

La salive normale possède, en effet, un certain degré de toxicité. On a observé des cas de mort rapide à la suite de la morsure d'hommes ou d'animaux surexcités par la colère.

Armand Gautier, Vulpian, Pasteur, ont tué des animaux par une simple inoculation de salive physiologique. Il était donc naturel et parfaitement logique d'établir un rapport entre les deux sécrétions.

C'est ainsi que les chimistes ayant trouvé dans la salive normale de l'homme du sulfocyanure de potassium et ayant attribué à ce sel sa toxicité, pensèrent que c'était lui aussi qui, simplement plus abondant, rendait la salive spéciale des serpents venimeux si dangereuse.

Malheureusement pour cette trop séduisante théorie, l'analyse a démontré que le venin ne présentait pas la moindre trace de composés cyaniques.

Une autre explication était donc à invoquer.

Lucien Bonaparte en 1843, et Mitchell en 1868, crurent trouver le principe actif du venin dans une substance offrant beaucoup d'analogie avec la ptyaline, ce ferment soluble auquel la salive doit ses propriétés digestives.

Quelques années plus tard, Selmi en Italie, Brieger en Allemagne et Armand Gautier en France, découvraient simultanément, dans les matières organiques en putréfaction et dans les cellules des tissus d'animaux vivants, des substances violemment toxiques. On donna aux premières le nom de ptomaïnes et aux secondes celui de leucomaïnes.

Ces dernières, dont A. Gautier démontra la présence dans la salive, ayant été également décelées par lui dans le venin, l'éminent professeur à la Faculté de Médecine de Paris vint déclarer le 26 juillet 1881, devant l'Académie de Médecine, « que le venin des serpents ne lui paraissait différer de notre salive que par l'intensité de ses effets et non par sa nature intime. »

Mais, tout en faisant la part des leucomaïnes dans l'intoxi-

cation venimeuse, le professeur Gautier tendait surtout à incriminer une substance de nature albuminoïde.

Les recherches de Mitchell, Reichert et Wolfenden en 1883 et 1886, vinrent corroborer cette opinion.

Si la découverte des alcaloïdes animaux eut un grand retentissement, il en fut bien autre chose encore des progrès de la théorie microbienne, qui venait d'entrer dans une phase vraiment scientifique. Elle devait nécessairement influencer sur le sujet qui nous occupe, mais elle commença malheureusement par faire fausse route en allant trop vite et trop loin dans la voie attrayante qui s'ouvrait à elle.

Pour le vulgaire et pour beaucoup de savants, les microbes, pygmées microscopiques et malfaisants, se ruant avec ardeur à la destruction de nos organes, finissaient par les détruire sous les coups de leurs légions innombrables et sans cesse renaissantes. C'était par eux-mêmes, directement, en quelque sorte à la façon du ver qui ronge le cœur de la plante, qu'ils exerçaient cette action nocive sur nos tissus.

Telle fut au début la conception grossière que l'on se fit de nos invisibles ennemis et de la lutte dans laquelle l'avantage devait fatalement rester au nombre. En outre, par une induction hâtive, microbes et maladies devinrent deux termes étroitement et nécessairement liés, et il n'est point de manifestation pathologique dont on ne chercha à poursuivre le microbe dans le champ du microscope.

La vérité m'oblige à dire qu'on ne sut pas toujours résister à la tentation de l'y découvrir malgré son absence, et que s'il existe aujourd'hui un petit nombre de microorganismes pour ainsi dire catalogués et dont le rôle pathologique est indiscutable, quelques savants, des Allemands principalement, décrivirent une foule de bacilles et de cocci d'une existence si éphémère que nul ne les vit jamais plus après eux.

C'est ainsi que M. de Lacerda, médecin brésilien, crut voir « fourmiller » de microbes, des préparations de venin.

Semblable constatation ayant été faite dans la salive, l'analogie se maintenait étroite et constante entre les deux sécrétions. Mais, quoiqu'on en ait pu dire, le venin recueilli aseptiquement, c'est-à-dire à l'abri des germes contenus dans l'air est toujours exempt de microorganismes.

Cependant les bactériologues ne tardèrent pas à revenir des erreurs et des entraînements inséparables de tout début, et en cherchant à mieux se rendre compte du mode d'action des microbes sur l'organisme, ils s'aperçurent que ceux-ci n'exerçaient pas sur lui une action immédiate et directe, comme on l'avait cru jusqu'alors, mais qu'ils agissaient par certaines de leurs sécrétions.

De même, en effet, que certaines plantes élaborent dans leur sein ces poisons redoutables auxquels notre thérapeutique emprunte ses plus puissants remèdes, de même que la cellule de l'organisme animal ou humain donne naissance aux leucomaines, de même la cellule microbienne secrète des poisons d'une violence inouïe auxquels on donne le nom de toxines (1).

Du coup, voilà le rôle des microbes relégué au second plan ; ce sont les toxines qui nous apparaissent comme la cause immédiate des maladies, ce sont elles qui vont jeter le trouble et la désorganisation dans l'économie en y causant un véritable empoisonnement.

Nous allons voir que ce sont elles aussi, ou du moins des substances offrant avec elles une étroite analogie, qui donnent au venin ses dangereuses propriétés.

C'est ce qui ressort des recherches faites l'an dernier par notre confrère et ami, M. le Dr Phisalix, en collaboration avec M. Bertrand.

Ces savants, tous deux attachés au Muséum, ont en effet

---

(1) La violence de ces poisons dépasse tout ce que l'imagination saurait rêver. C'est ainsi que, d'après les recherches de M. Vaillard, un gramme de toxine tétanique — du poison secrété par le microbe du tétanos — suffirait à tuer soixante-quinze mille hommes !

conclu de leurs nombreux et patients travaux, que le venin de la vipère devait ses propriétés toxiques à deux corps, l'un l'échidnase, comparable à certaines diastases et provoquant une tuméfaction locale, l'autre, l'échidnotoxine, analogue aux produits de sécrétions microbiennes, causant un empoisonnement général et amenant la mort par la paralysie du système nerveux vaso-moteur.

Maintenant que nous avons dissocié le venin en ses redoutables éléments, il nous reste à étudier ses effets lorsqu'il est introduit dans notre organisme par l'intermédiaire des crochets de la vipère.

Bien que nous nous trouvions en Europe et plus spécialement en France, particulièrement favorisés en ce qui concerne les reptiles dangereux, puisque certaines contrées, comme les Indes, leur payent annuellement le lourd tribut de 20,000 victimes, la gravité de la morsure de nos serpents indigènes est réelle.

Il est assez difficile, il est vrai, de s'en faire une idée bien exacte, l'intensité des accidents étant des plus variables selon les cas. Beaucoup plus dangereuses chez l'enfant et chez tous ceux dont l'organisme présente quelque tare, que chez l'homme adulte et en bonne santé, les morsures différeront encore de gravité, selon que la vipère aura ou n'aura pas mordu depuis longtemps, selon également l'époque de l'année à laquelle on se trouve.

MM. Phisalix et Bertrand ont en effet montré que la toxicité du venin augmente d'une façon continue du printemps jusqu'à l'automne, et qu'en avril, par exemple, il en faut une quantité deux à trois fois plus grande pour produire le même effet mortel qu'en septembre.

Les mêmes savants ont mis en évidence un autre fait des plus curieux qui explique encore la variation des effets observés. C'est que les propriétés physiologiques du venin, non seulement varient d'une espèce à une autre, mais diffèrent chez des individus d'une même espèce morphologique.

C'est ainsi que le venin des vipères de Franche-Comté, atténué par la chaleur, devient un vaccin, ce qui n'a pas lieu pour le venin des vipères du Puy-de-Dôme.

Pourtant, en tenant compte des diverses statistiques publiées jusqu'ici, on arrive à constater que la mortalité de l'envenimation — c'est par ce nom que l'on désigne les accidents consécutifs à la morsure des serpents venimeux — atteint en France une moyenne de 20 0/0.

Les symptômes, qui succèdent parfois de très près à la morsure de la vipère, sont les uns locaux, les autres généraux.

Les premiers consistent en une douleur le plus souvent modérée et en un gonflement très hâtif, susceptible de prendre d'énormes proportions, et presque toujours accompagné de la formation de taches livides.

Quant aux symptômes généraux, ce sont des défaillances, des éblouissements, des sueurs froides, une sensation poignante d'angoisse et de froid intense aux extrémités, des nausées, des vomissements, des hémorragies, parfois du délire, puis des crampes, des convulsions et enfin un arrêt complet de la respiration et la mort.

Tel est le tableau nullement exagéré de l'envenimation. Il est loin d'être rassurant, vous le voyez, et légitimait pleinement les recherches entreprises pour le rendre moins sinistre. Ce sont ces recherches que je vais avoir maintenant l'honneur de vous exposer ; mais au préalable je crois devoir vous donner quelques notions sur la prophylaxie et le traitement des maladies virulentes, notions qui, vous le verrez, s'appliqueront parfaitement à la prophylaxie et au traitement de l'envenimation.

On définit communément un virus, le principe d'une maladie contagieuse.

Nous avons vu par suite de quelle évolution ce principe, identifié d'abord avec les microbes, en était arrivé à se confondre aujourd'hui avec leurs sécrétions, avec les toxines.

Le mot de virus désigne ces redoutables poisons capables d'engendrer, qui la peste, qui le choléra, la rage ou la diphtérie, bref tous ces fléaux auxquels les médecins donnent le nom de maladies virulentes.

Longtemps l'humanité décimée par eux chercha des armes pour les combattre ; ce fut toujours en vain, jusqu'au jour où le génie de Celui que le monde civilisé vient de pleurer montra que les virus, nos implacables ennemis, pouvaient prémunir, vacciner contre les maladies dont ils sont la cause.

Au moyen de divers procédés, en faisant agir sur eux la chaleur, l'oxygène, l'iode, différentes substances. Pasteur arriva en effet à atténuer les virus, à les domestiquer en quelque sorte, à les métamorphoser en vaccins.

Pour quelque admirable que fut cette découverte, elle ne pouvait suffire à la soif du bien qui animait le Maître. C'était peu pour lui que d'avoir découvert des vaccins, il voulait trouver des remèdes. L'état de sa santé, qu'il avait sacrifiée sans compter à la science et à l'humanité, lui refusa cette gloire suprême, mais ses élèves, dont il avait fait des autres lui-même, étaient là : ce furent eux qui se mirent à la tâche.

— Vous savez le fruit de leurs longs et difficiles labeurs. Il y a deux ans que trois savants dont les noms seront à jamais bénis par l'humanité : Behring, Kitasato et Roux, découvraient cette merveilleuse méthode de traitement qu'on appelle la sérumthérapie.

Vous en connaissez le principe. Il consiste, pour prendre son application la plus connue et la plus admirable, à inoculer au cheval le virus diphtéritique, préalablement transformé en virus-vaccin. Le sérum, la partie liquide du sang de cet animal, acquière ainsi la propriété de paralyser entièrement l'action de la toxine diphtéritique, partout où elle peut se rencontrer.

La sérumthérapie a déjà sauvé des milliers d'existences, et



ce qui a été fait contre le croup, ce bourreau des enfants, le sera demain contre telle autre maladie qui ne pardonne pas, comme il a été fait contre l'érysipèle et le tétanos, comme il a été fait contre les morsures des reptiles venimeux.

Ce que vous savez de l'analogie existant entre les virus et les venins, vous permettra en effet de comprendre que l'on ait tenté avec succès d'appliquer à la cure des maladies venimeuses les procédés thérapeutiques employés au traitement des maladies virulentes.

Ce fut dans les derniers jours de l'année 1893 que M. Phisalix — dont j'aime à redire le nom comme celui d'un compatriote — découvrit, en collaboration avec M. Bertrand, que si les vipères et les couleuvres étaient, comme on l'avait maintes fois constaté, réfractaires au venin, c'était par suite de la présence des principes de ce terrible poison dans leur sang. Le venin était donc susceptible d'immuniser contre lui-même : il restait à déterminer dans quelles conditions. C'est ce que cherchèrent les deux savants et le 10 février 1894, ils exposèrent devant la Société de Biologie qu'en maintenant du venin de vipère pendant cinq minutes à une température de 80°, on lui donnait des propriétés vaccinantes, on le transformait en échidno-vaccin. Ces propriétés vaccinantes étaient telles qu'une dose de venin capable de tuer deux ou trois cobayes normaux restait sans effet sur un cobaye vacciné. De plus, l'échidno-vaccin provoquait la formation d'une substance antivenimeuse dans le sang de l'animal vacciné, si bien que le sérum de celui-ci, injecté à un animal récemment mordu, neutralisait absolument les effets du venin (1).

---

(1) Cette transformation du venin en venin-vaccin a été depuis réalisée par M. Phisalix à l'aide d'autres procédés.

M. Phisalix l'a obtenue en soumettant à l'action de courants à haute fréquence des tubes renfermant du venin (*Société de Biologie*, 29 février 1896).

Tout récemment (20 juin 1896), M. Phisalix a exposé, devant la Société

MM. Phisalix et Bertrand ont depuis complété ces intéressantes recherches en montrant que le sang de la vipère, de la couleuvre et du hérisson, animal également réfractaire au venin, pouvait acquérir par la chaleur des propriétés antivenimeuses.

Certes, la nature se laisse difficilement arracher ses secrets, et il en est qu'elle gardera ; mais, en présence de pareils faits, peut-on s'empêcher de jeter vers la science un cri de confiance et d'enthousiasme !

Le remède se trouve donc à côté du mal, et nous avons l'espoir de pouvoir vacciner un jour prochain contre les morsures des serpents venimeux et de les guérir avec leur propre sang.

Mais, en attendant cette thérapeutique de l'avenir, en attendant que nous puissions user d'échidno-vaccin et de sérum antivenimeux, nous avons à nous préoccuper de remèdes plus à notre portée pour combattre les accidents de l'envenimation.

Quelles mesures prendre actuellement contre les morsures des vipères ? Le plus pressé est de chercher à empêcher le passage du venin dans le torrent circulatoire.

Pour ce faire, hâtez-vous d'établir une ligature assez serrée entre le cœur et le siège de la morsure.

Incisez largement et profondément la plaie faite par les crochets de l'animal, aidez à l'écoulement du sang et en même temps à celui du venin par des pressions énergiques, et si votre bouche ne présente pas de lésions, par la succion de la morsure.

Le venin peut être, en effet, impunément absorbé par les voies digestives. Ce n'est que lorsqu'il passe directement

---

de Biologie, qu'après filtration sur porcelaine le venin perd sa toxicité et possède des propriétés vaccinales.

L'échidno-vaccin n'est donc pas le résultat d'une *transformation* de principes toxiques, mais d'une *dissociation* de ceux-ci d'avec des principes vaccinaux qui préexistent dans le venin.

dans le sang qu'il exerce son action nocive : il sera toutefois de bonne précaution de ne pas l'avalier. C'était la succion que les Romains employaient pour lutter contre les accidents de l'envenimation : les psyllés et les morses faisaient même chez eux profession de sucer les morsures venimeuses.

Après avoir pris ces précautions essentielles, vous vous préoccuperez de neutraliser le venin par l'une des différentes substances que l'on a préconisées à cet effet.

On dénie aujourd'hui toute valeur à l'ammoniaque, à l'acide phénique et à la potasse qui jouissaient autrefois d'une grande réputation.

M. Kaufmann, dans un livre remarquable, s'est fait l'apôtre de l'acide chromique qui donne en effet de bons résultats dans le traitement de l'envenimation, mais qui a l'inconvénient d'exposer à certains accidents d'intoxication et de provoquer fréquemment des eschares.

La même remarque s'applique au chlorure de chaux que vante M. Calmette et dont MM. Phisalix et Bertrand ont précisé le mode d'action.

Je vous conseille l'emploi du permanganate de potasse dont M. de Lacerda révéla les propriétés antivenimeuses et que recommande également mon confrère et ami, notre compatriote le D<sup>r</sup> Paul Girod, professeur à la faculté des sciences de Clermont-Ferrand.

Ce fut M. Driout, directeur du service de santé du 7<sup>e</sup> corps d'armée, qui l'appliqua le premier au traitement des morsures de vipères. Les résultats obtenus par M. Driout dans le traitement des morsures de vipères à cornes — beaucoup plus dangereuses que celles de l'aspic — et par ceux qui renouvelèrent ses essais, sont des plus concluants et tendent à faire considérer le permanganate de potasse comme un remède des plus précieux à opposer à l'envenimation.

Son emploi est des plus simples. Une solution préparée à l'avance, s'altérant assez rapidement, ne la faites qu'au

moment du besoin en dissolvant 0,4 décigr. de sel dans 10 grammes d'eau, de préférence distillée.

A l'aide d'une seringue de Pravaz, pratiquez alors deux à trois injections de la solution, tant dans la morsure que dans son voisinage.

Vous chercherez en même temps à enrayer le développement des accidents généraux par l'ingestion de boissons stimulantes.

Si toutes ces mesures ont été prises en temps utile, il est bien rare que l'on aie de graves accidents à déplorer ; mais rappelez-vous que l'envenimation exige des soins énergiques et urgents et comme il vaut toujours mieux prévenir le mal qu'avoir à le guérir : méfiez-vous des vipères.

Il est un autre mode de prophylaxie contre les morsures des serpents venimeux : c'est la destruction de ceux-ci, destruction qui s'impose, eu égard à leur pullulation.

En six ans, en effet, une vipère femelle et adulte ne fait pas souche de moins de 200 individus de son espèce. Au bout de dix ans, ce chiffre a déjà décuplé et l'on ne peut sans effroi songer à ce que sera cette effrayante postérité au bout d'un siècle, terme que les naturalistes assignent à l'existence de la vipère.

Pour remédier à cet envahissement, on a préconisé le défrichage et l'incendie des territoires infestés par les vipères. Ces procédés, lorsqu'ils sont applicables, ne guérissent malheureusement pas le mal, ils ne font que le déplacer.

On a songé aussi à encourager la destruction des reptiles dangereux en attachant des primes à leur capture. Ce système paraît être efficace, puisque depuis vingt-cinq ans qu'il est régulièrement organisé dans les trois départements de notre province, les statistiques préfectorales établissent que la prime y a été touchée plus de 850,000 fois (1).

---

(1) Exactement 856611 fois. Le Doubs figure dans ce total pour 285854 primes, la Haute-Saône pour 430488 et le Jura pour 140269.

C'est durant l'année 1891 que le nombre des vipères détruites a atteint

Ce total ne se compose malheureusement pas exclusivement de vipères : beaucoup de couleuvres, d'orvets inoffensifs doivent certainement y figurer. Des fraudes ont en effet été constatées, spécialement dans la Haute-Saône, et les administrations départementales se sont trouvées dans la fâcheuse alternative ou de supprimer la prime ou de laisser gaspiller leurs finances.

Le remède à ce déplorable état de choses se trouve dans l'institution de garanties et de moyens de contrôle suffisants pour empêcher tout abus dans l'allocation de la prime.

Il est du reste un autre débouché offert aux chasseurs de vipères pour écouler leurs dangereuses captures. Les savants qui se sont voués à l'étude des serpents venimeux, éprouvent de grandes difficultés à s'en procurer de vivants. Pourquoi ceux qui font profession de détruire les vipères dans nos campagnes ne chercheraient-ils pas à les capturer vivantes — ce qui, avec un peu d'adresse, est moins difficile et moins dangereux qu'on pourrait se l'imaginer — ils n'auraient alors qu'à les adresser au Museum d'histoire naturelle qui les indemniserait d'une façon certainement plus large que ne peut le faire l'Administration ; ils auraient de plus le mérite et l'honneur de collaborer à des travaux utiles pour la science et pour l'humanité.

Dans notre lutte contre les vipères, nous sommes aidés par un humble collaborateur qu'il serait injuste de ne pas recommander ici à votre bienveillante sollicitude. Je veux parler du curieux animal d'aspect fort déplaisant qu'on appelle le hérisson.

Par suite d'une immunité naturelle ou peut-être acquise, le hérisson est aussi indifférent au venin de la vipère que

---

les plus fortes proportions. La prime y a été touchée 151031 fois, soit 39292 dans le Doubs, 12100 dans le Jura et 99639 dans la Haute-Saône.

Qu'il me soit permis d'adresser ici mes plus sincères remerciements aux administrations préfectorales qui ont bien voulu mettre à ma disposition les renseignements statistiques qui précèdent.

Mithridate l'était, dit-on, au poison de ses courtisans. Il en profite pour livrer aux reptiles une guerre acharnée et nous rend ainsi service tout en satisfaisant aux exigences de son estomac.

Dans le tribut de reconnaissance justement dû à tous ceux qui contribuent à protéger la vie humaine contre les morsures des reptiles venimeux, vous n'oublierez pas le modeste hérisson.

---

ANNOTATIONS ET ADDITIONS  
AUX  
FLORES DU JURA  
ET DU  
LYONNAIS

ET REMARQUES SUR L'INÉGALE RÉPARTITION DE QUELQUES  
PLANTES CONSIDÉRÉES COMME COMMUNES

Par M. le D<sup>r</sup> Ant. MAGNIN

(SUITE)

---

*Séances de 1893 à 1895.*





**Androsace villosa** L. — Supp. dans VI, à *Ain* et *Sav.*, la Dôle et le Mont Vuache ; les stations indiquées ainsi inexac-tement sont celles de la chaîne de la Dôle (DC., *Fl. fr.*, t. 3, p. 442) et du Vuarne (REUT., *Cat.* : Vuache par erreur), de la vallée des Dappes (MICH., IV, p. 225 ; GREN., II, p. 501), situées sur les territoires de la Suisse et du département du *Jura* ; voy. FAUCONNET, *Herb.*, p. 187 ; BRIQ., XVII, p. 146. — L'autre localité du massif jurassien, la Dent-du-Chat, a été indiquée par CHEVROLAT in CAR., 3<sup>e</sup> édit., 1860, t. 2, p. 731.

**A. lactea** L. — Sommités du Jura (depuis le Hauenstein jusqu'au Suchet et au Mont d'Or), d'où elle descend dans les cluses de la Birse et de la Sorne ; — dans les Côtes-du-Doubs, au Ruz et au Pré des Tissots (LESQUER. in THURM., CONTJ.), à Biaufond (CONTJ.), au Col des Roches (NICOLET ; 1887 !) ; — au pied de la Rocheblanche, près Saint-Claude (GIROD ; MICH., 1853), localité la plus *méridionale* du massif jurassien ; c'est, en effet, probablement par erreur que cette plante a été indiquée à la Dôle et au Reculet (THURM., CAR., anc. édit., jusqu'à la 7<sup>e</sup>, p. 524). Voy. HALLER, *Iter helv.*, 1740, p. 56 ; DC., *Fl. fr.*, t. 3, p. 443 ; THURM. ; MICH., *Soc. Emul. du Doubs*, 1854, fasc. 1, p. 34 ; MICH., IV, p. 225 ; GREN., II, p. 502 ; GODET, p. 557 ; SAINT-LAG., V, p. 529 ; CONTJ., *Soc. Emul. du Doubs*, 1854, p. 93 ; IX, 1892, p. 185 ; GILLOT, *Herb. Jura*, 1891, p. 17, 22 ; etc.

**Soldanella alpina** L. — Aj. pour le *Jura suisse* : le Creu-du-Van (D' J. Lerch. 1870) ; voy. *Ram. de Sapin*, 1893.

## GENTIANACÉES.

**Menyanthes trifoliata** L. — Ainsi que le dit MICH., IV, p. 231, le Trèfle d'eau se trouve dans beaucoup de marais tourbeux, dans toutes les tourbières et sur les bords de la plupart des lacs du Jura ; je l'ai constaté sur les bords d'au moins 47 lacs jurassiens, notamment les suivants : Bellefontaine,

Mortes, Tallières, Saint-Point, Remoray, Malpas, Trouillot, Foncine, Rouges-Truites, Fort-du-Plâne, Rotay, Abbaye, Perrets, Brenet, Fioget, Vernois, Narlay, Petit et Grand Mâclu, Ilay, Bonlieu, Fauge, Censièrre, Crenans, Val, Chalin, Clairvaux, Onoz, Viremont, Viry, Genin, Nantua, Ambléon, Crotel, Virieu, Riondet, Pugieu, Mornieu, Chavolay, Chailoux, Arboréiaz, Conzieu, Saint-Jean-de-Chevelu, Aiguebelle, Bourget ; il faut donc ajouter plusieurs de ces dernières localités au département de l'*Ain* dans VI, p. 581, ou plutôt les remplacer par « tourbières des montagnes du Bugey, marais tourbeux du bassin de Belley, etc. » *Menyanthes* croît à toutes les altitudes (Bourget, 231<sup>m</sup> ; Bellefontaine, 1088<sup>m</sup>) ; cf. de 375 à 2400<sup>m</sup> dans le Valais (JACCARD).

★★ *Chlora perfoliata* L. — Distribution géographique à préciser : cette plante se trouve surtout dans la région lyonnaise, sur les alluvions du Rhône, où elle est commune, dans les régions *calcaires* du Mont d'Or, du Bugey, du Revermont, sur les alluvions de la rivière d'Ain ; contrairement à V, p. 541, elle n'est pas répandue dans tout le bassin du Rhône, mais devient rare dans le *Jura* (environs de Saint-Amour, Arbois, Salins, Dole, MICH., GREN.) et dans le *Doubs* (Malbrans près Ornans GREN.) ; on peut cependant ajouter encore à ces localités, dans le *Jura* : Cesancey (THÉV., X, p. 35), bords du lac de Chalin (HÉTIER) ; — le *Doubs* : le Mont près Montferrand (FLAGEY), environs de Besançon et de Veslesme (FR. MAÎTRE) ; voy. PAILL., VII, p. 132 ; enfin elle manque complètement dans le *Jura* montbéliardais (CONTJ.) et paraît RR. dans la Haute-Saône, où elle n'a encore été indiquée que dans *une seule* localité de la zone jurassienne, sur l'oxfordien (REN., VIII, p. 186 ; R. MAIRE, *Fl. grayloise*, 1894, p. 53). De même que les autres plantes qui se raréfient dans le *Jura* occidental, la *Chlore* reparaît sur le versant oriental et au pied du massif jurassien dans le bassin helvétique. Malgré les additions de localités déjà faites plus haut

et bien qu'elle ait pu souvent échapper aux recherches, la Chlore est donc bien une plante à dispersion inégale, « surtout sud-occidentale, rare ou nulle sur de grandes étendues », comme THURM. (p. 158), GODET (p. 455) l'avaient déjà exactement caractérisée.

**Swertia perennis** L. — La plupart des hautes tourbières du massif jurassien depuis les Franches-Montagnes jusque dans le Bugey : Suisse, Franches-Montagnes, à Plain-de-Seigne (et la Combe de Monceney) ; le Val Saint-Imier, à l'Envers de Renan (l'Echelette, les Pontins) ; Lignièrès ; le Pouillerel et les Eplatures ; Les Ponts (Ul. GREZET in *Ram. Sapin*, 1893) ; la Brévine ; Sainte-Croix ; Val de Joux ; le Noirmont ; la Dôle, à la Trélasse et dans la vallée des Dappes ; — Doubs : Béliu et Saint-Julien ; Morteau ; Pontarlier ; Vaux ; Saint-Point et Remoray (HÉT., 1895) ; Mouthe ; Entrecôtes ; Rouges-Truites (HÉT., 1895) ; Chapelle-des-Bois ; — Jura : Bellefontaine (MAGNIN, 1890 !) ; les Rousses, Prémanon, le Boulu, les Dappes ; — Ain : Malbroude et Colliard. — Les Ponts, Saint-Point, Remoray, Rouges-Truites, Bellefontaine, sont des localités nouvelles à ajouter à celles données par DC., THURM., GOD., MICH., GREN., CAR., etc.

**Gentiana lutea** L. — Pâturages de la région alpestre et de la région des Sapins ; rare et disséminée dans les massifs siliceux des Vosges, du Lyonnais, des Cévennes, etc. ; commune et répandue, au contraire, dans toute l'étendue du massif jurassien, depuis la Schaffmatte (HEGETSCHWEILER) jusqu'au Mont-du-Chat (CHEVROLAT) ; dans cette contrée, la Grande Gentiane peut aussi descendre au-dessous de la limite des Sapins, sur les premiers plateaux, notamment dans le *Jura occidental*, et arriver jusqu'au bord de la falaise, par ex. à la gare de Mesnay-Arbois ! (altit., 470<sup>m</sup>) et même au-dessous, comme à l'Ermitage d'Allonal (CONVERS ; altitude 320<sup>m</sup> ?) ; cf. la Côte-d'Or, à 290<sup>m</sup> (SAINT-LAG., *Cat.*, p. 542), le Valais, à 450<sup>m</sup> (JACCARD, 1895, p. 254), etc.

★ *G. palustris* C. Bauh. (*G. pneumonanthe* L.) — Aj. à *Ain* : Sainte-Croix ! ; j'ai constaté la localité de Thil en 1869 !, et celle des Jumeaux de Vaugneray, dans le *Rh.*, en 1878 ! (voy. *Soc. bot. Lyon*, 1883, p. 154, et XIII, p. 20 et 92) ; — à *Jura* : marais tourbeux du Grand-Mâclu (5 sept. 1890 !), des Rouges-Truites (cf. Saint-Laurent, CORDIENNE), de Chambly et Chalin (HÉTIER, 1895 ; voy. 2<sup>e</sup> part.) ; — à *Doubs* : Fourg, à l'entrée de la forêt de Chaux (GREN., PAILL., GURNAUD : voy. VII, p. 132). — Dans VI, p. 585, séparer les localités de Bourg (signalées dès la fin du siècle dernier par le P. LUC), de celles de Chevroux et de Boz (indiquées déjà dans le *Cat.* de DUMARCHÉ !), lesquelles sont situées, comme l'E-tang Genod, entre Pont-de-Veyle et Pont-de-Vaux.

*G. asclepiadea* L. — Observé aux deux extrémités du massif jurassien : 1<sup>o</sup> dans quelques localités du *J. oriental*, depuis les Lægern jusqu'au Weissenstein ; 2<sup>o</sup> dans le *J. méridional*, au Mont Lépine, d'abord au bois du Chenevier sur Oncin (VI, p. 585), puis, plus récemment, un peu plus au nord, au Col de Lépine, en allant au Mont Grelle (M<sup>me</sup> Amaudru ! 1894). Les localités du *J. oriental* se rattachent évidemment à celle du *J. schaffhousien* et de la Suisse orientale où la plante est fréquente ; les localités du *J. méridional* se rattachent de même à celles de la Grande-Chartreuse (Col du Frêne, à 10 kil. au S. E.) et de la Savoie, dont la plus rapprochée est le Nivolet situé à 13 kil. à l'E. Cette distribution géographique montre que la présence du *G. asclepiadea* au Mont Lépine ne peut être invoquée pour séparer la chaîne du Mont du Chat du massif du Jura, mais que des modifications de la flore, consistant notamment dans la pénétration plus ou moins loin d'espèces appartenant aux régions voisines, peuvent se reproduire aux deux extrémités de l'arc jurassien ; ces modifications doivent recevoir la même interprétation à l'extrémité méridionale et à l'extrémité septentrionale ; elles ne suffisent pas pour faire distraire du

Jura des chaînes qui s'y rattachent par l'ensemble de leurs caractères orographiques, géologiques et botaniques. Voy. A. MAGN., *Soc. bot. Lyon*, oct. 1895.

*G. cruciata* L. — Aj. à *Ain* : Brénod !, bassin de Belley, à Parves !, etc., ou plutôt supprimer les localités et indiquer la plante dans tout le Bugey.

*G. acaulis* L. — On ne connaît que les 2 sous-espèces, *G. excisa* et *G. Clusii*, dans le Jura.

*G. excisa* Presl. (*G. Kochiana* Per. et Song., *G. alpina latifolia* C. Bauh.) paraît la sous-espèce la plus fréquente ; elle croît de préférence dans les pelouses et les pâturages de la région alpine inférieure et de la région des Sapins, d'où elle peut descendre un peu plus bas dans les vallées supérieures et les cluses ; elle y existe probablement depuis la Geissfluh jusqu'au Mont du Chat ? ; elle y a été indiquée d'une façon précise : au Creu-du-Van, au Chasseron, au Pouillerel, à la Tourne, à l'Aiguille de Beaulme par GODET, GREN., etc. ; — dans le Jura montbéliardais, à Luisans, Béliu, Barboux, Grand-Combe-des-Bois, Russey, Bonnetage par divers observateurs cités par CONTJ., IX, p. 188 ; — dans le val de Travers, le vallon de la Brévine, GILL., *Herb. Jura cent.*, 1891, p. 22, 64, 65 ; — dans le Haut-Bugey, au Poizat, Retord, Mazières, Arvières, SAINT-LAG. et CAR., VI, p. 586. Je l'ai constatée moi-même au Cret Monioz dans le Chaumont français ; au Chateleu ; au Mont d'Or, à la Dent-de-Vaulion ; dans les environs de Pontarlier (avec M. CLERC) ; à Boujailles (avec M. RÉMOND) ; je l'ai vu provenant des environs de Levier (récolté par GOUGET en 1852, dans herb. BLANCHE), des env. de Bellefontaine, au-dessus de Morez (communiquée par M. THIÉBAUD). BABEY et MICHALET ne distinguent pas les diverses formes et leurs herbiers ne donnent que peu de renseignements sur leur distribution géographique : j'ai cependant trouvé dans l'Herbier Babey des échantillons provenant de Levier, de Boujailles, de la Chaux-de-Crotenay,

et se rapportant certainement à *G. excisa* ; sa var.  $\gamma$  *caulescens* n'est aussi qu'une variété à longue tige de *G. excisa*, comme le prouve l'échantillon conservé dans son herbier sous le nom de « *G. verna* (*sic*) variété  $\gamma$  *caulescens* Gaud. », suivi de la mention « Boujailles, avec la var.  $\alpha$  », phrase qu'on retrouve dans sa *Flore*, t. III, p. 59.

C'est encore à *G. excisa*, dont il n'est qu'une variété, que se rapporte le *G. acaulis media* récolté en mai 1852 par GRENIER dans les environs de Pontarlier et publié par BILLOT, *Excicc.* n° 1039.

*G. coriacea* SAINT-LAG. (*G. Clusii* Perr. et Song., *G. angustifolia* Auct. plur. non Vill., *G. acaulis* L., Auct. Gren., etc.) croit dans la même région, souvent avec la précédente forme, mais plus rarement et principalement dans les *rocailles* des sommités ; c'est ainsi qu'elle se comporte, au Creu-du-Van (GILL., *loc. cit.*, 1891, p. 20, 22) (1) ; — à la Roche-des-Œillets et au Chapendu près Saint-Julien dans le J. montbéliardais, où M. CONTEJEAN l'a récoltée en 1853 en la rapportant à la « forme normale de *G. acaulis* (sinus du calice aigus) » dans IX, 1892, p. 188 ; grâce à son obligeance, j'ai pu vérifier que la plante de Saint-Julien était bien le véritable *G. Clusii* (voy. *Echange*, XXIV, juillet 1893, p. 74). On l'a encore signalée dans le val Travers (GOD., à Fleurier sub *G. angustifolia* ; GILL., *loc. cit.*, p. 42) ; — à la Brévine (*id.*, p. 64, 65) ; — au Suchet (GOD.), à la Dôle (herb. MICHALET et E. de JOUFFROY, 13 juin 1850 sub *G. acauli* !), et au Reulet (REUT.) : cf. aussi SAINT-LAG. et CAR., VI, p. 587.

GRENIER (II, p. 515) semble considérer *G. Clusii* comme la forme type (*G. acaulis* L.) et la plus répandue ; c'est elle qu'il indique d'une façon générale « dans les pâturages de la

---

(1) Je l'ai vu aussi provenant du Creu-du-Van dans l'Herbier BABEY. Paul GODET dit que les *G. excisa* et *G. acaulis* se trouvent toutes deux bien distinctes et mêlées au sommet du Creu-du-Van (*Ram. de Sapin*, 1893) ; j'ai fait la même observation au Mont d'Or !

région alpine et de la région des Sapins », sans mentionner de localités spéciales ; tandis qu'il indique particulièrement *G. excisa* « dans le Haut-Jura occidental : Aiguille de Beaulme, le Chasseron, la Tourne, Charbonnières, Creu-du-Van, etc. » C'est une fréquence inverse qui me paraît caractériser ces deux formes, du moins d'après mes observations et celles de M. Contejean pour le Jura dubisien.

La forme *G. angustifolia* Vill. ne paraît pas exister dans le massif jurassien, malgré la synonymie de MICHALET, IV, p. 230 ; les Gentianes des localités citées par ce botaniste se rapportent probablement à l'une ou l'autre des deux formes, *G. excisa* (vérifié pour Boujailles !), *G. Clusii* (constaté pour la Dôle). Cependant, comme *G. angustifolia* Vill. se trouve dans le massif de la Chartreuse, on pourra le rencontrer peut-être dans le Mont Lépine. La dispersion de ces formes dans le Jura demande encore de nouvelles recherches.

Voy. PERR. et SONG., *Bull. Soc. hist. nat. Savoie*, 1854 ; PERRIER de la BATHIE, *Bull. Assoc. pour la prot. des pl.* n° 2, 1884, p. 24 (avec figures !) ; GENTIL, *id.* n° 6, 1888, p. 30 ; GILL., *Herb. Jura cent.*, 1891, p. 22 et 64 ; SAINT-LAG., *Soc. bot. Lyon*, 6 nov. 1894, p. 111-112 ; et *Mém.*, t. XX.

*G. verna* L. — Cette Gentiane, très polymorphe, présente de nombreuses variations, quelques-unes décrites et figurées par RITTENER, *Bull. Soc. vaud. des sc. natur.*, XXI, 1885, p. 198, pl. V ; on en constate plusieurs dans notre massif jurassien.

La var. typique la plus répandue, *G. verna* f. *vulgaris* L., — à tiges moyennes (1-2 cent.), entrenœuds distincts quoique ne dépassant pas ordinairement la longueur des feuilles caulinaires (2 paires), feuilles de la rosette *elliptiques-lancéolées*, calice à 5 angles aigus, lobes de la corolle plus longs que larges, obovales et insensiblement atténués à la base, — se trouve dans les prairies de la région subalpine et des Sapins dans toute l'étendue du massif jurassien.

La var. *angulosa* Bieb. (*G. æstiva* Schult.), plante plus robuste, à feuilles de la rosette plus grandes, *ovales* et acuminées, à angles du calice *ailés*, à lobes de la corolle grands et rhomboidaux, a été observée à Chapelle-des-Bois et au Mont d'Or (herb. BABEY !).

La var. nommée *G. verna*  $\beta$  *elongata* par Babey dans sa *Fl. jur.*, t. III, p. 60, — et bien représentée dans son Herbar par des échantillons provenant du sommet du Creu-du-Van, des env. de Pontarlier, du Mont d'Or, du sommet de la montagne entre Foncine-le-Haut et Entrecôte, de la Dôle, — ne me paraît qu'une variation à tiges très allongées (10 à 12 centim.) des diverses formes *vulgaris*, *angulosu* et peut-être *Favrati*; les feuilles des 2 paires caulinaires restent courtes, ce qui fait ressortir encore la longueur démesurée des entrenœuds; les pétales sont trop desséchés (la plante est ordinairement passé fleurs) pour qu'on puisse déterminer leur forme; mais les feuilles des rosettes sont très variables: elles sont du type *vulgaris* dans les échantillons de Pontarlier et de Foncine, — du type *angulosa* dans les plantes du Creu-du-Van et de la Dôle; celles du Mont d'Or. beaucoup plus élargies, passent aux feuilles caractéristiques de la forme *Favrati*.

Ces feuilles *élargies*, ovales et obtuses de la rosette, caractérisent aussi une série d'échantillons conservés dans l'herbier Babey sous le nom de *G. verna*  $\delta$  *brachyphylla* et provenant du Creu-du-Van, du Mont-d'Or, de Boujaille et du Mont Tendre; dans la plante du Creu-du-Van et du Mont Tendre, la tige est très courte et la rosette très large; la plante de Boujailles a la tige un peu plus longue et les pétales, mieux conservés, paraissent élargis au sommet; dans la plante du Mont d'Or, les tiges atteignent 6 à 8 cent. de longueur. Ces Gentianes ne sont certainement pas le *G. brachyphylla* Frol., tel qu'il est décrit par les auteurs et figuré dans RITTENER, *op. cit.*; elles se rapprochent plutôt du *G. Favrati* RITT.



L'Herbier Babey renferme enfin, sous le nom de *G. verna* var. *caespitosa*, des Gentianes provenant du Noirmont et de la Dôle, caractérisées par leurs nombreuses rosettes de feuilles aigües, coriaces, leurs tiges moyennes, les feuilles caulinaires assez développées, les angles du calice ailés, les pétales un peu rhomboidaux, intermédiaires par conséquent entre *G. verna vulgaris* et *G. angulosa*. Les variations, les formes de passage paraissent du reste s'observer dans les mêmes localités et les mêmes touffes ; il serait quand même intéressant de les étudier en notant avec soin, l'habitat, la station, les particularités de leur végétation, et en les comparant, de même que pour les autres Gentianes polymorphes, aux formes décrites notamment par les botanistes autrichiens Kerner et Wettstein et aussi par M. Murbeck.

*G. obtusifolia* Willd. — Indiquée déjà dans les environs de Belley, en 1822, dans l'Herb. Sc. GUILLOT, sous le nom de *G. germanica* var. *flavicans* DC.

*G. campestris* L. — J'ai constaté la localité du Signal de Saint-André-la-Côte (Rhône), la seule connue dans les Monts du Lyonnais, le 12 sept. 1883 ; voy. *Soc. bot. de Lyon*, 1883, C. R. de la séance du 20 nov., p. 153 et 154.

## CONVOLVULACÉES

★ *Convolvulus cantabricus* L. — Corrections et additions à VI, p. 593 : Côteaux du Rhône, dans l'*Ain* : Cotière méridionale de Lyon à Meximieux ; terrasses alluviales de Miribel à Beynost, de la Boisse à Balan, de la Valbonne ; — dans le *Rh.* et l'*Is.* : Balmes-Viennoises à Cusset, Saint-Alban, Feyzin, Estressin, etc.

*Cuscuta Kotschii* Ch. Desm. — Forme de *C. epithymum* bien caractérisée notamment par les laciniures des écailles ligulaires de la corolle ; je l'ai observée dans les pelouses arides, exposées au midi, de la Cotière méridionale de la

Dombes, au-dessus de Beynost (Ain), en août 1891, 1892, etc.; elle y croît sur *Teucrium Chamædrys*, *Thymus Serpyllum*, *Helianthemum Fumana*, *Artemisia campestris*, *Galium corrudifolium*, *Asperula cynanchica*, *Odontites lutea* et *Thesium divaricatum*; j'ai constaté dans ses caractères, notamment dans ceux des écailles, des variations que je décrirai dans un mémoire spécial avec planches. Cette forme a déjà été indiquée dans les environs de Grenoble, à la Bastille et au plateau de Jallat (VERLOT *Cat.* p. 244; CAR. 7<sup>e</sup> éd., p. 545), sur *Teucrium chamædrys*, *Helianthemum vulgare*, etc.; elle mérite donc d'être réintroduite dans les Flores lyonnaises. Voy. ma note dans l'*Echange*, 15 oct. 1892, p. 115.

### SOLANÉES

★ *Physalis Alkekengi* L. — Calcicole; Aj. à *Rh.*: massif calcaire d'Oncin, à Saint-Germain-sur-l'Arbresle, Nuelles; — *Ain*: Thil; — *Jura*: Saint-Jean d'Etreux (CONVERS).

★ *Solanum nigrum* L. — Var. *chlorocarpum* Spen.; aj. à *Ain*: Saint-Laurent-lès-Mâcon; — Var. *miniatum* Willd. Aj. à *Rh.*: Pierre-Bénite (DUCROST et !).

*S. villosum* Lamk.; aj. pour *Rh.*: Francheville (THERRY et !).

★★ *Anchusa italica* Retz. — N'est commune que dans les environs de Lyon et les parties méridionales des départements du *Rh.* et de l'*Ain*: Beaujolais méridional (la Chasagne, etc.), Mont-d'Or, Coteaux et alluvions de la Saône et du Rhône, vallée de l'*Ain* jusqu'à Thoirette; ne remonte pas dans le *Jura* et le *Doubs* (cf. MICH., CONTJ., THEV., PAILL., etc.); les localités indiquées à Besançon (THURM. d'après De Besses), à l'île (J. BAUH.), etc., étaient accidentelles ou erronées: la plante n'y a pas été revue. Plante xérothermique: voy. A. MAGN. XIII, p. 436; J. BRIQ. XVII, p. 57.

★★ *Lycopsis arvensis* L. — Cette espèce paraît aussi plus

disséminée dans le nord du bassin et manquer sur d'assez grandes étendues de la partie septentrionale du massif jurassien ; quelques localités seulement dans le *Jura* et le *Doubs* ! — Calcifuge (GREN., CONTJ.) ; cf. *Jura* : massif de la Serre (MICH.) ; *Doubs* : sables siliceux de l'Ognon (THURM., PAILL. VII, p. 132) ; zone sous-vosgienne (CONTJ.) ; *Haute-Saône* : commune (REN.).

**Cynoglossum officinale** L. — Semble préférer les sols calcaires des régions inférieures, du moins dans la partie septentrionale du bassin du Rhône ; nul ou rare en Bresse, dans la zone vosgienne de la Haute-Saône, etc.

**C. pictum** Ait. — Aj. *Ain* : Coteaux et plaine alluviale du Rhône ; cf. XIII, p. 80, 130, etc.

★★ **Echinospermum Lappula** Lehm. — Devient rare dans la partie septentrionale du bassin, notamment dans le *Doubs* et la *Haute-Saône* ; remonte la vallée de l'Ain jusqu'à Thoirrette (THURM., MICH.), le Revermont et la Falaise occidentale du Jura jusqu'à Vauxcenans près Saint-Amour (ROZET), puis Saint-Laurent et Césancey (THÉV. *Cat.* p. 37) et enfin aux Arsures près Arbois (GARN.) ; s'observe encore A. C. dans les environs de Dole, mais n'est plus qu'accidentel et fugace dans les environs de Besançon et de Montbéliard ; reparaît sur le versant helvétique du Jura ; dans le Valais jusqu'à 1450<sup>m</sup> (JACC.) ; — Aj. à *Rh.* : le Grand-Camp !

★★ **Myosotis collina** Hoffm. (*M. hispida* Schlecht). — Dispersion inégale à étudier et préciser : Coteaux du lyonnais ! , Côteaux et alluvions du Rhône ! ; bassin de Belley ! ; vallée du Rhône jusqu'au Fort de l'Ecluse et dans le Valais ; le Revermont à Césancey ? (THÉV. *Cat.*) ; MICH. cependant dit qu'il paraît manquer dans le vignoble (IV, p. 235) ; coteaux secs des environs de Dole (MICH.), de Besançon (PAILL. VII, 133) ; de Montbéliard (CONTJ. IX, p. 193). Paraît manquer sur de grandes surfaces, dans les plateaux et les Hautes-

Chaines du *Jura* (MICH. !), dans la plus grande partie de la *Haute-Saône* (cf. une seule localité dans REN. VIII, p. 193; aucune, dans MAIRE *Fl. grayl.*, p. 55), dans la Bresse et dans la Dombes d'étangs (citée cependant par le Dr GUILLEMAUT, *Nomencl.*, 1878, p. 76, d'après MONNIEZ ?). Ce n'est pas tant la composition chimique du sol ou l'altitude qui influent sur la distribution géographique de cette plante que sa préférence pour les terrains meubles, secs, et les expositions chaudes; elle croit en effet, au pourtour du massif siliceux de la Serre, préfère les terrains siliceux dans le Valais où elle peut monter jusqu'à l'altitude de 2000<sup>m</sup> (JACCARD).

**M. versicolor** Pers. — Lieux sablonneux et *siliceux*; surtout dans les zones *granitiques* du Beaujolais, du Lyonnais et du Forez, dans les sables siliceux de la Dombes et de la Bresse; plus rarement dans les terrains de transport des Coteaux du Rhône et de la Saône; seulement sur les sols siliceux dans la région inférieure des chaînes calcaires jurassiennes (cf. oxfordien GREN., zone sous vosgienne CONTJ., etc.).

**Eriotrichum nanum** Schrad. — Aj. dans l'*Is.*: Pic de la Pyramide, au-dessus des Sept-Laux (! 1885).

**Cerinte alpina** Kit. (*C. glabra* Gaud. non Mill.) — L'habitat de cette plante est mal indiqué et ses localités sont inexactement groupées dans les flores jurassiennes; elle occupe dans le massif jurassien, deux plages inégales mais bien limitées: l'une, la plus importante, s'étend des hauteurs qui entourent la Chaux-de-Fonds au val de Travers; la seconde ne comprend qu'une petite surface dans la chaîne du Mont Tendre.

I. *Plage septentrionale*: Les localités sont disséminées sur les deux chaînes qui entourent les vallons de Chaux-de-Fonds, du Locle et de la Brévine et dans le val de Travers:

A. Chaîne s'étendant du Pouillerel à l'Harmont: 1° Le

Vallanvron (HALL., DE C., LESQ.), les Bulles (GODET, GREN.), localités situées au nord de Chaux-de-Fonds; 2° les Eplatures (DROZ, DÉP.); 3° le Cerneux-Péquignot (BERTHET).

B. Chaîne parallèle à la précédente, mais plus orientale, des Sagnes et des Ponts (versant du vallon des Ponts et de la Brévine) : 4° le Mont Dard, au sud du Cret-de-la-Sagne (LESQ., JUNOD); 5° Joux (DEP.); 6° la Chaux-du-Milieu (DEP., LESQ. ?); 7° Au-dessus des Varodès (ANDRAE in GILL. 1891, p. 63).

C. Val de Travers, bords de l'Areuse : 8° de Saint-Sulpice à Boveresse (GODET), envir. de Fleurier (LESQ.); 9° envir. de Noiraigues (DEP.).

II. *Plage méridionale*, dans le Mont Tendre : 10° au Crozet (cf. Crozet, Crouzet, GODET, GREN.), au-dessus du Sentier ?; 11° la Sèche des Amburnex (seiche des Embornats, près de Saint-Cergues, GAUD., GOD., etc.), limite méridionale de l'aire géographique de cette plante dans le Jura (!, 1893 avec MM. MEYLAN, CLERC et RÉMOND.)

J'ai vu encore *C. glabra* dans l'*Is.*, vers la Chapelle-Saint-Sauveur, près de Vizille ! 1881 (add. faite dans VI, p. 610).

**Lithospermum officinale** L. — Aj. « surtout dans les terrains calcaires »; cf. CONTJ., REN., etc. !

★ **L. purpureo-cæruleum** L. — Aj. pour l'*Ain* : Côteière méridionale de la Dombes, de la Pape à la rivière d'Ain : \* la Cadette!, Néron!, \* Miribel!, \* Saint-Maurice!, \* Beynost!, etc.; Côteaux de la rivière d'Ain, du Bas-Bugey, du bassin de Bellejey!, etc.; — dans l'*Is.* : Crémieux!, balmes-viennoises entre le Molard et le moulin de Platacul!; — dans la *Dr.* : Ponsas!; voy. XIII, p. 78, 84, 85, 86, etc.; *Soc. bot. Lyon*, 1881, C. R. séances, p. 330, 335, 339, etc. Plusieurs de ces localités. celles marquées d'un astérisque, ont déjà été ajoutées à VI, p. 611.

**L. permixtum** Jord. — Aj. pour le *Rh.* : Corcelles (GILL.).

**Onosma echioideum** L. — Principalement sur les alluvions et les côteaux du Rhône et de l'Ain, dans l'Ain : Loyette, Meximieux, la Pape : — l'Is., alluvions du Rhône entre Meyzieu et Jonages !, etc. (voy. VI, p. 613).

**Pulmonaria** sp. — Les différentes espèces, sous-espèces et variétés de Pulmonaires n'ont pas encore été suffisamment étudiées dans notre région pour qu'il soit possible d'en donner la répartition géographique ; voici quelques renseignements provisoires.

**P. angustifolia** L. sensu lat. (cf. *P. strigosæ* Kerner pp) : feuilles radicales estivales lancéolées, insensiblement atténuées à la base.

**P. tuberosa** Schrank : feuilles radicales plus courtes que la tige fructifère, non tachées de blanc. — C'est la forme la plus répandue dans le Lyonnais, les côteaux du Rhône et de la Saône, le massif jurassien, où elle s'élève jusqu'au sommet du Suchet, de la Dôle, au-dessus de la Faucille (H. BLANCHE in herb. !) ; cf. 2000<sup>m</sup> dans le Valais ; dans la partie septentrionale de ce massif, elle paraît un peu calcicole préférée (cf. CONTJ : IX, p. 192 ; REN. VIII, p. 190) ; cependant on la trouve dans la région siliceuse de la Serre (GOUJET, herb.) etc. — Var. *ovalifolia*, voy. plus loin *P. ovalis*.

**P. longifolia** Bast : limbe des feuilles radicales très grand, 8-9 fois plus long que large, dépassant la tige fructifère, taché de blanc. — Sols siliceux des environs de Besançon, de Montferrand, etc. (PAILL., *Flora Seq. exsiccata*, p. 53, 133.) ? ; bords de l'Iseron près Lyon (Ch. OZANON, 1858, dans *Exsic.* de BILLOT n° 2508) !

**P. saccharata** Mill. : feuilles radicales assez grandes, pouvant atteindre la tige fructifère, larges, assez brusquement contractées à la base, à nombreuses taches blanches allongées. — Ain : Vallons frais de la Côtière méridionale de la Dombes, notamment à Beynost, bois et pré de la Miandière ! 1892 ; vallon du Creu-Perret, etc.

*P. officinalis* L. sensu lat. (cf. *P. asperæ* Kerner) : feuilles radicales estivales *en cœur* ou brusquement contractées en pétiole.

*P. ovalis* Bast. : feuilles radicales ovales, rétrécies insensiblement en pétiole, peu allongées, obscurément tachées ; f. caulin. *largement ovales-lancéolées*, les inf. atténuées en pétiole, les moy. sessiles mais atténuées à la base, les sup. ovales amplexicaules. — Terre argileuse des env. de Besançon, de Montferrand, etc. (PAILL. VII, p. 53, 133.) ?? Les échantillons que j'ai vu portant ce nom et provenant des environs de Besançon ne se rapportent pas exactement au *P. ovalis* Bast., mais ne me paraissent que des variétés à feuilles plus élargies du *P. tuberosa*.

*P. affinis* Jord. : f. radicales *brusquement* contractées en pétiole (presque en cœur), pouvant égaler la tige fructifère, fortement maculées de blanc. — Monts du Forez et du Lyonnais granitique ; vallées de la Brévenne et de ses affluents ; env. de Tarare ! 1883 ; îles Royes dans la Saône, au-dessus de Lyon, où elle a probablement été entraînée par l'Azergue (éch. communiqués par Viv.-MOREL 1884 !)

*P. officinalis* L. sensu stricto (*P. off.* var. *maculata* Opiz) : feuilles radicales en cœur à la base, tachées de blanc. n'atteignant pas la base de l'inflorescence. — Cette forme, de la Belgique, du nord de la France, etc., n'a pas encore été indiquée avec certitude dans le bassin du Rhône, le Lyonnais, le massif jurassien ; M. Parmentier la mentionne cependant à Arbois (XVIII, p. 164) ; M. Paillot m'avait aussi envoyé de Besançon des échantillons à feuilles radicales peu développées et marquées de petites taches blanches, mais dont j'ignore la provenance exacte !

*P. obscura* Dum. (*P. off.* var. *immaculata* Op.) : f. radicales en cœur. non tachées de blanc, très développées, atteignant la base de l'inflorescence ; plante élancée, grêle, à tige et pétioles minces, etc. — Cette forme, *bien caractérisée*, est assez répandue dans le Jura belfortain, le J. mont-

béliardais (cf. CONTJ. 1892, p. 192, sub *P. offic.*), le J. bison-tin, et le J. salinois; *Doubs* : vallées du Doubs et de l'Ognon, à Clerval, Baume, Besançon, Rougemont (PAILL. VII, p. 53, 132; et !), Arcier !; 1<sup>er</sup> plateau, dans les bois de la Glacière de Chauz-lez-Passavant (E. DE JOUFF., juin 1853 in herb. !), à Alaise (PAILL.); 2<sup>e</sup> plateau, à Boujailles (! envoi REMOND 26 avril 1894); — *Jura* : Salins, Nans (GARN. in MICH., sub *P. off.*), Arbois (PARMENTIER); 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> plateaux : Andelot, Champagnole (GARN. in MICH.); — le Jura savoisien, au Mont Vuache (BRIQ. XVII, p. 115); le J. neuchâtelois (*Rameau de Sapin*, 1893); c'est probablement aussi cette forme qui a été indiquée, sous le nom de *P. officinalis*, dans les autres parties du Jura méridional et de la Savoie ?

Les formes du groupe *P. mollis* ne paraissent pas exister dans le Jura : elles s'observent dans la Suisse et l'Europe centrale (Tyrol, Bavière, Autriche, Hongrie, Russie, etc.)

Voy. A. JORDAN, dans *Arch. de la Flore de Fr. et d'All.* de BILLOT, 1854, p. 321, 322; SCHULTZ, *Arch. de Fl.* 1854-1855, p. 125; DU MORTIER, Monogr. du g. *Pulmonaria* 1868; A. KERNER, *Monogr. Pulmon.* 1878; PAILLOT *Fl. seq. exsic.* fasc. IV, 1875, p. 51-54; fasc. VI, 1882, p. 132-133 (*Mém. Soc. Emul. Doubs*, 1882, t. V, p. 162-200; 1889, t. IV, p. 108); Ant. MAGN., Distr. géogr. du *P. affinis* (*Soc. bot. de Lyon*, 1880, t. VIII, p. 344; tir. à p. avec pl.); PARMENTIER, Contr. à l'étude du g. *Pulmonaria* (*Soc. Emul. du Doubs*, 1891, t. VI, 6<sup>e</sup> série, p. 185; tir. à p., 8<sup>e</sup>, 24 p., 1891).

★★ *Heliotropium europeum* L. — Cette plante, de la flore xérothermique (BRIQ., XVII, p. 57) n'est pas également répandue dans tout le bassin du Rhône; elle est commune dans les environs de Lyon et les parties voisines des départements du *Rhône* et de l'*Ain* : vignes et terres cultivées du Beaujolais et du Lyonnais granitiques; — des Coteaux et des plaines alluviales du Rhône et de la Saône, du Bugey méridional; vallée de l'*Ain* jusqu'à Thoirette; s'observe



encore dans le vignoble, à Césancey (THEV. *Cat.* p. 37) ?, la reculée de Baume-les-Messieurs (GARN.), dans la vallée du Doubs. surtout aux env. de Dole (MICH.) et accidentellement plus haut, dans les env. de Saint-Vit, de Besançon, de Montbéliard, mais *fugace* et *erratique* ; assez rare dans la Haute-Saône (REN.) ; cf. GREN. p. 539 ; CONTJ. *Soc. Emul. Doubs* 1875, p. 191 et IX, p. 190 ; PAILL. VII, p. 133.

### SCROPHULARIACÉES

★★ *Scrophularia canina* L. — Cette plante, loin de se trouver dans tout le bassin du Rhône, n'en dépasse guère la partie moyenne, du moins dans le massif jurassien ; elle est commune dans les éboulis du Mont d'Or lyonnais et les parties voisines des côteaux de la Saône, dans les alluvions anciennes et récentes des côteaux et des bords du Rhône jusqu'à Genève et dans le bassin du Léman, dans le bassin de Belley et le Bugey méridional, dans les vallées de l'Ain et de la Bienne jusqu'à Thoirette et Saint-Claude ; on la retrouve accidentellement plus haut, aux Planches près Arbois (GARN.), mais elle manque complètement dans le reste du *Jura* et dans le *Doubs* ! Elle appartient donc aussi à la catégorie des plantes xérothermiques qui manquent au Jura occidental et septentrional, mais reparaissent sur le versant helvétique, dans la vallée du Rhin, etc. : cf. GODET, MICH., GREN., BRIQ. etc.

*Erinus alpinus* L. — Se trouve dans tout le massif jurassien, depuis le Ransfluh dans le J. argovien, jusque dans le J. méridional, mais très inégalement réparti.

Disséminé dans le J. oriental, manquant sur de vastes étendues dans le J. central, l'Erine devient de plus en plus abondante à mesure qu'on pénètre dans le J. méridional.

I. *J. oriental et septentrional* : Ransfluh (SCHH., GODET) = limite orientale ; le Hauenstein au Bœlchen ; le Passwang

à Wasserfalle, Vogelberg, Bogenthal; le Weissenstein; Cluses de la Birse, à Grellingen (= limite septentrionale), Liesberg, Delémont (ROLLIER cité par TRIPET in *Arch. Genève* 15 oct. 1892, p. 376), Moutier; Cluse de la Sorne, au Pichoux; Cluses du Doubs, au Crêt-des-Roches, au-dessus de Pont-de-Roide! (GIROD-CHANTR., 1810), limite occidentale et septentrionale.

II. *J. central et méridional* : Châsseron, dans les escarpements du Grand-Suvianier, au-dessus de Noirvaux (Ch. MEYLAN 1893 !); toute la Haute-Chaîne orientale, à partir de la Dent-de-Vaulion, par le Val de Joux et les Rousses, le Noirmont, le Montendre, la Dôle, la Faucille, le Reculet, le Fort de l'Ecluse et le Vuache (BRIQ.), le Grand-Colombier. S'avance sur les plateaux et dans les vals du Grandvaux, de Septmoncel, des Molunes, des Bouchoux, de Hauteville, etc. et descend dans les cluses de Morez, de Saint-Claude, de Silans, de Nantua, de Saint-Rambert, de Tenay, de Pierre-Châtel; — Pont-de-Roide, Pichoux, Vallorbes, Bonlieu, Nantua, Saint-Rambert, représentent à peu près la limite occidentale de l'aire géographique de l'Erine dans le Jura: cf. THURM., MICH., etc.

Une particularité intéressante de cette répartition est la lacune assez vaste qu'elle présente dans le J. neuchâtelois, signalée par GODET en ces termes: « Il est bien singulier que cette jolie espèce alpine manque à notre Jura neuchâtelois et qu'on ne la trouve ni à Chasseral, ni au Creu-du-Van, ni à Châsseron. C'est un fait tout à fait inexplicable dans la distribution géographique de nos espèces jurassiques » (*Fl. jur.*, p. 503.) Ce n'est cependant pas un exemple unique de discontinuité dans l'aire géographique des espèces jurassiennes; nous en avons déjà signalé d'autres; du reste, la découverte de la localité du Châsseron, faite par notre ami Ch. Meylan, diminue notablement l'étendue de cette lacune et permet de penser que des recherches minutieuses dans les escarpements et dans les cluses de cette région amèneront la constatation d'autres stations intermédiaires.

Les échantillons du Grand-Suvanier, que m'a obligeamment communiqués M. Ch. Meylan, appartiennent à la var. *hirsuta* Lap.

*Digitalis purpurea* L. — Montagnes siliceuses du Forez, du Lyonnais et du Beaujolais, surtout dans la région des Pins, d'où il descend dans la région inférieure des plateaux par les vallées de l'Iseron, du Garon, etc.

La Digitale pourprée existe aussi dans l'Ain, près de Bourg-en-Bresse; c'est là une localité tout-à-fait anormale : ainsi que le Dr Saint-Lager l'a remarqué, cette plante calcifuge ne s'avance pas dans le bassin du Rhône, sur les terrains siliceux situés à l'E. du Rhône et de la Saône; mais cette localité est absolument authentique; je l'ai vérifiée, le 12 octobre 1894, et j'ai constaté que la Digitale pourprée croît abondamment sur le versant du bois de Bouvant qui regarde la Reyssouze, un peu au-dessous du moulin de Curtafray, près du mur du domaine de la Garde; le bois est formé principalement de Bouleaux, Charmilles, Chênes; le sol est constitué par une terre sablonneuse, fine, mêlée à de petits cailloux roulés, et provient du remaniement ou de la lixiviation des alluvions glaciaires et préglaciaires ou des sables et argiles de la Bresse (p<sup>4</sup> et p<sup>o</sup> de la *Carte géologique* d'Em. BENOIT); la terre ne donne *aucun dégagement* avec le calcimètre Bernard! La Digitale croît surtout dans les taillis de 2 ans, accompagnée de la florule calcifuge caractéristique : *Aira flexuosa*, *Senecio silvaticus*, *Calluna vulgaris*, *Sarothamnus scoparius*, *Pteris aquilina*, et dans les parties plus argileuses : *Corrigiola littoralis*, *Illecebrum verticillatum*.

La Digitale pourprée existe depuis longtemps au bois de Bouvant : nous la voyons déjà indiquée, dans la 3<sup>m</sup>e édition de la Flore de CARIOT (1860, t. II, p. 474) « autour de Bourg et dans le Revermont où elle est très rare », localités reproduites dans les éditions postérieures, 4 à 7 (1860-1884),

mais supprimées dans la dernière. MM. Huteau et Sommier l'ont conservée, avec raison, dans leur *Cat. de la Fl. de l'Ain*, 1894, p. 130. Voy. *Soc. bot. Lyon*, séance du 23 octobre 1894, p. 110 : communication omise dans le procès-verbal, accompagnée de présentation d'échantillons et d'une *carte* !

*D. ambigua* Murr. — Var. *acutiloba* Neilr. forma *velutina* PIN, (*Cat. Aix-les-Bains*, 1893, p. 107, sub *D. velutina*), intermédiaire entre les *D. grandiflora* Reich. (var. *acutiloba*) et *D. ochroleuca* Reich. (var. *obtusiloba* Neilr.) par les lobes du labiole de la corolle aigus, la capsule à 4 sillons. — *Sav.* base du mont Corsuet (PIN.)

*Gratiola officinalis* L. — *Rh.* : Bourdelans ; — *Ain* : la Dombes (Tramoyes !, etc.) ; le Bugey, surtout la région inférieure, le bassin de Belley ! etc. ; dans le Jura, la Gratiolle paraît de même peu ascendante (cf. MICH., GREN., etc.) ; voyez cependant, dans le *Doubs*, le 1<sup>er</sup> plateau au marais de Saône, à l'étang de Gennes (PAILLOT, !) et HÉTIER, 2<sup>e</sup> partie et les art. *Gentiana Pneumonanthe*, *Veronica scutellata* pour la confusion possible avec les tiges stériles à feuilles étroites de ces plantes.

*Anarrhinum bellidifolium* L. — Calcifuge ; Beaujolais et Lyonnais granitiques, depuis les coteaux jusqu'aux sommets ; se retrouve, plus rarement, sur les alluvions anciennes des coteaux du Rhône et de la Saône, de la Valbonne ; manque complètement dans les monts calcaires du Jura, sauf sur les terrains de transport ou dans les bassins molassiques qui pénètrent dans le Jura méridional.

★★ *Linaria arvensis* Desf. Sous-esp. *L. simplex* DC. — Plante australe ne dépassant pas les parties méridionales des départements du *Rh.* et de l'*Ain* ; manque dans le Forez, les départements du *Jura*, (une seule localité, probablement accidentelle GREN., indiquée près de Mont-sous-Vaudrey GARN.), du *Doubs*, etc. ; cf. GREN.

**L. alpina** Mill. Sous-esp. *L. petræa* Jord. — Le *L. petræa* est une race régionale de *L. alpina*, qu'il remplace dans le massif jurassien, mais qui n'a été observée que dans le département de l'*Ain* et dans le Jura suisse, comme M. Genty l'a indiqué (voy. GILL. *Herb. J. cent.*, 1892, p. 33). Voici les localités jurassiennes, connues avec certitude, et groupées du N. au S. du massif.

*Jura suisse* : 1° Hasenmatte (MORITZI, THURM. ; 2° Chaseral, éboulis au-dessus de Nods (HALLER, FRICH., THURM. ; 1891, avec G. GANDER !); 3° Creu-du-Van (GODET, THURM., GILL. ; ! 1894) ; 4° bords du lac de Joux (BAB., THURM., etc ) très abondant sur la grève ! cf. MICH. ; MAGN., *Lacs du Jura*, n° 2, p. 13 ! etc. ; 5° la Dôle (MICH.).

*Ain* : 6° La Faucille, au creux de Pranciaux (REUT.) ; 7° le Reculet, au sommet et au vallon d'Ardran (BABEY, REUT., etc.) ; 8° Côtes du petit lac de Tenay (THURM.) ; 9° Glandieu (BERN. in THURM.) ; 10° descend dans les graviers des bords du Rhône, à Anglesfort (CAR.), au-dessus et près de Lyon (CAR., !).

*Isère* : Entre Vertrieu et la Balme (FOURREAU).

Cette plante n'a donc pas encore été trouvée dans les départements du Doubs et du Jura (cf. GENTIL *loc. cit.*), contrairement à ce qu'on lit dans plusieurs ouvrages : cette indication inexacte me paraît avoir pour origine la phrase suivante de GREN. (*Fl. jur.* p. 561) « éboulements calcaires sous les cîmes du Jura depuis le Weissenstein jusqu'au Reculet », pouvant en effet laisser croire que le *L. petræa* se rencontrait dans toute l'étendue de la chaîne ; la restriction de la phrase analogue de GODET (p. 498) « depuis le Weissenstein jusqu'au Reculet, *par places* », laisse déjà moins prise à cette interprétation.

On a donné comme caractère distinctif de cette sous-espèce, des tiges non étalées-couchées mais dressées (d'où la dénomination de var. *erecta* proposée par M. Saint-Lager VI, p. 623), des feuilles vertes et non glauques ; M. Gillot a

observé que la Linaire du Creu-du-Van avait une teinte glauque très prononcée et des tiges couchées décombantes, bien qu'elle appartienne certainement, par tous ses autres caractères, à *L. petræa* Jord. ; j'ai constaté les mêmes modifications chez des Linaires du Chasseral !

Quant à l'hypothèse d'une naturalisation volontaire dans quelques-unes des localités du Jura septentrional, notamment par Junod, voy. THURM., *Phyt.*, I, p. 154; GILL. *Herb. J. cent.* 1892, p. 34 et 79, etc., quoique Thurmann ne cite pas spécialement le Creu-du-Van, ni le Chasseral parmi ces localités et que cette dernière soit déjà mentionnée dans Haller (sec. Babey )

**L. pelliceriana** Mill. — Plante occidentale arrivant dans le Lyonnais, le Dauphiné et la Dombes, mais n'atteignant pas la Bresse jurassienne (accidentellement à Coges, près Bletterans ROZET in MICH.) ; cf. GREN.

**L. striata** D C. — Plante méridionale, commune dans le Lyonnais, les côteaux du Rhône, le Bugey, devenant de plus en plus rare et fugace à mesure qu'on s'avance au nord dans les départements du Jura, du Doubs, de la Haute-Saône et dans le Jura oriental ; cf. SAINT-LAGER, V, p. 582; GODET ; REN.; PAIL., VII, p. 135; CONTJ., IX, p. 199; THEV. X, p. 41.

**Tozzia alpina** L. — Aj. pour les Hautes-Alpes et l'Is. : Le Galibier ! ; le col de la Croix près du Pic de la Pyramide !

★★ **Euphrasia lutea** L. — Supp. dans *Ain* : la Bresse. — Cette plante thermophile est surtout fréquente sur les coteaux calcaires de la partie méridionale des départements du *Rhône* et de l'*Ain* ; *Rh.* : coteaux du Rhône, du Mont-d'Or, de la Chassagne ; — *Ain* : Cotière méridionale, de la Pape à la rivière d'Ain ! ; Bugey (au-dessus de Rossillon ! etc.) ; Revermont ; — Haute-Sav. : Vuache ; elle devient plus rare dans le Jura occidental, les départements du *Jura* et du *Doubs*, où on ne l'indique que dans quelques localités bien exposées :

Vauxcenans (ROZET), Cesancey (THEV., X, p. 42 et herb. !), env. d'Arbois, Salins (THURM.), Mouchard (GARN.), Fourg (PAILL., VII, p. 134), Besançon (GREN.), Baume-les-Dames (FAIVRE D'ESNANS), Montbéliard (CONTJ.), etc. ; elle reparait plus fréquente sur le versant helvétique, et caractérise les colonies xéothermiques de l'Allemagne du Nord (J. BRIQ.).

*Melampyrum cristatum* L. — Aj. dans *Ain* : Tenay et autres localités du Bugey.

*M. violaceum* Lamk. (*M. nemorosum* L.) — La localité du Colombier-du-Bugey déjà signalée par THURM. (II, p. 176) en ces termes : « je l'ai vue en abondance à la montée du Grand Colombier au-dessus de Culoz : » se trouve indiquée, dès 1821, par SC. GUILLOT (herbier !), avec la mention : « abondante dans le Colomb. Bug. ». Cette localité intéressante, représentant la limite septentrionale de l'aire de cette espèce dans le Jura, se rattache, par celle du Mont-du-Chat (!), au massif de la Chartreuse où la plante est fréquente. Voilà donc encore une plante de la Savoie et du Dauphiné qui s'avance dans l'extrémité méridionale du Jura, jusqu'à un chaînon qu'on ne peut songer à enlever au massif jurassien.

*Pedicularis silvatica* L. — Distribution géographique inexacte : commun dans la zone granitique du Beaujolais, du Lyonnais, du Forez ; — dans la Dombes et la Bresse ; — dans les Terres-froides ; — plus rare dans les chaînes calcaires du Jura où on ne l'observe que dans les marais tourbeux, les prairies humides situées sur l'oxfordien, l'erratique, etc.

*P. palustris* L. — Aj. dans l'*Ain* : la Dombes, la Bresse, les prés tourbeux du massif jurassien, bassin de Belley !, etc.

*P. tuberosa* L. — Aj. *Sav.* : Mont-du-Chat ?

*Veronica anagallis* L. — Cette plante peut vivre et développer son appareil végétatif et assimilateur, entièrement

plongée dans l'eau et sous une profondeur considérable. 2 à 3 mètres, par exemple : je l'ai observée ainsi dans les *lacs* de Chaillexon (juin 1892), de Silans (septembre 1892), du Boulu (août 1892), des Rousses (août 1892), de Joux (HÉTIER octobre 1892 ; ! juillet 1893) ; la plante ne produit pas de fleur et ses feuilles deviennent minces, membraneuses, vert-jaune, comme les feuilles submergées du *Nuphar luteum* ; les localités de Joux, des Rousses et du Boulu (1152<sup>m</sup>) prouvent, de plus, qu'elle peut s'élever jusque dans la partie *supérieure* de la région des Sapins.

M. Hétier a observé dans le lac de Silans (juillet 1895) une variété très curieuse caractérisée par sa tige fortement *velueherissée* ; voy. 2<sup>e</sup> partie.

Var. *pseudo-anagalloides* Gren. — Aj. pour le *Jura* : Tré-nal (THEV., X, p. 42) ; Maisod, sur le 2<sup>e</sup> plateau (BRENOD, 1891, !); — voy. sur cette forme : MICH., IV, p. 244 ; GREN., II, p. 579 ; D<sup>r</sup> GILLOT *Scrin. Fl. select.* Bull., XIII, 1894, p. 299-336.

*V. montana* L. — Aj. dans *Rh.* : Mont-d'Or, dans un val-lon descendant du Verdun à Chasselay (! vers 1876.)

★ *V. teucrium* L. Sous-esp. *prostrata* L. — Corr. *Ain* : toute la Cotière méridionale de la Dombes, depuis Sathonay ! jusqu'à la Valbonne ! (La Pape, Néron, Miribel, Beynost, Meximieu, etc.) ; le Bugey, le Revermont ; devient un peu plus rare ou plus dissiméné dans le J. occidental, quoiqu'on l'observe encore assez fréquemment aux environs de Dole, Besançon, Baume-les-Dames, Montbéliard, etc. — Les nombreuses formes du gr. *V. teucrium* demandent du reste à être étudiées dans notre région.

*V. verna* L. — Calcifuge, commune surtout dans la zone granitique du Beaujolais, du Lyonnais, du Forez ; aussi sur les alluvions des Coteaux du Rhône et de la Saône ; ne croit pas dans le massif calcaire jurassien : cf. ST.-LAG., V, etc.



**V. præcox** All. — Plante méridionale ne dépassant pas les coteaux du Rhône et de la Saône dans le *Rh.* et l'*Ain*, bien qu'elle reparaisse dans le bassin du Léman et la vallée du Rhin.

★ **V. persica** Poir. (*V. Buxbaumii* Ten.) — Plante devenant de plus en plus envahissante depuis quelques années ; env. de Lyon, au Vernay !, à Miribel !, Beynost ! etc. ; nombreuses localités à ajouter, aussi, dans le *Jura* et le *Doubs* : Courlans (THEV.), Lons-le-Saunier, Besançon (PAILL.), Montbéliard (CONTJ.), etc.

### LENTIBULARIACÉES.

**Pinguicula** sp. — Les différentes espèces de Pinguicules et leurs nombreuses variétés demandent une étude complète ; voici, en attendant, quelques renseignements bibliographiques provisoires.

**P. vulgaris** L. — Corolle plus longue que large, éperon ne dépassant pas le  $\frac{1}{3}$  de la corolle ; voy. GENTY, *Contr. à la monogr. des Pinguiculacées européennes*, I. *Sur un nouv. Pinguicula du Jura français* « le *P. Reuteri*, » etc... dans *Journ. de botan.*, juillet-août 1891, avec 1 pl. ; tir. à part, p. 13 ; Dr GILLOT, *Herb. Jura cent.* 1891, p. 32.

Var. *uliginosa* Gy : Fleurs petites ; capsule piriforme ; — Tourbières du Jura, par ex. à la Brévine (GILL. !), à Boujailles ! (avec M. RÉMOND) etc.

Var. *alpestris* Gy (var. *alpicola* GODET, var. *longifolia* RAP.) : fl. grandes ; capsule ovoïde-conique ; — pâturages de la Haute Chaîne orientale et des chaînes voisines : Chasserai ! (cf THURM. ?), Creu-du-Van (GILL.), Moron, Chasseron (GODET), la Cornée (GY).

Sous-esp. **P. grandiflora** Lamk. — Corolle aussi large que longue, éperon presque aussi long que la corolle ; voy. BERNARD dans *Soc. d'Emul. du Doubs* 9 juin 1855, 2<sup>e</sup> sér., t.

VII, p. 91-92 ; REUTER, *Cat. pl. vasc. Genève*, 2<sup>e</sup> éd., 1861, p. 179 ; SAINT-LAGER et CAR., VI, p. 645 ; GENTY, *loc. cit.*, tir. à p., p. 2-12.

Var. *grandiflora* Lamk. : Corolle violet-pourpre ; éperon droit (dans le prolongement de la corolle), assez épais ; — *Ain* : Jura méridional, depuis le col de la Faucille jusque dans le Bugey au Colombier ; voy. GY, *l. cit.*, p. 12.

Var. *Reuteri* Gy (*P. grandiflora* et *pallida* Reut. ; *P. longifolia* Gaud. β.) : corolle lilas pâle et tache violette à la gorge, éperon robuste incliné sur la corolle ; — *Ain* : Chaîne de la Dôle, à la Vatay, près du col de la Faucille ; chaîne du Reculet à Allemogne ; voy. GY, *l. c.* p. 5.

Variétés à étudier :

Var. *juratensis* Bern. : Corolle fugace, lilas cendré rayée de bleu, éperon long et grêle ; — Chaîne du Reculet ; voy. *Soc. Em. du Doubs* 1855.

Var. *leptoceras* Rechb. : corolle petite, comprimée, bleu-violacée ; éperon court ; — *Ain* : près de la Faucille ; — voy. GY., *l. c.*, p. 14.

*P. albiflora* Ray (*P. alpina* L.) : corolle blanche à deux taches jaunes ; — *Suisse* : la Dôle ; la Dent-de-Vaulion, escarpements sous le sommet (! juillet 1896) ; — *Ain* : chaîne du Reculet.

*Utricularia vulgaris* L. — Observé dans la plupart des lacs du Jura : Malpas, Saint-Point, Remoray, Les Rousses, Boulou, Foncine, Fort du Plâne, Abbaye, Brenets, Perrets, Rotay, Petit-Maclus, Val-dessus, Censière, Onoz, Genin, Pugieu, Chavoley, Arboréiaz, Conzieu, Ambléon, Crotel, Saint-Jean de Chevelu, Bourget !

*U. intermedia* Hayne. — Indiquée déjà dans les tourbières des Ponts et des Verrières par LESQUEREUX (in GOD.), cette forme a été constatée par moi, en compagnie de MM. CLERC et RÉMOND, dans les tourbières de Bannans et de Bouverans, puis par M. HÉTIER sur les bords des lacs de Malpas, Remo-

ray, la Censière ?, Riondet et Pugieu ; c'est donc une plante nouvelle pour la flore des départements du *Doubs*, du *Jura* ? et de l'*Ain* ! ; voy. 2<sup>e</sup> partie et Etang de Bellevue (POURCHOT 1866 herb. in CONTJ., 1895, p. 24).

*U. minor* L. — Existe dans un assez grand nombre de tourbières et de lacs de la chaîne jurassienne, à toutes les altitudes ; *Doubs* : le Béliou (CONTJ. 1855 in 1895, p. 24), Malpas, Saint-Point ; — *Jura* : les Rousses (déjà MICH.), Anđelot (GARN.), Saint-Laurent et Saint-Pierre (MICH.), Foncine, Rotay, Ilay, Clairvaux, la Fauge, Onoz ; — *Ain* : Genin, Virieu, Riondet, Pugieu, Chavoley, Arboréiaz, Conzieu, Crotel ; — *Sav.* : Saint-Jean-de-Chevelu ! ; voy. l'*Echange*, 15 octobre 1892, p. 115 et 2<sup>e</sup> partie.

### OROBANCHACÉES

*Phelipæa ramosa* L. — Aj. var. *albiflora* Gr. et God. : *Ain*, cotière méridionale, à Sermenaz !

### LABIÉES

*Salvia glutinosa* L. — Encore une espèce qui s'avance plus ou moins loin aux *deux extrémités* de l'arc jurassien.

I. *Jura oriental et septentrional* : disséminée dans les cluses et au pied de la première chaîne, jusqu'aux *côtes du Doubs*, extrême limite *occidentale* ! — Cf. *J. argovien* : Erlinsbach, près Aarau ; — *J. bâlois*, cluses de la Frenken, à Langenbruck et Waldenburg ; — *J. bâlois et bernois*, cluses de la Birse, à Dorneck (pentes du Gempenberg), Lauffen, Liesberg, Vorburg, Moutier ; — *J. bernois*, cluses de la Suze, à la Reuchenette ; val Saint-Imier ; — *J. dubisien*, côtes du Doubs, au Refrain sous Blancheroche (FÉTEL 1853 in CONTJ.) ; — *J. neuchâtelois*, Neuveville, cluse du Seyon, Hauterive, Boudry ; val de Travers, à Noiraigue, etc.

II. *Extrémité méridionale* : commun dans le Bas-Dauphiné, la Savoie, la Haute-Savoie, le Bugey méridional, *S. glutinosa* remonte, en devenant de plus en plus rare, jusqu'à Lelex et Thoirette, qui représentent son extrême *limite septentrionale* ; — Cf. *J. dauphinois* et *savoisien*, Petit Bugey, bassins du lac d'Aiguebelette, du Bourget, vallée du Rhône jusqu'à Genève, Vuache, etc. ; — *J. bugeyzien*, bassin de Belley, au Bac, etc. ; cluses du Rhône, à Pierre-Châtel, etc. ; cluses de Tenay, Saint-Rambert ; Valromey ; val d'Hauteville ; la Valserine, jusqu'à Lelex ; val de l'Ain, à Thoirette, sur les bords de la Valouse, près de son embouchure.

*Mentha* sp. — Une note paraîtra ultérieurement, dans une 3<sup>e</sup> partie.

*Thymus chamædrys* Fr. var. *lanuginosus* Schkr. — Aj. à Rh. : en montant de Tarare au Boucivre !

*Hyssopus officinalis* L. — A été déjà indiqué de Pont-d'Ain à Ambérieux, au commencement de ce siècle, par DUMARCHÉ (*Cat.* !) et en 1822, dans l'herbier Sc. GUILLOT, avec la localité de Muzin !

★ ★ *Calamintha nepeta* Clairv. — Cette plante méridionale, très commune dans les environs de Lyon, où elle est déjà indiquée par Christophle de JUSSIEU en 1708 (*Nouv. Traité de la Thériaque*, 1708, p. 55), dépasse cependant cette ville et remonte un peu plus au nord dans la vallée de la Saône, sur le versant et au pied du Mont-d'Or, et dans la vallée du Rhône, sur le versant et au pied de la falaise méridionale de la Dombes, où elle est encore très abondante ! ; elle atteint à peine la rivière d'Ain et paraît manquer dans le massif jurassien ? limite septentrionale à préciser exactement

*Galeopsis* sp. — En vue de la détermination des différentes formes de notre région, dont l'étude est encore à faire, consulter J. BRIQUET, *Monog. du g. Galeopsis*, Bruxelles, 1893 ; PAILL., VII, p. 137.

*Stachys arvensis* L. — *Rh.* : bas plateaux siliceux du Lyonnais et du Beaujolais ; — *Ain* : parties siliceuses des coteaux du Rhône, de la Dombes, bassin molassique de Belley ; — *Jura* : Bresse, forêt de la Serre ; — *Doubs* : lisière sous-vosgienne ; — Massif du *Jura*, seulement dans les terrains siliceux, les combes oxfordiennes, etc., surtout dans le vignoble, et plus rarement le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> plateau : donc, un peu calcifuge ; cf. MICH. ; GREN. ; CONTJ., IX, p. 205 ; REN., VIII, p. 209 ; THÉV. X, p. 39.

*Chaiturus marrubifolius* Rchb. -- C'est DUMARCHÉ qui a signalé cette plante « à Vésines, le long du chemin qui va à la Saône » (*Cat.* n° 740), où BELLEVRAT me l'a fait récolter en 1891 ; voy. A. MAGNIN, *Soc. bot. Lyon* 1895, p. 43 ; LACROIX, *Soc. sc. natur. de l'Ain* 1895 ; elle paraît du reste peu rare dans la vallée de la Saône et dans la Bresse, cf. MICH., IV, p. 258 ; PAILL., VII, p. 137.

★★ *Marrubium album* Pena et Lob. — N'est pas également répandu dans tout le bassin du Rhône, mais devient rare ou adventice dans le *Jura* et le *Doubs* : cf. MICH., IV, p. 260 ; CONTJ., 1875, p. 191 ; 1892, IX, p. 206 ; THÉV., X, p. 40.

*Scutellaria galericulata* L. — MICHALET et GRENIER la donnent « RR. dans les montagnes ; » cependant déjà signalée à Andelot par GARN., à la Brévine, Pontarlier, Morteau, Foncine, par THURM. ! ; cf. CONTJ., IX, p. 207 : « tourbières montagneuses » ; nous l'avons observée, Hétier et moi, sur les bords des lacs du Bourget, d'Aiguebelette, de Saint-Jean-de-Chevelu, de Bar, Chavoley, Arboréiaz, Crotel, Nantua, Genin, Onoz, Viremont, Chambly, La Fauge, Fioget (cf. déjà GIRARD. XI, p. 94 !), Abbaye, Tallières (cf. la Brévine, THURM.), par conséquent dans un certain nombre de stations montagnardes.

*S. hastifolia* L. — Aj. à *Ain* : d'Ozan à Manziat, entre Pont-de-Vaux et Bagé-le-Châtel (BELLEVRAT et !).

**S. minor** L. — Commun dans les endroits marécageux de la plaine ou de la région inférieure, notamment dans la Dombes, la Bresse, le bassin de Belley, etc.; voy. SAINT-LAG. et CAR. VI; aj. à *Ain* : tous les environs de Bagé, Pont-de-Vaux, Boz, Ozan, etc. (BELLEVRAT, !); — *Jura* : Larnaud, Courlaoux (THÈV. p. 40). « Nul dans les montagnes » d'après MICH., IV, p. 260 et GREN., II, p. 634; cependant 1<sup>er</sup> plateau, au marais de Saône (LERAY in PAILL., VII, p. 138 et !); cf. monts du Beaujolais; voy. encore CONTJ., IX, p. 207.

**Teucrium scordium** L. — Aj. à *Ain* : De Saint-Laurent-les-Mâcon à Bagé-le-Châtel !; — à *Doubs* : Env. de Besançon (PAILL., VII, p. 138); de Montbéliard (CONTJ., IX, p. 208). — C'est à tort que MICH. et GREN. disent qu'il « est nul dans la montagne »; GRENIER l'indique déjà dans le marais de Saône (cf. PAILL., VII, p. 133. !); de plus, nous l'avons observé, Hétier et moi, sur les bords et sur la grève immergée de plusieurs lacs de la région montagneuse du Jura, jusqu'au lac de Joux et Brenet, à l'altitude de 1008<sup>m</sup> ! : lacs de Paladru (*Vet.* et !). Bourget (*Vet.* et !), Aiguebelette; lacs du bassin de Belley, Armaille, Arboréaz, Chailloux, Bar, Bartherand, la Burbanche, les Hôpitaux; Sylans (*Vet.* et !), Martigna, Antre, Crenans, Etival; la plante peut vivre sous la profondeur de plus d'un mètre d'eau! voy. *l'Echange*, 15 octobre 1892, p. 115, et HÉTIER, 2<sup>e</sup> partie.

**T. montanum** L. — Beaujolais calcaire; Mont-d'Or lyonnais; Coteaux du Rhône (cf. déjà Christophle de JUSSIEU 1708, p. 59); alluvions, bords et îles du Rhône et de l'Ain (Décines !, Thil !, Meyzieu ! etc.); coteaux et montagnes du Bugy, Revermont et autres chaînes du Jura.

**Lavandula vera** L. — *Jura* : L'ermitage d'Allonal près Saint-Amour (CONVERS).

## PLOMBAGINÉES

*Armeria plantaginea* G. G. f. *sabulosa* Jord. — Dispersion à préciser : terres sablonneuses des *Coteaux du Rhône* et de la Saône, dans les départements de la *Loire*, du *Rh.*, de l'*Ain* ? dans les environs de Lyon ; manque dans la Dombes, le Bugey, etc. ?

## PLANTAGINÉES

*Plantago montana* Lamk. — Région alpestre de la chaîne orientale du Jura, depuis le Chasseron ? jusqu'au Reculet : Chasseron ?, Montendre, Noirmont, Dôle, Colombier, Reculet.

*Pl. alpina* L. — Seulement à la Dôle (REUT., MICH.) ; les indications du Reculet (THURM., GREN., Thoiry GAUD.) sont douteuses ; cf. MICH.

*Pl. serpentina* All. — Deux plages jurassiennes : 1° Un îlot assez vaste dans le Jura *bisontin*, où la plante est disséminée surtout sur les marnes oxfordiennes (THURM.) ou liassiennes ! : Dans la vallée de l'Ognon, à Vieilley et aux alentours (GIR.-CHANTR., 1810, p. 41, sub *Pl. Psyllio*) ; sur le 1<sup>er</sup> plateau, à Chapelle-des-Buis en allant à la côte de Morre (GURNEL in PAILL., VII, p. 66), sur les marnes du lias !, — à Tarcenay et d'Ornans au Puits de la Brême (GREN. ; cf. GIR-CHANT., 1810, p. 40, sub *Pl. coronopode*), — sur le plateau d'Amancey, à Malans et Eternoz (GARN.) ; cette distribution géographique est résumée sous cette forme par les floristes : « Sur les plateaux qui s'étendent entre Salins, Ornans et Besançon » ; MICH., p. 265 ; mais je n'ai pas encore vu d'indications précises de localités des environs mêmes de Salins. — 2° *Pl. serpentina* se retrouve dans le *J. méridional*, aux environs de Genève, au Mont-Vuache, etc., d'où il

est entraîné sur les bords du Rhône, à Culoz, Virignin, Peyriou, etc.

**Pl. arenaria** Waldst. et Kit. — Plante méridionale se rencontrant surtout au voisinage de Lyon, sur les coteaux du Rhône et de la Saône (Bourdellans, Decines, Thil, etc.) et manquant dans la Dombes, la Bresse, le Bugey, etc. ; elle n'est qu'adventice dans les parties septentrionales du bassin, à Genève, Besançon, Montbéliard, etc. : cf. **GODET** ; **SAINT-LAG.**, V, p. 641 ; **GREN.** ; **CONTJ.**, IX, p. 208 ; de même dans le Valais (**JACCARD**, p. 305.)

★★ **Pl. cynops** L. — Plante méridionale, très commune dans les alluvions récentes du Rhône et de la rivière d'Ain, aux environs de Lyon ; remonte la vallée de la Saône au Mont-d'Or ! et à Villefranche !, — la vallée du Rhône jusqu'à Genève et le bassin du Léman, — la vallée de l'Ain, jusqu'à Doucier (éboulis au pied des rochers, en allant au lac de Chambly ! où elle a été trouvée par **E. de JOUFFROY** en 1849) ; manque dans le reste du *Jura* et dans le *Doubs* ; elle n'arrive donc pas dans la partie septentrionale du bassin, contrairement à V, p. 641.

#### AMARANTACÉES, CHÉNOPODIÉES, POLYGONÉES.

**Amarantus deflexus** L. — Aj. à *Ain* : bords de la Saône à Saint-Laurent-les-Mâcon (**LACROIX**, !) ; paraît se répandre le long des rivières, probablement par la batellerie ; cf. bords de la Saône, à Perrache, Reyriou, Trévoux, Saint-Bernard, Saint-Laurent.

**Chenopodium glaucum** L. — Même observation ; aj. *Ain* : bords de la Saône à Saint Laurent-les-Mâcon (**LACROIX**, !) ; aussi dans les décombres à Montbéliard (**CONTJ.**)

★★ **Ch. fœtidum** Lamk. (*Ch. Vulvaria* L.) — Commun dans le Lyonnais, devient disséminé, rare, fugace, dans les



départements du *Jura* et du *Doubs* ; cf. MICH., p. 267 ; CONTJ., 1875, p. 191 ; IX, p. 212 ; THEV., p. 44 ; — apparaît cependant plus abondant de temps à autre, voy. CONTJ., 1895, p. 24 ; PAILL. VII, p. 138.

★★ *Rumex divaricatus* L. sub *var.* (*R. pulcher* L.) — Plante sud-occidentale (cf. THURM. !) devenant rare, erratique ou nulle dans la partie septentrionale du bassin du Rhône : commun dans le Lyonnais, s'observe encore dans le Bugey, le Revermont jusqu'à Saint-Amour, Césancey (THEV.) ; reparait assez abondante aux environs de Dole, (MICH.) puis disséminée dans les environs de Besançon (GIR.-CHANT., PAILL., VII, p. 138) ; nulle dans le J. montbéliardais et dans la *Haute-Saône* (CONTJ., REN., MAIRE.)

## DAPHNACÉES

*Passerina annua* L. — Alluvions des vallées et des coteaux du Rhône et de la Saône dans le *Rh.*, *l'Is.* et *l'Ain* : plaine du Bas-Dauphiné ! ; plaine de Miribel à la Valbonne ! ; Côte méridionale de la Dombes ! ; collines du Bugey, du Revermont ; — alluvions du Doubs et région du vignoble dans les départements du *Jura* et du *Doubs* ; rare dans celui de la *Hte-Saône* : cf. plante xérothermique (BRIQ., *Vuache*, p. 58).

*Daphne Mezereum* L. — Aj. à VI, p. 715 : *Rh.* : au-dessus de Tarare ! ; Aj. (VAIV.) ; — *Ain* : les montagnes du Bugey, jusqu'au Reculet, mais assez disséminé.

*D. Laureola* L. — Voy. THURM., t. 2, p. 197 ; BRIQ., *Vuache* p. 58.

*D. alpina* L. — Aj. à *Haute-Savoie* : rochers dominant le Fier, vers le dernier tunnel de la route, avant son embouchure dans le Rhône, ! 1866.

Ce Daphné caractérise le *Jura central et occidental* : 1°

La Grendelflüh, près du Hauenstein, où il est en voie de disparition (voy. *Soc. prot. des pl.*, n° 2, p. 15); — 2° le Weissenstein, sur Oberdorf; — 3° les cluses de la Birse, à Moutier, Court; — 4° le val de l'Areuse, au Creu-du-Van, Fleurier; — 5° les Côtes-du-Doubs, sur les rochers dominant les Bassins de Chaillexon, Roche-pesante (BERTHET), Tête-de-Calvin (GODET); au cirque de Moron (GAGNEBIN); la Rasse (CARTERON); le Crêt-des-Roches (GIR.-CHANTR., !); Châtard !; Laissey (PUISEUX et non PAILL.. malgré VII, p. 139; voy. THURM., !); — 6° Côtes du Dessoubre : Saint-Julien, à la Roche-des-Œillets et à Chapendu (CONTJ., CARTERON), le Fauverger (CONTJ., FAIVRE); — 7° Reculée de la Furieuse, à Belin, à Poupet et à Arèle (BABEY); — 8° Reculée de la Cuisance, à la Chatelaine. Cette plante disparaît ensuite dans la plus grande partie du Jura méridional (parties méridionales du département du *Jura*, tout le département de l'*Ain*), pour reparaître au Mont-du-Chat (THURM., CHEVROLAT.)

**D. cneorum** L. — Se trouve dans le Jura depuis le Hauenstein jusqu'au Mont-d'Ain près Nantua; les localités souvent mal indiquées dans Babey, Godet, Grenier, Michalet, etc., doivent être rétablies ainsi :

I. *Chaîne principale du Jura* et parties voisines : 1° Weitwald près Eptingen, dans le Jura bâlois, mais près du Hauenstein et non pas près de Bâle, comme on pourrait le croire en lisant Babey; a été extirpé de cette localité depuis quelques années (voy. *Soc. prot. des pl.* n° 2, p. 15); — 2° Cluses d'Œnsingen (MORITZI); — 3° Val de la Brévine, à la Chaux (BEN. et GAGNEB., CHAP.), à Brasel (ANDRÆ in GILL., *Herb. J. centr.* p. 63); — 4° Chapelle-des-Bois (CORD. in GREN., p. 649); — 5° Montendre, au Pré de Bière (REUT., MICH.), à la Sèche des Amburnex (GAUD., cf. Noirmont, REUT., ! 1894 avec MEYLAN, CLERC et RÉMOND.)

II. *Chaînes occidentales* : 6° Crêt-du-Trembiaz, près Brémoucourt, dans le Clos-du-Doubs (THURM., CONTJ., p. 211);

— 8° Mont des Vermes, au Crêt des Patures près Rebevelier (FR. in THURM.) : cf. MORON (BEN. et GAGN., GREN.), malgré la négation de GODET, provenant d'une confusion de localités : il s'agit ici de Moron situé à 2 ou 3 kil. au sud de Rebevelier et non de Moron ou Mauron des Côtes-du-Doubs ! ; — 8° Reculée de Ney, près de Champagnole (Cize, dans plusieurs floristes), dans les rochers le long du chemin de Loulle, à 725<sup>m</sup> d'altitude (et non 800<sup>m</sup> MICH.) GARN., et plus bas, à 570<sup>m</sup>, un peu au-dessus du village de Ney (GIRARDOT; XI, p. 95); localité déjà indiquée par J. BAUHIN (*Hist. pl.*, t. I, p. 571), d'après les échantillons que lui avait envoyés Ch. TOUSSAINT, pharmacien à Champagnole ; 9° Au-dessus de la Chartreuse de Vacluse (BRENOD), nouvelle localité pour le département du *Jura* ! ; — 10° Mont-d'Ain, au-dessus de Nantua (BERN.) et le Poizat.

Entraîné dans la plaine alluviale de l'Ain, près de Loyettes et de Saint-Maurice-de-Gourdans où il était déjà indiqué, dès 1671, dans le *Petit Bauhin* (p. 827 pour 813) ; voy. A. MAGNIN, *Soc. bot. Lyon*, t. XVI, 1889, p. 201 ; tir. à p., 1889, p. 13.

### SANTALACÉES

*Thesium divaricatum* JAN. — Lyonnais et Jura méridional : *Rh.* : Mont-d'Or et Coteaux du Rhône ; — *Is.* : Balmes-Viennoises ; — *Ain* : Cotière méridionale de la Dombes, de Trévoux à la rivière d'Ain ; balmes de Balan ; bords de l'Ain jusqu'à Thoirette ; collines du bassin de Belley.

Pour les Puccinies qui peuvent déformer cette plante et la châtrer au moins partiellement, voy. mes observations et celles de M. VUILLEMIN dans *Bull. Soc. mycol. de Fr.* t. X, 1894, fasc. 3°, p. 107 et 130 ; tir. à p., 1894, p. 23.

### ELÉAGNACÉES

*Hippophaes rhamnoides* L. — Alluvions des bords du

Rhône jusqu'à Genève (Feyzin, Grand Camp, Vaux, la Pape, Néron, Miribel, Thil, Balan, Peyzieux, Virignin, Seyssel, Collonges, etc. etc.) ; alluvions de ses affluents *alpins*, dans l'*Isère*, la *Savoie* et la *Haute-Savoie* ; l'*Hippophaes* ne remonte pas sur les alluvions des rivières jurassiques, par exemple sur les bords de la rivière d'Ain, même à son embouchure ! ; il paraît donc préférer les alluvions *siliceuses* ou mixtes, mais non entièrement calcaires, ce qui expliquerait son absence sur le bord des affluents jurassiens, voisins des alpins et placés dans les mêmes conditions climatologiques. Voyez, d'autre part, les intéressantes considérations de CHODAT, *Soc. bot. de France*, 1894, sess. extraord. p. CCLXXVIII.

### ARISTOLOCHIACÉES

*Aristolochia clematitis* L. — Pierrailles, vignes, des Coteaux et alluvions du Rhône, jusqu'à Genève, — de la Saône (Mont-d'Or, Beaujolais, etc.), — du Doubs, aux environs de Dole (assez commun MICH.), de Montbéliard (CONTJ., p. 209, et 1895, p. 24), — de l'Ognon, à Marnay (Th. BRUAND in GREN., THIOUT in REN.).

*Asarum europæum* L. — Toutes les chaînes jurassiennes ; signalé déjà « proche Nantua » dans le *Petit Bauhin* (1671, p. 341) et dans le Bugey par Christophe de JUSSIEU (*Thériaque*, 1708, p. 43.)

### EUPHORBIACÉES

*Euphorbia Gerardiana* JACQ. — Alluvions, terrasses alluviales et Coteaux du Rhône, jusqu'à Genève, — de l'Ain, jusqu'à Thoirette et Coisia, — de la Saône, — du Doubs jusqu'à Chaussin ; cette Euphorbe se trouve donc seulement à l'entrée du département du *Jura*, soit du côté de l'Ain, soit sur les bords du Doubs, et manque dans tout le reste de ce département, ainsi que dans ceux du *Doubs* et de la *Haute-Saône*.

★★ *E. falcata* L. — Plante méridionale, commune dans les champs, surtout sur les alluvions du Rhône, de la Saône et des parties inférieures (plaine) des vallées de l'Ain, du Doubs et de la Loue, puis dans quelques localités du bassin de Belley, du pied du Jura, aux environs de Genève, du Revermont et de la falaise occidentale du Jura Roissiat, Grusse, Salins, etc. ; manque dans la plus grande partie des départements du *Jura* et du *Doubs* et dans celui de la *Haute-Saône* ; cf. BABEY, MICH., CONTJ., p. 217, REN., THÉV., p. 46.

*Mercurialis perennis* L. — En dehors des zones calcaires, le *M. perennis* a été observé dans le Beaujolais, au Crêt-David et à Roche-Tachon (VAIV.), dans le Lyonnais siliceux, au Mont-Arjoux !, mais sur des roches spéciales (voy. XIII, p. 388.) Il descend aussi dans les vallons frais de la région inférieure : *Dr.* : Auberive ; — *Ain* : vallon de Sathonay ! etc.

## URTICACÉES

*Parietaria officinalis* L. — Devient plus rare dans le *Jura* et dans le *Doubs* !, notamment dans les parties septentrionales de ce département, par exemple Besançon !, Montbéliard, etc. ; cf. CONTJ., 1875 et IX, p. 217 ; très rare dans la *Haute-Saône* (REN., MAIRE). Pour la dispersion des deux formes, *P. erecta* et *diffusa* M. et K., voy. GODET, p. 625, THURM., II, p. 203 ; cependant j'ai vu *P. erecta* dans l'*Ain*, à l'entrée de la grotte de Salavre ! — Voy. aussi BRIQ., *Vuache*, p. 58.

## ULMACÉES

*Ulmus montana* Sm. — Plus commun dans les parties montagneuses et septentrionales du *Jura* ; voy. THURM., t. II, p. 203 ; THÉV., p. 47 ; A. MAGNIN in NICKLÈS, *Exc. bot.*, 1892, 2<sup>e</sup> p., p. 9.

## CUPULIFERES

**Quercus robur** L. — Sous-esp. **Q. sessiliflora** Sm.; var. *pubescens* Willd. Variété australe (xérothermique BRIQ., *Vuache*, p. 59), abondante sur les Coteaux du Rhône, et dans le Bugey, remontant le Revermont dans l'*Ain*, le Vignoble dans le *Jura*, mais de plus en plus disséminée dans les parties plus septentrionales : environs de Dole, de Besançon, de Montbéliard, les Côtes du Dessoubre (à Saint-Julien), les Côtes du Doubs (à Pont-de-Roide); versant helvétique jusqu'à Bienne; voy. THURM.; MICH.; GREN.; THÉV., p. 47; PAILL., VII, p. 140; CONTJ., 1892, p. 218; 1895, p. 25. Calcicole? voy. CHODAT, *Soc. bot. Fr.* 1894, sess. p. CCLXXIX.

Sous-esp. **Q. pedunculata** Ehrh.; f. *tardissima* Simonk. Sur cette curieuse forme, localisée dans la Bresse, sur le pliocène, de Pontailler à Saint-Amour et des bords de la Saône au pied du Jura, voy. l'intéressant mémoire de M. GILARDONI, 1895, Nancy, avec photographies et carte.

**Q. cerris** L. — Cette intéressante essence de l'Europe orientale et méridionale forme, dans notre région sous-jurassienne, une plage bien circonscrite, à la limite des départements du Jura et du Doubs, sur le bord oriental de la forêt de Chaux; cette plage s'étend de Ferrière et Berthelange (limite septentrionale), à Byans et Villars-Saint-Georges (limite méridionale), sur une longueur de 11 kilomètres; la distance qui sépare les deux limites orientale (Ferrières-Routelle-Byans) et occidentale (Berthelange, Antorpe, Corne-de-Chaux, bois de Villars) est environ de 2 à 3 kilomètres; les localités principales, que j'ai toutes vérifiées dans des excursions spéciales, sont, en allant du Nord au Sud, les bois de :

1° Ferrières : très-commun; sur bajocien;

2° Berthelange : très-commun; sur lias supérieur;

3° Antorpe : très-commun; bajocien; — GREN., II, 704;

4° Saint-Vit : très-commun ; bathonien ; — GARN., 1848 ; GREN., II, 704 ; MATH., *Fl. for.* 2° éd., 1860, p. 251 ; PAILL., VII, p. 140 ;

5° Rozet : rare ; bathonien ;

6° Routelle : rare ; — PAILL., VII, p. 140 ;

7° En face d'Osselle : rare ; bajocien ; — GARN., 1848 in THURM.

8° Villars-Saint-Georges, à la Corne-de-Chaux : très-commun ; bajocien et fullers-earth ; — cf. GREN., *Catal.* 1843, p. 17 ; II, p. 704 ; GR. et GOD., *Fl. fr.*, t. III, p. 118.

9° Villars-Saint-Georges, au sud : disséminé ; jurassique supérieur ;

10° Byans : disséminé ; jurassique supérieur ; — cf. Quingey, dans DE CAND., *Fl. fr.* ; GREN., *Cat.* p. 17 ; II, p. 704 ; THURM., etc.

Les indications de *Quingey*, dans DE CANDOLLE, GRENIER, THURMANN, etc., s'appliquent donc à Byans ; — celle de *Besançon*, dans MUTEL, *Fl. fr.* t. 3, p. 205, est une indication régionale ; — celle de la *Forêt de Chaux* dans THURM., GREN., II, p. 704, ne doit s'entendre que de la Corne-de-Chaux, à Villars-Saint-Georges et des parties voisines de la Forêt de Chaux ; — celle de *Forêt de Chaux*, de *Cramans à Dole*, par la *Vieille Loye* donnée par BABEY, t. 3, p. 414, paraît inexacte, M. Gilardoni n'a pas observé le *Q. cerris* dans cette partie de la forêt (in *litt.*) (1) ; — la localité de *Novillars* indiquée dans THURM. d'après GARN. est à rechercher ?? ; enfin la délimitation donnée par MICH., IV, p. 279, est inexacte vers le nord, le Chêne Lombard dépassant Saint-Vit et Antorpe !

*Q. cerris* paraît préférer les sols calcaires : comme on l'a vu plus haut, les localités sont presque toutes situées sur les

---

(1) Je viens cependant de voir dans l'herbier BABEY, des échantillons bien caractérisés de *Q. cerris* accompagnés de l'étiquette : « *Quercus* » *Cerris* var.  $\beta$  *Fl. fr.*, n° 2118 (n. 232) dans la forêt de Chaux en allant » à Dole par la traverse en passant par la Vieille Loie. »

terrains jurassiques, principalement sur le bajocien ou le bathonien ; d'après les observations de M. GILARDONI et les nôtres, ce Chêne pénètre à peine sur le *pliocène siliceux* de la Forêt de Chaux. Cette préférence a été du reste constatée dans d'autres contrées : M. EMILE SAINT-LAGER a remarqué, en effet, dans l'Italie septentrionale, que le *Q. cerris* y est contrastant avec le Chataignier (Dr SAINT-LAGER *in litt.*) (1).

## BÉTULACÉES

**Betula nana** L. — Espèce alpino-boréale, bien distincte (et non pas une simple forme naine du *B. alba*), propre pour le Jura, aux hautes tourbières du Jura neuchâtelois, où il est abondant, mais seulement dans une zone qui a pour limite : au Nord, Plain-de-Seigne, près Montfaucon, dans les Franches-Montagnes ; au Sud, le Brassus (et ?? les Roussés) dans le Val-de-Joux ; à l'Est, Bellelay (Franches-Montagnes) et les Pontins (Val Saint-Imier) ; à l'Ouest, Mouthe dans le Jura français. Le Boulain nain y habite particulièrement les tourbières :

1° Des Franches-Montagnes, à Plain-de-Seigne, à Bellelay

---

(1) De nouvelles observations, faites avec le concours des agents de l'administration des forêts, m'ont permis de constater que le Chêne Lombard s'étend bien sur le *pliocène siliceux* de la Forêt de Chaux, mais seulement sur la lisière orientale, de chaque côté du chemin de Salans à Courtefontaine, au voisinage par conséquent des stations calcaires qui constituent son habitat normal. Ce Chêne préférerait donc les sols calcaires à cause de leurs propriétés physiques et de ses exigences thermiques ; le *Q. cerris* paraît, en effet, une espèce en voie d'extinction (cf. A. DE CAND., *Etude sur l'Espèce* dans *Arch. sc. phys.*, Genève, 1862, tir. à p. p. 31), qui persiste dans certaines stations privilégiées, grâce à leur climat, à leur sol plus chaud (caractère du terrain calcaire), ce qui est précisément le cas pour les environs de Saint-Vit où s'est maintenue une colonie de plantes méridionales (*Helianthemum polifolium*, *Dorycnium*, etc.), absolument localisées ; s'il pénètre dans les sols voisins, il ne s'y étend pas beaucoup ; je reviendrai, avec plus de détails, sur ces faits très intéressants dans un mémoire spécial avec carte. (*Note ajoutée pendant l'impression.*)



et à la Chatelaz, à la Gruyère, à la Chaux-d'Abel, etc., et leurs prolongements dans les environs de :

1° *bis* La Chaux-de-Fonds, aux Crozettes, aux Eplatures ; aussi au Pouillerel (NICOLET ; cf. CONTJ., 1892, p. 221).

2° Du Val Saint-Imier, aux Pontins, à l'Echelette ;

3° Du Val des Ponts, à Pont-Martel, à Combe-Varin, etc. ;

4° Du Val de la Brévine, à la Chaux-du-Milieu, à la Chatagne, aux Varodes, aux Placettes, etc. ;

5° De la vallée du Doubs, à Pontarlier (GIR.-CHANTR.), mais n'y a pas été revu, soit qu'il y ait été indiqué par erreur, soit qu'il y ait disparu à la suite de l'exploitation des tourbières ; Mouthe, à la tourbière du Goulu ! (5 septembre 1891, avec MM. CORDIER !), à la tourbière de la Source (1892, CLERC, CORDIER) ; cf. VUEZ in GREN., *Fl. jur.*, p. 721.

6° Du Val de Joux (et des Rousses ?) : le Sentier !, le Brassus ! ; les Rousses ? (voy. MANCEAUX et CORNU dans *Soc. bot. Fr.*, 1869, sess. de Pontarlier, p. xcv).

Cet arbrisseau a été observé pour la 1<sup>re</sup> fois dans le Jura, par GAGNEBIN, à la Chaux d'Abel, aux Pontins, à l'Echelette, aux Eplatures, à Pont-Martel, à La Brévine, à la Chatagne, aux Varodes, à la Chaux-du-Milieu, et décrit par lui dans les *Acta helvetica*, t. I ; (voy. THURMANN, *Not. sur Gagnebin*, p. 47 !).

Malgré les doutes exprimés par MICHALET (IV, p. 284), et M. GENTY (*Bull. Soc. dauphin.*, 1891, p. 59 ; GILLOT, *Herb. Jura cent.* 1891, p. 55), le Bouleau nain appartient bien à la flore de France ; sa présence à Mouthe, déjà constatée par Vuez, un botaniste de la région, consciencieux et expert, a été vérifiée récemment ! (Voy. nos notes dans l'*E-change*, 15 nov. 1891, p. 115 et dans la *Soc. bot. Lyon*, 8 janv. 1892) ; mais les localités de Pontarlier et des Rousses, sont douteuses (ou détruites ?) et doivent être l'objet de nouvelles recherches.

Quant aux variations dans la forme des feuilles décrites par M. GENTY sous les noms de var. *typica* et *cuneata*

(*Soc dauph.* 1891, p. 60-61), je les ai observées sur le même pied !

*Salix pentandra* L. — Aj. à *Jura* et *Doubs* : Ile du lac de l'Abbaye ! ; bords et ile du lac des Mortes !

*S. daphnoides* Vill. — Aj. à *Ain* : bords du Rhône sous le Pont de la Cadette !

*S. herbacea* L. — *Is.* près des lacs Robert !

### ASPARAGACÉES

★★ *Ruscus aculeatus* Tourn. — Cette plante australe, sud-occidentale (xerothermique BRIQ., XVII, p. 59; CHRIST, *Suisse* p. 80), n'existe pas dans tout le bassin ; fréquente dans les départements du *Rh.* et de l'*Ain*, dans le Mont d'Or lyonnais, les Coteaux du Rhône et de la Saône, notamment la Cotière méridionale de la Dombes, les collines du Jura méridional. Bugey et Revermont, elle remonte la vallée du Rhône jusqu'au Vuache et au Fort de l'Ecluse (reparaît dans le Valais) ; dans le reste du massif jurassien, le *Ruscus* ne croît que dans les lieux bien exposés de la falaise occidentale et remonte ainsi, par St-Amour, Cuiseaux, Cousance, Cesancey, Arbois, les environs de Salins, Dole, By, jusqu'à Besançon où il est assez disséminé (Montferrand, St-Vit, Chailluz ! etc.) puis à Hyèvre, Baume et Clerval, extrême limite septentrionale dans la vallée du Doubs, où il est devenu rare ; on le rencontre encore dans la partie méridionale de la *Hte-Saône*, dans quelques rares localités des collines préjurassiennes, aux environs de Gray et au sud de Vesoul. Cf. MICH. ; THEV., X, p. 49 ; PAILL., VII, p. 140 ; CONTJ., IX, p. 228 et 1895, p. 25 ; MAIRE, *Fl. grayl.*, p. 72 ; REN., VIII, p. 240.

*Convallaria multiflora* L. — Supp. les localités ; cette espèce a la même dispersion que le *C. polygonata* L., quoiqu'avec quelques différences, mais diversement interprétées

par les floristes : THURMANN l'a fait « plus habituelle et plus ascendante dans le Jura », t. II, p. 233 ; MICH. l'a dit, au contraire, « beaucoup plus répandue en plaine où elle croit volontiers sur la silice », p. 292.

*C. verticillata* L. — Aj. *Sav.* : Mont-du-Chat ! (cf. THURMANN), ou plutôt donner ainsi la distribution géographique de cette plante : région des Sapins dans le Jura, la Savoie, le Dauphiné, le Forez ; descend cependant au-dessous, par ex., dans le Vignoble, à Salins, Arbois (BABEY, MICH.) ; sur le premier plateau, au bois d'Aglans, dans le J. bisontin (TISOT, 1888 !), etc.

*Maianthemum bifolium* DC. — Aj. dans l'*Ain* : vallons ombragés de Sathonay !, de la Miandière au-dessus de Beynost !, de la Boisse ! ; — dans la *Sav.* : le Mont-du-Chat !, le Petit-Bugey à Crusille ! ; — dans l'*Is.* : Vizille ! — En général, non seulement la région montagneuse ou des Sapins, où la Maianthème peut s'élever jusqu'à la partie supérieure (Columbier, Montendre, Risoux, Pouillerel, Creu-du-Van, les Ponts, Chasseral, etc.), mais les vallons boisés de la région inférieure (montagne, coteaux), notamment dans le Jura oriental et dans la *Falaise occidentale* : vallées de la Birse, de la Suze, du Seyon, du Doubs (Pontarlier, les Gras, Côtes du Doubs, Montbéliard, Besançon, Dole) ; la Falaise occidentale, Vignoble et Revermont (Salins, Saint-Agnès, Saint-Laurent, etc.) ; le Bassin de Belley, le Petit-Bugey, etc ; puis les vallons de la Cotière méridionale de la Dombes, du Lyonnais et du Forez ; cf. les bois siliceux de la Serre, de Chaux, de la Hte-Saône (jusqu'au sommet du Ballon d'Alsace !), etc.

*Streptopus amplexifolius* L. — Aj. à *Doubs* : Côte au-dessus du hameau de la Hte-Joux, près des Fourgs (CLERC et RÉMOND 1892). — Les diverses localités jurassiennes de cette plante, en général mal indiquées, doivent l'être ainsi qu'il suit :

Chaîne du Pouillerel : 1° Combe du Vallanvron LESQ. ; 2° entre le Locle et les Planchettes GODET; (cf. Côtes-du-Doubs, Chaux-d'Abel, GAGNEBIN ; le Pouillerel dans les abîmes HALLER.)

Chaîne du Chasseral : 3° Combe-Biosse.

Chaîne du Grand-Taureau au Chatelus, vallon des Lavaux et son prolongement vers les Gras : 4° La Cornée, les Prés-Rolliers BENOIT (cf. Combe de la Vaux, LESQ.)

Chaîne du Vourbey : 5° Côte au-dessus de la Hte-Joux près des Fourgs.

Chaîne de la Dôle : 6° Versant oriental au-dessus du château de Bonmont (REUT.) ; 7° La Vatay, sur le versant occidental.

**Paris quadrifolia** L. — Tous les bois humides du Beaujolais, du Lyonnais, du Forez, des échancrures des Côteaux du Rhône et de la Saône (notamment de la Cotière méridionale), de la Dombes, du Jura, de la Savoie, etc., sans qu'il soit utile d'indiquer des localités.

## AMARYLLIDÉES

**Narcissus poeticus** L. var. *radiiflorus* Salisb. (*N. poeticus* var.  $\beta$  *decolorans* GREN., *Fl. jur.* 739) — Le *N. radiiflorus* paraît plus répandu que le type *poeticus*, au moins dans une partie du massif jurassien ; cf. GODET, *Fl. jur.* 708 ; GENTY in GILL., *Herb. Jura centr.*, p. 64, etc. ; HÉNON in *Herb.* ! (Bugey) ; c'est une forme *stellaris*, *angustifolius* et *cupularis*, d'après la terminologie de notre ami G. COUTAGNE (voy. *Première note sur le Polymorphisme des végétaux* dans *Ann. Soc. botan. Lyon*, 1893, t. XVIII, p. 165-170). Notons que le D<sup>r</sup> HÉNON l'avait déjà rapportée au *N. stellaris* Haw. et qu'il avait observé, dans les montagnes du Bugey, toutes les formes de passage entre le mode *stellaris* (*N. radiiflorus*) et le mode *imbricatus* (*N. poeticus*), ainsi qu'on le voit dans son Herbiier !

Autres faits de Polymorphisme :

A. Var. *biflorus* ; Ain : le Poizat (HÉNON in Herb. !) ; — *Jura suisse* : La Tourne, le moulin de la Roche, au-dessus des Verrières (GODET *fl. jur.* 708).

B. Var. à 4 fleurs libres ou soudées 2 à 2 (HÉNON in Herb. !)

C. Var. *dolichostyles* ; polymorphisme *diffus*, la plante est le plus souvent brachystyle ; cf. observations de HÉNON in Herb. ! : « Var. *stylo exserto*, à Pré-Lagier (Loire), 8 j<sup>t</sup>. 1845 ; près de la Roche-Chabaud sur Cerdon (Ain) 26 mai 1844 » ; — de M. CLERC dans les environs de Pontarlier : sur 388 plantes, 264 brachystyles, 121 dolichostyles ; — de G. COUTAGNE, voy. *op. cit.* p. 168, 170.

D. Var. à 4 pétales, 4 étamines ; — à 8 pétales, 8 étamines ; — à 10 pétales (HÉNON in Herb. !)

E. Var. *macrocarpa* : Roche-Chabaud (HÉNON in Herb. !)

*N. radiiflorus* habite surtout les crêtes ; il croît ordinairement en touffes (CLERC) ; il semble être un peu calcicole (cf. absence dans les Vosges et CONTJ. IX, p. 226).

*N. silvestris* Lamk. (*N. Pseudonarcissus* L.) -- Voy. GENTY in GILL. *op. cit.* p. 51, 52 (note). Il est toujours dolichostyle ; paraît un peu calcifuge : à la Vrine (*Doubs*), M. CLERC a observé qu'il affectionnait les bas-fonds, le rauracien (toujours plus ou moins siliceux), en société avec le *Meum*, la Bruyère.

Var. *major* Lois. — Cf. *N. Renaudi* BAVOUX (*Soc. Emul. Doubs* 1853, p. 114 : 1854, p. 57) ; *Doubs* : la Vrine, le Bois-de-Peu, etc. ; — *Loire* : le Pilat (CAR. 1864, p. 531).

Var. *transiens*, passant au *N. Bernardi* par ses pétales subacuminés, leur coloration jaune pâle, la couronne peu évasée : *Doubs*, à la Vrine (CLERC 1893) ; cf. *N. superpseudonarcissopoeticus* Gren. ?

Var. *biflorus* : Ain, à Ruffieu (HÉNON ; CAR. 1860, p. 572).

Anomalies à 4 pétales, 5 étamines dont 2 soudées ; — à 7 pétales et 7 étamines ; — à 8, 9, 10 sépales, 2 ovaires sou-

dés = concrescence de 2 tiges (L. BLANC *Soc. bot. Lyon*, 10 av. 1888, p. 49 ; cf. BOULLU, *Id.*, 12 mai 1896, p. 28) ; nombreuses autres variations dans *Herb. HÉNON* !

*N. Bernardi* HÉNON *Acad. sc. Lyon* 1853 ; *Arch. de Fl.* 1854, p. 323 ; CAR. 1860, p. 572 (*N. Gouani* var. *Bernardi* HÉNON in *Herb.* ! ; *N. incomparabilis* D. C. an Mill. ? sec. HÉNON in *Herb.* et GREN. ; *N. biflorus* GODET, RAP., sec. GREN. ; *N. Pseudo-Narcisso-poeticus* BOUT. et BERN. *Arch. de Flore*, 1853, p. 265 et in GR. et GOD. *Fl. Fr.* III, 254 ; *N. Pseudonarcissus c pallidiflora* ST-LAG. in CAR. 8<sup>e</sup> éd., p. 770).

*Ain* : Env. de Nantua, où il a été découvert par BERNARD, qui le communique à De Candolle en 1828, à Grenier en 1850 ; cf. le Poizat BERN. dans *Itin. du Bugey* par HUB. DE ST-DIDIER 1837, p. 226 (sub *N. incomparabili* !), dans *Herb. HÉNON* 1846, etc. avec la mention : « *N. Bernardi* (DC.) HÉNON », Retord, le Colombier. HÉNON l'avait d'abord rapporté au *N. Gouani* (var. *Bernardi*) in *Herb.* ! Il l'a observé aussi dans la *Sav.*, à Cormières (sub *N. incomparabili* var. !)

*Doubs* : Prairies de la Vrine, près Pontarlier, où il a été découvert, avant 1843, par le Dr RENAUD de Goux-les-Uziers, puis étudié en 1843, par M. V. BAVOUX qui le communique, en 1850, à Grenier et Pidancet ; GRENIER en fit l'objet de plusieurs notices et démontra sa nature hybride ; voy. BAVOUX dans *Soc. Em. Doubs* 1853, p. 113 ; 1854, p. 57 ; GREN. *Ann. Sc. natur.*, 2<sup>e</sup> sér., t. XIX, p. 152 ; *Fl. Fr.*, III, p. 255 ; *Fl. jur.*, p. 739.

*Territ. de Belfort*, d'après PARISOT et CONTJ., IX, p. 226.

*Jura suisse* : assez commun GREN., *fl. jur.* 739 ? : cf. GODET sub *N. bifloro* ; vallon des Sagnettes, entre Couvet et la Brévine (LERCH, 31 mai 1878, in *Ram. de Sapin* 1893, n<sup>o</sup> 8).

Il faut peut-être rapporter au *N. Bernardi* le *N. incomparabilis* Mill. ? indiqué à Fleurie, Bourg, Pierre-Châtel, Albertville, etc. (CAR. 2<sup>e</sup> éd., 1854, p. 454 et éd. suiv. ; etc.)

HÉNON (*op. cit.*), JORDAN (*Arch. de Flore* 1854, p. 313), CARIOT (1860, p. 573), SAINT-LAG. (CAR. 8<sup>e</sup> éd., p. 771 ; *Soc. bot. Lyon* janv. 1890, p. 18), ont contesté la nature hybride du *N. Bernardi* et l'ont considéré soit comme une espèce ou une forme distincte (HÉNON, JORDAN, CARIOT), soit comme une simple variété du *N. Pseudonarcissus* (ST-LAGER) ; mais ce Narcisse n'est pas une simple variation à fleurs plus pâles et à étamines inégales (*pallidiflora* St-Lag.) ; il est encore caractérisé par la forme des bulbes, des feuilles, des pétales, de la couronne ; sa nature hybride me paraît bien prouvée par les particularités suivantes : 1<sup>o</sup> Il est exactement intermédiaire entre les *N. poeticus* et *silvestris*, au point de vue de la grosseur des bulbes, du caractère des feuilles, de la dimension de la couronne ; 2<sup>o</sup> Il est toujours stérile ! Si quelques auteurs ont indiqué « qu'il graine quelquefois » (cf. CAR. 1860, p. 573, etc.), il s'agit probablement de plantes chez lesquelles les parois de l'ovaire s'étaient anormalement développées, simulant ainsi des ovaires fertiles ; mais les ovaires de cette nature que j'ai observés sont simplement gonflés, et dépourvus de graines bien conformées (1).

*N. Bernardi* est toujours dolichostyle (HÉNON in herb. !, CLERC !); transplanté dans un jardin, il double rapidement, quelquefois dès la 2<sup>m</sup>e année (BOREL, CLERC).

*Leucoium vernum* L. — Aj. Cenves (DUCROST), à la limite des départements du *Rh.* et de *S.-et-Loire*.

## LILIACÉES

*Tulipa celsiana* DC. — Colombier-du-Bugey (SAINT-LAGER puis MATHIEU et SALLES dans *Soc. bot. Lyon* 1873, t. I, p. 121 et t. III, p. 88, etc.).

*Fritillaria Meleagris* L. — Prairies des bords des rivières

---

(1) Voir aux *Additions et corrections*.

dans la région *montagneuse* (Doubs, Ain, Albarine, etc.), d'où la Fritillaire est descendue dans la plaine (bords du Doubs, de la Saône, de l'Ain, etc.).

*Doubs* : bords du Doubs (et ses affluents, le Boujeon, le Drugeon, la Morte) depuis leurs sources (CLERC), jusqu'à Pozet près Dampjoux, entre Pont-de-Roide et St-Hippolyte (L. BERN. in CONTJ. IX) : 1° Mouthe, à la Varrée ; 2° le Boujeon, au-dessus de Remoray ; 3° St-Point ; 4° bords de la Morte, jusqu'à la Cluse : cf. de Pontarlier au Château de Joux (GIR. CHANT.) ; 5° bords du Drugeon, depuis sa source (à Vaux) jusqu'à son confluent (à Arçon), Bonnevaux, etc. ; 6° Maison-du-Bois ; Montbenoît ; 7° ruis. des Gras ; Montlebon ; 8° Morteau ; 9° Goudebaz, ruiss. du Bied ou de la Rance-nière ; 10° le Saut-du-Doubs ; Moron ; 11° Ile entre la Verrierie de la Grand'Combe et le Saut ; 12° Essertilles et Biau-fond ; 13° Bief d'Etoz ; 14° Ste-Ursanne, Occourt (KOBY ! loc nouv.) ; 15° Pozet, près Dampjoux ; voy. GAGN. ; DE CAND., t. III, 201 ; GIR. CHANT. ; GODET ; CONTJ., IX, p. 229 ; CLERC et RÉMOND, *Notes et observ.*, 1896, p. 9-12 (avec carte).

*Jura suisse* : Locle, vis-à-vis des Billodes (natur. ?) ; val de l'Areuse, entre Motiers et Fleurier (natur. par LESQUER., ANDREÆ in GILL. *Herb. J. cent.* p. 44) ; la Presta, près de Travers (Schauffelberg in *Ram. de Sap.*, 1893).

*Jura* : vallée de l'Ain supérieur, à Nozeroy, vers le moulin du Sault (BABEY), vallée de Syam (MICH.) ; la Sange-du-Creux près de Châtelneuf (GIRARDOT, XI, p. 101) ; — bassin de la Thoreigne, dans les prés entre Moutonne et Orgelet, loc. nouvelle découverte par PIN et THÉVENOT (voy. THÉV., X, p. 49 et GIRARDOT, XI, p. 101) ; vérifiée par M. L. BOUDET et ! ; — bords de la Seille sous Bletterans (ROZET).

*Ain* : vallée de l'Ain, à Ambronay (GUÉDEL) ; vallée de l'Ange, environs de Nantua (le Mont, à la Tour, à Longfavre) et de la Cluse (BERN.) ; — vallée de l'Albarine, depuis Brénod (CAR. 1860), Champdor, Lompnes, Hauteville (!1867), Chaley (ST-LAGER), St-Rambert ; — bords de la Saône, de-



puis Pont-de-Vaux jusqu'à Thoissey, et accidentellement plus bas, jusque près de Lyon (1).

*S.-et-L.* et *Rh.* : bords de la Saône, Verdun, de Mâcon à Anse, etc.

*Sav.* et *Is.* : vallées du Rhône (et de ses affluents), la Chautagne, Chambéry, le Bouchage, Vézéronce, Montalieu (cf. JACQUEMET, *loc. cit.*) ; etc.

Déjà indiquée sur les bords de la Saône, vers 1660, par Alexis Ignace de SANTANS : « elle vient ordinairement dans les prairies de Bourgogne sur la Saône ; j'en ai vu des prairies toutes couvertes... » (*Rudiments du jardin des fleurs*, Bibl. de Besançon, *msc.* n° 456, fol° 47, v° !)

Les localités de l'*Is.*, Génas et Coualon, déjà dans le *Petit Bauhin*, en 1671, p. 64 ! (Voy. A. MAGNIN, *Rech. sur l'Hist. des pl. d'Eur.*, 1889, p. 11).

LA TOURRETTE mentionne aussi la Fritillaire, dans les montagnes du Bugey, en 1785 (*Chl. Lugd.*, suppl., p. 44).

**Erythronium maculatum** Lamk. (*E. Dens canis* L.) — Plante australe (cf. xérothermique BRIQ. XVII, p. 60) propre, pour notre région, au Jura méridional (2) ; son maximum d'abondance se trouve dans deux plages : 1° les environs de Genève (Bois du Vengeron, des Frères, de la Bâtie, d'Onex, de l'Evaux, de Bernex, Chancy, etc.) ; 2° le Bugey, de Pierre-Châtel à Ambérieu (bassin de Belley, vallées du Rhône et de l'Albarine) et le nord de l'île de Crémieux (La Balme, Vertrieu, etc.) ; de là, l'Erythrone s'étend, mais en se raréfiant, au Nord, jusque dans le canton d'Arinthod (*Jura*), — à l'Est, dans les préalpes savoisiennes, la vallée de l'Arve et le Revars (*Hte-Sav.* et *Sav.*), — au Sud, près de Grenoble et, au-delà, dans la Provence et l'Europe méridionale.

---

(1) Voir aux *Additions et corrections*.

(2) Je rappelle seulement pour mémoire la station du Cul-des-Prés (combe de Biaufond) près de Chaux-de-Fonds, où l'Erythrone a été naturalisée par GAGNEBIN (LESQUER. in THURM.).

*Jura* : 1° Font-Marquet, entre Charnoz et Aromas (GOUGET) ; 2° sous Montdidier, entre Aromas et Thoirette (CAPPELLANI) ; ces deux localités sont les seules que je connaisse exactement dans le canton d'Arinthod : Font-Marquet, se trouvant à 10 ou 12 kilom. au S. S. W. d'Arinthod, la limite septentrionale de l'Erythrone n'atteint donc pas tout à fait cette ville, mais dépasse seulement un peu plus au nord Aromas. C'est dans ce sens qu'il faut modifier ou interpréter les indications de GREN., MICH., etc. ; il faut aussi rectifier les noms des auteurs des premières constatations.

*Ain* : 3° Revermont, près de Ramasse (CAR. 2° éd. 1854, p. 458 ; FRAY ; voy. *Soc. sc. nat. et Soc. natur. de l'Ain*, 1895 et 1896 !) ; 4° Monts d'Ain, près Nantua (BERN. ; cf. LATOURR. in *Chl. lugd.* 1785, supplément, p. 44 et DC. *Fl. fr.* III, p. 197) ; 5° Reculet ; voy. plus loin, n° 24, son prolongement en *Hte-Sav.*, au Mont Vuache ; 6° Retord ; 7° Grange du Cimetière, au Grand Colombier (AUGER in BOSSY) ; 8° Hauteville ; 9° Evosges ; 10° St-Rambert ; 11° Ambérieu ; 12° Serrières-de-Briord (D<sup>r</sup> GUILLAUD, in *Soc. bot. Lyon*, 1888, p. 49) ; 13° Lhuis (ID. *ibid.*, 1883, p. 52) ; 14° Groslée ; 15° Ambléon ; 16° Thuys (BERN., !), Errefontaine !, St-Germainles-Paroisses (! 1864) ; 17° Lit-au-Roi, Parves, etc., et plus loin, n° 22, son prolongement en *Sav.*, à Yenne.

*Is.* : 18° de Vertrieu au lac Prêt (! 1891), la Balme, St-Serverin (!), Parmilieu, Porcieu, Sainte-Baudille-de-la-Tour ; cf. JACQUEMET, *Soc. bot. Lyon* 17 mars 1896, p. 18 ; 19° Hyères ; 20° Morestel ; 21° Echaillon et Amieu, près Vif.

*Sav.* : 22° prolongement des stations du Jura de l'*Ain*, à la Balme et Yenne ; 23° Clarafonds, au-dessus du Viviers, dans la chaîne du Revars (MORAND et MILLION in PIN *Cat. Aix-les-Bains* 1893, p. 141 ; voy. aussi *Soc. bot. Lyon* 26 déc. 1893, p. 70).

*Hte-Sav.* : 24° prolongement du Reculet, au Mont Vuache et à Musiège ; 25° prolongement des stations de la vallée

de l'Arve et des environs de Genève, à St-Geoire, Vouigny et Scionzier.

*Phalangium Liliago* L. — N'est pas également répandu dans tout le bassin et dans tout le Jura ; surtout dans les pelouses bien exposées du Mont d'Or lyonnais ; — des Coteaux du Rhône (notamment la Côtitière méridionale de la Dombes) ; — de la Falaise occidentale du massif jurassien, jusqu'à Besançon ; — du Bugey méridional ; — de la lisière helvétique, jusqu'à Bienne.

*Falaise occidentale* : Revermont, V. lédonien (Cesancey, Lons-le-Saunier, etc.), V. arboisien, V. salinois, V. bison-tin ; plus au nord de Besançon, je ne le vois indiqué qu'à Nans (PAILLOT), et dans une localité de la Saône, à Mont (THIOUT) ; une seule localité aussi dans le J. Montbéliardais, au Cirque de Clémont (BERN., 1824, in THURM., et in CONTJ., 1895, p. 25 ; QUÉLET, 1856, in CONTJ. IX, p. 229).

*Lisière orientale ou helvétique* : Genève, Nyon, Neuchâtel, rocher de la Clusette (LERCH in *Ram. Sap.* 1893, n° 5), Neuveville, Landeron, Bienne.

La Phalangère pénètre dans les vallées intérieures du premier plateau jurassien, par exemple à Thoirette, Baumes-Messieurs ; elle s'élève dans la montagne, par exemple aux Monts d'Ain, au Vuache, au Reculet, au Colombier, à la Dole, à Wasserfalle.

*Scilla bifolia* L. — Dispersion à préciser davantage.

*Sc. autumnalis* L. — Aj. dans *Rh.* : coteaux entre l'Arbresle et Nuelles ! ; corr. dans *Ain* : terrasse alluviale entre St-Maurice et Beynost !

★ *Gagea arvensis* Schult. — Aj. dans *Ain* : Seyssel !

*Ornithogalum sulfureum* Roem. et Sch. — Plante australe (xérothermique J. BRIQ.) dont la dispersion, donnée par les floristes lyonnais, demande aussi à être précisée.

Coteaux et vallées de la Saône et du Rhône, notamment le Mont d'Or lyonnais, la Cotière méridionale de la Dombes, les collines du Bas-Bugey, du bassin de Belley, du Vuache, des environs de Genève, puis du Revermont, du Vignoble jurassien, etc. Manque dans la Dombes d'étangs, la Bresse (MICH., GREN.), le Forez (LEGRAND); paraît calcicole (cf. ST-LAGER *Cat.* !, CONTJ. *Montbéliard*, IX, p. 230), et devient de plus en plus adhérente au sol calcaire, dans le Nord du bassin, où elle se raréfie, par ex. dans la *Hte-Saône* (terrains calcaires RENAULD !; R. R. dans les env. de Gray MAIRE); disparaît aussi dans la montagne (nulle, d'après MICH., GREN.), où elle peut cependant s'élever dans des stations privilégiées, par ex. dans le *Jura* près de Loulle, à 700 m. d'alt. (GIRARD., *Chatelneuf*, p. 102; cf. Champagnole, in THURM.), dans la *Hte-Sav.*, sur les crêtes du Mont Vuache (J. BRIQ. p. 136).

★ *Allium paniculatum* L. (*A. intermedium* DC.) — Aj. *Ain* : Beynost !; — *Is.* et *Rh.* : Cusset (*Soc. bot. Lyon* t. 2. p. 111). Plante méridionale remontant la vallée du Rhône jusque dans le Lyonnais, les coteaux de la Saône jusqu'à Gleizé (*Rh.*), les coteaux du Rhône jusqu'à Montluel (*Ain*).

*A. pulchellum* Don. (*A. paniculatum* DC., Gaud., Babey, Thurm.; *A. carinatum* var. *capsuliferum* Koch.) — Plante méridionale (xérothermique BRIQ. *Vuache*, p. 60), réapparaissant dans les parties chaudes et calcaires du pourtour du Jura méridional : 1° *Lisière sous-jurassienne* et *Bordure occidentale* dans le Bas-Dauphiné, à Meyzieu; l'île de Crémieu; la Cotière méridionale, à Meximieu; le Bas-Bugey et le Jura méridional, à Ambronay, Thoirette (MICH.); remonte ainsi jusqu'à la Combe d'Ain, à Fontenu et Châtelneuf (GIRARDOT, XI, p. 102) et au Poupet (BABEY); — 2° *Bordure orientale*, au Vuache (BRIQ. p. 136) et sur les lisières sous-jurassiennes vaudoises et neuchâteloises.

*Muscari racemosum* Mill. — Lyonnais, Bugey, Revermont,

Vuache, etc; devient rare dans les parties septentrionales du bassin du Rhône, de la lisière occidentale du massif jurassien, à partir de Lons-le-Saunier; il manque même dans certains districts, comme le Jura bisontin (env. de Besançon, d'Ornans), une grande partie de la *Hte-Saône*, où il est remplacé par le *M. neglectum* Guss; voy. MICH., CONTJ., RENAULD et obs. pers. !; on le trouve cependant, soit seul, comme dans les env. de Salins (BABEY et MICH. ?, Ch. ROUGET !), soit associé au *M. neglectum*, mais moins abondant que cette forme, dans les env. de Dole (MICH.), de Baume-les-Dames (PARMENTIER !), de Montbéliard (CONTJ.), de Gray, où il est très rare R. MAIRE).

Sous-esp. *M. neglectum* Guss. ; plus abondant que le type dans le nord du bassin, dans la région du vignoble, où on le voit apparaître vers Lons-le-Saunier: environs de Dole (MICH., BLANCHE, herb. !), de Besançon, Baume-les-Dames et Montbéliard (GREN., CONTJ., !), d'Ornans (DESPREZ !); la *Hte-Saône* (RENAULD); le versant helvétique.

*M. racemosum* et *neglectum* sont des plantes des régions des Coteaux (et vallées) du Rhône et de la Saône, du Revermont, du Vignoble jurassien, ne s'élevant pas sur le premier plateau (sauf dans les vallées intérieures, comme à Ornans), ni dans la montagne (cependant, dans les contrées méridionales, les *Htes-Alpes*, à Villars-d'Arène, p. ex.)

Elles préfèrent les terrains calcaires, surtout dans le nord du bassin; cf. St-LAGER, *Cat.*, CONTJ., RENAULD !

Obs. 1° Les caractères de dimensions relatives des feuilles et de la hampe donnés comme distinctifs des deux formes par quelques auteurs (GR. GOD. *Fl. fr.*; GREN. *Fl. jur.*) ne sont pas constants !

2° On trouve de nombreux intermédiaires entre les deux formes: obs. de Ch. ROYER (*Fl. Côte-d'Or*), de CONTJ. à Montbéliard!; de PARMENTIER à Baume-les-Dames!; j'ai constaté, notamment à Nans (*Jura*), des *Muscaris* ressem-

blant au *M. neglectum* par les bulbes, les feuilles élargies, les hampes, mais ayant les fruits du *M. racemosum*.

*M. neglectum* est intermédiaire, à certains égards, entre *M. racemosum* et *M. botryoides*: largeur des feuilles; dimension, coloration et *dents* du péricône; forme de la capsule.

Parmi les autres intermédiaires déjà décrits, voy. *M. compactum* Jord.

**M. botryoides** DC. — Aj. à *Ain*: env. de Vaux près Lagnieu (PASQUIER in CAR. 3<sup>e</sup> éd., 1860, p. 585); bords de l'Albarine sous St-Denis-le-Chausson (DESPALLIÈRES in CAR. 5<sup>e</sup> éd., 1872, p. 586); ces deux stations, bien distinctes, ont été vérifiées, en 1894, par M. CHEVALLIER (*Soc. bot. Lyon*, 17 avril 1894, p. 48).

Assez commun dans les prés humides, les vignes, de la vallée du Doubs, aux environs de Dole: Dole, Chatenois, Rochefort, Orchamps (MICH., de JOUFFROY); — de Besançon: Chaudane, Bregille (GIR. CHANTR. 1810!), Trô-Châtey derrière la Citadelle et Chapelle-des-Buis (GUÉRIN in BABEY, GREN.!), Chalezeule; — de Laissey, Baume-les-Dames, Isle-sur-le-Doubs, Montbéliard (GREN.; PAILL. VII, p. 140; CONTJ. IX, p. 231, déjà J. BAUHIN).

Les fleurs, indiquées à tort comme inodores (GREN. *Fl. jur.* p. 786, etc.), dégagent une douce odeur de Scille ou de Violette, mais fugace (cf. CAR.!). les grappes sont le plus souvent stériles, en totalité ou en partie.

**M. comosum** Mill. — Moissons des Coteaux et des vallées du Rhône et de la Saône, du Bugey, du Revermont, de la région du Vignoble dans les départements du *Jura* et du *Doubs*, de la zone jurassienne de la *Haute-Saône*; manque dans le *Jura* Montbéliardais (CONTJ.), et dans la montagne, quoiqu'il s'élève jusqu'à Champagnole (MICH.), et dans les environs de Châtelneuf, à 770 mètres (GIRARDOT, XI, p. 102).

Voy. ANT. MAGNIN, *Note sur la dispersion des Muscaris dans le massif jurassien* (Soc. bot. de Lyon 12 juin 1894, p. 59-60, et tirage à part, 1894, p. 13); je reprendrai cette communication, qui a été écourtée dans le procès-verbal de la Société botanique du Lyon, dans un mémoire avec figures et carte à l'appui.

## IRIDACÉES

★★ *Iris foetidissima* L. — Aj. à *Ain* : A. C. de la Pape à Montluel, dans les haies de la plaine, de la terrasse alluviale et de la base de la Côtière. — Dispersion à préciser : Haies et bois des alluvions des vallées et des Coteaux du Rhône et de la Saône ; — des calcaires du Mont-d'Or lyonnais, du bassin de Belley, du Revermont et de la région du Vignoble jurassien jusque près de Besançon. Je l'ai récolté, dans le Mont-d'Or lyonnais, vers le Pont de la Cadette et sous la Pape, sur la terrasse alluviale qui s'étend de Saint-Maurice à Beynost, dans les haies de la plaine qui s'étend entre Miribel, Beynost et Thil (voy. XIII, p. 86) ; — dans les environs de Belley (1864-1868) ; dans le Revermont, au Mont Jully, près Ceyzériat (1894) ; dans la région du vignoble jurassien, à Saint-Jean-des-Treux (ROZET in MICH.!), à Nanc en Palan, et Villette (1864 ; cf. aussi Ermitage d'Allonal, CONVERS 1894). Indiqué comme assez commun aux environs d'Arbois et de Salins (BABEY, MICH.), puis dans quelques stations de la partie septentrionale du département du *Jura* et de la partie occidentale du département du *Doubs*, à Mouchard, Liesle, Saint-Vit, Quingey, Busy, Montferrand !, et Planoise ! (GREN., BAVOUX, PAILL., VII, p. 141), il manque totalement à partir de Besançon, par exemple dans le *Jura* Montbéliardais (CONTJ.), et dans la *Haute-Saône* (RENAULD) : sa limite septentrionale est donc la ligne Saint-Vit-Planoise. Cf. A. MAGNIN, *Soc. bot. Lyon*, 1886, p. 83.

*Gladiolus segetalis* Gawl. — Aj. à *Rh.* : Nuelles, dans le

massif calcaire d'Oncin (PÉLAGAUD !); — à *Ain* : Miribel, (PHILIPPE !; cf. CAR. et SAINT-LAGER., 8<sup>e</sup> éd., p. 797).

## ORCHIDACÉES

**Orchis hircinus** Cr. — Aj. « surtout dans les terrains calcaires » ; coteaux, vignoble. etc. ; voy. MICH., CONTJ., THEV. *Cat.*, BOUDET, etc.

**O. bifolius** L. -- Même addition.

**O. albidus** Scop. — Aj. dans *Doubs* : le Chaumont, sous le sommet du Cret-Monniot, au-dessus d'Arc-sous-Cicon (! 1894) ; voy. l'*Echange*, juillet 1893, p. 74.

**O. pyramidalis** L. — Calcicole ; Coteaux du Rhône, du Bas-Bugey ; Revermont ; zone du Vignoble dans les départements du *Jura* et du *Doubs* ; rare dans la *Haute-Saône* ; cf. MICH., THÉV., PAILL., VII, p. 141, etc.

**O. purpureus** Huds. (*O. fuscus* Jacq.) — Calcicole ; jusqu'où remonte-t-il dans le Revermont ? car on ne le voit pas indiqué dans les départements du *Jura* et du *Doubs* (MICH., THEV., GREN., PAILL., etc.), ce qui a fait dire à GRENIER (*Fl. jur.*, p. 747) qu'il était « nul sur le versant français » ; il y croît certainement, dans le *Jura bugesien*, non seulement dans la partie méridionale, que Grenier retranche de la région jurassienne, mais dans le Revermont qui appartient au domaine jurassien tel qu'il le comprend dans sa Flore.

**O. militaris** L. (*O. galeatus* Lamk.). — Calcicole ; ne doit exister en Bresse que sur les Coteaux du Rhône, de la Saône et de l'*Ain* ; Bugey ; Revermont ; Vignoble jurassien ; très commun dans les vallées du *Doubs* et de l'*Ognon*, etc.

**O. Simia** Lamk. — Dispersion à préciser : Mont-d'Or lyonnais ; Côtiers méridionale de la Dombes ! ; collines du bassin de Belley, du Bas-Bugey ; remonte la vallée du Rhône



jusqu'au Léman (Vuache, etc.), et le bord occidental du massif jurassien jusque dans le Revermont ; mais où s'y arrête-t-il ? *O. Simia* devient, en effet, très-rare dans les départements du *Jura* et du *Doubs* où on ne le connaît que dans deux localités : près Menotey (GOUGET in MICH.), et Bregille, près Besançon (VENDRELY in PAILL., VII, p. 141 et GREN.).

*O. masculus* L. — Calcicole ; très-commun dans le Jura septentrional surtout, de la plaine aux sommets (cf. MICH., GREN., CONTJ., !).

*O. provincialis* Balb. — Aj. à *Drôme* : Côteaux de la Ga-laure !

*O. incarnatus* L. — Aj. à *Rhône* : Villefranche ; — Silici-cole ? cf. Monts granitiques du Lyonnais ; la Bresse ; la forêt de la Serre ; *Doubs*, marais de Saône (FLAGEY in PAILL., VII, p. 141).

*O. sambucinus* L. — Aj. dans le *Rh.* : monts de Chatox (PÉLAGAUD !); ★ monts Saburin et Soberan (VAIVO-LET !); — dans *S.-et-Loire* : Prusilly (BOULLU). En résumé, tous les sommets des Monts du Beaujolais ! — Aj. encore dans l'*Ain* : ★ Arvières, sous le Colombier du Bugey (AUGER in *Cat.* Dumarché) ; les additions marquées d'une astérisque ont été faites dans CAR. et SAINT-LAGER, 8<sup>e</sup> éd.

*Nigritella suaveolens* Koch. — Pour les localités du Re-culet, du Colombier et de la Dôle, voy. MICH., p. 297.

*Ophrys aranifera* Huds. — Aj. « surtout des terrains cal-caires » :

*O. fucifera* Rchb. — Même addition.

*O. apifera* Huds. — Id.

*O. muscifera* Huds. — Aj. : « dans les régions calcaires. »

*O. anthropophora* L. — Aj. dans *Jura* : plus fréquent dans la région du Vignoble que MICH., ne le dit (p. 297) ; MM.

THÉVENOT et BOUDET l'ont constaté dans plusieurs localités du Jura lédonien : Geruge, Pannissières, Césancey (THÉV. *Cat. et herb.* !), Lons-le-Saunier (BOUDET).

*Epipactis ensifolia* Sw. — Aj. *Sav.* : mont Lépine !

*E. rubra* All. — Aj. *Rh.* : bois de Châlier, près Villefranche ; — dans *Jura* : Cressia (THÉV.).

*Neottia æstivalis* DC. — Aj. dans *Rh.* : Roche d'Ajou (*Bull. Soc. phil. Villefranche*, p. 29 ; cf. CAR. et SAINT-LAGER, 8<sup>e</sup> éd., p. 813) ; — Bords de différents lacs, voy. 2<sup>e</sup> partie ; — *Jura* : Trénel (THÉV.).

*N. autumnalis*. — Aj. *Ain* : ancien étang des Gravieres entre Mionnay et Tramoyes (PHILIPPE ! ; cf. SAINT-LAGER et CAR., 8<sup>e</sup> éd.) ; Beynost, terrasse alluviale, au Mûrs ! ; — *Doubs* : marais de Saône, vers les peupliers Brocard (TISSOT (1888)).

### HYDROCHARIDÉES

★ *Hydrocharis cordifolia* SAINT-LAGER (*H. morsus-ranæ* L.). — Aj. *Ain*, mare à Beynost !

*Helodea canadensis* Mich. — Parmi les localités les plus intéressantes envahies par cette plante, je cite : le lac de St-Point, depuis 1894 ! ; une mare à Flaute-Agasse près Saint-Ferjeux, dans la banlieue bisontine (1893 !), mare absolument isolée, sans communication avec un cours d'eau ; cf. PAILL., VII, p. 141.

### ALISMACÉES

*Alisma Plantago* L. — S'élève dans la montagne, jusque dans le lac de Malpas, à 933<sup>m</sup> d'altit. (! 1892) ; cf. *Echang*, janv. 1893, p. 6 ; dans le Valais, à 1440<sup>m</sup> (JACC.).

★ *Sagittaria aquatica* C. Bauh. — Aj. à *Ain* : bords du

Rhône, sous la Pape, Miribel !, Thil !, etc. ; en général, toutes les lônes du Rhône.

## JUNCAGINÉES

*Triglochin palustre* L. — Aj. à *Doubs*, *Jura*, *Ain* : bords des lacs ; voy. 2<sup>o</sup> partie ; *Hautes-Alpes* : bord du lac du Pontet, au-dessus du Villars-d'Arène !

*Scheuchzeria palustris* L. — Plante des marais tourbeux du Jura central, que mon collaborateur et ami F. HÉTIER (1), a trouvée dans un certain nombre de localités nouvelles, ce qui permet d'établir, ainsi qu'il suit, sa dispersion dans le massif jurassien.

*Jura suisse* : 1<sup>o</sup> la Gruyère (FR.) ; 2<sup>o</sup> les Ponts (LESQ.) ; 3<sup>o</sup> la Brévine, la Chatagne (GOD.) ; 4<sup>o</sup> la Vracone et le Cachot (LESQ.) ; 5<sup>o</sup> les Verrières ;

*Doubs* : 6<sup>o</sup> lac de Saint-Point et Sainte-Marie (CHANTR.) ; 7<sup>o</sup> la Planée : 8<sup>o</sup> les Pontets (HÉT.) ; 9<sup>o</sup> Châtelblanc (GREN.) ; 10<sup>o</sup> Chapelle-des-Bois (GARN., BABEY).

*Jura* ; 11<sup>o</sup> Bellefontaine ; 12<sup>o</sup> Abbaye ; 13<sup>o</sup> Rouges-truites ; 14<sup>o</sup> Boulu (HÉTIER) ; 15<sup>o</sup> les Rousses (SAUSS.).

La limite méridionale de son aire de dispersion dans le Jura passerait donc par les tourbières de l'Abbaye, du Boulu et des Rousses.

## POTAMOGETACÉES

*Potamogeton*. — J'étudie ce genre dans une série de Notes parues ou à paraître dans les publications de la *Société botanique de Lyon*, de la *Société botanique de France* et de l'*Herbier Boissier* (2) ; voici le résumé de la distribution géographique des espèces du Jura et du Lyonnais.

---

(1) Voy. *Soc. bot. de France*, 1896, p. 69.

(2) *Soc. bot. Lyon*, 1<sup>er</sup> août 1893, p. 46 ; — *Echange* 15 oct. 1892 ; 1<sup>er</sup>

**P. natans** L. — Commun dans les eaux stagnantes (mares, étangs, lacs), les anses des bords des rivières, principalement dans la plaine, la région inférieure, mais aussi dans la montagne, contrairement à ce que disent MICH. (IV, p. 302), REN. (VIII, p. 248); il atteint, en effet, les lacs des Rousses (1059<sup>m</sup>), et de Bellefontaine (1092<sup>m</sup>). Voy. *Echange*, janv. 1893, p. 6.

**P. fluitans** Roth. — Disséminé dans les ruisseaux, les rivières de la région inférieure; rare dans la montagne: Bonfol, dans le J. bruntrutin (THURM.); le Suran à Gigny, dans le Revermont septentrional (THÉV., herb. !); émissaire du lac Bertherand, dans le J. bugesien (!), etc.

Ordinairement stérile; des individus fructifères ont pu être rapportés à la sous-esp. **P. americanus** Cham. (sec. Arth. BENNETT) et à l'une de ses deux var. suivantes :

Var. *stagnatilis* Koch.

Var. *novæboracensis* Morong; cf. *Jura*: dans l'Orain, entre Villers-Robert et la Brettennière (MICH. *Pl. du Jura*, fasc. 3, n° 118; sec. A. BENN.).

**P. polygonifolius** Pourr. — Calcifuge; lisière sous-vosgienne des départements de *Haute-Saône*, *Doubs*: Plancherbas, Champagny, Chaux, Sermamagny (VENDRELY, CONTJ., IX, 234, REN., VIII, 248); manque dans les chaînes calcaires du Jura!

**P. heterophyllus** Schreb. (*P. gramineus* L.). — Eaux stagnantes de la région inférieure et de la montagne, mais assez rare.

*Rh.* et *Is.*: environs de Lyon, à la Tête-d'Or, à Oullins à Lavaure (BALBIS; CHIR. et CAR., etc.); Bas-Dauphiné, à Janeyriat (ROFFAVIER, BALBIS, *Fl. lyon.* supplém.), Charvieux

---

janv. 1893; 1<sup>er</sup> août 1893; — *Soc. bot. de France*, 9 déc. 1892, p. 413; 22 juin 1894, p. 451; 1894, session de Genève, p. CXXVII, CXXVIII, II, CXXI, CXXII.

(BOULLU), Pont-Chéri; voy. *Société botanique Lyon*, 7 août 1894, p. 79.

*Ain* : Bresse, aux environs de Bourg (CH. MARTEL !).

*Jura* : Bresse, aux environs de Dole, Chaussin (MICH.) ; cf. Bresse louhannaise ! Bresse chalonnaise !

*Doubs* : étang de Frasne ! (jt. 1893) ; lac de Malpas !

*Jura suisse* : lac de Joux (! ; cf. LERESCHE in BABEY, t. III; p. 480).

Var. *terrestris* Schlecht. : entonnoirs et bords du lac de Joux (! jt. 1893). Voy. *Société botanique France*, 1894, session, p. CXV (note).

Var. *zizioides* ! (var.  $\gamma$ . *Zizii* Gr. God. non Roth) : lac de Malpas ?

*P. coloratus* Hornem. (*P. plantagineus* Du Croz). — Rare ; région inférieure, au pourtour méridional du massif jurassien.

*Rh.* : environs de Lyon (GUINAND, 1846 !); *Is.* : Tignieu (BOULLU, 1889 !); — *Ain* : Collonge, Divonne (CHAVIN) ; — *Sav.* : Albens (PIN, herb. !); — *Hte-Sav.* ; Argonnex (PUGET ! herb.), Saint-Gervais (BOULLU, 1876 !); et de là, dans le bassin suisse.

*P. coriaceus* Fryer (*P. lucens* var. *coriaceus* Nolte). — Lac des Rousses (! 1892); voy. *Echange*, janv. 1893, p. 6.

*P. Zizii* Roth. (*P. lucens* var. *minor* Nolte). — Lacs du massif jurassien ; *Doubs* : lacs de Malpas !, Remoray ! (1892). — *Jura* : lacs des Rousses ! 1892 (MICH., 1856), d'Etival ! 1891 ; — *Suisse* : lac de Joux ! ; étangs de la Gruyère ! 1896 ; marais de la Brévine, la Reuse, etc. (*Soc. bot. Suisse*, 1892); voy. *Echange*, janv. 1893, p. 6 ; août 1893, p. 88.

*P. lucens* L. — Commun dans les rivières, lacs, étangs, tourbières, dans la plaine et dans la montagne, surtout dans les eaux profondes, à fond vaseux (rhizôme profond), et dans les contrées calcaires.

Var. *P. acuminatus* Schum. (*P. cornutus* Presl.). — Même distribution géographique.

Var. *rotundifolius* Schulz. : lac de Malpas ! Voy. *Echange*, janv. 1893, p. 6.

*P. longifolius* Gay (*P. macrophyllus* Wulf.) — Rivières : le Doubs, à Arcier, Besançon (! ; cf. GREN.) ; — la Loue, à Port-Lesney (BABEY !) ; — la Saône, à l'Île-Barbe (BOULLU 1875).

*P. alpinus* Balbis (*P. rufescens* Schrad.) — Eaux stagnantes, étangs, tourbières, lacs, plus rarement ruisseaux, surtout dans la région montagneuse du Jura (cf. Vosges, Alpes, Plateau central !)

*Jura suisse* : étangs des Franches-montagnes ! ; tourbières de la Brévine (GREN. 1859, !), du lac Ter (HÉTIER !), de la vallée de Joux ; l'Orbe à Bois d'Amont (THURM., GIROD, de JOUFFROY.)

*Doubs et Haute-Saône* : tourbières de la Haute-Saône, du Jura montbéliardais (REN., CONTEJ.), les Creugniots !, Longemaison !, etc. ; descend aux marais de Saône, près Besançon (GREN. 1842), sur les bords du Doubs, à Dole (MICH. 1858), etc.

*Jura* : tourbières de Foncine !, des Rousses (MICH.), de Saint-Cergues (MONNARD.)

*Sav., Hte-Sav., Is. et Htes-Alp.* (Voy. notre Mémoire cité plus haut.)

*P. nitens* Nolte. — Lacs du massif jurassien ; *Doubs* : lac de Saint-Point (! 1894) ; — *Jura* : lac des Rousses (MICH. 1856, in herb. GREN. non déterm. !) ; — *Suisse* : lac de Joux et lac Brenet (! 1894.) Voy. *Echange*, août 1893, p. 88 ; *Soc. bot. Fr.* 1894, sess., p. CXVII.

*P. praelongus* Wulf. — Lacs du massif jurassien (et Plateau central !) ; *Jura* : lac de Val-dessous (! 1892) ; lac du Boulu (! 1890) ; lac de Bellefontaine (1892-95) ; — *Doubs* : lac

des Mortes (!); lac de Saint-Point !; étang de la Rivière (1894, avec M. CLERC); — Suisse : lac des Tallières (GODET 1848); cf. lacs de Brettaye, Bettensee, dans Alpes suisses. Voy. *Echange*, janv. 1893, p. 6; jt. 1893, p. 74; *Soc. bot. Lyon*, 1<sup>er</sup> août 1893, p. 44; *Soc. bot. Fr.* 1894, sess. p. CXXI.

Var. *Babingtoni* (*P. Babingtoni* A. BENN.; *P. longifolius* Bab. non Gay). — Cf. lac du Boulu !; voy. *Soc. bot. Lyon* 1895, p. 69; A. BENN. *Journ. of. Bot.* jt 1894.

*P. decipiens* Nolte. — Rivières : le Doubs, à Besançon !; le Rhône, sous Genève (RAPIN); c'est un hybride des *P. lucens* et *P. perfoliatus*, qu'on retrouvera certainement ailleurs !

S. esp. *P. upsaliensis* Tis. : commun dans le Doubs, à Besançon !, à Arcier ! (1893-1896 !), sous les formes *genuina prima* et *secunda* Tis., *transiens* Tis., etc.

*P. perfoliatus* L. — Etangs, lacs, rivières; plaine et montagne, surtout dans les régions calcaires. Voy. *Echange*, janvier 1893, p. 6.

*P. crispus* L. — Mares, étangs, lacs, ruisseaux et rivières de la plaine et de la montagne.

*P. zosterifolius* Schum. (*P. compressus* L.) — Lacs du massif jurassien; *Jura*: lac des Rousses (MICH., BLANCHE, 1860, herb., !); — Suisse : lac des Tallières (BURNAT !, GIBOLLET 1845, in THURM.) ! Voy. *Echange* janv. 1893, p. 6; *Soc. bot. Lyon*, mars et août 1894; *Soc. bot. Fr.* 1894, sess., p. CXXII.

*P. acutifolius* Link. (*P. compressus* DC.). — Calcifuge; fossés, étangs, marais de la région basse; zone sous-vosgienne, Bresse, Lyonnais granitique, Bas-Dauphiné, Savoie, etc.

*Haute-Saône* et *Doubs* : zone sous-vosgienne (REN.), env. de Montbéliard (CONTEJ.); — *Jura* : env. de Dole (MICH.), étang de Mont-sous-Vaudrey (BABEY herb. !); — *Rh.* : étang de Lavaure (CHABERT 1853 !); — *Is.* : Vaux-Décines (ROFFA-

VIER 1836), Janeyriat-Charvieux (M<sup>me</sup> LORTET, 1825 !); — *Sav.*: Chautagne, etc. *Voy. Soc. bot. de Lyon*, 7 août 1894, p. 80.

*P. obtusifolius* Mert. et Koch (*P. compressus* Willd.) — Mares, étangs, lacs de la zone sous-vosgienne de la *Haute-Saône* et du *Doubs* (PAILLOT, REN., CONTEJ.) et les lacs du *Jura*; *Jura*, *Doubs*: lac des Mortes et de Bellefontaine (1892-1893 !), lac du Rotay (! 1894). *Voy. Echange* 15 octobre 1892, p. 115; janvier 1893, p. 6 et 7.

*P. Friesii* Rupr. (*P. compressus* Sm.; *P. mucronatus* Reich.; *P. pusillus major* Fr.) — Confondu avec le précédent; *Jura suisse*: lac des Tallières (GODET 1848 sub *P. obtusifolio* !); — *Doubs*: lacs de Malpas (! 1892), de Saint-Point (! 1894).

Var. *obtusus* A. Benn.: lacs de Malpas !, de Saint-Point !

Voyez *Echange* janvier 1893, p. 7; *Soc. bot. de Fr.* 1894, sess., p. CXXII.

*P. pusillus* L. — Mares, fossés, étangs, lacs, bords des rivières dans la plaine et la montagne, malgré MICH.; cf. lacs des Tallières, de Joux, des Rousses, etc.

Var. *elongatus* A. Benn.: lac de Joux ! (*Soc. bot. Fr.* 1894, sess., p. CXVII (note)).

Var. *tenuissimus* M. et K.: bords du Rhône !, de l'Ain !; lac d'Antre ! etc.

S. esp. *P. Berchtoldii* Fieb.: Beaujolais, Lyonnais, Bugey, Bas-Dauphiné ! *Voy. Soc. bot. Lyon* 7 août 1894, p. 80.

Var. *cæspitosus* (*P. cæspitosus* Humnicki): *Haute-Saône*.

*P. trichoides* Cham. — Mares, étangs, fossés de la région inférieure, dans les contrées siliceuses du Forez; — du Lyonnais: étang de Lavaure (GUINAND 1850), marais de Beaunant; — de la Bresse louhannaise: Chateaurenaud (MONIEZ 1859, !); — de la Bresse doloise: étang près de Balaiseaux (MICH. 1856, !)



*P. pectinatus* L. — Etangs, lacs et rivières, dans la plaine et la montagne, jusque dans les lacs de Joux et des Tallières.

*P. filiformis* Pers. (*P. marinus* L.) — Lacs élevés du Jura (et des Alpes); *Jura*: lac des Rousses (BABEY vers 1825 ? in herb. ! sub *P. pectinato*; MICH. 1856, !); — *Jura suisse*: lac de Joux (1893 !), lac Brenet (HÉTIER et !). Voy. *Echange*, jt 1893, p. 74; *Soc. bot. Lyon*, 1<sup>er</sup> août 1893, p. 43; *Soc. bot. Fr.* 1894, session, p. CXVIII.

*P. densus* L. — Mares, ruisseaux, anses et bords des rivières et des lacs, dans la plaine et dans la montagne (par ex. lacs de Malpas !, Saint-Point !, Joux !).

## ARACÉES

*Arum italicum* Mill. — Cette plante méditerranéenne (et de l'Ouest de la France), longtemps confondue avec l'*A. vulgare* par les botanistes lyonnais (La Tourrette, Gilibert, Balbis), distinguée depuis ROFFAVIER (*Suppl. à la Fl. lyonn.* de BALBIS, 1835, p. 44), atteint seulement les parties méridionales des départements du *Rhône* et de l'*Ain*; on l'observe, surtout, et assez abondamment, avec l'*A. vulgare*, dans les coteaux du *Rhône* et de la *Saône* jusqu'à Villefranche et Trévoux (cf. CAR. éd. 2<sup>e</sup>, 1854, p. 452; 3<sup>e</sup> éd. 1860, p. 570), et dans la Cotière méridionale de la Dombes jusqu'à Montluel; elle manque donc dans les parties septentrionales des départements du *Rhône* et de l'*Ain* et dans toute l'étendue de ceux du *Jura*, du *Doubs* et de la *Haute-Saône*; elle reparait dans une localité de la *Côte-d'Or* (1).

---

(1) Une note de M. Cloë, parue dans le *Bull. de la Soc. bot. de France* (juillet 1895, p. 460-464) donne des renseignements tout à fait incomplets sur notre région, aussi bien pour l'histoire que pour la distribution géographique de cette plante; je rappelle que j'avais déjà donné un court aperçu de cette question dans un travail intitulé *Enum. des pl. qui croissent dans le Beaujolais* paru dans le *Bull. de la Soc. bot. de*

## TYPHACÉES

★ *Typha angustifolia* L. — *Ain* : bords du Rhône, de Miribel à Thil ! — *T. lugdunensis* Chab. : mêmes localités !

\* *T. minima* Hoppe — *Ain* et *Is.* : bords du Rhône, de Miribel à Thil !, îles du Rhône sous Jonage !

★ *T. gracilis* Jord. (*T. Martini* Jord.) : mêmes localités ; cette forme nous paraît une simple modification de l'espèce précédente, *T. minima*, due à une immersion plus prolongée pendant le développement de la plante (cf. VIVIAND-MOREL in *Soc. bot. Lyon*, 1893, p. 63). Quant au nom de *Martini*, il rappelle un jeune botaniste lyonnais (1833-1870) dont je donnerai la biographie dans mon *Histoire des botanistes de la région lyonnaise*, en préparation.

*Sparganium simplex* Huds. — *Is.* : Meyzieu !

*Sp. natans* et *Sp. minimum* Fr. ; voy. 2<sup>e</sup> partie.

## JONCACÉES

*Luzula silvatica* Gaud. — Terrains de transport siliceux, couches superficielles lixiviées, humus, etc., dans les régions calcaires.

*L. nivea* DC. — *Aj.* à *Is.* : Torchefelon et lieux environnants dans le Bas-Dauphiné ! ; — à *Jura* : Saint-Laurent, Arthena (THÉV. *Cat.* !), Beffia (THÉV. *Herb.* !)

Malgré les nouvelles localités dues à THÉVENOT, pour le département du *Jura*, cette plante est bien, comme THURM. l'avait déjà exactement indiqué (t. II, p. 241), une espèce australe (cf. RICHTER), ne dépassant pas les lisières sud-occidentales du massif jurassien ; elle n'existe certainement pas

---

*Lyon*, 1886, p. 128 (tir. à p., 1887, p. 92) ; je le reprends, en le complétant, dans une nouvelle communication à la *Soc. bot. de Lyon*, 1896.

dans tout le bassin du Rhône (contrairement à V, p. 753). Très commune dans le Dauphiné, la Savoie, le Valais, où elle atteint 1200<sup>m</sup> (VERLOT), 2000<sup>m</sup> (JACCARD), elle est encore fréquente dans le Bugey !, devient plus rare dans le Revermont, et finit par disparaître vers Lons-le-Saunier (cf. GREN., MICH., THÉV., etc.); elle manque dans le reste du *Jura* et dans toute l'étendue des départements du *Doubs* et de la *Haute-Saône*, où je n'en connais pas de localités (cf. GREN., CONTEJ., etc.) et où elle est remplacée par le *L. albida*.

*L. angustifolia* Garcke (*L. albida* DC.) — Calcifuge, dont la dispersion, telle qu'elle est donnée par la plupart des floristes, doit être précisée et complétée; j'ai, d'autre part, constaté de nombreuses localités de cette plante sur les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> plateaux jurassiens, mais toujours sur des sols siliceux.

Contrairement à l'espèce précédente, *L. albida* est plus fréquente dans la partie septentrionale du massif jurassien (cf. déjà observ. de THURM. t. II, p. 241), dans les zones vosgiennes et sous-vosgiennes de la *Haute-Saône* et du *Doubs*, sur les terrains siliceux, chailles remaniées, oxfordien et corallien à chailles, etc., du *Jura* montbéliardais, bisontin et salinois; elle se raréfie à mesure qu'on pénètre dans le département du *Jura* et paraît s'arrêter aux environs de Lons-le-Saunier (cf. THURM.; Panissières THÉV. herb. !); au sud de cette ville, dans le Revermont et le Bugey, elle est au moins très rare, sinon nulle (les localités de Saint-Amour, Cormaranche, Hauteville, Parves, in THURM., sont douteuses ?).

Dans les environs de Besançon, outre les localités de Chazeule et de la Vèze citées par les floristes, j'ai constaté celles du bois de Chailluz (chailles remaniées sur bathonien !); du bois de la Chaille, au-dessus de Saint-Ferjeux (id. sur bajocien !); du bois d'Ambre près Saint-Vit, (sur oxfordien et corallien !); — dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> plateaux, les bois du Chânois (650<sup>m</sup>), entre Vercel et la Villedieu (sur corallien) !; le

bois de la Côte de Servin, en allant au Creux-du-Grinsard (550<sup>m</sup>, sur l'oxfordien à chailles siliceuses !, avec la Myrtille, la Bruyère, etc.)

★ *L. multiflora* Lej. var. *sudetica* DC. — *Ain* : prairies du Vély.

### CYPÉRACÉES

★ *Cyperus Monti* L. — *Ain* : bords du Rhône, près de Miribel (PHILIPPE et !) et près de Thil (1879 !); cette dernière localité, où j'ai conduit la Société botanique de Lyon (1), n'existe plus ; mais on pourra retrouver *C. Monti* dans les stations analogues du voisinage.

*Schœnus nigricans* L. — Tourbières, marais tourbeux, bords des lacs, surtout dans le Jura méridional ; *Savoie* : Bourget, Saint-Jean-de-Chevelu ; — *Ain* : Conzieu, Arboréiaz, Chailloux, Bar, Bertherand, Mornieu, Pugieu, Riondet, Virieu, Crotel ; de plus, Divonne, Lelex, Sainte-Croix (AUCT.) ; — *Jura* : Viry, Viremont, Onoz, Clairvaux, Chalin, Chambly ; de plus, Vaucy près Arbois (GARNIER) ; — *Doubs* : Saint-Point ! ; marais de Saône (GARNIER) ; Château de la Roche (BERN. 1871 in CONTJ. IX, p. 239) ; la plupart de ces localités, dues à mes recherches et à celles de mon collaborateur HÉTIER, sont nouvelles. (Voy. *Echange* 15 oct. 1892, p. 116).

*Sch. ferrugineus* L. — Lieux tourbeux de la région des Sapins, surtout dans le Jura septentrional ; *Jura* : bords des lacs de Viremont, Onoz, Clairvaux, Chalin, Chambly ; — *J. suisse* : bords du lac de Joux ; voy. HÉTIER, 2<sup>e</sup> partie.

*Cladium Mariscus* L. — Bords tourbeux des lacs du Jura méridional ; *Sav.* : Bourget, Saint-Jean-de-Chevelu ; — *Ain* : Conzieu, Arboréiaz, Bar, Bertherand, Mornieu, Pugieu,

---

(1) *Soc. bot. de Lyon*, 1880, t. VIII, p. 81 et 82 ; 1882, t. X, p. 203.

Riondet, Virieu, Crotel, Ambléon, Nantua ; (de plus, Ruffieu près Lagnieu, Trévoux, Sainte-Croix, Divonne); — *Jura* : lacs de Viremont, Onoz, Clairvaux, Chambly, Duval, Ilay ; (Chalin DE JOUFF., Vaucy, GROZON GARNIER); — *Doubs* : marais de Saône (CORDIER). Voy. *Echange*, 15 oct. 1892, p. 116.

**Rhynchospora alba** Vahl. — Toutes les tourbières et tous les marais tourbeux du massif jurassien; aj. à CAR. VI, p. 847 pour le dép. de l'*Ain* : marais tourbeux du Bassin de Belley, à Conzieu, Collomieu, Saint-Germain-les-Paroisses, etc. (Voy. *Echange*, 15 oct. 1892, p. 115.)

**Scirpus**. — Voy. HÉTIER, 2<sup>e</sup> partie.

★ **Carex multicaulis** St-Lag. (*C. Schreberi* Schr.) — *Rh.* : Villefranche.

**C. disticha** Huds. — Toutes les prairies marécageuses, notamment dans *Ain* : bords du Rhône !, marais des Echets !, du bassin de Belley ! etc.

**C. pilosa** Scop. — *Sav.* : Mont-du-Chat (Sc. GUILL. herb., 1822 !). Cette plante intéressante occupe, dans le massif jurassien, trois plages assez bien limitées : 1<sup>o</sup> La lisière helvétique, où elle est disséminée, depuis le Chaumont (GODET, revue par M. SIRE in *Ram. Sap.* 1893) jusqu'à Genève ; 2<sup>o</sup> une plage très nettement limitée sur la falaise occidentale, d'Arbois à Lons-le-Saunier ; 3<sup>o</sup> enfin, le Bugey méridional. (Cf. ST-LAGER, *Cat. et Soc. bot. Lyon*, 13 mai 1875, p. 80.)

**C. polygama** Schkuhr (*C. Buxbaumii* Wahl.) — *Jura* : bords du lac de Bellefontaine (HÉTIER, 1895 !). Voy. ma note dans *Soc. bot. Lyon*, 1895, p. 70, et HÉT. dans *Soc. bot. Fr.*, 1896, p. 68.

**C. brevicollis** DC. — Une note, placée à côté d'un échantillon provenant de la localité classique de Coron (AUGER 1805), dans l'herbier Sc. GUILLOT, assure que cette plante se

trouve aussi « près de Thoys », dans les environs de Belley ; cette mention corroborerait l'indication donnée dans les éditions 3 à 5 de CARIOT (1860, p. 645 ; 1865, p. 598 ; 1872, p. 645), d'une station du *C. brevicollis* « sur le chemin de Saint-Germain-les-Paroisses à Belley, autour de la Croix-du-Reposoir », localité située à peu de distance de Thoys, mais où le *C. brevicollis* n'a pas été retrouvé (1) ; c'est entre Thoys et Prailon ou la Croix-du-Reposoir, qu'il faudrait peut-être rechercher cette seconde localité du bassin de Belley ; d'autre part, ces deux citations, ainsi que la découverte faite en 1870, par M. Chenevière, d'une nouvelle localité près de Tenay, laissent supposer qu'on pourra probablement retrouver cette rare espèce dans d'autres points du Bugey méridional. Voy. A. JORDAN, *Obser.*, 3<sup>e</sup> fragment, 1846, p. 244-246 ; ANT. MAGNIN, *Nouv. loc. du C. brevicollis* dans *Soc. bot. Lyon*, 19 mars 1874, p. 48 ; ST-LAGER, *id.*, 25 mai 1874, p. 54 (2).

★ *C. nitida* Host. — Aj. à Ain : env. de Belley, où je l'ai récolté depuis 1863 (avec M. FRAY !).

★ *C. maxima* Scop. — Aj. à Is. : sous Estressin !, dans le vallon de Levau !

*C. gynobasis* Vill. — Ain : toute la Cotière méridionale de la Dombes, Sathonay, La Pape, Neyron, Miribel, Beynost, etc. ! ; — Is. Crémieu.

*C. tenuis* Host. — Côtes du Doubs, au Col des Roches ! ; Poeta-Raisse (*Ram. de Sap.* 1893.)

*Carex pauciflora*, *C. limosa*, *C. heleonastes*, *C. turfosa*, *C. canescens*, *C. chordorhiza*, etc., voy. HÉTIER, 2<sup>e</sup> partie.

---

(1) Voy. SAINT-LAGER, *Soc. bot. Lyon*, 13 mai 1875, p. 80-81.

(2) La plante communiquée par M. Chenevière est accompagnée d'une étiquette portant la date de *mai 1870*.

## GRAMINÉES

★ **Tragus racemosus** Desf. — L'indication de : « *Rh.* assez commun autour de Lyon, » est trop vague ; c'est une espèce méridionale qui remonte la vallée du Rhône et la partie méridionale de celle de la Saône, principalement sur les bords et les terrasses alluviales de ces rivières : Trévoux (FRAY) ; de Lyon à la rivière d'Ain, bords du Rhône à Miribel !, Thil !, Balan ! ; terrasse alluviale de Beynost ! ; Meximieux (FIARD), etc.

★ **Alopecurus utriculatus** Pers. — Aj. après Ecully, Chaponost ! ; en général, les *prairies marécageuses* des bas-plateaux lyonnais, des alluvions de la Saône et du Rhône, du bassin de Belley et de Lavours, des plateaux de la Dombes et de la Bresse ; — remonte dans les mêmes stations, dans le Revermont et le premier plateau du *Jura* : marais sous Epy, au-dessus de Coligny ! ; (cf. MICH., THÉV.) ; — *Doubs* : bois d'Ambre, près Saint-Vit !, etc.

★★ **Phleum viride** All. (*P. asperum* Jacq.). — Cette plante n'existe que dans les parties méridionales des départements du *Rhône* et de l'*Ain*, principalement sur les coteaux du Rhône, le Mont-d'Or lyonnais, etc. ; elle remonte la vallée du Rhône jusque dans le bassin du Léman, etc. ; elle manque complètement dans le *Jura* et le *Doubs* (signalée accidentellement près de Montbéliard CONTJ. IX, p. 219, et 1895, p. 27). — Quelle est sa limite septentrionale exacte dans l'*Ain* et le *Rhône* ?

★★ **Ph. arenarium** L. Espèce limitée aussi aux Coteaux du Rhône, à la Cotière méridionale de la Dombes (depuis Beau-regard jusqu'à la rivière d'Ain), aux terrasses alluviales de la Valbonne, etc. Cf. V, p. 786 ; VI, p. 888.

★★ **Setaria verticillata** Pal. de B. — Moins commun dans

la partie septentrionale du bassin du Rhône : rare dans le *Jura* et dans le *Doubs* ! cf. MICH., THÉV. ; cependant assez abondant à Montbéliard CONTJ.

*S. ambigua* Guss. à ajouter, au moins comme adventice ; *Rh.*, à Villeurbanne (VIV.-MOREL) ; *Doubs*, à Montbéliard (QUÉLET in CONTJ.)

★★ *Chamagrostis minima* Bork. — Cette plante calcifuge, commune dans les vignes et les cultures des plateaux beaujolais et lyonnais, des coteaux de la Saône et du Rhône, ne se trouve plus dans le *Jura* et le *Doubs* ; où s'arrête-t-elle dans l'*Ain* ? cf. SAINT-LAGER, *Cat.*, p. 784.

★★ *Cynodon dactylon* Pers. — Plante méridionale, fréquente sur les coteaux, les terrasses alluviales et les bords de la Saône, du Rhône et de l'*Ain* ; remonte la vallée de l'*Ain* jusqu'à Thoirette, la vallée du Rhône jusque dans le bassin du Léman ; ne se trouve dans le département du *Jura* que sur les alluvions du Doubs et de la Loue près de Dole ; manque dans le département du *Doubs*, la localité de Besançon citée par Thurmann (II, p. 257) est certainement *adventice* !! (Cf. CONTEJEAN, *Soc. Em. Doubs*, 1875, p. 191 ; PAILLOT, *Fl. Seq.*, VI, 1882, p. 144.)

*Calamagrostis lanceolata* Roth. — Bords et îles des lacs jurassiens ; Taillières, Remoray, l'Abbaye (! 1892), Aiguebelle ; voy. HÉTIER, *Soc. bot. France*, 28 fév. 1896, p. 69 et 2<sup>o</sup> partie.

*C. neglecta* ; voy. HÉTIER, *Soc. bot. Fr.*, 1896, p. 66 et 2<sup>o</sup> partie.

*Leersia orizoides* L. — Aj. pour le *Rh.* : bords de la Rize, près Cusset !

*Seslera cærulea* Ard. — Dispersion inexacte : pâturages, bois et *rochers* des montagnes *calcaires*, *Jura*, Bugey, Savoie, Dauphiné, etc. ; manque complètement dans les mon-



tagnes siliceuses du Beaujolais, du Lyonnais et du Forez (excepté le Saut-du-Gier, dans le massif du Pilat), et dans le massif calcaire du Mont-d'Or lyonnais.

**Kœlera phleoides** Pers. — Espèce méridionale ne dépassant pas les coteaux du Rhône, la cotière méridionale de la Dombes, les terrasses alluviales de la Valbonne.

**K. cristata** Pers. — Aj. : « surtout des régions calcaires. »

**K. setacea** Pers. — Coteaux et alluvions du Rhône ; Bugey méridional qu'il ne dépasse pas vers le nord, si ce n'est en Savoie et en Suisse.

**Corynephorus canescens** Pal. de B. — Dispersion trop vague : cette espèce est spéciale aux sables siliceux du Lyonnais, des terrains mixtes des Coteaux du Rhône ; on la retrouve dans la Dombes et la Bresse méridionale (Pont-de-Vaux, env. de Bourg, etc. d'après Dumarché) ; elle n'est pas indiquée dans la Bresse jurassienne et manque dans toutes les chaînes du Jura.

**Deschampsia flexuosa** Nees. — Dans les chaînes jurassiennes, le Revermont, le Bugey, etc., on ne trouve cette plante que sur les affleurements ou les lambeaux siliceux, chailles bajociennes et oxfordiennes, erratique, etc.

**Aira caryophyllea** L. — Terrains siliceux.

*A. agregata* Timeroy ; *A. patulipes* Jord. ; *A. elegans* Gaud. ; *A. præcox* L. — Régions siliceuses des Monts du Lyonnais, des alluvions mixtes des Coteaux du Rhône, des terrains bressans, du bassin molassique de Belley, etc.

**Holcus mollis** L. — « Terrains siliceux. »

**Danthonia decumbens** DC. — Surtout dans les terrains siliceux ; dans les chaînes calcaires du Jura, cette espèce ne se rencontre aussi que sur les sols siliceux et argilo-siliceux, chailles, erratique, bords des prairies tourbeuses, marnes

oxfordiennes, etc. ; cf. Montferrand, marais de Saône (PAILLOT) ; Grandfontaine ! etc.

**Melica ciliata** L. — Aj. dans le *Rh.* : massif calcaire d'Oncin !, environs de l'Arbresle ! (sur les gneiss et les cornes vertes) ; coteaux bien exposés de la vallée du Gier, en montant à Saint-Andéol !, — de Rive-de-Gier à Saint-Joseph ! ; dans l'*Is.* : Estressin ! — Du reste, refaire ainsi la distribution géographique de cette plante.

Rochers bien exposés, dans les régions suivantes :

I. Bassin de l'Arbresle (calcaires et schistes métamorphiques) ;

II. Mont-d'Or lyonnais (calcaires de Couzon, du Mont-Cindre) ;

III. Coteaux du Rhône (gneiss et granites à Oullins, Chaponost, Estressin, Vienne, Malleval, etc) ; vallée du Gier (grès houlliers ;) etc.

IV. Toutes les chaînes calcaires du Jura, Revermont, Bugey, etc., dans l'*Ain*, *Jura* et *Doubs*.

★★ **Eragrostis megastachya** Link. — Distribution inexacte : cette espèce est *plus rare* que les deux suivantes ; elle n'est commune qu'aux environs de Lyon, coteaux et terrasses alluviales du Rhône et de la Saône (Pont-de-Vaux ; de Lyon à la rivière d'Ain ! ;) Bugey méridional ! ; bassin du Léman ; manque dans le *Jura* et le *Doubs* ! cf. ST-LAGER, *Cat.* 809.

★★ **E. pœoides** P. de B. — Coteaux et alluvions du Rhône et de la Saône ; aj. terrasse alluviale de Beynost !, Miribel !, etc. ; manque dans le *Jura* et le *Doubs* !

★★ **E. pilosa** P. de B. — Même distribution : terrasse alluviale de Beynost !, de Miribel !, etc.

**Catabrosa aquatica** P. de B. (*Glyceria airoides* Rchb.) — Aj. pour l'*Ain* (et le *Jura* !) : fossés et bords des marais tourbeux sur fonds argileux dans la région montagneuse ;

cf. bords des lacs du Haut-Bugey, dans herb. CLARET DE LA TOURETTE, 1781 ! — *Doubs* : Noël-Cerneux !, le Béliou ! (cf. CONTJ.), etc.

\*\* *Festuca bromoides* L. — Seulement dans les parties méridionales du *Rhône* et de l'*Ain* ? ; manque dans le *Jura* et le *Doubs* !

*F. sciuroides* Roth. — Aj. : « des terrains siliceux. »

★★ *F. rigida* Kunth. — Seulement dans le *Rhône* et la partie méridionale de l'*Ain* (Mont-d'Or !, vallée de la Saône !, cotière méridionale de la Dombes !, Valbonne DUMARCHÉ ! etc.) ; bassin du Léman ; manque dans le *Jura* et le *Doubs* !

*F. heterophylla* Lamk. — Aj. : vallons frais de la Cotière méridionale de la Dombes, Saint-Maurice-de-Beynost !, La Boisse !, etc. ; bois des environs de Belley !

★ *Bromus maximus* Desf. — Plante méridionale, adventice dans quelques localités du Lyonnais ; — *Rh.* : Villeurbanne (SAINT-LAGER) ; — *Ain* : Crépieu (CUSIN), Neyron (FOUR-REAU).

★★ *B. tectorum* L. — Cette espèce n'existe pas dans tout le bassin du Rhône, (contr<sup>t</sup>. à V, p. 817) ou du moins n'y est pas également répandue ; elle est fréquente dans les vallées de la Saône et du Rhône, surtout sur les coteaux bien exposés, puis dans le bassin de Belley, la partie méridionale du Bugey, de là dans la Suisse, etc. ; mais jusqu'où remonte-t-elle dans le Revermont ? on ne signale, en effet, qu'une seule localité dans le *Jura*, les environs de Dole ! (cf. MICH., THÉV. !) Quant aux stations indiquées dans le Doubs, Audincourt, Montbéliard, Besançon !, elles sont certainement adventices (cf. PAILLOT, *Flora Sequaniæ exsiccata*, 1882, VI, p. 144 ; CONTEJ. IX, p. 256, et 1895, p. 27.) Thurmann avait déjà observé avec raison que cette plante est « rare ou nulle sur

de vastes étendues du Jura et même de ses lisières ; II, p. 267. »

★ *B. madritensis* L. — Cette plante méridionale ne doit être indiquée que dans les environs de Lyon qu'elle dépasse peu vers le nord : lieux bien exposés des versants méridionaux du Mont-d'Or lyonnais, des Côteaux du Rhône, de la Cotière méridionale de la Dombes (de Lyon à Montluel) !, terrasses alluviales de Miribel !, Beynost !, etc.

★★ *Gaudinia fragilis* P. Beauv. — Aj. : « surtout dans régions siliceuses : » Lyonnais, Beaujolais, Dombes, Bresse, etc. ; sols siliceux du Revermont ; plante un peu méridionale, se raréfiant dans la partie septentrionale du bassin (cf. CONTEJ. Soc. Em. Doubs, 1875, p. 191 ; PAILLOT *Fl. Seq. excis.* p. 144.)

*Hordeum secalinum* Schreb. — Aj. à Rh. : Ecully !

*Psilurus nardoides* Trin. — Aj. Ain : Rignieux-le-Désert (DUPUIS) ; Meximieux (FIARD.)

## CONIFÈRES.

*Pinus montana* Du Roy. — Cette espèce, par son port pyramidal ou en buisson tortueux (non en parasol), la forme et la coloration de ses aiguilles, leur structure, notamment la lumière linéaire (non ponctiforme) des cellules épidermiques en section transversale, ses jeunes cônes dressés ou horizontaux, etc. se distingue nettement du *P. silvestris* ; son polymorphisme et la distribution géographique de ses différentes variétés, en Suisse, ont été récemment bien étudiés par le Dr SCHRËTER de Zürich (Voy. *Arch. des sc. phys. et nat.*, t. XXXIV, oct. 1895.)

Dans le Jura, ce Pin s'observe avec les caractères de la sous-esp. *P. uncinata* Ramond (cônes asymétriques, à écailles extérieures recourbées en crochet), et de sa var. *rostrata*

Antoine (apophyses en pyramide plus haute que large) ; on le voit dans deux stations bien différentes, les *sommets rocheux* de la Haute-chaîne orientale, et les *hautes tourbières* du Jura central (cf. MATHIEU !)

A. *Sommets rocheux* de la chaîne orientale (*P. pumilio* de quelques auteurs) : 1° la Ravellenfluh, où *P. montana* descend à 500<sup>m</sup> (CHRIST, SCHRETER) ; 2° la Hasenmatte ! ; 3° le Chasseral ! ; 4° le Suchet ! ; 5° l'Aiguillon ! ; 6° la Dent-de-Vaulion (! juin 1896) ; 7° le Risoux (COCHON) ; 8° la Dôle, au-dessus de la Vatay (MICH.) ; 9° la Faucille (ID.) ; 10° Chaîne du Reculet, au Crêt de la Neige et à la montagne d'Alle-mogne (REUT.) ; 11° Le Vuache (BRIQ.) — Je ne l'ai pas vu au Mont-d'Or et il est très rare au Risoux où M. Cochon n'en a vu qu'un pied, au milieu de la forêt, à 1300<sup>m</sup> d'alt. (*in. litt. !*)

B. *Tourbières* du Jura (*P. uliginosa* Neum.) : 12° les Franches-Montagnes, à Fornet, Plain-de-Seigne, Bellelay, Chaux-d'Abel, etc. ! ; 13° les Pontins ; 14° Diesse ; 15° les Ponts (CHAILLET), Pont-Martel, Combe Varin, etc. ! ; 16° les Eplatures ; 17° la Brévine, la Chatagne, les Varodes, etc. ! ; 18° le Val de Joux jusqu'aux Rousses ! et la Trélasse ! ; 19° Sainte-Croix ! ; 20° le Béliou ! ; 21° Passonfontaine ! (Longemaison) ; 22° Boujailles ! ; 23° Remoray ! ; 24° Mouthe ! ; 25° Mortes et Bellefontaine ! ; 26° les Jacobez ! (au sud des Rousses) ; 27° le Grandvaux, à la Chaumusse, aux Rouges-Truites ! ; 28° Prénovel !

La limite méridionale passe donc par *Prénovel* et les *Jacobez* pour les tourbières, le *Reculet* et le *Vuache* pour les stations de rochers.

C'est ainsi qu'il faut compléter la distribution géographique insuffisante et inexacte donnée par GRENIER dans sa *Fl. jur.* p. 725.

Les deux formes, l'une à tronc droit, pyramidal (*P. uliginosa*, *P. uncinata* de quelques auteurs) et celle à tronc tortueux, se trouvent à la fois dans les tourbières et sur les sommets rocheux !

Les autres var. de la sous-esp. *P. uncinata*, c'est à dire les var. *rotundata* (apophysé en pyramide plus large que haute) et *pseudopumilio*, ainsi que les autres sous-espèces *P. Pumilio* Hæncke (cônes symétrique à umbo excentrique), *P. Mughus* Scop. (id. à umbo central), ne se rencontrent pas dans le Jura.

Que sont les formes observées par THURMANN dans les cluses de la Birse et sur le Mont terrible, ainsi que les Pins vus par BERNARD de Nantua, dans le Bugey, à Leyssard et à Condamine ? (voy. THURM., t. II, p. 215.)

Cf. MATHIEU et GAY in *Bull. Soc. bot. Fr.*, t. X, p. 330 ; PAILLOT et GODET in *Billotia* 1864, p. 22 ; 1866, p. 64 ; CHRIST, *Fl. de la Suisse*, p. 219, 470, 483 ; Ch. MARTINS, *Obs. sur tourb. du J. neuchât.*, p. 10 ; Dr X. GILLOT *Herb. J. centr.*, 1891, p. 38 ; SCHRÖETER. *Arch. sc. ph.* oct. 1895.

## FOUGÈRES

*Ceterach officinarum* C. Bauh. — Plante méridionale, paraissant devenir moins fréquente et plus calcicole dans la partie septentrionale du bassin ; cf. assez commune encore à Besançon (PAILL. VII, p. 145), mais rare dans la *Haute-Saône* et exclusivement sur les calcaires jurassiques (REN., p. 286), presque nulle dans le J. montbéliardais (CONTJ. IX, p. 261.)

*Asplenium germanicum* Weiss. — Paraît bien être un hybride des *A. septentrionale* et *A. Trichomanes* et non pas du premier avec *A. ruta-muraria*, comme l'admettent quelques auteurs ; mon ami, le Dr BRAVAIS, m'a montré un échantillon très bien caractérisé de *A. germanicum* encore placé au milieu d'une touffe de *A. Trichomanes*, au voisinage de l'*A. septentrionale*, et à plus de 100 mètres des *A. Rutamuraria* et *nigrum* ; cet échantillon provenait des rochers qui bordent la route de Chamonix au Fayet, à 5 kilomètres environ de ce village (5 sept. 1890 !).

**A. nigrum** L. — Calcifuge, commune dans les terrains granitiques du Lyonnais et du Beaujolais, de la forêt de la Serre, mais surtout dans les *alluvions mixtes* des Coteaux du Rhône et de la Saône ; on le retrouve dans la Dombes, la Bresse, les terrains de transport et molassiques du bassin de Belley et du bassin du Léman ; elle est nulle, ou très rare, dans les fentes des calcaires du massif jurassien ; on ne l'y a indiquée que dans les environs de Salins (BABEY), de Besançon à Bregille (BAVOUX) ; quant à la localité de Novillars, mentionnée par GIROD-CHANTRANS, l'*A. adiantum-nigrum* n'y a pas été revu.

**A. fontanum** Bernh. (*A. Halleri* DC.) — Pl. xérothermique, à dispersion inégale dans le massif jurassien ; très commune dans le Bugey, où elle remonte jusque dans la région des Sapins (Charabotte !, Hauteville !, Arvières !, etc. ; cf. la Vuache BRIQ. ; la Grande-Chartreuse ; le Valais jusqu'à 1500<sup>m</sup> JACC.), elle devient disséminée et de moins en moins abondante dans le département du *Jura*, où elle ne dépasse pas les vallées de l'Ain et de la Bienne, le Vignoble lédonien et salinois (MICH. ; Césancey THÉV.), — et dans le département du *Doubs*, où on ne la voit que dans les fentes des rochers bien exposés des vallées de la Loue (Cléron, Epeugney), et du Doubs (Arguel près Besançon ; Laissey) ; voy. MICH. IV, p. 329 ; GREN. II, p. 945 ; PAILLOT, VII, p. 145 ; A. MAGN. in NICKL. *Prom. bot.* 1892, p. 16. — Elle manque dans le J. montbéliardais (CONTJ. !) et ne reparaît qu'à Belfort ; *A. fontanum* est enfin disséminé sur la lisière helvétique, de Genève au Weissenstein ; il n'est donc pas abondant dans tout le bassin rhodanien (BRIQ. *Vuache*, p. 62), mais par sa distribution géographique, il se rapporte à ce groupe d'espèces qui, fréquentes dans le Jura méridional, remontent le long des deux lisières orientale et occidentale, grâce à leur climat et plus ou moins haut, suivant leurs exigences thermiques. (Voy. précédemment, *Primula grandiflora*, tir. à p., p. 83 ; et *Soc. Em. Doubs* 1894, p. 411).

*A. fontanum* est une espèce nettement *calcicole*, bien qu'elle soit assez abondante dans les vallées du Lyonnais granitique (Garon, Iseron, Ratier. Charbonnières), mais dans les fentes des *gneiss* et autres roches silicatées spéciales : voy. MAGNIN XIII, p. 397 et surtout p. 346, 337 et aussi p. 231, où j'ai exposé, il y a déjà longtemps, quelques-unes des conditions de végétation des plantes calcicoles dans les terrains granitiques, notamment la présence de minéraux susceptibles de donner du carbonate de chaux, dans la composition de certaines roches siliceuses; (cf. X. GILLOT, *Colonies végétales hétérotopiques* in *Soc. bot. de Fr.* 1894, sess., p. xvi et suiv.). Quant aux influences combinées de la composition chimique et physique du sol, du climat, de l'exposition, etc. et aux compensations qui s'établissent entre ces influences, voy. ma note dans *Assoc. franç. pour l'av. des sc.*, sess. de Toulouse, 1887, 1<sup>re</sup> partie, p. 252.

*Aspidium palustre* Gray (*A. Thelypteris* Sw.) — Aj. : bords tourbeux de nombreux lacs jurassiens; *Ain* : lac de Crostel !; etc. ; Voy. 2<sup>e</sup> partie.

★ *Phegopteris triangularis* Saint-Lag. (*P. dryopteris* Fée). — *Rh.* aux Jumeaux de Vaugneray ! (cf. VI, p. 965.)

*Osmunda regalis* L. — Aj. à *Ain* : nombreuses localités aux environs de Pont-de-Vaux et Pont-de-Veyle, Boz, Ozan, Chevroux, etc., où il est commun dans les haies (BELLEVRAT et !); — à *Jura* : Larnaud (THÉV. *Cat.* X, p. 61, herb. !)

*Ophioglossum vulgatum* C. Bauh. — Aj. à *Jura* : Césancey (THÉV. *Cat.* X, p. 61, herb. !); — à *Doubs* : marais de Saône (PAILL. VII, p. 145 !).

## MARSILIACÉES

*Marsilia quadrifolia* L. — Aj. à *Ain* : le Bugey, dans le lac de Chavoley ! 1892 ; voy. *Echange*, 15 oct. 1892, p. 116 !; — à *Jura* : Relans, près Bletterans (THÉV. in herb. !)



★ *Pilularia sessilis* St-Lag. (*P. globulifera* L.) — *Rh.* : L'Aigua, près Tassin (BOULLU !); Pierreux, en Beaujolais (VAIV.); cf. VI, p. 974.

### EQUISÉTACÉES

*Equisetum limosum* L. — Bords des lacs jurassiens, surtout dans la région supérieure : lac des Tallières, lac Ter, etc.; voy. nos Mémoires sur la *Végét. des lacs*.

*E. ramosum* DC. — *Ain* : bords du Rhône, à Miribel !, Thil, ! etc.

*E. variegatum* Schleich. — *Aj.* : limite du *Doubs* et de la *Suisse*, aux Verrières (BAVOUX)!

### LYCOPODIACÉES

*Lycopodium inundatum* L. — Corr. dans VI, p. 979 : « Chevroux près Boz !, env. de Pont-de-Vaux » et non pas près Bourg ; (voy. A. MAGNIN *Soc. bot. Lyon* 16 juin 1894, p. 63 ; 1895, p. 43) ; — *Rh.* : Chazay d'Azergues (GILIBERT *Hist. pl. Eur.* 1798, t. I, p. 400) ?

*L. clavatum* L. — *Rh.* : Saint-Rigaud (VAIV.); — *Haute-Saône* : forêt de Gray (MAIRE).

### MOUSSES, LICHENS

Les Mousses et les Lichens, notamment les Lichens de la région lyonnaise, feront l'objet d'un Mémoire spécial.

### CHARACÉES

Voy. *Echange*, 15 oct. 1892, p. 115 ; janvier 1893, p. 6 ; *Soc. bot. de Lyon*, 14 nov. 1893, p. 49-55 ; 23 janvier 1894, p. 13-17.

**Nitella syncarpa** Thuill. — Lacs du massif jurassien ! ;  
*Doubs* : Saint-Point, Remoray ; *Jura* : Clairvaux, Viremont ;  
*Ain* : la Burbanche, les Hôpitaux, Virieu, Arboréiaz, Conzieu,  
Ambléon ; *Sav.* : Aiguebelette, Bourget, etc. — *Rh.*, *Ain*, *Is.*,  
lônes du Rhône ! ; Dombes et Bresse ? (MICH., CAR.) ; bords  
de l'Isère, à Grenoble (MUTEL) ; le Cheylard (BOULLU).

Var. *heteromorpha* A. Br. — *Ain* : lônes du Rhône, à  
Thil !

**N. opaca** Ag. — *Rh.* : mares à Chaponost ! ; *Is.* : Pont-de-  
Beauvoisin, Claix (BOULLU).

**N. flexilis** Ag. — Mares du Forez, du Lyonnais, de la  
Bresse, dans *Loire*, *Rh.*, *Ain*, *Jura*.

**N. mucronata** A. Br. — *Jura* : lac de Viry ! ; *Is.* : Uriage  
(BOULLU) ; Lyonnais (BOULLU) ?

S. esp. **N. brachyteles** A. Br. ? — *Is.* : Charvieux (BOULLU).

S. esp. **N. flabellata** Kutz. — *Ain* : lac d'Ambléon ! 1892.

**N. tenuissima** Kutz. — *Jura* : étangs de la Bresse (MICH.  
1863) ; *Ain* : lacs du Bugey, à Silans (HÉTIER !), Conzieu ! ;  
Arboréiaz !, Virieu ! ; *Rh.* : fossés des Balmes-viennoises, à  
Villeurbanne (SIONEST ? 22 jt. 1805, in herb. CHEVROLAT !) ;  
*Is.* et *Sav.* : lac Clair, Pontcharra (BOULLU). Voy. A. MAGNIN,  
*Echange*, 1892, p. 115 ; 1893, p. 6.

Var. *major* : lac de Virieu !

Var. *minor* : lac d'Arboréiaz !

Var. *moniliformis* : fossés des Balmes-viennoises !

**Tolypella intricata** Roth. — *Is.* : Bernin, Claix (BOULLU) ;  
*Sav.* : Salèves, Thonon.

**T. glomerata** Desv. — *Jura suisse* : lac de Joux ! ; *Jura*  
*français* dans l'*Ain* : le Vély ? ; *Bresse* (MICH., BIGEARD) ;  
Lyonnais ?

*Nitellopsis stelligera* Bauer. — *Is.* : marais d'Arandon (BOULLU) !

*Lychnothamnus barbatus* Meyen. — *Is.* : marais de Charvieux (BOULLU).

*Chara coronata* Ziz. — *Jura* : Bresse, étangs à Balaiseaux (MICH. in *Pl. Jura* n° 150 !); env. de Bletterans ? (THEV. in herb. !); *Is.* : Bas-Dauphiné, à Janeyriat (M<sup>me</sup> LORTET 1825, in herb. LORTET et ROFFAVIER, sub *Ch. batrachospermâ* ! cf. BALBIS *id.* in *Fl. lyonn.* t. I, p. 848); A. MAGNIN *Soc. bot. Lyon* 23 janv. 1894, t. XIX, p. 13-17.

*Ch. jurensis* Hy (*Ch. strigosa* var. *longispina* A. Br.) — Lacs du Jura; *Jura suisse* : lacs de Joux !, Brenet !, des Tallières !; *Doubs* : lac de Saint-Point !; riv. de la Taverne !; *Jura* : lacs des Rouges-Truites, du Fioget, du Petit-Maclus, d'Etival, d'Onoz; émissaire du lac d'Etival !

Var *brevispina* Hy : lac de Saint-Point !

S. esp. *Ch. Magnini* Hy. — Mêmes localités : Saint-Point, Remoray, Petit-Maclus, Abbaye, Onoz; Conzieu ?; la Taverne.

*Ch. ceratophylla* Wallr. — *Sav.* : lac du Bourget, à l'extrémité méridionale ! (oct. 1892 !), anse de Brizon (PIN, 1892 sub *Ch. aspera* !); *Is.* : lac de Paladru ! 1893; cette espèce est donc bien française !; voy. *Revue de botanique* 1893 !; *Échange*, etc.; on la retrouve dans les lacs de Genève, de Neuchâtel, de Constance, etc.

*Ch. foetida* A. Br. — Fossés, mares, du Jura, de la Bresse, du Lyonnais, du Dauphiné, de la Savoie; *Doubs* : lac de Saint-Point, de Bouverans; *Jura* : lacs des Rousses, d'Etival; mare de l'Embouteilla à la Chaux Berthod; *Rh.* et *Is.* : Villeurbanne, Oncieux, la Côte-saint-André, etc.

Var. *longibracteata* Kutz. : Dauphiné.

Var. *coarctata* Wallm.; *Jura* : env. de Dole (GOUGET in

herb. !); *Hte-Sav.* : Pringy ; *Htes-Alp.* : le Lautaret !  
(CAR. etc.)

S. esp. *Ch. gymnophylla* A. Br. — *Rh.* et *Is.*, à Décines (LORTET et ROFFAV. 1805, 1823), aux env. de Grenoble, etc.

Var. *subgymnophylla* ; *Ain* : lac de Pluvis ! ; *Jura* : lac de Chambly !

S. esp. *Ch. crassicaulis* Schleich. — *Htes-Alp.* : Mont Dauphin.

*Ch. contraria* A. Br. — Lacs et rivières ; *Jura suisse*, lac des Tallières (Brévine, in MIGULA) ; *Doubs*, lac de Saint-Point ! ; *Ain* : lac de Virieu, lac de Millieu, rivière d'Ain ! ; *Ain* et *Rh.* : mares du Rhône sous la Pape (LORTET 1822, sub *Ch. fragili*) ; *Is.* : env. de Grenoble ; *Sav.* : lac du Bourget !.

Var. *hispidula* A. Br. : lac de Saint-Point !

*Ch. hispida* L. — Répandu et abondant dans un grand nombre de lacs du massif jurassien ; *J. suisse* : Joux, Brenet, Ter ; — *Doubs* : Saint-Point, Malpas, la Taverne ; — *Jura* : Rousses, Rouges-Truites, Foncine, Etival, Fauge, Censière, Vernois, Maclus, Bonlieu, Duval, Chambly, Crenans, Clairvaux, Viry, etc. ; — *Ain* : Genin, Ambléon, Conzieu, Pluvis, Bar, Millieu, etc. — Aussi dans le Lyonnais et le Dauphiné, le *Rh.* et l'*Is.*, à Vaux (GILIBERT), Décines (ROFFAVIER), Crémieu (LORTET 1822), le Grand Lemps, les env. de Grenoble ; — *Hte-Sav.*, Thonon, etc.

Var. *micracantha* A. Br. — *Is.* : Tigneux (BOULLU).

Var. *subinermis* : *Is.* : Décines (ROFFAV. 1822) ; Pont-Chéri, Crémieu (ID.) ; Pont de Beauvoisin (BOULLU).

Var. *brachyclados* Kutz. ; *Doubs* et *Jura* : lacs de Saint-Point, des Mortes, de Bellefontaine !

Var. *macrophylla* ; *Jura* : lac de l'Abbaye !

S. esp. *Ch. rudis* A. Br. — Lacs de Saint-Point, d'Ilay !

*Ch. polyacantha* A. Br. — Lac d'Ambléon !

*Ch. strigosa* A. Br. — Lac de Joux !, monts sous-lacustres !

*Ch. intermedia* A. Br. — Lac de Nantua ? (CAR.)

*Ch. aspera* Deth. — Lacs et mares ; *Jura suisse* : Joux, Brenet, Tallières ; — *Doubs* : Saint-Point, Frasne ; — *Jura* : Rouges-Truites, Etival ; — *Ain* : Millieu ; — *Rh.* : Pierre-Bénite ; — *Is.* : Décines ; — *Sav.* : Thonon, Annecy.

Var. *brachyphylla* : lacs de Saint-Point, Brenet.

Var. *capillata* : étang de Frasne.

*Ch. curta* Nolte. — Lacs du Jura et du Dauphiné ; *Doubs* : lac de Saint-Point ; — *Jura* : lac d'Etival ; — *Ain* : lac d'Ambléon ; — *Htes-Alp.* : lac du Pontet !

*Ch. fragilis* Desv. — Mares, tourbières, étangs, lacs ; *Jura suisse* : lacs des Tallières, de Joux, Brenet, Ter ; — *Doubs* : mares des env. de Besançon ; lac de Bouverans ; étang de Frasne ; la Taverne ; — *Jura* : tourbières du Grand-Maclus ; lacs des Rousses, la Fauge, Vernois, Antre, Onoz, Viremont ; la Bresse, à Mouthiers (BIGEARD) ; — *Ain* : lac d'Ambléon ; — *Rh.* et *Is.* : étang du Loup (BOULLU) ; mares du Rhône (ROFFAVIER) ; Décines ; lac d'Hyères (BOULLU), etc.

Var. *longifolia* (major) A. Br. : lacs d'Onoz, d'Ambléon.

Var. *longibracteata*. — *Rh.* : culée du Pont de Couzon, dans la Saône (ROFFAVIER !) ; *Is.* : lac d'Hyères (BOULLU).

Var. *tenuifolia* A. Br. : *Ain* : lac d'Ambléon ; — *Is.* : Janeyriat, Tigieux (BOULLU) ; — *Rh.* : mares, à la digue de la Tête-d'Or (LORTET et ROFFAVIER 1820 ; cf. BALB. *Fl. lyonn.* sub *Ch. capillacea* !)

---

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

- | Société<br>d'Emul <sup>on</sup><br>1894 | Tirage<br>à<br>part |  |
|---|---------------------|--|
| 338                                     | 10                  | A la liste des publications citées, aj. :<br>MAIRE R. Flore grayloise ou Cat. des pl. de l'arrondissement de Gray, 1894.<br>CONTEJEAN. Les Herbiers et la Flore de Montbéliard. ( <i>Soc. Emul. de Montbéliard</i> , 1895.)<br>D <sup>r</sup> JACQUEMET. Végétation des env. de Crémieu et de Mórnestel dans <i>Soc. bot. Lyon</i> , 3 déc. 1895, p. 67-69.<br>CLERC et RÉMOND, <i>Simple notes et observ.</i> , Pontarlier 1896, n <sup>os</sup> 1 et 2.  |
| 339                                     | »                   | Ligne 30 : lire Marchaux, au lieu de Morteau.  |
| 340                                     | 12                  | A <i>Hepatica triloba</i> aj. : <i>Is.</i> , à la Balme (D <sup>r</sup> JACQUEMET 1895). Cette plante s'avance, comme <i>Gentiana asclepiadea</i> , <i>Primula auricula</i> , etc., plus ou moins loin, aux deux extrémités de l'arc jurassien ; au nord, jusque dans le <i>Doubs</i> , sur le bord des collines préjurassiennes, à Nans, près Rougemont (PAILLOT) ; au sud, jusqu'à la Balme, Pierre-Châtel et le Petit-Vuache.   |
| 342                                     | »                   | Ligne 30 : lire localité du Revermont au lieu de dans le.  |
| 344                                     | 16                  | A <i>Isopirum thalictroides</i> , ligne 4, aj. : <i>Is.</i> à Porcieu (JACQUEM.)   |
| 352                                     | 24                  | Le <i>Teesdalea nudicaulis</i> reparait sur l'ilot granitique de Chamagnieu (JACQUEM.)   |
| 355                                     | »                   | Ligne 14, lire GING. au lieu de GIGN.  |
| 355                                     | 27                  | Aj. <i>Viola mirabilis</i> L. — Plante de l'Europe centrale et septentrionale, disséminée dans deux plages jurassiennes : 1 <sup>o</sup> au pourtour du <i>J. oriental</i> (La Sarraz, Neuchâtel, Lægern, Schaffhouse, Bâle, Belfort), d'où elle s'avance dans le <i>J. septentrional</i> , jusqu'aux environs de Montbéliard ; 2 <sup>o</sup> dans le <i>J. méridional</i> , au Vuache et au Fort de l'Ecluse ; voy. GODET, <i>Fl. jur.</i> p. 74 et suppl., p. 24 ; GREN. III, p. 45 ; CONTJ. IX, p. 118 ; BRIQ. XVII, p. 78 ; R. et F. XXV, t. 3, p. 17, etc. |
| 362                                     | 34                  | Aj. <i>Alsine stricta</i> Wahl. — Tourbières du Jura depuis le Béliu et les Ponts, jusqu'au lac de l'Abbaye ! Voy. A. MAGNIN, <i>Soc. bot. Lyon</i> , 1895, p. 67 ; HÉTIER, <i>Soc. bot. Fr.</i> 1896, p. 67.  |
| 366                                     | 38                  | Aj. <i>Geranium palustre</i> L., <i>G. pratense</i> L. — Nouv. local. et distribution géographique : voy. A. MAGNIN, <i>Soc. bot. Lyon</i> 3 août 1886, p. 88, 89 ; CLERC et RÉMOND <i>Simple notes.....</i> 1896, n <sup>o</sup> 2, p. 63.  |

- 368 40 A *Genista prostrata*. ligne 11, aj. : Jura, plateau de Cernans à Dournon ! vallon entre Dournon et Ste-Anne !
- 372 44 Ligne 13, lire erratiques, au lieu de diluviens.
- 373 » Ligne 12, lire dans les prés à Charignin.
- 384 » Ligne 12, lire 98 au lieu de 97.
- 384 56 A *Sedum anopetalum*, aj. : voy. JORDAN in *Billotia*, p. 59.
- 385 » Ligne 14, lire Mont-d'Or.
- 386 » Ligne 29, lire la Ferrière au lieu de la Perrière.
- 388 60 Aj. à la note (1) : « à peu près à la même époque, DE FERUSSAC récoltait cette plante à la source de la Cuisance, d'après BABEY. »
- 388 60 A *Saxifraga moschata*, aj. : A. MAGNIN in *Soc. bot. Lyon* 2 janv. 1873, p. 100 ; la plante descend sur les toits du village de Gizia (THIÉBAUD, 1896, !)
- 393 65 Aj. à l'art. *Meum* : le *M. atamanticum* a été l'objet d'une note intéressante dans le mémoire de MM. CLERC et RÉMOND : *Simples notes et observations* 1896, n° 1, p. 12, avec une carte. Cette plante occupe dans le Jura central une aire limitée par une ligne passant au voisinage du Locle, Morteau, Mouthier, Salins, Boujailles, Vaux, Mouthe, le Noirmont, le Chaseron, le Creu-du-Van ; cette aire se rétrécit plus au nord, pour se rattacher, par quelques localités, dans le Jura balois et bruntrutin, à la zone sous-vosgienne du Doubs et de la Haute-Saône et aux Vosges où le *Meum* est abondant et qui me paraissent être le point de départ de son émigration sur les sols siliceux du J. septentrional ; cette espèce essentiellement *calcifuge* (cf. CONTEJ.), y croît, en effet, d'après les observations de M. CLERC, sur les lambeaux glaciaires.
- 394 » Ligne 27, rétablir ainsi le texte : du Lyonnais (l'Iseron, le Ratier.....)
- 394 66 Aj. *Lonicera cærulea* L., plante des tourbières du massif jurassien, depuis les Franches-Montagnes, jusque dans le Bugey, à Colliard et les Monts-d'Ain, près Nantua.
- 399 71 Le *Centrophyllum lanatum* a été vu aussi dans les environs de Poligny par PIDANCET (1869, in litt. ad PAILLOT.)
- 400 72 Aj. *Leontopodium alpinum* ; la localité du Charmant-Som, récemment découverte dans le massif de la Chartreuse (*Soc. bot. Lyon*, 14 avril 1896, p. 24), contribue à rattacher celles de la Dole et du Reculet aux localités de l'Isère et de la Savoie.
- 403 75 Aj. à *S. serratifolius* : voy. aussi *Arch. de fl.* p. 224-225.
- 410 82 Modifier ainsi l'art. *Pirola media* : *Chaines* du Jura ; Suisse, au Creu-du-Van (GENTY, 1885) ; Ain : la Faucille (Id. 1888) ; Sav. : mont Lépine (SONGEON 1874) ; -- aussi dans le massif de la Chartreuse, au col de Lélia (SONGEON 1863.) Voy. GENTY, etc. et *Ram. de Sapin* 1893, n° 9, p. 25.
- Aj. *Pirola uniflora* L. — Plante du Jura oriental (voy.

THURM. t. II, p. 156), retrouvée dans le Jura français, à Cota-Jourdain, près Charquemont (L. BERNARD, 1892, in CONTJ. 1895, p. 23.)

- 411 83 Ligne 6, aj. : FRAY et A. MAGNIN dans *Soc. bot. Lyon*.
- 411 88 Aj. à *Primula auricula* : se comporte comme *Gentiana asclepiadea*, *Hepatica*, etc.; pénètre des régions voisines aux deux extrémités de l'arc jurassique ; dans l'extrémité septentrionale, où elle est assez répandue (Schaffmatt, Hauenstein, Passwang, Weissenstein, etc.), *P. auricula* s'avance, par les cluses de la Birse, de la Sorne et du Doubs, jusqu'aux côtes de Chatard près Baume-les-Dames ! ; à l'extrémité méridionale, elle s'avance de la Savoie et de la Chartreuse, par le Mont Lépine et le Mont du Chat, jusqu'à la cluse de Pierre-Châtel.
- 412 84 Ligne 15, aj. : Bois de la Chauderette, au-dessus du bois de Croix (*Ram. de Sapin* 1893.)
- 412 84 Aj. à *Cyclamen*, *C. hederifolium* naturalisé à Joudes, près St-Amour (CONVERS, *Soc. bot. Lyon* 1895, p. 3.)
- 412 84 Aj. à *Samolus Valerandi* : la localité du lac Bartherand ! déjà indiquée par BERNARD dans HUB. DE ST-DIDIER, 1837, p. 230..
- » 84 Les 3 lignes qui terminent cette page, dans le tirage à part, doivent être modifiées ainsi :
- Les pages qui précèdent ont paru dans les *Mém. de la Soc. d'Emul. du Doubs*, t. IX, 1894, p. 329 à 412 ; les pages qui suivent, même Recueil, t. X, 1895, p. 229.

---

### Année 1895

- 231 87 Ligne 18 : Châtelneuf, aux Grands-Marais, alt. 750<sup>m</sup> (GIRARDOT, XI, p. 79).  
Ligne 21 : Châtelneuf.
- 235 91 Ligne 20, lire GENTY au lieu de GENTIL.
- 246 102 Aj. à *Erinus* : par sa localisation aux deux extrémités de l'arc jurassien, cette plante se comporte comme *Hepatica*, *Primula auricula*, *Cyclamen europæum*, *Salvia glutinosa*, *Gentiana asclepiadea*, etc. Pour sa présence dans le massif cristallin de Chamrousse, mais sur des roches renfermant du calcaire, voy. *Soc. bot. Lyon*, 23 juil. 1895, p. 45.
- 249 105 Ligne 23, lire GENTY pour GENTIL.
- 253 109 Lignes 23, 26, 30, lire GTY.
- 254 110 Lignes 8, 9, 13, 20, lire GTY.
- 275 131 *N. Bernardi* n'est, du reste, pas le seul hybride produit par les *N. silvestris* et *poeticus* ; Grenier, notamment, en a décrit trois principaux dans le Mém. cité plus haut et dans la



Flore de France ; cf. précédemment *N. silvestris* var. *transiens*.

277 133 Ligne 3, aj. : voy. A. MAGNIN, GUÉDEL, SAINT-LAGER, GILLOT, dans *Soc. bot. Lyon*, t. I, 1873, p. 81 ; t. II, 1874, p. 90 ; *Soc. bot. Fr.* t. XXIII, 1876, p. cxii, cxvii (note 2,)

La deuxième partie, renfermant les observations de M. HÉTIER sur la Flore du Jura, paraîtra dans le prochain volume des *Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs* et sera suivie de la *Table générale* des plantes étudiées dans les deux parties de ces Recherches.

---

# LA LÉGENDE DE LA ROCHE D'OR

(BALLADE FRANC-COMTOISE)

Par M. le Dr CHAPOY

*Séance publique du 12 décembre 1895*

« La Roche-d'Or est une colline élevée de 60 à 80 mètres au-dessus de la plaine environnante, allongée dans la direction du N.-O. au S.-E., formée par les calcaires de l'oolithe inférieure, dont les couches plongent vers l'E.-S.-E. En suivant son grand axe, on rencontre successivement : le Bajocien, le Vésulien et la Grande Oolithe. La terre végétale qui se montre sur les flancs de la colline est un produit de la désagrégation des calcaires ; elle est très ferrugineuse (elle est formée surtout d'argile). La Roche-d'Or appartient au ploiement de Bregille, la Citadelle, Planoise, etc... ; elle est un débris de la retombée orientale de la voûte. »

A cette note scientifique, due à l'obligeance de mon excellent ami M. le docteur A. Girardot, un de nos géologues franc-comtois les plus distingués, j'ajouterai les quelques renseignements suivants au sujet de l'endroit où a pris naissance la légende fantaisiste qu'on va lire.

La carte de *Besançon et son territoire* dressée, M. Delavelle étant alors maire, en 1883, sous la direction de M. Rouzet, ingénieur-voyer de la ville, indique l'emplacement de la Roche-d'Or sur la rive droite du Doubs, en face de Beure, et plus au nord-ouest celui des Trois-Croix.

La Roche-d'Or proprement dite était également appelée, il y a cinquante ans environ, « la Charmette. » Non loin d'une maison de belle apparence (propriété Alix, actuelle-

ment), se trouve une roche saillante sous laquelle on peut se mettre à l'abri de la pluie et où sont creusés des trous dits « à renards » dans une terre jaunâtre.

La partie qui surplombe est couverte d'herbes et d'arbuscules (épinettes blanches, coineriers ou cognassiers et néfliers) qu'on utilise pour greffer des cerisiers.

Des vignes et des pêchers réputés jadis pour la qualité de leurs fruits sont menacés aujourd'hui de disparaître.

La terre ocreuse a contribué à faire désigner cet emplacement sous le nom de Roche-d'Or, qui peut venir aussi de la magnifique teinte dont l'automne pare cette colline : on la voit alors se détacher nettement du reste du paysage. Peut-être enfin un mot de Louis XIV a-t-il, s'il est authentique, déterminé cette dénomination flatteuse. On raconte que le grand monarque, avant la reddition de Besançon, s'arrêta en ce lieu dans une exploration et, désirant se rafraîchir, but avec plaisir quelques gorgées de vin du crû. « C'est du vin de la Roche, » lui dit le paysan qui le lui servait. « Vous voulez dire de la Roche-d'Or, » aurait répondu gracieusement le roi.

Le site ressemblerait assez exactement, paraît-il, à celui du véritable Calvaire, bien défiguré par les édifices qui l'abritent : ce nom est donné parfois aux Trois-Croix. C'est du moins ce qu'aurait déclaré jadis un visiteur resté inconnu qui avait visité la Palestine, et ce qu'un religieux de l'ordre des capucins, au retour d'un pèlerinage, aurait confirmé à son passage dans la région.

C'est sans doute aussi pour cette raison que les trois croix auraient été édifiées ou au moins restaurées au sommet par une famille Barbaud, de Besançon, qui avait fait un voyage à Jérusalem et possédait des propriétés à la Roche-d'Or ou dans ses environs. La date exacte à laquelle elles ont été érigées ne saurait être bien fixée. Elle remonte assurément à plus d'un siècle, car une personne de Port-Douvot encore vivante, M<sup>me</sup> Jolyot, déclare que son père, qui en cette an-

née 1895 aurait cent sept ans, aidait dans son enfance ses parents à entretenir les bois symboliques. Quand la vétusté les détériore, la piété des habitants de la Roche-d'Or a jusqu'ici pris soin de les restaurer ou de les renouveler.

An fond du val retentissaient naguère, avec un bruit sinistre, les marteaux des usines de Gouille, aujourd'hui abandonnées.

Les inondations du Doubs arrivent assez lentement et restent modérées à la suite des pluies, mais sont souvent brusques et considérables lors de la fonte des neiges.

« Puisqu'aujourd'hui l'on se promène, » —  
Dit l'aïeule, — « après le repas,  
C'est du côté de Casamène  
Que nous dirigerons nos pas.  
Sur le pont passant la rivière,  
— Ne vous chargez pas de joujoux —  
Nous irons loin, jusqu'au Calvaire,  
En côtoyant les bords du Doubs. »

On s'apprête, on part et l'on trotte  
En entraînant la grand'maman  
Qui, dès qu'on arrive à Velotte,  
Devient soucieuse un moment :  
« Chers petits, la voie est étroite....  
On n'a pas mis de garde-fous....  
Soyez prudents.... marchez à droite....  
Ils sont glissants, les bords du Doubs ! »

Dans un ravissant paysage,  
En face du verger béni  
Que Beure obtint au grand partage,  
Près d'un roc par le temps jauni,  
L'on s'ébat, lorsque la voix grave :  
« Vous êtes las, asseyons-nous,  
Je veux que dans vos yeux se grave  
Ce beau site des bords du Doubs.

Je veux aussi que dans votre âme  
Se perpétue un souvenir  
Que ma mère, une sainte femme !  
M'a fait jurer de retenir.  
Ouvrez vos cœurs et vos mémoires,  
Petits Comtois, écoutez tous.....  
Si touchantes sont les histoires  
Qu'on narre sur les bords du Doubs !

En ce temps-là, — quand Charlemagne  
Gouvernait les terres des Francs, —  
Dans cette déserte campagne  
Vivaient, — voici plus de mille ans, —  
Deux jeunes mariés d'Avanne.  
Orphelins tous deux, les époux  
S'étaient construit une cabane  
A quelques pas des bords du Doubs.

Pauvres autant que Job put l'être,  
Ils avaient richesse d'amour.  
Quel bonheur quand ils virent naître  
Un enfant beau comme le jour !  
Contentement vaut un empire :  
Les rois auraient été jaloux  
En les voyant tous trois sourire  
Dans la masure, au bord du Doubs.

Mais la joie est un bien fragile  
L'hiver vint ; la neige tomba.  
Le mari fort, adroit, agile  
Sortait seul et livrait combat  
Pour disputer sa nourriture  
A la voracité des loups...  
En pleins frimas, la vie est dure  
Aux indigents des bords du Doubs.

Cependant une moiteur tiède  
Remplaça le froid rigoureux.  
« La Providence vient en aide  
— S'écria-t-il, — aux malheureux.  
La neige fond; chaude est la pluie;  
Le gibier va quitter ses trous:  
Il faut l'atteindre avant qu'il fuie...  
Restez sans crainte au bord du Doubs. »

Laissant vide au foyer sa place  
Chaque jour, dès l'aube, en chantant,  
Dans les bois de Planoise il chasse  
Pour les êtres qu'il aime tant.  
Or, un soir, c'était le troisième,  
Portant son faix, ployant dessous,  
Il pousse un cri, puis devient blême,  
En revoyant les bords du Doubs.

Les ondes ont franchi la rive..  
Sa femme, l'enfant dans ses bras,  
L'appelle d'une voix plaintive...  
Pourquoi donc ne fuit-elle pas?  
Il jette son fardeau, s'élance...  
Désespoir! les eaux en courroux  
Ceignent l'abri qui se balance  
A vingt brasses des bords du Doubs.

D'un bond il se jette à la nage...  
Il fend de son bras exercé  
Le courant qui lutte avec rage  
Et le courant est traversé.  
Avec la main, le pied, la hache  
Il brise son toit; sous ses coups  
Planches et poutres il détache  
Qui vont flotter au bord du Doubs

En trois faisceaux il les rassemble  
Pour n'en former bientôt qu'un seul :  
Ils se sauveront tous ensemble  
Ou n'auront qu'un même linceul.  
La corde manque : il prend le linge  
De l'enfant et, par quelques clous,  
Consolide la barque étrange  
Qui doit gagner le bord du Doubs.

Dans la nacelle ils ont pris place  
En hâte, et l'eau monte toujours !  
La rame est faible : un flot la casse  
Et le frêle esquif suit le cours  
Du torrent boueux qui l'emporte...  
Lors, tenant son fils, à genoux  
Près de sa femme à moitié morte,  
L'homme maudit les bords du Doubs.

Pourtant, en ce péril extrême,  
Il lui reste un espoir. — Aux cieux  
Il adresse un regard suprême  
Et fait un vœu silencieux.  
Soudain le radeau se soulève...  
Il va sombrer sous le remous...  
Mais non ! Il glisse vers la grève  
Et les dépose au bord du Doubs.

Sans songer au bonheur de vivre  
Sans prendre un instant de repos  
L'époux a dit : « Il faut me suivre »  
Et chargé les bois sur son dos.  
Le long du sentier qui s'incline  
Bordé d'églantiers et de houx  
Il gravit l'abrupte colline  
Que vous voyez au bord du Doubs

Pendant son nocturne voyage  
Comme le Christ, il a trois fois  
Succombé, puis repris courage...  
Des épaves il fait trois croix  
Sous lesquelles l'humble famille  
S'endort, tandis que d'un ton roux  
Se colore le sol qui brille  
Comme un métal, au bord du Doubs.

Quand les naufragés descendirent  
Du Calvaire aux ocreux reflets,  
Sur un rocher massif ils virent  
Un beau mais modeste palais  
« C'est votre demeure nouvelle »  
Dit un ange — « puissent vos goûts  
Ne jamais vous éloigner d'elle ;  
Dieu vous protège au bord du Doubs. »

Longtemps, de fort loin à la ronde,  
On vint visiter ces saints lieux.  
On accueillait bien tout le monde  
Dans le château mystérieux.  
Les champs donnaient l'or en parcelles  
Plus que les plus riches Pérous  
Et les plus plates escarcelles  
Gonflaient leurs flancs au bord du Doubs.

Les siècles ont passé. Le vice  
A chassé la vertu. L'orgueil  
L'ingratitude et l'avarice  
Du manoir défendent le seuil.  
On repousse le misérable  
En le menaçant des verroux ;  
Et les croix, au riche coupable,  
Portent ombrage, au bord du Doubs.



L'insensé dit : « Sur le Calvaire  
Je veux élever un castel  
Qui domine la cîme altièrre  
Du plus haut sommet d'Arguel »  
Dans la nuit les eaux crurent, crurent  
Tandis que clamaient les hiboux ;  
Et palais et gens disparurent  
Engloutis, loin des bords du Doubs.

On vit jaillir, sous le ciel sombre,  
Au fond du val des feux d'enfer.  
A leur fauve lueur, une ombre  
Forgeait par jour trois croix de fer.  
La grâce au repentir s'accorde...  
Voici dix ans que fut absous  
Le chatelain... « Miséricorde ! »  
Gémit toujours le bord du Doubs.

Près d'une villa gracieuse  
Votre regard retrouve encor,  
Grâce aux soins d'une main pieuse,  
Les trois croix sur la roche d'or.  
Quoique sans or la terre est jaune ;  
Prenez-en et souvenez-vous  
De faire de bon cœur l'aumône  
Aux miséreux des bords du Doubs.

J'ai fini. Pour que votre course  
Vous assure un plaisir complet  
Puisse dans ma petite bourse  
De quoi boire un peu de bon lait.  
Vous en trouverez au village...  
Et comme aujourd'hui, mes bijoux,  
En m'entendant chacun fut sage,  
Retournons par les bords du Doubs. »

On revint. Vers la vieille église  
Un aveugle dit sa chanson  
Près de sa pâle femme assise  
Qui berce un chétif nourrisson ;  
Dans le chapeau du pauvre hère  
Tombèrent plusieurs petits sous...  
« Nous ne goûterons pas, grand'mère »  
Dirent des voix au bord du Doubs.

La grand'mère, les yeux humides,  
Embrassa ses petits enfants :  
Sa face n'avait plus de rides,  
Eux, ils paraissaient triomphants.  
La légende avait sa morale  
Qui dictait un devoir bien doux :  
Toute la question sociale  
Se résolvait au bord du Doubs.

---

# DU ROLE DE L'ANATOMIE

POUR LA DISTINCTION

DES ESPÈCES CRITIQUES OU LITIGIEUSES

Par M. Paul PARMENTIER

DOCTEUR ÈS-SCIENCES

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE BAUME-LES-DAMÈS

---

*Séance du 16 novembre 1895.*

---

Il y a plusieurs années que cette délicate et importante question est l'objet de mes recherches assidues. Je n'ai rien négligé pour lui donner toute l'étendue, la clarté et la précision qu'elle comporte.

Avant d'exposer l'analyse de quelques formes critiques ou litigieuses, je vais énoncer les conclusions qui s'en dégagent.

A. Au point de vue général :

1° L'anatomie joue un rôle très effectif, non seulement dans la détermination des espèces critiques ou litigieuses, mais encore dans la subordination, la détermination et l'étude des affinités des groupes plus étendus (genres, familles).

2° Elle est un facteur sérieux et indispensable de la méthode naturelle de classification.

3° L'anatomie employée seule dans les questions taxinomiques est une erreur aussi grave que celle qui consiste à n'appliquer exclusivement que des caractères morphologiques.

4° La combinaison judicieuse des caractères anatomiques et morphologiques est la seule et vraie méthode de la botanique systématique.

B. Au point de vue particulier :

1° Sachant que deux espèces voisines sont aussi bien caractérisées par l'anatomie que par la morphologie, la détermination d'une forme critique ne saurait être établie sûrement sans la méthode de comparaison. Cette méthode consiste à faire l'anatomie de la plante critique, puis celle de toutes les espèces et variétés voisines, et enfin de comparer les résultats obtenus dans l'un et l'autre cas.

2° Dans cette étude comparative, il y a lieu de tenir compte de la valeur intrinsèque de toutes les données, soit histologiques soit morphologiques. Un caractère *qualificatif* doit toujours primer un caractère *quantitatif*.

3° Une plante critique ou litigieuse ne saurait être qualifiée du titre d'*espèce*, si elle ne diffère de l'une de ses voisines que par des caractères quantitatifs, et aussi si elle lui est reliée par des formes de passage non hybrides. En d'autres termes on peut dire que « l'espèce est l'ensemble des végétaux qui ne diffèrent entre eux que par la nature qualitative des caractères épharmoniques. »

4° Un caractère qualitatif, reconnu constant et acquis, est nécessaire et suffisant pour donner à une forme végétale son rang spécifique.

5° Si la plante critique ou litigieuse considérée ne diffère de l'une des espèces voisines que par des caractères d'adaptation au milieu physique, elle n'est qu'une variété ou qu'une forme secondaire de cette dernière.

6° Si elle en diffère, par exemple, soit par la structure de l'appareil stomatique ou des poils, soit par l'existence de formes cristallines nouvelles, soit par la nature de son mésophylle, soit par la structure des faisceaux libéro-ligneux foliaires ou caulinaires, soit enfin par tout autre caractère important tiré du pollen, de l'ovaire et de la fleur en général, on peut affirmer sans exagération qu'on a affaire à une bonne espèce.

Les principaux caractères de l'espèce tirés de l'anatomie :

1° *De la feuille.*

Sont : La présence ou l'absence générale de cristaux ; la présence ou l'absence de cristaux dans l'épiderme ; la nature seule des dessins cuticulaires ; l'épiderme simple ou multiple ; la présence ou l'absence d'hypoderme ; la structure centrique, subcentrique ou bifaciale du mésophylle ; la présence ou l'absence de massifs fibreux accompagnant les faisceaux ; la présence ou l'absence des réservoirs vasi-formes (1), de fibres parcourant le mésophylle, de cellules scléreuses, avec mode d'accroissement et localisation de ces dernières.

2° *De la tige.*

Sont : le plan ligneux en général ; la présence ou l'absence de périderme, de fibres mécaniques, de cellules scléreuses, de cristaux, ainsi que la localisation de ces divers éléments ; la forme et l'orientation des cellules des parenchymes conjonctifs, etc.

## II. EXAMEN DE QUELQUES PLANTES CRITIQUES OU LITIGIEUSES (2)

*Cratægus oxyacantho-germanica* Gill. — (*C. oxyacantha*  
*L. Mespilus germanica*).

Cette plante, fort curieuse, m'a été soumise par M. le D<sup>r</sup> Gillot, de Saône-et-Loire. Ce savant botaniste la consi-

---

(1) Vesque a donné le nom de « réservoirs vasiformes » à des éléments lignifiés, à parois peu épaissies, ponctuées, qui se trouvent ordinairement par petits groupes à l'extrémité des dernières ramifications des faisceaux fibro-vasculaires de la feuille et qui, remplis d'eau lorsque la plante est en réplétion aqueuse, cèdent ce liquide aux tissus parenchymateux en cas de sécheresse. (In *Ann. agronom.*, t. VIII, p. 21 ; 1882.)

(2) On rencontrera de nombreux exemples dans les ouvrages suivants : PARMENTIER, *Histologie comparée des Ebénacées* ; nombreux graphiques et 4 pl. ; 1892. Libr. Masson, Paris. — ID., *Histoire des Magnoliacées* ; nombreux graphiques et 5 pl. ; 1895. (In *Bull. scientif.* France et Belgique,

dère comme un hybride formé par les *Cratægus oyyacantha* et *Mespilus germanica* (1). Ses feuilles, assez polymorphes, peuvent être plus ou moins élargies et lobées et rappeler celles du *Cratægus*, ou bien lancéolées, plus ou moins dentées ou incisées, mais peu lobées et se rapprocher davantage de celles du *M. germanica*. D'après M. le D<sup>r</sup> Gillot, cet arbuste, d'une taille de 4-6 mètres, fructifie assez abondamment, mais les fruits paraissent stériles et tombent pour la plupart de bonne heure. Les semis de *C. oxyacantho germanica*, essayés jusqu'ici, n'ont absolument rien donné. L'hybridité de cette plante ne laisse donc guère de doute ! Néanmoins les botanistes allemands ont persisté jusqu'ici à la maintenir au rang d'espèce, sous le nom de *Mespilus Smithii* Ser.

L'anatomie vient heureusement trancher cette question. Les caractères fournis par elle ne permettent de considérer que deux espèces, qui sont les *C. oxyacantha* et *M. germanica*. Le plan ligneux de la tige est rigoureusement le même chez les trois échantillons, et l'on ne constate également aucune différence respective de structure et de développement dans les vaisseaux du bois, les poils de l'appareil stomatique et les formes cristallines. Ces divers caractères se retrouvent chez l'hybride. Si ce n'était la forme des feuilles, à laquelle cependant on ne saurait attacher qu'une valeur secondaire, on pourrait facilement, de prime abord, confondre le *C. oxyacantho-germanica* avec le *M. germanica*, dont il se rapproche beaucoup par le pollen, le mésophylle et d'autres caractères de moindre importance. Mais les grandes dimensions de ses stomates, l'absence de fibres

---

t. 27, 2<sup>e</sup> part.) — ID., Histoire des *Epilobes* de France, graph. et 2 pl.; 1895. (*Revue générale de botanique*, dirigée par M. G. Bonnier. — In *Ann. Sc. naturelles*, 7<sup>e</sup> série, 1896. — *Du rôle de l'anatomie pour la distinction des espèces critiques ou litigieuses* (3<sup>e</sup> mémoire).

(1) D<sup>r</sup> GILLOT, Notes sur quelques plantes hybrides ou litigieuses. (In *Bulletin Herb. Boissier*, 1894, p. 2.)

dans le liber de la tige, la faible abondance de poils sur le pédoncule floral, le rapprochent aussi du *C. oxyacantha*.

Le *C. oxyacantho-germanica* possède donc des caractères se rencontrant avec une grande expression chez les espèces précitées; d'un autre côté il ne renferme aucun caractère qualitatif particulier; il ne saurait donc représenter un type spécifique; c'est bien un hybride issu des *M. germanica* et *C. oxyacantha*, avec action prépondérante du premier.

*Caractères analytiques des deux espèces et de leur hybride.*

A. Fibres dans le liber de la tige.

† Les deux épidermes foliaires reticurvilignes; stomates longs de  $40\mu$ ; mésophylle bifacial, ou subcentrique dans le voisinage de la nerv. méd.; pédoncule floral glabre; grains de pollen sphériques.

*C. oxyacantha* L.

†† Epid. supér. reticurviligne, l'infér. onduteux; stom. longs de  $26\mu$ ; mésophylle bifacial; pédoncule floral très velu; gr. de pollen ovales. *M. germanica*.

B. Fibres libériennes nulles; épiderme supér. reticurviligne, l'infér. onduleux; stomates longs de  $36\mu$ ; pédoncule floral peu velu; grains de pollen ovales.

*C. oxyacantho-germanica*. Gillot.

2. *Cratægus oxyacantha* L. ( $\alpha$ . *oxyacanthoides* Thuill;  
 $\beta$  *monogyna* Jacq.)

La plupart des botanistes élèvent au rang d'espèces distinctes les *C. oxyacantha* et *C. monogyna*. Les caractères morphologiques sur lesquels est basée cette distinction étant très variables, sont insuffisants. Grenier (1) fait juste-

---

(1) Voy. GRENIER, *Fl. jurassique*, observ. p. 255.

ment observer « que les deux types passent de l'un à l'autre par la modification de tous les caractères que l'on avait regardés d'abord comme spécifiques » ; et conclut à l'unité de l'espèce. C'est bien ici le cas de rappeler les paroles de Nægeli (1) : « Je maintiens que les types entre lesquels il n'existe pas de transitions ou seulement des hybrides, doivent être considérés comme des espèces ; par contre, que les groupes qui passent les uns dans les autres doivent être considérés comme des sous-espèces ou des variétés... » Sans prendre cette considération philosophique absolument à la lettre, il y a lieu, dans l'exemple présent, d'en tenir grand cas.

L'anatomie de tous les organes de ces deux formes (*oxyacanthoïdes* et *monogyna*) ne permet pas de les considérer comme deux espèces distinctes ; elles ne sont que deux variétés du type spécifique *C. oxyacantha* L.

Voyons leurs caractères respectifs :

a. *C. monogyna* Jacq.

*Feuille.* — Poils simples, 1-cell., peu nombreux, n'existant que sur la face supérieure des nervures, très rarement sur l'inférieure. Epiderme supérieur reticuloviligne et finement strié, d'une épaisseur de  $30\mu$ , cuticule mince ; épiderme inférieur reticuloviligne ou subonduleux par place, lisse, d'une épaisseur de  $20\mu$ , cuticule mince. Stomates entourés d'un nombre variable de cellules (type *renonculacé* de Vesque), exserts, très larges, longs de  $40\mu$ , plus petits que les cellules voisines. Mésophylle bifacial, d'une épaisseur de  $193\mu$ , formé par 9-11 assises de cellules, les deux supérieures palissadiques et remplissant environ la moitié du mésophylle ; parenchyme spongieux lacuneux, avec nombreux petits cristaux d'oxalate de chaux prismatiques, à la partie inférieure ; veinules non immergées. Faisceau libéro-ligneux de

---

(1) Voy. NÆGELI, dans E. Widmer, *Die europäischen Arten der Gattung Primula*, p. 1, Munich et Leipzig, 1891.



la nervure secondaire non immergé, simple, disposé en arc ouvert en haut, avec fibres mécaniques à parois de faible épaisseur en dessous ; parenchymes supérieur et inférieur clairs, collenchymatoïdes à la périphérie, à cellules arrondies. Faisceau libéro-ligneux de la nervure médiane identique au précédent, mais naturellement plus puissant ; mêmes parenchymes conjonctifs. Pétiole (coupe transversale à la base du limbe) muni de deux ailes à la partie supérieure ; faisceau libéro-ligneux très arqué et puissant avec six petits faisceaux latéro-supérieurs (nombre variable), parenchyme cortical à cellules plus ou moins polygonales ou arrondies, clair, collenchymatoïde à la périphérie, renfermant, ainsi que le liber, d'innombrables petits cristaux d'oxalate de chaux. Ces derniers sont répandus abondamment sur les nervures épidermiques, dans les parenchymes conjonctifs et autour des faisceaux libéro-ligneux. Les cristaux en oursins sont rares.

*Tige.* — Epiderme caduc, remplacé par un péziderme dur, naissant à la périphérie du parenchyme cortical, à cellules renfermant une matière brun marron. Parenchyme cortical vert et collenchymatoïde dans son tiers externe, à cellules plus grandes et plus irrégulières, claires dans ses 2/3 internes, avec nombreux et gros cristaux polyédriques d'oxalate de chaux. Enormes paquets de fibres mécaniques issus du liber primaire, à lumens très petits. Liber mou, renfermant, à partir de son tiers externe, une couronne continue de fibres mécaniques. peularges et à lumens étroits ; cristaux petits et de même type que les précédents, répartis abondamment surtout dans la moitié interne du liber. *Plan ligneux du cylindre central* : Parenchyme ligneux et vaisseaux répartis sans ordre dans toute l'épaisseur du cylindre central ; vaisseaux à contour recticurviligne, petits et nombreux, à punctuations simples et à diaphragmes percés d'une seule et large ouverture circulaire ou ovale. Fibres ligneuses à parois épaisses, à punctuations aréolées, disposées en séries irrégulièrement rayonnantes. Rayons médullaires à une seule file

de cellules, allongées perpendiculairement à l'axe de la tige. Bois disposé par couches annuelles. Moelle à cellules circulaires, à parois percées de ponctuations simples; méats petits. (*C. transversale*). Cristaux nombreux et assez gros, répartis sans ordre dans la moelle.

La couronne de fibres libériennes, interrompue seulement par les rayons médullaires, n'existe pas dans les rameaux de l'année.

b. *C. oxyacanthoides* Thuill.

Caractères anatomiques identiques et développés partout avec la même intensité.

En présence d'une concordance anatomique aussi parfaite, concordance que l'on ne rencontre *jamais* entre deux espèces voisines bien caractérisées, il n'est pas possible de créer deux types spécifiques avec ces deux formes. Il est plus rationnel de se rattacher à l'opinion de Grenier, et de considérer les *C. oxyacanthoides* et *monogyna* comme deux variétés de *C. oxyacantha* L.

Il est évident que si l'on n'examine que deux échantillons extrêmes, sans tenir compte des formes de transition, on pourra, la bonne volonté aidant, établir deux espèces. Mais alors la diagnose ne sera basée que sur des caractères très instables, et par conséquent sans durée possible. J'insiste sur ce point en m'adressant surtout aux jeunes et parfois peu consciencieux travailleurs !

3. *Erigeron alpinus* L. et *E. uniflorus* L. (1)

On rencontre, entre ces deux plantes, des formes de transition qui ne permettent pas de savoir où finit l'*E. alpinus* ni où commence l'*E. uniflorus*. De Candolle les réunit en va-

---

(1) Voy. Dr GILLOT, *Notes sur quelques plantes hybrides ou litigieuses de la Flore française*. (Append. n° IV du *bull. herb. Boissier*, v. II, p. 5; 1894.)

riétés d'une seule espèce, *E. alpinum*. Cette considération est toujours restée obscure, et M. le D<sup>r</sup> Gillot a pu constater à nouveau les étroites ressemblances de ces *Vergerettes* sur les hautes montagnes de la Savoie où elles sont très répandues.

L'*E. alpinus* type, à tiges élevées, 10-20 cm., polycéphales, à involucre simplement hérissé, à fleurs violacées, etc., se rencontre surtout aux altitudes de 1600 à 2200 mètres.

L'*E. uniflorus* à tige naine, 4-10 cm., uniflore, à involucre laineux, à fleur petite, blanchâtre ou légèrement purpurine, ne se rencontre que sur les hauts sommets, au-dessus de 2200 m. M. le D<sup>r</sup> Gillot distingue deux formes chez ce dernier : *albida*, à fleurs petites, à ligules blanches ou à peine rosées, très étroites. Cette forme serait le type spécifique d'après Gaudin, Koch, Villars, Verlot, Gremlin, etc. ;  $\beta$  *purpurascens*, à fleurs souvent un peu plus larges, à languettes purpurines, à tige souvent robuste.

Toujours d'après mon savant collaborateur, les caractères servant à faire reconnaître l'*E. uniflorus* n'ont aucune valeur absolue ; et le critérium tiré de la présence, chez l'*E. alpinus*, de fleurs femelles tubuleuses et colorées à la circonférence du disque, tandis que dans l'*E. uniflorus* toutes les fleurs centrales seraient hermaphrodites et jaunes, par la présence des anthères, caractère auquel on a attaché tant d'importance qu'il a suffi à faire classer les *E. alpinus* et *uniflorus* dans des sections différentes (1), ne mérite pas une valeur plus grande, n'étant pas plus absolu. Enfin, revenant aux conceptions de Linné et de De Candolle, M. le D<sup>r</sup> Gillot considère les deux *Vergerettes* en question comme issues d'une même souche, modifiées probablement par les conditions de milieu, de station, d'altitude, etc., et comme des

---

(1) Cf. BOISSIER, *Fl. orient.*, III, p. 162; NYMAN, *Consp. fl. eur.*, p. 388.

sous-espèces d'un même groupe spécifique, dont elles occupent les extrémités, avec de nombreuses formes intermédiaires affines.

Cet observateur a bien voulu me soumettre la question pour l'examiner anatomiquement. Pour cela il m'a envoyé de nombreux échantillons frais de ces diverses formes, dont je donne ci-après l'analyse.

*a. Erigeron alpinus* L.

*Feuille.* — Poils très longs, 1-sériés, élargis à la base, parois épaisses, contenu incolore. Autres poils petits, les uns 1-sériés jusqu'au sommet, les autres terminés par une très longue cellule, (phénomène de réduction); ceux-ci abondent surtout sur le pédoncule floral.

Epiderme supérieur recticurviligne et lisse, d'une épaisseur de  $30\mu$ , cuticule de moyenne épaisseur, striée sur les nervures. Epiderme inférieur recticurviligne et lisse, d'une épaisseur de  $26\mu$ , cuticule de moyenne épaisseur, striée aussi sur les nervures. Stomates sur les deux faces de la feuille, appartenant au type *renonculacé*, c'est-à-dire entourés d'un nombre variable de cellules irrégulièrement disposées, d'une longueur de  $36\mu$ , en général plus petits que les cellules voisines et s'ouvrant au niveau épidermique. Mésophylle bifacial, subcentrique dans le voisinage des nervures principales; d'une épaisseur de  $193\mu$ , comprenant 7-8 couches de cellules, les 2-3 supérieures transformées en palissades et remplissant la moitié environ du mésophylle. Parenchyme spongieux lacuneux. Nervures tertiaires et plus petites immergées. Glandes oléifères nulles ou très rares (Caractéristique de l'*E. Willarsii* Bell.). Faisceau libéro-ligneux de la nervure secondaire simple et non immergé, rattaché à l'épiderme supérieur par un parenchyme clair, collenchymatoïde, à cellules arrondies, dépourvu de tissu mécanique externe; parenchyme inférieur de même nature que le supérieur. Faisceaux libéro-ligneux de la nervure médiane au nombre de trois disposés en croissant ouvert en haut, munis en des-

sus et en dessous de fibres mécaniques petites et à parois minces. Pétiole pourvu de deux petites ailes à sa partie supérieure, avec arc libéro-ligneux composé aussi de trois faisceaux, aux extrémités duquel et dans chaque aile existent deux autres petits faisceaux ; parenchyme cortical clair, collenchymatoïde à la périphérie, à cellules arrondies, plus grandes et à parois minces plus profondément.

*Tige.* — Epiderme formé de petites cellules plus ou moins arrondies ; cuticule mince ; parenchyme cortical à cellules ovales, allongées perpendiculairement au rayon (C. transversale), renfermant de la chlorophylle seulement dans les 2-3 couches externes, parois irrégulièrement peu épaissies. Paquets puissants de fibres mécaniques en contact avec les faisceaux libéro-ligneux distincts. Liber clair et sans fibres ; bois à éléments disposés en files rayonnantes, composé exclusivement de fibres dans son tiers externe, de trachées principalement spiralées, rarement annelées, et de fibres ligneuses dans ses autres parties ; rayons médullaires moniliformes, formés chacun par une seule rangée de cellules. Moelle à cellules arrondies, parois minces, méats petits. Les cellules de tous les parenchyms de la tige sont allongées dans le sens de l'axe (C. radiale).

*Pédoncule floral.* — Creusé extérieurement de sillons longitudinaux au nombre de 8-10. Parenchyme cortical à cellules plus ou moins arrondies, parois minces, renfermant des bandes chorophylliennes transversales et onduleuses, interrompues ordinairement à la base de chaque arête pédonculaire. Faisceaux libéro-ligneux indépendants, disposés en couronne, entourés chacun de fibres mécaniques. Moelle identique à celle de la tige.

β. *E. uniflorus* L., forme *albida*.

*Feuille.* — Les gros et longs poils 1-sériés, signalés chez l'*E. alpinus* n'existent plus que sur les bords du limbe et y sont très rares. Les petits poils 1-sériés terminés par une longue cellule acuminée les remplacent partout. Epiderme

supérieur reticulé et finement strié par place, d'une épaisseur de  $25\mu$ , cuticule de moyenne épaisseur, striée encore sur les nervures. Épiderme inférieur reticulé, d'une épaisseur de  $30\mu$ , strié comme le supérieur; cuticule de même épaisseur. Stomates sur les deux faces de la feuille, appartenant au type *renonculacé*, d'une longueur de  $30\mu$ , plus petits que les cellules voisines et s'ouvrant au niveau de l'épiderme. Mésophylle bifacial, d'une épaisseur de  $186\mu$ , comprenant 8-9 couches de cellules, les 3-4 supérieures transformées en palissades petites, 2-3 fois plus longues que larges, remplissant environ la moitié du mésophylle; parenchyme spongieux non lacuneux, dépourvu de glandes oléifères. Faisceaux libéro-ligneux de la nervure secondaire immergé, simple, dépourvu de tissu mécanique externe. Faisceau de la nervure médiane simple, non immergé et sans fibres mécaniques; ceux du pétiole au nombre de trois disposés en croissant comme chez le type précédent. Même caractéristique pétiolaire.

*Tige.* — Caractères identiques développés avec la même intensité.

*Pédoncule floral.* — Creusé extérieurement de sillons longitudinaux beaucoup plus nombreux (16-17). Même disposition des bandes chlorophylliennes. Faisceaux libéro-ligneux plus nombreux et plus petits. Moëlle identique.

*γ. Erigeron uniflorus* L., forme *purpurascens*.

Ne se distingue pas anatomiquement de la forme *albida*.

En examinant attentivement l'énumération sommaire des caractères anatomiques, on constate très bien qu'il n'existe entre ces deux formes aucun caractère qualificatif respectif, et que l'anatomie n'autorise pas plus leur spécification que la morphologie. Mais en revanche, l'étroite affinité de ces deux plantes y est admirablement exprimée. Les tissus homologues ont subi chez l'*E. uniflorus* l'influence du milieu alpestre. Ses stomates sont plus petits et plus nombreux, son revêtement pileux est devenu plus uniforme et par consé-

quent mieux fourni, ses palissades sont plus petites et en assises plus denses, la nervure secondaire s'est immergée, l'épiderme inférieur est plus épais que le supérieur, les contours de leurs cellules sont moins onduleux, leurs cuticules se sont striées par place, l'appareil conducteur du pédoncule floral s'est développé davantage en voulant augmenter son action. En un mot on peut dire, sans exagération, que l'*E. uniflorus* est un *E. alpinus* plus hélioxérophile. Il s'est organisé pour vivre dans les hautes régions et son adaptation est suffisamment fixée pour qu'il conserve le facies qui le caractérise.

L'opinion de M. le D<sup>r</sup> Gillot ne diffère de la mienne que superficiellement, au fond toutes deux sont les mêmes. Mais au lieu d'admettre que ces deux plantes occupent les extrémités d'un même groupe spécifique, en qualité de sous-espèces, il me semble qu'il est plus rationnel de considérer l'*E. uniflorus* comme une forme *alpestre* de l'*E. alpinus* qui, lui, est une espèce parfaitement caractérisée et distincte de ses congénères.

#### 4. *Epilobium lanceolatum* Seb. et Maur. et *E. montanum* L.

La plupart des auteurs considèrent ces deux plantes comme deux espèces. Il y a là une exagération que je tiens à faire disparaître. L'*E. montanum* n'est qu'une race localisée et réduite du premier.

Tous deux ont même ressemblance anatomique et ne diffèrent entre eux que par des caractères épharmoniques quantitatifs, qui sont plus accentués chez l'*E. montanum* que chez l'*E. lanceolatum*. Ceci n'a d'ailleurs rien de surprenant, étant donné le milieu varié dans lequel on rencontre l'*E. montanum*. D'un autre côté, ces deux *Epilobes* sont reliés l'un à l'autre par de nombreuses formes de passage (1).

---

(1) J'ai omis à dessein l'énumération des caractères anatomiques, ce qui

### 5. *Epilobium alpinum* L. et *E. alsinefolium* Vill.

Ces deux autres *Epilobes* n'affectent aucune différence anatomique qualitative. Tous deux ont l'épiderme foliaire recticurviligne et plus épais que l'inférieur qui est onduleux ; leur mésophylle, de même épaisseur, 140-150 $\mu$ , est également bifacial, avec deux assises de palissades qui remplissent la moitié de son épaisseur. Ce sont deux plantes qui ont sensiblement les mêmes besoins ; la caractéristique des pétioles est exactement la même, mais les feuilles de l'*E. alpinum* sont petites, tandis que celles de l'*E. alsinefolium* sont relativement grandes. L'anatomie de la tige ne relève rien non plus de caractéristique. L'*E. Alpinum* ne diffère de l'*alsinefolium* que par l'absence de stries cuticulaires sur les épidermes, par le mésophylle un peu moins épais et le parenchyme cortical de la tige à cellules plus grandes et moins écrasées. La vascularisation du bois est la même de part et d'autre.

La morphologie corrobore ma manière de voir. Ces deux *Epilobes* ont les graines glabres, la tige pourvue de lignes manifestement saillantes. Les autres caractères différentiels sont de moindre valeur, et si l'on examine les nombreuses formes intermédiaires qui existent entre ces deux types, on constate facilement qu'il y a bien lieu de les réduire ainsi que je l'ai fait, c'est-à-dire à n'admettre l'*E. alpinum* que comme une race montagnarde de l'*E. alsinefolium*.

Par un raisonnement analogue et des preuves aussi évidentes, j'ai été conduit à considérer l'*E. obscurum* Schreb. comme une race stationnelle et siliciphile de l'*E. tetragynum* L.

« Il n'est guère possible, a dit Vesque, de définir le genre

---

aurait donné un trop grand développement à ce mémoire. Pour plus amples détails, voir mon *Histoire des Epilobes de France*, mentionnée plus haut.



à l'aide de l'anatomie des tissus ; on ne peut le plus souvent que déterminer la famille et l'espèce. » Cette remarque comporte des exceptions dont le nombre s'accroît à mesure que s'élargit le cadre des données taxinomiques. Quand ce savant anatomiste a écrit ces lignes, il ne s'occupait que de la feuille, c'est-à-dire de la partie de la plante la plus apte à déceler les caractères spécifiques mais aussi la plus exposée à l'action du milieu. Cependant la tige, la fleur, parfois aussi la racine peuvent fournir des éléments de détermination. Il ne faut rien négliger de la plante, je le répète, car chacune de ses parties peut concourir à la définition de l'espèce et à la révélation des affinités qu'ont entre eux tous les représentants ainsi que les groupes du règne végétal.

En citant les exemples suivants, je sors peut-être du domaine de la question posée, mais je tiens surtout à bien montrer le rôle important que peut jouer l'anatomie dans la détermination exacte de tous les degrés de l'échelle systématique.

#### 1° Genre *Trapa*.

Certains botanistes classent le genre *Trapa* dans la famille des Onothéracées ; d'autres, dans celle des Haloragacées. Il y a là une hésitation très explicable étant donnés les rapports morphologiques de ce genre, dont la plupart sont communs aux deux familles et en particulier à celle des Onothéracées. L'anatomie permet de trancher nettement la question.

Tout d'abord, j'affirme que le genre *Trapa* appartient à la famille des Haloragacées !

Voici les principaux caractères distinctifs et comparatifs des *Onothéracées* et du genre *Trapa* :

#### ONOTHÉRACÉES.

Poils 1-cell., simples, aigus ou claviformes. Cristaux raphides nombreux, oursins très rares (*Isnardia*). Mésophylle

#### TRAPA.

Poils 1-sériées, aigus, longs. Cristaux en oursins très nombreux. Mésophylle très lacuneux. Parenchyme cortical des

non ou très peu lacuneux. Parenchyme cortical des nervures, du pétiole et de la tige non lacuneux (excepté *Isnardia*). Vaisseaux du bois à ponctuations simples. Epidermes foliaires recticurvil. ou onduleux, à cellules larges.

nervures, du pétiole et de la tige très lacuneux, ainsi que la moelle. Vaisseaux du bois spiralés, disposés en couronne peu épaisse. Epidermes foliaires à cellules très petites.

(Ces caractères appartiennent aussi au genre *Myriophyllum*).

Ces caractères sont, comme on le voit, très importants et très différents de ceux rencontrés chez les *Onothéracées*; de plus, les uns et les autres affectent dans les groupes naturels (je l'ai toujours observé) une constance trop remarquable pour qu'il soit possible d'en méconnaître la valeur.

L'anatomie du genre *Isnardia* confirme encore de la même manière de voir. Dans la feuille de l'*I. palustris* on rencontre les *raphides* caractéristiques des *Epilobium*, *Onothera* et *Circea*, ainsi que les cristaux en oursins des *Trapa*. Le parenchyme cortical de la tige est presque aussi lacuneux que celui du *Trapa natans*; les poils sont 1-cell., simples, aigus ou arrondis au sommet comme chez les autres *Onothéracées*. Ces divers caractères, avec d'autres de moindre importance, me permettent de considérer le genre *Isnardia* comme un genre de transition qui rattache les *Haloragacées* aux *Onothéracées*.

Au point de vue de la botanique générale, je tiens à mentionner l'existence d'un parenchyme endoxylaire (?) dans la tige de l'*Isnardia palustris*. Ce tissu comprend ordinairement quatre massifs groupés deux à deux et formant deux angles largement obtus, dont les ouvertures sont tournées vers le centre. Ce parenchyme se rattache insensiblement au bois primaire par quelques cellules médullaires ou parenchymateuses et des vaisseaux. Son homologie avec le liber normal est parfaite. Il m'a semblé aussi y rencontrer des cellules compagnes et des tubes criblés chez lesquels il m'a été im-

possible d'obtenir une plasmolyse convenable étant donné le mauvais état de mes échantillons (4).

## 2° Groupe des *Euptelea* (Magnoliacées ? Sec. Baillon).

Ce groupe, qui comprend les genres *Euptelea* et *Trochodendron*, a été placé par Baillon dans la famille des Magnoliacées. Il est vrai que MM. Bentham et Hooker, à la suite des arguments de M. Eichler et d'une comparaison entre le *Trochodendron* et un genre japonais, l'*Euptelea* de Siebold et Zuccarini, avaient avant lui opéré le même groupement. Or, n'oublions pas que — les fleurs de ces plantes sont polygames, diclines et dépourvues de périanthe; qu'elles ont de plus la feuille dentée, tandis que toutes les Magnoliacées, si l'on en excepte le *Liriodendron*, ont le limbe foliaire parfaitement entier et la fleur munie d'un périanthe. Il y a donc bien lieu de mettre en doute les raisons invoquées par ces savants. L'anatomie, une fois encore, va nous éclairer sur ce point.

Principaux caractères anatomiques comparatifs :

### MAGNOLIACÉES.

Stomates accompagnés de deux cellules latérales, parallèles à l'ostiole (type *rubiaccé*).  
Poils internes nuls.

Cellules oléifères dans le mésophylle et la tige. Parenchyme ligneux de la tige nul ou très rare, et, dans ce dernier cas, à cellules éparses ou

### EUPTÉLÉES.

Stomates entourés de plus de deux cellules régulièrement disposées (type *renonculacé*). Poils internes dans mésophylle, le pétiole et le parenchyme cortical de la tige (*Trochodendron*). Cellules oléifères nulles. Parenchyme ligneux formant de larges plages sé-

---

(4) Je reviendrai sur cette particularité très remarquable dans l'étude de la famille des Onothéracées que je fais en ce moment.

Voy. pour le parenchyme *endoxyloire* : John Briquet (*Sur quelques points de l'anatomie des CRUCIFÈRES et des DICOTYLÉES en général*) ; Estratto degli Atti del Congresso Botanico Internazionale, 1892.

localisées autour des vaisseaux. Rayons médullaires à cellules rectangulaires, le grand côté dirigé ordinairement dans le sens de l'axe de la tige.

parées par des bandes transversales de fibres ligneuses.

Rayons médullaires à cellules rectangulaires, le grand côté perpendiculaire à l'axe de la tige.

Etant donnée la constance absolue des caractères anatomiques considérés chez les *Magnoliacées* et leur flagrante contradiction avec ceux des *Euptélées*, j'en conclus que ces derniers ne sont pas des *Magnoliacées*. MM. Bentham et Hooker avaient tout d'abord placé le *Trochodendron* dans les *Araliacées*. Les *Euptelea* ont été pendant quelque temps rapportés aux *Ulmacées*. Ce n'est donc pas sans hésitation que le classement de ce groupe dans les *Magnoliacées* a été opéré.

L'étude des familles voisines permettra sans doute de voir à laquelle la série des *Euptelea* doit se rattacher.

Je pourrais multiplier les exemples à l'appui de ma thèse, mais je crois avoir suffisamment démontré le rôle important joué par l'anatomie dans la détermination des plantes critiques ou litigieuses, ainsi que dans celle de certains genres figurant dans des familles auxquelles ils n'appartiennent pas.

---





LES DIEUX MANES  
(Musée archéologique de Besançon)

UNE FIGURATION INÉDITE

# DES DIEUX MANES

AU MUSÉE DES ANTIQUITÉS DE BESANÇON

Par M. Alfred VAISSIER

---

La doctrine conservatrice des *mânes* est contenue dans ces deux sentences du premier et unique code des Romains, la loi des XII Tables, rajeunies par Cicéron :

*Deorum manium jura sancta sunt  
Hos leto datos divos habento.*

On a toujours reconnu et apprécié le caractère positif et prévoyant des institutions inspirées par cet ancien texte.

On a remarqué en outre que les progrès de la puissance romaine sont demeurés en constant rapport avec la fidélité aux vieilles coutumes des ancêtres.

Quand on cherche à se rendre compte de la valeur pratique des coutumes du Peuple-Roi, non pas seulement dans leurs qualités, mais aussi dans ce qu'elles avaient de factice au point de vue religieux et de peu moral vis-à-vis des adversaires étrangers, on s'explique aussitôt la prodigieuse fortune que pouvait procurer leur conservation.

Cicéron, à qui l'habitude des affaires, l'exercice même du pouvoir, servi par une haute intelligence des questions philosophiques et du droit, permettait de pénétrer plus avant que tout autre dans les secrets de cette grandeur croissante et dans les moyens de la maintenir, ne pouvait manquer d'en devenir l'apologiste.

Il commente toute la loi, jusqu'aux règles des cérémonies de la famille et des ancêtres, lesquelles sont de tradition divine : « l'antiquité étant plus proche des dieux ».

« Notre âme vient de Dieu (*esse generatum a Deo*) et c'est pourquoi on peut nous appeler la famille, la race, la lignée des êtres célestes. »

Dans son livre *des Lois*, il rappelle, qu'étant enfant — probablement à l'école — il avait récité, comme un chant solennel des strophes extraites de la loi des DUODECIUM vieilles de quatre siècles et que ses contemporains paraissaient oublier.

Quittant sa période harmonieuse et savante, il reproduit sentencieusement, avec leurs consonnances cherchées comme moyen mnémotechnique, ces formules concises et archaïques :

*Divos caste adeunto.*

*Pietatem adhibento.*

*Opes amovento.*

. . . . .

*Qui secus faxit*

*Deus ipse vindex erit.*

Prier les dieux vertueusement, (*caste*)

S'en approcher pieusement,

Sans luxe (et tout simplement).

. . . . .

Qui contrairement agira,

Dieu lui-même s'en vengera.

Et défilent ainsi les sentences brèves, *responsa prudentum*, de la loi religieuse, comme un chapelet dont les grains ne sont pas tous de la même valeur ; en particulier quand il s'agit « des augures qui interrogent les présages et les auspices, « *en observant les règles de leur art* » « Ce sont des points de détail qu'il ne faut pas mépriser, dirait-il volontiers comme un éloquent sénateur du temps passé, Ap. Claudius Crassus, qui ne craignait pas de l'avouer : — C'est avec ces pratiques étroites que nos ancêtres ont faite si grande notre république ! » (1)

La haute raison de Cicéron fléchit devant la doctrine des

---

(1) Parva sunt hæc, sed parva ista non contemnendo, majores nostri maximam hanc rem fecerunt. (TITE LIVE, l. VI, 41.)



ancêtres. Au fond de sa pensée règne l'idée d'un Dieu unique et suprême, dégagée de toutes les superstitions égyptiennes ou étrusques, mais, fatalement, il accepte la multiplicité des dieux qui conduit à la divinisation même de l'homme.

Que les droits des dieux mânes soient sacrés  
Comme divins les morts seront considérés.

En conséquence il ne faut pas s'étonner qu'un jour viendra où les empereurs seront considérés comme *divi*.

Cicéron ne nous apprend rien au sujet des *dieux mânes* si ce n'est qu'ils avaient droit à des sacrifices. Il s'arrête en particulier sur une question de droit, débattue entre les jurisconsultes et les pontifes : à qui incombe parmi les héritiers l'accomplissement de ce devoir sacré ?

Quand aux droits des *mânes* proprement dits « culte sagement établi et si religieusement observé par nos ancêtres, » il s'agit de savoir si le mois de février n'est pas plutôt que le mois de décembre, le dernier mois de l'année, où l'on doit célébrer les fêtes en l'honneur des morts, et rien de plus.

Il semble que le caractère divin n'était pleinement acquis aux morts qu'après la purification des cérémonies funèbres.

D'après la croyance populaire, une fois le devoir accompli par la famille, l'âme du mort, ombre impalpable, veillait désormais, du fond de sa demeure paisible du tombeau, comme la protectrice attitrée de ceux qu'elle avait laissés sur la terre. Autrement, oubliée et délaissée, elle errait avec tristesse, et, dans son irritation, pouvait devenir malfaisante.

Le vulgaire, sans trop se préoccuper de savoir si cette mystérieuse existence des âmes ainsi divinisées les mettait en possession d'une félicité bien satisfaisante, n'a pas manqué de broder, sur un fond ténébreux, tout un ensemble de superstitions ridicules, où figureront les *démons* et les *revenants*, plus capables de mettre en travail les imaginations que ne devait le faire l'action bienveillante des « bons esprits ».

Le mot de *mâne* vient en effet de *manis*, bon, doux. Le sens de cet adjectif inusité se perdit pour prendre celui de *restes*, comme s'il venait de *manere* dont l'*a* est bref. C'est ainsi qu'il figure encore de nos jours sur quelques tombes d'un goût suranné.

La plupart des pierres funéraires gallo-romaines que nous retrouvons sur le sol de la Gaule sont surmontées des lettres D M ou D I M, *diis inferis manibus* : aux dieux mânes du dessous, par opposition aux dieux du dessus ou du ciel. Cette qualification quasi infernale n'a pas peu contribué à faire considérer les dieux du paganisme comme des démons et à provoquer, dans les premiers siècles chrétiens, la mutilation et la destruction de leurs images.

Toutefois, sans mettre en cause la salutaire influence de croyances plus pures, ne peut-on pas admettre que, parallèlement à l'incrédulité des temps de la décadence, une foi plus sage tendait à s'y substituer, chez les peuples qui n'étaient pas d'origine romaine ? — C'est ce que me paraît indiquer un monument inédit et fort intéressant que je sou mets à l'examen des archéologues.

Une stèle ou plutôt un tableau à personnages, d'un fort relief, en pierre de *vergenne*, était placé depuis longtemps, et oublié, dans une niche assez élevée, quoique en bonne lumière, sur l'un des côtés du vestibule de notre Musée.

La réorganisation actuelle de la collection de nos antiquités, dans la salle nouvelle du rez-de-chaussée, permettant le groupement des monuments de pierre, inscriptions ou sculptures, a autorisé le déplacement de cet ouvrage gallo-romain et donné l'occasion de l'étudier sérieusement.

La note d'inscription dans un ancien catalogue est fort incomplète.

« Bas relief, pierre tumulaire représentant un homme et une femme habillés et debout, le premier a les jambes nues. Hauteur : 1 m<sup>m</sup>, largeur : 0,63.

Si la provenance nous était connue et le lieu de la trou-

vaille précisé, comme, par exemple, l'emplacement de la gare de la Viotte, nous saurions que nous avons affaire à une tombe plutôt qu'à une stèle décorative d'un autel lairare.

En outre on pourrait, avec certitude, assigner comme date à cette sculpture, le III<sup>e</sup> siècle de notre ère, ce qu'indique du reste le caractère de l'œuvre.

La figure masculine est costumée à la gauloise : caracalla courte et collante serrée à la taille par une ceinture, puis le sagum ou manteau, attaché sur l'épaule droite, couvrant le haut de la poitrine et descendant derrière le dos.

Ce personnage tient verticalement et à pleine poignée, de la main droite, une urne exactement semblable aux vases cinéraires en marbre stallagmitique trouvés dans le cimetière gallo-romain du III<sup>e</sup> siècle que je viens de mentionner. Le bras gauche prend un mouvement ascensionnel, comme pour s'appuyer sur une tige élevée qui a disparu avec l'avant-bras. La chevelure, sorte de perruque à étages, telle que jamais romain ni gallo-romain n'en coiffèrent de semblable, encadre la face brisée par un choc violent. Si l'on ajoute le caractère de la barbe abondante, indiquée par ce qui reste de ses frisures, on reconnaît aussitôt dans la figure entière le port majestueux du Jupiter classique, mais travesti.

Le personnage féminin porte la double robe à larges manches et tient de la main gauche abaissée un vase qu'elle semble recouvrir. On ne saurait dire si la droite, posée sur le haut de la poitrine, retenait quelque attribut. Cette partie saillante est brisée.

On pouvait voir, avant 1870, à Strasbourg un bas relief, en grès vosgien, d'une dimension un peu moindre, qui présentait, dans la disposition entière du tableau, une singulière analogie avec le nôtre. Seulement la sculpture était d'un travail encore plus grossier et les figures accompagnées d'attributs différents.

Accoutré de fourrures coupées sur le patron du vêtement de notre Jupiter, le personnage principal s'appuyait sur une

longue tige terminée par une tête de marteau. A ses pieds était représentée l'ébauche du chien à trois têtes, le Cerbère. La figure féminine, costumée d'une façon très bizarre où l'on croit distinguer des queues de renard, approche sa main droite d'une corne d'abondance.

Je ne puis mieux faire que de reproduire ici une partie de la note donnée sur cette sculpture, par M. Anatole de Barthélemy, lors de la publication d'une excellente photogravure dans la *Revue archéologique* (1).

« L'autel d'Oberseeback qui a fait partie du Musée de Strasbourg a disparu à la suite du bombardement.

« La commune d'Oberseeback est voisine de celle de Niederbetschdorf où fut découverte, en 1822, l'inscription suivante, envoyée alors à Paris, par le préfet du Bas-Rhin, le baron Malouet.

DITI PATRI VASSORIX MARFI

Ici nous voyons, sans aucune hésitation, Taranis armé de son long marteau et accompagné de Cerbère qui fait penser à *Dis Pater* ou *Pluton*.

« A Oberseeback, *Dis Pater* est associé à une femme qui n'est autre que *Aerecura*, divinité connue par plusieurs inscriptions.

(Suit la liste des inscriptions dédicatoires, en Gaule, en Europe ou en Afrique, où *Aerecura* figure seule ou associée à *Dis Pater*.

« Il ne m'appartient pas, dans une simple note, continue M. de Barthélemy, de chercher à établir ce qu'était au juste la divinité *Aerecura*, assimilée parfois à *Cybèle*, à *Cérés* ou à *Proserpine* ; il suffit dans ce moment de constater que cette déesse, chez les Gaulois, fut associée à *Taranis*, devenu *Dis Pater* ou *Pluton* à l'époque romaine. Le monument d'Ober-

---

(1) *Un mot sur l'une des figures du menhir de Kernuz*, ANATOLE DE BARTHÉLEMY. Rev. arch., 2<sup>e</sup> série, t. XXXII, 1879.

seeback la représente ayant à ses pieds une corne d'abondance, l'autel de Sulzback la montre tenant une corbeille de fruits, ce qui fait penser à Sifa, femme du dieu Thor ; Thor était, comme Taranis, maître du tonnerre, comme lui il portait un marteau, et Sifa, dans la mythologie du Nord, était la *Terre*. »

Ce savant commentaire suffit.

Si l'on compare les deux bas reliefs, on peut remarquer que la suppression du Cerbère, attribut spécial à Pluton, laisse au personnage divin de la stèle de Besançon tout son caractère de Dieu suprême, *Père de la race gauloise*. C'est à lui que l'on s'adresse directement, et le sculpteur, dans son tableau, représente le vœu de la prière réalisé : — *In te commendo*. — Avec le Cerbère, les terreurs ont disparu, et l'urne est bien dans la main de Dieu.

La *Terre* personnifiée, l'épouse symbolique dans le sein de laquelle le maître du ciel laisse tomber l'eau, source de toute fécondité. — Voilà une ancienne croyance ! — La Terre ne joue ici qu'un rôle tout passif, elle garde la cendre matérielle.

On n'aurait aucune raison de rejeter l'interprétation fondée sur les anciennes croyances, si l'on ne voyait pas ici la figure féminine tenant aussi le vase qui est le plus constant attribut du *Dis Pater*. L'allégorie est transparente ; c'est le dédoublement de l'être mortel et immortel. La cendre matérielle est confiée à la terre, et l'esprit retourne à Dieu.

Si l'on passe de cette interprétation de notre groupe à celle des figurines de bronze du *Dis Pater* isolé et tenant le vase, on ne peut plus y voir que des figures laïques (*piacula*) rappelant la haute destinée de ce qui a survécu dans la personne des ancêtres.

Notre bas-relief a donc bien un caractère funéraire qui nous conduit, par le chemin de la *consuetudo romana*, à une conception populaire très haute de l'immortalité de l'âme.

Dans les représentations des dieux mânes c'est la grande

divinité qui reprend toute son importance, et, déjà depuis longtemps, cette place lui était attribuée.

On peut citer le vers de Virgile, au moment où Didon va se donner la mort :

*Sacra Jovi stygio quæ rite incepta paravi  
Perficere est animus.*

« Je veux achever le sacrifice préparé à Jupiter stygien. »

Il faut rappeler surtout le commencement et la fin de l'ancienne formule romaine de l'évocation des Dieux, sorte d'anathème fulminé contre les villes, ou armées ennemies.

« Dis Pater, Vêjovis, Mânes ou quelque soit le nom qu'on doive vous donner...

» J'en prends à témoin la Terre, notre mère commune, et toi aussi, puissant Jupiter » (1).

On voit que cette association symbolique, remontant à une haute antiquité, est confirmée par notre bas-relief d'un âge bien postérieur. Il convient donc de lui reconnaître toute son importance, et de lui donner la publicité qu'il mérite.

Je dirai, en terminant, qu'il est assez remarquable de constater que le Musée des antiquités de Besançon offrira cette année la restitution, par des équivalents de marque, de deux morceaux intéressant l'archéologie nationale, tous deux détruits dans un même sinistre, en 1870.

D'abord, le bas-relief que je viens de décrire, puis la borne milliaire de Trajan, portant le nom de *Vesontio*.

Avec sa sœur, ou son pendant, qui, il y a plus d'un siècle avait été transporté à Strasbourg, ces deux bornes devaient être plantées à l'entrée et à la sortie de la ville de Mandeure, avec la mention de la distance calculée à partir de la métropole, comme c'était l'usage pour les cités importantes soumises au régime romain.

---

(1) MACROBE, sat. III.

# FLORA SEQUANIÆ EXSICCATA

OU

## HERBIER DE LA FLORE DE FRANCHE-COMTÉ

PUBLIÉ

Par M. X. VENDRELY

VIII.

Séance du 9 mai 1896.

### 1° Phanérogames et Cryptogames vasculaires.

#### 1° Listes des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> fascicules.

Collecteurs pour ces fascicules : MM. A. BERTRAND, G. BONATI, CH. GÉRARD, V. MADIOT, L. RÉMOND, J. PAILLOT et X. VENDRELY.

#### 16<sup>e</sup> Fascicule.

|                                    |                                      |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| 751 et bis. Anemone nemorosa L.    | 762 et bis. Saponaria officinalis L. |
| D. S.                              | SS.                                  |
| 752. Ranunculus divaricatus Schr.  | 763. Mœrhingia muscosa L. D.         |
| S.                                 | 764. Stellaria nemorum L. S.         |
| 753. — aconitifolius L. S.         | 765. Cerastium brachypetalum Des.    |
| 754. — platanifolius L. B.         | S.                                   |
| 755. Berberis vulgaris L. D.       | 766. Spargularia rubra Pers. S.      |
| 756. Chelidonium majus L. S.       | 767. Linum catharticum L. S.         |
| 4 bis. Fumaria Vaillantii Lois. S. | 768. Hypericum Richeri Vill. D.      |
| 757. Diplotaxis bracteata G.G. D.  | 769. — tetrapterum Fr. D.            |
| 758. — muralis DC. S.              | 770. Helodes palustris Spach. S.     |
| 759. Cardamine amara L. S.         | 771. Oxalis corniculata L. D.        |
| 760. Roripa palustris Bess. S.     | 772. Rhamnus cathartica L. S.        |
| 168 bis. Cardaria Draba Desv. S.   | 773. Ulex Europæus L. S.             |
| 761. Helianthemum vulgare Gær.     | 774. Vicia lutea L. D.               |
| D.                                 | 775. — tenuifolia Roth. S.           |
| 360 bis. Dianthus prolifer L. S.   | 776. Ervum tetraspermum L. S.        |

|   |    |  |       |
|---|----|--|-------|
| 777. <i>Ervum gracile</i> DC.                 | S. | 790. <i>Saxifraga tridactylites</i> L.   | S.    |
| 778. <i>Vicia hirsuta</i> Koch.               | D. | 791. <i>Chrysosplenium alternifolium</i> | L. S. |
| 779. <i>Lathyrus tuberosus</i> L.             | S. | 792. <i>Peucedanum palustre</i> Mœnch.   | S.    |
| 780. — <i>Nissolia</i> L.                     | S. | 793. <i>Libanotis montana</i> All.       | D.    |
| 781. <i>Hippocrepis comosa</i> L.             | S. | 794. <i>Carum Carvi</i> L.               | S.    |
| 782. <i>Geum rivale</i> L.                    | D. | 795. <i>Scandix Pecten Veneris</i> L.    | S.    |
| 783. <i>Rosa Lutetiana</i> Lem.               | S. | 796. <i>Anthriscus sylvestris</i> Hffm.  | S.    |
| 784. — <i>cuspidatoides</i> Crep.             | S. | 797. — <i>alpestris</i> Wim. et Gr.      | S.    |
| 785. <i>Agrimonia odorata</i> Mill.           | S. | 798. <i>Chærophyllum Cicutaria</i> Vill. | S.    |
| 786. <i>Epilobium tetragonum</i> L.           | S. | 799. <i>Asperula cynanchica</i> L.       | D.    |
| 787. <i>Onothera biennis</i> L.               | D. | 800. <i>Galium boreale</i> L.            | D.    |
| 59 <i>bis.</i> <i>Isnardia palustris</i> L.   | S. |  |       |
| 788. <i>Trapa natans</i> L.                   | B. |  |       |
| 789. <i>Sedum sexangulare</i> L.              | D. |  |       |
| 452 <i>ter.</i> <i>Saxifraga Sponhem.</i> Gm. | J. |  |       |

17<sup>e</sup> Fascicule,

|   |    |   |      |
|---|----|---|------|
| 801. <i>Valeriana officinalis</i> L.                              | S. | 818. <i>Veronica prostrata</i> L.           | S.   |
| 802. — <i>dioica</i> L.   | D. | 819 <i>et bis.</i> — <i>triphyllos</i> L.   | D.S. |
| 803. <i>Senecio sylvaticus</i> L.                                 | S. | 820. <i>Bartsia alpina</i> L.               | Js.  |
| 79 <i>bis.</i> <i>Erigeron Canadensis</i> L.                      | S. | 821. <i>Pulegium vulgare</i> Mill.          | S.   |
| 804. <i>Inula salicina</i> L.                                     | S. | 822. <i>Calamintha Acinos</i> Clairv.       | S.   |
| 330 <i>bis.</i> <i>Antennaria dioica</i> Gærtm.                   | S. | 659 <i>bis.</i> <i>Leonurus Cardiaca</i> L. | S.   |
| 83 <i>bis.</i> <i>Gnaphalium luteo-album</i> L.                   | D. | 115 <i>bis.</i> <i>Stachys arvensis</i> L.  | S.   |
| 805. <i>Pilago Gallica</i> L.                                     | S. | 823. <i>Teucrium Botrys</i> L.              | S.   |
| 806. <i>Carlina acaulis</i> L.                                    | D. | 824. <i>Plantago major</i> L.               | S.   |
| 807. — — <i>v. caulescens</i> D.                                  | D. | 825. <i>Chenopodium glaucum</i> L.          | S.   |
| 808. <i>Hypochœris maculatata</i> L. <i>v.</i><br><i>simplex.</i> | D. | 826. <i>Aristolochia Clematitis</i> L.      | S.   |
| 809. <i>Thrinicia hirta</i> Roth.                                 | S. | 827. <i>Euphorbia verrucosa</i> L.          | D.   |
| 582 <i>bis.</i> <i>Crepis paludosa</i> Mch.                       | S. | 828 <i>et bis.</i> — <i>stricta</i> L.      | S.S. |
| 810. <i>Phyteuma orbiculare</i> L.                                | D. | 340 <i>bis.</i> <i>Fagus sylvatica</i> L.   | S.   |
| 811. <i>Utricularia intermedia</i> Hayne                          | S. | 829. <i>Salix purpurea</i> L.               | S.   |
| 812. <i>Lysimachia nemorum</i> L.                                 | S. | 830. — <i>rubra</i> Huds.                   | S.   |
| 489 <i>bis.</i> <i>Centunculus minimus</i> L.                     | S. | 831. — <i>viminialis</i> L.                 | S.   |
| 813. <i>Gentiana Cruciata</i> L.                                  | S. | 832. <i>Helodea Canadensis</i> Mich.        | S.   |
| 814. <i>Cicendia filiformis</i> Del.                              | S. | 833. <i>Tofieldia calyculata</i> Wahlbg.    | J.   |
| 815. <i>Symphytum tuberosum</i> L.                                | D. | 834. <i>Allium fallax</i> Don               | D.   |
| 816. <i>Physalis Alkekengi</i> L.                                 | S. | 835. <i>Scilla bifolia</i> L.               | S.   |
| 817. <i>Digitalis lutea</i> L.                                    | S. | 836. <i>Orchis globosa</i> L.               | D.   |
|   |    | 837. — <i>viridis</i> Crtz.                 | D.   |
|   |    | 838. <i>Epipactis palustris</i> L.          | D.   |
|   |    | 839. <i>Potamogeton crispus</i> L.          | S.   |
|   |    | 840. — <i>acutifolius</i> Link.             | S.   |



|          |                        |     |          |                              |    |
|----------|------------------------|-----|----------|------------------------------|----|
| 258 bis. | Acorus Calamus L.      | S.  | 683 bis. | Deschampsia flexuosa Nes.    | S. |
| 841.     | Juncus glaucus Ehrh.   | S.  |          |                              |    |
| 842.     | — supinus Mœnch.       | S.  | 848.     | Festuca sylvatica Vill.      | S. |
| 843.     | — compressus Jacq.     | S.  | 849.     | Nardurus Lachenalii God., v. |    |
| 844.     | Schœnus ferrugineus L. | Js. |          | muticus.                     | S. |
| 681 bis. | Carex divulsa Good.    | S.  | 695 bis. | Ophioglossum vulgatum L.     | S. |
| 845.     | Carex Halleriana Asso. | S.  |          |                              |    |
| 846.     | — pseudo-cyperus L.    | S.  | 850.     | Cystopteris fragilis Bernh.  | S. |
| 847.     | Alopecurus fulvus Sm.  | S.  |          |                              |    |

## 2° Notes sur quelques espèces.

Par suite de la mort de mon regretté collègue et ami Paillot, je n'ai pas reçu les observations qu'il devait m'envoyer sur quelques plantes. Il m'avait aussi annoncé la récolte de plantes intéressantes qui ne me sont pas parvenues.

758. *Diplotaxis muralis*. D. C. — Gare de Conflans (H.S.) Réc. par M. Bonati. — Cette espèce ainsi que sa congénère (*D. viminea*) ne paraît qu'introduite et accidentelle et se trouve çà et là le long des voies ferrées.

168 bis. *Cardaria Draba*. Pers. — Bords des routes à Conflans (Bonati). Paraît également introduite, le long des routes.

768. *Hypericum Richeri*. Vill. — Boujailles (D) : Rémond — Plante spéciale à la chaîne jurassique — nulle dans la chaîne des Vosges.

770. *Helodes palustris*. Spach ; de Corbenay (S.) ; Bertrand. Nouvelle localité pour la Hte-Saône — se trouve également dans les vallées vosgiennes de Lorraine — non signalée dans le Jura ; à rechercher dans la Bresse.

771. *Oxalis corniculata*. L. — Rougemont (D) : Paillot — non indiquée dans Grenier Fl. Jur. — Pl. introduite dans les lieux cultivés.

773. *Ulex Europæens*. L. — de Menoux (S.). J'ai récolté cette plante pour la 1<sup>re</sup> fois dans cette localité en 1853 — on la disait alors (à l'école de St-Remy) semée depuis plusieurs

années par un frère de Marie venant de Bordeaux. — A Menoux même, un vieux berger m'a rapporté que d'après la légende du pays elle y aurait été semée en 1793 par le Seigneur de Faverney dans le but d'empêcher ceux qui le dépossédaient de tirer parti de ses terres.

793. *Anthriscus alpestris*. Wimm. et Gr. — Du col du Stalon, (H. S.) (X. V.). Plante nouvelle pour la Hte-Saône. Kirschléger Fl. d'Als., I, 337, l'indique au Ballon de Soultz (Gochnat 1805, K. 1823 et Schlumberger 1848 et entre Lucelle et Porrentruy (Thurmann 1832).

806. 807. *Carlina acaulis*. L. et var. et 808 *Hypochaeris maculata*. L. — Pl. communes dans la chaîne jurassique, rares dans les Vosges, mais non signalées aux Ballons d'Alsace et de Servance.

815. *Symphytum tuberosum*. L. — Cultivé à Rougemont (D), de pieds provenant d'Arguel près Besançon où il est spontané d'après Paillet.

820. *Bartsia Alpina*. L. — Creux-du-Van, jura Neuchâtelois (Madiot). Se trouve également dans les Vosges ; mais nul aux Ballons d'Alsace et de Servance.

833. *Tofieldia calyculata* Wahlenb. et 834 *Allium fallax* Don., de Boujailles (D) : Rémond. — 844. *Schoenus ferrugineus*. L. Lac de Joux, Jura vaudois (Madiot). Plantes jurassiques qui manquent à la chaîne des Vosges.

779. *Lathyrus tuberosus*. L. — Conflans (Bonati).

59 bis. *Isnardia palustris*. L. — Conflans (Bonati).

489 bis. *Centunculus minimus*. L. — Conflans (Bertrand).

814. *Cicendia filiformis*. Delarb. — Conflans (Bertrand).

850. *Cystopteris fragilis*. Bern. — Bourguignon. l. C. (Bonati).

} Localités  
nouvelles  
pour la  
Hte-Saône

- |   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| 811. <i>Utricularia intermedia</i> . Hayne. — Corbenay (Bertrand).  | } Plantes nouvelles pour la Hte-Saône |
| 832. <i>Helodea Canadensis</i> . Mich. — Port-d'Atelier (Bertrand). |                                       |
| 846. <i>Carex pseudo Cyperus</i> . L. — Anjeux (Bertrand).          |                                       |
| 695 bis. <i>Ophioglossum vulgatum</i> . L. — Varigney (Bonati)      |                                       |

## 2° Cryptogames cellulaires et amphigènes

### 1° Liste des 5° et 6° fascicules.

Collecteurs pour ces fascicules : MM. C. FLAGÉY, J. PAILLOT, F. RENAUD, L. VUEZ, X. VENDRELY.  
(D = Doubs, S = Haute-Saône, J = Jura, B = Territoire de Belfort, JS = Jura suisse, V = Vosges.)

### 5° Fascicule.

- |  |  |     |
|--|--|-----|
| 201. <i>Gymnostomum microstomum</i> Hedw., forma                     | Schmp.   | D.  |
| 202. <i>Trematodon ambiguus</i> Horn.                                | 207. <i>Webera carnea</i> Schmp.                   | D.  |
| 2 bis. <i>Dicranella cerviculata</i> Schp.                           | 208. <i>Bryum pendulum</i> Schmp.                  | D.  |
| 3 quater. — heteromalla  | 74 bis. <i>Bryum bimum</i> Schreb.                 | D.  |
| 203. <i>Dicranum Sauteri</i> Br., Schp.                              | 209 et bis. <i>Bryum alpinum</i> L.                | DS. |
| 53 bis. <i>Dicranum palustre</i> Br. Sch.                            | 210. <i>Bryum roseum</i> Schred.                   | D.  |
| 55 bis. <i>Fissidens decipiens</i> De Not.                           | 211. <i>Mnium spinosum</i> Schwg.                  | JS. |
| 204. <i>Barbula lævipila</i> Brid.                                   | 134 bis. <i>Mnium stellare</i> Hedw.               | D.  |
| 205. <i>Rhacomitrium canescens</i> Bri. var. <i>ericoides</i> Schmp. | 77 ter. <i>Aulacomnium palustre</i> Sch.           | D.  |
| 206. <i>Orthotrichum affine</i> Schrad.                              | 212. <i>Pogonatum aloides</i> P. B.                | S.  |
| 127 bis et ter. <i>Encalypta vulgaris</i> Hedw.                      | 213. <i>Polytrichum piliferum</i> Schreb.          | S.  |
| 24 bis. <i>Encalypta streptocarpa</i> Hed.                           | 214. <i>Pterygophyllum lucens</i> Brid.            | S.  |
| 26 bis. <i>Entosthodon fascicularis</i>                              | 82 bis. <i>Anomodon longifolius</i> Har.           | D.  |
|  | 142 ter. — <i>attenuatus</i> Br.                   | D.  |
|  | Sch.   | D.  |
|  | 150 bis. <i>Lescuræa striata</i> Br. Sch.          | D.  |
|  | 151 bis. <i>Cylindrothecium cladorrhizans</i> Sch. | D.  |

- 84 *bis et ter.* Climacium dendroides W. et M. D.  
 152 *bis.* Isotheceium myurum Brid. D.  
 215. Orthothecium intricatum Br. Sch. D.  
 154 *ter.* Camptothecium nitens Schp. D.  
 216. Brachythecium salebrosum Br. Sch. D.  
 217. Brachythecium Mildeanum Sch. in M. D.  
 155 *bis.* Brachythecium glareosum Br. Sch. D.  
 156 *ter.* Brachythecium rutabulum Br. Sch. S.  
 218 *et bis.* Brachythecium populium Schp. D. J.  
 219. Eurhynchium striatulum Br. Sch. D.  
 220. Eurhynchium Vaucheri Schp. D.  
 43 *bis et ter.* Eurhynchium piliferum Br. Sch. D. D.  
 221. Rhynchostegium demissum Br. Sch. V.  
 222. Rhynchostegium depressum Br. Sch. D.  
 45 *quater.* Rhynchostegium murale Br. Sch. D.  
 46 *ter.* Rhynchostegium rusciforme Br. Sch. S.  
 223. Plagiothecium Silesiacum Br. Sch. D.  
 224. Amblystegium serpens Schp. D.  
 225. — fluviale Schp. S.  
 168 *bis.* Hypnum Elodes R. Spr. D.  
 226. Hypnum polygamum Sch. D.  
 172 *bis.* — exannulatum Gumb. D.  
 173 *bis.* — vernicosum Lindb. D.  
 227. — aduncum Hedw. D.  
 228. — Sendtneri Schp. D.  
 229. — intermedium Lind. D.  
 171 *bis.* — Cossoni Schp. D.  
 230. — fluitans Hedw. JS.  
 88 *bis.* — commutatum Hedw. D.  
 231. — cupressiforme L. v. S.  
 178 *bis.* — arcuatum Lindb. D.  
 50 *ter.* — giganteum. Sch. D.  
 232. — Schreberi. Willd. D.  
 233. — purum. L. *forma.* D.  
 181 *bis.* — stramineum. Dicks. D.  
 234. — trifarium. W. et Mohr. D.  
 184 *bis.* Hylocomium brevirostrum. Schp. J.  
 183 *quat.* — squarrosum. Schp. D.  
 185 *bis.* — triquetrum. — J.  
 235. — loreum. — S.  
 236. Sphagnum acutifolium. Ehrh. D.

6<sup>e</sup> Fascicule.

237. Jungermannia albicans. L. Corda. S.  
 199 *bis.* — barbata. Schreb. v. N. à E. v. *implexum.* S.  
*quinquedentata.* S.  
 238 *et bis.* — bicuspidata. L. S. S.  
 239 *et bis.* Lophocolea bidentata. N. Es. D. J.  
 240. Calypogeia Trichomanis. 244 *et bis.* Frullania tamarisci. —

|   |   |   |
|---|---|---|
|   | D. D.   | 263. <i>Parmelia exasperatula</i> . Ny.   |
| 245. <i>Pellia calycina</i> . N. à Es.          | D.  |   |
| 246 et <i>his</i> . <i>Metgeria pubescens</i> . | 264. — <i>exasperata</i> . D. N.              | S.  |
| Raddi.  | D. D.   | 265. <i>Xanthoria concolor</i> . Fr.      |
| 247. — <i>furcata</i> . N. a Es.                |   | 266. <i>Umbilicaria pustulata</i> . Hffm. |
|   | D.  | S.  |
| 248. <i>Marchantia polymorpha</i> . L.          | 267. <i>Urceolaria scruposa</i> . Ach. v.     |   |
|   | D.  | <i>bryophila</i> . D.                     |
| 249. <i>Preissia commutata</i> . N. à Es.       | 268. <i>Bæomyces roseus</i> . Pers.           | S.  |
|   | D.  | 269. — <i>icmadophilus</i> . Nyl.         |
| 250. <i>Evernia furfuracea</i> Mann. D.         |   | D.  |
| 251. <i>Stereocaulon coralloïdes</i> . Fr.      | 270. <i>Endocarpon fluviatile</i> . DG.       |   |
|   | S.  | D.  |
| 252. <i>Cladonia rangiferina</i> . Hffm.        | 271. <i>Lecidea contigua</i> . Fr.            | D.  |
|   | S.  | 272. <i>Erysiphe lamprocarpa</i> . Lev.   |
| 253. — <i>sylvatica</i> . Hffm. v.              |   | f. <i>lamii</i> . S.                      |
| <i>pumila</i> .                                 | S.  | 273. <i>Tulostoma mammosum</i> . Fr.      |
| 254. <i>Cladonia endiviæfolia</i> . Fr.         |   | D.  |
|   | S.  | 274. <i>Rhytisma acerinum</i> . Fr. f.    |
| 255. — <i>fimbriata</i> . Hffm. D.              |   | ps. <i>platani</i> . S.                   |
| 256. <i>Cetraria Islandica</i> . Ach. v.        | 275. <i>Coleosporium campanulae</i> .         |   |
| <i>vulgaris</i> .                               | Lev.  | S.  |
| 257. — — v. <i>platyna</i> .                    | 276. <i>Puccinia malvacearum</i> . Mont.      |   |
| Ach.  |   | S.  |
| 258. <i>Peltigera aptosa</i> . Hffm. D.         | 277. <i>Batrachospermum moniliforme</i> Roth. | S.  |
| 259. — <i>canina</i> — D.                       |   |   |
| 260. <i>Solorina saccata</i> . Ach. D.          | 278. <i>Lemanea fluviatilis</i> . Ag. S.      |   |
| 261. <i>Sticta pulmonacea</i> . — D.            | 279. <i>Draparnaldia glomerata</i> . Vauch.   |   |
| 262. <i>Parmelia acetabulum</i> . Dub.          |   | S.  |
|   | D.  | 280. <i>Nostoc verrucosum</i> . — S.      |

7<sup>e</sup> Fascicule.

Collecteurs : MM. BOULAY, LEGRAND, E. PERRIER, PIERRAT. PUGET,  
H. ROUX.

Abbrév. : Sb = Haute-Savoie, V = Vosges.

|  |  |
|--|--|
| A. <i>Campylopus brevifolius</i> . Schp. | 117 bis. <i>Barbula fallax</i> . Hedw.   |
| (Aveyron).                               | Sb.                                      |
| B. — <i>polytrichoides</i> de Not.       | 283. <i>Grimmia trichophylla</i> . Grev. |
| (Aveyron).                               | V.                                       |
| 281. <i>Distichium capillaceum</i> . Br. | 284. <i>Hedwigia ciliata</i> Hedw. v.    |
| Sch.                                     | leucophaea. Schrer. Sb.                  |
| 282. <i>Trichostomum tophaceum</i> .     | 285. <i>Webera nutans</i> . Hedw. V.     |
| Brid.                                    | Sb.                                      |
|  | 286. <i>Mnium cuspidatum</i> . Hedw.     |

- |            |  |      |  |
|------------|--|------|--|
|            | Sb.  |      | Sb.  |
| 34 bis.    | Pogonatum nanum, P. B.                         | 301. | Cladonia papillaria Hffm. V.                         |
|            | Sb.  | 302. | Stictina fuliginosa, Nyl. var.<br>sylvatica Nyl. Sb. |
| 212 bis.   | — aloides, P. B. Sb.                           | 303. | Parmelia conspersa Ach. Sb.                          |
| 80 bis.    | — alpinum P. B. V.                             | 30 4 | — tiliacea Ach. Sb.                                  |
| 213 bis.   | Polytrichum piliferum.<br>Rœhl. Sb.            | 305. | — saxatilis. var. Ach.<br>Sb.                        |
| 287.       | Polytrichum juniperinum<br>Hedw. Sb.           | 306. | — physodes var. Ach.<br>Sb.                          |
| 288.       | Polytrichum commune Hedw.<br>Sb.               | 307. | — subaurifera Nyl. Sb.                               |
| 42 ter.    | Homalothecium sericeum<br>Br. Sch. Sb.         | 308. | Physcia pulverulenta Nyl.<br>Sb.                     |
| 289.       | Brachythecium albicans<br>Schmp. V.            | 309. | — stellaris Sb.                                      |
| 290.       | — plumosum, Br.<br>Sch. V.                     | 310. | — — var. tenella Ach.                                |
| 224 bis.   | Amblystegium lserpens.<br>Schmp. Sb.           | C.   | Coccocarpia plumbea Nyl. Sb.                         |
| 169 bis.   | Hypnum stellatum Schreb.<br>V.                 | 311. | Psoroma crassum Kœrb. Sb.                            |
| 291        | — pratense. Kock. V.                           | 312. | Lecanora sulfusca Ach. var.<br>vulgaris Schær. Sb.   |
| 292.       | Hylocomium umbratum. Ehrh.<br>V.               | 313. | Lecanora sulfusca $\beta$ distans.<br>Schær. Sb.     |
| 184 ter.   | — brevisrostrum Ehrh.<br>V.                    | 314. | — pallida Kœrb. Sb.                                  |
| 183 4 ter. | — squarrosum, Schmp<br>V.                      | 315. | — cinerea Smmrf. Sb.                                 |
| 236 bis.   | Sphagnum acutifolium<br>Ehrh. Sb.              | 316. | Pertusaria communis, DC.<br>v. variolosa. Sb.        |
| 293.       | Chiloscyphus polyanthus Cor-<br>da Sb.         | 317. | Toninia cœruleo-nigricans.<br>Th. Fr. Sb.            |
| 294.       | Riccia natans, L. Cher.                        | 318. | Buellia myriocarpa Mud. Sb.                          |
| 295.       | Usnea barbata, Ach. v. dasy-<br>poga Fr. Sb.   | 319. | Graphis scripta Ach. v. Sb.                          |
| 296.       | Ramalina fraxinea Koerb. Sb.                   | 320. | Opegrapha atra Pers. Sb.                             |
| 297.       | — calicaris, Kœrb. v. fa-<br>rinacea, Nyl. Sb. | 321. | — herpetica Ach. var.<br>fuscata Schaer. Sb.         |
| 298.       | — polymorpha Hffm. V.                          | 322. | Arthonia cinnabarina Walt.<br>Sb.                    |
| 254 bis.   | Cladonia endiviæfolia. Fr.<br>B. Rhône.        | 323. | Leptogium Hildebrandii Nyl.<br>Sb.                   |
| 300.       | Cladonia ochrochlora Fl. K.                    | 324. | Collema melaenum Ach. Sb.                            |
|            |  | 325. | — pulposum Ach. Sb.                                  |
|            |  | 326. | — aggregatum Nyl. v.<br>conglomeratum. Ach. Sb.      |
|            |  | 327. | Sphæria rostrata. Tode. Sb.                          |
|            |  | 328. | Nostoc commune Vauch. Sb.                            |

2° Notes.

Les listes des fascicules 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> de l'Herbier cryptogamique ont été publiées en 1876 par M. Paillot. Les échantillons ne m'ont été envoyés que l'année même de sa mort, sauf quelques paquets qui ont dû être égarés. Les étiquettes n'ont pas été imprimées ou ont dû être perdues. Je les ai fait imprimer à nouveau, en sorte que ces fascicules ne paraîtront qu'avec ceux dont nous donnons la liste aujourd'hui. Par suite, il y aura à supprimer dans la liste du 4<sup>e</sup> fascicule les n<sup>os</sup> 177 ter, 181 bis et 173 bis (ces 2 derniers sont donnés de nouveau dans le 5<sup>e</sup> fasc.).

La plante du n<sup>o</sup> 193 manque et ne pourra être donnée qu'avec les fascicules à venir.

Les plantes les plus intéressantes de ces 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> fascicules sont celles des n<sup>os</sup> 105, 108, 118, 118, 25 bis, quelques espèces d'Hypnum de la S<sup>o</sup> Harpidium, les deux Andræea (n<sup>o</sup> 186 et 187) et non Andraea (corrigez), etc.

Avec les fascicules 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>, nous aurons de publiées : 223 espèces de Mousses (dont une centaine de 2 localités) et 26 Hépatiques. C'est pour la 1<sup>re</sup> fois que nous publions des cryptogames amphigènes : 22 Lichens, 5 Fongidées et 4 Algues. On y trouvera également plusieurs Mousses rares, et en fructification plusieurs espèces rarement fertiles.

201. *Gymnostomum microstomum*. Forme paraissant différer de celle publiée sous le n<sup>o</sup> 106.

202. *Trematodon ambiguus*. Horn., que nous avons découvert et récolté fructifié le 31 août 1880 sur la vase de l'étang d'Arfin, momentanément à sec, canton de Fauconney (Hte-Saône), est une mousse rare, nouvelle pour la Franche-Comté, M. l'abbé Boulay l'indique non loin de là à St-Maurice, dans les Vosges.

214. *Pterygophyllum lucens*. Brid. Fertile, à Champagney (Hte-Saône). — Belle plante de la chaîne des Vosges, qui paraît manquer au Jura.

|  |   |
|--|---|
| 77 ter. <i>Aulacomnium palustre</i> .          | } En<br>échantillons<br>fertiles                          |
| 150 bis. <i>Lescurea striata</i> .             |   |
| 151 bis. <i>Cylindrothecium cladorhizans</i> . |   |
| 84 bis et ter. <i>Climacium dendroides</i> .   | } Espèces<br>rares<br>ou<br>difficiles<br>à<br>distinguer |
| 154 ter. <i>Camptothecium nitens</i> .         |   |
| 155 bis. <i>Brachythecium glareosum</i> .      |   |
| 217 et bis. <i>Brachythecium populeum</i> .    |   |
| 173 bis. <i>Hypnum vernicosum</i> .            |   |
| 172 bis. <i>Hypnum exannulatum</i> .           |   |
| 229. <i>Hypnum fluitans</i> .                  |   |
| 88 bis. <i>Hypnum commutatum</i> .             |   |
| 50 ter. <i>Hypnum giganteum</i> .              |   |
| 181 ter. <i>Hypnum stramineum</i> .            |   |

Possesseur d'un certain nombre de Muscinées, Lichénidées, etc., primitivement destinées à la continuation des Centuries Billot et restées sans emploi, je les publie dans le 7<sup>e</sup> fascicule.

Le nombre des collaborateurs qui récoltent des plantes pour l'Herbier cryptogamique de Franche-Comté étant restreint, j'ai pensé qu'il y aurait intérêt à faire connaître ces espèces récoltées pour la plupart dans la Hte-Savoie ou dans les Vosges, qui toutes peuvent se trouver dans notre province, à l'exception de celles notées A. B. C. qu'on n'y a pas encore indiquées.

Champagney, 1<sup>er</sup> septembre 1895.

---



LES LETTRES DE NOBLESSE (1503)

## DU POÈTE J. MOULINET

Par M. E. ROY

---

Séance du 7 juillet 1894

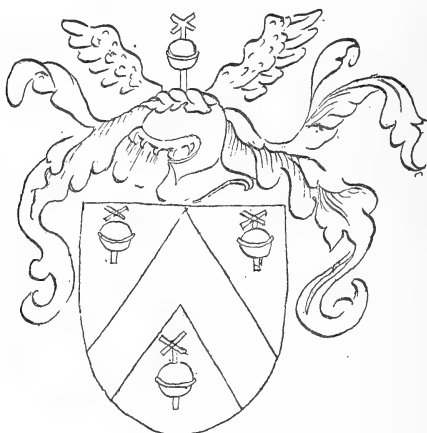
---

On lit dans le Dictionnaire de Littré, à l'historique du mot *Moulinet* : « XIV<sup>e</sup> siècle. A Jehan du Vivier orfèvre et valet de chambre du roi, pour avoir rappareillé et mis à point un petit moulinet d'or, garni de perles et de balais petits, pour l'esbatement de Mme Ysabel de France. — (XV<sup>e</sup> siècle). Un baston nommé molinet de poignée. DU CANGE, *molinelum*. Il y avoit une image de Nostre Dame qui tenoit par figures un petit enfant, lequel enfant s'esbattoit par soi à un moulinet fait d'une grosse noix. FROISSART, *Chron.*, III, IV, 1., éd. Buchon. »

Un gourdin dans les petites mains du divin enfant, décrit par Froissart, paraît étrange, et l'on ne devine pas davantage ce que peut bien être un moulin fait d'une noix grosse ou petite, fût-elle d'or et enrichie de perles et de rubis. En réalité il s'agit d'un jouet encore très commun sur nos promenades publiques, du vulgaire petit moulin composé de deux ailettes de papier, fixées en crois, par une épingle, sur une baguette, où elles tournent horizontalement au moindre souffle du vent. Mais le vent n'a pas toujours envie de souffler, ni les enfants de courir : aussi, dans les anciens moulins, plus ingénieux que les nôtres, les ailettes de carton ou de bois sont actionnées par un fil, lequel partant de l'axe vient s'enrouler sur une bobine, renfermée elle-même dans une noix percée, pour qu'on puisse tirer à volonté l'extrémité libre du fil. Au-

jourd'hui encore, par analogie, le terme de marine *moulinet*, oublié par Littré et par M. Godefroy, désigne une noix de bois, en façon d'olive, qu'on met sur le hulot du gouvernail, au travers de laquelle passe la manivelle.

L'interprétation du passage de Froissart cité plus haut pa-



rait certaine, si l'on se reporte au blason et aux lettres de noblesse inédites, délivrées à Anvers en 1503 par Maximilien d'Autriche, au bibliothécaire de Marguerite d'Autriche, au chroniqueur et indiciaire de Bourgogne, Maître Jean Molinet (1), le maître de Jean le Maire de Belges, l'ami de Guillaume Cretin et de tous les écrivains du xv<sup>e</sup> siècle. Quand le poète illustre (il l'était de son temps) voulut choisir son blason, il demanda « un chevron d'or sur champ d'azur accompagné de trois *moulinets* d'or qui sont trois noix percées et surmontées d'un moulin, ce que les enfants appellent en Bourgogne un *virot* (2) », et il se donna le plaisir d'équivoquer une fois de plus sur son nom, suivant sa vieille habitude.

(1) GOUJET, *Bibliothèque française*, t. X, p. 1. « On ne sait presque rien de sa vie. »

(2) Manuscrits Chifflet, n<sup>o</sup> 79, p. 97. — *Ibid.*, n<sup>o</sup> 96, p. 25. Copies du

Molinet n'est sans bruyt, ne sans nom non,  
Il a son son et comme tu vois voix,  
Son doux plaid plaist mieulx que ne fait ton ton,  
Ton vif art ard plus cler que charbon bon,  
Tes trenchentz chants perchent ses paroids roidz,  
D'entre-gent gent ont nobles François choix,  
Se ne doibz doigts doubter en son laict laids,  
Car souvent vent vient au moulinet nect (1).

En prenant un moulinet pour insigne, le poète se rendait justice (il n'était à vrai dire qu'un moulin à paroles), mais la cour impériale fut très mécontente de son choix. Un siècle plus tard le chancelier de la Toison d'Or, J. Chifflet, s'indignait encore de ce qu'un chroniqueur et indiciaire de Bourgogne eût choisi des armoiries parlantes, les moins nobles

---

mandement de feu maitre Jean Molinet à luy données par l'empereur Maximilien. (Nous supprimons dans ce long document les formules ordinaires de la chancellerie et nous nous bornons à la description du blason.) —  
» Maximilianus, divina favente clementia Romanorum rex semper Augustus, etc..., tibi et heredibus tuis legitimis ex te descendentibus, auctoritate Romana regia præsentibus damus et concedimus arma et insignia infra scripta, videlicet scutum in cujus area cælestini coloris duæ lineæ crocei sive aurei coloris in forma triangulari, superiorem mediam partem ipsius scuti cum angulo attingendo, ad utrumque latus in infimam pœne scuti partem se extendunt, in quarum medio, in ipsius pœne infimæ partis sinu, *nux crocea sive aurea coloris perforata filo quoque per ipsum foramen extracto rotulam quamdam qua pueri ludunt, quam vulgo Molinet appellant, per medium ipsius sustinet.* In superiori vero parte, ex utroque latere triangulo intermedio, similes duæ nuces cum rotula crocei sive aurei coloris positæ sunt. In galeæ vero summitate cælestini et crocei sive aurei coloris tæniis redimitæ circulus in orbem obvolutus, æque cælestino et croceo colore partitus, alas duas dextram scilicet aurei coloris duodecim penna cælestini coloris; in sinistra autem ala cælestini coloris undecim penna crocei sive aurei coloris extenduntur. In medio vero dic-tarum alarum, nux una cum rotula crocei sive aurei coloris veluti in scuto collocata est, quemadmodum hæc omnia melius artificis ingenio hic in medio elaborata annuuntur.

Datum in civitate nostra Antverpia Kal. Aprilis anno Domini 1503, re-gnorum nostrorum Romani 17, Hungariæ vero 13, etc. »

(1) MOLINET, lettre à Cretin citée par l'abbé GOUJET, *Bibliothèque fran-çoise*, t. X, p. 16.

de toutes (1). Il n'était pourtant pas ignorant des règles du blason, il avait composé un « long poème sur l'origine de la fourrure de vair » et sur son rôle dans les armoiries ! Ce long poème, oublié par tous les historiens de Molinet, même par le dernier et le plus consciencieux, A. de Reiffenberg (2), subsiste encore aujourd'hui manuscrit à la bibliothèque de l'Escurial (3), mais il est probable que sa publication ne serait pas une meilleure affaire aujourd'hui qu'autrefois. Ni cet ouvrage, en effet, ni ces lettres de noblesse ne rapportèrent rien à notre poète et jamais le vent de la fortune ne vint souffler à son moulin.

Jules Chifflet nous résume « une lettre que Molinet écrivit aux logiciens du collège de Montaigu à Paris » pour se recommander à leur charité : « il dit qu'il avoit été escrivain du cardinal Le Moine, et qu'alors estant vieil il estoit réduit à son petit feu, couvert d'un habit qui souvent n'estoit pas doublé, disant après Boèce

..... qui carmina quondam,  
Flebilis heu mœstos cogor inire modos (4). »

Dans ces conditions il fut heureux d'obtenir un canonicat à Valenciennes « val dous et fleuri » où il passa le reste de sa vie « à coucher en front de marge les excellentes besongnes que les nobles, preux et hardis champions de la maison de Bourgogne ont perpétrées virilement par leurs fors bras chevaleureux. » Les lettres de noblesse qu'il avait demandées lorsqu'il espérait encore faire son chemin à la cour, ne servirent de rien ni à lui, ni à son fils aîné, Augustin Molinet,

---

(1) Manuscrits Chifflet, n° 79, p. 97.

(2) *Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles*. Mémoires de février et mars 1834.

(3) Manuscrits Chifflet, n° 78, p. 96. — André Du Chesne a imprimé un fragment de ce poème de Molinet sur le vair, dans son *Histoire de la maison de Châtillon*.

(4) Manuscrits Chifflet, n° 79, p. 95.

chanoine de Condé, qui devait continuer la chronique paternelle (1); mais le titre et le nom furent conservés par un fils cadet, non mentionné par les biographes. Balthazar Molinet (2), lequel mourut historiographe de Charles-Quint et laissa de nombreux descendants.

---

(1) *Biblioth. hist. de la France*, de FEVRET DE FONTETTE, n° 39, 292.

(2) Manuscrits Chifflet, n° 108, p. 30.

---

# LE BLASON D'UN ROI DES RIBAUDS BOURGUIGNON

ET LE

ROMAN DU DUC JEAN SANS PEUR

Par M. E. ROY

---

*Séance du 7 juillet 1894.*

---

Les manuscrits de l'érudit bisontin Jules Chifflet, contiennent deux poésies du xv<sup>e</sup> siècle, qui témoignent bien du goût que le moyen âge finissant avait pour les allégories et de la subtilité qu'on mettait alors dans les moindres vers, au risque d'en faire souvent des rébus de Picardie. La première est le blason burlesque d'un roi des Ribauds bourguignon, l'autre est l'extrait d'un roman ou d'une chronique rimée sur le duc Jean sans Peur, qui ne paraît pas avoir jamais été signalée (1) et qui est probablement perdue. Il a paru utile de recueillir ces pièces inédites, ne fût-ce qu'à titre de curiosités, et peut-être pour provoquer de nouvelles recherches d'étymologie et de bibliographie.

Après Fauchet, Pasquier, Du Cange et bien d'autres, il n'est pas besoin de raconter longuement la grandeur et la décadence du roi des Ribauds (2). On sait que ce titre porté, sous Philippe-Auguste, par le chef d'un corps de soldats d'élite, finit par désigner un simple héraut d'armes, le premier sergent du maître d'hôtel du roi, chargé de la police du palais et chef des bouffons de la cour, ayant juridiction sur les jeux et brelans et sur les filles publiques.

C'est donc par une ironie sanglante que, dans un passage

---

(1) Par de la Mare, Papillon, D. Urb. Plancher, Fevret de Fontette et les autres bibliographes de la Bourgogne.

(2) Les principales de ces dissertations sur le Roi des Ribauds sont réunies dans le Recueil de Leber.

célèbre du *Roman de la Rose*, Jean de Meung nous montre l'Amour, nommé Roi des Ribauds (1) ; dans la réalité, ce titre lucratif était fort recherché et trouvait des amateurs à la cour des ducs de Normandie ou de Bourgogne, aussi bien qu'à la cour de France. A la cour de Bourgogne surtout, séjour privilégié des fous (2), des sots, des jongleurs



et jongleuses ou ribaudes de toute sorte, cette charge était utile et nécessaire. Dans les comptes de Philippe le Bon, qui gouverne la Bourgogne de 1419 à 1467, on relève deux fois, en 1428 et en 1447, le nom de Colin Boule, roy des Ribauz de l'hôtel, qui touche III. s. livres par an, presque autant que le chroniqueur et poète Olivier de la Marche. Si le Constan-

---

(1) *Roman de la Rose*, v. 10, 974.

Tu seras mes rois des ribaus,  
Ainssinc le vuet nostre chapitre.

(2) D. DE SALLES, *État des officiers des ducs de Bourgogne* ; comte DE LABORDE, *Les Ducs de Bourgogne*, etc. Preuves, t. I, p. 250.

tin tout à fait inconnu désigné dans notre blason a servi, comme c'est probable, ledit duc Philippe, il a dû exercer sa royauté burlesque de 1419 à 1427 ou de 1447 à 1467, et non plus tard, car la charge ne figure plus dans les états très détaillés de Charles le Téméraire qui, plus sérieux que son père Philippe, fit maison nette et « ne s'esjouit plus, comme » le dit un vieux chroniqueur, qu'en acier luisant, beaux » chevaux et belles armes ». Voici le blason du Roy des Ribauds, accompagné de sa banderolle « MOULIN A GARBE ESCOUSSE » et de sa légende.

« Escu bandé d'or et d'azur,  
A une tente d'argent,  
Dans laquelle a une gouge,  
Vestue d'une cotte rouge,  
Le timbre couronné de Houx  
Qui pique dessus et dessous,  
Ce sont les armes Constantin  
Roy des Ribaus, et en destrousse  
Crie : « Moulin et garbe escousse. »  
Autour l'ordre de la Grappe  
Dont les yeux souvent il attrape (1).

Ce blason assez obscur peut, je crois, s'expliquer de la sorte :

1° La légende ou les lettres de noblesse sont en vers. C'est en vers que Philippe le Bon faisait rédiger les diplômes de ses fous, et les chartes très sérieuses qu'il accordait aux sociétés joyeuses de son duché, notamment à la célèbre Mère-Folle de Dijon.

2° L'écu de Constantin est surmonté d'un timbre, casque et morion. Or, ces insignes sont une marque de royauté ou de souveraineté très recherchée par les confréries burlesques. Ce n'est qu'en 1548 que le roi de France, Henri II, permit au Roi de la Basoche, qui avait depuis longtemps son

---

(1) Bibliothèque de Besançon. Manuscrits Chifflet, n° 79, p. 30 et *passim*.



blason particulier, d'y ajouter le timbre, casque et morion susdits.

3° Les armoiries de Constantin sont des armes à *enquerre*, qui provoquent l'enquête ou la curiosité, parce qu'elles dérogent sciemment aux règles du blason, lequel interdit de mettre métal sur métal ou couleur sur couleur. Or, cette dérogation est presque constante dans les armoiries burlesques. L'écu surchargé de Constantin, bandé d'or et d'azur à une tente d'argent avec une gouge de gueules, rappelle le blason compliqué de la Basoche, « d'argent à trois écritoirs d'or sur champ d'azur fleurdelysé ».

4° Inutile d'insister sur la ribaude vêtue d'une belle cotte rouge qui décore le blason du Roi des Ribauds. Jules Chifflet remarque que la branche de houx désigne « les mots piquants avec lesquels Constantin bailloit les *tirades* et faisoit rire ». Ces *tirades* sont évidemment les rasades que Constantin verse aux convives qu'il fait boire à tire-larigot et cligner de l'œil, comme les gens qui ont trop fêté les Bourgognes généreux. Tel est bien le sens du passage, renforcé par les derniers vers :

Autour l'ordre de la Grappe  
Dont les yeux souvent il attrappe.

Mais cet ordre de la Grappe est doublement symbolique et renferme, suivant Chifflet, « une équivoque grossière », qu'il n'indiqué pas, sur le mot *ribaud*. Quelle est-elle ? L'étymologie du mot *ribaud* (1) est encore insaisissable, comme les voleurs et les fripons qu'il désignait jadis. Son origine germanique n'est pas contestée ; mais dérive-t-il du germanique *bald* avec le préfixe *eri* comme le pensait Grimm, de l'ancien haut allemand *hriba*, moyen h. allemand *ribe*, comme l'a soutenu Diez, ou encore comme l'a proposé Scheler, de l'al-

---

(1) Voir, pour plus de détails et pour le sens de ces mots, le dictionnaire de Littré au mot *ribaud*.

lemand *riben*, *reiben*, froter, de sorte que *ribaude* répondrait au latin *perfrictus*, *tritus*, adroit, fripon (1)? Ce qui ferait préférer l'hypothèse de Scheler, c'est qu'elle a l'avantage de grouper logiquement sous le même chef un certain nombre de mots analogues, où le sens primitif de *reiben* transparait encore, tels que *ribe*, *riblon*, *riber*, *ribler*, *ribleur*, dont les trois derniers s'emploient tantôt dans ce sens propre de *reiben*, tantôt comme synonymes de *ribaude*, *ribaude*, débauché, faire la débauche. A cette liste, il convient d'ajouter l'exemple le plus frappant, oublié par Scheler aussi bien que par Littré, mais mentionné dans le *Dictionnaire étymologique* de Ménage: « *Ribaude* a aussi signifié parmi nous le bois d'une grappe de raisin, en latin *scopus uva*. Charles Estienne, dans son *Dictionnaire*, *scopus uvæ*, Varron. Le *ribaude* ou le bois d'une grappe auquel sont attachés les grains, la raffle », d'où l'on raffle ou râcle les raisins. Cette acception nous fournit bien l'équivoque sur le mot *ribaude* qu'indiquait tout à l'heure Chifflet. Quelle que soit d'ailleurs l'origine du mot *ribaude* ainsi entendu, il est probable que l'auteur de notre blason l'a rapproché par à peu près d'un mot analogue *ribès* (2), qui désigne anciennement un arbuste épineux, le groseiller rouge (3), vulgairement appelé d'un fort vilain nom. Toutes ces équivoques, tous ces jeux sur des mots sans cesse rapprochés (4) ou synonymes dans les vieux textes, se complètent l'un l'autre, et l'on ne sait que trop de quel bois se chauffe le Roi des Ribauds.

Il est seigneur des tripots, des brelans et autres lieux,

---

(1) Ce gentil Dieu qu'on appelle Mercure  
Dieu des fripons, des *ribieurs* et *ribaude*.

Chaulieu, *Œuvres*, I, 147, *Rép. à l'abbé Courtin*.

Pour *ribler*, *riber*, *ribaude*, voir Du Cange au mot *ribaldissare*.

(2) Ribès, nom botanique des groseilliers, rob de ribes, étymologie le *ribas* des Arabes suivant Littré et Scheler.

(3) Voir Littré au mot *groseille*, et ses variétés.

(4) Voir Du Cange, verbe *mirallus*: « Icellui la Bastide criaît au suppliant: *Ribault*, traître, *mereau*.

grand échanson comme nous venons de le voir, et peut-être aussi grand panetier. Le cri « qu'il pousse en *destrousse*, c'est-à-dire en robe détroussée, en cérémonie: « *Moulin*, etc., » paraît bien signifier que Constantin possède un droit plus ou moins authentique de banalité sur les moulins à battre ou à *escourre* le blé. Cependant le dernier vers est difficile à expliquer littéralement, qu'on lise « Moulin ET garbe escousse » comme il est écrit dans la légende rimée, ou « Moulin A garbe escousse », comme dans la banderolle de l'écu. Si l'on explique « le Moulin a battu la gerbe, a fait sa besogne », on n'explique pas grand'chose, et vraisemblablement il faut chercher ailleurs. Un moulin à garbe est celui où l'on dépouille les gerbes de leurs grains pour les porter au moulin à farine. Mais un moulin à garbe escousse, c'est-à-dire déjà battue, que peut-il bien être, sinon un moulin à paille, un moulin fantastique d'un aussi maigre revenu que les châteaux en Espagne des seigneurs de Neri, de Neri en verbos (Rien en Bourse), de Mallepaye, de Baillevent et d'autres grotesques du moyen âge? Il y a certainement là une plaisanterie traditionnelle dont le sel nous échappe, ou bien une locution toute faite, difficile à comprendre faute de rapprochements assez nombreux (1). Dans le doute le mieux est d'emprunter à Furetière la vieille formule de conclusion des contes: « Je jetai mon bonnet par dessus le moulin et

---

(1) Le dictionnaire de Godefroy est très obscur, sinon inintelligible sur ce point. Je copie textuellement le passage qui nous intéresse dans l'article *escourre, escoux*: « Espèce de var, au lieu d'*escouse barbe* que Reiff interprète ainsi dans une note « barbe secouée », chevalier qui ne se fait pas prier pour secouer la barbe à quelqu'un, c'est-à-dire hardis, querelleurs. *Prime barbe* du vers précédent veut dire, selon Reiff, mes meilleurs chevaliers. — Ecosé, dépouillé de son enveloppe, battu.

Mi cevalier de prime barbe  
Si n'ont cure d'*escouse garbe*  
Mais armes et cevaux desirent  
Et les biaux dras dont ils s'atirent.

*Mousk.*, CHRON., 5466, Reiff.

je ne sçay ce que tout devint, ce qui se dit lorsque l'on ne sait plus que dire. »

Il y a moins de surprises, mais autant de symboles et d'énigmes dans une œuvre à peu près contemporaine, le *Roman du duc Jean sans Peur*, que Chifflet a pu lire au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle dans la bibliothèque de Messire François Doresmieux, prieur des Augustins de l'abbaye du Mont Saint-Eloy-lez-Arras (1). Chifflet, consultant ses goûts, n'a guère copié dans le manuscrit que les passages héraldiques, les descriptions de bannières ou d'écus, et s'est borné pour le reste à des notes succinctes. Telles quelles, ces notes permettent de supposer que ce roman extrêmement long racontait dans le plus menu détail les faits et geste de Jean sans Peur, depuis son expédition contre les Turcs jusqu'à sa mort, en 1419, lorsque le duc Philippe le Bon rassembla solennellement « ses hoirs de noir drap habillés » et leur fit jurer de venger le meurtre de son père.

Les vers les plus curieux concernent les interminables dé mêlés de Jean sans Peur et de Louis d'Orléans.

On sait que les deus partis avaient pris des devises significatives : le duc d'Orléans, un bâton noueus avec le mot « JE L'ENVIE », comme par forme de menaces, et le duc de Bourgogne, un rabot avec le mot flamand « HIC HOYD », c'est-à-dire je le tiens, pour signifier qu'il voulait montrer son autorité et aplanir le bâton noueux. Le chroniqueur ra-

---

Suer, je n'ai cure de vielhart  
Et puisqu'il vient à la bescosse (r) ?  
Je n'ai cure de *garbe scosse*.

G. Le Long, *la Veuve*, 344. Scheler. »

(2) Bibliothèque de la ville de Besançon, manuscrits Chifflet, n° 1, in-folio, p. 160 et sq. :

Ci commence l'histoire, qui ouyr le voudra  
De Jean duc de Bourgogne, comme en son temps régna  
A son advenement fortune l'accueilla  
Quand par dedans Hongrie dessus payiens alla  
Avec noble bernaige, chevalier devint là.

conte naïvement comment Jean sans Peur emporte son rabot partout, notamment à Amiens, en 1407, lorsqu'il vient devant les princes se justifier du meurtre de Louis d'Orléans, en compagnie du moine Jean Petit et d'une forte armée.

Oyez du noble duc dont se fut advisez,  
Il fit mander un peintre, tost luy fut amenez,  
Lors fit deffenre l'huys où il fut hostellez,  
Peindre un rebot qui fut moult tres bien peinturez,  
Où ses armes estoyent assises assez près,  
Et puis un fer de lance qui fut moult affilez,  
Et un rochet aussi pourtraict à l'autre lez,  
Qui signifioit paix et amour et bontez,  
Et le fer de la lance signifie obscurtez,  
Et le rabot mettra toutez honnis à tous lez (1)  
Pour ceux qui prendront à luy guerre mortez,  
Car au fer de la lance seront bien reboutez,  
Pour ce obt fait le fer et le rabot d'empres,  
Pour tout mettre à l'honnis chasteaux et frumetez ;  
Mais qui prend le rochet, il a ses amistez,  
Pour ce le fit le Duc qu'on se soit advisez  
De prendre l'un ou l'autre, telz fut sa volentez ;  
Car, qui guerre voudroit, il en fust apprestez,  
Et aussi qui veut paix, il y est enclinez,  
Car si chacun veut paix, il la veut vollentiers.  
Si le duc de Bourgogne qui obt tant de vaillance,  
Fit droit à son hostel pourtraire la semblance  
Du rochet, du rabot et du fer d'une lance,  
Sachiez bien qu'il le fit par tel signifiante  
Que qui veut paix à lui, il en a désirance,  
Et qui voudra la guerre, guerre ara a outrance,  
Car pour ses droicts garder, monstrera sa puissance (1).

Tout cet appareil effraya sans doute l'assemblée des princes ; on fit bonne mine au terrible duc qui se vantait hautement de son crime, on accepta même de bonne grâce le banquet qu'il offrit à toute la cour, et la lance menaçante fut enlevée sur la porte de l'hôtel.

Pour tant le fer de lance à oster commanda,  
Dont chacun s'esjouit qui la paix désira.

---

(1) Manuscrits Chifflet, n° 1, p. 161, 162.

Ces passages et quelques autres suffisent pour démontrer qu'au point de vue littéraire cette chronique métrique ne vaut ni plus ni moins que la plupart des chroniques bourguignonnes (1), c'est-à-dire rien. Il n'en est pas de même au point de vue historique, et il pourrait y avoir intérêt à comparer ce journal détaillé d'un témoin oculaire, d'un Dangeau du XIV<sup>e</sup> siècle, aus récits de Froissart, de Monstrelet et de Juvénal des Ursins. Comme les manuscrits de l'abbaye du Mont Saint-Eloy, qui subsistent aujourd'hui à la bibliothèque de la ville d'Arras, sont tous en général fort grossiers (2), il est peu probable que le *Roman de Jean sans Peur* ait attiré l'attention du bibliothécaire impérial Caron, lequel a pu, pendant des années, découper les livres de son dépôt, pour en vendre les miniatures. Suivant toute vraisemblance, le *Roman* a dû être vendu antérieurement en Angleterre, par l'un ou l'autre des bibliothécaires de la Révolution, Isnardy ou Liard. C'est donc en Angleterre qu'il faudrait le rechercher, s'il existe encore.

---

(1) La seule chronique qui soit conservée aujourd'hui à la bibliothèque d'Arras est la chronique de Nicaise L'Adam, roy d'armes de Charles Quint ; le *Roman de Jean sans Peur* a disparu.

(2) *Catalogue général des Manuscrits des Départements*, tome IV, bibliothèque d'Arras, préface de J. Quicherat, pages 5, 6, 7, 8, etc

---

# TABLE DÉCENNALE DES MÉMOIRES

DE LA

# SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DU DOUBS

1886-1895 : 6<sup>e</sup> Série (T. I à T. X)

Par M. le Dr MEYNIER

---

## I

TABLE ALPHABÉTIQUE, p. 380.

## II

TABLE MÉTHODIQUE.

1<sup>o</sup> HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ.

p. 390

2<sup>o</sup> TRAVAUX SCIENTIFIQUES.

|                          |        |
|--------------------------|--------|
| Anthropologie .....      | p. 401 |
| Botanique .....          | p. 401 |
| Géographie médicale..... | p. 402 |
| Géologie.....            | p. 402 |
| Limnologie .....         | p. 403 |
| Mécanique .....          | p. 403 |
| Météorologie.....        | p. 403 |
| Physique.....            | p. 403 |
| Zoologie.....            | p. 403 |

3<sup>o</sup> TRAVAUX LITTÉRAIRES.

|                            |        |
|----------------------------|--------|
| Archéologie .....          | p. 403 |
| Beaux-Arts .....           | p. 404 |
| Biographie.....            | p. 405 |
| Bibliographie .....        | p. 406 |
| Géographie et voyages..... | p. 408 |
| Histoire générale.....     | p. 408 |
| Histoire provinciale.....  | p. 408 |
| Histoire locale.....       | p. 409 |
| Linguistique.....          | p. 409 |
| Nécrologie.....            | p. 409 |
| Poésie.....                | p. 410 |

---

## LISTE CHRONOLOGIQUE

DES MEMBRES QUI ONT SIÉGÉ OU SIÈGENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ.

---

### Présidents

- 1886. — M. DUCAT (Alfred).
- 1887. — M. COLSENET (Edmond).
- 1888. — M. BOYER (Georges).
- 1889. — M. CHAPOY (le docteur).
- 1890. — M. DROZ (Edouard).
- 1891. — M. DE CHARDONNET (le comte).
- 1892. — M. LIEFFROY (Aimé),
- 1893. — M. SIRE (Georges).
- 1894. — M. BAUDIN (le docteur).
- 1895. — M. LEDOUX (le docteur).
- 1896. — M. MAIROT (Henri).

### Vice-présidents

- 1886. — MM. BARBIER et COLSENET.
- 1887. — MM. DUCAT et BOYER.
- 1888. — MM. COLSENET et CHAPOY.
- 1889. — MM. BOYER et DROZ.
- 1890. — MM. CHAPOY et DE CHARDONNET.
- 1891. — MM. DROZ et LIEFFROY.
- 1892. — MM. DE CHARDONNET et SIRE.
- 1893. — MM. LIEFFROY et BAUDIN.
- 1894. — MM. SIRE et MAGNIN.
- 1895. — MM. BAUDIN et MAIROT.
- 1896. — MM. LEDOUX et BRUCHON.



**Secrétaires**

1879-1894. — M. BESSON (Edouard).

1894-1896. — M. SAYOUS (Edouard).

**Vice-secrétaires.**

1864-1888. — M. FAIVRE (Adolphe).

1895-1896. — M. VAISSIER (Alfred).

**Trésoriers.**

1885-1890. — M. GUILLEMIN (Joseph).

1890-1894. — M. ARNAL (Alexis).

1894. — M. BELTZER (Emile).

1894-1896. — M. FAUQUIGNON (Charles).

**Vice-Trésorier**

1895-1896. — M. POETE (Marcel),

**Archivistes**

1876 1895. — M. VAISSIER (Alfred).

1894. — M. SAINT-EVE (Francis).

1895-1896. — M. MALDINEY (Jules).

1896. — M. MEYNIER (le docteur).

---

**6<sup>e</sup> SÉRIE DES MÉMOIRES**

Vol. I (1886)

Vol. II (1887)

Vol. III (1888)

Vol. IV (1889)

Vol. V (1890)

Vol. VI (1891)

Vol. VII (1892)

Vol. VIII (1893)

Vol. IX (1894)

Vol. X (1895)

---

I

TABLE ALPHABÉTIQUE

---

ALMAND (Victor).

L'Oasis d'Ouargla. — 1889, p. 293-311.

BAUDIN (le docteur).

La nouvelle école d'anthropologie criminelle; Lombroso et son type du criminel-né. — 1 planche, 1887, p. 349-385.

La Société d'Emulation du Doubs en 1895. — 1894, p. 1-15.

BAVOUX (Vital).

De la persistance de la vie dans les souches de sapin après l'abattage de la tige. — 1892, p. 171-176.

BEAUQUIER (Charles).

Chansons populaires recueillies en Franche-Comté. — 1889, p. 319-385; 1891, p. 207-272; 1892, p. 177-256.

BESSON (EDOUARD).

Le capitaine du génie Louis Trouillet. — 1886, p. 13-17. — Mira-beau à Pontarlier : rapport sur une étude biographique de M. Georges Leloir. — 1886, p. 18-21.

Le scepticisme de Pascal, considéré dans le livre des Pensées : rapport sur la thèse de doctorat ès-lettres de M. Edouard Droz. — 1886, p. 22-29.

Un congrès scientifique à Genève en 1886. — 1886, p. 188-191.

Louis de Ronchamp, poète, archéologue et critique d'art. — 1887, p. 91-104.

La Société d'Emulation du Doubs au Congrès de la Sorbonne en 1887. — 1887, p. 120-124.

La part de la Franche-Comté dans la formation du cabinet des chartes et le fonctionnement du comité des travaux histori-

- ques : rapport sur un ouvrage de M. Xavier Charmes. — 1887, p. 139-146.
- Rapport sur la séance publique de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel. — 1888, p. 23-27.
- Rapport sur les nouvelles recherches de M. Jules Marcou, relatives à l'origine du nom d'Amérique. — 1888, p. 267-271.
- Eloge de M. Paul Laurens. — 1889, p. 28-33:
- Au Soudan français : rapport sur les Souvenirs de M. le capitaine Etienne Péroz. — 1889, p. 148-152.
- L'inventeur Claude de Jouffroy et sa statue à Besançon. — 1889, p. 197-215.
- Voltaire grammairien : rapport sur la thèse de doctorat de M. Léon Vernier. — 1889, p. 229-232.
- Le comte Louis de Narbonne à Besançon (1788-1790). — 1890, p. 83-108.
- Le Parlement de Franche-Comté et la Révolution. — 1890, p. 180-227.
- Le Pape Calixte II d'après son nouvel historien, M. Ulysse Robert. — 1891, p. 398-406.
- Les artistes de Franche-Comté au Salon de 1892. — 1892, p. 11, 16.
- Les Franc-Comtois en Russie au XVIII<sup>e</sup> siècle. — 1892, p. 124-143.
- La Franche-Comté et le royaume d'Arles, d'après un ouvrage de M. Fournier. — 1892, p. 160-170.
- Le sixième volume de l'Histoire des princes de Condé, par M. le duc d'Aumale. — 1892, p. 266-272.
- Du Pacifique à l'Atlantique, par les Indes Péruviennes et l'Amazonie, par M. Olivier Ordinaire. — 1892, p. 447-452.

BOYER (Jacques).

- Le mathématicien franc-comtois François-Joseph Servois. — 1894, p. 305-328.

BOYER (Georges).

- Un épisode de l'histoire géologique des Monts-Jura. — 1886, p. 117-129.
- Orographie du territoire de Besançon. — 1886, p. 197-202, 1 pl.

- Remarques sur l'orographie des Monts-Jura. — 1887, p. 257-327.  
(1 carte, 4 pl.).
- La Société d'Emulation du Doubs en 1888. — 1888, p. 1-14.
- Rapport sur la séance publique de la Société d'Emulation de Montbéliard. — 1888, p. 17-22.
- Les formes du terrain : rapport sur un ouvrage de MM. de la Noë et Emmanuel de Margerie. — 1889, p. 233-240.
- Etude sur le quaternaire dans le Jura bisontin. — 1891, p. 345-383.

CASTAN (Auguste).

- La Minerve de Besançon au château de Chantilly. — 1886, p. 33-48, (1 pl.).
- La provenance anglo-française du reliquaire primitif de la chevalerie franc-comtoise de Saint-Georges. — 1886, p. 62-97.
- Opinion des érudits de l'Autriche sur les origines et la date du « Saint-Ildefonse » de Rubens. — 1886, p. 130-172.
- Le vase priapique en verre du Musée de Besançon. — 1886, p. 249-254, (1 pl.).
- Le sculpteur français Pierre-Etienne Monnot, citoyen de Besançon, auteur du « Marmorbad » de Cassel : notice sur sa vie et ses ouvrages (1657-1733). — 1887, p. 15-90. (1 héliog., 2 clich.).
- Le graveur François Briot, bourgeois de Montbéliard : analyse d'une étude de M. Alexandre Tuetey. — 1887, p. 105-116.
- L'ancienne école de peinture et de sculpture de Besançon (1756-1791) : histoire, notices, annales. — 1888, p. 49-266. (1 portr.).
- La physionomie primitive du retable de Fra Bartholomeo à la cathédrale de Besançon. — 1888, p. 293-328. (1 héliog., 1 des.).
- Le peintre Claude Rately, en religion frère Prothade de Besançon, de l'ordre des Capucins et sa « Vierge aux saints » datée de 1636. — 1888, p. 461-478.
- Origine du nom de *Chrysoopolis* donné à la ville de Besançon à partir du IX<sup>e</sup> siècle. — 1889, p. 116-130.
- Les premières installations de l'Académie de France à Rome. — 1889, p. 153-196.
- Deux épitaphes romaines de femmes ayant fait partie de l'avenue sépulcrale de Vesontio. — 1889, p. 241-279. (1 fig.).
- Opinion du commandeur J.-B. de Rossi dans la question des Capitales provinciaux. — 1889, p. 311-318.

L' « architecteur » Hugues Sambin, créateur de l'école bourguignonne de menuiserie d'art au xvi<sup>e</sup> siècle, auteur de la façade du Palais de justice de Besançon : notice biographique. — 1890, p. 353-400. (2 pl.).

La conquête de Tunis en 1535, racontée par deux écrivains franc-comtois, Antoine Perrenin et Guillaume de Montoiche. — 1890, p. 256-320.

La rivalité des familles de Rye et de Granvelle au sujet de l'archevêché de Besançon. — 1891, p. 13-130. (2 pl.).

Catalogue des Incunables de la Bibliothèque de Besançon, publication posthume (portrait et planche). — 1893, in-8<sup>o</sup>, xix et 816 pages.

#### CHAMPIN (F.)

Léon Barbier : notice biographique. — 1887, p. 10-12.

#### CHAPOY (le docteur).

L'Ermite de la Citadelle, pièce de vers. — 1886, p. 353-368.

La Société d'Emulation du Doubs en 1889. — 1889, p. 1-13.

Rapport sur une séance publique de la Société jurassienne d'Emulation. — 1889, p. 280-292.

L'Ecole de médecine et de pharmacie de Besançon : ses origines, ses vicissitudes, sa réorganisation. — 1890, p. 228-256. (Pl.).

L'invention des allumettes chimiques et son origine franc-comtoise. — 1893, p. 23-73 (portrait).

La légende de la Roche-d'Or, ballade franc-comtoise. — 1895, p. 318-326.

#### CHARDONNET (le comte de).

La Société d'Emulation du Doubs en 1891. — 1891, p. 3-12.

#### COLSENET (Edmond).

La Société d'Emulation du Doubs en 1887. — 1887, p. 1-10.

#### COTTIGNIES (Paul).

Rapport sur la séance générale de la Société d'histoire et d'archéologie de Neuchâtel en 1886. — 1886, p. 110-116.

Rapport sur la séance générale de la Société d'Emulation de Montbéliard en 1886. — 1886, p. 192-196.

DELACROIX (Frédéric).

Le procès de Boncerf. — 1887, p. 328-348.

Echec au Roi, remontrances du parlement de Besançon (1763).  
— 1893, p. 134-149.

DIÉTRICH (B., Docteur).

La vipère en Franche-Comté; le venin, les remèdes. — 1895, p.  
213-226.

DROZ (Edouard).

Les Noces d'or de la Société d'Emulation du Doubs. — 1890,  
p. 1-16.

DUCAT (Alfred).

La Société d'Emulation du Doubs en 1886. — 1886, p. 1-12.

Léon Barbier : discours prononcé à ses obsèques au nom de la  
Société d'Emulation du Doubs. — 1887, p. 10-14.

FLAGEY (Camille).

Flore des lichens de Franche-Comté et de quelques localités en-  
vironnantes, 3<sup>e</sup> partie. — 1892, p. 17-123; — 4<sup>e</sup> partie. — 1893,  
p. 79-133. — 5<sup>e</sup> partie. — 1894, p. 125-201.

GAUTHIER (Jules).

Les aspirations du cardinal de Granvelle à la papauté. — 1892,  
p. 399-400.

Sépultures dites Burgondes, contribution à leur classification.  
— 1893, p. 196-201.

GIRARDOT (le docteur).

Les dernières observations du capitaine Louis Trouillet à la  
glacière de Chaux-lez-Passavant. — 1886, p. 173-180 (graph.).

La Terre du froid : rapport sur un ouvrage posthume du docteur  
Muston. — 1889, p. 216-220.

Etude sur le quaternaire dans le Jura bisontin (en collaboration  
avec Georges Boyer). — 1891, p. 345-383.

Notice sur les travaux géologiques de Georges Boyer. — 1892,  
p. 257-265.

GRANDMOUGIN (Charles).

Pensée d'automne. — Aimez-vous ! (*Poésies.*) — 1887, p. 117-119.

GRENIER (Edouard).

Rayons d'hiver. *Poésie.* — 1886, p. 56-61.

Une femme du monde poète : hommage à la mémoire de Mme Elisa de Villers. — 1888, p. 28-48.

La Vieille Maison. *Poésie.* — 1893, XL, p. 154-155.

(*Voir : Sayous, 1894, p. 202-210.*)

GUILLEMIN (Victor).

Le peintre franc-comtois Ferdinand Perron : notice sur sa vie et ses ouvrages. — 1889, p. 34-42.

Ferdinand Gaillard, graveur et peintre, originaire de la Franche-Comté (1834-1887) : notice sur sa vie et son œuvre. — 1890, p. 109-179. (Portrait.)

Le peintre franc-comtois R. P. Hyacinthe Besson des Frères prêcheurs (1816-1861). — 1891, p. 131-185.

GURNAUD (A).

La Société des amis des arbres. — 1893, p. 202-207.

JACCARD (A.).

Les gisements fossilifères des environs de Morteau et la collection Chopard. — 1895, p. 200-212.

LAGARDE (Henri).

Christophe Glaser, professeur de chimie au Jardin des plantes, apothicaire du roi, fournisseur de la Brinvilliers : publication posthume, précédée du discours prononcé aux obsèques de l'auteur par M. A. Vézian. — 1890, p. 401-421.

LEDOUX (Docteur).

La Société d'Emulation du Doubs en 1895. — 1895, p. 1-8.

LIEFFROY (Aimé).

Rapport sur la séance générale de la Société d'histoire de Neuchâtel, en 1891. — 1891, p. 407-409.

La Société d'Emulation en 1892. — 1892, p. 1-10.

Le docteur Giraud, poète-médecin. — 1892, p. 144-159.

Luc Geiskofler (1550-1620), mémoires traduits par Edouard Fick.  
— 1893, p. 172-195.

Le maréchal Ney en Franche-Comté d'après les ouvrages de  
MM. Welschinger et Henri Houssaye. — 1895, p. 163-199.

#### MAGNIN (Antoine).

Analyse de la thèse de doctorat ès-sciences de M. Parmentier, et  
rapport sur son mémoire : « La Botanique systématique de  
M. Vesque ». — 1893, p. 150-153.

Les lacs du Jura et notes additionnelles sur la limnologie jura-  
sienne. — 1893, p. 265-357. (17 fig. et carte.)

Annotations et additions aux flores du Jura et du Lyonnais et  
remarques sur l'inégale répartition de quelques plantes con-  
sidérées comme communes. — 1894, p. 329-412 ; 1895, p. 227-  
317.

#### MALDINEY (Jules).

La photographie au magnésium. — Le photogène Maldiney. —  
1892, p. 440-446.

#### MARCOU (Jules).

Sur les cartes géologiques à l'occasion du « *Mapoteca geologica  
Americana* ». — 1887, p. 147-176.

#### MEYNIER (le docteur).

Limites des anciennes divisions de la Séquanie. — 1886, p. 98-  
109.

Essai historique sur Ornans. — 1889, p. 43-107 ; 1890, p. 321-  
352 ; 1891, p. 273-344 ; 1892, p. 289-398 ; 1893, p. 209-258 ; 1894,  
p. 57-124.

#### MICHEL (Henri).

Note sur quelques plantes américaines pouvant être acclimatées  
en France. — 1886, p. 346-352.

Dessins et gravures, 1887, 1888.

#### MINARY (Emmanuel).

Nouvelle interprétation de la théorie des marées. — 1886, p.  
346-352. (1 pl.)



Description de la machine rotative à vapeur système Minary. — 1889, p. 131-147. (1 pl.)

De la hauteur de l'atmosphère terrestre. — 1889, p. 221-228.

NICKLES (Adrien).

Le Maté : son introduction dans notre alimentation. — 1888, p. 272-292.

ORDINAIRE (Olivier).

Impressions de voyage du Callao à Tarma (Pérou). — 1887, p. 226-256. (5 fig.)

(Voir Besson (Ed.), 1892, p. 447.)

PAILLOT (Justin).

Herbier de la Flore de Franche-Comté : n° VII. — 1889, p. 108-115.

PARMENTIER (Paul).

Contribution à l'étude du genre *pulmonaria*. — 1891, p. 185-206.

La Botanique systématique et les théories de M. Vesque. — 1893, p. 156-171.

Les Abiétinées du département du Doubs, au point de vue de l'arboriculture et de la silviculture. — 1894, p. 15-56.

Du rôle de l'Anatomie pour la distinction des espèces critiques ou litigieuses. — 1895, p. 327-344.

PÉROZ (Étienne).

L'empire de l'almany-émir Samory ou empire du Ouassoulou : aperçu géographique et historique. — 1887, p. 177-206.

(V. Besson (Edouard). — 1889, p. 148-152).

PERRON (le docteur).

Broye-lez-Pesmes (Haute-Saône) : histoire, statistique, langage. — 1888, p. 329-460. (1 carte)

PINGAUD (Léonce).

Jean de Bry : ses relations avec Charles Nodier et Charles Weiss. — 1886, p. 203-235.

L'instruction publique à Besançon en 1789. — 1887, p. 207-225.

Auguste Castan — Bibliographie. — 1892, p. 401-439.

Rapport sur un livre de M. le général Wolf, intitulé : Recherches sur les Aryas. — 1893, p. 74-78.

Auguste Castan, sa vie, son œuvre, 1833-1892 (portrait). — 1895, p. 9-162.

PRINSAC (le baron DE).

La fête de la Fédération à Paris, le 14 juillet 1790, racontée par Claude Rochet, de Breurey-lez-Faverney en Franche-Comté. — 1890, p. 422-428.

RICHARD (le docteur).

Essai de géographie médicale du département du Doubs. — 1894, p. 211-304. (49 cartes et graphiques.)

ROY (Emile).

Les lettres de noblesse (1503) du poète Jean Moulinet. — 1895, p. 363-367.

Le blason d'un roi des Ribauds bourguignon et le roman du duc Jean sans Peur. — 1895, p. 368-376.

SAYOUS (Edouard).

Trois petits poèmes de M. Edouard Grenier. — 1894, p. 202-210.

SENTUPÉRY (Charles).

Un terroriste avant la Terreur : lettre de Dumas cadet, futur président du tribunal révolutionnaire, écrite en 1789 à l'une de ses victimes de 1793. — 1886, p. 49-55.

SIRE (Georges).

Le physicien Pécelet : discours prononcé en séance publique de la Société d'Emulation du Doubs pour l'inauguration du buste de ce savant. — 1887, p. 125-138. (Titre gravé.)

La Société d'Emulation du Doubs en 1892. — 1893, p. 1-22.

THURIET (Charles).

La Fontaine de la Rochette à Saint-Claude (Jura), pièce de vers. 1886, p. 30-32.

Les Carottiers de Soye, pièce de vers. — 1888, p. 14-16.

Un électeur de 1848 à Besançon, pièce de vers. — 1889, p. 14-16.

Le Rateau, anecdote franc-comtoise, id. — 1889, p. 385-386.

Lamartine et la Franche-Comté. — 1891, p. 384-397.

VAISSIER (Alfred).

Vase priapique (planche). — 1886, p. 249.

Le tombeau de Virginia (dessin). — 1889, p. 241.

La Franche-Comté au Congrès des sociétés savantes et aux deux salons de 1891. — 1891, p. 410-424.

Etude sur les statuettes de Jupiter costumées à la gauloise, dans la région de l'Est de la France ; (photogravure et bois gravé). — 1892, p. 273-288.

Tête d'enfant, sculpture gallo-romaine, au musée d'archéologie de Besançon (1 dessin). — 1893, p. 363-366.

Le taureau tricornu du musée archéologique de Besançon, note et 1 dessin. — 1894, p. xxxix.

Une figuration inédite des dieux mânes au musée d'antiquités de Besançon (planche). — 1895, p. 345-352.

VALFREY (Jules).

Le Comte d'Artois en Franche-Comté et en Lorraine dans les premiers mois de 1814. — 1886, p. 236-248.

VENDRELY (Xavier).

(V. *Paillet* (Justin)).

Herbier de la Flore de Franche-Comté : n<sup>m</sup> VIII. — 1895, p. 353-362.

VERNIER (Léon).

Etude sur la versification populaire des Romains à l'époque classique. — 1890, p. 17-82.

(V. *Besson* (Edouard)).

VÉZIAN (Alexandre).

(V. *Lagarde* (Henri)).

WOLF (le général).

(V. *Pingaud* (Léonce)).

---

## II

### TABLE MÉTHODIQUE

---

#### 1<sup>o</sup> HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ.

1886. — t. I.

Notices de M. Castan sur le peintre Victor Jeanneney et sur Alphonse Renaud, officier principal d'administration, p. vi-viii. — Rapport de M. Castan sur l'*Histoire des princes de Condé* de M. le duc d'Aumale, et offre du titre de membre honoraire à l'illustre auteur de cet ouvrage, p. x et xi. — Lettre de M. le duc d'Aumale acceptant la qualité de membre honoraire qui lui a été offerte par la Société, p. xiii. — Souscription de la Société à la fondation de l'Institut Pasteur; p. xiv. — Remerciments faits à la Société par M. Pasteur. p. xv. — Rapport de M. Arnal sur la gestion financière de l'exercice de 1885, p. xvi-xviii. — Rapport de MM. Vaissier et Girardot sur le legs d'objets d'histoire naturelle et d'archéologie, fait à la Société par l'ingénieur Albert Travelet, p. xix. — Rapport de M. Edouard Besson sur un mémoire de M. Gaston Bizos concernant l'apparition du mélodrame en France, au xviii<sup>e</sup> siècle, p. xx. — Rapport de M. Alfred Vaissier sur l'édition anglaise, donnée par MM. Julien Triplin et Edouard Ring, du *Traité d'horlogerie* de M. Claudius Saunier, p. xxi-xxii. — Félicitations au capitaine Louis Trouillet sur sa promotion au titre d'officier d'Académie, p. xxiii. — Accueil fait à la Société mycologique : réponse de M. le docteur Quélet et conférence de M. le docteur Mongeot, p. xxv. — Arrêté ministériel classant parmi les monuments historiques les vestiges romains du square archéologique de Besançon, p. xxviii-xxix. — Budget de la Société pour 1887, p. xxx. — Présentation, par M. Vaissier, d'un vase de verre, décoré d'une scène priapique, fragments trouvés à Besançon, par M. l'architecte Gustave Vieille,

et offerts au Musée des antiquités de la ville par M. le député Daniel Wilson,, p. xxx. — Election du conseil d'administration de 1887, p. xxxiii. — Séance publique du 16 décembre 1886, p. xxxiv-xxxv. — Banquet de 1886 : toasts prononcés à cette occasion par M. le président Ducat, M. le docteur Dufour (de Lausanne), M. Jules Jurgensen (du Locle), M Alfred Bovet (de Montbéliard), M. Henri de Beauséjour (de Vesoul), M. Edmond Colsenet, président élu pour 1887, p. xxxiv-xlviii.

1887. — t. II.

Conférence de sir John Bennett sur la situation de l'industrie horlogère à Londres, résumée par M. Alfred Vaissier, p. vi. — Le buste en marbre du physicien Pécelet, de Besançon, offert à la Bibliothèque de cette ville, par M. Jules Collin, p. ix. — Rapport de M. Arnal sur la gestion financière de l'année 1886, p. xi. — Note de M. Albert Girardot sur les *Coralligènes du terrain jurassique, supérieurs à l'étage corallien dans la frontière des Monts-Jura qui appartient au département du Doubs*, p. xiv. — Don fait à la Société, par M. Alfred Bovet, d'un exemplaire du grand *Catalogue* de sa collection d'autographes, p. xv. — Appréciation par M. Albert Girardot, de l'ouvrage de M. le docteur Muston sur le *Préhistorique dans le pays de Montbéliard*, p. xvii. — Projet de dégagement d'une nouvelle section des restes de l'Amphithéâtre de Vesontio ; autorisation donnée à cet effet par le ministre de la guerre, et vote d'une allocation de mille francs par le conseil général du Doubs, p. xviii. — Annonce de la mort de Léon Barbier, ancien président de la Société, p. xix. — Notice sur l'abbé Maissonnet, ancien curé d'Alaise, par M. Auguste Castan, p. xx. — Budget de la Société pour 1888, p. xx. — Rapport de M. Alfred Ducat sur l'*Annuaire statistique et démographique de la ville de Besançon*, par M. Jeannot, p. xxiii. — Election du conseil d'administration pour 1888, p. xxiv. — Séance publique du 15 décembre 1887, p. xxvi. — Banquet de 1887 : toasts prononcés dans cette réunion par M. le président Edmond Colsenet, M. le premier président Faye, M. le préfet Gustave Graux, M. le recteur Nolen, M. le maire Bruand, M. Emile Longin (de Vesoul), M. le pasteur John Viénot (de Montbé-

liard), M. Jules Jurgensen (du Locle), M. le docteur Marc Dufour (de Lausanne), M. Gutzwiller (de Poligny), M. Georges Boyer, président élu pour 1888, p. xxviii.

1888. — t. III.

Notice sur le docteur Alphonse Faivre, vice-secrétaire de la Société, par M. Edouard Besson, p. vi-vii. — Rapport de M. Castan sur la *Notice* consacrée par M. Edouard Gascon, au *Combat de Fontaine-Française*, p. ix. — Rapport de M. Arnal sur les comptes de l'année 1887, p. xi-xiv. — Notice sur M. Frédéric Rétif, ancien directeur de l'enregistrement, par M. Edouard Besson, p. xvii-xviii. — Notice sur M. Bruand, ancien maire de Besançon, par M. Edouard Besson, p. xix-xx. — Communication de M. Castan au sujet du départ de M. le général Wolf, commandant le 7<sup>e</sup> corps d'armée, p. xx-xxi. — Lettre de gratitude écrite par M. le général Wolf, p. xxiii-xxix. — Accueil fait à la proposition d'imprimer dans les *Mémoires* les bulletins d'observations de la commission météorologique, p. xxiv. — Notice sur le comte Franz Folliot de Crenneville, membre honoraire de la Société, par M. Castan, p. xxv. — Budget de 1889, p. xxvii. — Rapport de M. Edouard Besson sur l'ouvrage de M. Armand Lods concernant *Bernard de Saintes et l'annexion du pays de Montbéliard à la France*, p. xxviii. — Notice sur M. Adolphe Marlet, d'Ornans, ancien secrétaire général de la Haute-Saône et de la Nièvre, par M. Castan, p. xxix-xxx. — Don, par M. Jules Jurgensen, d'un exemplaire en argent de la médaille commémorative de Daniel-Jean Richard, fondateur de l'horlogerie dans les montagnes neuchâteloises, p. xxx. — Séance publique, p. xxxii-xxxiii. — Banquet : toasts portés par MM. Georges Boyer, président annuel ; le préfet du Doubs, M. Graux ; le premier président de la Cour d'appel, M. Faye ; le général Faure, gouverneur de Besançon ; Vuillecard, maire de la ville ; Jules Jurgensen, Philippe Godet, Alfred Bovet, Henri Boisselet, Edouard Besson, secrétaire décennal ; docteur Léon Chapoy, président élu pour 1889, p. xxxiv-xxliii.

1889. — t. IV.

Présentation, par M. Castan, d'une traduction italienne des principaux traités de M. Georges Sire sur les phénomènes de la rotation, p. ix-x. — Election de M. Xavier Marmier, de l'Académie française, au titre de membre honoraire, p. xii-xiii et xvi-xvii. — Notice sur M. Ludovic Carrau, professeur en Sorbonne, par M. Edouard Besson, p. xiii-xiv. — Souscription de la Société pour un monument commémoratif de sœur Marthe, p. xiv-xvii. — Présentation, par M. Edouard Besson, du cinquième volume de l'*Histoire des Princes de Condé*, offert à la Société par M. le duc d'Aumale, p. xvii. — Notice sur M. Charles Lory, géologue, par M. Albert Girardot, p. xix-xxi. — Notice sur M. Brice Michel, architecte-paysagiste, par M. Auguste Castan, p. xxi-xxii. — Rapport de M. Arnal sur les comptes relatifs à l'année 1888, p. xxii-xxv. — Présentation par M. l'ingénieur Schoenndoerffer de quelques-unes des pièces devant composer l'envoi de l'École d'horlogerie à l'Exposition universelle, p. xxvi-xxvii. — Annonce, par M. le docteur Chapoy, de la mort de M. Paul Laurens, p. xxvii-xxviii. — Lecture faite par M. Auguste Castan à la réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, p. xxviii-xxix. — Nominations de MM. Edouard Droz et Edouard Besson au grade d'officier de l'instruction publique, et de M. Georges Boyer au grade d'officier d'Académie, p. xxx. — Budget de 1890, p. xxxii. — Election de M. le commandeur J.-B. de Rossi, au titre de membre honoraire, p. xxxv. — Election du conseil d'administration de 1890, p. xxxv. — Séance publique du 19 décembre 1889, p. xxxvi-xxxvii. — Banquet de 1889 : toasts portés par M. le docteur Chapoy, président annuel, et par M. le professeur Droz, président élu pour 1890, p. xxxviii-xliv.

1890. — t. V.

Annonce de la mort de M. Boysson d'École, ancien président de la Société, par M. le docteur Chapoy, p. vii. — Réorganisation d'un jardin botanique à Besançon : communication de M. le docteur Antoine Magnin, p. vii. — Notice sur M. Eugène Servaux, membre honoraire de la Société, par M. Auguste

Castan, p. VIII-IX. — Election de M. Henri Weil comme membre honoraire, et remerciements de cet érudit, p. IX-XI. — Rapport de M. Arnal sur la gestion financière de l'année 1889, p. XI-XIV. — Annonce de la mort de M. Henri Lagarde, membre résidant, par M. le docteur Chapoy, p. XV-XVI. — Notice sur M. Louis Parisot, membre correspondant, par M. Edouard Besson, p. XVI-XVIII. — Le cinquantenaire de l'entrée de M. Louis Favre, de Neuchâtel, dans l'enseignement public : communication de M. Jules Jurgensen, p. XVIII. — Rapport de M. Edouard Besson sur la part que la Société a prise au congrès des sociétés savantes, et sur les ouvrages des artistes franc-comtois aux deux salons de l'année 1890, p. XX-XXII. — Visite, sous la conduite de M. Alfred Ducat, des travaux complémentaires faits, avec les ressources de la Société, au square archéologique, p. XXII. — Coup d'œil sur l'histoire de la Société d'Émulation du Doubs à propos du cinquantenaire de son existence, par M. Edouard Besson, p. XXIII. — Visite, sous la conduite de M. Alfred Vaissier, de l'installation des œuvres d'art léguées à la ville par le président Villemot, p. XXIV. — Budget de 1891, p. XXV-XXVI. — Notice sur M. le chanoine Bailly, membre résidant, par M. Auguste Castan, p. XXVII-XXVIII. — Election de M. Joseph Guillemain comme *trésorier honoraire*, p. XXIX. — Note d'une proposition de M. Alfred Ducat ayant pour objet de faire décerner le titre de *président honoraire* à M. Auguste Castan, p. XXIX-XXX. — Election du conseil d'administration pour 1891, p. XXXI. — Séance publique du 18 décembre 1890, p. XXXII-XXXIII. — Banquet de 1890 : toasts portés par MM. Edouard Droz, président annuel ; le préfet du Doubs, M. Graux ; le premier président, M. Faye ; Edouard Besson, secrétaire décennal ; Vuillecard, maire de Besançon ; le docteur Farny, délégué de la Société jurassienne d'Emulation ; Clément Duvernoy, président de la Société d'Emulation de Montbéliard ; le comte de Chardonnet, président élu pour 1891, p. XXXIV-XXXIX.

1891. — t. VI.

Notification par M. Castan, de la mort de l'ingénieur Camille Laurens, p. v. — Notice, par M. Castan, sur le général Liagre,



secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, p. vii. — Notice sur le docteur Parguez, par M. Lieffroy, p. viii. — Vœu formé par la Société, sur le rapport de M. Edouard Besson, pour la transformation en Université de l'ensemble des établissements d'instruction supérieure ayant leur siège à Besançon, p. ix. — Présentation par M. le docteur Girardot, de la *Carte orogéologique de la Franche-Comté*, exécutée par M. Georges Boyer, p. x. — Notification, par M. Castan, de l'élection de M. Georges Sire au titre de correspondant de l'Institut de France (Académie des sciences), p. xi. — Rapport de M. Arnal sur l'exercice financier de 1890, p. xiii. — Notice, par M. Lieffroy, sur M. Charles Bailly, de Vesoul, p. xviii. — Rapport de M. Edouard Besson sur la *Guerre des paysans sous le duc Antoine de Lorraine*, ouvrage traduit de l'allemand par M. Camille Massing, p. xix. — Notice, par M. Castan, sur Xavier Kohler, de Porrentruy, p. xxii. — Rapport de M. Lieffroy sur la séance publique de la Société d'Emulation de Montbéliard, p. xxiv. — Rapport de M. Edouard Besson sur un ouvrage de M. Albert de Montet : *Madame de Warens et le pays de Vaud*, p. xxv. — Notice, par M. Edouard Besson, sur le botaniste Justin Paillot, p. xxix. — Notice, par M. Castan, sur l'érudit dijonnais Prosper Mignard, p. xxx. — Budget de 1892, p. xxxii. — Notice, par M. Castan, sur Charles Toubin, de Salins, p. xxxiii. — Election du conseil d'administration pour 1892, p. xxxv. — Séance publique du jeudi 17 décembre 1891, p. xxxv. — Banquet : toasts portés par MM. le comte de Chardonnet, président annuel, et Lieffroy, président élu pour 1892, p. xxxvii.

1892. — t. VII.

Notice nécrologique, par M. Castan, sur le vice-amiral Ulysse Devarenne, p. vii. — Conférences, par M. l'ingénieur Schœndörffer, sur la mission qu'il a remplie en Mésopotamie, p. ix-x. — Observations critiques, par M. Castan, sur la publication de M. Paul Durieu intitulée : *Un grand enlumineur parisien au XV<sup>e</sup> siècle : Jacques de Besançon et son œuvre*, p. xi-xii. — Notice, par M. Lieffroy, sur le baron Edouard Henry, p. xiii. — Annonce de l'allocation, par le ministère de l'Ins-

truction publique. de la somme de 1,000 fr. à la Société pour la publication du *Catalogue illustré des Incunables de la bibliothèque de Besançon*, ouvrage de M. Castan, p. xiv-xviii. — Discours prononcé par M. Edouard Besson aux obsèques de M. Georges Boyer, p. xv. — Rapport de M. Lieffroy sur la séance publique de la Société d'Emulation de Montbéliard, le 19 mars 1862, p. xix. — Rapport de M. Arnal sur l'exercice financier de 1891, p. xx-xxv. — Lecture, par M. Castan, d'une *Etude sur le portrait du maréchal de Vieilleville, au musée de Besançon, restitué à son auteur*, p. xxv. — Mort de M. Auguste CASTAN, président honoraire de la Société; ses obsèques aux frais de la Société, p. xxvi-xxxi. — *Discours prononcés aux obsèques de M. Castan* : par M. Edouard Besson, au nom de la Société; par M. Henri Mairot, au nom de l'Académie de Besançon; paroles de M. Alfred Ducat, p. xxii-xxlii. — Lettres de remerciements de Mme Castan, p. xliii. — Lettres de condoléances du secrétaire de l'Académie royale de Belgique, du président de la Société de médecine de Besançon et de la Franche-Comté, p. xxviii-xxx. — Notice nécrologique, par M. Edouard Besson, sur M. Victor Girod, ancien président de la Société, p. xliv. — Notice nécrologique, par M. Edouard Besson, sur M. Xavier Marmier, membre honoraire, p. xlv. — Don par Mme Castan, à la Société, d'un *médailon en marbre blanc d'Auguste Castan* par le sculpteur Jean Petit, p. xliii. — Budget de 1893, p. l. — Election du conseil d'administration pour 1893, p. li. — Séance publique du 15 décembre 1892, p. li. — Banquet et toasts prononcés par MM. Lieffroy et Sire, p. liii.

1893. — t. VIII

*Le médailon en marbre d'Auguste Castan*, propriété de la Société, transporté à la Bibliothèque de la Ville pour y être exposé à demeure dans la salle publique de lecture, d'après un vœu de la Société, p. vii-xvii. — Lettre du secrétaire de la Société, adressée à M. Pasteur, à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de l'illustre savant franc-comtois, p. vii. — Allocution de M. le président Sire à l'occasion de la mort de M. Edouard Besson, secrétaire décennal. p. x. — Dissertation, par M. Sire, sur la *Photographie des couleurs*, p. xii. — Com-

munication de M. Bavoux sur des *cuvées lentes et incomplètes de raisins du Midi*, p. xiv. — Délibération sur les communications pour les recherches historiques, généralement gratuites dans les dépôts d'archives, p. xvi. — Mention, par M. le docteur Girardot, de la première trouvaille de bois de renne gravé, en Franche-Comté, à Arlay (Jura), p. xvi. — Dessins de *carreaux émaillés du XIV<sup>e</sup> siècle*, au château de Rochefort, près Dole, présentés par M. J. Gauthier. — Carreaux émaillés du xv<sup>e</sup>, sur le territoire de Soings (Haute-Saône), par M. Millard, de Fédry, p. xvi-xxv. — Lecture sur les *origines de la chambre noire*, par M. Francis Saint-Eve, p. xvi. — Acquisition de serpes et de faucilles de l'époque du bronze, trouvées à Briod (Jura), p. xviii-xxvi. — *Exposé de la situation financière de la Société*, par M. Arnal, trésorier, p. xix. — Projet de publication d'éphémérides météorologiques dans notre région, p. xxi. — *Séance publique annuelle de la Société d'Emulation de Montbéliard*; compte-rendu par M. A. Lieffroy, p. xxiii. — Dissertation sur les *recherches nouvelles pour obtenir de très hautes températures au moyen de l'arc électrique*, par M. Sire, p. xxv. — *L'entonnoir du lac de Chaillexon*, communication de M. Magnin, p. xxvi-xxvii. — Analyse d'une étude géologique sur le *Bajocien dans le Nord de la Franche-Comté*, par M. Paul Petitclerc, avec la collaboration de MM. Kilian et Lambert, p. xxix. — Hommage de photographies relatives à la région de la Haute-Saône, par M. Petitclerc, p. xxix. — *Rapport de la commission des finances*, par M. Fauquignon, p. xxix. — Lettre de remerciements adressée à M. Léopold Delisle, directeur général de la Bibliothèque nationale, pour les soins qu'il a donnés à la publication du Catalogue des Incunables de la Bibliothèque de Besançon, par Auguste Castan. — Réponse de M. Delisle, p. xxxii-xxxvi-xxxvii. — Vœu pour la conservation de la porte Rivotte, p. xxxiii-xxxv. — *Brûle-parfum* de l'époque romaine trouvé à Besançon, présenté par M. Vaissier, p. xxxiii. — Don à la Société l'Union artistique de Besançon, d'un exemplaire de l'Encyclopédie du xviii<sup>e</sup> siècle et des deux dernières séries des *Mémoires*, p. xxxviii. — Election du conseil d'administration pour l'année 1894, p. xxxix. — Lecture d'une notice, destinée aux *Mémoires*, sur

*l'Ancien portail de l'église Sainte-Madeleine de Besançon*, par M. J. Gauthier, p. xxxix. — Lecture, par M. Mandereau de fragments de sa thèse sur la *tuberculose, les viandes et le lait tuberculeux et l'utilisation pour les salaisons*, p. xl. — Séance publique du 14 décembre 1893, p. xl-xli. — Banquet de 1893 et toasts portés par MM. Sire, président, et L. Baudin, vice-président, p. xlii.

1894. — t. IX

*Le Catalogue des Incunables de la Bibliothèque de Besançon* par *Auguste Castan*, inscrit pour prendre part au concours de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour le prix Brunet, p. vi. — Lecture de fragments d'un travail inachevé d'Auguste Castan sur le *Collège de Bourgogne à Paris*, p. vii-xvi. — Institution d'une *Société dite des Amis des arbres*, dans la région, par M. Gurnaude, p. vii. — Rapport sur le travail de M. le général Wolf « *Recherches sur les Aryas* », par M. L. Pingaud, p. vii. — *Une plaque funéraire en bronze du XVI<sup>e</sup> siècle*, communication de M. J. Gauthier, p. vii. — Notices sur les membres de la Société décédés pendant l'année : Francis Saint-Eve, Tridon, J. Jurgensen, A. Haldy, Arnal, Delacroix, par M. le docteur Baudin, p. ix-x-xv-xix-xix-xxiv. — Votes d'articles pour l'admission et la réglementation de l'impression des travaux de longue haleine présentés à la Société. p. xi. — Observations climatologiques, recueillies à Mouthe, de 1882 à 1892, par MM. Cordier, instituteurs, résumées par M. A. Magnin, p. xii-xiii. — *Ephémérides météorologiques* recueillies dans les archives municipales de Besançon, par Auguste Castan, p. xvi. — *Les médaillons en albatre des empereurs romains*, au Palais Granvelle, attribués au *sculpteur salinois François Landry*, par M. J. Gauthier, p. xvi. — Lecture d'une première partie d'une *Etude biographique sur Auguste Castan*, par M. L. Pingaud, p. xviii. — Communication sur les *Eaux souterraines et leur contamination dans leur parcours*, par M. A. Magnin, p. xviii-xx. — *Température des eaux du lac de Saint-Point*, par M. Magnin, p. xxii. — Communication sur les *armoiries du poète Moulinet, et celles d'un roi des Ribauds de Bourgogne*, par M. Roy, p. xxiii. — Rapport sur les *fouilles de la rue d'Arènes*, en 1894, par M. A. Ducat, p. xxvi. — Com-

munication sur *la Flore des saules têtards*, par M. A. Magnin, p. xxvi. — Budget pour l'année 1895, p. xxviii. — Election du bureau pour 1895, p. xxix. — Séance publique de 1894, p. xxx. — Banquet et toasts par M. le président, docteur Baudin, M. de Beauséjour, président et délégué de l'Académie de Besançon. M. le docteur Ledoux, élu président pour 1895 — Illustration du menu : *le taureau tricorne du musée de Besançon*, et note par M. A. Vaissier, p. xxxii-xl.

1895. — t. X

Annnonce par M. le docteur Ledoux, président, la mort de M. le docteur Blanc, p. vi-vii. — Notification, par M. le docteur Girardot, de la mort de M. Auguste Jaccard, professeur à l'Académie de Neuchâtel, p. vii. — Conférence de M. Roy sur un *Mystère inédit du xiv<sup>e</sup> siècle*, p. viii. — Communication, par M. Jules Gauthier, sur *les livres de raison franc-comtois*, p. ix. — Hommage, par M. Gouget, de son ouvrage intitulé *Guide pratique sur les lois du timbre, de l'enregistrement et des hypothèques*, p. ix. — Communication de M. Poëte sur un diplôme de l'abbaye de Saint-Claude, p. x. — Communication, par M. le docteur Magnin, d'une partie de son travail sur *Les anciens Jardins botaniques de Besançon*, p. xi. — Don, par Mme Castan, d'une *Tête ancienne d'idole japonaise*, p. xi. — Compte rendu, par M. Albert Girardot, de brochures de M. le professeur Berthaud, de Lyon, sur la *géologie du Mâconnais* et sur le *rôle des sociétés savantes*, p. xii. — Exposition, par M. le docteur Magnin, des *découvertes faites récemment sur les phénomènes intimes de la fécondation*, p. xii-xiii. — Lecture, par M. Lieffroy, d'une étude sur *Le Maréchal Ney en Franche-Comté*, p. xiii. — Compte rendu, par M. Poëte, de deux brochures de M. de la Bourallière sur *Les débuts de l'imprimerie à Poitiers*, p. xiv. — Communication de M. Poëte sur les *ordalies*, d'après un missel de Sainte-Madeleine conservé à la Bibliothèque de Besançon, p. xv. — Compte rendu, par M. le général de Jouffroy, de l'ouvrage de M. le commandant Euvrard : *La première armée de l'Est*, p. xv. — Présentation, par M. Sire, d'une notice de M. Jacques Boyer sur le mathématicien franc-comtois *Jean-Joseph Servois (1767-1847)*, p. xvi. — Rapport de

M. le général de Jouffroy sur l'ouvrage de M. le commandant Euvrard, *La première armée de l'Est*, p. xvi. — Communication de M. le docteur Magnin sur la Flore des saules têtards, p. xix. — Communication, par M. Vernier, de deux lettres inédites du Grand-Dauphin trouvées dans notre province, p. xix. — Hommage, par M. le docteur Dietrich, de sa thèse pour le doctorat intitulée : Considération sur les rétrécissements de l'œsophage et leur traitement, p. xx. — Hommage, par M. Magnin, de sa brochure sur la *Florule adventice des saules têtards de la région lyonnaise*, p. xx. — Communication, par M. Sayous, d'une étude, encore incomplète, sur *un poète-médecin de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, Jean Vuillemin, d'Arbois*, p. xx. — Conférence de M. Magnin sur la *Congélation des lacs du Jura*, p. xxi. — Notification de la mort de M. de Gassowski, membre résidant, p. xxii. — Lecture, par M. Pingaud, de la seconde partie de son *Etude sur Auguste Castan (1864 à 1870)*, p. xxii. — Communication, par M. le docteur Dietrich, de sa *Notice sur les Serpents venimeux de nos régions, le venin et l'infection ophidienne*, p. xxiii. — Lecture par M. le docteur Ledoux, président de la lettre qu'il a adressée, au nom de la Société à Mme Pasteur, à l'occasion de la mort de l'illustre savant, p. xxiii. — Communication par M. Poëte de plusieurs documents des xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles concernant les Hôpitaux de Saint-Bernard, de Salins, de Bracon et de Montaigu, p. xxv. — Présentation, par M. Magnin, d'un travail de M. Parmentier, intitulé *du Rôle de l'anatomie dans la distinction des espèces (végétales) critiques ou litigieuses*, p. xxv. — Présentation, par M. Vaissier, de l'estampage de deux mosaïques, de la restauration d'une peinture murale et de divers objets gallo-romains provenant des fouilles exécutées pour la construction d'un égoût collecteur à Besançon, p. xxv. — Remerciments de la famille de M. Pasteur, p. xxvii. — M. Blanchet, proviseur du Lycée, annonce que, par ses soins, une plaque rappelant le souvenir de Pasteur va être placée dans l'intérieur de cet établissement, p. xxviii. — Hommage par M. le docteur Coute-not de sa *Notice sur Rougnon*, p. xxviii. — La Société reçoit de Mgr le duc d'Aumale le vii<sup>e</sup> volume de son *Histoire des princes de Condé*, p. xxviii. — Note de M. Sayous sur le volume

de poésies de M. Victor Guillemin *Sentiments et Pensées*, p. xxviii-xxix. — Description, par M. Jules Gauthier, du *Missel de Perrenot de Granvelle* appartenant au *British Museum*, p. xx-ix. — Exposition, par M. Genvresse, de la nature et des propriétés d'une matière colorante dérivée du disulfure de diphenylène, p. xxix. — Projet de budget pour 1896, p. xxix-xxx. — Conseil d'administration pour 1896, p. xxx. — Vœu de la Société pour l'érection du monument à Pasteur dans la ville de Besançon, p. xxxi. — Note sur les *disulfures aromatiques*, par M. Genvresse, p. xxxiii. — Séance publique de 1895, p. xxxiv-xxxv. — Banquet de 1895 : toasts de MM. le docteur Ledoux, président ; Des Pommeys, secrétaire général de la préfecture ; Bonnin, procureur général ; Vuillecard, maire de la ville : le conseiller Lombart, président de l'Académie de Besançon ; Cardot de la Burthe de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône ; et Mias de la Société d'Emulation du Jura, p. xxxvi-xli.

## 2<sup>o</sup> TRAVAUX SCIENTIFIQUES

### Anthropologie.

La nouvelle école d'anthropologie criminelle Lombroso et son type du criminel-né. — 1887, p. 349-386 (1 pl.)

*Dr Baudin*

### Botanique.

Note sur quelques plantes américaines pouvant être acclimatées en France, — 1886, p. 346-352.

*H. Michel*

Le Maté : son introduction dans notre alimentation, — 1888, p. 272-292.

*A. Nicklès*

Herbier de la Flore de Franche-Comté, n<sup>o</sup> VII. — 1889, p. 108-115.

*J. Paillot et X. Vendrely*

Contribution à l'étude du genre *Pulmonaria*. — 1891, p. 185-206.

*P. Parmentier*

Flore des lichens de Franche-Comté et de quelques localités environnantes. — 1892, p. 17-123 ; 1893, p. 79-133 ; 1894, p. 125-201.

*C. Flagey.*

De la persistance de la vie dans les souches de sapins après l'abatage de la tige. — 1892, p. 171-176.

V. Bavoux

La botanique systématique et les théories de M. Vesque, — 1893, p. 156-171.

P. Parmentier

La Société des amis des arbres. — 1893, p. 202-208.

A. Gurnaude

Les Abiétinées du département du Doubs, au point de vue de l'arboriculture et de la silviculture. — 1894, p. 15-56.

P. Parmentier

Annotations et additions aux flores du Jura et du Lyonnais et remarques sur l'inégale répartition de quelques plantes considérées comme communes. — 1894, p. 329-412; 1895, p. 227-317.

Dr A. Magnin

Du rôle de l'Anatomie pour la distinction des espèces critiques ou litigieuses. — 1895, p. 327-344.

P. Parmentier

Herbier de la Flore de Franche-Comté : n° VIII. — 1895, p. 353-362.

X. Vendrely

### Géographie médicale.

Essai de géographie médicale du département du Doubs. — 1894, p. 211-304.

Dr L. Richard

### Géologie.

Un épisode de l'histoire géologique des Monts-Jura. — 1886, p. 117-129.

G. Boyer

Orographie du territoire de Besançon. — 1886, p. 197-202 (1 pl.).

G. Boyer

Carte orogéologique : très belle planche en couleur (dont il a fait les frais)

G. Boyer

Sur les cartes géologiques à l'occasion du « *Mapoteca geologica Americana* ». — 1887, p. 147-176.

J. Marcou

Remarques sur l'orographie des Monts-Jura. — 1887, p. 257-327 (1 carte, 4 pl.).

G. Boyer

Les formes du terrain : rapport sur un ouvrage de MM. le lieutenant-colonel de la Noë et Emmanuel de Margerie, — 1889, p. 233-241.

G. Boyer



Etude sur le quaternaire dans le Jura bisontin.  
— 1891, p. 345-383. *G. Boyer et A. Girardot*

Notice sur les travaux géologiques de M. Georges Boyer. — 1892, p. 257-265. *A. Girardot*

Les gisements fossilifères des environs de Mor-teau et la collection Chopard. — 1895, p. 200-212. *A. Jaccard*

#### Limnologie.

Les lacs du Jura et notes additionnelles sur la limnologie jurassienne (17 fig. et carte). — 1893, p. 265. *Dr A. Magnin*

#### Mécanique.

Description de la machine rotative à vapeur système Minary (1 pl.). — 1889, p. 131-147. *Minary*

#### Météorologie.

Nouvelle interprétation de la théorie des marées (1 pl.). — 1886, p. 255-346. *E. Minary*

De la hauteur atmosphérique terrestre. — 1889, p. 221-228. *E. Minary*

#### Physique.

Les dernières observations du capitaine Louis Trouillet à la glacière de Chaux-lez-Passavant (3 graphiques). — 1886, p. 173-180. *A. Girardot*

La photographie au magnésium. — Le photo-gène Maldiney. — 1892, p. 440-446. *J. Maldiney*

#### Zoologie.

La vipère en Franche-Comté, le venin, les remèdes. — 1895, p. 213-226. *Dr B. Diétrich*

### 3<sup>o</sup> TRAVAUX LITTÉRAIRES

#### Archéologie.

La Minerve de Besançon au château de Chantilly. — 1886, p. 33-48. (Pl. gravée). *A. Castan*

- Limites des anciennes divisions de la Séquanie.  
— 1886, p. 98-109. *Dr Meynier*
- Le vase priapique en verre du Musée de Besançon, dessiné par M. Alfred Vaissier.— 1886, p. 249-254. (Pl. lith.) *A. Castan*
- Deux épitaphes romaines de femmes ayant fait partie de l'avenue sépulcrale de Vesontio.— 1889, p. 241-279. (1 bois gravé). *A. Castan*
- Etude sur les statuettes de Jupiter costumées à la gauloise, dans la région de l'Est de la France (1 pl. photograv. et 1 bois gravé). — 1892, p. 273-288. *A. Vaissier*
- Sépultures dites Burgondes, contribution à leur classification. — 1893, p. 196-202. *J. Gauthier*
- Tête d'enfant*, sculpture gallo-romaine, au Musée d'archéologie de Besançon (1 dessin). — 1893, p. 363-366. *A. Vaissier*
- Le taureau tricornu du musée archéologique de Besançon, (note et 1 dessin). — 1894, p. xxxix. *A. Vaissier*
- Une figuration inédite des dieux mânes au musée des antiquités de Besançon. — 1895, p. 345-352 (Planche). *A. Vaissier*

#### Beaux-Arts.

- La provenance anglo-française du reliquaire primitif de la chevalerie franc-comtoise de Saint-Georges. — 1886, p. 62-97. *A. Castan*
- Opinions des érudits de l'Autriche sur les origines et la date du « Saint-Ildefonse » de Rubens. — 1886, p. 130-172. *A. Castan*
- Le sculpteur français Pierre-Etienne Monnot, citoyen de Besançon, auteur du *Marmorbad* de Cassel : notice sur sa vie et ses ouvrages (1657-1733). — 1887, p. 15-90 (1 héliogr. 2 clichés). *A. Castan*
- La physionomie primitive du retable de Fra Bartholomeo à la cathédrale de Besançon.— 1888, p. 293-328. (héliogravures.) *A. Castan*
- Le peintre Claude Rately, en religion frère Prothade, de Besançon, de l'ordre des Capucins, et

sa « Vierge aux saints » datée de 1636. — 1888, p. 461-478. *A. Castan*

Les premières installations de l'Académie de France à Rome. — 1889, p. 153-196. *A. Castan*

L'« architecteur » Hugues Sambin, créateur de l'école bourguignonne de menuiserie d'art au xvi<sup>e</sup> siècle, auteur de la façade du Palais de justice de Besançon. — 1890, p. 353-400. (Planches.) *A. Castan*

### Biographie.

Discours d'ouverture des séances publiques de la Société, par MM. les Présidents annuels.

Rapports sur les congrès et réunions générales des autres Sociétés.

Mirabeau à Pontarlier : rapport sur une étude biologique de M. Georges Leloir. — 1886, p. 18-21. *E. Besson*

Jean de Bry : ses relations avec Charles Nodier et Charles Weiss. — 1886, p. 203-235. *L. Pingaud*

Le sculpteur français Pierre-Etienne Monnot, citoyen de Besançon, auteur du « Marmorbad » de Cassel : notion sur sa vie et ses ouvrages (1657-1733). — 1887, p. 15-90. (héliogravure) *A. Castan*

Louis de Ronchard, poète, archéologue et critique d'art. — 1887, p. 91-105. *E. Besson*

Le physicien Péclet : discours prononcé en séance publique de la Société pour l'inauguration du buste de ce savant. — 1887, 125-138.p. (titre gravé.) *G. Sire*

Une femme du monde poète : hommage à la mémoire de Mme Elisa de Villers. — 1888, p. 28-48. *E. Grenier*

Aristide Dey : notice biographique. — 1889, p. 17-27. *A. Castan*

Le peintre franc-comtois Ferdinand Perron : notice sur sa vie et ses ouvrages. — 1889, p. 34-42. *V. Guillemin*

L'inventeur Claude de Jouffroy et sa statue à Besançon. — 1889, p. 197-215. *E. Besson*

Ferdinand Gaillard, graveur et peintre, originaire de la Franche-Comté (1834-1887) : notice sur sa vie et son œuvre, — 1889, p. 109-179. *V. Guillemin*

Le peintre franc-comtois R. P. Hyacinthe Besson des Frères Prêcheurs (1816-1861), — 1891, p. 131-184. *V. Guillemin*

Lamartine et la Franche-Comté, — 1891, p. 384-397. *Ch. Thuriot*

Le docteur Giraud, poète-médecin. — 1892; p. 144-159. *A. Lieffroy*

L'invention des allumettes chimiques et son origine franc-comtoise. — 1893, p. 23-73. (portr.) *Dr Chapoy*

Le mathématicien franc-comtois François-Joseph Servois. — 1894, p. 305-328. *J. Boyer*

### Bibliographie.

Discours d'ouverture des séances publiques de la Société par MM. les présidents annuels.

Rapports sur les congrès et les séances générales d'autres Sociétés.

Le scepticisme de Pascal, considéré dans le livre des Pensées : rapport sur la thèse de doctorat ès-lettres de M. Edouard Droz. — 1886, p. 22-29. *E. Besson*

Le graveur François Briot, bourgeois de Montbéliard : analyse d'une étude de M. Alexandre Tuetey. — 1887, p. 105-116. *A. Castan*

La part de la Franche-Comté dans la formation du Cabinet des chartes et le fonctionnement du Comité des travaux historiques : rapport sur un ouvrage de M. Xavier Charmes. — 1887, p. 139-146. *E. Besson*

Rapport sur les nouvelles recherches de M. Jules Marcou relatives à l'origine du nom d'Amérique. — 1888, p. 267-271. *E. Besson*

La Terre du froid : rapport sur un ouvrage posthume du docteur Muston. — 1888, p. 216-220. *A. Girardot*

Voltaire grammairien : rapport sur la thèse de

doctorat de M. Léon Vernier. — 1888, p. 229-233.

*E. Besson*

Opinion du commandeur J.-B. de Rossi dans la question des Capitales provinciales, avec introduction. — 1888, p. 113-318.

*A. Castan*

Christophe Glaser, professeur de chimie au Jardin des plantes, apothicaire du roi, fournisseur de la Brinvilliers, par Henri Lagarde : publication posthume, précédée du discours prononcé aux obsèques de l'auteur, par M. Alexandre Vézian. — 1890, p. 401-421.

*H. Lagarde*

Le pape Calixte II d'après son nouvel historien M. Ulysse Robert. — 1891, p. 398-406.

*E. Besson*

La Franche-Comté et le royaume d'Arles, rapport sur un ouvrage de M. Fournier. — 1892, p. 160-170.

*E. Besson*

Le sixième volume de l'histoire des princes de Condé, par Mgr le duc d'Aumale, compte-rendu. — 1892, p. 266-272.

*E. Besson*

Auguste Castan. — Bibliographie. — 1892, p. 401-440.

*L. Pingaud*

Du Pacifique à l'Atlantique, par les Andes Péruviennes et l'Amazone, par M. Olivier Ordinaire, compte-rendu. — 1892, p. 447-452.

*E. Besson*

Rapport sur un livre de M. le général Wolf, intitulé : Recherches sur les Aryas. — 1893, p. 74-78.

*L. Pingaud*

Analyse de la thèse de doctorat ès-sciences de M. Parmentier, et rapport sur son mémoire : « La Botanique systématique de M. Vesque. » — 1893, p. 150-154.

*Dr A. Magnin*

Luc Geiskofler (1550-1620), mémoires traduits par Edouard Fick, compte-rendu. — 1893, p. 172-195.

*A. Lieffroy*

Les procès de sorcellerie au XVIII<sup>e</sup> siècle, par M. le conseiller Delacroix. — 1893, p. 358-362.

*J. Gauthier*

Trois petits poèmes de M. Edouard Grenier. — 1894, p. 202-210.

*E. Sayous*

Le maréchal Ney en Franche-Comté, d'après les ouvrages de MM. Welschinger et Henri Hous-saye. — 1895, p. 163-199.

*A. Lieffroy*

### Géographie et voyages.

L'empire de l'almany-émir Samory ou empire du Ouassoulou : aperçu géographique et historique. — 1887, p. 177-206.

*E. Péroz*

Impressions de voyage du Callao à Tarma (Pérou). — 1887, p. 226-256 (5 fig. par M. H. Michel).

*Ol. Ordinaire*

Au Soudan Français : rapport sur les Souvenirs de M. le capitaine Etienne Péroz. — 1889, p. 148-152.

*E. Besson*

L'Oasis d'Ouargla. — 1889, p. 293-310.

*T Almand*

### Histoire générale

Un Terroriste avant la Terreur : lettre de Dumas cadet, futur président du tribunal révolutionnaire, écrite en 1789 à l'une de ses victimes de 1793. — 1886, p. 49-55.

*C. Sentupéry*

Le procès de Boncerf. — 1887, p. 328-348.

*F. Delacroix*

La conquête de Tunis en 1535, racontée par deux écrivains franc-comtois, Antoine Perrenin et Guillaume de Montoiche. — 1890, p. 257-320.

*A. Castan*

La Fête de la Fédération à Paris, le 14 juillet 1790, racontée par Claude Brochet, de Breurey-lez-Faverney en Franche-Comté. — 1890, p. 422-427.

*De Prinsac*

Echec au Roi, remontrances du Parlement de Besançon (1763). — 1893, p. 134-149,

*F. Delacroix*

### Histoire provinciale

Le comte d'Artois en Franche-Comté et en Lorraine dans les premiers mois de 1814, — 1886, p. 236-248.

*J. Valfrey*

Broye-lez-Pesmes (Haute-Saône) : histoire, statistique, langage. — 1888, p. 329-460 (1 carte).

*Dr C. Perron*

Essai historique sur Ornans. — 1889, p. 43-107;

— 1890, p. 321-352 ; — 1891, p. 273-344 ; — 1892, p. 289-398 ; — 1893, p. 209-257 : — 1894, p. 57-124. *Dr Meynier*

Le Parlement de Franche-Comté et la Révolution française. — 1890, p. 180-227. *E. Besson*

L'Ecole de médecine et de pharmacie de Besançon, ses origines et ses vicissitudes, sa réorganisation. — 1890, p. 228-256. *D. Chapoy*

La rivalité des familles de Rye et de Granvelle au sujet de l'archevêché de Besançon. — 1891, p. 13-130. *A. Castan*

Les Franc-Comtois en Russie au XVIII<sup>e</sup> siècle. — 1892, p. 124-143. *E. Besson*

Les aspirations du cardinal de Granvelle à la papauté. — 1892, p. 299-400. *J. Gauthier*

Les lettres de noblesse (1503) du poète Moulinet. — 1895, p. 363-367. *E. Roy*

Le blason d'un roi des Ribauds bourguignon et le roman du duc Jean sans Peur. — 1895, p. 368-376. *E. Roy*

### Histoire locale

L'instruction publique à Besançon en 1789. — 1887, p. 207-225. *L. Pingaud*

L'ancienne Ecole de peinture et de sculpture de Besançon (1756-1791) : histoire, notices, annales. — 1888, p. 49-266. *A. Castan*

Origine du nom de *Chrysopolis* donné à la ville de Besançon à partir du IX<sup>e</sup> siècle. — 1889, p. 116-130. *A. Castan*

Le comte Louis de Narbonne à Besançon, 1788-1790. — 1890, p. 83-108. *E. Besson*

### Linguistique

Etude sur la versification populaire des Romains à l'époque classique. — 1890, p. 17-82. *L. Vernier*

### Nécrologie.

Le capitaine du génie Louis Trouillet : discours prononcé à ses obsèques. — 1886, p. 13-17. *E. Besson*

- Léon Barbier : notice, par M. F. Champin ; discours prononcé à ses obsèques au nom de la Société. — 1887, p. 10-14. *A. Ducat*  
Eloge de M. Paul Laurens. — 1889, p. 28-33. *E. Besson*  
Mort de M. Auguste Castan. — 1892, p. 26-44.

Poésie.

- La Fontaine de la Rochette à Saint-Claude (Jura) ; pièce de vers. — 1886, p. 30-32. *C. Thuriet*  
Rayons d'hiver : poésies. — 1886, p. 56-61. *E. Grenier*  
L'Ermite de la Citadelle : pièce de vers. — 1886, p. 353-368. *D<sup>r</sup> Chapoy*  
Pensée d'automne. — Aimez-vous ! pièces de vers. — 1887, p. 117-119. *C. Grandmougin*  
Les Carottiers de Soye : pièce de vers — 1888, p. 14-16. *C. Thuriet*  
Un électeur de 1848 à Besançon : pièce de vers. — 1889, p. 14-16. *C. Thuriet*  
Chansons populaires recueillies en Franche-Comté. — 1889, p. 319-384 ; 1891, p. 207-272 ; — 1892, p. 177-256. *C. Beauquier*  
La Vieille maison, poésie. — 1893, p. 154-155. *E. Grenier*  
La légende du Diamant, poésie. — 1893, p. 258-264. *D. Chapoy*  
La légende de la Roche d'Or, ballade franc-comtoise. — 1895, p. 318-326. *D. Chapoy*
-



## DONS FAITS A LA SOCIÉTÉ (1895-1896).

---

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Par le DÉPARTEMENT DU DOUBS..... | 500 f. |
| Par la VILLE DE BESANÇON.....    | 600    |

---

1895-1896.

Par M. le MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE : *Comité des travaux historiques et scientifiques : travaux archéologiques* 1894, 2; 1895, 1-2; *scientifiques*, t. XV, 12; t. XVI, 1-4. — *Histoire et philologie*, 1895, 1-4; — *Sciences économiques et sociales*, 1895.

*Bibliographie des travaux historiques et archéologiques*, t. III, 1<sup>re</sup> livr. 1896.

*Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France* : Paris, Bibl. de Sainte-Geneviève, t. II, de l'Arsenal, t. VII; départements : Avignon, t. II.

*Journal de l'École polytechnique*, 2<sup>e</sup> série, 1<sup>er</sup> cahier, 1895.

*Journal des savants*, 1895 et 1896.

*Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LVI, LVII, 1895-1896.

*Revue des Études grecques*, t. VIII, t. IX, 1896.

Musée Guimet : *Annales*, t. XXVII; *les Castes dans l'Inde*.

*Le Saga de Nial*; *Revue de l'histoire des religions*, t. XXII, XXIII.

*Société de l'Histoire de Paris et de l'Île de France*, t. XX.

*Polyptique de l'abbaye de Saint-Germain*, par M. LONGNON, t. I, 1-2.

---

Par MM.

CHOFFAT, membre correspondant, ses *notes sur l'Erosion en Portugal*, sur les *Tufs de Condeixa*, *Flore fossile du Portugal*, nouvelle *flore mezoïque*, par le marquis de SAPORTA et notice stratigraphique par M. CHOFFAT, 1894.

Dr COUTENOT, membre résidant, sa *Notice biographique sur le Dr Rougnon*, de l'Université de Besançon.

LE PRÉFET DU DOUBS, délibérations et procès-verbaux des sessions du Conseil général, 1895 et 1896.

BAZIN (Arthur), *Compiègne pendant l'Invasion Espagnole*. 1896.

MOREAU (Frédéric), *Catalogue de la collection Caranda*, Petit album, 1895.

ROUSSELET, (*Dictionnaire de géographie universelle de Vivien de Saint-Martin*, continué par M.), 1<sup>re</sup> à 4<sup>e</sup> livr. du supplément.

LE DIRECTEUR de la caisse d'épargne de Besançon, compte-rendu de 1895.

DEGRANGE-TONSIN : *Sa notice sur M. Gustave Cotteau*.

PINGAUD, membre honoraire, *Auguste Castan, sa vie et son œuvre*, 1896.

Dr CORDIER (Palmyr), membre correspondant, ses études sur la *médecine Hindoue et le Vagbahata*.

Dr BLEICHER et J. BEAUPRÉ, leur *guide pratique pour les recherches archéologiques dans l'Est de la France*.

H. DE SAUSSURE, membre correspondant, sa *Note entomologique sur la tribu des Embiens*.

---

## ENVOIS DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES (1895-1896)

---

*Académie des Inscriptions et belles-lettres : Mémoires de divers savants.* — *Antiquités de France*, t. III à VI (1854-1888) ; — *Travaux d'érudition*, t. III, 1858 à t. XXXV, 1895. — *Notices et extraits de manuscrits*, t. XI, 1827 à t. XXXIV, 1895. — *Albums de planches* : Papyrus grecs du Louvre; I. sanscrites — *Comptes rendus des séances de l'année 1896*; — *Mémoire sur d'anciens sacramentaux*, par M. Léopold DELISLE, héliogravure, 1896.

*Bulletin de la Société de botanique de France*, année 1895-1896, 1-6.

*Société française pour l'avancement des sciences*, 24<sup>e</sup> session à Bordeaux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> vol. 1895; 25<sup>e</sup> session à Carthage et Tunis, 1896.

*Bulletin et mémoires de la Société des antiquaires de France*, *Mémoires* 1893, 6<sup>e</sup> série, t. IV; *Bulletin*, 1894 — *Table* 1807 à 1889.

*Bulletin de la Société zoologique de France*, 1895. *Mémoires*, t. VIII, 1895.

*Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 1895, 3-6; *Mémoires*, t. I, 1-4.

*Société française de physique*, 1895; 1896, 2-3.

*Spelunca*, bull. de la Société de spéléologie, 1<sup>re</sup> année, 1-7, 1895. *Mélusine*, Paris, 1896.

*Annuaire de la Société philotechnique*, 1896.

*Congrès archéologique de France* LX<sup>e</sup> session à Abbeville en 1893 (1895).

*Bulletin de la Société philomathique de Paris*, t. VII, 1894-1895.

*Revue africaine* nos 219 et 220 (1896), 1-3.

*Société de secours des amis des sciences*, 1896.

*Bulletin et mémoires de la Société historique et archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, 1895

- Bulletin de l'Académie de Brest*, 2<sup>e</sup> série, t. XX, 1894-1895.
- Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, 1895, 2-3 ;  
1896, 1. — *La Picardie historique et monumentale*, Amiens,  
1895.
- Mémoires de l'Académie nationale de Caen*, 1895.
- Société polymathique du Morbihan*, 1893 et 1894.
- Société d'Emulation d'Abbeville*, 1894, 1895; *Mémoires*, t. 2-3,  
1895.
- Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses*,  
1895, 1<sup>er</sup> trim., 1896. — *Centenaire de M. Ancelot, 1794-1894*.
- Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1894-  
1895.
- Mémoires de la Société d'Emulation de Roubaix*, 3<sup>e</sup> série, t. II,  
1896.
- Bulletins et mémoires de la Société archéologique et historique  
de la Charente*, 6<sup>e</sup> série, t. IV, V, 1896.
- Revue de Saintonge et d'Aunis*, XVI<sup>e</sup> vol, 1896, 2-4.
- Revue historique et archéologique du Maine*, t. XXXVIII, 1895 ;  
t. XXXIX, 1896.
- Bulletin de la Société d'agriculture sciences et arts de la Sarthe*,  
1896, nos 2 et 3.
- Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'Ouest de la  
France*, à Nantes, t. V, 1895 ; t. VI, 1896, 1-2.
- Mémoires de la Société historique et archéologique de l'Orléa-  
nais*, t. XXII, 1895 ; — *Table*, 1858-1894 ; — *Atlas*, t. XVI, 7  
pl. : le pont des Tournelles, par A. COLIN. — *Bulletin*, t. XI,  
nos 156 et 157.
- Société philomathique de Verdun*, t. XIV, 1896.
- Bulletin de la Société historique et archéologique du Limousin*,  
t. XXI et XXII, 1895-1896.
- Mémoires de la Société académique du département de l'Aube*,  
3<sup>e</sup> série, t. XXXI et XXXII, 1894-1895.
- Académie des lettres, sciences et arts de Besançon*, 1895.
- Revue médicale de Franche-Comté*, 1896, 1-2.
- Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard*, XXV<sup>e</sup> vol.,  
1<sup>er</sup> fasc.
- Bulletin de la Société des Amis des arbres*, Besançon, nos 7 et 10,  
1895.

- Bulletin de la Société belfortaine d'Emulation*, n° 15, 1896.
- Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône*, 3<sup>e</sup> série, n° 26.
- Revue viticole de Franche-Comté*, Poligny, 1896.
- Société d'Emulation du Jura*, V<sup>e</sup> vol., 1894.
- Revue bourguignonne de l'Enseignement supérieur* (Dijon), t. VI, 1896 — *La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes*, par M. GRAMMONT, 1895.
- Mémoires de la Société bourguignonne d'histoire et de géographie*, t. XII, 1896.
- Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire* (Châlon-sur-Saône), nouvelle série 1-7, 1896.
- Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. VII, 1<sup>re</sup> partie, 1895.
- Société philomathique vosgienne*, 21<sup>e</sup> année, 1895-1896.
- Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Mâcon*, 1895, 1896 (n° 4).
- Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 49<sup>e</sup> vol., 1895.
- Société d'Emulation et des beaux-arts du Bourbonnais*, 1895 et 1<sup>re</sup> série 1896, nos 98-100.
- Revue scientifique du Bourbonnais* (Moulins), 1896.
- Annales de la Société d'Emulation de l'Ain*, 1895.
- Revue scientifique du Bourbonnais et du centre de la France*, nos 101-102, 1896.
- Revue savoisienne*, 1895, 2<sup>e</sup> série, t. XI et XII, 1896.
- Catalogue du Musée de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, 1894.
- Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Beaune*, 1894.
- Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, t. IV, 1-3, 1896.
- Société Dunoise*, année 1895, n° 107, 1896.
- Société historique de Compiègne*, t. VIII, 1895 ; *procès-verbaux*, n° 4, 1895. — Publications de la Société : *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille* ; — *l'Instruction publique à Compiègne*, 1896.

- Mémoires de la Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise*, t. XV, 1896.
- Mémoires de la Société d'agriculture du département de la Marne*, 1895.
- Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, t. XXIII, 3<sup>e</sup> série. *Société des sciences de Nancy*, t. XIV, 1895.
- Mémoires de la Société Eduenne*, t. XXIII, 1895.
- Société d'histoire naturelle d'Autun*, 8<sup>e</sup> bull., 1895.
- Mémoires de la Société des antiquaires du Centre. — Table des t. IX à XXII (1895).*
- Société des sciences naturelles et médicales de Gannat*, 1894 et 1895.
- Bulletin de la Diana (Montbrison)*, t. VIII, 1895; t. IX, 1-2, 1896.
- Annales de la Société d'agriculture du département de la Loire*, 1895, 3-4.
- Mémoires de l'Académie de Lyon*, 3<sup>e</sup> série, t. III, 1895.
- Annales de la Société d'agriculture, sciences et arts de Lyon*, t. II et III, 1894 et 1895, 3<sup>e</sup> série.
- Annales de la Société du Sud-Est pour l'échange des plantes*, t. I, 1894..
- Société archéologique de Bordeaux*, t. XIX, 1-4; t. XX, 1-2.
- Actes de la Société linnéenne de Bordeaux*, t. VIII, IX, 1895.
- Société d'étude des sciences naturelles de Béziers*, t. XVIII, 1895.
- Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 7<sup>e</sup> série, t. XVII, 1894.
- Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes*, 1895; 1896, nos 1, 2.
- Publication de la Société archéologique de Montpellier*, 2<sup>e</sup> série, 2. *Médaille de la Société*, 1<sup>re</sup> partie.
- Bulletin de la Société d'histoire ecclésiastique du diocèse de Valence*, 1895.
- Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, 4<sup>e</sup> série, t. III, 1896.
- Annales de la Société des sciences et arts des Alpes-Maritimes*, t. XIV, 1894.
- Société d'étude des Hautes-Alpes*, 2<sup>e</sup> série, 16-18, 1896; — *Table*, 1882-1891.
- Analecta Bolandiana*, t. XIII, XIV, XV (1896).

*Société des sciences, agriculture et arts de la basse Alsace*, 1895, 1896.

*Revue bénédictine*, Bruxelles, 1895 et 1896.

*Académie royale de Belgique* : t. XXV-XXVIII, 1893-1894 ; *Mémoires de l'Académie*, in-4<sup>o</sup>, t. LI et LII ; *Mémoires couronnés et autres mémoires des savants étrangers*, t. XLVII à t. LIII ; *Homère*, choix de rapsodies, illust. d'après l'art antique, par Ch. POTVIN.

*Bulletin de l'Académie d'archéologie de Belgique*, Anvers, XXIII-XXVIII ; *Annales*, t. VIII, 4 (1896).

*Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. IX, 1-4.

*Académie des sciences de Berlin*, Sitzungsberichte, 1895, XXXIX-LIII ; I-XXXIX, 1896.

*Société physico-économique de Königsberg*, 1895.

*Memorie della R. Accademia in Modena*, t. XI, 2<sup>e</sup> série.

*Annales du musée d'histoire naturelle de Vienne* (Autriche), 1895.

*Académie des sciences de Munich*, 1895 et 1896.

*Annales de la Société impériale et royale de géologie de l'empire d'Autriche*. Jahrbuch XLIV et XLV<sup>o</sup> B. *Verhandlungen*, 1-12 (1896).

*Société des sciences naturelles de Fribourg en Brisgau*, 1895.

*Société des sciences naturelles de Brème*, XV, 1, 1895.

*Memoirs and proceedings of the Manchester literary and philosophical society*, t. III, n<sup>o</sup> 10.

*Académie royale des sciences de Stockolm* (Bihang), t. XX, 1894-1896 ; *Ofversigt*, t. LII, 1895, Handlingar (*Mémoires*), B. 27.

*Transactions of the Academy of Saint-Louis*, t. VI, 18 ; t. VII, 1-2.

*Société des sciences de Bâle*, B XI, Heft 2, 1896.

*Société d'histoire de la Suisse romande* : *Album d'antiquités lacustres du Musée cantonal vaudois*, 41 pl. 1896.

*Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles*, n<sup>o</sup> 118, 1895 ; 119-120, 1896.

*Institut national genevois*, t. XXIII, 1895.

*Société des sciences naturelles de Zurich* (Vierteljahrsschrift) 1895, Festschrift, 1746-1896.

*Université de Lausanne*, *index bibliogr. des travaux des professeurs*, 1896.

*Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie*, t. VIII, 1894-1895.

*Die lateinische partikel, ut von Bastian DAHL*, Kritiania, 1882.

*Memoirs of the Boston Society of natural history*, t. VI, 1 et 2, 1895 ; *Proceedings*, XXII, nos 4-6.

*Thirteen annual report of the public museum of the city of Milwaukee*, 1895.

*Comunicações da direccao dos trabalos geologicos de Portugal*, t. III, 1.

*Memoirs and proceedings of the Manchester hist. and philos. Society*, 1895-1896.

*United states geological Survey*, 16<sup>e</sup> annual report, 3<sup>e</sup> vol., 1894-1895.

---



## MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Au 1<sup>er</sup> décembre 1896,

---

Le millésime placé en regard du nom de chaque membre indique l'année de sa réception dans la Société.

Les membres de la Société qui ont racheté leurs cotisations annuelles sont désignés par un astérisque (\*) placé devant leur nom, conformément à l'article 21 du règlement.

---

### Conseil d'administration pour 1896.

|                                  |                       |
|----------------------------------|-----------------------|
| <i>Président</i> .....           | MM. HENRI MAIROT;     |
| <i>Premier Vice-Président</i> .. | LEDOUX (le docteur);  |
| <i>Deuxième Vice-Président</i> . | BRUCHON (le docteur); |
| <i>Secrétaire décennal</i> ..... | SAYOUS ;              |
| <i>Vice-Secrétaire</i> .....     | VAISSIER ;            |
| <i>Trésorier</i> .....           | FAUQUIGNON ;          |
| <i>Vice-Trésorier</i> .....      | POETE ;               |
| <i>Archivistes</i> .....         | MEYNIER et MALDINEY ; |

---

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| <i>Secrétaire honoraire</i> ..... | MM. BAVOUX (Vital);                            |
| <i>Trésorier honoraire</i> .....  | GUILLEMIN (Joseph). ( <i>décédé en 1896.</i> ) |

---

### Membres honoraires (21).

MM.

LE GÉNÉRAL commandant le 7<sup>e</sup> corps d'armée (M. le général PIERRON).

LE PREMIER PRÉSIDENT de la Cour d'appel de Besançon, (M. GOUGEON).

L'ARCHEVÊQUE DE BESANÇON (S. G. M<sup>gr</sup> PETIT).

MM.

LE PRÉFET du département du Doubs (M. GOULLEY), novembre 1896.

LE GÉNÉRAL gouverneur de la place de Besançon (M. MAHIEU).

LE RECTEUR de l'Académie de Besançon (M. BRÉDIF).

LE PROCUREUR GÉNÉRAL près la Cour d'appel de Besançon (M. BONIN).

LE MAIRE de la ville de Besançon (M. VUILLECARD).

L'INSPECTEUR d'Académie à Besançon (M. BAILLIART). — (*En décembre 1896*, M. GUYON, rue Moncey, 4.)

DUC D'AUMAËLE (S. A. R. le Prince Henri D'ORLÉANS), membre de l'Institut (Académie française, Académie des beaux-arts et Académie des sciences morales et politiques), ancien commandant supérieur du 7<sup>e</sup> corps d'armée; Château de Chantilly (Oise). — 1886.

BLANCHARD, Em., membre de l'Institut (Académie des sciences), professeur au Muséum d'histoire naturelle; Paris. — 1867.

DELISLE, Léopold, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur général de la Bibliothèque nationale. — 1881.

GRENIER, Edouard, lauréat de l'Académie française, ancien secrétaire d'ambassade; Paris, boulevard Saint-Germain, 174, et Baume-les-Dames (Doubs). — 1870.

MARCOU, Jules, géologue; Salins (Jura), et 42, Garden Street Cambridge, Massachusetts (Etats-Unis d'Amérique). — 1845.

RÉSAL, Henri, membre de l'Institut (Académie des sciences), inspecteur général des mines, professeur à l'École polytechnique. — 1853. (*décédé en 1896.*)

WEIL (Henri), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), doyen honoraire de la Faculté des lettres de Besançon; Paris, rue Madame, 64. — 1890.

Le général WOLF, ancien commandant supérieur du 7<sup>e</sup> corps d'armée; château de Pontdevaux (Ain). — 1882.

\* DUFOUR (Marc), docteur en médecine, (*élu membre honoraire de la Société en 1896*), à Lausanne, rue du Midi. — 1886.

PETIT, Jean, statuaire, rue Denfert-Rochereau, 89, Paris (*élu membre honoraire de la Société en 1896*). — 1866.

ROBERT, Ulysse, inspecteur général des bibliothèques et des

MM.

archives, 30, avenue Quihou, à Saint-Mandé (Seine). — 1896.  
SIRE (Georges) correspondant de l'Institut, essayeur de la Garantie, (*élu membre honoraire de la Société en 1896*), Besançon, rue de la Mouillère, au Chaprais. — 1847.

\* PINGAUD, Léonce, correspondant de l'Institut, professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Besançon (*élu membre honoraire de la Société en 1896*), rue Saint-Vincent, 17. — 1874.

### Membres résidants (158) (1).

MM.

AUBERT, Louis, maître tailleur au 5<sup>e</sup> d'artillerie, place d'Etat-Major, au quartier. — 1896.

AUSCHER, Jacques, grand-rabbin, rue Charles Nodier, 6. — 1875.

BADER, bijoutier, rue des Granges, 21. — 1870.

BAUDIN, Léon, docteur en médecine, directeur du bureau d'Hygiène de Besançon, Grande-Rue, 97. — 1885.

BAUDIN, Emile, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, rue Saint-Pierre, 19. — 1887.

BARBAUD, Auguste, ancien premier adjoint au maire, directeur de la Caisse d'épargne, rue de la Préfecture, 15. — 1857.

\* BAVOUX, Vital, receveur principal des douanes en retraite; Fontaine-Ecu, banlieue de Besançon. — 1853.

BEAUQUIER, Charles, archiviste-paléographe, député du Doubs; Montjoux, banlieue de Besançon. — 1879.

BÉJANIN, Léon, propriétaire, Grande-Rue, 39. — 1885.

BELOT, père, essayeur de commerce, rue de l'Arsenal, 9. — 1865.

\* BERDELLÉ, ancien garde général des forêts, Grande-Rue, 112. — 1880.

\* BESSON (Paul), chef d'escadron d'artillerie, rue Charles-Nodier, 13. — 1894.

---

(1) Dans cette catégorie figurent plusieurs membres dont le domicile habituel est hors de Besançon, mais qui ont demandé le titre de *résidant* afin de payer le *maximum* de la cotisation et de contribuer ainsi d'une manière plus large aux travaux de la Société.

MM.

- BONAME, Alfred, photographe, rue de la Préfecture, 10. — 1874.
- BONNET, Charles, pharmacien, conseiller municipal, Grande-Rue, 39. — 1882.
- BOSSY, Léon, fabricant d'horlogerie, rue de Lorraine, 9. — 1896.
- BOURDY, Pierre, essayeur de commerce, rue de Glères, 21. — 1862.
- \* BOUSSEY, professeur agrégé d'histoire au Lycée, secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon, rue Morand, 11. — 1883.
- BOUTTERIN, François-Marcel, architecte, professeur à l'Ecole municipale des Beaux-Arts, rue Saint-Antoine, 4. — 1874.
- BOUVARD, Louis, avocat, ancien bâtonnier de l'ordre, conseiller municipal, rue Morand, 16. — 1868.
- \* BOVET, Alfred, ancien président de la Société d'Emulation de Montbéliard, à Valentigney (Doubs). — 1888.
- BOYSSON D'ECOLE, Alfred, rue de la Préfecture, 22. — 1891.
- BRETENET, chef d'escadron d'artillerie, rue St-Pierre, 15. — 1885.
- BRETILLOT, Maurice, banquier, membre de la Chambre de commerce, rue Charles Nodier, 9. — 1857.
- BRETILLOT, Paul, propriétaire, rue de la Préfecture, 21. — 1857.
- BRUCHON, professeur honoraire à l'Ecole de médecine, médecin des hospices, Grande-Rue, 84. — 1860.
- BRUCHON, Henri, professeur suppléant à l'Ecole de médecine, Grande-Rue, 84. — 1895.
- BURLET (l'abbé), chanoine-archiprêtre, curé de St-Jean. — 1881.
- DE BUYER, Jules, inspecteur de la Société française d'archéologie, Grande-Rue, 123. — 1874.
- CARRY, Clément, propriétaire, conseiller municipal, rue Bersot, 48. — 1878.
- CHAPOY, Léon, professeur à l'Ecole de médecine, rue des Granges, 35. — 1875.
- DE CHARDONNET (le comte), ancien élève de l'Ecole polytechnique, à Besançon, rue du Perron, 20, et à Paris, rue Cambon, 43. — 1856.
- CHARLET, Alcide, avocat, rue des Granges, 74. — 1872.
- CHAVANNE, ingénieur, rue Saint-Vincent, 13. — 1892.
- CHIPON, Maurice, avocat, ancien magistrat, rue de la Préfecture, 25. — 1878.

MM.

- \* CHOTARD, Henri, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, rue de Vaugirard, 61, à Paris. — 1866.
- CHUDEAU, professeur de géologie à la Faculté. — 1893.
- COILLOT, pharmacien, rue Battant, 2, et quai de Strasbourg, 4. — 1884.
- COLSENET, Edmond, professeur de philosophie et doyen de la Faculté des lettres, conseiller municipal, rue de la Préfecture, 20. — 1882.
- CORDIER, Palmyr, agent principal d'assurances, conseiller municipal, rue des Granges, 3. — 1885.
- CORNET, Joseph, docteur en médecine, aux Chaprais, rue des Chaprais, 43. — 1887.
- COSSON, Maurice, trésorier-payeur général du Doubs, rue du Perron, 26. — 1886.
- COULAUD, Adolphe, fabric. d'horlog., rue Gambetta, 49. — 1875.
- COULON, Henri, avocat, ancien bâtonnier de l'ordre, rue de la Lue, 7. — 1856.
- COURGEY, avoué, rue des Granges, 16. — 1873.
- COURTOT, Théodule, commis-greffier à la Cour d'appel; à la Croix-d'Arènes (banlieue). — 1866.
- COUTENOT, Francis, médecin en chef des hospices, Grande-Rue, 44. — 1852.
- DELACROIX, Emile, essayeur au bureau de la garantie de Besançon, place de l'Etat-major, 18. — (1877)-1895.
- DÉTREY, Just, propriétaire, rue Saint-Vincent, 27. — 1857.
- DIETRICH, Bernard, ancien négociant, Grande-Rue, 71 et Beau-regard (banlieue). — 1859.
- DODIVERS, Joseph, imprimeur, Grande-Rue, 87. — 1875.
- DORNIER, Alfred, négociant, place du Marché, 18. — 1880.
- \* DREYFUS, Victor-Marcel, docteur en médecine, rue de la Mouillère (aux Chaprais). — 1889.
- DROUHARD, Paul, conservateur des hypothèques en retraite, rue Saint-Vincent, 18. — 1879.
- DROUHARD (l'abbé), chanoine, rue Saint-Jean. — 1883.
- DROZ, Edouard, professeur à la Faculté des lettres, rue Moncey, 7. — 1877.

MM.

- DRUHEN, Etienne, directeur de l'École de médecine de Besançon, rue des Granges, 59. — 1896.
- DUBOURG, Paul, président de la Chambre de commerce, ancien membre du Conseil général du Doubs, rue Charles Nodier, 28. — 1891.
- DUCAT, Alfred, architecte de l'Etat, conservateur du Musée des antiquités de la ville, rue Saint-Pierre, 3. — 1853.
- ETHIS, Edmond, propriétaire, Grande-Rue, 91. — 1860.
- FAUQUIGNON, Charles, receveur des postes et des télégraphes, rue de la Liberté, aux Chaprais. — 1885.
- FÉLIX, Julien, fabricant d'horlogerie, membre du conseil municipal, avenue Carnot. — 1884.
- FÉNON, directeur de l'École nationale d'horlogerie de Besançon. — 1893.
- FRANCESCHI, Luc, artiste peintre, à Canot. — 1893.
- FRANCEY, Edmond, avocat, membre du conseil général du Doubs et du conseil municipal de Besançon, ancien adjoint au maire, rue Moncey, 1. — 1884.
- GAUDERON (le docteur), Eugène, professeur de clinique à l'École de médecine, Grande-Rue, 129. — 1886.
- GAUSSIN, Célestin, secrétaire honoraire des Facultés, rue des Docks. — 1891.
- \* GAUTHIER, Jules, archiviste du département du Doubs, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, rue Charles Nodier, 8. — 1866.
- GENVRESSE, maître de conférences à la Faculté des sciences, rue Gambetta, 7. — 1895.
- GIRARDOT, Albert, géologue, docteur en médecine, rue Saint-Vincent, 15. — 1876.
- GOUGET, inspecteur de l'Enregistrement, Grande-Rue, 39. — 1894.
- GRESSET, Félix, général de division du cadre de réserve, aux Tilleroyes près Besançon, et à Paris, rue de l'Alma, 8. — 1866.
- GROSJEAN, Alexandre, avocat, membre du conseil général du Doubs et du conseil municipal, quai Veil-Picard, 39. — 1876.
- GROSRICHARD, pharmacien, place du Marché, 17. — 1870.
- GRUEY, professeur d'astronomie à la Faculté des sciences, directeur de l'Observatoire de Besançon. — 1882.

MM.

- \* GRUTER, médecin-dentiste, square Saint-Amour, 7. — 1880.
- GUICHARD, Albert, négociant, ancien président du tribunal de commerce, rue d'Anvers, 3. — 1853.
- GUICHARD, Paul, rue des Chambrettes, 13. — 1884.
- GUILLEMIN, Victor, artiste peintre, rue de la Préfecture, 20. — 1884.
- HALDY, Léon-Emile, fabricant d'horlogerie, rue Saint-Jean, 3. — 1879.
- HEITZ (le docteur), professeur à l'École de médecine, Grande-Rue, 45. — 1888.
- HENRY, Jean, docteur ès sciences, Grande-Rue, 129. — 1857.
- HÉTIER, François, botaniste, à Mesnay-Arbois (Jura). — 1895.
- D'HOTELANS, Octave, rue Charles Nodier, 12. — 1890.
- JACOT, Adolphe, employé à la préfecture, rue Saint-Vincent, 55. — 1896.
- JEANNIN (l'abbé), prélat romain, chanoine honoraire, curé de Notre-Dame. — 1884.
- JÉGO, Désiré, maître entretenu de la marine, en retraite, Chemin du Polygone, 7. — 1872.
- JOUBIN, professeur à la Faculté des sciences, rue Morand, 11. — 1894.
- DE JOUFFROY (le comte Joseph), député et membre du conseil général du Doubs; au château d'Abbans-Dessous, à Besançon, rue du Chapitre, 1, et à Paris, rue de Bourgogne, 15. — 1853.
- DE JOUFFROY D'ABBANS (le général comte), rue du Perron, 22. — 1894.
- KIRCHNER, ancien négociant, quai Veil-Picard, 55 *bis*. — 1895.
- \* KOLLER, propriétaire, conseiller municipal, membre du conseil d'arrond. de Besançon; au Perron-Chaprais. — 1856.
- LALLEMAND, Paul, conseiller à la Cour d'appel, quai Veil-Picard, 47. — 1886.
- LAMBERT, Maurice, avocat, ancien magistrat, quai de Strasbourg, 13. — 1879.
- LARMET, Jules, médecin-vétérinaire, conseiller municipal, ancien adjoint, rue Proudhon, 16. — 1884.
- LAURENT, Emile, major au 10<sup>e</sup> bataillon d'artillerie, quai de Strasbourg, 13. — 1895.

MM.

- \* **LEBEAU**, administrateur de la compagnie des Forges de Franche-Comté, place Saint-Amour, 2 bis. — 1872.
- LEDoux**, Emile, docteur en médecine, quai de Strasbourg, 13. — 1875.
- LIEFFROY**, Aimé, propriétaire, administrateur des Forges de Franche-Comté, rue Charles Nodier, 11. — 1864.
- LIME**, Claude-François, négociant, aux Chaprais. — 1883.
- LOUVOT**, Emmanuel, notaire, Grande-Rue, 14. — 1885.
- LOUVOT** (l'abbé Fernand), chanoine honoraire de Nîmes, curé de Saint-Claude (banlieue). — 1876.
- MAIRE**, Alfred, président à la Cour d'appel, rue du Chateaur, 12. — 1870.
- MAIRE**, Célestin, avoué, rue des Granges, 14. — 1884.
- MAES**, Alexandre, serrurier-mécanicien, rue du Mont-Sainte-Marie, 10. — 1879.
- MAGNIN**, Antoine, professeur à la Faculté des sciences et à l'Ecole de médecine, conseiller municipal, ancien adjoint au maire, rue Proudhon, 8, Square Saint-Amour, 3 bis. — 1885.
- MAIROT**, Félix, banquier, ancien président de la Chambre de commerce, rue de la Préfecture, 17. — 1857.
- MAIROT**, Henri, banquier, conseiller municipal, président du tribunal de commerce, rue de la Préfecture, 17. — 1881.
- MAISONNET**, Auguste, négociant, aux Cras-Chaprais. — 1869.
- MALDINEY**, Jules, chef des travaux de physique à la Faculté des sciences. — 1889.
- MANDRILLON**, avocat, rue d'Anvers 1 bis. — 1894.
- MANDEREAU** (le docteur), professeur à l'Ecole de médecine, inspecteur de l'Abattoir. — 1883.
- MARCHAND**, Albert, ingénieur, administrateur délégué des Salines de Miserey. — 1888.
- \* **MARTIN**, Jules, manufacturier, rue Sainte-Anne, 8. — 1870.
- MASSON**, Valery, avocat, rue de la Préfecture, 10. — 1878.
- MATILE**, fabricant d'horlogerie, rue Saint-Pierre, 7. — 1884.
- MERCIER**, Adolphe, docteur en médecine, rue de Belfort, 43. — 1881.
- MÉTIN**, Georges, agent-voyer d'arrondissement; à Canot (maison Jobard). — 1868.



MM.

- MEYNIER, Joseph, médecin principal de l'armée territoriale, rue Morand, 9. — 1876.
- MICHEL, Henri, architecte-paysagiste, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts ; Fontaine-Ecu (banlieue). — 1886.
- MIOT, Camille, négociant, membre de la Chambre de commerce, Grande-Rue, 104. — 1872.
- MONTENOISE, avocat, rue de la Madeleine, 2. — 1894.
- MORLET, Jean-Baptiste, conseiller municipal et membre de la Chambre de commerce, rue Proudhon, 6. — 1890.
- MOUSSARD (le chanoine), bibliothécaire du Chapitre, rue des Martelots, 8. — 1896.
- NARGAUD, Arthur, docteur en médecine, quai Veil-Picard, 17. — 1875.
- NICKLÈS, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, Grande-Rue, 128. — 1887.
- \* ORDINAIRE, Olivier, ancien consul de France à Rosario ; à Mazières (Doubs). — 1876.
- OUTHENIN-CHALANDRE, Joseph, membre de la Chambre de commerce, rue de la Préfecture, 18. — 1858.
- PARIZOT, inspecteur honoraire des Enfants assistés, rue du Clos, 10. — 1892.
- PATEU, entrepreneur, membre du conseil municipal, aux Champs. — 1894.
- PERRUCHE DE VELNA, conseiller à la Cour d'appel, rue Saint-Vincent. — 1870.
- \* PINGAUD, Léonce, correspondant de l'Institut, professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres, (*élu membre honoraire en 1896*), rue Saint-Vincent, 17. — 1874.
- POETE, Marcel, archiviste-paléographe, bibliothécaire de la Ville. — 1894.
- RÉMOND, Jules, notaire, Grande-Rue, 31. — 1881.
- \* RENAUD, Alphonse, docteur en droit, sous-chef à la direction générale de l'enregistrement ; Paris, rue Scheffer, 25. — 1869.
- RENAUD, Ernest, fabricant d'horlogerie, rue Rivotte, 8. — 1885.
- RICKLIN, notaire, rue des Granges, 38, étude : Grande-Rue, 121. — 1879.
- RIGNY (l'abbé), chanoine honoraire, curé de Saint-Pierre. — 1886.
- RIPPS, Paul, architecte, place du Marché. — 1873.

MM.

- ROBARDET, ancien commissaire-priseur, ancien membre du conseil d'arrondissement de Besançon, Grande-Rue, 45. — 1879.
- ROBERT, Edmond, fabricant d'aiguilles de montres, faubourg Tarragnoz. — 1886.
- SAILLARD, Albin, docteur en médecine, membre du conseil général du Doubs, place Victor Hugo. — 1866.
- SAILLARD, Léon, négociant, rue des Granges, 59. — 1877.
- SAILLARD, Eugène, ancien directeur des postes du département du Doubs; Beaugard (banlieue de Besançon). — 1879.
- DE SAINTE-AGATHE (le comte Joseph), avocat, archiviste-paléographe, rue d'Anvers, 3. — 1880.
- SANDOZ, Charles, négociant en fournitures d'horlogerie, ancien adjoint au maire, place Saint-Amour, 4. — 1880.
- SAYOUS, Edouard, professeur d'histoire ancienne et du moyen âge à la Faculté des lettres, Grande-Rue, 14. — 1890.
- SERRÈS, Achille, pharmacien, place Saint-Pierre, 6. — 1883.
- SIMONIN, architecte, rue du Lycée, 13. — 1892.
- SIRE, Georges, correspondant de l'Institut, essayeur de la Garantie, (*élu membre honoraire de la Société en 1896*), rue de la Mouillère, aux Chaprais. — 1847.
- SONGEON, fabricant d'horlogerie, Grande-Rue, 73. — 1884.
- SUCHET (le chanoine) rue Casenat, 1. — 1894.
- THOUVENIN, François-Maurice, pharmacien supérieur, professeur à l'École de médecine et de pharmacie, Grande-Rue, 136. — 1890.
- TRINCANO, manufacturier, rue Saint-Pierre, 20. — 1896.
- VAISSIER, Alfred, conservateur-adjoint du Musée des antiquités, Grande-Rue, 109. — 1876.
- \* VANDEL, Maurice, ingénieur des arts et manufactures, rue des Granges, 49. — 1890.
- VERNIER, Léon, professeur à la Faculté des lettres, rue Sainte-Anne, 10. — 1883.
- DE VEZET (le comte Edouard), ancien lieutenant-colonel de l'armée territoriale, rue Charles Nodier, 17 *ter*. — 1870.
- VÉZIAN, Alexandre, doyen honoraire de la Faculté des sciences; Villas bisontines. — 1860.
- VIEILLE, Gustave, architecte du département du Doubs, com-

MM.

mandant du bataillon des sapeurs pompiers de Besançon, rue de Lorraine, 4. — 1882.

WEHRLÉ, négociant, rue Battant, 11. — 1894.

**Membres correspondants (135).**

MM.

\* ALMAND, Victor, capitaine du génie ; à Nantes.

ANDRÉ, Ernest, notaire ; rue des Promenades, 17, Gray (Haute-Saône). — 1877.

ARNAL, Amédée, percepteur à Nancy (Meurthe). — 1872.

BAILLE, Charles, ancien juge de paix à Poligny (Jura). — 1877.

\* BARDET, juge de paix à Brienne (Aube). — 1886.

\* BERTHAUD, professeur honoraire de la Faculté des sciences de Lyon, à Saint-Cyr au mont d'Or (Rhône). — 1880.

\* BESSON, ingénieur de la Compagnie des forges de Franche-Comté ; Courchapon (Doubs). — 1859.

BETTEND, Abel, imprim.-lithog. ; Lure (Haute-Saône). — 1862.

BEY-ROZET, Charles, propriétaire à Marnay (H<sup>te</sup>-Saône). — 1890.

BIXIO, Maurice, agronome, membre du conseil municipal de Paris ; Paris, quai Voltaire, 17. — 1866.

BIZOS, Gaston, recteur de l'Académie de Dijon. — 1874.

BLANCHET, proviseur au lycée de Bordeaux — 185.

BLONDEAU, juge au tribunal ; Baume-les-Dames. — 1895.

BOBILLIER, Edouard, maire et suppléant du juge de paix ; Clerval (Doubs). — 1875.

BOISSELET, Joseph, avocat ; Vesoul (Haute-Saône). — 1866.

\* BREDIN, professeur ; Paris, rue Claude-Bernard, 27. — 1857.

\* BRIOT, docteur en médecine, membre du conseil général du Jura ; Chaussin (Jura). — 1869.

DE BROÏSSIA (le vicomte Edouard FROISSARD) ; à Blandans, par Voiteur (Jura). — 1800.

\* BRUAND, Léon, inspecteur des forêts ; Paris, rue de la Planche, 11 bis. — 1881.

BURIN DU BUISSON, préfet honoraire ; à Besançon, rue Moncey, 9, et à Cramans (Jura). — 1878.

\* BUCHET, Alexandre, inspecteur des Enfants assistés ; Gray (Haute-Saône). — 1850.

MM.

- CASTAN, Francis, général d'artillerie, Versailles, et à Besançon, Grande-Rue, 97. — 1860.
- CHAPOY, Henri, avocat à la Cour d'appel de Paris; rue des Saints-Pères, 13. — 1875.
- CHAPUIS, Louis, pharmacien; Chaussin (Jura). — 1869.
- \* CHOFFAT, Paul, attaché à la direction des travaux géologiques du Portugal; Lisbonne, rua de Arco a Jesu, 113. — 1869.
- \* CLOZ, Louis, professeur de dessin à Salins. — 1863.
- CONTET, Charles, professeur agrégé de mathématiques au Lycée de Saint-Quentin. — 1884.
- \* CONTEJEAN, Charles, géologue, professeur de Faculté honoraire et conservateur du musée d'histoire naturelle à Montbéliard. — 1851.
- CORDIER, Jules-Joseph, receveur principal des domaines à Montbéliard. — 1862.
- CORDIER, Palmyr, médecin des colonies, et à Besançon rue des Granges, 3. — 1896.
- CORNUTY, contrôleur de la garantie; Pontarlier. — 1883.
- COSTE, Louis, docteur en médecine et pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, bibliothécaire de la ville de Salins (Jura). — 1866.
- COURBET, Ernest, bibliophile, trésorier de la ville de Paris, rue de Lille, 1. — 1874.
- \* CRÉBELY, Justin, employé aux Forges de Franche-Comté; Moulin-Rouge, près Rochefort (Jura). — 1865.
- DAUBIAN-DELISLE, Henri, ancien directeur des contributions directes, ancien président de la Société d'Emulation du Doubs; Paris, avenue de Wagram, 86. — 1874.
- \* DEROSNE, Charles, maître de forges; à Ollans, par Cendrey. — 1880.
- \* DESSERTINE, Edmond, directeur de forges; Longchamp, par Clairvaux (Aube). — 1866.
- \* DEULLIN, Eugène, banquier; Epernay (Marne). — 1860.
- \* DEVAUX, ancien pharmacien, juge de paix; Gy (Haute-Saône). — 1860.
- DIETRICH, docteur en médecine, médecin de colonisation à Sebto (Algérie). — 1892.
- DRAPEYRON, Ludovic, docteur ès-lettres, professeur d'histoire

MM.

- au Lycée Charlemagne, directeur de la *Revue de Géographie* ; Paris, rue Claude-Bernard, 55. — 1866.
- \* DUFAY, Jules, notaire ; Salins (Jura). — 1875.
- FEUVRIER (l'abbé), chanoine honoraire, curé de Montbéliard (Doubs). — 1856.
- FEUVRIER, Julien, professeur au collège de Dole, faubourg d'Azans. — 1893.
- FILSJEAN (l'abbé), licencié en lettres, professeur au séminaire d'Ornans. — 1896.
- FLAGEY, Camille, ingénieur, ancien membre du conseil général du Doubs ; Vignoble d'Azéba, canton de Mila, province de Constantine. — 1877.
- \* GARNIER, Georges, avocat ; Bayeux (Calvados), rue Genas-Du-homme. — 1867.
- GASCON, Edouard, agent voyer principal, conducteur des ponts et chaussées, président du comice agricole du canton de Fontaine-Française (Côte-d'Or). — 1868.
- GASCON, Louis, professeur au collège d'Alais, rue Faberie, 60. — 1889.
- GAUTHIER, doct<sup>r</sup> en médec. ; Luxeuil (Haute-Saône). — 1868.
- GEVREY, Alfred, conseiller à la Cour d'appel de Grenoble, rue des Alpes, 9. — 1860.
- GIROD, Paul, professeur à la Faculté des sciences et à l'École de médecine de Clermontferrand. — 1882.
- GRÉBUS (l'abbé), curé à Cromary. — 1891.
- GREMAUD (l'abbé), bibliothécaire cantonal de Fribourg (Suisse). — 1879.
- \* GUILLEMOT, Antoine, archiviste de la ville de Thiers (Puy-de-Dôme). — 1854.
- GURNAUD (A.), ancien inspecteur des forêts ; au château de Nancray (Doubs). — 1853.
- HENRICOLAS, directeur des contributions directes à Nîmes (Gard). — 1878.
- HUART, Arthur, ancien avocat-général ; à La Roche Thibault, par Jarzé (Maine-et-Loire). — 1870.
- HUGUET, docteur en médecine ; Vanne, par Lavoncourt (Haute-Saône). — 1884.

MM.

- JANET, Albert, négociant ; Saint-Vit (Doubs). — 1872.
- JEANNOLLE, Charles, pharmac. ; à Fontenay-le-Château (Vosges). — 1876.
- JOBIN, Alphonse, avocat ; Lons-le-Saunier (Jura). — 1872.
- JOLIET, Gaston, ancien préfet de la Haute-Marne ; à Dijon, rue Chabot-Charny 44. — 1877.
- \* KŒCHLIN, Oscar, chimiste ; Dornach (Alsace), rue de la Brasserie, 2. — 1858.
- KURTZ, juge au tribunal de Pontarlier. — 1888.
- LAFORST (Marcel PÉCON DE), lieutenant d'infanterie au corps d'occupation du Tonkin ; à Besançon, rue du Mont-Sainte-Marie, 8. — 1895.
- \* LAMOTTE, directeur de hauts fourneaux ; Paris, rue du Mont-Sainte-Marie, 8. — 1859.
- \* LAURENT, Ch., ingénieur civil ; Paris, rue de Chabrol, 35. — 1860.
- LEBAULT, Armand, docteur en médecine ; Saint-Vit (Doubs). — 1876.
- LECHEVALIER, Emile, libraire-éditeur ; Paris, quai des Grands-Augustins, 39, à la librairie des provinces. — 1888.
- LE MIRE, Paul-Noël, avocat ; Mirevent, près Pont-de-Poitte (Jura) et rue de la Préfecture, à Dijon. — 1876.
- \* LERAS, inspecteur honoraire d'Académie ; Paris, rue de Bou-lainvilliers, 57. — 1857.
- LHOMME, botaniste, secrétaire de la mairie de Vesoul (Haute-Saône), rue de la Mairie. — 1875.
- \* LIGIER, Arthur, pharmacien, membre du conseil général du Jura ; Salins (Jura). — 1863.
- MACHARD, Jules, peintre d'histoire, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome ; Paris, rue Ampère, 87. — 1866.
- MADIOT, Victor-François, pharmacien ; Jussey (Haute-Saône). — 1880.
- MAILLARD, docteur en médecine ; Dijon (Côte-d'Or). — 1855.
- MAIRE-SEBILLE (l'abbé), curé de Vuillecin (Doubs). — 1880.
- \* MASSING, Camille, manufacturier à Puttelange-lez-Sarralbe (Lorraine allemande). — 1891.

MM.

- DE MARMIER (le duc), membre du conseil général de la Haute-Saône; au château de Ray-sur-Saône, par Vellexon (Haute-Saône). — 1867.
- MARTIN, Abel, capitaine adjudant major au 27<sup>e</sup> régiment d'infanterie; Dijon, et à Besançon, Grande-Rue, 86. — 1881.
- \* MATHEY, Charles, pharmacien; Ornans (Doubs). — 1856.
- DE MENTHON (le comte René), botaniste; Menthon-Saint-Bernard (Haute-Savoie), et château de Saint-Loup-lez-Gray, par Gray. — 1854.
- MILLIARD, Alfred; Fédry, par Lavoncourt (Haute-Saône). — 1886.
- \* DE MONTET, Albert; Chardonne-sur-Vevey (Suisse). — 1882.
- MORÉTIEN, docteur en médecine; Paris, rue de Rivoli, 68. — 1857.
- MOUREY (l'abbé); Montmartin (Doubs). — 1886.
- DE MOUSTIER (le marquis), député et membre du Conseil général du Doubs; château Bournel, par Rougemont (Doubs), et Paris, avenue de l'Alma, 15. — 1874.
- MUGNIER, Henri-Auguste, ingénieur-architecte; Paris, Ecluses Saint-Martin, 47. — 1868.
- NAU, ancien élève de l'Institut agronomique, à Baume-les-Dames — 1895.
- \* PARANDIER, inspecteur général de première classe des ponts et chaussées en retraite, président de la Société de viticulture d'Arbois (Jura); Paris, rue des Ecuries d'Artois, 38, et aux Tourillons à Arbois. — 1852.
- PARMENTIER, Paul, docteur ès-sciences, professeur à Baume-les-Dames. — 1891.
- PABIS, docteur en médecine, médecin des bains à Luxeuil (Haute-Saône). — 1866.
- DE PERPIGNA, Charles-Antoine, propriétaire; Paris, rue du Point du Jour, à Auteuil. — 1888.
- PETITCLERC, Paul, géologue; Vesoul, rue de l'Aigle-Noir, 17. — 1881.
- PIQUARD, Léon, docteur en médecine à Chalèze (Doubs). — 1890
- \* DE PRINSAC (le baron), ancien membre du conseil d'adminis-

MM.

- tration de la Société d'Emulation du Doubs; château de Sa-deillan, par Miélan (Gers). — 1873.
- PRINET, Max, archiviste aux Archives nationales, Paris, rue de Rennes, 126. — 1895.
- PROST, Bernard, inspecteur des archives et des bibliothèques au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; Paris, avenue Rapp, 7. — 1857.
- \* QUÉLET, Lucien, docteur en médecine; Hérimoncourt (Doubs). — 1862.
- RAMBAUD, Alfred, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, à Paris, rue d'Assas. — 1881.
- \* RECEVEUR, Jules, notaire; Cuse, près Rougemont (Doubs). — 1874.
- REGAD, Paul, greffier du tribunal civil de Saint-Claude (Jura). — 1891.
- RENAULD, Ferdinand, botaniste, ancien commandant du palais de Monaco; rue du Palais, à Vesoul (Haute-Saône). — 1875.
- RICHARD, Charles, docteur en médecine; Autrey-lez-Gray (Haute-Saône). — 1861.
- RICHARD, Auguste, pharmacien; Nice, rue de Paris, 16, et Autet (Haute-Saône). — 1876.
- \* RICHARD, Louis, médecin-chef de l'hôpital militaire de Sousse (Tunisie). — 1878.
- RIPPS (l'abbé), curé d'Arc-lez-Gray (Haute-Saône). — 1882.
- ROBINET (l'abbé), Méltin, vicaire à Sirod (Jura). — 1889.
- ROUTHIER, Joseph-Prosper, attaché à la Préfecture de la Seine; Paris, rue Flatters, 10. — 1886.
- ROUZET, Louis, ancien ingénieur-voyer; Dole (Jura). — 1874.
- ROY, Emile, professeur à la faculté des lettres de Dijon, rue de Mirande, 9. — 1894.
- ROY, Jules, professeur à l'École des Chartes; Paris, rue Spontini, 9. — 1867.
- ROY, banquier; L'Isle-sur-le-Doubs. — 1887.
- \* ROSSIGNOT (l'abbé), Auguste, curé de Mamirole (Doubs). — 1885.
- SAGLIO, Camille, directeur des forges d'Audincourt (Doubs). — 1896.



MM.

- \* SAILLARD, Armand, négociant; Villars-lez-Blamont (Doubs). — 1877.
- STOURME, docteur en médecine à Lyon, cours Morand 25. — 1896.
- SURLEAU, directeur de la succursale de la banque de France, à Rouen. — 1886.
- \* SENTUPÉRY, Charles; château de la Folie, Arc-lez-Gray (Haute-Saône). — 1879.
- \* DE SAUSSURE, Henri, naturaliste; à Genève, Cité 24, et à Yvoire (Haute-Savoie). — 1854.
- TAILLARD, docteur en médecine, membre du conseil d'arrondissement; Maiche (Doubs). — 1877.
- THURIET, Charles, président du tribunal civil de Saint-Claude (Jura). — 1869.
- \* TOURNIER, Ed., maître de conférences à l'Ecole normale, sous-directeur à l'école des hautes études; Paris, rue de Tournon, 16. — 1854.
- TRAVELET, Nicolas, propriétaire, maire de Bourguignon-lez-Morey (Haute-Saône). — 1857.
- \* TRAVERS, Emile, ancien archiviste du Doubs, ancien conseiller de préfecture; Caen (Calvados), rue des Chanoines, 18. — 1869.
- \* TRIPPLIN, Julien, représentant de l'horlogerie bisontine et vice-président de l'Institut des horlogers; Londres: Bartlett's Buildings, 5 (Holborn Circus), E. C., et Belle-Vue (Heathfield Gardens, Chiswick, W). — 1868.
- TUETÉY, Alexandre, sous-chef de la section législative et judiciaire aux Archives nationales; Paris, rue de Poissy 31. — 1863.
- VALFREY, Jules, ancien sous-directeur à la direction politique du Ministère des Affaires étrangères; Paris, rue du Faubourg Saint-Honoré, 140. — 1869.
- VAISSIER, Jules, fabricant de papiers; rue Edouard Detaille, 3, Paris. — 1877.
- VARAIGNE, directeur des contributions indirectes en retraite; Paris, rue Lauriston, 80. — 1856.
- VENDRELY, pharmacien; Champagny (Haute-Saône). — 1863.

MM.

VERNEREY, notaire; Amancey (Doubs). — 1880.

VIELLARD, Léon, propriétaire et maître de forges; Morvillars (territoire de Belfort). — 1872.

\* WALLON, Henri, agrégé de l'Université, manufacturier; Rouen, Val d'Euuplet, 48. — 1868.

---

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS EN 1896.

---

|   |      |
|---|------|
| GALLOTTI, Léon, ancien professeur à l'École d'état-major, Basas (Gironde) et Paris.                                       | 1860 |
| * GUILLEMIN, Joseph, caissier de la banque A. Jacquard. Besançon, trésorier honoraire de la Société d'Emulation du Doubs. | 1875 |
| BOUTHENOT-PEUGEOT, vice-président de la Société d'Emulation de Montbéliard.   | 1865 |
| CIZEL (l'abbé), curé de Navenne (Haute-Saône).  | 1884 |
| * CHAMPIN, ancien sous-préfet à Baume-les-Dames.  | 1865 |
| YUNG, Théodore, général de brigade, député de Dunkerque (Nord).   | 1872 |
| MARQUISSET, Léon, ancien magistrat; Apremont (Haute-Saône),   | 1874 |
| PIQUARD, Jules, docteur en médecine, à Chalèze (Doubs).   | 1891 |

---

## SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES (155)

Le millésime indique l'année dans laquelle ont commencé les relations.

### FRANCE.

Comité des travaux historiques et scientifiques près le  
Ministère de l'Instruction publique (*cing exemplaires  
des Mémoires*) . . . . . 1856

#### Ain.

Société d'Emulation de l'Ain; Bourg. . . . . 1868  
Société des sciences naturelles de l'Ain. . . . . 1894

#### Aisne.

Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agri-  
culture et industrie de Saint-Quentin . . . . . 1862

#### Allier.

Société des sciences médicales de l'arrondissement de  
Gannat . . . . . 1851  
Société d'Emulation et des Beaux-arts du Bourbonnais ;  
Moulins. . . . . 1860  
Revue scientifique du Bourbonnais et du centre de la  
France ; Moulins . . . . . 1894

#### Alpes-Maritimes

Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes ;  
Nice. . . . . 1867

#### Alpes (Hautes-).

Société d'étude des Hautes-Alpes; Gap. . . . . 1884

**Ardèche.**

Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et lettres  
de l'Ardèche; Privas. . . . . 1863

**Aube.**

Société académique de l'Aube; Troyes . . . . . 1867

**Aveyron.**

Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron; Rodez. 1876

**Belfort (Territoire de).**

Société Belfortaine d'Emulation. . . . . 1872

**Bouches-du-Rhône.**

Société de statistique de Marseille. . . . . 1867

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille. 1867

**Calvados.**

Société Linnéenne de Normandie; Caen. . . . . 1857

Académie de Caen. . . . . 1868

**Charente.**

Société historique et archéologique de la Charente;  
Angoulême . . . . . 1877

**Charente-Inférieure.**

Société des archives historiques de la Saintonge et de  
l'Aunis; Saintes . . . . . 1883

**Cher.**

Société des antiquaires du Centre; Bourges. . . . . 1876

**Côte-d'Or.**

Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon . . 1856

Commission des antiquités du département de la Côte-  
d'Or; Dijon . . . . . 1869

Société d'archéologie, d'histoire et de littérature de  
Beaune . . . . . 1877

|   |      |
|---|------|
| Société des sciences historiques et naturelles de Semur .   | 1880 |
| Société bourguignonne de géographie et d'histoire ; Dijon.  | 1888 |
| Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur publiée<br>par les professeurs des Facultés de Dijon. . . . . | 1891 |

**Doubs.**

|  |      |
|--|------|
| Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. . . . . | 1844 |
| Société d'émulation de Montbéliard. . . . .                        | 1851 |
| Société de médecine de Besançon. . . . .                           | 1861 |
| Société de lecture de Besançon . . . . .                           | 1865 |
| L'Union artistique de Besançon. . . . .                            | 1894 |

**Drôme.**

|  |      |
|--|------|
| Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers; Romans (Drôme) . . . . . | 1880 |
|--|------|

**Eure-et-Loir.**

|  |      |
|--|------|
| Société Dunoise ; Châteaudun . . . . . | 1867 |
|--|------|

**Finistère.**

|                                       |      |
|---------------------------------------|------|
| Société académique de Brest . . . . . | 1875 |
|---------------------------------------|------|

**Gard.**

|  |      |
|--|------|
| Académie de Nimes . . . . .                                | 1866 |
| Société d'études des sciences naturelles de Nimes. . . . . | 1883 |

**Garonne (Haute).**

|  |      |
|--|------|
| Société archéologique du Midi de la France; Toulouse. .            | 1872 |
| Société des sciences physiques et naturelles de Toulouse . . . . . | 1875 |

**Gironde.**

|   |      |
|---|------|
| Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux. . . . . | 1878 |
| Société d'archéologie de Bordeaux . . . . .                       | 1867 |
| Société Linnéenne de Bordeaux . . . . .                           | 1878 |

**Hérault.**

|  |      |
|--|------|
| Académie de Montpellier. . . . .                             | 1869 |
| Société archéologique de Montpellier . . . . .               | 1869 |
| Société d'étude des sciences naturelles de Béziers . . . . . | 1878 |

**Ille-et-Vilaine**

|   |      |
|---|------|
| Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine ;<br>Rennes. . . . . | 1894 |
|---|------|

**Isère.**

|  |      |
|--|------|
| Société de statistique et d'histoire naturelle du départe-<br>ment de l'Isère ; Grenoble . . . . . | 1857 |
|--|------|

**Jura.**

|   |      |
|---|------|
| Société d'Emulation du département du Jura; Lons-le-<br>Saunier . . . . . | 1844 |
| Revue viticole de Franche-Comté, Poligny. . . . .                         | 1895 |

**Loire.**

|  |      |
|--|------|
| Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-<br>lettres du département de la Loire ; Saint-Etienne. . . . . | 1866 |
| Société de la Diana, à Montbrison. . . . .   | 1895 |

**Loire-Inférieure.**

|   |      |
|---|------|
| Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France ;<br>Nantes . . . . . | 1891 |
|---|------|

**Loiret.**

|  |      |
|--|------|
| Société archéologique de l'Orléanais ; Orléans . . . . . | 1851 |
|--|------|

**Maine-et-Loire.**

|  |      |
|--|------|
| Société industrielle d'Angers et du département de Maine-<br>et-Loire; Angers. . . . . | 1855 |
| Société académique de Maine-et-Loire ; Angers . . . . .                                | 1857 |

**Manche.**

|  |      |
|--|------|
| Société des sciences naturelles de Cherbourg . . . . . | 1854 |
|--|------|

**Marne.**

- Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne; Châlons . . . . . 1856  
Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Marne; Reims. . . . . 1878

**Marne (Haute-).**

- Société archéologique de Langres. . . . . 1874

**Meurthe-et-Moselle.**

- Société des sciences de Nancy (ancienne Société des sciences naturelles de Strasbourg) . . . . . 1866  
Société d'archéologie lorraine, à Nancy. . . . . 1886

**Meuse.**

- Société polymathique de Verdun . . . . . 1851

**Morbihan.**

- Société polymathique du Morbihan; Vannes. . . . . 1864

**Nord.**

- Société d'émulation de Roubaix; . . . . . 1895

**Oise.**

- Société historique de Compiègne. . . . . 1886

**Pyrénées (Basses-).**

- Société des sciences, arts et lettres de Pau. . . . . 1873  
Société des sciences et arts de Bayonne. . . . . 1884

**Pyrénées Orientales.**

- Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales; Perpignan. . . . . 1856

**Rhône.**

- Société d'agriculture et d'histoire naturelle de Lyon . . . 1850  
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon . . 1860  
Société littéraire, historique et archéologique de Lyon. . 1856  
Annales de l'Université de Lyon, quai Claude-Bernard. . 1896

**Saône-et-Loire.**

|  |      |
|--|------|
| Société Eduenne ; Autun . . . . .  | 1846 |
| Société d'histoire naturelle d'Autun . . . . .                                 | 1888 |
| Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône . . . . .              | 1857 |
| Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire ; Chalon-sur-Saône . . . . . | 1877 |
| Société d'histoire naturelle de Mâcon . . . . .                                | 1896 |

**Saône (Haute-).**

|   |      |
|---|------|
| Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône . . . . . | 1861 |
| Société d'encouragement à l'agriculture ; Vesoul . . . . .          | 1881 |
| Société des sciences naturelles ; Vesoul . . . . .                  | 1896 |

**Sarthe.**

|  |      |
|--|------|
| Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe ; Le Mans . . . . . | 1869 |
| Société historique et archéologique du Maine ; Le Mans . . . . .         | 1879 |

**Savoie.**

|   |      |
|---|------|
| Académie de Savoie ; Chambéry . . . . . | 1869 |
|---|------|

**Savoie (Haute-).**

|   |      |
|---|------|
| Société Florimontane ; Annecy . . . . . | 1871 |
|---|------|

**Seine.**

|  |      |
|--|------|
| Institut de France . . . . .   | 1872 |
| Société des antiquaires de France ; Paris . . . . .  | 1867 |
| Association française pour l'avancement des sciences . . . . .                                     | 1879 |
| Société d'histoire de Paris et de l'Ile de France . . . . .  | 1884 |
| Association pour l'encouragement des études grecques en France ; rue Soufflot, 22, Paris . . . . . | 1878 |
| Société de botanique de France ; rue de Grenelle, 24, Paris . . . . .                              | 1883 |
| Société d'anthropologie de Paris, rue Antoine Dubois, 4 . . . . .                                  | 1883 |
| Société française de physique, rue de Rennes, 44 . . . . .   | 1887 |
| Musée Guimet ; avenue du Trocadéro, 30 . . . . .   | 1880 |
| Société de secours des amis des sciences . . . . .   | 1888 |
| Société de biologie . . . . .  | 1888 |



|   |      |
|---|------|
| Société philomathique de Paris, rue des Grands-Augustins, 7. . . . .              | 1888 |
| Société philotechnique de Paris, rue d'Orléans; Neuilly-sur-Seine . . . . .       | 1888 |
| La direction de l'Annuaire géologique universel, rue de Tournon, 1 . . . . .      | 1885 |
| Mélusine, revue folkloriste, librairie Roland, rue des Chantiers; Paris . . . . . | 1894 |
| Le Polybiblion, Paris, rue Saint-Simon, 4 et 5. . . . .                           | 1894 |

**Seine-Inférieure.**

|  |      |
|--|------|
| Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure; Rouen . . . . . | 1869 |
| Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen .                         | 1879 |
| Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure; Rouen.                         | 1880 |
| Société havraise d'études diverses . . . . .                                     | 1891 |

**Seine-et-Oise.**

|   |      |
|---|------|
| Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise; Versailles . . . . . | 1861 |
| Société des sciences morales, belles-lettres et arts, à Versailles. . . . .         | 1896 |

**Somme**

|  |      |
|--|------|
| Société des antiquaires de Picardie; Amiens. . . . . | 1869 |
| Société d'Emulation d'Abbeville. . . . .             | 1894 |

**Tarn-et-Garonne.**

|   |      |
|---|------|
| Société d'histoire et d'archéologie de Tarn-et-Garonne; Montauban . . . . . | 1894 |
|---|------|

**Vienne (Haute-).**

|   |      |
|---|------|
| Société historique et archéologique du Limousin . . . . | 1852 |
|---|------|

**Vosges.**

|  |      |
|--|------|
| Société d'Emulation du département des Vosges; Epinal. | 1855 |
| Société philomathique vosgienne; Saint-Dié. . . . .    | 1876 |

**Yonne.**

|  |      |
|--|------|
| Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. | 1852 |
|--|------|

### ALSACE-LORRAINE

|   |      |
|---|------|
| Société d'histoire naturelle de Colmar. . . . .   | 1860 |
| Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-<br>Alsace ; Strasbourg . . . . . | 1880 |
| Société d'histoire naturelle de Metz. . . . .   | 1895 |
| Commission de la carte géologique de l'Alsace-Lorraine ;<br>Strasbourg . . . . .        | 1887 |

### ALGÉRIE.

|   |      |
|---|------|
| Société historique algérienne ; Alger . . . . . | 1870 |
|---|------|

### ALLEMAGNE.

|  |      |
|--|------|
| Académie impériale et royale des sciences de Berlin. . .   | 1879 |
| Société botanique de la province de Brandebourg ;<br>Berlin. . . . .   | 1877 |
| Académie royale des sciences de Bavière, à Munich<br>(Koenigl. Bayer. Akademie der Wissenschaften zu<br>Munchen), représentée par M. Georg, libraire à<br>Lyon . . . . . | 1865 |
| Société des sciences naturelles de Brême (Naturwissens-<br>chaftlicher Verein zu Bremen) . . . . .   | 1866 |
| Société des sciences naturelles et médicales de la Haute-<br>Hesse (Oberhessische Gesellschaft für Natur und Heil-<br>kunde) ; Giessen. . . . .                          | 1853 |
| Société des sciences naturelles de Fribourg en Brisgau<br>(Bade) . . . . .   | 1892 |
| Société royale physico-économique de Kœnigsberg (Kœ-<br>nigliche physikalisch-œkonomische Gesellschaft zu Kœ-<br>nigsberg) ; Prusse . . . . .                            | 1861 |

### AUTRICHE.

|  |      |
|--|------|
| Institut impérial et royal de géologie de l'empire d'Au-<br>triche (Kaiserlich-kœniglich-geologische Reichsanstalt) ;<br>Vienne. . . . . | 1855 |
| Muséum impérial et royal d'histoire naturelle de Vienne.   | 1889 |

### AMÉRIQUE.

|   |      |
|---|------|
| Société d'histoire naturelle de Boston. . . . . | 1865 |
|---|------|

|  |      |
|--|------|
| Institut Smithsonian de Washington . . . . . | 1869 |
| United states geological Survey. . . . .     | 1883 |
| Geographical club of Philadelphia . . . . .  | 1896 |

**ANGLETERRE.**

|   |      |
|---|------|
| Société littéraire et philosophique de Manchester (Literary and philosophical Society of Manchester). . . . . | 1859 |
|---|------|

**BELGIQUE.**

|   |      |
|---|------|
| Académie royale de Belgique; Bruxelles . . . . .                    | 1868 |
| Société géologique de Belgique; Liège . . . . .                     | 1876 |
| Académie d'archéologie de Belgique; Anvers, rue Lozane 22 . . . . . | 1885 |
| Société des Bollandistes; Bruxelles, rue des Ursulines, 14.         | 1888 |
| Société d'archéologie de Bruxelles, rue Ravenstein n° 11.           | 1891 |

**PORTUGAL.**

|   |      |
|---|------|
| Commission des travaux géologiques du Portugal, de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, rua de Arco a Jesu, 113. . . . . | 1885 |
|---|------|

**ITALIE.**

|  |      |
|--|------|
| Académie des sciences, lettres et arts de Modène . . . . .       | 1879 |
| R. Deputazione sovra gli Studi di Storia Patria; Torino. . . . . | 1884 |

**LUXEMBOURG.**

|  |      |
|--|------|
| Société des sciences naturelles du grand duché de Luxembourg; Luxembourg . . . . . | 1854 |
|--|------|

**SUÈDE ET NORVÈGE.**

|   |      |
|---|------|
| Académie royale suédoise des sciences, Stockholm . . . . .      | 1869 |
| Université royale de Christiania . . . . .                      | 1877 |
| The géological institution of the University of Upsala. . . . . | 1895 |

**SUISSE.**

|   |      |
|---|------|
| Société des sciences naturelles de Bâle. . . . .      | 1872 |
| Société des sciences naturelles de Berne . . . . .    | 1855 |
| Société jurassienne d'Emulation; Porrentruy . . . . . | 1861 |

|   |      |
|---|------|
| Société d'histoire et d'archéologie de Genève, rue de l'E-<br>vêché . . . . . | 1863 |
| Institut national de Genève. . . . .  | 1866 |
| Société vaudoise des sciences naturelles; Lausanne . . .                      | 1847 |
| Société d'histoire de la Suisse romande; Lausanne . . .                       | 1878 |
| Société neuchâteloise des sciences naturelles; Neuchâtel.                     | 1862 |
| Société d'histoire et d'archéologie de Neuchâtel . . . . .                    | 1865 |
| Société des sciences naturelles de Zurich . . . . .                           | 1857 |
| Société des antiquaires de Zurich. . . . .                                    | 1864 |
| Société générale d'histoire suisse (à la bibliothèque de<br>Berne). . . . .   | 1880 |
| Société <i>Pro Aventico</i> , à Avanches . . . . .                            | 1894 |

---

## ÉTABLISSEMENTS PUBLICS (29)

Recevant les Mémoires.

---

Bibliothèque de la ville de Besançon.

- Id. populaire de Besançon.
- Id. de l'École d'artillerie de Besançon.
- Id. des Facultés de Besançon.
- Id. de l'École de médecine de Besançon.
- Id. du Chapitre métropolitain de Besançon.
- Id. du Séminaire de Besançon.
- Id. de la ville de Montbéliard.
- Id. de la ville de Pontarlier.
- Id. de la ville de Baume-les-Dames.
- Id. de la ville de Vesoul.
- Id. de la ville de Gray.
- Id. de la ville de Lure.
- Id. de la ville de Luxeuil.
- Id. de la ville de Lons-le-Saunier.
- Id. de la ville de Dole.
- Id. de la ville de Poligny.
- Id. de la ville de Salins.
- Id. de la ville d'Arbois.
- Id. de la ville de Saint-Claude.
- Id. du Musée national de Saint-Germain-en-Laye.
- Id. Mazarine, à Paris.
- Id. de la Sorbonne, à Paris.
- Id. de l'École d'application de l'artillerie et du génie, à Fontainebleau.
- Id. du Musée ethnographique du Trocadéro, à Paris.
- Id. du British Museum, à Londres. (Librairie Dulau et Cie, Londres, Soho Square, 37.)

Archives départementales de la Côte-d'Or.

- Id. du Doubs.
  - Id. de la Haute-Saône.
  - Id. du Jura.
-



# TABLE DES MATIÈRES DU VOLUME.

## PROCÈS-VERBAUX.

|   |             |
|---|-------------|
| Annnonce par M. le docteur LEDOUX, président, de la mort de M. le docteur Blanc.....  | p. VI-VII   |
| Notification, par M. le docteur GIRARDOT, de la mort de M. Auguste Jaccard, professeur à l'Académie de Neuchâtel.....   | p. VII      |
| Conférence de M. ROY sur un <i>Mystère inédit du XIV<sup>e</sup> siècle</i> ...   | p. VIII     |
| Communication, de M. Jules GAUTHIER, sur <i>les livres de raison franc-comtois</i> .....  | p. IX       |
| Hommage, par M. GOUGET, de son ouvrage intitulé <i>Guide pratique sur les lois du timbre, de l'enregistrement et des domaines</i> .....   | p. IX       |
| Communication de M. POËTE sur un diplôme de l'abbaye de Saint-Claude.....   | p. X        |
| Communication, par M. le docteur MAGNIN, d'une partie de son travail sur <i>Les anciens Jardins botaniques de Besançon</i> .  | p. XI       |
| Don, par Mme CASTAN, d'une <i>Tête ancienne d'idole japonnaise</i> .  | p. XI       |
| Compte rendu, par M. Albert GIRARDOT, de brochures de M. le professeur Berthaud, de Lyon, sur la <i>géologie du Mâconnais</i> et sur le <i>rôle des sociétés savantes</i> ..... | p. XII      |
| Exposition, par M. le docteur MAGNIN, des <i>découvertes faites récemment sur les phénomènes intimes de la fécondation</i> .  | p. XII-XIII |
| Lecture, par M. LIEFFROY, d'une étude sur <i>Le Maréchal Ney en Franche-Comté</i> .....   | p. XIII     |
| Compte rendu, par M. POËTE, de deux brochures de M. de la Bourallière sur <i>Les débuts de l'imprimerie à Poitiers</i> .....  | p. XIV      |
| Communication de M. POËTE sur les <i>ordalies</i> , d'après un missel de Sainte-Madeleine conservé à la Bibliothèque de Besançon.   | p. XV       |
| Compte rendu, par M. le général DE JOUFFROY, de l'ouvrage de M. le commandant Euvarard : <i>La première armée de l'Est</i> ..   | p. XV       |
| Présentation, par M. SIRE, d'une notice de M. Jacques Boyer sur le mathématicien franc-comtois <i>Jean-Joseph Servois (1767-1847)</i> ...                                       | p. XVI      |
| Rapport de M. le général DE JOUFFROY sur l'ouvrage de M. le commandant Euvarard, <i>La première armée de l'Est</i> .....  | p. XVI      |

|   |                |
|---|----------------|
| Communication de M. le docteur MAGNIN sur la Flore des saules têtards . . . . .   | p. XIX         |
| Communication, par M. VERNIER, de deux lettres inédites du Grand-Dauphin trouvées dans notre province. . . . .  | p. XIX         |
| Hommage, par M. le docteur DIETRICH, de sa thèse pour le doctorat intitulée : Considération sur les rétrécissements de l'œsophage et leur traitement . . . . .  | p. XX          |
| Hommage, par M. MAGNIN, de sa brochure sur la <i>Florule ad-dentice des saules têtards de la région lyonnaise</i> . . . . .   | p. XX          |
| Communication, par M. SAYOUS, d'une étude, encore incomplète, sur un <i>poète-médecin de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, Jean Vuillemin, d'Arbois</i> . . . . .   | p. XX          |
| Conférence de M. MAGNIN sur la <i>Congélation des lacs du Jura</i> . . . . .  | p. XXI         |
| Notification de la mort de M. de Gassowski, membre résidant. . . . .  | p. XXII        |
| Lecture, par M. PINGAUD, de la seconde partie de son <i>Étude sur Auguste Castan (1864 à 1870)</i> . . . . .  | p. XXII        |
| Communication, par M. le docteur DIETRICH, de sa <i>Notice sur les Serpents venimeux de nos régions, le venin et l'infection ophidienne</i> . . . . .   | p. XXIII       |
| Lecture, par M. le docteur LEDOUX, président, de la lettre qu'il a adressée, au nom de la Société, à Mme Pasteur, à l'occasion de la mort de l'illustre savant. . . . .   | p. XXIII       |
| Communication par M. POËTE de plusieurs documents des XIV <sup>e</sup> et XV <sup>e</sup> siècles concernant les hôpitaux de Saint-Bernard, de Salins, de Bracon et de Montaigu. . . . .  | p. XXV         |
| Présentation, par M. MAGNIN, d'un travail de M. Parmentier, intitulé du <i>rôle de l'anatomie dans la distinction des espèces (végétales) critiques ou litigieuses</i> . . . . .  | p. XXV         |
| Présentation, par M. VAISSIER, de l'estampage de deux mosaïques, de la restauration d'une peinture murale et de divers objets gallo-romains provenant des fouilles exécutées pour la construction d'un égoût collecteur à Besançon. . . . . | p. XXV         |
| Remerciements de la famille de M. Pasteur. . . . .  | p. XXVIII      |
| M. BLANCHET, proviseur du lycée, annonce que, par ses soins, une plaque rappelant le souvenir de Pasteur, va être placée dans l'intérieur de cet établissement. . . . .   | p. XXVIII      |
| Hommage, par M. le docteur COUTENOT, de sa <i>Notice sur Rougnon</i> . . . . .  | p. XXVIII      |
| La Société reçoit de Mgr le duc d'AUMALE le VII <sup>e</sup> volume de son <i>Histoire des princes de Condé</i> . . . . .   | p. XXVIII      |
| Note de M. SAYOUS sur le volume de poésies de M. Victor Guillemin <i>Sentiments et pensées</i> . . . . .  | p. XXVIII-XXIX |
| Description, par M. Jules GAUTHIER, du <i>Missel de Perrenot de Granvelle</i> appartenant au <i>British Museum</i> . . . . .  | p. XXIX        |
| Exposition, par M. GENVRESSE, de la nature et des propriétés d'une matière colorante dérivée du disulfure de diphénylène. . . . .   | p. XXIX        |



|  |               |
|--|---------------|
| Projet de budget pour 1896.....  | p. XXIX-XXX   |
| Conseil d'administration pour 1896..   | p. XXXI       |
| Vœu de la Société pour l'érection d'un monument à Pasteur<br>dans la ville de Besançon.....  | p. XXXI       |
| Notés sur les <i>disulfures aromatiques</i> , par M. GENVRESSE.....  | p. XXXIII     |
| Séance publique de 1895.....   | p. XXXIV-XXXV |
| Banquet de 1895 : toasts de MM. le docteur LEDOUX, président;<br>DES POMMEYS, secrétaire-général de la préfecture; BONIN,<br>procureur-général; VUILLECARD, maire de la ville; le con-<br>seiller LOMBART, président de l'Académie de Besançon; CAR-<br>DOT DE LA BURTHE, de la Société d'agriculture, sciences et arts<br>de la Haute-Saône; et MIAS, de la Société d'émulation du<br>Jura..... | p. XXXVI-XLI  |

### MÉMOIRES.

|   |        |
|---|--------|
| <i>La Société d'Emulation du Doubs en 1895</i> : dis-<br>cours de présidence de M. le Docteur LEDOUX .  | p. 1   |
| <i>Auguste Castan, sa vie, son œuvre (1833-1892)</i> , par<br>M. Léonce PINGAUD (1 portrait héliogravure)   | p. 9   |
| <i>Le Maréchal Ney en Franche-Comté</i> , d'après les<br>ouvrages de MM. Welschinger et Henry Houssaye,<br>par M. LIEFFROY. . . . .   | p. 163 |
| <i>Les gisements fossilifères des environs de Morteau<br/>et la collection Chopard</i> , par M. Auguste JAC-<br>CARD, du Locle. . . . .   | p. 200 |
| <i>La vipère en Franche-Comté, le venin, les remèdes</i> ,<br>par M. le Docteur B. DIÉTRICH, médecin de colo-<br>nisation. . . . .  | p. 213 |
| <i>Annotations et additions aux flores du Jura et du<br/>Lyonnais et remarques sur l'inégale répartition<br/>de quelques plantes considérées comme commu-<br/>nes (suite)</i> , par M. le Docteur Ant. MAGNIN . . . | p. 227 |
| <i>La légende de la Roche d'Or</i> (ballade franc-comtoise)<br>par M. le Docteur CHAPOY . . . . .   | p. 318 |

|   |        |
|---|--------|
| <i>Du rôle de l'Anatomie pour la distinction des espèces critiques ou litigieuses</i> , par M. Paul PARMENTIER. . . . .   | p. 327 |
| <i>Une figuration inédite des dieux mânes au musée d'antiquités de Besançon</i> , par M. Alf. VAISSIER (1 photogravure) . . . . .   | p. 345 |
| <i>Herbier de la Flore de Franche-Comté</i> , publié par M. X. VENDRELY ; n° VIII . . . . .   | p. 353 |
| <i>Les lettres de noblesse (1503) du poète Jean Moulinet. — Le blason d'un roi des Ribauds bourguignons et le roman du duc Jean sans Peur</i> , par M. Emile ROY. . . . . | p. 363 |
| <i>Table décennale des Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs, 1886-1895 : 6<sup>e</sup> série. (T. I à T. X)</i> , par M. le Docteur J. MEYNIER . . . . .           | p. 377 |

---

|  |        |
|--|--------|
| Dons faits à la Société en 1894-95 . . . . .                     | p. 411 |
| Envois des Sociétés correspondantes . . . . .                    | p. 413 |
| Membres de la Société au 1 <sup>er</sup> décembre 1895 . . . . . | p. 419 |
| Sociétés correspondantes . . . . .                               | p. 437 |
| Etablissements publics recevant les <i>Mémoires</i> . . . . .    | p. 447 |

## ERRATUM

Page 79, note 71. — Considérer cette note comme non avenue.



**Extraits des statuts et du règlement de la Société d'Emulation  
du Doubs, fondée à Besançon le 1<sup>er</sup> juillet 1840.**

---

*Décret impérial du 22 avril 1863* : « La Société d'Emulation du Doubs, à Besançon, est reconnue comme établissement d'utilité publique..... »

*Art. 1<sup>er</sup> des statuts* : « Son but est de concourir activement aux progrès des sciences et des arts, et, pour en faciliter le développement, de coopérer à la formation des collections publiques et d'éditer les travaux utiles de ses membres.

» Elle encourage principalement les études relatives à la Franche-Comté. »

*Art. 13 des statuts* : « La Société pourvoit à ses dépenses au moyen :

» 1<sup>o</sup> D'une cotisation annuelle payable par chacun de ses membres résidants et par chacun de ses membres correspondants ; elle est exigible dès l'année même de leur admission.

» 2<sup>o</sup> De la somme de **deux francs** payable par les membres résidants et correspondants au moment de la remise du diplôme. ... »

*Art. 17 du règlement* : « La cotisation annuelle est fixée à **dix francs** pour les membres résidants et à **six francs** pour les membres correspondants. »

*Art. 23 des statuts* : « Les sociétaires ont la latitude de se libérer de leur cotisation annuelle en versant un capital dans la caisse de la Société.

» La somme exigée est de **cent francs** pour les membres résidants et de **soixante francs** pour les correspondants..... »

*Art. 15 des statuts* : « Tout membre qui aura cessé de payer sa cotisation pendant plus d'une année, pourra être considéré comme démissionnaire par le conseil d'administration. »

*Art. 6 du règlement* : « Les séances ordinaires se tiennent le second samedi de chaque mois..... »

*Art. 9 du règlement* : « La Société publie, chaque année,..... un bulletin de ses travaux, sous le titre de *Mémoires*..... »

*Art. 13 du règlement* : « Le bulletin est remis gratuitement :

» ..... A chacun des membres honoraires, résidants et correspondants de la Société..... »

---

*Adresse du Trésorier de la Société* : M. le TRÉSORIER de la Société d'Emulation du Doubs, Palais Granvelle, à Besançon.



